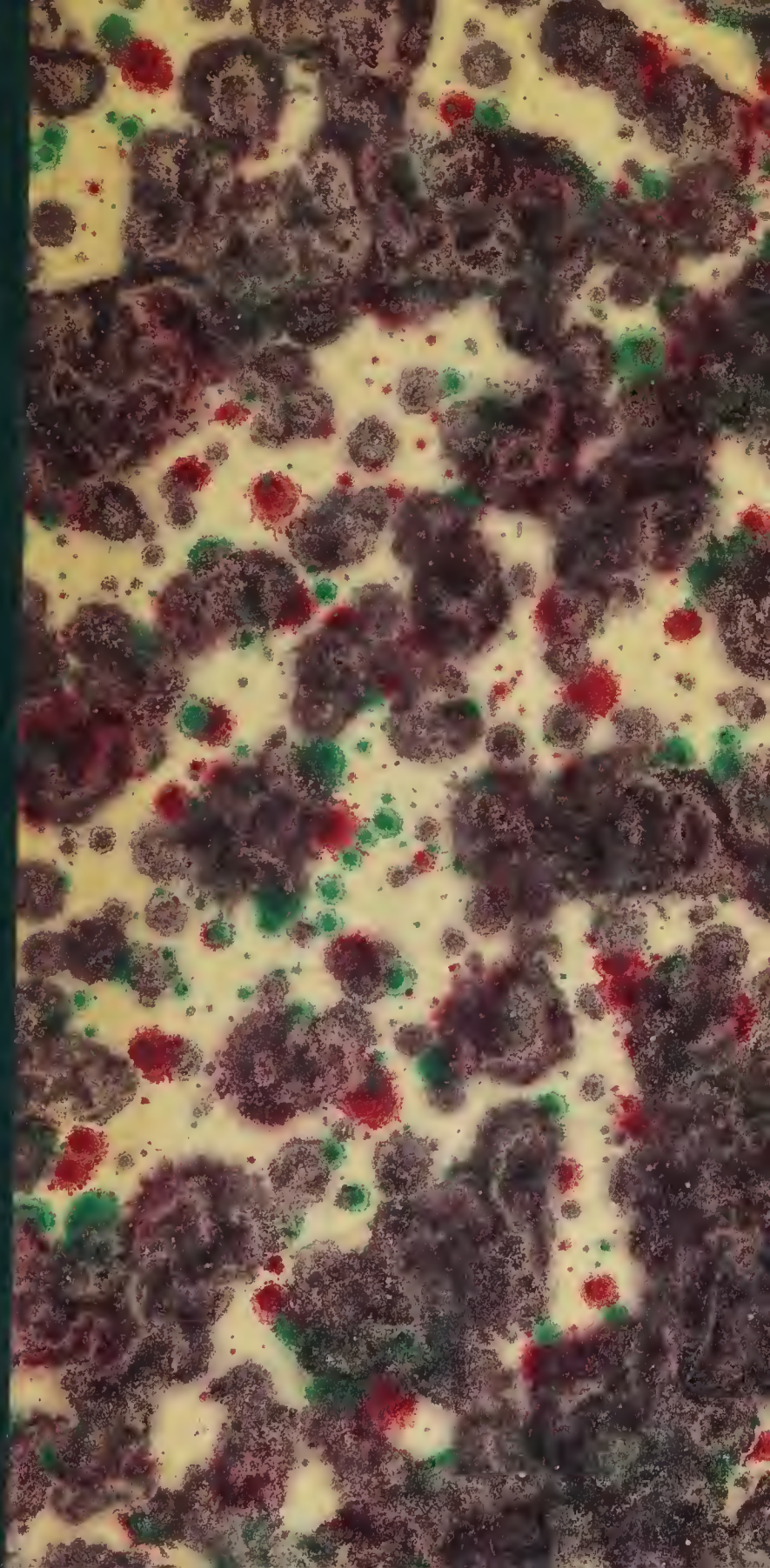

Digitized by the Internet Archive
in 2020 with funding from
Getty Research Institute

https://archive.org/details/lettresedifiante03jesu

LETTRES
ÉDIFIANTES
ET
CURIEUSES.

IMPRIMERIE DE J. B. KINDELEM.

LETTRES ÉDIFIANTES ET CURIEUSES,

ÉCRITES

DES MISSIONS ÉTRANGÈRES.

NOUVELLE ÉDITION, ORNÉE DE CINQUANTE BELLES GRAVURES.

MÉMOIRES DU LEVANT.

TOME TROISIÈME.

A LYON,

CHEZ { J. VERNAREL, Libraire ;
Ét^e. CABIN et Ce, Libraires, rue St-Dominique, n° 19.

M. DCCC. XIX.

LETTRES

ÉDIFIANTES ET CURIEUSES,

ÉCRITES

PAR DES MISSIONNAIRES

DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS.

MÉMOIRES DU LEVANT.

LETTRE

Du père Saignes, missionnaire de la compagnie de Jésus, à madame de Saint-Hyacinthe de Sauveterre, religieuse Ursuline à Toulouse.

A Chandernagor, dans le royaume de Bengale, le 10 février 1740.

MADAME,

La paix de N. S.

LA perte que nous avons faite du père du Champ et du père Josselin, deux excellens missionnaires que nous regretterons long-temps, a porté les supérieurs à m'envoyer dans le royaume de Bengale. Ce n'est pas ici, comme dans les missions du Carnate, le théâtre des grandes souffrances, des célèbres conversions, des persécutions fréquentes, et de tant d'autres événemens propres à édifier. Cependant je

ne puis pas laisser partir les vaisseaux, sans vous remercier de votre charité ordinaire pour nos pauvres Chrétiens. Je leur ai distribué en votre nom l'aumône que vous m'envoyâtes l'an passé. Je serois dispensé de vous écrire plus au long, sans les deux questions que vous me faites : 1.° sur la guerre que nous fait le roi de Perse ; 2.° sur la façon de vivre des dames mahométanes de cet empire. Je vais vous satisfaire, au risque de troubler peut-être pour quelques momens le repos de votre solitude.

Thamas-Koulikan, roi de Perse, qui fait tant de bruit dans toute l'Asie, n'est point Européen, comme on l'a débité en France. J'ai souvent entretenu ici un vieux négociant arménien, qui m'a assuré qu'il étoit persan d'origine ; il m'a ajouté qu'il avoit connu sa famille à Ispahan, qui étoit illustre ; et qu'il avoit vu lui-même ce jeune seigneur dans cette ville, lorsqu'il commençoit à se signaler dans la guerre contre les Aghuans.

Ce guerrier, par sa bravoure, gagna si bien avec le temps la confiance des troupes, qu'il s'en rendit tout-à-fait le maître. Il dompta les sujets rebelles ; il délivra ensuite sa patrie et son Roi des mains des ennemis. Mais il ne sut pas borner là sa gloire et son ambition, comme il l'auroit dû. On sait ce que sont devenus tous les princes de la maison royale, et le Roi même, et comment Koulikan monta sur le trône, et se fit couronner roi de Perse.

Dès qu'il fut sur le trône, il commença par réformer le luxe excessif de la cour, et il établit quelques lois nouvelles, fort utiles à la milice et aux peuples. Il ne paroît pas qu'il soit grand zélateur du mahométisme, quoiqu'il fasse profession de la secte d'Ali, ainsi que presque tous les Persans. Il a une estime singulière pour les Européens, et parmi les Européens, il distingue les Français à cause de leur valeur et de leur politesse. Il a permis aux mission-

naires de prêcher publiquement la religion chrétienne dans tous ses états, et chacun est libre de l'embrasser, sans crainte d'être inquiété. C'est là un point d'une conséquence infinie, et qui doit bien faire plaisir à ceux qui s'intéressent autant que vous, Madame, à la gloire de Dieu.

Depuis son élévation au trône, il ne s'occupa que de la guerre; battu à différentes fois par les Turcs, il eut enfin sa revanche, et termina cette guerre par une paix glorieuse. Ensuite il tourna ses armes contre l'empire du Mogol, et se jeta dans ses provinces avec l'impétuosité d'un torrent qui se déborde. Rien ne put l'arrêter, ni montagnes, ni déserts, ni villes, ni citadelles, ni armées; ses conquêtes furent aussi rapides que celles d'Alexandre. Toujours victorieux, il arriva le 17 de la lune de février 1739, à deux journées de Dély, capitale de l'empire. L'armée de l'empereur Mahadmad-Schah, la plus brillante et la plus nombreuse dont on ait jamais ouï parler, l'attendoit de pied-ferme. Elle étoit composée de quatre cent mille chevaux, de quatre cent mille mousquetaires, de trois cent mille soldats armés de lances, de flèches et de zagayes, de dix mille pièces de canon, de trente mille chameaux et de deux mille éléphans armés en guerre. Cette formidable armée s'étoit campée avantageusement, et elle avoit eu le loisir de faire de bons retranchemens de six lieues d'étendue du côté le plus foible.

Thamas-Koulikan, qui, depuis son avènement au trône, s'appelle Nadir-Schah, n'avoit dans son armée que soixante mille hommes tant de cavalerie que d'infanterie. Il ne jugea pas à propos d'attaquer un ennemi si supérieur en forces; il se contenta de s'emparer de quelques postes éloignés, au moyen desquels il lui rompit la communication des vivres et des fourrages avec la ville et la campagne. Des détachemens de quatre mille, de cinq mille

hommes commencèrent à sortir du camp pour aller chercher des provisions ; on tomboit sur ces détachemens, et on les mettoit en pièces ; il ne falloit pour cela que deux ou trois cents cavaliers persans. La cavalerie persane l'emporte sur les meilleures troupes de l'Asie ; mais la réputation où étoient les cavaliers de Nadir-Schah, inspiroit de la terreur ; leur seule figure et leur habillement faisoient trembler les Mogols.

Les chevaux persans sont grands : les cavaliers sont communément bien faits ; ils gardent leurs moustaches ; ils ont pour turban un bonnet carré haut d'un pied et demi, couvert d'une peau de chèvre ou de tigre avec son poil. A ce turban est attachée une lame de fer, courbe, longue d'un pied, avec laquelle ils parent les coups de sabre, moyennant certains mouvemens de tête qu'ils font avec beaucoup d'adresse. Leur habit de couleur verte, jaune ou rouge, est ample, court, avec de larges manches ; ils portent au-dessous une espèce de chemise entr'ouverte sur la poitrine ; ils ont de petits caleçons et des bottines de cuir. Leurs armes sont un fusil à mèche, une hache, un sabre et un bouclier. Ces cavaliers, avec cet attirail, qu'ils savoient être redoutable à leurs ennemis, marchoient à eux sûrs de la victoire ; ils les attaquoient partout en quelque nombre qu'ils fussent, et les poursuivoient quelquefois jusque sous leurs batteries de canon. Dans plusieurs de ces sorties qui se firent pendant quinze jours, Mahadmad-Schah perdit plus de cinquante mille hommes.

Cependant la famine se mit dans sa nombreuse armée ; on y mangeoit les chevaux et les chameaux ; une petite mesure de riz étoit vendue jusqu'à dix roupies. Bientôt on ne trouva presque plus ni riz, ni froment, ni aucune sorte de grains ; la faim, les maladies, l'infection firent mourir dans le camp

plus de soixante mille hommes. Le désordre et la disette y augmentant chaque jour, trois cent mille sortirent du camp à la débandade ; peu échappèrent aux troupes de Perse. Le surlendemain Nadir-Schah envoya dire à Nirzamamoulouk, généralissime de l'armée mogole, qu'il vînt le trouver, et qu'il traiteroit avec lui de paix et d'accommodement.

Il faut vous faire connoître, Madame, ce général de l'armée mogole. Nirzamamoulouk étoit auparavant un des premiers ministres de l'empire ; son principal emploi à la cour étoit de former l'Empereur à la guerre et aux bonnes mœurs. Il auroit souhaité que Mahadmad-Schah eût été plus docile à ses leçons, et qu'il se fût moins occupé de ses plaisirs. Il s'en expliquoit ouvertement.

Cette liberté déplut à une bande de jeunes courtisans débauchés, aux eunuques et à quelques dames favorites, qui indisposèrent l'esprit du prince contre le censeur de ses désordres. On pensa à l'arrêter sur je ne sais quel prétexte. Nirzamamoulouk prévint le coup. Il avoit, par sa dignité d'amiral *Omrah*, le commandement d'un corps de troupes de quarante mille hommes. Il fit entendre à ses principaux officiers, qu'un empereur efféminé ne méritoit pas de commander à d'aussi braves gens qu'ils étoient ; et que pour le bien public et la propre gloire de Mahadmad-Schah, un coup d'éclat qu'il méditoit étoit nécessaire pour le retirer de la profonde léthargie où le plongeoient ses voluptés. Cet éclat fut de se mettre à la tête de son armée, et de se retirer dans le Dekan, dont il étoit soubab ou gouverneur. En vain Mahadmad-Schah ordonna-t-il de le suivre et de le combattre dans sa retraite, il ne fut point obéi. Nirzamamoulouk, retiré dans le Dekan avec son armée, se comporta toujours en sujet fidèle et respectueux ; il ne manqua jamais d'envoyer à l'Empereur le tribut ordinaire de sa province ; il acquit

même à l'empire de nouveaux pays qu'il prit sur le Sevagi et sur d'autres Rajas-Gentils.

Une conduite si soumise et si peu attendue, fit oublier à la cour qu'il avoit été rebelle. L'Empereur lui rendit dans la suite sa bienveillance; il lui augmenta ses titres d'honneur, et il lui soumit tous les nababs et les soubabs qui sont dans la péninsule depuis Surate jusqu'au cap Comorin. Peut-être en tout cela agit-il politiquement, et ne lui donna-t-il que ce qu'on craignit qu'il ne prit par force.

Nirzamamoulouk n'avoit jamais voulu retourner à la cour, quoiqu'il y fût souvent invité par l'Empereur, par ses parens et par ses amis. Enfin, dans les fâcheuses circonstances où étoit l'état, il céda aux instances réitérées qui lui en furent faites. Il alla donc avec son armée joindre celle de l'Empereur à Dély. Ce Prince lui fit l'accueil le plus favorable, et les honnêtes gens de la cour le revirent avec joie. Sa grande expérience dans la guerre et son courage éprouvé ranimèrent tous les cœurs. Tel étoit le généralissime des armées du Grand-Mogol, avec qui Nadir-Schah vouloit s'aboucher, et traiter de la paix.

Nirzamamoulouk, ou plutôt *Azefia*, qui est le nom sous lequel il est maintenant plus connu, et dont je me servirai dans la suite, Azefia, dis-je, qui connoissoit le génie de ses troupes, craignant qu'en son absence une terreur panique ne les saisît et qu'ils ne prissent la fuite, n'accepta point la proposition du roi persan; au contraire, il exhorta Camordikan, Simolkan et quelques autres de ses généraux, de sortir généreusement de leurs retranchemens, et de le suivre pour combattre des ennemis qu'il vouloit, disoit-il, mettre en poudre sous les pieds de ses chevaux. Ses généraux lui ayant promis de le suivre partout, il alla faire part à l'Empereur de la résolution qu'il avoit prise de livrer bataille à

l'ennemi. L'Empereur y consentit; et, pendant la nuit suivante, tous les préparatifs se firent pour combattre à la pointe du jour. Mais l'Empereur qui l'avoit passée dans son sérail, où il écouta le conseil des eunuques aussi lâches que lui, changea de sentiment, révoqua l'ordre qu'il avoit donné à Azefia, et lui fit défense de hasarder la bataille.

Ce contre-ordre mit au désespoir Azefia, parce qu'il voyoit périr misérablement son armée. Il prit donc le parti d'aller trouver Nadir-Schah, accompagné seulement de dix officiers. Nadir-Schah, qui étoit assis, se leva à son arrivée : « Voyez, lui dit-il, » combien je vous estime, puisque je me lève pour » vous faire honneur; je ne vous aime pas moins; » asseyez-vous. » Azefia, après avoir fait trois révérences, selon l'usage, s'assit, et Nadir-Schah déduisit ses griefs, et les sujets qu'il avoit de se plaindre du Mogol.

Le premier étoit que Mahadmad-Schah retenoit injustement le trône que Timourleng ou Tamerlan, fondateur de la monarchie mogole, avoit transporté autrefois de la Perse dans l'empire, lequel avoit coûté neuf carols (neuf cent mille roupies.) Il faut vous expliquer, Madame, la valeur de cette monnaie du Mogol, afin qu'elle ne vous arrête pas lorsque je vous en parlerai dans la suite de cette lettre. Un carol vaut cent laks, un lak vaut cent mille roupies, une roupie d'or vaut treize roupies d'argent, et une roupie d'argent vaut trente-huit sous de la monnaie de France. Le second étoit que les Persans ayant prêté et soudoyé dix mille hommes pour aider le grand-père de Mahadmad-Schah, oncle de Gehanguir, à monter sur le trône, l'empire Mogol n'avoit point encore dédommagé la Perse des dépenses qu'elle avoit faites en sa faveur. Le troisième, que l'Empereur n'avoit point secouru la Perse, comme il s'y étoit engagé, durant les dernières guerres qu'elle a soutenues contre

les Turcs, et où, faute de ce secours, elle a essuyé de grandes pertes. Le quatrième, que l'Empereur, contre le droit des gens, avoit arrêté ses ambassadeurs, sans daigner même répondre aux lettres qu'il lui avoit écrites. Le cinquième, que Mahadmad-Schah lui avoit donné la peine de venir de si loin pour se faire justice par lui-même.

Azefia répondit au Roi de Perse que ses plaintes lui paroissoient bien fondées, et qu'il en écriroit à l'Empereur, afin qu'il réparât ses fautes le plus promptement et le mieux qu'il seroit possible; que du reste il prioit sa Majesté de ne lui rien imputer sur les sujets de mécontentement qu'il avoit, puisque, depuis plusieurs années, il s'étoit absenté de la cour, et qu'il n'avoit pris nulle part aux affaires du gouvernement; que pour le dernier article qui regardoit la peine qu'on lui avoit donnée de faire un si long voyage, il devoit d'autant plus être porté à la leur pardonner, que lui et ses compatriotes souhaitoient avec passion l'attirer dans leur pays, pour avoir tous ensemble l'honneur de lui baiser les pieds.

Nadir-Schah se mit à rire; puis regardant fixement Azefia; « Vos réponses, lui dit-il, sont justes et » spirituelles; elles me font plaisir; mais écoutez-» moi: j'ai à vous parler plus sérieusement. Je vous » ordonne d'aller dire à votre maître qu'il vienne me » trouver demain; je ferai la moitié du chemin, et nous » nous rencontrerons au milieu de nos deux armées. » Je veux bien lui accorder la paix; mais s'il est » peu touché de ma générosité, je lui ferai couper » la tête. »

Azefia alla rendre compte à l'Empereur d'un si fier entretien; et ne pouvant pas lui inspirer ce noble courage dont il étoit animé, il l'engagea à accepter l'entrevue qui lui étoit proposée. Le Persan et le Mogol se rencontrèrent le lendemain en présence des deux armées. Ils s'abordèrent en s'appelant du

nom de frères à la manière asiatique ; ils s'embrassèrent avec beaucoup de démonstrations d'une amitié apparente. L'Empereur qui avoit été intimidé de la menace qu'on lui avoit faite, offrit sa couronne à Nader-Schah : « Je salue votre couronne, répondit-» il ; elle est à moi ; je vous la rends. Tout ce que » j'exige, c'est que vous restituiez à la Perse ce qui » lui est dû. » Le Mogol lui promit de le satisfaire pleinement. Cette parole donnée, on ne parla plus que de choses agréables. La conversation dura six heures, et Nader-Schah invita l'Empereur à un festin pour le lendemain. Ce festin fut somptueux ; il coûta trois laks de roupies. Les deux rois y parurent accompagnés des principaux seigneurs de leur cour, et couverts d'habits d'un éclat et d'une magnificence qui éblouissoit. A la fin du repas, on fit tirer plusieurs feux d'artifice ; une troupe de musiciens divertit quelque temps la compagnie ; vinrent ensuite les danseuses qui sont toujours à la suite de la cour, et qui firent admirer leur bonne grâce, leur agilité et leur adresse.

L'Empereur retourna dans son camp fort satisfait. Il régala à son tour le Roi de Perse, mais d'une manière beaucoup plus somptueuse. Tous les mets étoient servis dans de la vaisselle d'or. Il termina le repas par un présent qu'il fit au Roi de Perse, de six chevaux tartares parfaitement beaux, et de deux éléphans, dont l'un étoit chargé de bijoux et l'autre de roupies.

Quelques jours après cette double fête, Nader-Schah fit remettre à l'Empereur mogol un mémoire, par lequel il lui demandoit quarante carols de roupies, soit pour les dépenses qu'il avoit faites dans la guerre contre les Turcs, soit pour celles qu'il venoit de faire ou qu'il avoit encore à faire pour s'en retourner en Perse. Mahadmad-Schah ne lui envoya que vingt chariots de roupies d'or, et cent chameaux chargés

de roupies d'argent, ordonnant à Azefia son plénipotentiaire de s'employer de toutes ses forces à faire diminuer la somme que Nader-Schah lui demandoit.

Azefia s'acquitta de sa commission avec succès. Nader-Schah reçut ce qui lui étoit envoyé, et il se contenta de douze carols de roupies qu'on lui payeroit dans le terme de quatre ans, et de cinq carols de joyaux qu'on lui livreroit actuellement, avec le fameux trône de Tamerlan. Cet accord étant arrêté, Azefia alla le présenter à l'Empereur son maître pour le lui faire signer. L'Empereur refusa de le faire, alléguant pour raison qu'il étoit hors d'état de fournir une somme si considérable; qu'il renonceroit plutôt à l'empire que d'y consentir; et que si on le pressoit davantage, il iroit se confiner dans un coin de sa province de Bengale, pour y vivre en dervis le reste de ses jours.

Azefia remontra à l'Empereur qu'il ne pouvoit assez reconnoître la générosité avec laquelle Nader-Schah lui avoit rendu la couronne; qu'il ne s'embarrassât point de la somme qu'on lui demandoit, qu'il savoit où la prendre; qu'il mettroit sur les Gentils un impôt comme on avoit accoutumé de faire dans les nécessités pressantes de l'empire; et qu'au lieu de douze carols, il en tireroit vingt-quatre, dont la moitié reviendroit dans le trésor impérial.

L'Empereur en délibéra avec ses visirs, et leur avis fut de ne point donner les douze carols. Alors Azefia élevant la voix: « Empereur, dit-il d'un ton » ferme, livrez donc la bataille avec vos visirs. » Plusieurs d'entr'eux furent de ce sentiment; mais plusieurs autres prétendirent que les troupes affoiblies par la faim et par les misères qu'elles avoient souffertes, étoient incapables de combattre. La délibération dégénéra ensuite en des disputes et des altercations inutiles, sans prendre aucune résolution. Cependant le temps auquel Azefia devoit rendre ré-

ponse expiroit; il part donc brusquement; et aussitôt qu'il fut en présence du Roi de Perse : « Prince, » lui dit-il, je vous apporte ma tête; j'avois en- » gagé ma parole de faire ratifier par l'Empereur mon » maître le traité que j'avois fait en son nom, il re- » fuse de le signer; disposez de ma vie comme il vous » plaira. »

Nader-Schah, plus irrité qu'on ne peut le dire, fit arrêter Azefia, et défendit qu'on lui donnât à manger et à boire de toute la journée. Il dépêcha aussitôt un exprès à l'empereur Mogol pour lui dire que, puisqu'il n'avoit pas plus de bonne foi qu'un infidèle, il se disposoit à le traiter en infidèle, et qu'il alloit faire passer toute l'armée Mogole au fil de l'épée; qu'il le feroit hacher lui-même en pièces, avec ses femmes, ses enfans et toute sa race, et réduire en cendres sa capitale. Il donna aussitôt ses ordres pour le combat, et fit publier à la tête de son armée, qu'après avoir passé sur le ventre de l'ennemi on tombât sur Dély, qu'on y mît tout à feu et à sang, qu'on n'y épargnât personne, et qu'il abandonnoit cette ville si riche à un pillage général.

Azefia apprit dans sa prison les terribles projets de vengeance qui se préparoient pour le lendemain; il en fit informer secrètement le Mogol, afin qu'il prît la généreuse résolution de combattre et de défendre sa vie et sa couronne. Mais loin de prendre une pareille résolution, ce pauvre prince n'en fut que plus découragé; et à l'heure même, il fit préparer du poison, pour lui, pour sa femme, ses enfans et toute sa famille. Cependant il fit dire à Azefia qu'il reconnoissoit trop tard la faute qu'il avoit faite de ne pas suivre ses sages conseils, en le priant qu'au cas qu'il vît encore quelque moyen de sauver son empereur et sa patrie, il le prît tel qu'il pût être.

Azefia envoya aussitôt supplier le Roi de Perse de

lui accorder un moment d'entretien pour la dernière fois. Cette grâce lui ayant été accordée, il fut conduit de sa prison dans la tente du prince; et, tout en pleurs, il le conjura de suspendre son courroux. Après quelques momens de réflexion: « Ma clémence, » répondit Nader-Schah, vous accorde ce que vous » demandez, mais à condition que l'Empereur » votre maître vienne incessamment se remettre en » mon pouvoir, ou pour le faire mourir, ou pour le » laisser vivre, selon que je le jugerai à propos. »

Un courrier dépêché par Azefia à l'empereur Mogol ne l'eut pas plutôt informé de cette réponse, que, sans délibérer davantage, il partit pour se livrer à la discrétion de Nader-Schah. Dès qu'il s'approcha de la tente, il fut si consterné de l'air fier et sévère dont le Persan l'envisagea, que, tremblant de tout son corps, il ne put pas dire le moindre mot pour sa justification. Nader-Schah, sans rien dire, ordonna, par un simple signe de la main, qu'on l'éloignât de sa présence, et qu'on le conduisît en un lieu où il fût gardé sûrement: ce qui fut exécuté à l'instant. Il s'empara ensuite de toute l'artillerie de l'armée ennemie, et fit couper la tête à plusieurs, tant visirs, qu'omerahs, hazaris et autres officiers subalternes de tout rang et de toute condition, qu'il avoit fait prisonniers de guerre; il ne fit distribuer des vivres dans le camp des Mogols, qu'en telle quantité et pour autant de temps qu'il étoit nécessaire, afin d'en faire sortir tout l'argent qui y restoit. Tout s'y vendit à un prix marqué par les gens du Roi de Perse, c'est-à-dire, extrêmement cher. Une quantité prodigieuse d'hommes et d'animaux y périrent.

Sadatkan, persan de nation, lieutenant-général des armées du Mogol, s'étoit rendu, au commencement de la guerre, auprès du Roi de Perse, pour quelque sujet de mécontentement que lui avoit donné l'Empereur son maître. Ce rebelle insinuoit souvent

à Nader-Schah, qu'il devoit faire crever les yeux à son prisonnier, et le faire enfermer entre quatre murailles; ou, ce qui seroit encore mieux, lui faire trancher la tête, monter sur son trône, et unir la couronne de l'empire Mogol à celle de Perse.

Nader-Schah fit semblant de ne pas comprendre ce qui lui étoit insinué par ce courtisan vindicatif; il s'étoit fait un autre système qu'il suivit. Il laissa ses ennemis bloqués dans leurs retranchemens par une partie de ses troupes, en leur faisant fournir les vivres purement nécessaires; puis, avec l'élite de son armée, il s'avança vers Dély, où il fit son entrée triomphante le septième de la lune de Mars. Mahadmad-Schah, dépouillé de tous les ornemens de la dignité impériale, étoit à la suite du vainqueur; après quoi il fut renfermé dans la tour sous bonne garde. Nader-Schah prit son logement dans le palais impérial. Il monta sur le trône des Mogols, et s'y fit couronner empereur aux acclamations de son armée et des peuples, qui changeoient volontiers de maître; il fit battre monnaie à son coin, et y commanda en souverain tout le temps qu'il y demeura. Le poids de ces nouvelles roupies frappées au coin de Nader-Schah, étoit de vingt grains plus fort que celles du Mogol. Telle étoit la légende qu'on y avoit gravée : *Il est né pour être le Roi du monde. Le Roi des Rois qui est-ce ? Nader-Schah.*

Le lendemain de son entrée dans Dély, Nader-Schah partagea l'armée qui l'avoit suivi en deux corps; l'un resta dans la place et dans la citadelle, l'autre au dehors tenoit la campagne et gardoit les portes de la ville, de façon que personne ne pouvoit y entrer ni en sortir que par son ordre. Les vivres et les fourrages n'y abondoient que pour ses troupes; on vendoit les vivres aux habitans comme dans le camp, c'est-à-dire, à un prix excessif; et il n'y avoit point

d'injustice que les troupes persanes ne commissent impunément.

Nader-Schah informé de la licence de ses soldats, tâcha d'y remédier par la défense qu'il fit à tout cavalier et à tout fantassin de garder et d'avoir plus de cent roupies d'argent, sous peine d'avoir le ventre ouvert : ce qui s'exécutoit irrémissiblement, tandis que lui-même s'approprioit toutes les richesses du palais ; et ces richesses étoient immenses. Presque tous les meubles destinés à l'usage de l'Empereur étoient d'or, d'argent ou de vermeil : vaisselle, tables, lits, canapés, palanquins, parasols, lustres, garde-bétel, gourgouris à fumer, cassettes, etc.

La grande salle nommée la salle royale, étoit revêtue du haut en bas, de lames d'or et d'argent finement travaillées ; le plafond brilloit par les diamans qu'on y avoit placés. C'est dans cette salle qu'on voyoit le trône impérial. Il avoit douze colonnes d'or massif qui fermoient les trois côtés ; ces colonnes étoient garnies de perles et de pierres précieuses. Le dais du trône étoit surtout digne d'attention ; il représentoit la figure d'un paon. Depuis que les empereurs mogols sont mahométans, ils ont choisi cet oiseau pour leur armoirie. Ce paon étendant sa queue et ses aîles, couvroit le trône de son ombre. L'industrie avec laquelle on avoit placé et ménagé les diamans, les rubis, les émeraudes et toutes les sortes de pierreries qui le formoient, représentoit au naturel les diverses couleurs de cet oiseau ; et l'on peut dire que cet ouvrage étoit une merveille de l'univers. Aussi est-il vrai de dire que pendant plusieurs siècles, tous les empereurs qui ont précédé celui-ci, se sont piqués à l'envi d'embellir et d'enrichir ce dais et ce trône. Les pierreries qu'on en arracha, montoient à la valeur de cent cinquante carols de roupies, en y joignant les bijoux que l'impératrice, les princesses et toutes les dames du sérail furent priées de céder à Nader-

Schah. Cette prière étoit un ordre auquel elles n'auroient pas osé manquer. Leurs perles seules furent estimées vingt carols de roupies, et l'on trouva dans leurs appartemens jusqu'à dix carols d'or ou d'argent monnoyé.

Nader-Schah voyoit avec plaisir grossir ses trésors. Tout paroissoit tranquille, lorsqu'un accident funeste vint troubler sa joie. Il avoit fait prisonniers de guerre, comme je l'ai dit, tous les généraux de l'armée mogole. Quatre d'entr'eux étoient gardés dans un hôtel par vingt cavaliers persans. Ces quatre officiers firent un jour la débauche, et nonobstant la loi qui leur défendoit l'usage du vin, ils s'enivrèrent. Aidés de leurs domestiques, qu'on leur avoit laissés en trop grand nombre, ils forcèrent leurs gardes et les tuèrent. Aussitôt ils se répandirent dans les rues, criant de tous côtés, victoire, victoire! Mahadmad-Schah a tué Nader-Schah d'un coup de cataris (c'est une sorte de poignard des Indes). A ce bruit qui couroit toute la ville, la populace prit les armes, et fondit de toutes parts sur les troupes persanes. Cinq ou six mille Persans furent tués dans cette émeute qui dura quatre heures. Elle auroit duré bien plus long-temps, si Nader-Schah, de la forteresse où il étoit, n'eût fait sur la ville un feu continuel de canon, depuis huit heures du soir jusqu'à minuit, que les hostilités cessèrent.

Le lendemain, dès la pointe du jour, Nader-Schah, moins touché du faux bruit de sa mort, que de la perte de ses soldats, fit battre la générale. Toutes ses troupes se trouvèrent à l'instant sous les armes et en bataille dans les grands bazars. Nader-Schah parcourut tous ces bazars le cimeterre nu à la main : il assigna aux différens corps autant de différens quartiers de la ville à ravager. « Allez, camarades, leur » dit-il, allez, pillez, tuez, saccagez, brûlez tout,

» traitons les lâches et perfides Mogols comme ils
» le méritent. »

Chaque commandant partit avec sa troupe pour le quartier qui lui étoit marqué. Nader-Schah alla avec la sienne dans le champ de Nichok, qui est le plus beau et le plus riche quartier de la ville; il entra dans la mosquée de Roxerdoullak, qui est sur une petite éminence, d'où il pouvoit promener ses regards partout. S'y étant assis, il donna ordre qu'on mît le feu aux quatre coins du quartier, et qu'on fît main basse sur les habitans, sans distinction de qualité, d'âge, ni de sexe. Ses ordres furent exécutés à la lettre; et en même temps dans tous les quartiers, on pilloit, on violoit et on massacroit impitoyablement tout ce qui se présentoit; ceux qui par la fuite échappèrent aux flammes, expirèrent par le fer; on n'entendoit que cris et que hurlemens lamentables d'hommes, de femmes et d'enfans: il n'y a point d'excès, de violence, de cruautés et d'abominations qui n'aient été commis, non-seulement par les troupes persanes, mais par quantité de canaille qui cherchoit à avoir part au pillage.

Azefia, par une faveur spéciale, n'avoit point été compris dans le nombre des prisonniers de guerre; il sortit de son palais; et après bien des dangers qu'il courut dans cet affreux tumulte, il arrive au camp de Nichok. Là, sans turban, et ses vêtemens déchirés, il se jette aux pieds de Nader-Schah. Ce prince le releva, et lui fit présenter dans un bassin d'or des confitures qu'il mangeoit en ce moment.

Azefia, dont le cœur étoit pénétré de douleur, le remercia sans vouloir y toucher. « Hélas, prince,
» lui dit-il, comment pourrois-je goûter de ces dou-
» ceurs que vous m'offrez, tandis que je vois couler
» à grands flots le sang de mes concitoyens? Faites-
» moi plutôt mourir avec eux. Des millions de
» misérables

» misérables que vous faites égorger, ne sont pas plus
» coupables que moi : ne craignez-vous pas que
» Dieu ne fasse crouler sur vous cette mosquée, et
» ne vous écrase? Y a-t-il de la justice dans votre
» vengeance? Faut-il que pour la faute de quelques
» particuliers, toute une ville innocente soit mise à
» feu et à sang? Donnez-moi le soin de rechercher
» les coupables; je les ferai mourir par les plus cruels
» supplices; mais, avant toutes choses, ordonnez
» qu'on mette fin au pillage et au massacre. »

Nader-Schah, qui avoit conçu une haute estime pour Azefia, ne s'offensa point de ce que son discours pouvoit avoir de trop fort : il dépêcha des officiers pour faire cesser le pillage et le massacre qui, malgré ses ordres, continua, en diminuant peu à peu, jusqu'à neuf heures du soir, et qui ne cessa que lorsque le grand-prévôt de l'armée, avec la timbale royale, parcourut les quartiers, tuant, ou faisant tuer par ses gardes, ceux qui exerçoient encore quelques hostilités. Les trois quarts de Dély furent renversés ou ruinés; le feu y dura huit jours sans qu'il fût possible de l'éteindre. Les hôtels des princes et des seigneurs furent surtout l'objet de la fureur et de l'avarice du soldat. On compte qu'il périt un million d'âmes dans cette capitale.

A cette désolation, en succéda une autre : on força ceux qui avoient échappé à l'incendie et au massacre, de porter tout ce qu'ils avoient d'argent ou de bijoux à la citadelle. Ceux qu'on soupçonnoit de le tenir caché, on les étendoit sur une espèce de croix de saint André, et, après les y avoir attachés, on les frappoit si cruellement, qu'il leur falloit, ou expirer dans les tourmens, ou livrer tout ce qui leur restoit d'or ou d'argent. Azefia fut chargé de cette recherche qui se faisoit des biens de tous les officiers de l'Empereur, depuis le visir jusqu'au fantassin, et de tout ce que possédoient les joailliers, les banians de la

cour, de la ville et de l'armée. Triste commission pour Azefia, qui fut forcé d'obéir pour éviter de plus grands maux. Plusieurs de ces banians qui étoient très-riches, se voyant tout-à-coup réduits à la mendicité, s'empoisonnèrent de désespoir.

On apportoit à toutes les heures du jour et de la nuit, des richesses immenses dans la citadelle, ou chez Azefia. Elles y étoient amoncelées, et formoient comme autant de montagnes : là s'élevoit une montagne de roupies d'or, ici une seconde de roupies d'argent, ailleurs une troisième de vases et de vaisselle d'or et d'argent, puis une quatrième de tapis de soie, d'étoffes d'or et d'argent, et d'autres pièces rares et précieuses. Les mêmes amas se trouvoient dans une cour du palais d'Azefia.

Cent ouvriers, pendant quinze jours, furent occupés à faire fondre et réduire en lingots l'or et l'argent qui n'étoient pas monnoyés, afin que le transport en fût plus facile. Deux lingots percés par le milieu, et attachés ensemble avec une grosse corde, faisoient la charge d'un chameau; on remplit cinq mille coffres de roupies d'or, et huit mille de roupies d'argent. On voyoit aussi une quantité inconcevable d'autres coffres remplis de diamans, de perles et d'autres bijoux. C'est ce qui paroîtra incroyable aux Européens, qui n'ont qu'une connoissance superficielle de l'empire Mogol. Mais ceux qui y ont vécu long-temps, ou qui y ont voyagé, particulièrement sur la côte de la Pêcherie, et dans le royaume de Golconde, savent quelle quantité de perles et de diamans on transporte chaque année à la cour. On peut juger des richesses de cet empire par le tribut annuel que la seule province de Bengale envoie tous les ans à l'Empereur. Ce sont quatre cents bœufs chargés de roupies d'or et d'argent : or, il y a trente-deux provinces dans l'empire, dont quelques-unes sont aussi étendues que la France.

Les gouverneurs de ces grandes provinces vivent si splendidement, qu'en bien des choses, ils surpassent la magnificence ordinaire de nos rois en Europe. Ils ne paroissent jamais en public, qu'avec une pompe qui en impose, soit par le grand nombre d'officiers richement vêtus dont ils sont environnés, soit par le nombre de leurs éléphans, de leurs chameaux, de leur cavalerie et de leur infanterie qui font leur cortége. Le gouverneur de Morzulabad, dans le temps que j'étois dans cette capitale de la province, entretenoit soixante éléphans, et avoit à sa solde sept mille hommes de cavalerie et quatre mille d'infanterie, toujours campés aux portes de la ville sur les bords du Gange.

La grandeur et la puissance de l'Empereur mogol, se trouve en quelque sorte ramassée dans Dély. Plusieurs rois gentils et tributaires de l'empire, y font leur séjour, et y sont les premiers ministres de l'Empereur. Ils ont à leur disposition, et entretiennent à leurs frais, jusqu'à vingt et trente mille hommes; ce qui les rend trop indépendans, et même redoutables quand ils s'unissent. Les princes du sang ne peuvent point s'absenter de la cour : ils tirent leurs revenus des fiefs que l'Empereur leur donne, à condition qu'ils auront sur pied un certain nombre de troupes. Les visirs, les omrahs ont les mêmes sortes de revenus, et doivent en faire le même usage; mais ils en consument la meilleure partie en fêtes, en chevaux et en domestiques. Dély est une ville sans comparaison plus magnifique pour les équipages, plus vaste pour l'étendue, et plus peuplée que nos plus grandes villes d'Europe. Il sortira de Dély pour la guerre cent mille hommes, sans qu'on s'en aperçoive. Elle est située sur le Gemma, dans une vaste campagne très-fertile; elle est devenue capitale de l'empire depuis que Cha-Gehan abandonna Agra.

Notre compagnie avoit à Dély deux églises, qui

ont été brûlées dans cet incendie. Elles avoient été bâties par les libéralités de l'empereur Gehanguir : ce prince et son successeur étoient fort affectionnés à la religion chrétienne, laquelle, sous leurs règnes, fit des progrès considérables. On conçut alors les plus belles espérances pour l'avenir; mais ces espérances se sont évanouies avec la puissance portugaise dans l'Inde. Deux jésuites portugais qui demeuroient toujours à Dély, ont été assez heureux pour échapper au carnage; ils y cultivoient quelques restes de Chrétiens, au nombre de sept cents. Les hommes en état de porter les armes étoient tous au service de l'Empereur; la plupart ont été tués. L'hôtel d'une dame chrétienne, célèbre par sa piété, et fort estimée de l'Empereur et de la cour, a eu le même sort que nos églises. Que deviendront tant de jeunes veuves et tant de jeunes enfans chrétiens? à quoi ne sont-ils pas exposés? et qu'il est triste que notre pauvreté nous mette hors d'état de leur procurer des secours que je serois à portée de leur faire tenir!

Le dernier trait de sévérité qu'exerça le Roi de Perse à Dély, fut de faire étrangler publiquement les quatre omrahs, auteurs de la sédition, qu'Azefia avoit découverts, et qu'il avoit fait conduire la corde au cou devant le prince, quoiqu'ils fussent ses parens, sans vouloir même demander grâce pour eux, les en jugeant indignes.

Nader-Schah n'ayant plus rien à faire dans l'Indostan, songea à s'en retourner dans ses états. Il régla tout avant son départ, et déclara à Mahadmad-Schah, à quelles conditions il le rétablissoit sur le trône; savoir : 1.° Que les royaumes de Cachemire, de Caboul, de Moultan, et quelques autres pays jusqu'à la rivière d'Atak, seront désormais du domaine des rois de Perse. 2.° Que Mahadmad-Schah payera chaque année à la Perse, durant sa vie, trois

carols de roupies. 3.° Qu'il n'aura que le titre et les honneurs d'Empereur, et qu'Azefia gouvernera l'empire. 4.° Qu'en cas de guerre, l'empire Mogol prêtera du secours au Roi de Perse contre ses ennemis, et qu'à son tour la Perse en usera de même à l'égard de l'empire Mogol. 5.° Qu'il ne sera fourni à Mahadmad-Schah qu'un lak de roupies pour sa dépense annuelle. 6.° Qu'il n'aura auprès de sa personne que les officiers qui lui seront accordés.

Le prince Mogol ayant agréé ces conditions, et remercié Nader-Schah de ses bontés, la couronne lui fut rendue, et il remonta sur le trône. Il avoit demandé auparavant deux choses au Roi de Perse; savoir : que Nader-Schah approuvât la cession qu'il vouloit faire à son fils, des honneurs de l'empire et de la couronne, ou que du moins le prince son fils eût le gouvernement de l'empire à la place d'Azefia; l'une et l'autre demande furent rejetées.

Azefia gouverne l'empire Mogol avec un conseil de vingt-neuf omrahs, tous choisis par Nader-Schah. Les peuples paroissent satisfaits de ce nouveau gouvernement. Ils n'ont jamais assez estimé et aimé leur Empereur, pour donner lieu de craindre qu'il arrive aucune révolution en sa faveur. On espère que, dans quelques années de ce sage gouvernement, Dély deviendra aussi riche et aussi peuplé qu'il a été. Il s'y est fait déjà des fêtes et des réjouissances extraordinaires, à l'occasion du mariage d'un des enfans de Nader-Schah. Ce jeune prince persan a épousé une princesse du sang impérial. Le Roi son père lui a fait présent, pour la dépense de son mariage, de quatre laks de roupies, et a donné quantité d'ornemens à la princesse mogole.

Nader-Schah, chargé des dépouilles de l'empire Mogol, sortit enfin de Dély vers le commencement de juin, avec son armée. On fait monter la valeur de ce qu'il emporta à trois cents carols de roupies

d'argent. On doit être d'autant moins surpris de tant de richesses, que les manufactures et les denrées de l'Indostan y attirent chaque année une grande partie de l'argent de l'Asie et de l'Europe, dont il ne sort plus lorsqu'il y est une fois entré. Les Marattes, nation accoutumée au pillage, avoient grande envie d'enlever un si grand butin; ils ont rôdé quelques jours autour de son armée, mais ils n'ont jamais osé l'attaquer. Sa marche se faisoit avec un ordre admirable : outre que son armée avoit été fortifiée récemment de dix mille cavaliers envoyés par son fils aîné. Ce prince, aussi brave que son père, commandoit une armée de cinquante mille hommes, qui étoit toujours à quatre-vingt lieues de distance. Il avoit aussi divisé ses troupes en deux corps d'armée, pour avoir plus commodément des vivres, pour éviter l'embarras d'une trop grande multitude, pour tenir en respect le pays conquis qu'il laissoit derrière soi, pour suppléer aux pertes qu'il faisoit en divers combats, et pour s'assurer une retraite en cas d'un échec ou d'une déroute. Les deux armées toujours également distantes l'une de l'autre, ont repassé en Perse.

Nader-Schah, avant que de quitter le Candahar, y a fait bâtir en deux endroits deux bonnes forteresses, pour empêcher les Mogols de venir l'inquiéter en Perse, et pour avoir la facilité de retourner chez eux quand la fantaisie lui en prendra. Il fut reçu à Ispahan, de la noblesse et de tous les états du royaume, avec des démonstrations de la plus grande joie.

Venons maintenant à la seconde question que vous m'avez faite, touchant les dames mahométanes. Vous vous ne vous êtes pas trompée, madame; outre le langage et la religion, elles ont des mœurs, des coutumes et des manières d'agir tout à fait différentes des dames indiennes. Il faudroit un volume pour

vous satisfaire sur chacun de ces articles : je me contenterai de vous en donner une idée générale et succincte, telle que me l'ont donnée des habitans de ce pays des mieux instruits de leurs usages.

Les femmes de condition ne paroissent jamais aux yeux du public ; quand elles ont permission de sortir de la maison, elles sont toujours dans des carrosses fermés, ou sur des chameaux, enveloppées d'une cape, ou dans des palanquins ronds et couverts. Des eunuques et des cavaliers armés les accompagnent. Dans la maison même, elles gardent sur la tête un voile d'une gaze fine. Elles ne peuvent le lever qu'en présence de leur époux, de leurs enfans, de leur père, de leur mère et de leurs amies particulières. Leurs habits sont d'étoffes de soie et d'or, et les couvrent entièrement; le corps de l'habit par-devant s'attache jusqu'à la ceinture avec des rubans, au bout desquels est suspendu un gland d'or ou une perle : ils sont étroits vers la ceinture, et plissés pour relever la taille. La jupe qui descend jusqu'au talon, n'est point séparée du corps de l'habit. Elles se servent de souliers plats couverts d'écarlate avec quelques fleurs d'or en broderie : elles les quittent aisément, et toujours lorsqu'elles entrent dans les appartemens qui sont couverts de beaux tapis.

Elles sont coiffées en cheveux d'une manière fort variée : tantôt en pyramides, tantôt en triangle ou en croissant, d'autres fois en rose ou en tulipe, et en d'autres figures de fleurs qu'elles imitent, en assujettissant leurs cheveux sur la tête par le moyen de boucles d'or garnies de diamans. Plus communément, elles divisent leurs cheveux en tresses pendantes sur les épaules : elles y attachent de petites plaques d'or légères et des pierreries. C'est un art que de savoir alors faire certains mouvemens de tête, qui fassent paroître la beauté et le brillant de leur chevelure.

Elles se percent une des narines, et y portent un anneau d'or, où sont enchassés quelques gros diamans. Leurs oreilles sont aussi percées tout autour de plusieurs trous, pour y attacher autant de pierreries en demi-cercle. Leurs colliers, leurs bracelets, leurs bagues sont quelquefois d'un prix inestimable. Leur taille est ordinairement belle, et leur air gracieux. Il y en a qui ont le teint presque blanc, mais pour l'ordinaire il est olivâtre. Celles qui sont curieuses de rehausser leur beauté, se fardent avec de l'eau de safran sauvage : elles font aussi une composition qu'elles appellent *sourma*, qui est extrêmement noire; elles en mettent un trait autour des yeux; elles se peignent le bout des ongles d'un beau rouge qu'elles expriment de la feuille d'un arbrisseau, et elles ont toujours à la main quelque fleur, quelque fruit, ou un petit flacon d'eau de senteur.

Il n'y a de tapisserie dans leurs chambres, que celle sur laquelle on marche : elles sont ornées de grands miroirs, de canapés, et d'enfoncemens dans les murailles en forme de niches, où elles rangent des vases de cristal, d'or et d'argent, pour y conserver leurs parfums, leurs essences, et les petits meubles de leur toilette. L'usage des chaises y est inconnu : il y a pourtant de petits tabourets sur lesquels elles peuvent s'asseoir, mais plus souvent elles s'asseyent sur de riches tapis, jambes croisées; derrière elles, est un grand carreau de brocard sur lequel elles s'appuyent, et à côté un petit coussin qu'elles remuent et changent à leur fantaisie. Quand elles sont plusieurs ensemble, elles forment une espèce de cercle.

Elles se visitent de temps en temps : le plus riche tapis est pour la dame la plus distinguée. De jeunes esclaves sont là pour les éventer et chasser les mouches : on présente du bétel dans des bassins d'or faits exprès; on apporte de la limonade pour

se rafraîchir; on mange des fruits, des confitures, et d'une espèce de gâteau fait avec de la farine de froment, du jus de cannes de sucre, du lait, et de l'eau rose. La collation achevée, on se retire avec les bienséances accoutumées, qui consistent à incliner un peu le corps, à porter en même temps la main sur le cœur et sur la tête, et puis à s'embrasser, et à se dire mutuellement des politesses.

Les femmes mariées à un même homme ne sont pas toutes d'un rang égal : 1.° Un homme de qualité épouse toujours une fille d'une naissance égale à la sienne. Cette femme est la première de toutes; elle s'appelle *begoum*, qui signifie femme sans souci, femme heureuse. 2.° Trois autres femmes, qui sont aussi de quelque naissance, font un second rang. 3.° Le troisième rang est composé d'autant de femmes qu'on veut; ce mariage appelé *neka*, se fait avec moins de cérémonie que les deux précédens. 4.° Pour la quatrième espèce de mariage, il suffit qu'on achète une fille, ou qu'on s'en rende le maître dans la guerre qui se fait assez souvent avec les gentils.

Toutes ces femmes doivent être ou mieux ou moins bien logées, entretenues, chéries et parées, à proportion de leur rang. Mais il est bien difficile que cela se pratique. Rien n'est plus commun que de voir des femmes d'un ordre inférieur, enlever auprès du mari le rang et les droits de la begoum même.

Quand ces femmes remarquent entr'elles des préférences, on ne sauroit dire à quelles jalousies elles se livrent, quels sont leurs chagrins, leurs querelles, leurs divisions, leurs haines : aussi chacune met-elle en usage tout ce qu'elle peut imaginer pour plaire à son époux, et pour l'emporter sur ses rivales. La honte et le désespoir de n'y pouvoir réussir, les fait quelquefois recourir aux prestiges, aux sortiléges, et aux enchantemens diaboliques. D'autres fois elles

s'en prennent à elles-mêmes, et se font mourir par le poison, ou bien elles empoisonnent secrètement leurs rivales. Quelquefois même elles éclatent sans aucun ménagement.

Une begoum, femme d'un nabab, dans une ville de Maduré où j'ai été, voyant que son époux n'avoit de tendresse que pour une géorgienne de ses esclaves, d'une grande beauté, elle en fit de fréquentes plaintes; mais le nabab qui aimoit passionément cette jeune esclave, fit peu de cas des remontrances de la begoum. Cette femme que la jalousie transportoit de fureur, résolut de s'en venger d'une manière aussi étrange qu'elle étoit cruelle. Un jour que le nabab étoit allé à la chasse, elle fit attacher la jeune géorgienne par un de ses eunuques, et lui fit couper les deux mamelles avec un sabre. Le nabab revenant de la chasse, elle lui fit offrir dans un bassin les deux mamelles de l'esclave chérie avec ce compliment: Voilà le présent que vous fait la begoum.

Quoiqu'en général les maris soient maîtres absolus de renvoyer leurs femmes quand il leur plaît, de les châtier, ou même de les tuer pour certaines fautes, il ne faut pas croire qu'ils usent facilement de ce pouvoir envers leur begoum. Les égards dus aux familles illustres de ces begoums les retiennent.

Se marier chez les Mahométans, c'est, à proprement parler, acheter une fille. Un homme qui veut se marier, convient d'une somme qu'il donne, non pas aux parens de la fille, mais à la fille même. Cette somme devient sa dot, et le mari ne peut pas en disposer. Le prétendant, accompagné de ses parens et de ses amis en palanquin ou à cheval, et d'une troupe de joueurs d'instrumens, va aux flambeaux chercher son épouse. Il la rencontre à moitié chemin avec un pareil cortége du côté de la fille, et surtout de beaucoup de femmes, parentes et amies, en palanquins couverts. Lorsqu'ils sont arrivés chez

l'époux, le cazi, prêtre de la loi, ou le moulah son délégué, lit en présence de tout le monde le contrat de mariage. Après cette lecture, il ordonne à une dame apostée derrière la fille, de lui lever le voile de dessus la tête. Le prétendant qui est vis-à-vis, voit sa future épouse pour la première fois. On lui remet le voile, et le cazi demande au prétendant, s'il est content de la fille qu'il vient de voir. L'époux ayant répondu qu'elle lui agrée, toutes les femmes vont avec la jeune mariée se réjouir dans un appartement, où l'on a préparé un magnifique festin, et les hommes vont dans un autre. S'il arrive dans la suite que le mari dégoûté renvoie son épouse, il est obligé de lui donner la somme stipulée dans le contrat de mariage.

Les Mahométans riches et de qualité se font une gloire brutale d'avoir dans leur sérail quantité de femmes, à l'exemple de leur faux prophète. Il y en a qui en ont cinquante, quatre-vingts, cent. Ils se les donnent quelquefois, ou ils les changent pour d'autres. On en amène beaucoup de Circassie, de la Géorgie et de l'Abissinie pour les vendre, et elles coûtent cher.

Les maris ne mangent jamais avec leurs femmes, à la réserve de quelques petites collations qu'ils font ensemble par manière de divertissement. Les enfans qui naissent de la première femme, quoique fort supérieurs aux autres, ne sont pas les seuls héritiers. On les marie fort jeunes. Jusqu'à l'âge de sept ans, ils demeurent dans le sérail entre les mains de leurs gouvernantes. Les filles ont pareillement des gouvernantes, mais elles demeurent jusqu'à leur mariage dans l'appartement de leurs mères.

Dans l'éducation qu'on donne aux jeunes filles, il n'entre ni chant, ni musique, ni instrumens, ni danse. Cela est réservé aux courtisanes. On ne peut comprendre ici qu'une fille puisse danser en pré-

sence des hommes. Les manières d'Europe sur cet article et sur quelques autres, scandalisent fort les dames mahométanes. C'est inutilement qu'on voudroit les justifier; il seroit plutôt à souhaiter qu'elles les ignorassent. On élève les jeunes filles de qualité à marcher avec grâce et posément, à bien se tenir ou droites ou assises, à parler poliment et avec esprit, à coudre, à broder, et à s'habiller avec une certaine élégance. On ne leur enseigne point à écrire, mais seulement à lire, afin qu'elles aient la consolation de lire dans l'alcoran, où elles ne comprennent rien.

Dans les maisons bien réglées, et où l'on se pique de dévotion, toutes les femmes, ainsi que les hommes, savent par cœur les prières en langue arabe. Elles ne manquent point de s'assembler, à certaines heures du jour, dans une salle destinée à la prière; car elles ne vont jamais à la mosquée publique. Avant leur prière, elles se lavent entièrement dans le bain, ou du moins elles se lavent le visage, la bouche, les pieds et les mains jusqu'aux coudes. Elles ont des habits particuliers pour la prière et de couleur blanche. La propreté du lieu, des habits, et de la personne sont des conditions essentielles à la bonne prière, pendant laquelle on ne doit ni cracher ni tousser. Certaines parties de la prière se récitent ensemble et à haute voix : la posture du corps varie; elles sont tantôt droites, tantôt assises ou prosternées sur des tapis; elles lèvent les mains au ciel à certains versets; à d'autres, elles les portent sur la tête, sur les yeux, sur les oreilles, sur la poitrine, sur les genoux; il y a pour tout cela des rubriques qu'on observe scrupuleusement. Rien n'est comparable à la modestie et au recueillement de ces dames quand elles prient.

Pour récompense de leurs vertus, elles espèrent le paradis tel que Mahomet le dépeint à ses Arabes

grossiers et ignorans. Les vieilles et les laides, disoit-il un jour, n'y entreront jamais. Ses disciples surpris lui en demandèrent la raison : c'est, leur répondit-il, parce que les vieilles et les laides deviendront alors jeunes et belles. C'est cette espèce de bon mot qu'elles répètent souvent en riant, et avec une douce confiance d'en éprouver la vérité.

Elles jeûnent rigoureusement pendant une lune chaque année, et alors elles ne mangent ni ne boivent rien de toute la journée : ce n'est que la nuit qu'elles prennent leur réfection. Elles ont une espèce de chapelet composé de cent grains : elles le parcourent, en disant sur chaque grain une des perfections divines ; par exemple, Tout-Puissant, Créateur, miséricordieux, etc. Elles font des promesses et des vœux pour obtenir ce qu'elles désirent. Leurs vœux s'adressent d'ordinaire à quelques saints ou saintes qu'elles reconnoissent dans leur système de religion, et qu'elles supposent déjà habiter les jardins délicieux du paradis. Elles les révèrent et conservent leurs reliques avec repect. Dans leurs invocations, soit à Dieu, soit aux saints et aux saintes, elles tournent toujours le visage du côté de la Mecque. Elles ne sont point dans l'usage d'avoir des figures ou des images de ces saints ou saintes ; cependant elles voient volontiers l'image de la sainte Vierge : elles lui font d'abord la révérence, elles l'appellent *Bibi-Miriam ;* dame Marie très-chaste, qui a eu JÉSUS pour fils, et elles racontent en son honneur une infinité d'histoires apocryphes.

Quand les femmes ont perdu leur mari, elles sont entretenues par le fils aîné du défunt, dans des appartemens séparés, qu'on nomme le vieux sérail. Elles passent le reste de leurs jours dans une triste viduité ; plus pour elles, ni de parfums, ni d'ornemens, ni de jeux ou d'amusemens, comme elles en avoient auparavant pour se distraire et pour se

divertir. Le soin même du ménage n'est plus de leur ressort. Elles peuvent pourtant se remarier à d'autres avec le consentement du fils aîné de la famille, au pouvoir duquel elles sont.

Sur ce que vous me demandez en dernier lieu, Madame, si, sachant la langue mahométane, je convertis à la foi bien des disciples de Mahomet, permettez-moi de vous répondre que cette question est plus délicate que vous ne croyez. Tout ce que je puis vous dire, c'est que les Mahométans de l'Indostan ne sont ni si méprisans, ni si fiers, ni si ennemis du nom chrétien que les Turcs, et que Dieu a partout ses élus. Je finis cette lettre, qui n'est peut-être que trop longue, en me recommandant à vos ferventes prières, et en vous renouvelant les assurances de la respectueuse reconnoissance avec laquelle je suis, etc.

MÉMOIRES

Sur les dernières années du règne de Thamas-Koulikan, et sur sa mort tragique, dont le récit est contenu dans une lettre du frère Bazin, de la compagnie de Jésus, au père Roger, procureur-général des missions du Levant.

Nous attendions depuis long-temps cette intéressante relation. Thamas-Koulikan a fait assez de bruit dans le monde, pour que dans les pays même les plus éloignés de la Perse, on soit curieux de savoir jusqu'aux moindres particularités de sa vie. Presque tous les auteurs qui en ont parlé, ne nous ont appris que le bonheur de ses entreprises, la rapidité de ses conquêtes et l'étendue de son empire. Les mémoires que nous donnons, contiennent le détail de ses

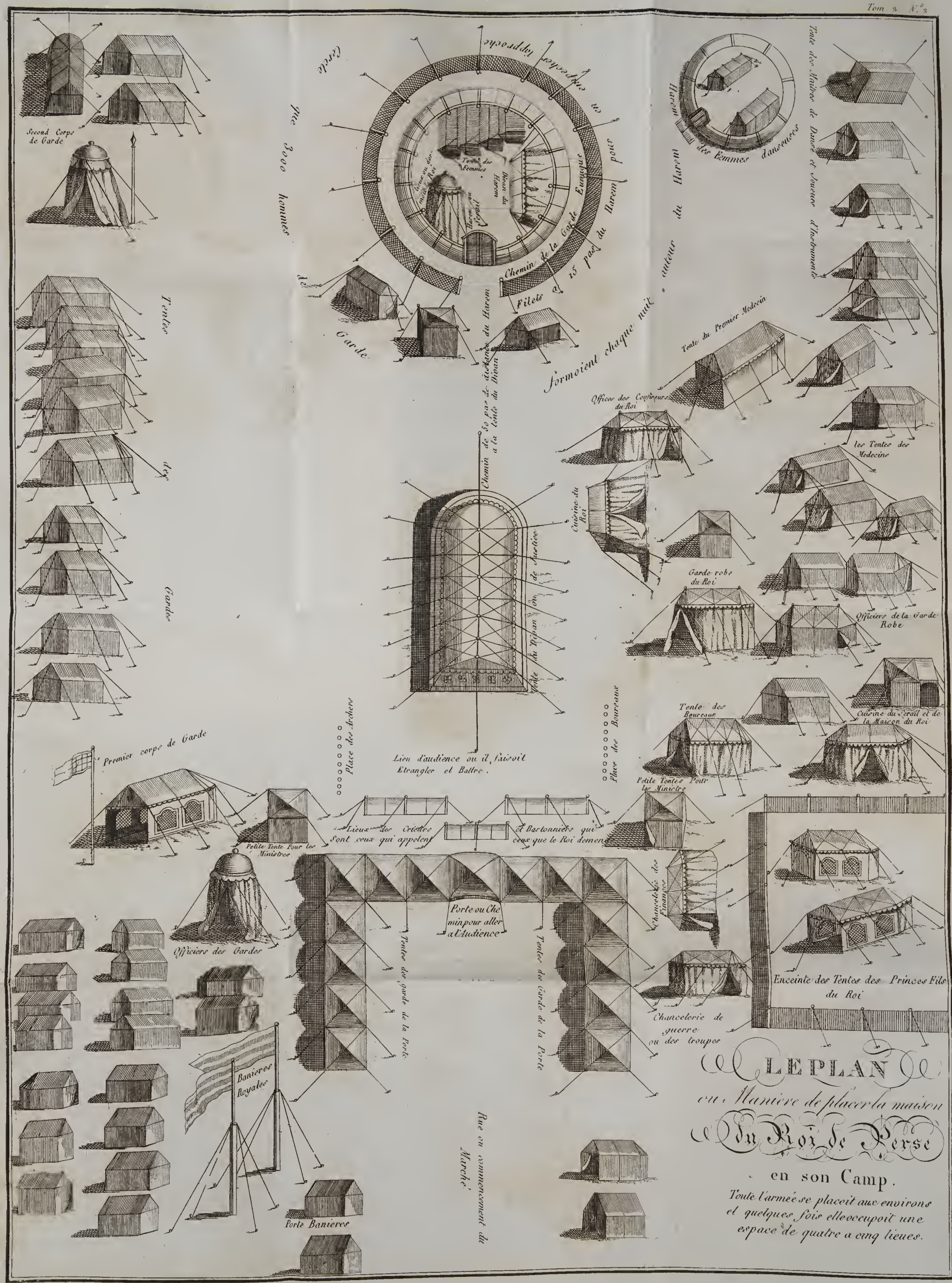

A. Portier Sculp.

actions particulières ; on voit dans presque toutes un caractère ambitieux et emporté, avare et inquiet, féroce et sanguinaire. S'il eut plusieurs des qualités qui font les conquérans, il les altéra par des excès qui ne se trouvent pas même dans tous les usurpateurs ; cette relation nous le peint comme un monstre de nature, qui en faisant honneur au génie par la grandeur de ses projets et la bravoure de ses exploits, a déshonoré l'humanité par une avarice sans bornes, et une cruauté sans exemple.

Le frère Bazin, auteur de ces mémoires, l'accompagna dans toutes ses courses depuis 1741, jusqu'en 1747, et fut son premier médecin : il a vu presque toutes les actions qu'il raconte. On a fait dans le style quelques changemens nécessaires ; mais les faits sont restés les mêmes, et aucune des circonstances n'a été altérée.

MON RÉVÉREND PÈRE,

D'autres avant moi vous ont instruit des révolutions dont la Perse est le théâtre depuis près de trente ans. Je ne ferai qu'en rappeler ici les principales époques, pour mettre plus de suite dans les mémoires que vous me demandez sur les dernières années du célèbre Schah-Nadir, connu en France sous le nom de Thamas-Koulikan.

Vous me marquez qu'en Europe, et surtout en France, on a toujours parlé diversement de son origine et de ses premières occupations. Je ne puis vous en instruire que d'après les rapports qui m'en ont été faits ; car je n'ai commencé à le suivre qu'à la fin de 1741. Voici ce que j'en ai appris de quelques soldats avec qui j'ai fait voyage après sa mort. Ces soldats étoient ses compatriotes, ils avoient été ses compagnons de guerre, ou plutôt de brigan-

dage ; ils s'étoient attachés à sa fortune, et l'avoient fidèlement servi pendant tout son règne.

Schah-Nadir, me dirent-ils, étoit de la nation des Atichars, que Schah-Abas, un des plus grands rois qui soient montés sur le trône de Perse, avoit anciennement transportés dans le Korassan. Kharrah, village de cette province, situé dans les montagnes de Kalat, fut le lieu de sa naissance. Son père, Iman-Kouli, étoit chamelier, c'est-à-dire, qu'il avoit des chameaux, et que son métier étoit de transporter des marchandises, et de conduire des caravanes. Le fils se nomma Nadir-Kouli, jusqu'au moment où Schah-Thamas son prédécesseur, en reconnoissance des services signalés qu'il en avoit reçus, lui fit l'honneur de lui donner son nom, et voulut qu'il s'appelât Thamas-Koulikan.

Lorsque Nadir-Kouli fut un peu grand, il quitta la maison paternelle, et se mit au service du chef de sa nation. Celui-ci étoit un homme de guerre, et sous lui Nadir-Kouli sut bientôt mieux arrêter et dépouiller les caravanes, que son père ne savoit les escorter et les conduire. Devenu riche, il voulut se rendre indépendant; il le devint en effet. Une troupe de brigands se rassembla sous ses ordres; la hardiesse du chef, son intrépidité, et surtout son bonheur, lui donnèrent un ascendant et une supériorité sous laquelle tout plia.

L'ambition avoit commencé sa fortune, la férocité l'établit. Il se déclara le rival du chef sous lequel il avoit d'abord combattu. Il l'attaqua, le défit, se saisit de sa personne, et loin de respecter dans lui les droits de la reconnoissance, il ne respecta pas même ceux de l'humanité; son premier maître fut sa première victime; il le fit écorcher sous ses yeux. Un de ses gens avoit transgressé un de ses ordres, il le fit lier avec une grosse corde par le milieu du corps; on perça ensuite une muraille, et de l'autre côté,

côté, il fit atteler un bœuf aux deux bouts de la corde ; l'animal pressé par l'aiguillon faisoit des efforts extraordinaires, il tiroit avec une peine extrême ; mais plus ses progrès étoient retardés par l'obstacle qu'il avoit à vaincre, et plus ils prolongeoient le supplice du malheureux, qui passa enfin disloqué et entièrement brisé, par l'ouverture étroite qu'on avoit faite au mur, et souffrit mille morts avant que de finir ses déplorables jours par celle à laquelle il étoit condamné. Je ne rapporte point d'autres cruautés, dont le seul souvenir me fait horreur. C'est par ces traits que le héros persan s'annonça, et ces sanglantes exécutions ne furent que l'essai de celles qui ont terni la gloire de son règne. Voyons par quels degrés il parvint jusqu'au trône.

En 1722, les Aghuans vinrent mettre le siége devant Ispahan ; ils détrônèrent le roi Schah-Hussein, et couronnèrent leur chef Aszraff. L'empereur ottoman crut cette occasion favorable au dessein qu'il avoit d'étendre sa domination dans la Perse. Mais toutes ses entreprises furent malheureuses ; il fut contraint d'envoyer un ambassadeur, de demander la paix, et de reconnoître l'usurpateur.

Thamas, fils de Hussein, vouloit cependant soutenir les droits de sa naissance : il faisoit de temps en temps de foibles tentatives. Peu de seigneurs lui étoient restés fidèles ; il n'avoit qu'un petit nombre de partisans attachés à sa fortune ; ceux-ci même, dégoûtés d'un service pénible et dangereux, commençoient à l'abandonner, et auroient fini peut-être par le trahir. C'est dans ces circonstances que Koulikan parut ; il vint s'offrir à Thamas avec cinq ou six cents hommes déterminés à tout entreprendre pour le mettre sur le trône. Ce secours inespéré fit renaître l'espérance dans le cœur de ce prince ; il accepta l'offre, et engagea sa reconnoissance. La

petite troupe commença par de légères escarmouches, dans lesquelles elle eut toujours de l'avantage. Ces premiers succès inspirèrent la confiance nécessaire pour de plus grandes entreprises ; le courage et l'activité de Koulikan les rendit heureuses. Il fit proclamer Schah-Thamas, roi de Perse ; ce prince le déclara généralissime de ses armées ; il lui donna même son nom de Thamas, qu'il joignit à celui de Koulikan.

Revêtu de cette nouvelle dignité, Thamas-Koulikan ne pensa plus qu'à la soutenir par de grands exploits ; dès-lors il déclara la guerre aux Aghuans, aux Turcs, et aux Moscovites. Dans le seul hiver de 1730, il enleva aux Aghuans, Casbin, Cachan, Ispahan, et beaucoup d'autres villes importantes. Au printemps, les Turcs furent obligés de lui céder Hamadan, Ardebil, Tauris ; et il fit redemander aux Moscovites la province de Guilan, et tout ce qui étoit du domaine des Persans. La réputation de ses exploits avoit de jour en jour augmenté son armée ; il la divisa. Schah-Thamas, à la tête de cent mille hommes, marcha contre les Turcs ; et Thamas-Koulikan alla, avec soixante mille, forcer les Aghuans dans le Korassan.

Schah-Thamas perdit, en 1731, contre les Turcs, une bataille qui répandit la consternation dans la Perse. On ne parloit que de paix, et on n'osoit la conclure dans l'absence ou sans l'avis de Thamas-Koulikan ; il y consentit, parce qu'il vouloit finir son expédition contre les Aghuans. Il la poussa avec une vivacité qui avança le succès. Les Moscovites furent contraints de lui céder le Guilan. A son retour, il trouva Schah-Thamas plongé dans les délices, et jouissant des douceurs d'une paix dont il auroit dû ne chercher qu'à réparer la honte. Indigné de cette mollesse, il chassa ce prince efféminé du trône où il l'avoit placé ; il le relégua à Maschet, le

fit garder à vue, et fit proclamer roi un des enfans de ce monarque, âgé de quatre à cinq mois, sous le nom de Schah-Abas III.

Alors dépositaire de toute l'autorité, Thamas-Koulikan marcha contre les Turcs; rien ne lui résista jusqu'à Déelbchir. Cependant le cours de ses conquêtes fut suspendu pendant quelque temps par la perte d'une grande bataille auprès de Bagdad. La Perse le crut accablé; ses ennemis secrets en triomphoient; mais une nouvelle armée de vingt mille hommes se rassembla sous ses ordres près de Hamadan. Avec cette poignée d'hommes, il se montra plus terrible que jamais à l'empire ottoman, et en intimida les armées innombrables jusqu'à les réduire à lui demander la paix. Thamas-Koulikan ne crut pas devoir perdre, à la signature des articles, un temps qu'il destinoit à de nouvelles victoires: cet intervalle lui suffit pour soumettre les Lesghis rebelles.

A son retour, il trouva que ces propositions de paix n'avoient été de la part des Turcs, qu'un artifice pour l'éloigner, et qu'ils avoient profité de son absence pour augmenter leur armée. Quelque inférieur qu'il fût en nombre, il alla les chercher, il osa les attaquer, et les défit près d'Erivan. Leur général Abdoullah-Bacha périt avec trente mille hommes qui restèrent sur le champ de bataille. Cette victoire lui valut Ganja, Teflis, Erivan. Tout l'ancien domaine des Perses étoit conquis: Thamas-Koulikan pensa bientôt à s'en rendre le maître; mais il ne vouloit point passer pour usurpateur. Les états du royaume furent convoqués à Mougham-Tchouls; les grands, au nombre de quinze mille, lui déférèrent l'autorité souveraine, et le proclamèrent roi. Il en vouloit le pouvoir, il en refusa le titre, et se fit nommer Velim-Hamet, c'est-à-dire, *Distributeur des grâces*. C'est pour se faire recon-

noître en cette qualité, qu'il envoya deux ambassades, l'une à Constantinople, l'autre à Moscou.

Maître absolu de la Perse, il alla droit à Ispahan. Il ne s'y reposa que quarante jours. Vers la fin de décembre 1736, il en partit pour aller faire le siége de Candahar, la plus forte des places de l'Asie, et le dernier retranchement des Aghuans: ils y avoient renfermé toutes les richesses de la Perse, l'or, les pierreries et les joyaux de la couronne. A peine fut-il éloigné d'Ispahan de quatre journées, qu'il trouva les Aghuans en ordre de bataille sur le bord d'une très-large rivière. On regardoit ce poste comme l'écueil de sa gloire et le terme de son bonheur. Il passa cette rivière à la vue des ennemis, les chassa devant lui; et au mois de mars 1737, après un siége de treize mois, il emporta Candahar, où il fit un butin immense. Hussein-Kan, commandant de la ville, obtint sa grâce par l'entremise de sa sœur, qui étoit dans le sérail du conquérant. Presque tous les Aghuans passèrent à son service, et devinrent ses troupes les plus intrépides et les plus fidèles.

Dans ces circonstances, arriva un ambassadeur de Constantinople, pour traiter de la paix. Velim-Hamet, qui étoit occupé d'un projet plus vaste, fit des demandes très-dures, qu'il savoit bien que la Porte n'accorderoit pas sitôt. Il vouloit gagner du temps. Un de ses kans fut chargé de la négociation: pour lui, sorti de Candahar, il marcha seize journées, mit le siége devant Kabul, sur les terres du Mogol, et s'en rendit le maître en huit jours. L'alarme se répandit dans l'Inde; l'Empereur lui fit demander quelles étoient ses prétentions. Velim-Hamet, qui portoit alors le nom de Schah-Nadir, répondit froidement que son dessein étoit d'aller le saluer à Diassabat, lieu de sa résidence; que si cette visite lui étoit importune, il pouvoit s'en épargner le

risque, en lui envoyant une année de ses revenus. Il n'attendit pas la réponse ; mais continua sa marche vers Dély, et se vit à deux journées de cette capitale au mois de février 1739, à la tête de soixante mille hommes de cavalerie. Selon la coutume des Perses, il n'avoit point d'infanterie dans son armée. Mahadmad-Schah, empereur Mogol, lui opposa une armée de plus de quatorze cent mille hommes. Schah-Nadir ne voulut pas risquer une bataille où il auroit été écrasé par le nombre. Il trouva le secret d'affamer cette armée innombrable, et de la détruire sans la combattre. Mahadmad fut contraint de se soumettre. Le vainqueur se fit proclamer roi sur le trône des Mogols ; tous les trésors de cet empire furent remis entre ses mains : il rendit ensuite à Mahadmad sa couronne, mais à condition qu'il seroit son tributaire. On ne savoit en Perse ce qu'étoit devenu Schah-Nadir, lorsqu'en 1740, on le vit paroître avec des richesses prodigieuses, qui furent évaluées trois cents carols de roupies d'argent, c'est-à-dire, plus de cinq milliards deux cent cinquante millions de notre monnoie. Une fortune si brillante ne suffisoit pas à l'avidité de cette âme ambitieuse et guerrière ; il tourna ses armes victorieuses contre les montagnards qui vivoient dans ses états ; il attaqua les Turcs, et commença ce plan de gouvernement que je vais vous détailler.

En 1741, j'étois à Derbent, ancienne ville située sur les bords de la mer Caspienne, lorsqu'il y arriva couvert de gloire, et chargé de toutes les richesses de l'Inde ; c'est là que je l'ai vu pour la première fois. Son armée augmentée de beaucoup dans ses routes et dans ses expéditions différentes, étoit alors de 150,000 hommes ; elle étoit composée de troupes indiennes, de Tartares-Usbecks, et d'Aghuans ; il avoit peu de Persans avec lui ; il savoit que les peuples naturellement attachés à leurs souverains,

ne suivent qu'à regret un usurpateur, et qu'ils ont pour le trahir l'exemple que lui-même leur a donné.

Il vouloit alors attaquer les Lesghis, peuple épars dans les montagnes, et par-là difficile à dompter. Il fit de Derbent sa place d'armes. Ce corps formidable de nations réunies sous ses étendards, jeta partout l'épouvante. Ces montagnards effrayés, ne pensèrent d'abord qu'à se soumettre; mais comme ils virent qu'après leur soumission, on les exiloit dans le Korassan, qu'ils étoient dépouillés de tous leurs biens, et que leurs familles immolées aux premiers soupçons du vainqueur, perdoient dans les supplices les restes d'une vie épuisée par les travaux, ils prirent le parti qu'inspire le désespoir. Ces peuples, accoutumés au pillage, sont presque tous soldats; ils savent employer avec adresse les armes à feu, et entendent très-bien la petite guerre. Ils placèrent sur le haut de leurs rochers les plus inaccessibles, leurs femmes, leurs enfans et leurs richesses. Ils commencèrent à faire des escarmouches, à dresser des embuscades, à enlever des convois; une nuit même ils osèrent attaquer le quartier du Roi. Ce prince surpris, fut obligé de faire retraite; toute son armée se retira en désordre, et les vainqueurs firent un butin considérable. Après cet échec, il revint à Derbent pour y faire la revue de ses troupes. Outré de l'affront qu'il venoit de recevoir, il se livra aux transports les plus violens, et, dans sa fureur, il fit égorger plusieurs de ses officiers et de ses soldats.

Il chercha ensuite des endroits plus praticables pour attaquer ces brigands avec avantage; mais cette tentative ne fut pas plus heureuse: il y perdit beaucoup d'hommes et de chevaux, sans faire le moindre tort à ses ennemis. Ceux-ci, toujours en mouvement, le fatiguoient sans cesse par des excursions qui gênoient son armée et l'affoiblissoient. Pour les arrêter, il fit construire à l'entrée de leurs défilés

une forteresse qu'il nomma *Carascon*, c'est-à-dire, ruine de la Perse. Les montagnards ne furent point réprimés, et malgré sa fierté, il se vit contraint à leur proposer un accommodement qu'ils acceptèrent.

Son frère Ibrahim-Kam avoit été tué dans le pays de Chakila; il partit aussitôt dans le dessein de le venger; mais il trouva des montagnes et des défilés impraticables. Il pilla le plat pays, et brûla tous les villages qui étoient dans la plaine : son armée y séjourna une année entière, et y laissa des ravages pour plus d'un siècle. Fatigué de tant de marches et de combats inutiles, il vint camper devant Bardes.

C'est dans cette campagne qu'il fit une action bien cruelle, et qui suffiroit seule pour le rendre l'exécration de la postérité. Il courut un risque extrême à l'attaque d'un défilé; les balles siffloient autour de lui de toutes parts. Un officier accourut, et pour le garantir se plaça un peu au-dessus, du côté où le risque paroissoit plus grand. De retour à sa tente, Thamas le fit appeler; l'officier y courut dans l'espoir d'une récompense digne de l'action, et proportionnée au service. Pourquoi, lui dit le prince, vous êtes-vous placé devant moi? Pour sauver votre vie, répondit l'officier, aux périls de la mienne. Hé quoi, me prends-tu pour un homme sans cœur, lui dit le monarque irrité? qu'on l'étrangle. La sentence fut exécutée dans le moment, et la générosité punie comme une lâcheté ou une trahison.

Après avoir passé le Kur, qui est un grand fleuve, nous traversâmes un désert qui nous conduisit auprès de Ganja. Nous laissâmes cette ville sur la droite, et nous arrivâmes au pied des montagnes que les Arméniens appellent *Sekhnac*. Le Roi fit passer sa grande armée par tous les défilés de ces hautes et affreuses montagnes, pour se rendre au lac de Goguetséhay, qui veut dire *rivière bleue*. Les pâturages y sont abondans. Il vouloit y séjourner

quelques mois pour remettre sa cavalerie en état. Le chemin étoit dur et difficile, mais le plus court; le Roi s'étoit assuré des chefs des montagnards; ils lui servoient comme d'ôtages. Nous mîmes dix jours à passer ces gorges, et quoique ce fût au mois de juin, nous eûmes souvent à essuyer des neiges abondantes et des pluies très-froides. On jetoit sur les rivières les plus profondes de petits ponts faits à la hâte, sur lesquels toute l'armée passoit avec tant de désordre, qu'un grand nombre de soldats étoient précipités dans le fleuve par ceux qui les suivoient en foule et sans ordre.

Enfin nous arrivâmes à Goguetséhay au commencement de juillet 1743. Notre séjour y fut de quatre mois. C'est là qu'à la tête de cent mille hommes, il fit célébrer les mariages de son petit-fils Charok-Mirka, de Nazarolla-Mirza, et d'Isman-Kouli-Mirza, ses propres fils. Les préparatifs s'étoient faits à Ispahan. Il avoit ordonné à tous les danseurs et joueurs d'instrumens qui étoient dans cette capitale, de se rendre dans son camp; il en avoit fait venir beaucoup de suif et d'huile pour des illuminations; mais elles ne se firent pas; le suif et l'huile furent vendus aux vivandiers de l'armée, et il en tira une somme considérable. Ce n'est là que la moindre de ses exactions. Il disoit que, dans tout son royaume, il vouloit réduire cinq familles à une seule marmite, c'est-à-dire, les rendre si pauvres qu'elles seroient obligées de se la prêter successivement l'une à l'autre. Il tint bien sa parole dans la suite.

Reza-Kouli-Mirza, son fils aîné, n'assista point au mariage de son neveu, ni à celui de ses frères. Son père l'avoit soupçonné d'avoir aposté un assassin pour attenter à sa vie. Le prince s'étoit venu livrer lui-même entre ses mains avec cette confiance et cette sécurité que l'innocence donne; mais au tribunal d'un usurpateur, le soupçon vaut la preuve.

Le fils eut beau nier le parricide qu'on lui imputoit, la défiance avoit prononcé l'arrêt, la fureur l'exécuta; il fit crever les yeux à ce prince infortuné. Plusieurs grands du royaume, témoins de l'exécution, restèrent dans ce silence d'étonnement et d'horreur que produisent les événemens barbares et inattendus; il leur fit un crime à leur tour de ne s'être pas offerts au supplice à la place de son fils, et il en fit étrangler cinquante le même jour en sa présence. Cette horrible scène se passa à Ayran-Carab.

Malgré toutes ces cruautés, la Perse étoit assez tranquille. Les grands chemins étoient ouverts, et le commerce se faisoit avec sûreté d'une ville à l'autre; les marchands étrangers étoient encore plus ménagés que les autres. Il avoit établi en quelques endroits des postes royales, mais elles n'étoient que pour lui, et le public en souffroit. Il est rare qu'en Perse on voyage à cheval avec sûreté. Si par hasard on est rencontré sur la route par un courrier du Roi ou par ceux de quelques grands seigneurs, dont le cheval soit usé ou fatigué; ces courriers, s'ils ont la force en main, démontent avec violence le cavalier qu'ils trouvent, et prennent son cheval en échange du leur. C'est pour éviter cet accident que presque tous les riches marchands n'ont en caravane qu'un âne pour leur monture.

Les richesses immenses que Thamas-Koulikan avoit enlevées au Mogol furent d'abord déposées à Maschet et à Casbin; deux ans après, il résolut de les mettre dans une forteresse inaccessible ou imprenable. Il choisit Kalat; c'est une double chaîne de montagnes escarpées, de quinze à seize lieues de longueur, qui, en s'éloignant par le centre et en se rapprochant par les extrémités, forment une espèce d'ovale. Vers le milieu, on trouve une plaine assez fertile; mais l'air y est mal-sain. Il n'y a que deux chemins un peu praticables pour pénétrer dans cette

gorge; on les appelle les deux portes de Kalat. C'est là qu'il fit transporter ses trésors. Dès ce moment, ce séjour qui n'inspire que de l'horreur, lui parut un lieu de délices, et l'endroit le plus charmant de son royaume. Je n'ai jamais su à quoi ce trésor pouvoit monter; mais je sais qu'à sa mort, tout l'or et tout l'argent monnoyés furent apportés à Maschet, dans des coffres dont deux faisoient la charge d'un chameau ou d'un bon mulet. Je les ai vus entassés dans la place publique; ils formoient une espèce de montagne aussi haute que la maison royale de Maschet.

Tandis que nous étions campés à Goguetséhay, on apprit que Takhi-Kan, gouverneur du Farsistan, avoit levé à Schiras l'étendard de la révolte. La défiance du Roi en fut cause, et arma contre lui un de ses plus braves et de ses plus fidèles sujets. C'étoit un grand seigneur, et dont la famille, une des plus anciennes qui fût dans le royaume, y tenoit un rang très-distingué. Thamas-Koulikan, qui l'avoit fait gouverneur de tous les pays qui s'étendent jusqu'au golfe Persique, craignit de l'avoir fait trop puissant. Il ordonna à un officier de l'arrêter sans éclat, et afin de le mieux tromper, il lui envoya un ordre secret à lui-même d'arrêter cet officier. Ils se cherchèrent tous deux, et au moment de l'exécution des ordres, se montrèrent la commission réciproque qu'ils avoient l'un contre l'autre. Takhi-Kan connoissoit le caractère du Roi; il se crut perdu, prit conseil de son désespoir, assembla une armée considérable, et résolut de vendre au moins chèrement sa liberté et sa vie. La révolte dura peu; Schiras fut investi, on prit en peu de temps la ville et le rebelle. Il fut conduit à Ispahan avec toute sa famille; on le fit eunuque, on lui arracha un œil, et on ne lui laissa l'autre que pour qu'il eût la douleur de voir déshonorer ses femmes et égorger ses enfans. On le

conduisit ensuite au Roi, qui lui demanda pourquoi il s'étoit révolté, et qui lui avoit fourni de l'argent pour lever et entretenir tant de troupes : Prince, lui répondit ce malheureux qui n'avoit plus d'autre espoir que la mort, la cause de ma révolte est dans les ordres donnés pour m'arrêter ; pour la soutenir, j'ai enlevé par force aux marchands et aux personnes riches l'argent qui m'étoit nécessaire, et je ne l'ai fait qu'à votre exemple. Le Roi fut frappé de la réponse ; il affecta de n'en paroître point offensé ; et pour le consoler en quelque sorte des rigueurs exercées contre lui, il l'envoya en qualité de vice-roi dans cette partie des Indes que l'empereur du Mogol lui avoit cédée.

Une autre révolte succéda bientôt à celle-ci. Les mécontens de la province de Chirvan s'unirent aux principaux chefs des Lesghis; ils écrivirent au Grand-Seigneur, et le prièrent de leur envoyer un jeune homme appelé Sem-Mirza, qui s'étoit retiré à Constantinople pendant les derniers troubles de Perse. Il se disoit fils de Schah-Hussein, et en cette qualité, légitime héritier du royaume. Le Grand-Seigneur l'accorda : il arriva en Perse, escorté d'un corps de troupes ottomanes qui se joignirent à celles des rebelles. Toute la Perse étoit attentive; et, dans l'espérance d'une révolution, elle voyoit avec plaisir un prince du sang de ses rois opposé à l'usurpateur de leur trône. Thamas-Koulikan fit marcher contre lui Charok-Mirza, son petit-fils, avec ses plus habiles généraux. Les deux armées se rencontrèrent : celle du prétendant fut défaite après un sanglant combat; il tomba lui-même entre les mains du vainqueur qui, par l'ordre de son grand-père, lui fit arracher un œil, couper le nez et les oreilles, et dans cet état le renvoya sur les terres des Turcs. Sa vengeance se tourna bientôt contre eux.

Nous décampâmes de Goguetséhay au mois de

septembre 1744; l'armée s'approcha des frontières de Turquie; de gros détachemens furent envoyés jusqu'à Bagdad et à Mossul. Cette dernière ville fut assiégée. Je n'étois point à l'armée pendant cette campagne; j'ai appris par les nouvelles publiques que Thamas-Koulikan gagna une grande bataille, la quatrième et la dernière qu'il fait livrée aux Turcs. Tant de victoires avoient rendu son nom redoutable en Turquie; et à Constantinople le peuple ne l'appeloit que le *Tapouskan*, c'est-à-dire, *le Prince à massue*. Mais s'il étoit craint des étrangers, il n'étoit pas moins détesté par ses sujets. Les contributions exorbitantes qu'il exigeoit, et surtout la rigueur barbare avec laquelle il les faisoit lever, avoient réduit les peuples à la dernière misère. Ses officiers augmentoient le malheur public par leurs exactions particulières.

Cependant, vainqueur des Turcs et des rebelles, il vint passer une partie de l'hiver à Ispahan. Il en partit ensuite pour aller visiter son Kalat, et y déposer de nouvelles sommes. De là il se rendit à Maschet, où il séjourna jusqu'au printemps. Il alla passer cette saison et une partie de l'été dans les environs de Zangan, Sultania et Sakhou-Boulak, où les pâturages sont abondans; puis au commencement de décembre, il prit la route de Kachan, et revint à Ispahan. Il y resta quarante-cinq jours, pendant lesquels tout ce qu'on peut imaginer d'injustices et de cruautés fut commis par ses ordres, ou sans aucune punition de sa part. Son armée, répandue dans la ville et dans les campagnes voisines, porta le désastre partout. On voyoit les soldats furieux courir dans les chemins et dans les rues, conduisant par pelotons et à grands coups, tantôt vingt, tantôt trente malheureux qui n'avoient pu satisfaire leur avidité; on n'entendoit partout que des cris aigus et perçans qui exprimoient la consternation ou le désespoir. Si

quelqu'un fuyoit de sa maison, celle du voisin étoit pillée; si un village désertoit, on faisoit payer la ville dont il dépendoit; tout étoit dans la confusion et dans les alarmes : une ville prise d'assaut et abandonnée à la fureur du soldat vainqueur, ne voit pas de scènes plus horribles que celles dont Ispahan fut le théâtre pendant le séjour de l'usurpateur. Ses inquiétudes augmentoient avec ses cruautés; chaque jour étoit le dernier de quelque famille; je ne sortois point du palais que je ne trouvasse vingt-cinq ou trente cadavres d'hommes étranglés par son ordre ou assommés par ses soldats.

Il voulut, avant son départ, se faire rendre un compte exact de tous les meubles précieux de son palais. Un tapis qui servoit d'ornement au trône, avoit disparu depuis environ trois ans; le soupçon tomba d'abord sur le gardien des joyaux de la couronne. L'accusé nia le fait, et après une rude bastonnade il déclara que son prédécesseur avoit vendu le tapis : et à qui, reprit Thamas? qui seroit assez hardi pour acheter les meubles de mon palais? L'accusé demanda du temps pour faire ses perquisitions; il revint peu de jours après, et dénonça comme acheteurs huit marchands, dont deux étoient Indiens, deux Arméniens, et quatre Juifs. Ils furent arrêtés, et après quelques interrogations, on leur arracha un œil : ils furent ensuite attachés tous les huit par le cou à une même chaîne. Le lendemain matin on alluma, par ordre de Thamas, un grand feu, où ils furent jetés tous ensemble et enchaînés comme ils étoient. Tous les spectateurs et les bourreaux eux-mêmes étoient effrayés de cette barbare exécution; c'est la première de cette nature qu'il eût ordonnée. Malgré toutes ses recherches et tous les tourmens qu'il employa, l'auteur du vol resta inconnu.

C'est dans ce temps-là, c'est-à-dire, à la fin de 1746, que je fus élevé à la dignité de son premier

médecin ; ce que je marque non pour mêler le récit de mes aventures à celui des siennes, mais pour vous faire voir que je suis en état de vous rendre un compte fidèle de ses dernières actions, puisqu'en qualité de premier médecin, j'étois obligé de le suivre partout, et que quand il fut massacré, ma tente étoit voisine de la sienne.

Thamas-Koulikan, déjà plus que sexagénaire, avoit depuis deux ans une santé fort altérée. Il étoit d'un tempérament fort et robuste; mais les fatigues continuelles de tant de campagnes et de tant de marches pénibles, l'avoient beaucoup affoibli. Il se trouvoit plus mal à certains temps, et il appréhendoit quelque maladie sérieuse. Les médecins persans n'avoient point sa confiance, et je puis bien dire qu'ils ne la méritoient pas. Comme il avoit souvent entendu vanter la science des médecins européens, il chargea M. Pierson, résident de la compagnie du commerce d'Angleterre, de lui en faire venir un ou deux, à qui il assuroit de grands avantages. Le résident promit, quoique la chose lui parût difficile; mais Thamas vouloit la voir exécutée, et il en demandoit sans cesse des nouvelles à M. Pierson. J'étois alors à Ispahan. Depuis mon arrivée en Perse, je m'étois mêlé de médecine; j'en avois étudié les principes, et j'étois assez en état de suivre une maladie ordinaire. Dieu bénissoit mes soins et mes remèdes. J'eus le bonheur de réussir. Quelques cures un peu singulières m'avoient acquis de la réputation, et des seigneurs que j'avois guéris vouloient, il a quatre ans, que je me misse sur les rangs pour être médecin du Roi. Je le refusai constamment.

M. le résident, assez embarrassé de la parole qu'il avoit donnée, jeta les yeux sur moi. Il fit valoir au père supérieur les avantages que la mission pourroit retirer de cet événement, et la facilité que me donneroit cet emploi, de servir utilement la religion dans

un pays où elle est sans cesse exposée à des insultes et à des persécutions. L'affaire se conclut comme il le souhaitoit ; et je fus présenté au Roi. Ce prince me fit beaucoup de questions : il parut content de mes réponses ; nous convînmes que je le verrois le lendemain en particulier. Il voulut que je demeurasse dans son palais, tant pour examiner à fond sa maladie, que pour en consulter avec les médecins persans. Il commanda qu'on me donnât cinquante tomans, un cheval, deux mulets de son écurie, et quelques domestiques ; le toman vaut 60 liv. de notre monnaie.

La maladie de Thamas-Koulikan étoit une hydropisie commencée : il avoit des vomissemens fréquens ; et une heure après ses repas, il rendoit tout ce qu'il avoit pris. Ces accidens étoient accompagnés de beaucoup d'autres : grande constipation, opilation du foie, sécheresse de bouche, etc. Dès que je connus son mal, il vouloit que j'entreprisse sa guérison ; mais l'affaire étoit délicate ; j'avois besoin de temps pour préparer les remèdes ; nous étions dans le fort de l'hiver : je lui demandai deux mois de délai que je croyois nécessaires, et à la fin desquels nous nous trouverions dans une saison plus douce. Il m'accorda vingt-cinq ou trente jours.

Dans cet intervalle, il sortit d'Ispahan, et marcha droit à Fars. Pendant toute sa route, il exerça des cruautés inouies. Il savoit que le fameux Schah-Abas, un de ses prédécesseurs, fort adroit à la chasse, avoit autrefois fait transporter dans quelques villes les têtes des animaux qu'il avoit tués, et qu'il en avoit fait des espèces de pyramides ; il voulut faire à son tour un monument pareil, non pas de têtes d'animaux, mais de têtes d'hommes : il en marqua lui-même la hauteur : elle étoit de trente pieds dans la ville de Kerman. C'est dans cette ville, qu'après le délai qui m'avoit été accordé, je vins joindre la cour. Je fus présenté au Roi par un de ses ministres;

il me reçut avec bonté, donna ordre qu'on dressât deux pavillons, un pour moi, et l'autre pour les domestiques qu'il m'avoit destinés, et régla que ma tente seroit toujours placée auprès de son haram, privilége qui n'étoit accordé qu'au médecin intime.

Dès que je fus logé, je me disposai à faire usage des remèdes que j'avois préparés. Un des anciens médecins me déclara que, selon la coutume et les intentions du Roi, il falloit que je prisse moi-même, avant le prince, et sous ses yeux, la dose de la médecine que je lui présenterois. Je me soumis à l'essai, et je promis d'en prendre le premier quelques gouttes; mais je représentai que n'étant ni malade, ni d'un tempérament aussi robuste que ce prince, j'exposerois mal-à-propos ma santé à un risque inutile pour la sienne : le prince goûta mes raisons, et suivit, pendant vingt-quatre ou vingt-cinq jours, le régime que je lui prescrivis : il se trouva fort soulagé et presque guéri. J'étois étranger, mes soins avoient du succès, le Roi m'honoroit de sa confiance; la jalousie excita la haine des quatre médecins. Une indiscrétion que fit le prince, leur fournit une occasion de me desservir auprès de lui. Un jour je lui avois donné un purgatif qui lui étoit nécessaire; le temps étoit dur, un vent froid souffloit avec violence, et la neige, qui tomboit en quantité, couvroit partout la terre; je le priai de rester dans sa tente; mais il ne crut pas devoir aux décisions de la faculté, la soumission qu'il exigeoit pour ses ordres. Il monta à cheval, et fit une longue course bien avant que la médecine eût pu avoir son effet; le mouvement du cheval, la rigueur du temps, l'excès de la fatigue lui causèrent une espèce de révolution; il rendit un peu de sang hémorroïdal. Il en fut épouvanté : ses médecins m'accusèrent de lui avoir donné quelques drogues corrosives qui lui brûloient les intestins. Mais enfin, quel remède, leur dit le Roi? Ils n'osèrent

n'osèrent pas le risquer, mais ils lui répondirent que celui qui avoit composé le poison, pouvoit seul en connoître l'antidote. Il me fit appeler, et me regardant avec des yeux enflammés de colère, me reprocha son mal, et cependant me l'expliqua. Je lui remontrai le tort qu'il avoit eu de s'exposer au grand air, mais en même temps, je lui préparai un lénitif qui calma l'irritation des entrailles. Le succès me rendit sa faveur. Il me fit présent d'un cheval de grand prix, qu'il avoit souvent monté. Sa santé se rétablit parfaitement; quelque temps après il me fit compter trois cents tomans, c'est-à-dire, environ dix-huit mille francs de notre monnaie; il me dit en même temps qu'il comptoit me marquer sa reconnoissance par des dons plus dignes de lui.

Il décampa vers la fin de mars 1747, pour se rendre à Maschet. Nous fûmes obligés de traverser des déserts affreux, sur une terre aride et dans des sables brûlans; on n'y trouve point d'eau douce; et malgré les précautions que l'on avoit prises, en creusant des puits, en cherchant des sources, et en transportant de l'eau de distance en distance, une partie des hommes, des chevaux et des chameaux périrent de faim et de soif dans cette marche.

De ce danger, nous tombâmes dans un autre; arrivés à Dgimgim, qui veut dire *eau sous terre*, nous eûmes une peine incroyable à faire trois lieues avant d'arriver à un endroit sûr et praticable aux voyageurs. Cette terre tremblante est couverte d'une croute épaisse qui, à chaque instant, s'ouvroit sous les pas des chevaux; il falloit sans cesse être sur ses gardes, pour ne pas enfoncer et se perdre entièrement dans des abîmes. Je voyois autour de moi les chevaux et les cavaliers disparoître. Pour parer à cet inconvénient, on jetoit des tapis, des matelas, des couvertures, afin d'affermir les pieds des chevaux. Pour surcroît de malheur, l'ordinaire d'un cheval

coûtoit soixante livres, monnoie de France; encore ne l'avoit-on que difficilement, même à ce prix. Je fus obligé de faire une partie du chemin à pied; mon cheval avoit été deux jours sans manger; et loin de pouvoir me porter, il ne se soutenoit qu'avec peine.

Nous gagnâmes cependant Tonctabas. Cette ville, de la province de Korassan, est la première que l'on rencontre en suivant cette route. Elle est à six journées de Maschet. Le Roi, qui vouloit voir sa famille, y fit venir tous ses fils. On les lui présenta; j'en comptai seize; ils étoient tous rangés devant lui. Après les avoir considérés long-temps, il adressa la parole aux trois aînés, et leur proposa tour-à-tour de leur céder la couronne. Ils la refusèrent, en s'excusant sur leur incapacité, leur grande jeunesse, et le défaut d'expérience qu'ils ne pourroient acquérir qu'en l'étudiant long-temps lui-même : ils le conjurèrent de leur laisser la gloire de lui obéir, pour mieux apprendre l'art de régner. Plusieurs de ceux qui étoient témoins de ce refus, soupçonnèrent d'autres motifs. Ces jeunes princes connoissoient le génie de leur père : l'appât qu'il présentoit à leur ambition, étoit plutôt un piége qu'une offre véritable : il cherchoit plus à connoître leurs sentimens, qu'à les satisfaire, et un seul désir témoigné pour la couronne, eût été suivi d'un arrêt contre leurs jours.

Nous arrivâmes à Maschet à la fin d'avril. Thamas commença à y renouveler les cruautés qu'il avoit exercées à Ispahan. Les deux dernières années de sa vie, il porta l'avarice et les vexations au dernier degré. Etrangers et habitans du pays, princes et gouverneurs, soldats et officiers : tous craignoient ses fureurs; presque tous les éprouvèrent. Des brigues secrètes se formèrent de toutes parts. Ses parens eux-mêmes se joignirent aux mécontens : ils ne cherchèrent plus que l'occasion de lui ôter la vie pour assurer la leur. Il eut quelque soupçon de ces

complots, et la désertion d'une partie de son armée ne lui permit pas de se les dissimuler.

Il avoit envoyé Ali-Kan, son neveu, dans le Sistan, avec quarante mille hommes de bonnes troupes, pour réduire cette province qui s'étoit révoltée. Il craignit que ce jeune prince lui-même ne se mît à la tête des rebelles ; il voulut le rappeler auprès de sa personne sous des prétextes honorables, mais en effet, pour éclairer ses démarches, et s'assurer de lui. Ali-Kan, qui savoit comment on étoit traité sur le moindre soupçon, fit espérer son prochain retour, mais l'éloignoit de plus en plus, sous des raisons spécieuses, et traîna les choses en longueur jusqu'à ce qu'il se fût attaché l'armée qu'il commandoit, et que, sûr d'être soutenu, il pût se déclarer avec avantage et sans péril. Thamas employa toutes les voies de douceur pour l'attirer : promesses séduisantes, distinctions honorables, assurances des faveurs les plus distinguées, rien ne fut omis ; tout fut inutile. Toute la Perse avoit les yeux attachés sur ce jeune prince, et attendoit l'issue de cette mésintelligence publique entre l'oncle et le neveu. Le Roi n'entendoit autour de lui que des bruits de sédition : on arrêtoit les courriers, ses ordres étoient interceptés, chaque jour lui annonçoit un orage, tout augmentoit, rien ne calmoit ses alarmes ; on prenoit plaisir à lui grossir les objets, et l'on jouissoit de son inquiétude. Il envoya sa famille et ce qu'il avoit de richesses dans la fameuse forteresse de Kalat; et quand il crut tout en sûreté, il fit semblant d'ignorer, ou il affecta d'excuser la désobéissance de son neveu. Il se disposa à marcher avec quinze ou seize mille hommes contre la nation des Curdes, qui venoient de se révolter. Pour cette expédition, il fit fondre les grosses pièces de canon, et il en fit de petites plus aisées à transporter. Les Curdes, à son approche, se retirèrent dans les mon-

tagnes, et lui laissèrent la campagne libre. L'armée côtoyant toujours cette chaîne de rochers qui défendent l'accès de Kalat, vint camper le 19 juin à une demi-lieue de Cotchan. Il sembloit qu'il eût quelque pressentiment du malheur qui l'attendoit dans ce lieu. Depuis plusieurs jours il faisoit tenir dans son haram un cheval tout sellé et tout bridé. Il essaya de fuir dans son château de Kalat. Ses gardes le surprirent, lui représentèrent les malheurs que sa fuite alloit occasioner, lui protestèrent qu'ils étoient ses fidèles serviteurs, qu'ils combattroient avec lui contre tous ses ennemis, et qu'aucun d'eux ne l'abandonneroit. Il se laissa persuader et rentra.

Il s'apercevoit bien que depuis quelque temps il se tramoit quelques complots contre sa vie; mais il n'en connoissoit pas les auteurs. De tous les seigneurs de sa cour, Mahomet-Koulikan, son parent, et Sala-Kan étoient les plus mécontens et les plus animés. Le premier étoit chef de ses gardes; le second intendant de sa maison. Celui-ci lui faisoit moins d'ombrage, parce que sa charge ne lui donnoit aucune autorité sur les troupes; mais il craignoit l'autre, homme d'expédition, estimé pour sa valeur, et en crédit parmi les officiers. C'est sur lui que tombèrent les soupçons. Il résolut de le prévenir.

Il avoit dans son camp un corps de quatre mille Aghuans: ces troupes étrangères lui étoient entièrement dévouées, et étoient ennemies des Persans. La nuit du dix-neuf au vingt de juin, il fit appeler tous leurs chefs: *Je suis mécontent de mes gardes*, leur dit-il, *votre attachement et votre courage me sont connus. Je vous charge d'arrêter demain matin tous leurs officiers, et de les mettre aux fers. N'épargnez la vie d'aucun de ceux qui oseront vous résister. Il s'agit de la sûreté de ma personne, et je ne confie qu'à vous le soin de mes jours.* Charmés de cette nouvelle marque d'estime et de confiance, les chefs

des Aghuans se retirèrent, et firent mettre leurs soldats sous les armes.

L'ordre ne fut pas si secret qu'il ne transpirât. Les conjurés en furent instruits. Mahomet-Koulikan, qui avoit partout des espions, fit avertir Sala-Kan. Ces deux chefs s'engagèrent mutuellement, par écrit signé de leur main, à ne se point abandonner, et à faire périr cette nuit-là même l'ennemi commun, qui avoit marqué le jour suivant pour celui de leur mort. Cet acte ne fut présenté qu'à soixante officiers qui leur étoient le plus affidés. Ils leur firent entendre que cette vengeance les intéressoit autant que ceux par qui elle étoit proposée; que les Aghuans avoient ordre de les arrêter tous le lendemain. Tous signèrent l'écrit, et promirent de se trouver à l'heure marquée pour l'exécution; c'étoit celle du coucher de la lune, environ la deuxième après minuit.

L'impatience d'attendre, ou l'envie de se signaler, attira au rendez-vous avant le temps quinze ou seize des conjurés. Ils entrèrent dans l'enceinte du pavillon royal, rompant et brisant tout ce qui s'opposoit à leur passage. Ils pénétrèrent jusqu'au lieu où dormoit ce prince infortuné; le bruit qu'ils firent en entrant, le réveilla. Qui est-ce, s'écria-t-il d'une voix effrayante? où est mon sabre? Qu'on me donne mes armes. A ces mots, les assassins furent épouvantés, et se retirèrent; mais à peine avoient-ils fait quelques pas, que les deux chefs de la conjuration se présentèrent, et les ayant rassurés, les forcèrent à rentrer avec eux. Thamas n'étoit pas encore habillé; Mahomet-Koulikan courut le premier, et lui déchargea un grand coup de sabre qui le renversa; deux ou trois autres suivirent cet exemple. Ce malheureux prince, nageant dans son sang, fit quelques efforts pour se relever, mais la force lui manqua: *Pourquoi me tuez-vous*, s'écria-t-il? *laissez-moi la vie, et tout ce que je possède est à vous.* Il parloit

encore lorsque Sala-Kan fondit sur lui le sabre à la main, et lui coupa la tête, qu'il remit entre les mains d'un soldat, pour la porter à Ali-Koulikan, qui étoit encore à Herat. Le soldat fut tué en chemin, et elle ne fut présentée au prince successeur, que trois semaines après cet événement.

Ainsi périt, à l'âge de 65 ou 66 ans, après treize années de règne, le prince le plus riche du monde, la terreur de l'empire ottoman, le conquérant des Indes, le maître de la Perse et de l'Asie, le fameux Thamas-Koulikan, respecté de ses voisins, redouté de ses ennemis, à qui il n'a manqué que d'être aimé de ses sujets. Sa barbe, peinte en noir, contrastoit avec ses cheveux, qui étoient tout blancs. Il étoit d'un tempérament fort et robuste, d'une taille très-haute, et d'une grosseur proportionnée; il avoit le visage basané, moins arrondi qu'allongé, sans l'être pourtant trop; le nez aquilin, la bouche assez bien fendue, la lèvre inférieure un peu excédante, les yeux petits et perçans, le regard vif et pénétrant, la voix rude et forte, mais dont il savoit adoucir les sons, selon que le caprice ou l'intérêt le demandoit.

Seul artisan de sa fortune, il ne dut qu'à lui-même son élévation. Malgré la bassesse de son extraction, il sembloit né pour le trône. La nature lui avoit donné toutes les grandes qualités qui font les héros, et une partie même de celles qui font les grands rois. On aura peine à trouver dans l'histoire un prince d'un génie plus vaste, d'un esprit plus pénétrant, d'un courage plus intrépide. Ses projets étoient grands, les moyens bien choisis, et l'exécution préparée avant même que l'entreprise éclatât : ses regards se portoient sur toutes les provinces de son royaume; rien ne lui étoit inconnu, et il n'oublioit rien. Les travaux ne l'abattoient point; il ne s'effrayoit pas des dangers; les obstacles mêmes et les difficultés entroient dans l'ordre de ses projets. Il n'avoit

point de demeure fixe ; sa cour étoit son camp, une tente formoit son palais ; son trône étoit placé au milieu des armes, et ses plus chers confidens étoient ses plus braves guerriers. Les froids rigoureux de l'hiver, les chaleurs excessives de l'été, la neige et les pluies, la faim et la soif, les travaux et les périls, irritoient son courage et n'étonnoient point sa fermeté. On l'a souvent vu passer rapidement d'une frontière à l'autre, et dans le temps qu'on le croyoit occupé dans une province, il remportoit une victoire dans celle qui en étoit plus éloignée. Intrépide dans les combats, il portoit la bravoure jusqu'à la témérité, et se trouvoit toujours au milieu du danger à la tête de ses braves tant que duroit l'action, et à leur suite quand il falloit se retirer. Le premier et le dernier sur le champ de bataille, il ne négligeoit aucun des moyens que la prudence suggère ; mais il dédaignoit les ressources qu'elle se ménage, et ne comptoit que sur son courage et sa fortune. C'est par-là que, dans les actions d'éclat et dans les batailles importantes, il décidoit la victoire en sa faveur. Voilà ses beaux endroits ; c'est par-là qu'il a mérité qu'un de nos écrivains (1) le comparât à Alexandre. Tant de brillantes qualités auroient fait oublier sa naissance, et à force d'admirer le monarque, on se seroit accoutumé peut-être à excuser l'usurpateur. L'avarice sordide et les cruautés inouies qui fatiguèrent sa nation et occasionèrent sa perte, les excès et les horreurs où se porta ce caractère violent et barbare, firent couler bien des larmes et bien du sang dans la Perse : il en fut l'admiration, la terreur et l'exécration. Il seroit difficile de décider de quelle religion il étoit. Plusieurs de ceux qui croient l'avoir le mieux connu,

(1) M. de Bougainville, secrétaire-perpétuel de l'académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres.

prétendent qu'il n'en avoit aucune. Il disoit quelquefois assez publiquement qu'il s'estimoit autant que Mahomet et Ali ; qu'ils n'étoient si grands, que parce qu'ils étoient bons guerriers ; et qu'après tout, il croyoit avoir atteint le degré de gloire qu'ils avoient acquise par les armes.

Je n'ai jamais entendu parler de la façon dont il en avoit usé avec son père. Il le quitta de très-bonne heure ; peut-être le perdit-il dans le temps de ses premiers exploits. Pour sa mère, il l'aimoit avec tendresse ; il en pleura la mort, sa douleur parut sincère ; et pour laisser à la postérité un monument éternel de son attachement et de ses regrets, à son retour des Indes, il fit bâtir une belle mosquée sur son tombeau.

P. S. Dans le détail des événemens principaux de la vie du célèbre Nadir-Schah, j'ai oublié, mon révérend père, quelques traits qui achèveront de vous donner une idée complète de la dureté de son caractère, et des trésors immenses qu'il avoit accumulés. Ayant entendu parler de la marine des Européens, il forma aussitôt le projet d'avoir une flotte sur l'Océan, et une sur la mer Caspienne. Il acheta quelques vaisseaux des Anglais. Il voulut en faire construire d'autres à Bender-Abassy ; et comme il n'y a point de bois dans cette contrée, il en fit couper dans une autre province. Ses sujets furent contraints d'apporter à leurs frais ces pièces énormes pendant l'espace de trois cents lieues, et au travers de déserts affreux. Cette entreprise inutile fit périr des milliers d'hommes. Il réussit mieux sur la mer Caspienne, où il mit quelques vaisseaux ; trois autres étoient commencés quand il mourut. Il fit une autre entreprise aussi meurtrière pour ses sujets. Il les força de lui apporter de Tauris à Maschet et à Kalat, de grands blocs de marbre blanc ; le trajet est de

plus de deux cents lieues, toujours par terre, et dans des déserts impraticables.

Rien n'égale les richesses qu'il avoit entassées à Kalat. Après sa mort, on apporta une partie de ses trésors à Maschet. Chaque chameau ne pouvoit porter que deux coffres d'argent monnoyé. Je les vis dans la place de Maschet. La magnificence de ses tentes étoit supérieure à tout ce qu'on nous raconte du luxe des anciens rois de l'Asie. Il y en avoit une entr'autres brodée à fleurs sur un fond d'or, et surchargée de perles et de pierreries. Elle étoit d'une hauteur et d'une longueur considérables..... Ses trônes étoient magnifiques : celui qu'il avoit apporté des Indes est le plus riche que je crois que l'on puisse voir. Il a six pieds en carré sur dix de hauteur. On y voit huit colonnes toutes garnies de diamans et de perles. L'impériale, en dedans et en dehors, est chargée de rubis et d'émeraudes, surmontée de deux paons, qui ont, à chaque bout des plumes de la queue, une grande émeraude et des pierreries sans nombre, ajustées à peu près sur les couleurs différentes de cet oiseau. Ses cinq autres trônes étoient très-riches. Il en fit faire un qui n'étoit qu'une grande plaque d'or émaillée en pierreries, et d'un fort bel ouvrage. Je vous envoie le plan de son camp. Le nouveau sophi Soliman, le troisième qui, depuis Thamas-Koulikan, soit monté sur le trône, exige que je me rende à sa cour pour y être aussi son médecin. Si j'y vais, je m'instruirai de toute la suite de cette révolution, et je vous en enverrai le détail.

A Bender-Abassy, le 2 février 1751.

SECONDE LETTRE

Du frère Bazin, contenant les révolutions qui suivirent la mort de Thamas-Koulikan.

MON RÉVÉREND PÈRE,

APRÈS la sanglante scène que je vous ai décrite dans ma dernière lettre, les conjurés et leurs complices se répandirent dans le camp, firent main-basse sur tout ce qui avoit appartenu à Thamas-Koulikan, et n'épargnèrent aucun de ceux qu'ils soupçonnèrent d'avoir eu part à sa faveur. Ils entrèrent dans l'appartement de ses femmes, qui, tremblantes et éperdues, se jetoient aux genoux des meurtriers, et les conjuroient de ne point se diffamer eux-mêmes par une brutalité, ou par des fureurs dont ils ne pouvoient retirer aucun avantage. On n'attenta ni à leur honneur ni à leur vie; on se contenta de leur enlever les bijoux, les pierreries, et tout l'or dont Thamas leur avoit fait présent.

Du haram, les meurtriers coururent aux tentes des trois ministres qui avoient eu sa confiance : deux furent égorgés; on épargna le troisième. Il se nommoit Mavar-Kan. Ces ménagemens firent croire qu'il étoit d'intelligence avec eux, et qu'il avoit eu part à la conspiration. Le soupçon n'étoit pas mal-fondé : on vit dans la suite cet homme intrigant et perfide, successivement ministre sous trois règnes, conserver trois fois sa vie et sa dignité, en trahissant ses maîtres.

Ces premiers meurtres furent suivis d'une confusion horrible dans tout le camp. On se voloit partout et l'on s'égorgeoit; on entendoit des cris affreux : le sang couloit de toutes parts; l'appât du butin

armoit l'avarice, et l'impunité irritoit la vengeance. Les quatre mille Aghuans que Thamas avoit chargés la veille d'arrêter les officiers de ses gardes, ne pouvoient se persuader qu'il eût péri : ils coururent à sa tente pour le défendre; mais ils furent assaillis par ses gardes au nombre de six mille, auxquels quatre mille Persans s'étoient joints. Ces braves étrangers soutinrent le choc avec un courage invincible; et malgré l'inégalité du nombre, ils forcèrent les ennemis à la retraite. Etant entrés dans la tente de ce malheureux prince, à qui ils avoient voué leurs services et leur vie, ils n'y trouvèrent qu'un cadavre dont la tête étoit séparée, et nageant dans son sang : à cette vue les armes leur tombèrent des mains; ils firent retentir l'air de leurs cris, et pensèrent enfin à se retirer. On les poursuivit, mais sans succès; ils partirent en bon ordre, et avec une valeur de désespoir qui les rendoit terribles.

Je me trouvai deux fois entre les combattans au milieu des balles et des sabres; mais j'échappai, sans autre accident que celui que je vais vous raconter en peu de mots. Deux domestiques m'étoient restés, dans l'espérance que je serois auprès du successeur de Thamas ce que j'avois été auprès de lui. Je sortis avec eux de la mêlée et du camp : à peine avois-je fait un quart de lieue, que six soldats dont j'étois connu se joignirent à moi : ils me promirent de me conduire en sûreté jusqu'à Maschet : ils me dirent qu'ils espéroient pour ce service une récompense du nouveau roi, et que leurs têtes répondroient pour la mienne. Le cortége grossit bientôt; ils se trouvèrent jusqu'au nombre de vingt-sept ou de vingt-huit. Cette escorte m'inquiétoit, et je m'aperçus bientôt que ma défiance étoit juste. Le grand nombre de ceux qui comme nous se retiroient à Maschet, rendoit la route trop fréquentée pour qu'ils pussent faire aisément leur coup; c'étoit mon espé-

rance : mais ils trouvèrent un moment favorable et le saisirent. Ils se jetèrent brusquement sur moi et sur les deux domestiques que j'avois chargés d'une partie de mon argent : ils nous dépouillèrent, et ne nous laissèrent que notre chemise. Leur chef, qui étoit à quelques pas, leur crioit de nous égorger : j'avois une montre, je la donnai à l'un d'entr'eux; les autres la lui disputèrent; nous échappâmes pendant ce débat; nous nous jetâmes dans un fossé profond, où un cheval ne pouvoit descendre : ils auroient sans doute déchargé leurs fusils sur nous, s'ils n'avoient craint que le bruit n'en retentît trop loin : nous entendions leurs délibérations; et au moment où nous craignions le plus, nous les vîmes s'éloigner. Une bannière de huit à neuf cents hommes qui parut sur une colline voisine, les obligea à cette retraite.

Nous n'osions nous montrer dans l'état où ces brigands nous avoient mis. Nous attendîmes la nuit pour continuer notre route à Maschet. Cette route étoit de vingt-cinq grandes lieues, qu'il fallut faire à pied, dans des déserts affreux, et sans autre nourriture que quelques fruits sauvages. Je perdis dans cette aventure environ douze mille livres monnaie de France. Enfin j'arrivai à Maschet, où quelques amis nous donnèrent un asile, des habits, et les autres secours dont nous avions un extrême besoin. Maschet est une des plus grandes villes de Perse, capitale de la province de Korassan, et fameuse par une mosquée où est le sépulcre d'Iman-Héza, un des douze saints de la famille d'Ali. Les Persans ont autant de vénération pour lui que pour leur grand prophète Mahomet, et ils se croient tous dans l'obligation de faire une fois dans leur vie ce pélerinage, comme celui de la Mecque.

Après cette digression, je reviens à ce qui se passa dans le camp. Les grands du royaume, les

généraux et les officiers des gardes tinrent conseil, et délibérèrent sur le choix d'un successeur. Les avis ne furent point partagés; tous convinrent d'offrir la couronne à Ali-Koulikan, neveu de Thamas, à qui ils avoient déjà envoyé sa tête. Ils lui firent une députation solennelle.

Ce jeune prince étoit alors à Herat avec une armée de quarante mille hommes. On le soupçonnoit d'être le chef de la conspiration; du moins est-il certain qu'il avoit refusé de venir à la cour, qu'il étoit instruit du complot, et qu'il en attendoit le succès avec une impatience assez manifeste. Il n'étoit que le cinquième héritier : mais les dangers qu'il avoit courus sous le règne de son oncle, les mécontentemens qu'il avoit essuyés, l'opposition que l'on croyoit remarquer entre son caractère et celui de son prédécesseur, déterminèrent en sa faveur les suffrages et le choix. D'ailleurs il étoit à la tête d'un corps considérable de troupes qu'il avoit su s'attacher, et il paroissoit en état de remettre partout le bon ordre. Il témoigna aux députés sa reconnoissance, consentit à monter sur le trône, et prit le nom d'Adel-Schah, qui signifie *le roi juste*. Dès qu'il eut été reconnu et salué comme souverain par son armée, il quitta les environs d'Herat et vint aux environs de Maschet. Il ne voulut point entrer dans la ville de peur de l'affamer et d'y mettre la disette : il campa dans le voisinage.

Le séjour ne fut pas long : il ne se croyoit pas roi, tandis qu'il ne seroit pas maître des trésors, et des princes enfans de son oncle, qui pourroient lui disputer l'empire. Sa première expédition fut donc contre la forteresse de Kalat : on la regardoit comme imprenable; il falloit pourtant l'attaquer. Il créa pour ce siége un nouveau général d'armée : ce premier choix ne fit pas honneur à son discernement. Il avoit pour confident intime un Géorgien nommé

Zorab-Kan, l'objet de la haine des Persans, qui ne pouvoient souffrir qu'on les soumît à la domination d'un étranger, encore moins à celle d'un esclave. C'est à lui cependant qu'il confia le commandement des troupes pendant le siége. L'espoir du pillage fit dissimuler le mécontentement que ce choix avoit fait naître. Le siége fut poussé avec une vigueur extrême; la trahison vint au secours de la bravoure, et en seize jours la place fut emportée.

Le nouveau Roi se plaignoit déjà de la longueur de ce siége, lorsqu'un courrier envoyé par le général vint lui annoncer la prise de cette forteresse. Il ajouta que son maître attendoit les ordres du monarque, et sa décision sur le sort des princes prisonniers et des femmes du sérail. Adel-Schah ordonna qu'on fît mourir les deux fils aînés de Thamas-Koulikan, qu'on lui envoyât les autres enchaînés, et qu'on ouvrît le ventre à toutes les femmes du feu roi et à celles de ses fils qu'on soupçonneroit être enceintes, de peur qu'elles ne donnassent à la famille royale quelques héritiers qui un jour disputeroient aux siens l'empire. L'ordre fut exécuté.

On lui envoya les princes; il les fit d'abord enfermer : dans la suite il les empoisonna. Charok-Myrza, le plus jeune, âgé de quatorze à quinze ans, résista seul au poison, soit que son tempérament fût plus robuste, soit que la dose fût plus foible. Il étoit fils aîné du fils de Thamas-Koulikan et d'une fille de Schah-Thamas : son grand-père lui destinoit le trône, et il y avoit, par sa mère, des droits incontestables. Malgré ces prétentions légitimes qu'il pouvoit un jour faire valoir, le nouveau Roi crut n'avoir rien à craindre d'un tel rival, et dans un âge si tendre : il le laissa dans le sérail de Maschet, et l'y fit garder dans une étroite prison. Nous le verrons bientôt parvenir à la couronne, venger la mort

de son grand-père, et ôter la vie à celui qui ne le croyoit pas capable de lui disputer le trône.

Adel-Schah s'y croyant bien affermi par le massacre des princes ses rivaux, entra comme en triomphe dans la ville de Maschet : il alla à la principale mosquée, où il arbora l'aigrette royale, aux cris et avec les applaudissemens de tout le peuple. Il avoit ordonné qu'on apportât à Maschet tous les trésors qui étoient à Kalat; on les déposa dans la place publique, où il les vit en sortant de la mosquée. On construisit ensuite dans la ville une espèce de citadelle, où ils furent enfermés : l'ouvrage fut achevé en trois mois; on creusa autour des fossés d'une largeur et d'une profondeur extraordinaires; on les fortifia encore de boulevarts, qui furent garnis d'une grande quantité de pièces d'artillerie. Les ouvriers étoient payés avec une libéralité qui n'avoit point d'exemple dans la Perse : car leur salaire fut le quadruple de celui qu'ils avoient coutume de recevoir dans les travaux publics ou particuliers où ils étoient ordinairement employés.

Il étoit à la fleur de l'âge, naturellement brave, libéral et bienfaisant. Délivrée des cruautés de l'oncle, la Perse espéroit beaucoup des qualités du neveu, et tout promettoit à ce jeune prince un règne heureux et tranquille. Il ne sut pas profiter de ces avantages; son élévation l'étonna : il fut ébloui par sa fortune, et l'indépendance corrompit son cœur. Enivré de sa grandeur et de ses richesses, il les fit servir aux plus infâmes débauches, qu'il porta aux derniers excès. Ce Zorab-Kan dont j'ai parlé acheva de le rendre odieux.

L'élévation de cet esclave étranger excita la jalousie et l'indignation des grands seigneurs : il étoit difficile de respecter un choix si déplacé. Né de la plus basse extraction, il n'avoit aucune des qualités qui pouvoient en couvrir la honte, et il en avoit

toute la bassesse et les sentimens. Les largesses d'Adel-Schah continrent les habitans de Maschet pendant les trois premiers mois de son règne : mais les vivres manquèrent dans la ville; on en demanda à la nation des Curdes : ils en refusèrent; et bien persuadés que ce refus leur attireroit une guerre sanglante, ils se retirèrent dans la ville de Coschan, où étoient leurs magasins. Adel-Schah alla les y assiéger. Coschan se défendit long-temps; les sorties furent meurtrières : mais l'artillerie fut si bien servie du côté du Roi, que la ville fut enfin emportée; les magasins furent ouverts; la disette cessa, et le Roi revint triomphant à Maschet.

Mahomet-Koulikan, auteur de la conspiration formée contre Thamas, en avoit tramé une contre Adel-Schah. Le traître comptoit se frayer une route au trône. Le nouveau Roi l'avoit conservé dans sa charge de capitaine des gardes, et il l'avoit comblé de bienfaits. Averti du complot, et instruit du temps et du lieu marqué pour l'exécution, ce prince dissimula, et de retour à Maschet, il fit arrêter le coupable. Après lui avoir reproché son ingratitude et sa perfidie, il lui fit arracher les yeux : qu'on le conduise, ajouta-t-il, dans le haram des femmes du feu roi; elles demandent sa mort; qu'elles en fassent elles-mêmes justice. A peine fut-il entré dans le sérail, qu'à la vue du meurtrier de leur ancien maître, elles se jetèrent sur lui avec fureur; les poinçons, les ciseaux furent les armes dont elles se servirent : il ne cessa de souffrir que lorsqu'elles furent lasses de le tourmenter, et il mourut après avoir essuyé mille supplices.

Adel-Schah, dès les premiers jours de son règne, avoit envoyé son frère Ibrahim-Mirza à Ispahan avec un détachement de douze mille hommes pour s'assurer de cette ville, ouvrir les chemins, et tenir tout ce pays dans le respect et le devoir. Il comptoit aller

aller bientôt lui-même se montrer dans cette capitale; toute sa cour se disposoit à le suivre, mais il ne pouvoit se résoudre à abandonner son trésor, et il étoit difficile de le transporter. D'ailleurs la province de Korassan étoit remplie de séditieux qui n'attendoient que son départ pour se révolter ouvertement. Ses troupes accoutumées sous Thamas-Koulikan aux mouvemens, aux marches et aux combats, s'ennuyoient de leur sejour à Maschet, et murmuroient hautement de cette inaction. Un gros corps de celles qui étoient de la nation des Lores, demanda plusieurs fois la permission de se retirer dans son pays, situé aux environs d'Ispahan. Après avoir essuyé plusieurs refus, ils décampèrent au commencement d'une nuit avec tant de secret et de diligence, qu'ils avoient déjà fait dix lieues avant qu'on fût instruit de leur départ. Le Roi, indigné de cette désertion, vouloit monter à cheval et les poursuivre lui-même: mais Zorab-kan, lui représenta que cet exploit n'étoit pas digne de lui; qu'il étoit indécent qu'un prince se mît à la poursuite d'une poignée de fuyards, qu'il le prioit de lui confier cette expédition, et qu'il espéroit le venger en peu de temps et avec éclat. Il partit en effet avec beaucoup de précipitation, et atteignit les fuyards vers la fin de la seconde journée. La marche s'étoit faite sans ordre, et toutes ses troupes n'étoient pas arrivées: mais Zorab étoit plus courageux que prudent; il engagea brusquement l'action. Les Lores tournèrent tête et l'enveloppèrent; presque tous les braves qui l'accompagnoient y périrent: il eut le bonheur d'échapper. Les Lores continuèrent tranquillement leur route; on prit seulement quelques fantassins et quelques cavaliers mal montés qui n'avoient pu suivre. Zorab-Kan déchargea sur eux sa vengeance; il leur fit couper la tête. Il y joignit celles de tous les malheureux qu'il rencontra sur la route, et il les fit toutes porter à Maschet, comme

un monument de sa victoire. Adel-Schah avoit promis deux cent quarante livres pour chaque tête de Lores qu'il apporteroit : il enchérit lui-même sur cette cruauté, et ordonna de décapiter tous ceux de cette nation qui étoient restés dans la ville, sans en excepter les femmes et les enfans.

Enfin, il songea sérieusement à son voyage. La retraite des Lores l'y détermina. Il craignit que cette nation maltraitée ne formât un parti aux environs d'Ispahan. D'ailleurs il ne recevoit aucune nouvelle de son frère Ibrahim qui étoit dans cette capitale; ce silence lui causoit de l'inquiétude, et il commençoit à craindre une révolution dans sa fortune. L'hiver approchoit, et le voyage, différé plus longtemps, seroit devenu impossible. On partit donc le 7 décembre 1747. Il n'emporta avec lui que quelque argent monnoyé et ses bijoux les plus précieux.

Plus nous avancions vers Ispahan, et plus on entendoit parler de révolte. Elle étoit à craindre de la part de deux puissans rivaux : l'un étoit Fetali-Kan, Kadgear de nation, déjà maître de la province de Mazanderan; l'autre étoit Ibrahim-Mirza, frère du Roi. Adel-Schah se détermina d'abord à attaquer le premier; c'étoit le moins dangereux. Il perdit, à étouffer cette révolte, cinq mois, qui mirent Ibrahim en état d'assurer le succès de la sienne. Adel-Schah fit de vains efforts pour l'attirer dans son camp; il lui écrivit les lettres les plus tendres; il lui mandoit qu'il ne pouvoit se persuader qu'un frère qui lui étoit si cher, voulût se déclarer son ennemi; que leurs divisions seroient la perte de tous les deux; qu'il le conjuroit de se rendre auprès de lui; qu'il souhaitoit de le voir, et qu'il agiroit avec lui plus en frère qu'en roi. Il fit plus, il envoya Zorab-Kan à Ispahan, avec ordre de ménager tellement l'esprit de ce jeune prince, qu'il l'engageât à la démarche qu'il attendoit de lui : mais, s'il ne pouvoit réussir par ces voies

de douceur et de conciliation, il le chargea de l'arrêter sans éclat avec Sala-Kan, qu'il regardoit comme l'auteur de tous les complots. Le négociateur étoit mal choisi. Zorab-Kan laissa dans le vin échapper son secret : cette indiscrétion lui coûta la vie. Ibrahim chargea des officiers de confiance de le faire tuer dans le palais même, à la sortie du bain, et l'ordre fut exécuté.

Il comprit bien que cette mort alloit attirer sur lui toutes les forces de son frère; il sortit lui-même d'Ispahan avec toutes les siennes. Les deux armées se rencontrèrent entre Tehran et Casbin; le combat ne fut pas long, quoique les troupes fussent à peu près égales de part et d'autre. La trahison avoit préparé l'événement. Dans le commencement de l'action, Adel-Schah fit paroître un courage et une valeur qui auroient sans doute décidé la victoire en sa faveur; mais après quelque foible résistance, ses meilleures troupes passèrent dans le parti ennemi; il fut obligé de prendre la fuite avec deux de ses frères qui avoient combattu toujours à ses côtés; on le poursuivit; il fut atteint et conduit au vainqueur, qui le fit d'abord charger de chaînes, et qui ordonna ensuite qu'on lui crevât les yeux. Cette bataille se donna au mois de juin 1748, un an après la mort de Thamas-Koulikan.

Ce que le prince vaincu avoit de richesses fut pillé par les soldats; ils mirent son trône en pièces pour en tirer les diamans dont il étoit couvert. Le vainqueur fut proclamé roi. Miraslan-Kan, gouverneur de Tauris, qui lui avoit amené des troupes, n'attendit pas cette proclamation; il partit pour son gouvernement avec ses soldats, sans même prendre congé de ce prince. Cette démarche le rendit suspect, et l'on verra bientôt que les soupçons étoient fondés.

Ibrahim-Schah, qui, dans un commencement de règne, se croyoit obligé de ménager tout le monde,

et surtout de ne point irriter les grands, souffrit ce qu'il ne pouvoit empêcher. Il retourna à Ispahan pour s'y faire reconnoître, conduisant avec lui son frère détrôné et aveugle, comme le monument le plus certain de sa victoire.

Sa puissance n'étoit rien moins qu'établie. Il envoya des gouverneurs dans les provinces; mais ils y étoient sans autorité; la licence des armes avoit répandu partout l'esprit d'indépendance; les villes se faisoient la guerre entr'elles; toutes les provinces étoient en proie à toutes les horreurs que produisent les guerres civiles. Il étoit encore campé auprès d'Ispahan lorsque la révolte du gouverneur de Tauris éclata. Ce rebelle avoit commandé les armées sous Thamas-Koulikan, et il s'étoit acquis la réputation d'un de ses plus braves et plus habiles capitaines. Il se voyoit à la tête d'une armée considérable; et il ne doutoit pas qu'il ne pût accabler un jeune prince sans expérience, et qui lui étoit redevable de la victoire remportée sur son frère. Ibrahim ne se laissa point intimider par les menaces et par la réputation de son ennemi; il s'assura de la fidélité de ses troupes, et trouva le moyen d'ébranler celle des soldats de son adversaire. Quand les mesures eurent été bien prises, il se mit en campagne. Il joignit le rebelle dans les environs de Tauris. Là, Miraslan-Kan éprouva le sort qui avoit perdu l'infortuné Adel-Schah: après quelques légères décharges, ses troupes l'abandonnèrent: toute sa valeur lui fut inutile. Forcé de prendre la fuite, il se sauva chez un de ses amis. Celui-ci craignant de passer pour complice, avertit la nuit les officiers du Roi; ils vinrent le saisir dès la pointe du jour, et le conduisirent avec son frère et son fils à Tauris, où le prince étoit entré après sa victoire. Il lui demanda pourquoi il l'avoit trahi, et quelle espérance l'avoit engagé dans une révolte dont tout lui annonçoit le crime et le danger. L'or-

gueilleux prisonnier ne daigna pas implorer la clémence du vainqueur; dans les fers même il ne répondit que comme il auroit pu oser répondre les armes à la main; et il ne craignit pas de joindre l'insulte à la fierté. Le Roi, saisi d'une juste indignation, ordonna de l'étrangler; il le fut dans le moment.

Tranquille de ce côté-là, et maître d'une des principales provinces de l'empire, Ibrahim-Schah y séjourna trois mois pour faire plus aisément subsister son armée, pour y régler les affaires, et attendre des nouvelles sûres de ce qui se passoit dans la province de Korassan. Les grands-seigneurs qui étoient à Maschet ou aux environs, firent sortir du sérail Charok-Mirza, ce petit fils de Thamas-Koulikan, que Adel-Schah y avoit fait renfermer. Ils résolurent de le mettre sur le trône. Les officiers et les soldats à qui on avoit confié la garde des trésors transportés de Kalat dans cette ville, s'engagèrent dans la conspiration. La possession de tant de richesses étoit un grand avantage, et ce jeune prince s'en servit avec adresse pour augmenter le nombre de ses partisans.

Ceux-ci faisoient entendre au peuple que le ciel, par une espèce de miracle, ne l'avoit préservé de tant de dangers que pour le mettre sur le trône, où il auroit dû être placé après la mort de Thamas-Koulikan son grand-père. D'ailleurs ce prince donnoit de grandes espérances: il étoit bien né, d'un caractère heureux, et avoit toutes les qualités qui gagnent les cœurs et qui les attachent. Cet assemblage de circonstances formoit un préjugé favorable; bientôt il réunit les vœux de la plus grande partie du royaume: il se trouva même des devins mahométans qui osèrent faire des prédictions en sa faveur, et annoncèrent vingt-quatre ans au moins d'un règne heureux et paisible. Ces prédictions flattoient agréa-

blement le peuple, qui, fatigué de tant de changemens, ne soupiroit qu'après un gouvernement constant et uniforme. On envoya secrètement des lettres aux principaux officiers de l'armée d'Ibrahim-Schah pour les sonder, et les engager dans le parti qui venoit d'être formé. Les réponses que l'on reçut, se trouvèrent conformes à celles que l'on désiroit: on se crut assez fort pour tenir la campagne. Les chefs des deux armées étant d'intelligence, pressoient de concert les deux rivaux de s'approcher. Charok-Mirza sortit de Maschet à la tête de ses troupes au commencement de juin 1749, et s'avança jusqu'à la frontière de la province de Korassan. Ibrahim-Schah partit de son côté presque en même temps avec toutes les forces de la province d'Adiarbijan pour venir à sa rencontre. La victoire étoit décidée avant la bataille: quelques décharges annoncèrent une action plutôt qu'elles ne la commencèrent; l'armée d'Ibrahim suivit ses chefs, qui passèrent dans celle de son rival. Le prince victorieux ordonna de poursuivre le vaincu, dont la tête lui fut bientôt apportée. Le malheureux Adel-Schah, que son frère Ibrahim avoit détrôné, et qu'il traînoit partout à sa suite, tomba entre les mains du vainqueur. Il fut conduit à Maschet. Il en avoit été gouverneur pendant deux ans sous le règne de son oncle. Devenu souverain, il y avoit distribué une partie de ses trésors; on l'y traita comme le dernier des misérables. Il ne demandoit pour toute grâce que la vie, et on ne la lui laissoit que pour prolonger ses malheurs. Charok-Schah y arriva quelque temps après lui; il le fit appeler, lui reprocha la mort de Thamas, le meurtre de tous les princes de sa famille, le poison qu'il lui avoit fait donner à lui-même; ordonna ensuite qu'on le conduisît dans de vieilles masures voisines de la ville, et là il lui fit couper la tête.

Ceux qui avoient sincèrement à cœur les intérêts de Charok-Schah étoient d'avis qu'il se rendît au plutôt à Ispahan, pour y recevoir les hommages de la capitale. Il y étoit attendu avec impatience, et cet empressement des peuples sembloit lui annoncer la soumission générale de toute la Perse. Mais les seigneurs de la province de Korassan, à qui il étoit redevable de la couronne, souhaitoient qu'il restât à Maschet, du moins jusqu'à ce qu'on eût gagné ou forcé une nation voisine qui refusoit encore de le reconnoître. Il y resta contre l'avis et malgré les prières de ses serviteurs, et il fut victime de sa complaisance pour les autres. Il n'avoit pas encore joui pendant cinq mois du pouvoir suprême, que dans Maschet même, où il se croyoit adoré, un parti se forma contre lui.

Un molla ou docteur mahométan, nommé Mirza-Mahomet, se disoit issu de la famille du Schah Sultan Hussein, et en cette qualité se prétendoit le légitime héritier du trône. Pendant le règne de Thamas-Koulikan, il contrefaisoit l'homme simple et retiré, qui, renfermé dans l'étude et la pratique de la loi du grand prophète, ne craignoit que le commerce et l'entretien des hommes. Mais dès qu'il vit sur le trône un prince de quatorze à quinze ans, son ambition se réveilla; et loin que la piété eût éteint dans lui la soif des honneurs, il s'en fit une voie pour y parvenir. Dans des entretiens particuliers avec les mollas, il leur représenta que c'étoit non-seulement un avantage pour l'état, mais un devoir de religion, de ranimer les restes de la famille royale, presque éteinte par l'invasion des Aghuans, et par l'usurpation de Thamas-Koulikan; qu'il étoit le seul qui eût échappé aux violences de cet usurpateur; que devenu leur maître, il seroit leur appui; que leur intérêt, autant que leur devoir, exigeoit d'eux une entreprise, qui, en donnant à la Perse un sou-

verain légitime, leur assuroit un protecteur puissant et généreux ; et que s'ils le mettoient sur le trône de ses ancêtres, la première des lois dont il donneroit l'exemple, seroit celle de la reconnoissance. Ces discours répétés souvent à ses amis, et par eux répandus dans le public, firent sur les esprits l'impression qu'il attendoit. Il se forma un parti dans le peuple, à qui l'espoir du pillage donna bientôt des chefs. Par malheur pour Charok-Schah, le brave Emir-Kan, qui l'avoit tiré de sa prison, étoit absent; il avoit été obligé d'aller au secours de Herat, qui étoit assiégé par les Aghuans. Ces étrangers redoutables, qui avoient si bien servi Thamas-Koulikan, avoient pénétré dans la Perse par le Candahar, sous la conduite d'un chef habile, et sous lequel ils se flattoient de conquérir une seconde fois cet empire. Cette dernière circonstance étoit favorable aux desseins ambitieux du perfide molla, et tout sembloit conspirer à le porter sur le trône. Il y monta, mais ce ne fut pas pour long-temps ; il prit le nom de Cha-Soliman, et fit crever les yeux au prince détrôné. Le fidèle Emir-Kan, instruit de l'attentat, revint en diligence chasser l'usurpateur ; la vengeance fut aussi prompte qu'elle étoit juste. Il se saisit du coupable et de ses deux fils : on leur arracha les yeux, et après d'autres tourmens, on les renferma tous trois dans une prison, où la vie ne leur fut conservée que pour prolonger leurs supplices, dont le plus grand même étoit de vivre. Il fit visiter les yeux de Charok-Schah par les plus habiles médecins ; ils assurèrent que la fortune qui l'avoit si bien servi contre le poison qu'Adel-Schah lui donna, l'avoit servi encore contre la violence du rebelle, et qu'il verroit au moins d'un œil. Emir-Kan fit annoncer dans toutes les provinces de l'empire le rétablissement du roi légitime, et l'espérance de sa prochaine guérison. On fit de grandes réjouissances

dans toutes les villes ; celle d'Ispahan signala son zèle : elle se flattoit d'être bientôt honorée de la présence et du séjour de son souverain. Elle n'eut pas cette consolation; les médecins s'étoient trompés, le prince ne recouvra point la vue. Il renonça de lui-même à la couronne, que le brave et généreux Emir-Kan refusa de porter après lui.

Au milieu de ces changemens, Ispahan étoit assez tranquille ; Aboulfat-Kan, chef d'une nation de Lores, en étoit gouverneur depuis la mort de Thamas. Il s'entendoit bien avec le Mayar-Kan, dont je vous ai déjà parlé, et cette bonne intelligence contribuoit à entretenir la paix dont cette capitale seule jouissoit. Ali Merdon-Kan, chef d'une autre nation de Lores, ennemie de la première, vint y prendre ses quartiers ; c'est ce même officier qui, deux ans auparavant, s'étoit séparé avec ses troupes de l'armée d'Adel-Schah dans les environs de Maschet. On craignit qu'il n'y fît quelques désordres, et on se préparoit à agir vivement contre lui. Mais sur la nouvelle que Charok-Schah avoit nommé un de ses généraux pour y commander, il prévint par une retraite volontaire, celle à laquelle on auroit pu le contraindre. Il ne perdit point l'espérance d'y rentrer, et y entretint toujours de secrètes intelligences, surtout avec le Mayar-Kan, dont la politique étoit de bien vivre avec tout le monde, d'attendre l'événement, et de se déclarer pour le plus fort.

Ali Merdon-Kan, qui vouloit toujours être à portée d'exécuter ses desseins, resta dans les environs de la capitale. Ses troupes augmentèrent. Il mit le siége devant la petite ville de Gaze, qui n'est qu'à trois lieues d'Ispahan. Il s'en rendit le maître et s'y fortifia. Selim-Kan, nommé gouverneur par Charok-Shah, venoit d'arriver. Il joignit ses troupes à celles d'Aboulfat-Kan, ennemi déclaré du rebelle ; il arma tout ce qu'il trouva d'hommes disposés à le

suivre, et marcha en bon ordre pour reprendre Gaze. Après dix jours de résistance, Ali Merdon-Kan qui manquoit d'artillerie et de munitions, sentit bien qu'il seroit forcé; il amusa les assiégeans par des propositions, promit de rendre la ville à des conditions raisonnables, et demanda une conférence avec Selim-Kan lui-même, ou tel autre officier distingué que l'on jugeroit propre à une négociation sûre et avantageuse pour les deux partis. On convint du lieu; l'officier fut nommé; on indiqua le jour; mais il sortit la nuit avec ses troupes, et prit, sans être inquiété, le chemin de ses montagnes.

Il revint bientôt sur ses pas avec de nouvelles forces, menaça d'assiéger Ispahan même, et envoya des partis qui ravageoient toute la campagne, et faisoient des courses jusqu'aux portes de la ville. Les seigneurs qui s'y étoient renfermés, furent indignés de cette audace, et résolurent d'en tirer une vengeance éclatante. Ils sortirent en bon ordre avec un grand train d'artillerie, déterminés à l'attaquer; il fit semblant de fuir: on le poursuivit; et quand il jugea le temps ou le terrain favorable, il tourna la tête et engagea la bataille qu'il gagna. L'armée vaincue se retira en désordre, rentra dans Ispahan, et abandonna tout son canon: le vainqueur le tourna aussitôt contre la ville, et se présenta pour en faire le siége. Mais les bourgeois, qui étoient de garde dans cet endroit, soutinrent l'attaque, et firent sur lui de si terribles décharges, qu'il fut contraint de s'éloigner.

Repoussé de devant Ispahan, il tourna ses armes contre Julfa, qui n'en est qu'à deux petites lieues: c'est une ville dont tous les habitans sont Chrétiens, et gros commerçans. Il comptoit emporter cette place de vive force; mais tandis qu'il faisoit passer son artillerie à l'autre bord du canal, un de ses canons y resta embourbé. Cet accident lui parut d'un mau-

vais présage ; il retourna sur ses pas, et vint se présenter une seconde fois devant Ispahan ; mais il changea le lieu de son attaque. Il n'avoit pas le demi-quart des troupes nécessaires pour investir cette grande ville ; il abandonna le quartier de la rivière, fit braquer plusieurs pièces de canon vers la porte de Totchi, et la fit battre deux jours de suite avec une extrême vivacité. Il fit ses approches à la faveur de son artillerie ; mais les intelligences qu'il avoit dans la place avancèrent plus le succès que tous les efforts qu'il faisoit contre elle. Le troisième jour, 31 de mai, la porte lui fut ouverte par quelques-uns de ses partisans : ses troupes y entrèrent ; elles se répandirent dans tous les quartiers, et y commirent les plus horribles désordres. Aucun asile ne fut respecté, personne ne fut épargné. Il n'avoit permis le pillage que pour vingt-quatre heures ; il dura trois jours : ce ne fut qu'après ce délai qu'il entra dans la ville ; il alla droit au palais et s'y logea. Les seigneurs s'étoient renfermés dans la citadelle, résolus de la défendre ; mais il leur offrit une capitulation honorable et avantageuse, qu'ils acceptèrent.

Quelques jours après il assembla toute la noblesse et les principaux habitans de la ville. Vous voyez, leur dit-il, que chaque province vous donne à son gré un souverain : Ispahan, qui est la capitale, a plus de droit que les autres d'en choisir un qui soit en même temps le leur. Donnez vos suffrages avec liberté ; je vous promets sur ma tête de défendre et de maintenir sur le trône celui que votre choix y aura placé. Plusieurs de ceux qui composoient l'assemblée répondirent qu'il falloit remettre l'empire à celui qui étoit le plus en état de le soutenir et d'y conserver la paix ; que le sort des armes lui avoit donné la couronne, et qu'ils joignoient leurs suffrages à celui de la victoire. Non, leur répondit-il aussitôt, je n'aspire point à cet honneur ; mon am-

bition se borne à établir un maître digne de nous commander, et à lui obéir le premier. Je sais qu'il y a dans cette ville trois enfans issus de nos anciens sophis; ils vivent inconnus dans l'indigence et dans l'obscurité; il est de l'honneur et de l'intérêt de la nation d'être gouvernée par les descendans de ses rois, et ceux-ci en sont d'autant plus dignes, que outre le droit de la naissance, ils auront appris de leurs malheurs mêmes à soulager les nôtres; choisissons un des trois pour notre roi, et rougissons de ne l'avoir pas choisi plutôt. Un procédé si noble lui attira les applaudissemens de toute l'assemblée. L'aîné de ces princes avoit trente ans; mais ses défauts et ceux du second firent donner la préférence au cadet, alors âgé de dix-huit à vingt ans. Il avoit toutes les qualités qui annoncent un bon prince. On fit venir la mère; on lui ordonna de produire son fils. A cette nouvelle inattendue, cette mère parut désolée. A quoi pensez-vous, s'écria-t-elle en pleurant? mes enfans ne sont pas faits pour régner: nous avons toujours vécu dans la paix; laissez-nous notre indigence et notre tranquillité. Ah! plutôt que de l'élever sur un trône encore teint du sang de ceux qui l'ont précédé, faites creuser un tombeau, et ordonnez qu'on y ensevelisse et le fils et la mère.

Ne craignez rien, lui répondit Ali Merdon-Kan: amenez votre fils; mes jours vous répondent de sa vie et de la vôtre. Elle alla chercher son fils; le vainqueur lui attacha de ses propres mains l'aigrette royale, le fit proclamer roi, et lui donna le nom de Schah-Ismaël. La joie fut générale dans toute la ville. Les commencemens de son empire ont déjà justifié ce choix. Ali Merdon-Kan en a toute la gloire; il en goûte le plaisir sous un prince qui lui en marque avec éclat sa reconnoissance; et devenu le premier de ses sujets, il se croit plus heureux

que s'il étoit roi lui-même : Dieu veuille, pour le bonheur de la Perse, conserver long-temps ce jeune prince sur le trône.

Quelques jours après ce grand événement je partis pour Bender-Abassy, dans l'espérance de recouvrer quelques sommes d'argent prêtées par nos supérieurs aux Arméniens, et de trouver quelques aumônes, dont notre mission a un besoin extrême. De là je me suis rendu à Goa, et c'est de cette capitale des Indes portugaises que je vous envoie ces mémoires. Je me recommande à vos saints sacrifices, et j'ai l'honneur d'être avec un profond respect, etc.

LETTRE

Du père Grimod, missionnaire jésuite, au père Binet.

A Ispahan, le 20 août 1750.

ENFIN, mon révérend père, après un an et huit mois de voyage, me voici dans la capitale de la Perse. Je ne vous dirai pas ce que j'ai eu à souffrir des hérétiques, des infidèles et des voleurs ; je dois le taire, de peur qu'il ne me soit dit un jour : vous avez reçu votre récompense. Mais ce ne sont là que les commencemens et l'apprentissage d'un missionnaire. Ce que je vois ici, et ce qui regarde notre mission entière, annonce bien d'autres disgrâces, et ne se doit pas passer sous silence. Depuis vingt ans, c'est-à-dire, depuis qu'est monté sur le trône *Thamas-Kan*, ou *Thamas-Koulikan*, ou *Nadir-Schah*, car il avoit tous ces noms et bien d'autres encore ; depuis, dis-je, environ vingt ans, toutes sortes de calamités ont commencé à fondre sur ce

pays, et par conséquent la mission a aussi commencé à souffrir, et a vu peu à peu son peuple, ou périr, ou se disperser et se retirer dans d'autres contrées. Une infinité de personnes sont mortes de faim ou sous les coups; plusieurs ont pris la fuite; et Ispahan, où l'on comptoit, comme tout le monde sait, près de deux millions d'âmes, est réduit à vingt ou trente mille tout au plus.

Mais les misères passées ne sont rien en comparaison de celles dont je suis aujourd'hui le témoin oculaire. Dieu semble avoir livré ce royaume à la fureur de ses ennemis. Les Persans ne sont plus. Des peuples appelés *Cords*, accoutumés aux vols et aux rapines dès l'enfance, se sont emparés de leur gouvernement, et sont presque partout les maîtres. Les Persans ne gardoient plus ni justice ni lois; mais les peuples dont Dieu se sert pour les châtier, sont encore plus méchans qu'eux. Leur chef nommé Ali Merdon-Kan, s'est emparé d'Ispahan après trois jours de siége. Ce fut le premier jour de juin de cette année, qu'il s'en rendit le maître. Relisez dans les histoires les descriptions les plus vives et les plus énergiques de pillage et de saccagement des villes, et vous y trouverez tout au plus la moitié des cruautés qui se sont exercées dans ce jour malheureux, où ce chef de bandits entra dans cette capitale.

La vue seule de cette ville infortunée est capable d'arracher des larmes aux cœurs les plus durs. On n'y voit que ruines sur ruines. Vous y faites deux ou trois lieues sans trouver une seule maison habitée. Je dis deux ou trois lieues, parce que l'étendue d'Ispahan est immense. Sans compter les faubourgs ou villages qui y sont contigus, il a sept à huit lieues de circuit, et il en aura au moins vingt, si vous comptez ses faubourgs. Julfa, par exemple, est lui seul aussi grand et même plus grand que Lyon. Le faubourg où sont restés tous les Chrétiens, tant

hérétiques que catholiques, fut épargné dans le désastre général, et n'a point été, comme le reste de la ville, abandonné au pillage. Mais, à cela près, il a peu gagné à ce prétendu ménagement. Le vainqueur barbare en a exigé des contributions si exorbitantes et avec tant de férocité, qu'à cet égard il auroit presque mieux valu qu'il l'eût livré au pillage. Alors les habitans auroient soustrait à l'avidité du soldat, une infinité de choses précieuses; et ils l'auroient fait avec d'autant plus de facilité, qu'il n'y a pas une maison, tant de Persans que d'Arméniens, où il n'y ait des caches souterraines. C'est une précaution singulière que l'on prend ici en bâtissant les maisons, et qui est souvent plus nuisible qu'utile: car, dès qu'on exige de l'argent, soit par impôt, soit pour quelqu'autre raison que ce soit, ceux à qui on en demande, ont beau dire qu'ils n'en ont pas, on les charge de coups de bâton, on les contraint, ou de déterrer ce qu'ils auroient caché, ou d'emprunter ce qu'ils n'ont pas; et quand ils ont donné ce qu'on vouloit, on recommence encore à les frapper. Combien y en a-t il qui sont morts sous les coups!

Nous n'avons pas été à l'abri de ces cruautés; et si elles ne sont pas tombées sur moi, c'est que je n'ai pas encore mérité de souffrir pour Jésus-Christ. Il y a deux ou trois mois que les gens du quartier où nous demeurons, ayant appris qu'il y avoit un nouvel impôt, s'enfuirent tous, et nous laissèrent exposés aux soldats qu'on avoit envoyés. Ne soyez pas surpris de la frayeur du peuple en pareilles circonstances; elle n'est que trop raisonnable. Il sait les ordres étranges que reçoivent ces soldats, quand on leur donne la commission d'aller chercher des sommes d'argent: *Prends telle somme*, dit-on à chacun d'eux, *dans tel endroit. Si tu ne trouves personne, prends chez le voisin. Si le voisin n'y*

est pas, tire des pierres mêmes la somme commandée ; mais ne reviens pas sans l'apporter, autrement c'est fait de toi. Jugez à quelle violence doivent se porter des hommes, déjà cruels par eux-mêmes, lorsqu'ils ont reçu de semblables ordres, et qu'il s'agit en effet de leur propre vie. Ils vinrent donc dans le quartier où ils devoient exiger de l'argent, et n'ayant trouvé personne, ils entrèrent par ruse dans notre maison, conduits par un enfant qui la leur indiqua.

Le premier qu'ils rencontrèrent fut le frère Bazin, médecin et chirurgien ; ils se jetèrent sur lui, et le maltraitèrent avec la plus horrible inhumanité : ensuite ils dirent ce qu'ils demandoient. Il leur falloit cent écus : *Donne*, disoient-ils, *donne sur-le-champ ; il les faut créer si tu ne les as pas, ou nous les tirerons de ta peau.* Cependant les coups redoubloient sur les épaules et sous les pieds. On leur donna d'abord tout ce qu'on avoit d'argent ; et comme ce n'étoit pas, à beaucoup près, la somme qu'ils exigeoient, on leur livra deux chandeliers d'argent. Le père Duhan, notre supérieur, ne sachant pas la langue persane, leur parla par interprète. Ils le frappèrent, le lièrent à un pilier, et se mettoient en devoir de lui donner la bastonnade sous les pieds. Il les avoit extrêmement enflés. Tout barbares qu'ils étoient, ils en eurent pitié ; et après deux ou trois coups, ils le laissèrent. Mais cet accident cruel fit sur un corps affoibli une si prompte impression, que huit jours après il en mourut : c'étoit un missionnaire parfait ; non-seulement les catholiques, mais encore les hérétiques le regardoient comme un saint. Les pleurs et les regrets dont sa mort a été suivie, font l'éloge le plus complet de ses vertus.

A peine avions-nous achevé ses funérailles, qu'on nous apporta la plus accablante nouvelle. Un valet du gouverneur

gouverneur vint à notre maison avec un Chrétien; ils nous dirent qu'ils avoient beaucoup de peine à empêcher les soldats d'entrer chez nous, et qu'il falloit donner actuellement douze livres pesant d'argenterie, sans qu'il y manquât une seule once. Il n'y eut pas moyen de s'en défendre. Ainsi nous a été enlevée toute l'argenterie de notre église; à peine avons-nous sauvé les vases sacrés des mains de ces furieux.

Nous sommes donc sans ressource, ne recevant rien d'Europe, ayant fait de grandes dettes pour payer d'injustes contributions; obligés à vendre nos meubles, nos habits, enfin les arbres de notre jardin pour subsister; n'ayant pas même de quoi acheter du riz, qui est la nourriture commune des pauvres dans ce pays-ci. Mais toutes ces misères ne nous attaquent qu'à l'extérieur. La paix que Dieu nous fait goûter dans le fond du cœur, nous les rend supportables, et nous les fait même désirer. La faim, la soif, la pauvreté doivent être l'aliment d'un missionnaire. Malheureux celui qui n'achète pas à ce prix l'honneur et la gloire d'annoncer l'évangile aux nations étrangères.

Cependant tout fuit, tout se cache. Nous avions des protecteurs dans la compagnie hollandaise, et dans les Anglais établis ici pour le commerce; mais ils se sont retirés, comme ont fait aussi tout ce qu'il y avoit de ministres étrangers. Les pères Augustins et les pères Capucins ont pris le même parti. Il ne reste plus qu'un père Carme et un père Dominicain, avec lesquels nous vivons dans l'union la plus étroite. — Tel est, mon révérend père, l'état actuel de la Perse. Tous les jours nous entendons dire: *On a fait arracher les yeux à un tel seigneur; on a fait battre celui-là jusqu'à la mort; cet autre a été poignardé.*

Depuis la mort de Nadir-Schah, il y a eu cinq

rois : trois ont été massacrés, le quatrième aveuglé, le cinquième a été proclamé depuis peu. Il passe sa vie dans son haram avec sa mère, ses sœurs et ses femmes, et ne se mêle de rien. Il n'a été fait roi, dit-on, que pour la montre, et pour donner occasion à ceux qui l'obsèdent, de tirer des sommes considérables des villes éloignées d'Ispahan. Les grands ici sont versés dans toutes sortes de fourberies. Ils envoient un courrier à dix ou vingt lieues. Là, il se tient caché quelque temps, et fait ensuite semblant d'arriver d'une province éloignée ; il raconte que le pays est révolté; et en conséquence, sous prétexte de lever des troupes, on exige des contributions énormes. Après cette scène, on en joue une autre, et le dénouement est toujours quelque nouvelle levée d'argent.

Pour nous, au milieu de tant de maux, nous nous soutenons par la patience; mais étant sans appui du côté des hommes, et tous nos Chrétiens s'étant dispersés au loin, il est bien à craindre que nous ne soyons bientôt contraints d'abandonner entièrement un royaume où il n'y a plus que crimes, brigandages et confusion. Il n'y a point de jour où l'on ne s'efforce d'enfoncer notre porte pour nous piller. Nous ne pouvons sortir qu'en cachette, et à combien de dangers et d'insultes ne sommes-nous pas exposés ! Si nous quittons la Perse, nous irons ailleurs porter l'évangile. Nous trouverons dans les Indes de quoi exercer notre zèle.

Mais si, comme je l'espère, nous restons à Julfa, quoiqu'il n'y ait presque plus de catholiques, je ne manquerai pas de travaux à entreprendre pour la gloire de Dieu. Il y a des hérétiques en grand nombre, ou plutôt il n'y a qu'eux. Je puis instruire et catéchiser. J'ai appris dans ce dessein l'arménien, langue aisée en comparaison de l'arabe. Au reste, les hérétiques sont ici d'une opiniâtreté qui passe toute

expression. La raison, c'est qu'ils ont vingt-quatre églises et beaucoup de prêtres de leur secte, qui les entretiennent dans l'erreur, et surtout dans une haine mortelle contre nous. D'ailleurs ces prêtres sont puissans, et ont fait des lois terribles contre ceux qui désertent leurs églises. Ils les excommunient, les maudissent, et font tomber sur eux des impôts excessifs. La seule crainte de ces impôts est le plus fort lien qui les retienne dans leur dépendance. Si quelqu'un vient à changer, il est sûr que sa maison est ruinée de fond en comble. J'en ai vu un triste exemple dans une femme que le père Duhan avoit retirée de l'erreur avec toute sa famille. Les impôts ont fondu sur elle; de sorte qu'elle s'est vue réduite à la mendicité, et ses enfans ont été contraints d'abandonner le pays. Elle a néanmoins persévéré; mais il en est peu qui soient assez fidèles à la grâce, pour se rendre capables d'une résolution si généreuse.

On distingue, parmi les Arméniens, deux sortes de prêtres : les uns sont mariés, et sont pour la plupart des ignorans; les autres, qui ne sont pas mariés, se nomment *Vasta-Pietes*, et c'est de ce nom qu'on nous appelle. Ils ont quelque ombre de science. Il y a parmi eux des évêques, et l'Eglise romaine les reconnoît les uns et les autres pour véritablement prêtres, lorsqu'ils rentrent dans son sein. Cependant rien n'est plus criminel que la manière dont ils arrivent au sacré caractère. Celui qui a beaucoup d'argent est sûr d'être prêtre, lui et toute sa famille, s'il le veut. J'oubliois de dire que cinq fois par an, ces mêmes prêtres et évêques nous excommunient en public, et lancent sur nous toutes sortes d'anathèmes. Ils excommunient aussi saint Léon et le concile de Calcédoine. Ils ne croient point de purgatoire, ni de jugement particulier, ni la procession du Saint-Esprit. Ils ne croient qu'une nature en

Jésus-Christ. Ils soutiennent encore d'autres hérésies absurdes et monstrueuses. Quand je les aurai un peu plus fréquentés, je serai en état de vous donner à cet égard des connoissances plus détaillées. Je suis, etc.

LETTRE

Ecrite de Julfa, près d'Ispahan, par le père Desvignes, missionnaire jésuite, au père Roger, procureur des missions du Levant.

MON RÉVÉREND PÈRE,

P. C.

VOUS avez demandé à notre père supérieur des nouvelles de nos missions de Perse, et surtout de celle de Julfa. Comme ses occupations différentes ne lui permettent pas de vous faire une réponse aussi prompte et aussi détaillée que vous pouvez le souhaiter, il veut bien se décharger sur moi de ce soin. Je saisis volontiers cette occasion de satisfaire votre empressement. Vous verrez par la relation simple et fidèle que j'ai l'honneur de vous adresser, et les circonstances critiques où nous nous sommes trouvés ces dernières années, et l'état présent de la religion chrétienne dans cet empire.

Ispahan, capitale du royaume de Perse, étoit autrefois une ville aussi grande, et presque aussi peuplée que Paris; mais depuis la révolte des Aghuans, elle n'est plus ce qu'elle étoit du temps des sophis. Les manufactures d'étoffes d'or et d'argent sont presque entièrement tombées, et le nombre des ouvriers qui travaillent à ces tapis précieux qu'admire l'Europe, est beaucoup diminué. Quoique cette ville

soit à demi-ruinée, on y voit cependant encore de beaux édifices dans le goût asiatique, et quelques restes de son ancienne splendeur.

La ville de Julfa, où est établie notre mission, est comme un faubourg de cette capitale, et n'en est séparée que par les jardins du Roi; mais ces jardins ont presque une lieue de longueur, et bordent des deux côtés le grand chemin qui y conduit, et qu'on appelle *Chakback*. Au milieu de ce chemin est un ruisseau, ou plutôt un canal, et de distance en distance de grands réservoirs; des arbres fort hauts, qu'on appelle *chinars*, forment à droite et à gauche un ombrage agréable. Entre ces arbres sont des espèces de parterres, mais sans compartimens. Ces parterres, ornés autrefois de fleurs, ne sont plus semés que de gazon, depuis l'absence et l'éloignement du Roi. Au bout de ce chemin, on trouve un pont de pierre de dix-huit ou vingt arches, fort beau et fort long; de ce pont jusqu'à Julfa, il n'y a pas plus d'un quart d'heure et demi de chemin.

C'est dans ce faubourg, ou plutôt dans cette petite ville, qui contient environ dix mille âmes, que demeurent les Arméniens. Elle est divisée en trois quartiers différens, dont le principal et le plus grand est Julfa, qui lui donne son nom; le second est Erivan, et le troisième Tauris. Ces deux derniers s'appellent ainsi, du nom des deux villes dont les habitans ou les marchands sont venus s'établir à Julfa.

On y compte vingt-deux églises arméniennes; chacune a ses prêtres qui la desservent. Je ne comprends point dans ce nombre les trois églises des missionnaires Francs, ni l'église catholique du rit arménien, appelée communément l'église des Chérimans, parce que ce sont les premiers chefs de cette illustre famille qui l'ont fait bâtir. Dignes héritiers

de la piété et de la religion de leurs pères, les enfans en soutiennent encore aujourd'hui avec honneur le nom et la réputation. MM. Aroution, Léon et Petros, forment la principale branche de cette famille nombreuse et respectable, et ces trois frères sont les plus fermes appuis de la foi. Ils la défendent par leur crédit; ils l'étendent par leur libéralité; et c'est à la protection déclarée qu'ils donnent aux catholiques, que les missionnaires doivent une partie des conversions qu'ils opèrent. Dans le détail que je vais vous faire des persécutions que nous avons eu à essuyer, j'aurai occasion de vous parler de leur générosité et de leur constance; et vous verrez qu'ils se font une gloire, non-seulement de protéger la religion, mais de la pratiquer et de souffrir pour elle.

Les Arméniens sont de toutes les nations de l'Orient, et peut-être du monde entier, la plus commerçante. Ils sont répandus dans toute l'Asie, et ont presque partout des établissemens. Ils entendent bien le négoce; ils sont pour la plupart flegmatiques et froids, comme les autres Asiatiques, et il est rare de les voir se quereller. Ils sont sobres, mais superstitieux pour les viandes qui étoient défendues aux Juifs. Le christianisme n'a pu détruire ce préjugé. Ils ont une confiance aveugle dans leurs vertabiets, qui sont leurs docteurs et leurs pasteurs; mais par malheur, ceux-ci n'ont d'autre science que celle qu'ils ont puisée dans leurs livres hérétiques, et ils croient plus à ces livres qu'à l'évangile.

Les Arméniens ont beaucoup d'extérieur de religion, des jeûnes fréquens et des prières publiques soir et matin. Ils croiroient commettre un péché, s'ils ne faisoient le signe de la croix en passant devant une église. Les femmes vont en baiser la porte; et si les fêtes ou dimanches elles ont manqué la prière et la messe, elles croient ce péché réparé par cette marque de culte et de piété. Les hommes ont presque

toujours le chapelet à la main, mais plus par contenance que par dévotion. Ils regardent comme une chose honteuse de lire à l'église dans un livre de prières; les femmes se font un honneur de ne savoir ni lire ni écrire. Les juremens sont plus communs dans leur bouche que dans celle de leurs maris.

Un autre défaut, et c'est le dominant de la nation, elle est intéressée à l'excès. Parmi ces peuples, l'amour du gain l'emporte sur tout le reste. On ne prête qu'à de gros intérêts; on ajoute l'intérêt à la somme, et on prend l'intérêt de l'intérêt même. Ces usures ne se font que par les schismatiques; les catholiques se font un point de conscience de s'en abstenir. Les prêtres arméniens ne sont ordonnés qu'après leur mariage; ce qui fait que la simonie entre presque toujours dans l'exercice de leur ministère. Chargés quelquefois d'une nombreuse famille qu'il faut faire subsister, ils n'administrent pas de sacremens sans être auparavant convenus de la somme qui sera donnée pour leur honoraire. Ils font également leurs conventions quand il s'agit d'enterrement, surtout pour les gens du peuple; ils ne composent pas avec les riches et les grands, parce qu'ils sont sûrs d'un salaire considérable. Ils sont effectivement bien payés; les enterremens coûtent ici fort cher, parce qu'ils se font avec beaucoup d'appareil : cela flatte la vanité de la nation.

Les évêques et les vertabiets sont tous religieux; ils demeurent dans des monastères, et tous sont habillés de la même façon. Le mot de vertabiet signifie, en langue arménienne, maître ou docteur. On ne nomme pas autrement les évêques. Ils n'ont pour marque de distinction, que le bâton pastoral qu'ils tiennent en main lorsqu'ils prêchent. Le supérieur du monastère est toujours évêque; et, quand il sort, un novice porte devant lui le bâton pastoral. Ces monastères ont de grands jardins qui produisent

beaucoup, et ils reçoivent des aumônes considérables. Les prêtres qui sortent de Julfa pour aller dans les Indes desservir les églises arméniennes, sont obligés de leur donner deux tomans, c'est-à-dire, quarante écus de notre monnoie. Le nombre de ces prêtres est grand. Outre cela, tous les ans, quelques-uns de ces évêques parcourent les villages, et ces visites ne sont point infructueuses.

Le patriarche a seul le droit de consacrer les évêques, et il les consacre pour de l'argent, comme c'est pour de l'argent que ceux-ci ordonnent les prêtres. Pour son élection, il faut le consentement des Arméniens de Julfa et de ceux de Constantinople, parce que sa juridiction s'étend sur la Perse et sur la Turquie. Il a besoin d'être confirmé par la Porte; et quand il va prendre le firman ou la patente du Grand-Seigneur, on dit qu'il se sert de cette formule impie et insensée: *Je demande de votre vraie loi, le pouvoir et l'autorité sur ma loi fausse.* Ce chef des Arméniens schismatiques demeure ordinairement dans son monastère; il n'en sort que pour aller distribuer le saint chrême à différentes églises; mais il ne le distribue qu'à prix d'argent. La conduite de ces prêtres schismatiques comparée avec le zèle désintéressé des missionnaires, fait un contraste honorable à la religion, et commence assez souvent des conversions parmi ceux à qui des préventions violentes ne ferment pas entièrement les yeux à la vérité. Ces conversions excitent des persécutions fréquentes: la mission en essuya une bien forte et bien longue, il y a quelques années.

Le mariage d'un nouveau catholique, béni en secret par les missionnaires, et l'instruction d'un jeune prosélyte qui vouloit embrasser la religion des Francs, allumèrent la fureur des vertabiets. Ces schismatiques irrités délibérèrent entr'eux sur les moyens

de rendre les missionnaires méprisables, et de les faire passer dans l'esprit du peuple pour des imposteurs. Après la pâque de 1738, ils députèrent cinq de leurs prêtres à notre évêque, pour le prier de la part des vertabiets, de vouloir bien consentir à une dispute publique sur la religion, en présence des principaux de l'une et de l'autre communion. Le prélat, homme de mérite et d'érudition, n'auroit pas balancé à l'accepter; mais comme il a vieilli dans les missions, il connoissoit le caractère de nos adversaires, et il perça le motif de cette demande. Il savoit que ces sortes de conférences sont au moins inutiles; que la véritable religion peut y perdre; que l'hérésie n'y vient que par esprit de haine, n'y cherche que le tumulte, n'en sort qu'avec plus d'indocilité, et en répand toujours dans le public des rapports infidèles. Il en avoit un exemple insigne dans la personne d'un religieux de son ordre.

Ce père, Carme-Déchaussé, homme savant et fort versé dans l'étude de la langue arménienne, avoit accepté, il y a quelques années, un pareil défi, pourvu qu'on n'eût point d'autres livres que la bible, et que tout se décidât par l'Ecriture sainte. Les vertabiets avoient fait semblant d'y consentir. Au jour marqué, on se rendit à l'église assignée; mais le père fut bien surpris quand il vit entrer le vertabiet, son antagoniste, tenant à la main le livre d'un patriarche hérétique. Ce n'est pas là, dit-il, notre convention; vous savez que nous nous sommes engagés à ne recevoir d'autre témoignage que celui des livres saints. Il ne s'agit pas de convention, répondit le vertabiet; le témoignage de mon auteur vaut bien tout autre témoignage; puis adressant la parole au peuple: Vous voyez, s'écria-t-il, que ce missionnaires ne sait rien, et qu'il est inutile de disputer contre lui. Mille voix confuses annoncèrent aussitôt sa prétendue victoire, et ne permirent pas au mis-

sionnaire de se faire entendre. Il fut insulté et chassé de l'assemblée ; et il passa pour constant qu'il n'avoit pas pu répondre. Cette histoire, dont la mémoire est encore ici toute récente, détermina le prélat à refuser la conférence proposée. Les députés revinrent le lendemain à la charge ; ils s'adressèrent à notre père supérieur ; ils en reçurent la même réponse.

Ce refus n'étoit cependant pas absolu : M. l'évêque et le père supérieur proposèrent qu'on mît de part et d'autre les difficultés et les réponses par écrit, et que ces écrits respectifs fussent signés par les principaux de Julfa : c'étoit le moyen de bannir le tumulte et d'établir la vérité. Ce n'étoit pas là ce que vouloient les schismatiques. Ils rejetèrent la proposition, et cherchèrent d'autres voies pour perdre et les missionnaires et les catholiques. Thamas-Koulikan étoit parti pour la conquête des Indes ; son fils gouvernoit à Maschet dans son absence ; ils lui envoyèrent un vertabiet et un prêtre qui accusèrent les missionnaires d'en imposer au peuple, de débaucher les sujets du Roi, de servir d'espions aux cours de l'Europe, d'ourdir des trames secrètes, et de former des conspirations contre l'état. Telles étoient à peu près les plaintes qu'ils avoient portées contre nous. De pareilles accusations intentées par des hommes que leur caractère sembloit rendre dignes de foi, firent impression sur l'esprit du jeune prince : il renvoya la requête au gouverneur, avec ordre d'examiner les chefs d'accusation ; et s'ils étoient vrais, de bannir les missionnaires du royaume. Munis de ces ordres, et instruits des dispositions de la cour, le prêtre et le vertabiet revinrent. Ils se vantoient d'un triomphe commencé, et se flattoient de le rendre bientôt complet. Ils firent assembler les principaux de leur secte ; à leur tête étoit le kalenther (c'est le juge de la ville) ; on le choisit toujours parmi les hérétiques. On tint conseil, et il fut résolu qu'on iroit inces-

samment à Ispahan communiquer au gouverneur les ordres qu'on avoit obtenus.

Il fut ravi d'engager l'affaire dont il espéroit tirer lui-même un avantage considérable. Il ordonna au déroga de Julfa, qui est un officier persan, préposé par le Roi pour veiller sur les différends qui peuvent survenir, de se transporter sur les lieux, et d'examiner par quel ordre les pères s'étoient établis en Perse. Le déroga obéit, et fit appeler les missionnaires. Nous y allâmes tous, et M. l'évêque porta les différens ordres des rois qui nous avoient honorés de leur faveur et de leur protection. On les lut, et on nous renvoya. Nous croyions la chose finie; mais le lendemain la scène changea. Le déroga, le kalenther et deux des Arméniens les plus accrédités s'étoient rendus au monastère, d'où ils envoyoient appeler tous les catholiques les uns après les autres; de tous les missionnaires, il n'y eut que nous de mandés.

Un envoyé du déroga vint nous dire dès le matin que cet officier vouloit nous parler, et que nous eussions à mener avec nous notre frère Jean-Baptiste; il est Arménien de nation, et a été reçu dans la compagnie à Constantinople. Nous obéîmes, et nous fûmes conduits par ce Persan, à qui on avoit donné ordre de frapper ce frère dans les endroits où il y avoit le plus de monde. Le frère lui demanda modestement en langue persane pourquoi il le maltraitoit; il ne lui répondit que par une injure et un autre coup de bâton, ce qu'il réitéra trois fois jusqu'à notre arrivée au monastère. Nous y trouvâmes un grand peuple assemblé.

Nos juges étoient placés, les ecclésiastiques d'un côté et les séculiers de l'autre. On commença par demander au frère pourquoi il s'étoit fait Franc : il répondit que depuis son enfance il avoit toujours été catholique. Sur cette réponse, le juge persan le fit

frapper de nouveau; pour nous on nous fit asseoir, tandis qu'on le maltraitoit. Nos catholiques n'étoient pas plus épargnés. Ils soutinrent ce mauvais traitement avec une constance héroïque; et sous la grêle de coups dont chacun d'eux étoit accablé, on ne leur entendoit prononcer que ces mots : *Seigneur Jésus, donnez-moi la patience, et pardonnez-moi mes péchés.* Après cette exécution l'on nous renvoya.

Nous nous attendions à ramener le frère avec nous; mais on recommença à le frapper, et on le mit en prison. Nous espérions du moins le délivrer par le crédit de M. le résident de Moscovie, qui a de la bonté pour nous. Il envoya son drogman au monastère, pour le réclamer; mais ce drogman étoit Arménien, il trompa son maître. Cependant on nous le rendit le soir, et il fut redevable de son élargissement aux deux interprètes de la compagnie anglaise : ce sont deux frères, dont le nom de famille est Hermet. Ils sont fils d'un médecin français, qui s'étoit marié ici avec la fille d'un autre Français. Tous deux ont rendu de grands services à la religion; et l'on peut dire que l'aîné, qui avoit embrassé la profession de son père, a, en quelque sorte, sauvé la foi dans ce pays, surtout du temps des Aghuans. Un service si précieux ne sera jamais oublié dans la mission.

Les Arméniens schismatiques, qui avoient quelque crédit auprès des Aghuans, voyant bien que M. de Gardanne, consul de France, étoit hors d'état d'agir en faveur de la religion, comme il l'avoit fait jusqu'alors, et que les compagnies de Hollande et d'Angleterre ne pouvoient appuyer les missionnaires de leur protection, s'imaginèrent que le moment d'éclater contr'eux étoit arrivé. Ils les firent citer devant le ministre du Roi, qui, après quelques interrogations captieuses, les condamna, et ordonna qu'on les chassât de toute la Perse. Ce coup imprévu nous arrêta : nous n'avions plus d'autre ressource que celle-

de la prière, et notre seule espérance étoit dans la miséricorde divine, lorsque Dieu nous suscita un libérateur dans la personne de M. Joseph Hermet, qui n'avoit alors que vingt ans. Né et élevé dans la foi catholique, il saisit avec joie cette occasion que le Seigneur lui présentoit de servir et de conserver dans ce royaume la religion de ses pères.

La Providence qui arrange et qui ménage tous les événemens, seconda son zèle. Ce jeune médecin pansoit alors le ministre d'une plaie dangereuse qu'il avoit à la jambe ; il se rendit auprès de lui ; il lui parla avec force et avec courage. Aux paroles, il joignit les larmes, et se jetant à ses genoux, il lui demanda en grâce que les missionnaires fussent conservés : il faut, lui ajouta-t-il, que je sorte du royaume, et vous m'y condamnez; l'arrêt qui est prononcé contr'eux, l'est aussi contre moi : je professe la même religion ; s'ils sont coupables, je le suis. Ne craignez rien, lui répliqua le ministre avec bonté, ni vous, ni vos pères, ne sortirez du royaume. Ces paroles ne le rassuroient pas. L'ordre étoit expédié, il devoit le lendemain être signé par le ministre; il le savoit, et dès le grand matin, il se transporta chez le seigneur persan. Les schismatiques lui présentèrent l'ordre en question. En ignoroit-il le contenu ? Avoit-il oublié sa promesse ? Il le signa, sans même le lire. Quel triomphe pour les ennemis de notre religion ! Ils se retiroient avec cette joie qu'inspire une victoire désirée depuis long-temps. Ah ! Seigneur, s'écria le zélé défenseur des missionnaires, est-ce donc là la parole que vous m'aviez donnée ? songez que vous venez de signer mon exil, en signant le bannissement de nos pères. A ces mots, le ministre étonné fit rappeler les Arméniens, leur demanda le papier, le lut et le déchira, en leur disant qu'ils l'avoient trompé, qu'il n'avoit point prétendu signer un pareil ordre ; et il assura obligeamment M. Hermet, que jamais il n'en

signeroit de semblable. Ce catholique zélé lui rendit mille actions de grâces, et vint lui-même nous annoncer le succès de ses prières, sans être fort alarmé des menaces impuissantes des Arméniens, et moins encore de l'excommunication que lança contre lui leur grand vertabiet.

Quelque temps après, à sa qualité de médecin, il joignit celle d'interprète de la compagnie d'Angleterre; et comme il fut obligé de suivre les Anglais à Bender-Abassy, M. Charles-Jacques Hermet son cadet, fut déclaré interprète de la même compagnie pour Ispahan. Ces deux illustres frères commencèrent à se lier étroitement avec MM. les Chérimans. Ce sont les chefs de cette famille si opulente et si catholique, dont j'ai déjà parlé avec éloge. Ils concertèrent entr'eux les moyens de faire échouer les pernicieux desseins de nos ennemis. Pour y réussir, il falloit mettre dans nos intérêts le gouverneur, et le nabab, qui est le chef de la loi. Ils en vinrent à bout par leur crédit, et surtout par les présens que firent MM. les Chérimans à ces chefs intéressés.

Le gouverneur gagné, évoqua l'affaire à son tribunal. L'alarme fut grande parmi les Arméniens, et en particulier parmi les vertabiets. C'étoit le jour de la fête du Scapulaire, qu'après avoir célébré la messe, nous nous assemblâmes dans la maison de la compagnie anglaise, où le rendez-vous étoit donné. Quand tout le monde fut arrivé, nous allâmes chez le gouverneur. L'affaire ne fut point jugée définitivement; les présens des Arméniens avoient fait quelque effet, mais beaucoup moins qu'ils ne l'avoient espéré. MM. les Chérimans intéressèrent les seigneurs persans en faveur de la mission. Cependant le dimanche, pendant la grand'messe, un officier vint faire grand bruit à la porte de notre église; on la ferma de peur qu'il n'entrât et ne troublât le saint sacrifice. Il attendit, nous intima ses ordres, et nous conduisit en

ville à l'hôtel de la compagnie d'Angleterre. On nous signifia que nous eussions à rester jusqu'au lendemain. Cette espèce d'arrêt n'étoit qu'une feinte concertée : on vouloit paroître par-là donner quelque satisfaction aux Arméniens qui avoient demandé notre sortie de Julfa. Effectivement, nous n'y couchâmes pas cette nuit. Dès qu'il fut jour, on nous appela chez le gouverneur pour assister à la décision de la cause. MM. Hermet vinrent avec nous. L'accueil gracieux qu'on nous fit nous annonça le succès de notre affaire.

Notre partie, c'est-à-dire, les vertabiets, le déroga et le kalenther, étoient à notre droite. M. l'évêque étoit à notre tête. Le gouverneur, le nabab et les autres conseillers délibérèrent entre eux pendant quelque temps. Ensuite le nabab prenant la parole, ordonna au kalenther de prouver les accusations avancées dans la requête. Répondez-nous, lui dit-il : 1.° Comment les pères sont-ils des espions entretenus par les cours de l'Europe ? Depuis un siècle qu'ils sont établis en Perse, on n'a jamais rien découvert dans leur conduite qui ait pu donner d'eux de pareils soupçons. — Le kalenther surpris ne répondit que par des conjectures vagues. 2.° Quels sont ceux que les pères ont fait sortir du royaume? — Le kalenther présenta les noms de quelques catholiques qui étoient allés s'établir à Venise. Mais le nabab, qu'on avoit bien instruit, lui répondit : combien des vôtres se sont établis aux Indes et en Moscovie ? — Le kalenther n'osa le nier. Ne maltraitez point les catholiques, ajouta le nabab, et ils n'iront point s'établir ailleurs. 3.° Comment les Pères trompent-ils les peuples ? — Le kalenther n'osant répéter les calomnies grossières que débitent les vertabiets, prit le parti de se taire. Le gouverneur le voyant confondu, fit aux Arméniens une vive réprimande, et nous fûmes renvoyés absous.

L'affaire nous parut finie : elle ne l'étoit pas. Les vertabiets, qui, dans Julfa, avoient l'autorité en main, avoient eu la précaution d'exiger de plusieurs de nos Chrétiens intimidés un écrit, par lequel ils s'engageoient ou à ne plus paroître dans nos temples, ou à payer une grosse amende. On en avoit même conduit quelques-uns par surprise ou par force aux églises des Arméniens, et les nôtres étoient presque désertes.

Mais au milieu de ces troubles et de ces tribulations, Dieu nous consola d'une manière bien sensible par l'exemple de fermeté que donna un jeune homme âgé de quatorze ou quinze ans. Nous en fûmes édifiés, mais nous n'en fûmes point surpris : nous savons que le même esprit qui peut rendre disertes les langues des enfans, peut, quand il lui plaît, rendre leurs cœurs intrépides. Ce jeune homme avoit quitté notre école depuis quelque temps, et on l'avoit mis en apprentissage chez un Arménien. Son maître lui défendit de venir à la messe dans notre église : il le maltraita sans rien obtenir. Le jour de l'Assomption il voulut le mener avec lui à l'église des schismatiques : la crainte des châtimens ne put l'ébranler, il se sauva : il vint à la nôtre se confesser et communier. Cette généreuse résistance d'un enfant sans appui nous consoloit de l'indigne lâcheté de tant d'hommes timides, qu'un vil intérêt enlevoit à la foi.

Scandalisés de cette désertion, MM. les Chérimans ne voyoient qu'avec douleur le tort qu'elle faisoit à la véritable religion : ils pensèrent à y remédier efficacement. Il falloit pour cela soustraire ces âmes intéressées au pouvoir de ceux dont les promesses les avoient séduites. Ils demandèrent au prince un ordre, par lequel il fût permis à chacun de suivre la religion qu'il avoit embrassée. Il falloit pour cela faire quelque dépense. Ils la firent volontiers.

Rien

Rien ne coûte à cette généreuse famille quand il s'agit de la gloire de Dieu et de celle de la religion. Pour obtenir cet ordre plus sûrement, ils s'adressèrent à M. Leyseg, qui avoit beaucoup de bonté pour eux et pour les pères, et qui étoit à la tête de la compagnie hollandaise. L'ordre vint quelque temps après tel que nous le souhaitions; la paix et la tranquillité furent rétablies. Nous étions, à la vérité, en butte aux Arméniens opiniâtres; mais nous nous estimions trop heureux d'être méprisés, pourvu que la religion catholique triomphât.

Frustrés de leurs espérances, les schismatiques ne perdirent point courage. De concert avec les vertabiets, il résolurent de faire une nouvelle tentative, bien persuadés que si les pères étoient une fois hors du royaume, tout le peuple se feroit arménien. Ils renvoyèrent à Maschet le même vertabiet et le même prêtre, chargés d'argent et de présens, avec ordre de solliciter auprès du prince le bannissement des missionnaires, et de le demander sans aucune restriction. Les sommes qu'ils devoient répandre étoient illimitées; on leur promit d'acquitter toutes les lettres de change qu'ils enverroient, et on leur tint parole. Ils firent appuyer leur demande par le patriarche qui s'étoit rendu à Maschet auprès du fils du Roi, apparemment dans le même dessein. Ce chef de la religion arménienne fit de son côté des présens magnifiques. Il gagna le jeune prince, et l'ordre fut délivré.

C'en étoit fait de la religion catholique dans la Perse, si le Seigneur n'eût détourné ce coup, en permettant que celui qui le portoit à Ispahan fût dépouillé et tué en chemin. C'est le prêtre qu'on en avoit chargé. Le vertabiet et le patriarche qui étoient restés à Maschet, l'avoient dépêché devant eux, et lui en avoient remis l'original. Ils n'avoient pas même pensé à en tirer des copies authentiques.

Le prêtre partit de Maschet avec peu de monde ; et en apprenant à Julfa la nouvelle de son départ, on y apprit en même temps celle de sa mort. Toute sa suite fut massacrée avec lui. Le vertabiet étoit déjà en route, et assez près d'Ispahan, lorsqu'il sut cet accident tragique. Cette affaire fit grand bruit. Les Arméniens et leurs vertabiets ne manquèrent pas de publier que les missionnaires et MM. les Chérimans en étoient les auteurs secrets, et qu'ils avoient aposté des assassins ; mais la calomnie étoit si grossière, que ceux des schismatiques qui n'étoient pas aveuglés par la passion, n'y aujoutèrent aucune foi : aussi tomba-t-elle d'elle-même. Après que cet orage fut dissipé, nous demeurâmes tranquilles jusqu'à l'arrivée du patriarche. Nous connoissions son caractère vif, entreprenant et emporté. Sa seule présence étoit capable de rallumer un feu qui n'étoit pas bien éteint. Il avoit donné à Smyrne et à Constantinople des marques de sa haine implacable contre les catholiques, et leur avoit suscité une furieuse persécution.

Son arrivée à Julfa ressembloit plutôt à l'entrée d'un prince qu'à celle d'un religieux, et il passa avec tant de pompe et de magnificence au milieu des bazars de la ville, que les Persans qui en furent témoins en témoignoient leur indignation ; et ces infidèles l'auroient insulté, s'il n'avoit été précédé par les valets de pied du résident de Moscovie, qu'ils respectoient : grands et petits, catholiques et chrétiens, tous accoururent en foule à ce spectacle. Depuis les dehors de Julfa jusqu'à la porte du monastère, toutes les rues étoient bordées de monde. Les missionnaires furent presque les seuls qui n'assistèrent point à cette entrée triomphante. Ils appréhendoient que leur présence ne tirât à conséquence, et ils ne vouloient pas paroître autoriser par leur exemple la démarche que faisoient tant de catholiques, les uns par curiosité, les autres par crainte, d'autres enfin par politique.

Pendant le séjour qu'il fit à Julfa, ses discours ne rouloient que sur le bannissement futur des missionnaires : il en parloit ouvertement, et il ne dissimuloit pas ses dispositions à leur égard. Les Chérimans en furent alarmés ; et avec quelques-uns des principaux de nos catholiques, ils allèrent au monastère pour lui faire une visite de civilité, et tâcher de l'adoucir par cette politesse ; elle ne fut pas reçue. Ils se présentèrent une seconde fois : l'audience fut encore refusée. Une troisième tentative fut aussi inutile que les deux autres. On n'admettoit que ceux qui avoient quelques présens à lui faire. Nos amis ne jugèrent pas à propos d'acheter l'honneur d'une audience qui n'auroit vraisemblablement rendu ni le patriarche plus traitable, ni les catholiques plus tranquilles. Tandis qu'on les excluoit de sa présence, on leur tendit un piége. Les chefs des schismatiques, sans doute de concert avec le prélat et avec les vertabiets, vinrent trouver les Chérimans. Après de grandes démonstrations d'amitié : voulez-vous, leur dirent-ils, que nous vivions en paix et comme frères ? conseillez aux pères et obtenez d'eux qu'ils se retirent tous à Ispahan, seulement pendant le séjour du patriarche à Julfa ; le moment de son départ sera celui de leur retour. Cette déférence produira plus que toutes vos démarches.

L'avis étoit charitable, mais ceux qui le donnoient étoient connus. Les Chérimans sentirent où tendoient ces prétendues propositions de paix. Ils répondirent qu'une pareille commission ne leur convenoit point, et qu'il n'étoit pas en leur pouvoir de faire sortir les pères de Julfa. Vous le pouvez, ajoutèrent les Arméniens, vous avez de l'autorité sur leur esprit, ils vous écouteront ; faites-leur envisager que leurs intérêts les plus chers dépendent de cette démarche, qui est après tout sans conséquence. Nous avons des missionnaires, leur repartirent les Chérimans, nous

ne les chasserons pas ; mais faites-leur vous-mêmes la proposition. Cette réponse finit la négociation, et elle n'alla pas plus loin.

La résistance de MM. les Chérimans les déconcerta ; et voyant que la ruse ne leur avoit pas réussi, ils résolurent d'employer la violence, et d'emporter de force ce qu'ils ne pouvoient avoir par adresse. Le fils du Roi s'étoit avancé jusqu'à huit ou dix journées d'Ispahan : ils se persuadèrent que ce tribunal leur seroit enfin favorable, et que pourvu que leur requête fût bien faite, on leur rendroit bonne justice. Ils la dressèrent en effet ; ils allèrent de maison en maison, de boutique en boutique, solliciter des signatures, et généralement tous les Arméniens la signèrent. Cette requête, comme les précédentes, étoit pleine de calomnies contre les pères et contre les Chérimans. On y faisoit surtout mention de l'assassinat du prêtre qui revenoit de Maschet, et dont ils imputoient la mort aux Chérimans et aux missionnaires. Elle fut portée par deux vertabiets, qui, sous prétexte d'aller pour affaires de religion dans une ville qui est à quatre journées d'Ispahan, allèrent trouver le prince. Ils lui présentèrent leur requête, et lui dirent en la présentant qu'ils étoient prêts à nous prouver en face le nouveau chef d'accusation qu'elle contenoit. Le fils du Roi fut frappé de leur assurance ; et comme les accusations étoient graves, il ordonna au gouverneur d'Ispahan de faire conduire auprès de sa personne les accusés.

Les vertabiets, autorisés par cet ordre à faire marcher qui bon leur sembleroit, avoient obtenu un moisil pour arrêter et escorter les coupables. Cet officier fait à peu près les mêmes fonctions que nos archers de maréchaussée. Suivis de cet archer, ils revinrent triomphans à Julfa, et tout en arrivant ils le mirent en fonction. M. Aroution revenoit d'Is-

pahan ; ils ordonnèrent au moisil de le conduire en prison au monastère, et avec lui deux ou trois de ses parens, tous de la famille des Chérimans. Cette nouvelle se répandit bientôt par toute la ville, et y fit grand bruit. MM. Léon et Petros coururent à la prison, et ayant su les causes de la détention de leur frère ; s'il est coupable, dirent-ils, nous le sommes aussi. Ils ne voulurent point l'abandonner, et passèrent la nuit avec lui.

Le lendemain matin, dimanche des rameaux, on vint appeler le père supérieur de la part de MM. les Chérimans. Les vertabiets qui l'attendoient lui déclarèrent qu'il falloit qu'il se rendît auprès du prince. Il promit d'obéir. Sur sa parole on lui permit de retourner à la maison, et les prisonniers eurent la liberté d'y venir entendre la messe. Le départ avoit été d'abord fixé au mardi ; mais ce temps étant trop court pour les préparatifs, il fut différé au jeudi-saint.

Pendant cet intervalle on avertit M. l'évêque de se tenir prêt. C'étoit particulièrement à lui et au supérieur des Jésuites qu'on en vouloit. Ce prélat étoit le chef des missionnaires, et le père Dussau avoit la confiance de presque tous les catholiques. Ces deux têtes une fois à bas, on comptoit venir aisément à bout de tout le reste. Il faut avouer que l'acharnement des Arméniens contre ce Jésuite n'étoit pas si mal fondé. Non content de confirmer les faibles dans la foi par ses entretiens, ses instructions, ses manières insinuantes et ses exhortations persuasives, il enlevoit chaque jour aux schismatiques quelques-uns de leurs sujets, et il venoit tout récemment de tirer de leurs mains deux pupilles, qu'il disposoit à embrasser la religion catholique : aussi de dépit l'appeloient-ils le *voleur d'âmes*. Cette prétendue injure étoit dans leur bouche un éloge accompli de son zèle. Le mercredi on assembla tous ceux qui devoient être conduits au prince,

et on les mena chez le gouverneur pour y faire enregistrer leurs noms. Pendant qu'on disposoit tout pour le voyage, les vertabiets mettoient tout en œuvre pour faire signer à ceux qui étoient sur une liste, la calomnieuse requête qu'ils avoient dressée : ils n'épargnèrent ni promesses ni menaces pour les y engager. Deux seulement parurent ébranlés : les solliciteurs de signatures voulurent profiter du moment, et leur présentèrent l'écrit à signer. Revenus de leur première frayeur, ils le refusèrent. Piqués de ce refus, les vertabiets leur arrachèrent de force leurs cachets, et scellèrent eux-mêmes l'écrit. Fiers de ces signatures extorquées et subreptices, ils les montroient avec affectation dans toutes les maisons catholiques. Il les présentèrent à MM. Léon et Petros Chérimans, et leur proposèrent d'y joindre les leurs. Ces zélés catholiques leur répondirent que la prévarication de quelques lâches déserteurs ne seroit jamais la règle de leur conduite ; que si on vouloit les conduire devant le prince, ils étoient prêts à y aller ; qu'ils savoient souffrir, et mourir même, pour leur foi ; mais qu'ils ne savoient ni la dissimuler ni la trahir.

Le temps de la semaine sainte, temps consacré par la religion, ne fut pas respecté, et c'est le jour même du jeudi-saint qu'on partit à deux heures du matin. Voici ce qui composoit les deux caravanes des persécuteurs et des persécutés. A la tête de la première étoit le supérieur du monastère, deux vertabiets, leurs domestiques, le moisil, et un Arménien qui devoit leur servir d'interprète. A la tête de la seconde marchoit M. l'évêque, suivi du père du Han, de M. Aroution, d'un de ses parens, et d'un prêtre de l'église de MM. les Chérimans. M. Petros, frère de M. Aroution, un de ses neveux, et son beau-frère qui pouvoit servir d'interprète à M. l'évêque, voulurent être du voyage.

Le jour de Pâques, on arriva dans une ville où le prélat dit la messe, à laquelle tous les catholiques communièrent. Nourris du pain des forts, ils continuèrent leur voyage; et après neuf jours d'une marche pénible, ils arrivèrent au terme.

Les fatigues de ce voyage furent suivies de beaucoup d'autres incommodités. Ils attendirent longtemps leur audience; et pendant une semaine entière ils furent obligés de passer une bonne partie du jour à la porte du palais, exposés au soleil, et en spectacle à une troupe de soldats qui montoient la garde. Les vertabiets profitoient de ce délai pour se faire des protecteurs par les présens qu'ils répandoient à pleines mains. MM. les Chérimans jugèrent qu'il falloit défendre la bonne cause avec les mêmes armes dont on se servoit pour l'attaquer. Les ministres du prince connoissoient toute l'injustice des vertabiets, et ils n'avoient aucun intérêt à satisfaire leur vengeance; mais ceux qui les servoient en avoient un grand à traîner l'affaire en longueur, et ces délais valoient beaucoup. Enfin, après bien des dépenses de part et d'autre, l'audience fut promise et accordée.

Pendant que tout cela se passoit à la cour, nous étions à Julfa dans l'attente de ce grand événement qui devoit décider du sort de la religion dans le royaume de Perse. Nos ennemis avoient grand soin d'ameuter contre nous la populace. Nous ne pouvions paroître dans les rues sans entendre blasphémer contre notre sainte foi. La conspiration étoit presque générale. Les enfans ne se contentoient pas de nous dire des injures, ils nous jetoient des pierres, et nous fûmes insultés plus d'une fois. Les émissaires du patriarche faisoient courir les bruits les plus désavantageux. On disoit tantôt que M. l'évêque, que le père du Han et M. Aroution avoient été conduits liés et garrottés; tantôt qu'on avoit fait mourir notre supérieur, qu'on avoit coupé la tête au prélat,

le nez et les oreilles à M. Aroution, et que le catholique, interprète de l'évêque, avoit été étranglé.

Nous étions bien persuadés que tous ces bruits étoient sans fondement, mais nous n'avions point de preuves contraires à opposer. Une aventure singulière que fit naître le hasard, augmenta nos alarmes, et confirma le peuple dans les idées qu'on lui avoit données. Le patriarche qui étoit encore ici, fut invité le jour de *Quasimodo* à un grand repas que donnoit un Arménien. Il étoit huit heures et demie du soir quand il se retira, et à son arrivée on sonna toutes les cloches du monastère, pour lui faire honneur. Les paroissiens du voisinage, entendant cette sonnerie à une heure indue, crurent qu'il étoit venu quelques nouvelles, et qu'on vouloit l'annoncer au peuple par ce carillon. Ils coururent à leurs églises, et battirent leurs planches. (Pour bien entendre cette expression, il faut savoir que dans ce pays il n'y a de cloches que dans les monastères, et que les paroisses n'ont, au lieu de cloches, que des planches arrangées avec symétrie, sur lesquelles on frappe en cadence avec des marteaux de bois.) A ce bruit extraordinaire, chacun sort en foule de sa maison pour savoir quelle est donc la nouvelle qui vient d'arriver. Personne ne répond, parce que tout le monde l'ignore. On va jusqu'au monastère : on en trouve les portes fermées. On apprend seulement que quelques Arméniens des plus distingués viennent d'y entrer. Les soupçons augmentent, et rien n'est éclairci. On ne fut informé que le lendemain de la vérité du fait.

L'émotion cessa; mais les Arméniens ne cessèrent pas d'aller dans les maisons de leurs parens catholiques, pour leur persuader d'abandonner la foi. Ils n'y gagnèrent rien; et c'est à cette occasion qu'un chef de famille, à qui l'on disoit que, quand il n'y auroit plus de pères et de missionnaires, il seroit bien forcé d'aller à l'église arménienne, fit cette belle

réponse : « Je ne connois, dit-il, qu'une Eglise ;
» c'est l'Eglise romaine dans laquelle je suis né, et
» avec laquelle je suis uni de communion. S'il ne
» reste plus à Julfa de missionnaires ou de prêtres
» catholiques, je suis veuf, par conséquent libre ;
» j'irai me faire ordonner prêtre, afin de pouvoir
» satisfaire ma dévotion, et pour que mes enfans,
» trouvant dans leur maison de quoi remplir les
» devoirs de chrétiens, ne soient pas tentés d'aller
» aux églises arméniennes. »

Dieu se contenta des généreuses dispositions du héros chrétien, et il ne permit pas que le schisme triomphât de la religion. Les vertabiets se flattoient cependant d'un heureux succès ; et la veille du jugement, un de leurs chefs s'étoit expliqué de manière à faire croire qu'ils comptoient retourner seuls à Julfa, et que les missionnaires en seroient enfin bannis pour toujours. Le jour marqué pour la décision arriva. Le prince ne parut point faire attention aux calomnies dont on tâchoit de noircir les pères et MM. les Chérimans. Il se contenta de les interroger sur leur foi, et leur demanda quelle étoit leur créance. Cette question s'adressoit aux deux partis. Chacun fut obligé de répondre et de s'expliquer.

Là se passa une scène singulière. Deux frères servoient d'interprètes, l'un à l'évêque, l'autre aux vertabiets ; tous deux également zélés, l'un pour la foi catholique, l'autre pour le schisme. Le cadet, partisan des Arméniens, étoit un homme emporté. Il accabloit son frère des plus grossières injures, et lui reprochoit d'être déserteur de la foi de ses pères. L'aîné, plus modéré, les laissoit tomber sans y répondre, mais le reprenoit avec force lorsqu'il rendoit en langue persane les fausses interprétations que les vertabiets donnoient de l'Ecriture. Ce contraste réjouissoit les juges.

Le prince, qui ne vouloit, ce semble, que se

divertir, demanda une explication nette et précise des articles du symbole. Chacun la donnoit à sa façon; et quand on vint à l'article du Saint-Esprit, il demanda aux Arméniens comment il étoit fait, et s'ils l'avoient vu; ils répondirent que non, et qu'étant Dieu comme les deux autres personnes, il étoit invisible. Mais, poursuivit le prince, peut-être votre patriarche, qui est un si grand homme, l'a-t-il vu. Ces plaisanteries leur déplurent, et ils commencèrent à s'apercevoir que ce prétendu jugement qu'ils attendoient pourroit bien dégénérer en un simple badinage; mais il n'étoit plus temps de reculer.

Enfin, après une demi-heure d'audience, le prince, que ces contestations peu intéressantes pour lui, commençoient à fatiguer, les renvoya tous, sans condamner personne, mais laissant aux catholiques la liberté d'exercer leur religion : c'est tout ce qu'ils demandoient.

Les vertabiets ne remportèrent de cette tentative, que la honte d'avoir fait une démarche inconsidérée : les Arméniens qui l'avoient conseillée, n'en furent pas quittes à si bon marché. Le prince qui avoit besoin d'argent, et qui connoissoit leurs richesses, les obligea d'acheter de lui pour cinq cents tomans, c'est-à-dire pour dix mille écus de soie, et de payer la somme dans huit jours.

Honteux de leur défaite, et craignant les impressions que cette nouvelle pouvoit faire sur les esprits, les vertabiets vouloient y préparer insensiblement le peuple de Julfa, et devancer les catholiques; mais ils n'osoient arriver de jour dans la ville, et ce retardement donna le temps à ceux-ci de les prévenir. Les deux députés qu'avoient dépêchés et notre évêque et les Chérimans, vinrent les premiers, et annoncèrent le triomphe de la foi sur l'hérésie. Quelle joie pour nous et pour ce troupeau de Jésus-Christ! Le patriarche ne put soutenir cet affront, et voyant

que les Arméniens qu'il avoit engagés dans une si mauvaise démarche, étoient outrés contre lui, il sortit précipitamment de Julfa, sans dire mot à personne, mais bien résolu de pousser les choses plus loin, et d'écraser du moins la famille des Chérimans, s'il ne pouvoit ruiner la religion. Ses plus zélés partisans s'étoient tournés contre lui, et cet homme, à qui quelques jours auparavant on avoit rendu des respects qui alloient jusqu'à une espèce d'adoration, étoit devenu l'objet de l'aversion publique. Nos catholiques suivoient de près leurs députés, et arrivèrent triomphans.

Nous commencions à respirer, lorsqu'à ces troubles assoupis succédèrent de nouvelles alarmes. Le Roi vouloit une traduction persane des livres de Moïse, des psaumes de David, et de l'évangile. Il envoya à Ispahan un molla, ou docteur de la loi, qu'il chargea de rassembler les Juifs, les Arméniens et les Francs qu'il jugeroit nécessaires pour ce travail. Le molla, homme d'esprit, confia aux Juifs les livres de l'ancien testament; aux Arméniens et aux Francs, ceux du nouveau. La traduction fut commencée chez le molla, dès le mois de mai 1740. Nous nous trouvions chez lui ordinairement deux missionnaires et deux Arméniens catholiques; deux moines et deux prêtres Arméniens schismatiques. Tous les mots étoient examinés; on en cherchoit le vrai sens, et les termes les plus propres pour l'exprimer. La diversité des sentimens faisoit souvent naître diverses explications. L'endroit où Jésus-Christ donne la prééminence à saint Pierre, fut entr'autres vivement discuté. Les schismatiques prétendoient que ces paroles : *Tu es Petrus*, *etc.* signifient que quiconque confesseroit que Jésus est Fils de Dieu, participeroit aux éminentes prérogatives qu'avoit méritées à saint Pierre cette glorieuse confession. Le molla fut si étonné de cette explication, qu'il demanda de lui-même au

père du Han, si les Francs donnoient le même sens à ces paroles. Le père du Han lui expliqua le sens catholique, qu'il trouva si naturel, qu'il imposa silence aux schismatiques. Nous eûmes la consolation de voir que, dans presque toutes ces contestations, ce mahométan, guidé par la seule raison, décida en faveur des explications catholiques, qui lui paroissoient parfaitement conformes au sens naturel de la lettre.

Ce travail dura six mois. Quand il fut fini, le Roi, qui étoit pour lors à soixante lieues d'Ispahan, ordonna qu'on lui apportât cette traduction, et que ceux qui y avoient travaillé vinssent le trouver. Notre évêque et deux missionnaires, partirent avec le molla de la part des catholiques. Les Arméniens députèrent quatre évêques. Le Roi les reçut avec bonté, les logea, et remboursa les frais de leur voyage. Mais quand on lui présenta la traduction, il dit qu'il n'avoit pas le temps de l'examiner; que d'ailleurs, comme il n'y avoit qu'un Dieu, il ne pouvoit y avoir qu'un prophète. Ces paroles attristèrent nos missionnaires, qui avoient conçu de cette traduction des idées avantageuses à la religion. Depuis ce temps-là nous n'avons plus entendu parler de l'ouvrage, et quelques mouvemens que nous nous soyons donnés pour en avoir du moins un exemplaire, nous n'avons pu y réussir; ainsi se sont évanouies toutes nos espérances.

Pour comble de disgrâce, la persécution se ralluma bientôt, et nous replongea dans de nouvelles inquiétudes. Le patriarche alla lui-même demander une audience, et l'obtint. Il dit au Roi que nous débauchions ses sujets, et que nous lui enlevions son peuple. Cet objet présenté avec adresse, eut d'abord l'effet qu'il s'étoit proposé. Le prince expédia un ordre, qui portoit que les déserteurs de la foi arménienne eussent à rentrer sous l'obéissance du pa-

triarche. On tint quelque temps la chose secrète; et pour ne point se compromettre encore une fois mal à propos, on ne vouloit la rendre publique qu'après avoir pris de justes mesures pour l'exécution. Elle demandoit de grosses sommes, et les Arméniens les plus riches, las de tant de dépenses inutiles, ne vouloient plus rien débourser. Le nouveau calanther étoit parent de plusieurs catholiques, et plus affectionné à la religion que son prédécesseur : il recevoit toujours les missionnaires avec distinction. Les vertabiets n'ignoroient pas les dispositions de ce premier juge, et ils sentirent que, sous son administration, leurs intrigues ne réussiroient pas. Ils prirent donc le parti de ne point inquiéter les catholiques de Julfa. Il n'en fut pas de même de Tefflis, où le patriarche avoit également envoyé cet ordre. On y persécuta les catholiques ; et les pères Capucins qui gouvernoient cette église, essuyèrent l'orage les premiers. Ils furent tirés avec violence de leur maison, mis en prison, condamnés à une grosse somme d'argent, pour laquelle on prit et leurs petits meubles et leurs vases sacrés. Enfin on les chassa de la ville. Les catholiques furent emprisonnés.

Au milieu de tant de violences, le Seigneur prit en main la cause de ses serviteurs, qui étoit la sienne, et les vengea de leurs ennemis et des siens d'une manière bien éclatante. Le père Damien, de Lyon, religieux distingué par son esprit et par son savoir, fut le digne instrument dont Dieu se servit pour délivrer ses frères de l'oppression. Son talent pour la médecine l'avoit mis en faveur auprès d'Ibrahim-Kan, frère du Roi, qu'il avoit guéri d'une grande maladie; et dans une mauvaise affaire que le patriarche lui avoit suscitée à Tauris, cette faveur lui donna une victoire si éclatante, qu'il fit chasser honteusement de la ville le prélat schismatique qui avoit entrepris de le faire bannir. Après la mort

d'Ibrahim-Kan, il avoit trouvé dans le cœur du fils, toutes les bontés du père, et ce jeune prince s'étoit tellement attaché à lui, qu'il vouloit qu'il l'accompagnât dans tous ses voyages.

En suivant la cour, le père Damien s'étoit fait connoître du Roi; et ce prince qui l'estimoit, l'avoit appelé à Derbent, pour prendre soin de M. le résident de Moscovie qui y étoit fort malade. C'est là qu'il apprit les violences qu'on exerçoit à Tefflis contre les Capucins ses frères, et contre les catholiques ses enfans. Il entreprit cette affaire : elle étoit en bonnes mains, la circonstance étoit favorable. Le Roi, qui aimoit M. le résident, regardoit le médecin de ce ministre comme un homme plus nécessaire que jamais; et il étoit disposé à ne lui rien refuser. Le père Damien saisit cette heureuse conjoncture, et profita de ses avantages. Il présenta sa requête et la fit appuyer par son malade. Le Roi y eut égard, et défendit qu'on inquiétât les catholiques dans toutes les terres de sa domination : l'ordre fut envoyé, mais les intéressés trouvèrent le moyen de l'éluder.

Pendant ces délais, Dieu permit que le monarque lui-même fut attaqué d'un mal de foie. Son neveu lui présenta le père Damien pour le traiter, et ce père eut le bonheur de le guérir. Il ne demanda pour toute récompense de ce service signalé qu'un ordre de Sa Majesté, pour se transporter à Tefflis, avec commission de rétablir les persécutés dans leurs maisons et dans leurs biens. Il l'obtint, et secondé du prince son protecteur, il se fit donner par le calanther de la ville, un écrit signé, par lequel ce premier juge et tous les Arméniens s'engageoient, sous peine de perdre leurs biens et même la vie, à ne plus inquiéter ni les pères ni les catholiques.

Le patriarche, furieux de voir que son crédit et son argent étoient inutiles, dressa une nouvelle batterie. Il obtint secrètement un ordre, par lequel

il étoit enjoint à tous ceux qui s'étoient fait catholiques depuis quinze ans, de revenir à l'arménisme. Il prit mal son temps. Le père étoit alors à la cour. Averti par ses amis des démarches du patriarche, il ne se contenta pas de les traverser, il fit donner un ordre décisif en faveur des catholiques.

Tout autre que le patriarche auroit quitté la partie; mais toujours acharné à la perte de la religion, il ne se rebuta point, et voulut faire un dernier effort : il n'avoit point réussi par les prières, il voulut en imposer par l'éclat. Il parut à l'audience du Roi avec un air de grandeur et de magnificence, peu convenable à un sujet. Le prince en fut frappé. Il lui demanda quels revenus il avoit pour trancher ainsi du grand seigneur, et du petit souverain. Il répondit qu'il n'avoit que ce qui étoit suffisant pour l'entretien de son monastère d'Edchmiadzin; mais le Roi étoit instruit. Il le condamna à lui céder cinq villages, et à lui payer deux mille cinq cents tomans; il le renvoya escorté d'un moisil qui devoit rapporter cette somme, et la remettre au trésor royal. Ce dernier coup l'accabla, et ses poursuites cessèrent enfin.

Cette punition du patriarche, la faveur du père Damien, et la protection dont nous honorent les Anglais, qui sont de retour à Ispahan : tout nous annonce, du moins pendant le reste de ce règne, un calme heureux et une tranquillité constante.

Nous avons vu, dans ces temps orageux, des prodiges de valeur et de générosité chrétienne; des fidèles résister en face aux prêtres schismatiques et aux vertabiets qui vouloient les conduire malgré eux à l'église des Arméniens; un père se faire l'apôtre de sa maison, qui s'étoit pervertie pendant son absence, et la rendre catholique; une veuve convertir sa famille entière et l'attirer à la vraie foi, par ses discours, par sa piété, par son exemple; nous avons vu un enfant de dix à douze ans, se

mettre dans le risque de mourir, et mourir en effet victime de sa fermeté. Il étoit fils d'un paysan des environs de Julfa, et il commençoit à fréquenter notre école. Son père qui étoit arménien, entreprit de lui faire abjurer sa foi : caresses, sollicitations, larmes, prières, tout fut employé. On eut recours aux menaces, le père employa les rigueurs; l'enfant les souffrit sans se plaindre, et sa résistance fut invincible. Les mauvais traitemens furent portés à une si grande violence, qu'il en tomba malade, et perdit la vie sans avoir rien perdu de sa constance et de sa foi.

Je finis cette lettre par quelques traits qui m'ont échappé jusqu'ici sur la religion des Arméniens. Ils anathématisent solennellement le concile de Calcédoine, saint Léon, et l'Eglise romaine quatre fois l'année; c'est-à-dire le samedi avant la Quinquagésime, la veille de la Transfiguration, la veille de l'Assomption et la veille de Noël.

Ils ne croient ni le jugement particulier, ni le purgatoire; et ils prétendent que les âmes de tous ceux qui meurent vont dans un même lieu, où elles attendent le jugement dernier, les unes dans la joie, les autres dans la tristesse : vous voyez qu'ils enchérissent sur l'erreur des millénaires. Quoiqu'ils ne croient point de purgatoire, ils font cependant des prières pour les morts. Nous regardons cela comme une inconséquence, mais l'esprit d'intérêt les empêche de l'apercevoir.

A la messe, ils ne mettent point d'eau dans le calice, et ils nous traitent d'hérétiques parce que nous en mettons. Voici sur quoi ils se fondent : c'est, disent-ils, que lorsque Jésus-Christ consacra il ne se servit que de vin, et que la messe étant le renouvellement de la cène, on doit pratiquer de point en point ce que Jésus-Christ pratiqua.

Quand une personne malade n'a pu, par quelque accident,

accident, recevoir la communion, ou quand elle est près de mourir sans avoir pu se confesser, ils lui mettent le corps de Jésus-Christ dans la bouche lorsqu'elle rend le dernier soupir.

Ils sont étonnés de voir plusieurs autels dans nos églises, et de voir dire plusieurs messes sur chaque autel. Jésus-Christ, disent-ils, n'a consacré qu'une fois sur la même table, et par conséquent, on ne doit dire qu'une messe sur chaque autel. Dans le temps du jeûne, ils mangent à toute heure et ils ne s'en font aucun scrupule, pourvu qu'ils ne mangent point de mets défendus. Nos catholiques sont les seuls qui ne fassent qu'un repas par jour.

L'abstinence est beaucoup plus respectée; en ce genre, ils portent le scrupule jusqu'à l'excès. Si pour guérir d'une maladie il falloit ou manger gras, ou commettre un péché mortel; dans la nécessité de choisir, il vaudroit mieux, selon eux, pécher mortellement que de rompre l'abstinence.

Quand les femmes sont en deuil, elles ne sortent qu'au bout de quarante jours; quelques-unes même ne sortent qu'au bout de l'an, et pendant tout ce temps-là, elles n'entendent point la messe. C'est, disent-elles, la coutume du pays : coutume ou plutôt abus, qu'ont aboli les missionnaires parmi les catholiques.

Je finis, mon révérend père, et je compte vous marquer dans une autre lettre, quelles sont nos occupations au-dedans et au-dehors. Vous verrez que nous ne sommes pas désœuvrés, et qu'outre les langues qu'il faut apprendre, on a besoin ici plus qu'ailleurs, de lumières, de science, de précautions, de modération, de patience. Qu'on ne nous reproche point que dans ce pays les conversions ne sont pas bien fréquentes; songez que c'est de schismatiques opiniâtres que nous sommes environnés; demandez à nos missionnaires de France si dans leurs excur-

sions apostoliques ils ne convertissent pas bien moins d'hérétiques que de pécheurs. C'est à leur expérience que j'en appelle.

J'ai l'honneur d'être avec les plus respectueux sentimens, etc.

A Julfa, ce 26 mai 1744.

LETTRE

Du père du Bernat, missionnaire de la Compagnie de Jésus en Egypte, au père Fleuriau, de la même Compagnie.

MON RÉVÉREND PÈRE,

La paix de N. S.

NOUS ne pouvons trop faire pour vous témoigner notre parfaite reconnoissance des services continuels que vous nous rendez, et à nos missions, dont vous avez le soin depuis tant d'années. C'est pour vous donner en mon particulier des marques de la mienne, que j'ai tâché de me mettre en état de répondre, comme vous le désirez, aux questions que vous m'avez faites sur la religion des Coptes, et sur leurs rits ecclésiastiques.

Je crois avoir acquis présentement toutes les connoissances qui m'étoient nécessaires pour vous en donner des explications sûres et précises. Je vous suis très-obligé de me les avoir demandées, car elles m'ont fait étudier des matières importantes pour combattre les erreurs des Coptes, avec connoissance de cause, pour ainsi dire. Je sais leur religion, comme je crois savoir la mienne, et j'espère, avec la grâce de Dieu, travailler utilement à leur instruction et à leur réunion à l'Eglise catholique.

Je ne vous dirai point que nous ayons affaire ici à des hommes savans, tels qu'il y en avoit autrefois dans l'Egypte : l'ignorance a pris ici la place des beaux arts, qui y ont été si célèbres dans les siècles passés. De nouvelles ténèbres, mais différentes de celles que Moïse répandit en ce royaume, aveuglent ici les esprits des Coptes : et ce qui augmente leur misère, c'est qu'ils ne demandent pas et ne souhaitent pas même la délivrance de ce fléau, beaucoup plus terrible que ceux dont l'Egypte fut autrefois frappée. J'avouerai néanmoins, pour les rendre en quelque façon excusables, que l'esclavage où ils sont, sous la domination des Turcs, ennemis des sciences et des beaux arts, contribue à les entretenir dans leur pitoyable état. Mais les lumières du Ciel dissiperont, quand il plaira au Seigneur, les ténèbres qui les environnent. Engagez, mon révérend père, les gens de bien à obtenir de Dieu, par leurs ferventes prières, qu'il lui plaise bénir nos travaux, et nous accorder des succès, qui seront les fruits de leurs vœux, et qui leur mériteront d'éternelles récompenses.

Je pense, mon révérend père, qu'avant de parler de la créance des Coptes, et de la manière dont ils traitent les choses de la religion, il est à propos de donner une notion générale de la nation.

Les Coptes se disent les habitans naturels du pays, descendus des anciens Egyptiens, qui ont eu, dans les premiers temps, leurs rois Pharaons, et qui, dans la suite, ont subi le joug des Perses, des Grecs, des Romains, des empereurs de Constantinople, des Arabes, et enfin des Turcs. Depuis plus de vingt-deux siècles, toujours soumis à des puissances étrangères, ils se sont soustraits, comme je le dirai bientôt, à la domination des empereurs grecs de Constantinople, et ils sont tombés sons l'esclavage des Sarrasins et des Turcs ; et des Chrétiens ont eu la lâcheté

et le malheur de se donner à des maîtres mahométans.

La raison qu'ils en apportent, c'est que les empereurs faisoient violence à leur conscience, et prétendoient, à force de mauvais traitemens, les obliger à recevoir les décisions du concile de Calcédoine et la lettre de saint Léon à Flavien, à reconnoître deux natures en Jésus-Christ, à anathématiser Dioscore leur patriarche, et Sévère, patriarche d'Antioche. Les gouverneurs, disent-ils, et les autres officiers envoyés de Constantinople, n'épargnoient ni les indignités, ni les massacres. Quand ils mangeoient, ils forçoient quatre Egyptiens de soutenir la table, et s'essuyoient les mains à leurs barbes, affront le plus insupportable qu'on pût leur faire. Tout ce que ces malheureux purent obtenir, c'est qu'en cet état, et pour sauver leurs barbes, ils se mettoient une serviette sur les épaules. En mémoire de cette humiliante sujétion, ils portent encore aujourd'hui une espèce de serviette qu'ils nomment *sonta*, d'une toile rayée, et qui pend des deux côtés : ils s'en font presque tous un ornement, et plusieurs Turcs les imitent en cela.

Quant aux cruautés, ils assurent qu'un jour trente et un mille des leurs furent égorgés à Alexandrie, pour avoir refusé de se soumettre au concile de Calcédoine. Abulbaracat fait mention de ce terrible massacre dans son histoire. Un historien turc que j'ai lu, le décrit; mais j'aime mieux m'en rapporter à un historien grec de nation, et qui, par conséquent, ne sauroit être soupçonné d'en avoir trop dit. Il se nomme *Seidba-Batrik*, c'est-à-dire, *Seid*, fils de *Batrik*, et a écrit en arabe. Il dit qu'Apollinaire ayant été sacré patriarche d'Alexandrie à Constantinople, sous l'empire de Justinien, environ l'an 552, arriva à Alexandrie avec une armée; et que les Egyptiens s'obstinant à ne pas le recevoir, il en fut tué une infinité. L'historien turc ajoute des

circonstances qui semblent peu croyables. Selon lui, Apollinaire commandoit l'armée de l'empereur, et se fit voir d'abord à Alexandrie vêtu en homme de guerre ; mais comme il étoit allé à l'église, et qu'à la porte il changea cet habit en celui de patriarche, les Egyptiens en furent tellement indignés, qu'ils l'auroient sur l'heure accablé de pierres, s'il ne s'étoit pas soustrait par la fuite à leur fureur. Le lendemain il ordonna que tous se rendissent à la grande église pour entendre les ordres de l'empereur, et il eut soin de disposer ses troupes pour l'exécution qu'il vouloit faire. Les ordres qu'il leur déclara, étant monté en chaire avec l'habit de patriarche, furent de le reconnoître et de lui obéir en cette qualité. Le concours des Egyptiens étoit grand, et comme il les vit se soulever encore, il fit le signal à ses soldats, qui se jetèrent sur ce peuple, tuant tout sans distinction de sexe ou d'âge, et continuèrent un semblable carnage dans toute la ville.

Les Egyptiens ne sont pas gens à s'exposer au hasard des combats ; ils se contentèrent de murmurer et de se plaindre, jusqu'à ce que les conquêtes des Sarrasins dans la Syrie, leur parurent une occasion sûre de se tirer d'une domination qui leur étoit devenue si odieuse. En 639, ils les invitèrent à entrer en Egypte. Le gouverneur, pour l'empereur Héraclius, outre que dans l'âme il avoit des sentimens contraires au concile de Calcédoine, craignoit encore d'être puni pour n'avoir pas exécuté l'ordre qu'il avoit reçu d'envoyer du secours à Constantinople, lorsque cette ville avoit été assiégée par les Perses ; il livra donc le Caire aux Arabes dès qu'ils s'y présentèrent, ne capitulant que pour les Egyptiens, et leur abandonnant les Grecs. Ceux-ci se jetèrent sur des barques, et se réfugièrent à Alexandrie, d'où, l'année suivante, après un long siége, ils furent contraints de se retirer par mer en Grèce.

C'est ainsi que Seidba-Batrik raconte ce triste événement : et il ajoute que tout ce qu'il y avoit alors de Grecs en Egypte, quittèrent le pays, sans que je sache en quel temps ceux qu'on y voit présentement sont venus s'y établir.

Me voilà, mon révérend père, venu à l'époque, ou près de l'époque des noms de Melchites et de Coptes. Les Grecs, qui confessent deux natures en Jésus-Christ, selon le concile de Calcédoine et la lettre de saint Léon, sont appelés *Melchites*, c'est-à-dire, *Royalistes*, du mot Arab *Melek*, qui signifie *Roi*. Les Egyptiens, déclarés contre le concile de Calcédoine, s'appellent *Coptes*. Seidba-Batrik, parlant de la reddition du Caire, dit que le gouverneur ne capitula que pour les Coptes; mais comme il n'a écrit que deux cents ans après, on peut croire qu'il a usé d'anticipation, donnant ce nom au peuple, qui l'a eu dans la suite. Et il en est de même d'Elmacin, lorsqu'il dit que Mahomet recommanda à ses Arabes d'entretenir l'amitié avec les Coptes. Ce n'est que sous le patriarcat d'Aba-Khaël, en 459 de l'ère des Martyrs, comme on compte ici, ou en 742, comme nous comptons, qu'Abulbaracat commence proprement à faire la distinction des Melchites et des Coptes. Avant ce temps-là, il donne aux premiers le nom de *Calcédoniens*, et honore les seconds de celui d'*Orthodoxes*.

Il n'est pas difficile de reconnoître l'étymologie du nom des Melchites : l'empereur Marcien et les empereurs suivans, si l'on en excepte peu d'entr'eux, employoient leur autorité et leur puissance à faire recevoir le concile de Calcédoine : c'étoit la foi des empereurs, et ceux qui avoient la même foi furent appelés Melchites ou Royalistes.

Pour le nom de Coptes, on est presque réduit à des conjectures. Comme je vois qu'il n'a commencé d'être en usage, et qu'il n'est connu que depuis que

les Mahométans se sont rendus maîtres de l'Egypte, je suis persuadé que c'est là qu'il faut en chercher l'étymologie. Or, les Egyptiens, ou à l'exemple de leurs nouveaux maîtres, ou pour se concilier leur bienveillance, prirent la coutume honteuse de circoncire leurs propres enfans. Les Grecs, justement scandalisés de cette basse complaisance, et criminelle en des Chrétiens, les appelèrent par mépris *Koptoi*, *Circoncis*, *Coptes*. Au contraire, les Mahométans ayant appris la signification de ce nom, leur en firent honneur, et ainsi il passa insensiblement dans l'usage, et devint le nom appellatif de la nation; car, selon le langage du pays, auquel il faut s'en rapporter, il en est de celui-là comme de ceux de Suriens, d'Arméniens, de Grecs; en sorte qu'en Egypte, dire Copte ou Egyptien naturel, c'est la même chose, et de même, Melchite ou Grec. J'avoue pourtant qu'à ces noms est attachée l'idée d'une certaine créance et d'un certain rit; ainsi, ils disent d'un Copte converti, qu'il s'est fait Franc; d'un autre qui a renoncé au christianisme, qu'il s'est fait Turc, Mahométan.

Vous me demandez, mon révérend père, si les Coptes convertis font quelque nombre; et je vous répondrai, après vous avoir exposé la situation où je vois maintenant cette nation. Je crois la pouvoir diviser à peu près comme nous divisons la France, en trois états, du *Clergé*, de la *Noblesse*, (si l'on peut appeler nobles des gens à qui le port des armes est absolument interdit), et du *Peuple*.

Le clergé est composé d'un patriarche, avec le titre de patriarche d'Alexandrie, quoiqu'il fasse sa résidence ordinaire au Caire comme en la capitale; de onze ou douze évêques, de plusieurs prêtres, d'un grand nombre de diacres, de clercs inférieurs, des célèbres monastères de Saint-Antoine, de Saint-Paul et de Saint-Macaire.

Bien que les Coptes soient sous la domination des Turcs, ils se sont, jusqu'à cette heure, préservés de la simonie, et chez eux les dignités ecclésiastiques ne sont point vénales comme chez les Grecs. Pour y parvenir, ils ne s'adressent point au bacha, et ne lui comptent point d'argent.

Après la mort du patriarche, les évêques, les prêtres, et les principaux de la nation s'assemblent au Caire pour lui élire un successeur; et comme il faut qu'il soit *Betoul*, c'est-à-dire, qu'il ait gardé une perpétuelle chasteté, ils le choisissent entre les moines. Si, dans l'élection, les suffrages étoient tellement partagés qu'ils ne pussent s'accorder sur un sujet, alors ils écrivent, en des billets séparés, les noms de ceux qui ont le plus de voix, les mettent sur l'autel, où l'on dit la messe trois jours de suite, pour demander à Dieu qu'il fasse connoître qui est le plus digne de remplir la chaire de saint Marc. Enfin, un enfant qui est diacre, tire un des billets, et le moine, dont le nom s'y trouve écrit, est déclaré patriarche. On va le chercher dans son monastère, et après l'avoir installé au Caire, où il doit résider, il est conduit à Alexandrie, et placé sur la chaire de saint Marc. On m'a assuré qu'ordinairement ce n'est pas sans beaucoup de résistance de sa part, qu'un moine ainsi élu quitte son désert, et accepte la dignité patriarcale.

Les évêques sont dans une extrême dépendance du patriarche, qui les élit à son gré. Ils sont obligés à la continence; mais il y en a qui auparavant ont été mariés. Ils sont dans les provinces les receveurs du patriarche pour une espèce de dîme destinée à son entretien, et chacun sait ce qu'il doit payer. Celui de Jérusalem est le plus considérable; il est l'administrateur du patriarcat pendant la vacance du siége; il fait aussi sa résidence au Caire, parce qu'il y a peu de Coptes à Jérusalem, et il se contente d'y

aller une fois l'an pour y célébrer les fêtes de Pâques. J'ai lu dans leur pontifical le nom de cinquante évêchés, qui sont réduits au petit nombre que j'ai marqué ; les Turcs portent partout la désolation.

Quoiqu'il n'y ait pas d'obligation aux prêtres de vivre en continence, il y en a néanmoins qui ne sont pas mariés, et qui ne l'ont point été. Au reste, les Coptes n'ont pas d'empressement pour la prêtrise, et il faut souvent les y forcer. On les retient de peur qu'ils n'échappent ; et seulement au moment de l'ordination, on les laisse s'avancer d'eux-mêmes vers l'autel, afin de conserver la liberté requise pour l'ordination. Ce qui leur cause cet éloignement pour la prêtrise, n'est pas tant l'humilité et le respect pour le sacré ministère, que la crainte de la pauvreté. Comme ils sont tirés du peuple, qui ne subsiste que de son travail, ils considèrent que ce nouvel emploi leur emportera la plus grande partie de leur temps, et les détournera de vaquer à leur métier, qui peut seul les mettre en état de pourvoir à l'entretien de leur famille, l'église ne leur fournissant presque rien.

On peut juger par-là quelle science peuvent avoir des gens qui sortent très-souvent de la boutique à l'âge de trente ans, pour être élevés au sacerdoce. Ils ont été jusqu'à présent tailleurs, tisserands, orfèvres ou graveurs ; mais savent-ils lire en Copte, cela suffit pour les ordonner prêtres, parce que la messe se dit et l'office se fait en cette langue, que pourtant la plupart d'entre eux n'entendent pas. De là vient que, dans les missels, l'arabe est toujours mis vis-à-vis du copte ; et outre cela, c'est toujours en arabe que l'épître et l'évangile se lisent à la messe.

Il faut ajouter ici que la nécessité les contraint souvent de reprendre leur premier métier, surtout quand il ne les expose pas aux yeux du public.

Quelques-uns ne laissent pas cependant de se montrer comme auparavant à la boutique : ils s'y occupent du travail des mains qui est recommandé aux clercs, et dont saint Paul ne se dispensoit pas ; mais saint Paul gardoit des bienséances, dont ceux-ci ne se mettent pas beaucoup en peine.

Il y en a cependant parmi eux qui s'appliquent uniquement à l'instruction des enfans. Ils leur apprennent à lire en arabe et en copte, s'ils le peuvent; ils font réciter le catéchisme ; mais pour ce qui est d'annoncer publiquement la parole de Dieu, c'est ce qu'ils ne savent point faire. Soit incapacité, soit timidité, on ne les voit jamais monter en chaire. Il n'y a point ici d'autres prédications que celles des missionnaires dans les églises des Francs.

Il faut cependant convenir que les prêtres coptes, quelque peu de mérite qu'ils aient, sont universellement respectés des peuples. Tout ce qu'il y a de plus considérable et de plus distingué dans la nation se courbe devant eux, leur baise la main, les priant de la leur mettre sur la tête.

Quoique j'aie dit que les prêtres soient pris parmi les gens de métier, ce n'est pas à dire pour cela qu'on les ait tirés du nombre des laïques : il faut qu'ils aient reçu le diaconat, avant que de parvenir à la prêtrise ; ils ont même souvent été diacres dès l'enfance, c'est-à-dire, dès l'âge de six, sept et huit ans ; et comme l'assistance d'un diacre est nécessaire pour célébrer la messe, ces petits diacres sont toujours prêts, et rendent d'autres services à l'église, tandis que les grands sont occupés à gagner leur vie.

Du moins l'église coptique a cela d'édifiant, que l'ordre hiérarchique s'y est parfaitement conservé. Les évêques sont soumis au patriarche, les prêtres aux évêques, et toute la nation honore le sacerdoce. L'autorité du patriarche est si grande, qu'il termine presque toutes les affaires.

Les monastères se remplissent de sujets, qui peut-être renoncent volontiers aux biens de la terre, mais qui, en effet, n'en ont point à quitter. On a de la peine à comprendre ici, qu'en Europe des jeunes gens de condition, et qui pourroient se flatter de réussir dans le monde s'ils y demeuroient, sacrifient courageusement à Jésus-Christ, dans la vie religieuse, leurs personnes, leurs biens, leurs espérances : cela passe les Coptes, je ne dis pas pour l'imiter, mais pour le concevoir. Ce qu'ils appellent monastères de religieuses, ne sont à proprement parler que des hôpitaux, qui servent de retraite à de pauvres femmes, veuves la plupart, qui n'ont pas de quoi subsister chez elles. Tous ces monastères n'ont point d'autre fonds que celui des aumônes, qui sont assez grandes, à raison de la condition de ceux qui les font. D'ailleurs la vie y est fort frugale, et n'est pas de dépense.

Le second état est composé de ceux qu'ils nomment *Mebachers*. Ce mot arabe, en sa propre signification, se prend pour des *envoyés*, des *messagers ;* en latin, *nuncii ;* ainsi ils appellent l'évangile *Bechaïer*, et les évangélistes *Mebacherim ;* mais dans l'usage commun, *Mebacher* est un partisan, un homme d'affaires, fermier, receveur, secrétaire, intendant de la maison des grands, emplois qui sont devenus héréditaires dans les familles de ceux qui les possèdent. Ces mebachers coptes sont la plupart très-riches, principalement une douzaine qui sont à la tête des autres.

Le bacha qui commande dans toute l'Egypte, et vingt-quatre beys qui la partagent en autant de gouvernemens particuliers ou de provinces, et tous les officiers, tant généraux que subalternes, ou sont incapables, ou dédaignent de s'appliquer au détail de leurs biens et de leurs affaires. Ils veulent de l'argent, sans qu'il leur coûte seulement la peine

de s'instruire d'où et comment il leur vient. Ils remettent donc tout entre les mains des mebachers coptes, dont la fidélité leur est moins suspecte que celle des Turcs et des Juifs. C'est encore sur cette estime de la fidélité des Coptes, que les grands les prennent à leur service, et aiment à en avoir pour domestiques.

Enfin, le troisième état comprend les artisans et les paysans. Quelques-uns de ceux-là sont assez aisés; mais le grand nombre peuvent à peine, par leur travail, suffire au jour présent. Ils sont réduits incontinent à la mendicité si une maladie leur survient, ou si les forces leur manquent. Au reste, on ne peut pas leur reprocher, qu'ils soient eux-mêmes la cause de leur misère par leur mauvaise économie, comme on fait souvent à ceux de France, consommant en bonne chère, dans un jour, ce qu'ils ont gagné pendant la semaine. Les Coptes et les autres nations qui sont ici établies, vivent et petitement et mal-proprement. Ils ont besoin de manger souvent; mais ils ne sont nullement délicats sur le choix des viandes, ni sur les apprêts, non plus que sur la manière de les faire servir.

Pour répondre présentement à la question que vous me faites, mon révérend père, sur le nombre des Coptes convertis et catholiques, je vous dirai qu'il y a environ seize ans que vous nous procurâtes, comme vous savez, un ordre du Roi pour venir commencer l'établissement d'une mission en cette ville. La commodité du commerce y attirant quantité de Grecs, d'Arméniens, de Suriens, sans parler des Français et des autres Européens négocians, qui y sont établis en assez grand nombre, nous y avons trouvé de l'occupation suffisamment, pour n'avoir pas le loisir d'en aller chercher ailleurs. Ainsi je ne puis être bien informé de l'état des Coptes qui habitent dans les autres parties

de l'Egypte. A en juger par ceux qui sont ou qui viennent au Caire, je crois pouvoir dire qu'il y a plus d'ignorance et de grossièreté dans toute la nation, qu'autre chose. Quelques-uns de nos missionnaires sont résolus d'aller incessamment visiter les Coptes qui habitent le long du Nil, dans la Haute et Basse-Egypte, et ils ne manqueront pas de vous envoyer les relations de tout ce qui méritera d'être écrit en France.

Pour ce qui est en particulier des Coptes du Caire et des environs, il en est à peu près comme des premiers disciples des Apôtres. Nous pouvons dire d'eux ce que l'apôtre saint Paul disoit aux Corinthiens (1) : *Dieu n'a point choisi pour être disciples de la foi ceux qui sont les plus sages selon la chair, ou les plus puissans, ou les plus nobles : il a choisi ce qui est foible selon le monde, pour confondre ce qu'il y a de plus fort ; il a choisi ce qu'il y a de moins noble, et de plus méprisable*, des gens de métier, et des familles de basse extraction, mais dont la simplicité, l'humilité, la charité, la dévotion et l'innocence sont précieuses aux yeux de Dieu.

Nous espérons que leurs compatriotes, encore éloignés du royaume de Dieu, et qui ont eu part au sang de Jésus-Christ, participeront aussi aux fruits de ce même sang, qui opérera leur conversion. C'est ce que nous attendons plus certainement du secours des prières des gens de bien que vous nous procurerez, que du mérite de nos travaux.

Nous avons quatre grâces particulières à obtenir de la bonté de Dieu, pour vaincre autant d'obstacles, qui nous paroissent s'opposer à une sincère réunion des Coptes à l'Eglise romaine. Le premier est je ne sais quel fond d'aversion invétérée à l'égard des Francs. Vous savez que, par ce nom de Francs,

(1) I. Cor. chap. 1, v. 26.

ils n'entendent pas seulement les Français, mais toutes les nations chrétiennes de l'Europe. J'ai dit, je ne sais quel fond d'aversion : car d'ailleurs il me paroît que ceux qui traitent avec nous, ne nous haïssent pas absolument, et qu'ils seroient disposés à nous fréquenter, s'ils n'étoient retenus par la crainte des Turcs. Ils croient que nous savons tout, et que nous avons abondance de tout : surtout ils nous estiment fort habiles dans la médecine.

Le second obstacle qui est plus grand que le premier, est cette profonde ignorance où ils sont, pour ainsi dire, ensevelis ; ignorance qui produit en eux une insensibilité déplorable pour tout ce qui concerne la religion. Sans doute le naturel et l'éducation y contribnent beaucoup ; mais j'en attribue en partie la cause à l'état où je les vois. Parmi eux il n'y a presque point de milieu entre être pauvre ou fort riche. Le peuple, pressé par l'indigence, ne pense qu'aux moyens, non pas de s'en délivrer, ce qui leur est impossible, mais de n'y pas succomber absolnment, et de la traîner autant qu'ils peuvent. Tandis que vous les aidez par des aumônes, vous les trouvez d'autant plus dociles à vous écouter, et complaisans à approuver ce que vous leur dites, qu'ils n'ont rien à attendre de leurs prêtres, lesquels sont aussi pauvres qu'eux : sentent-ils que vous n'avez plus rien à leur donner, vous ne les voyez plus. Ainsi n'étant pas, pour ainsi dire, payés pour se faire instruire, ils ne savent presqu'autre chose, sinon qu'ils sont Chrétiens ; plusieurs seroient embarrassés de réciter l'oraison Dominicale, et peu d'entre eux pourroient répondre aux questions les plus communes et les plus nécessaires du catéchisme.

Du moins les mebachers sont-ils mieux instruits de la religion ? Nullement. Occupés continuellement des affaires temporelles, ils pensent peu à l'éternité : arrêtés dans les grandes maisons dont ils ont

l'administration, ils fréquentent rarement les églises, et seulement aux grandes fêtes. J'ai même entendu dire que quelques-uns passent les années sans entendre la messe, et plusieurs années sans approcher des sacremens. De plus, il n'y a dans leurs églises, ni sermons, ni instructions, ni catéchismes.

Un moyen efficace, et le seul que je sache, de dissiper ces épaisses ténèbres, seroit d'établir des écoles et de commencer par les enfans, que leurs pères nous enverroient d'autant plus volontiers qu'il ne leur en coûteroit rien. Mais il nous faudroit l'aide des personnes zélées, pour faire voir aux Coptes la pure lumière de l'Evangile. Avec leur secours, nos peines, bien loin de nous coûter, nous paroîtroient douces.

Un troisième obstacle à leur conversion, plus grand encore que le second, est une timidité que la nature semble leur inspirer, et que l'éducation augmente. Encore que l'Egypte soit le pays de tout l'empire ottoman, où la religion chrétienne s'exerce avec le plus de liberté, et que pour cette raison un grand nombre de Chrétiens des autres endroits s'y réfugie : toutefois les Coptes s'imaginent que tout seroit perdu, si les Turcs s'apercevoient de quelque correspondance et de quelque union avec les Francs. Ce seroit, disent-ils, prétexte à ces infidèles de redoubler leurs mauvais traitemens, qui ne nous sont pas déjà épargnés, et nous craignons de nous exposer à de plus grands.

Le quatrième obstacle est un attachement opiniâtre aux erreurs de leurs pères, et une prévention fomentée par leur ignorance contre la doctrine du concile de Calcédoine. On a beau les convaincre : on croit les avoir persuadés, et ils retournent aussitôt à leurs premiers égaremens.

Vous voyez, mon révérend père, des difficultés qui sont humainement insurmontables. Ne nous

décourageons pourtant pas, et tâchons de nous rendre, par notre patience, les ministres des miséricordes du Seigneur. Dieu, qui par sa grâce toute puissante, fit de l'Egypte idolâtre et superstitieuse la demeure de tant de grands saints, sait les moyens de vaincre l'obstination de l'Egypte schismatique. Espérons qu'il les emploiera, ces moyens efficaces, et, de notre part, mettons-nous en état d'y concourir en son temps.

Jusqu'ici je vous ai entretenu de ce qui concerne en général l'état présent des Coptes, le caractère et la disposition de leur esprit par rapport à la religion; je vais tâcher de vous satisfaire sur ce que vous me demandez de leurs usages, de leurs rits, de leur créance. Vous verrez bien des abus à réformer, et bien des erreurs à combattre. J'approuve ce que vous dites, qu'ils sont déjà assez noirs, sans qu'on les noircisse davantage; mais je n'y souscrirois pas, s'il ne s'agissoit que du teint et de la couleur : à cet égard, je ne vois point de différence entre eux et nous, et avec nos longues barbes, on ne nous distingue point des habitans du Caire. J'ai ouï dire qu'en tirant vers la Haute-Egypte, les hommes y sont plus basanés.

Ces Chrétiens sont, comme les autres d'Orient, grands observateurs du jeûne, faisant quatre carêmes dans l'année. Le premier, et qu'ils appellent le grand carême, leur est commun avec nous; mais il est plus long et plus rigoureux : car il est de cinquante-cinq jours, et commence neuf jours avant le nôtre, c'est-à-dire, au lundi de la Sexagésime. Comme les samedis, excepté celui de la veille de Pâques, ne sont point jours de jeûne pour les Coptes, non plus que les dimanches, ces cinquante-cinq jours de leur carême se réduisent à quarante jours de jeûnes. Pendant tout ce temps-là les œufs, le laitage et le poisson leur sont défendus:

fendus : les légumes font toute leur nourriture. Ils demeurent sans manger, sans boire et même sans fumer, ce qui leur est plus difficile, jusqu'après l'office, qui ne devroit commencer qu'à none, c'est-à-dire, à trois heures après midi : mais ici par condescendance il est avancé, et finit environ à une heure et demie. Dans la Haute-Egypte, on est, disent-ils, plus régulier sur ce point. L'office fini, chacun mange, boit, fume à discrétion : l'usage ordinaire est de faire aussitôt un repas léger, comme est notre collation, de prendre le café, et de se réserver à faire un autre repas plus ample vers le coucher du soleil. A deux heures de nuit, l'obligation du jeûne recommence pour le lendemain.

Le second carême est de quarante-trois jours pour le clergé, et de vingt-trois seulement pour les autres, avant la nativité de Notre-Seigneur.

Le troisième, avant la fête des apôtres saint Pierre et saint Paul, est encore inégal pour le clergé et pour les autres : pour ceux-ci il n'est que de treize jours, et ceux-là le commencent dès le lendemain d'après la semaine de la Pentecôte ; en sorte qu'il est ou plus long ou plus court, selon que Pâques est plus ou moins avancé, et quelquefois il va jusqu'à trente jours.

Le quatrième carême, avant la fête de l'Assomption de la sainte Vierge, est de quinze jours. Ils ont encore un petit carême de trois jours, qui précède le grand, en mémoire des trois jours que Jonas fut dans le ventre de la baleine.

Ce n'est pas dans ces carêmes la même régularité que dans celui d'avant Pâques : car outre que le poisson est permis, il n'y a point d'heure fixe pour les repas : et la coutume ayant prévalu sur la loi du jeûne, tout se réduit à ce que nous appelons abstinence, en y comprenant celle des œufs et du laitage. Cependant la plupart jeûnent d'une manière

très-austère pendant le carême de la sainte Vierge, s'interdisant le poisson, et se contentant de pain, de lentilles et de quelques mauvais fruits : plusieurs par dévotion l'anticipent, et le font de vingt jours, de trente, de trente-cinq. Même beaucoup de femmes turques, comme on me l'a assuré, entendant dire aux Chrétiennes qu'elles ont obtenu de grandes grâces par l'intercession de la sainte Vierge, les imitent aussi dans ce jeûne. Toutefois il faut remarquer que ce relâchement du jeûne passe pour un abus, et que le clergé se tient inflexiblement attaché à la rigueur de la loi.

Les Coptes, de même que les Grecs, gardent l'ancienne coutume de jeûner les mercredis et les vendredis, c'est-à-dire, de faire abstinence comme dans les petits carêmes. Au reste, il n'y a point parmi eux d'âge prescrit pour commencer à jeûner; et les enfans, dès qu'ils ont quelque force, y sont soumis comme les autres. Ils ne s'en dispensent pas même dans leurs infirmités et dans leurs maladies : et l'on auroit bien de la peine à leur persuader de prendre seulement du bouillon de viande.

On ne sauroit croire quel mérite ils se font de leurs carêmes et de leurs jeûnes, et comment ils nous traitent de Chrétiens immortifiés. Afin d'éviter en partie ce reproche, et de nous conformer en quelque sorte à leur inclination pour le jeûne, nous faisons maigre pendant l'Avent, et c'est jeûner à leur manière.

Mais l'intervalle de Pâques à la Pentecôte, lequel ils nomment *Khamsin* en arabe, c'est-à-dire, cinquantaine, est exempt de tout jeûne, et même de celui du mercredi et du vendredi. A l'exception du samedi-saint, ils ne jeûnent jamais le samedi : et si les grandes fêtes, comme de Noël, de l'Epiphanie, des apôtres saint Pierre et saint Paul, de l'Assomption de la sainte Vierge, viennent le dimanche,

la veille n'est point jeûne. J'entends qu'ils ne diffèrent pas alors de manger, de boire, de fumer jusqu'à une heure et demie après midi; car d'ailleurs ils observent l'abstinence des carêmes. Le samedi-saint, disent-ils, est destiné à honorer la sépulture de Jésus-Christ. Les Grecs, qui ont une semblable pratique, l'appellent le jour des lumières, parce que c'est celui de la célébration solennelle du baptême, par lequel nous sommes éclairés de la lumière de l'évangile et faits enfans de lumière.

J'étois préparé sur les questions que vous me faites, mon révérend père, touchant les sacremens; et je m'étois instruit d'une matière si importante avec toute l'application possible, non-seulement cherchant les occasions de voir et de considérer comment les Coptes les administrent, en consultant les plus habiles d'entre eux; mais aussi lisant attentivement leurs rituels et leurs autres livres ecclésiastiques.

Il ne faut pas s'attendre que les Coptes, interrogés sur les sacremens, répondent précisément, comme font parmi nous les enfans, qu'il y en a sept: j'ai déjà dit qu'ils manquent de catéchisme. Mais parlez de chaque sacrement, et demandez-leur si c'est un signe visible de la grâce invisible, si c'est un sacrement; ils vous répondront aussitôt qu'ils le croient ainsi: et il n'en est aucun sur lequel ils hésitent. Si vous allez plus loin, et que vous leur demandiez si tous les sacremens sont d'institution divine, ils n'entendent pas même la question; mais quand vous la leur expliquez par parties, ils confessent avec vous que Jésus-Christ les a tous institués et recommandés à son Eglise. C'est de quoi on doit se contenter avec des gens qui n'ont point d'écoles de théologie; et c'est leur faire tort, que de leur attribuer d'autres sentimens, parce qu'on les voit d'abord embarrassés sur la réponse, et que d'ailleurs ils ne savent pas d'eux-mêmes s'expliquer

nettement. Je souhaiterois que vos docteurs, qui décident de la créance des Coptes, y eussent fait attention, ou qu'ils fussent venus sur les lieux converser avec eux.

Je ne croirois pas me faire bien entendre dans la suite, si je n'expliquois pas auparavant ce qu'ils nomment *meïron* et *galilaum*. L'un est le saint chrême, du mot grec *myron*, et l'autre est de l'huile bénite. La consécration du meïron est de grande dépense, et elle ne se fait qu'avec beaucoup de cérémonies par le patriarche assisté des évêques. Aussi avoient-ils été vingt-quatre ans sans le renouveler, lorsque l'an 1703, avant la fête de Pâques, les évêques, plusieurs prêtres et diacres, se rendirent ici de toute l'Egypte, pour faire le meïron. Il est composé non-seulement d'huile d'olive et de baume, mais aussi de quantité d'autres drogues précieuses et odoriférantes. C'est au patriarche et aux évêques à les préparer, et à les mêler ensemble. Cette préparation se doit faire dans l'église et en psalmodiant, tandis que les prêtres psalmodient aussi de leur côté sans toucher à rien. Ils demeurent presque tout le jour enfermés pour cette préparation : et l'on m'a assuré qu'outre les prières propres de la cérémonie, ils récitent dans leur psalmodie tous les livres de l'ancien et du nouveau Testament ; ce qui ne sauroit s'entendre que de quelques parties de chaque livre, ou que les prêtres, divisés en plusieurs chœurs, prennent des livres différens. Quoi qu'il en soit de ce point, qui n'est pas de conséquence, le jeudi-saint, à la messe, le patriarche bénit le meïron ; le dimanche de Pâques, et les deux jours suivans, il verse ce qui reste de l'ancien dans les bouteilles du nouveau, et il distribue aux évêques ce qu'il leur en faut pour leurs diocèses. Lorsqu'il consacre un archevêque d'Ethiopie, il lui donne aussi du meïron, et c'est l'unique occasion où il en envoie en ce pays-

là; de sorte qu'on regarda comme une insigne faveur, qu'il eût voulu m'en confier une bouteille pour la porter à l'archevêque. Mes péchés furent cause que je ne pus exécuter cette honorable commission, et que m'étant présenté à l'entrée de l'Ethiopie, j'en fus exclu. L'empereur d'Ethiopie est sacré avec du meïron. J'ajouterai qu'un mébacher qui fit les frais de la dernière consécration dont je parle, n'en fut pas quitte pour mille écus.

Le *galilaum* n'est pas d'un si grand prix, et ne demande pas tant de cérémonies. C'est une huile qui ayant servi à rincer les vaisseaux où étoit le meïron, demeure sanctifiée par le mélange des gouttes ou des particules qui en restoient. Si cette sorte d'huile manque, les prêtres en bénissent d'autre pour les usages que je dirai.

Cette espèce de prélude m'a paru nécessaire, et je passe à la pratique des Coptes dans l'administration des sacremens. Voici celle du baptême. La mère, parée le plus proprement qu'il lui est possible, avec son enfant qu'elle a aussi ajusté proprement, se présente à la porte de l'église. Là, l'évêque ou le prêtre ministre du sacrement, fait de longues prières sur tous les deux, en commençant par la mère. Ensuite il les introduit dans l'église, et fait sur l'enfant six onctions d'une huile bénie pour les exorcismes. Ces premières onctions sont suivies de trente-six autres avec du galilaum sur autant de différentes parties du corps. Après quoi il bénit les fonts baptismaux, y versant à deux reprises de l'huile bénite, et faisant à chaque fois trois formes de croix : il fait encore trois formes de croix avec du meïron. Et tout cela est accompagné de longues prières. La bénédiction des fonts finie, il y plonge l'enfant trois fois : la première, il le plonge jusqu'à la troisième partie du corps, en disant : *je te baptise au nom du Père;* à la seconde, il le plonge jusqu'aux deux tiers du

corps, en disant : *je te baptise au nom du Fils ;* à la troisième, il le plonge entièrement, en disant : *je te baptise au nom du Saint-Esprit.* Aussitôt il administre au nouveau baptisé le sacrement de la confirmation et celui de l'eucharistie sous la seule espèce du vin. Il trempe le bout du doigt dans le calice, et le met dans la bouche de l'enfant. Comme les Coptes ne réservent point l'eucharistie, ils célèbrent le baptême avant la messe, et à la fin ils communient l'enfant baptisé.

Il est à remarquer que les femmes ne sortent du logis que quarante jours après leurs couches, si elles ont eu un fils ; et quatre-vingts jours, si elles ont eu une fille : ainsi le baptême est différé jusque-là. D'ailleurs cette manière de l'administrer est pénible pour des enfans, et capable de les incommoder. S'ils sont foibles, c'est une autre raison de le différer. Il y en a une troisième, c'est lorsque la mère attend d'avoir des habits propres, ou un petit fonds d'argent pour faire un festin. Ainsi les six et les sept mois et plus encore s'écoulent avant que de recourir au baptême.

Si dans cet intervalle une maladie survient au pauvre enfant et le met en danger, on le porte à l'église, et on l'étend sur un drap proche les fonts baptismaux. Le prêtre y trempe ses mains par trois fois, et il frotte autant de fois avec ses mains mouillées le corps de l'enfant depuis le dessus de la tête jusqu'au bout des pieds, divisant, pour ainsi dire, ce petit corps en trois parties, qu'il frotte les unes après les autres ; et à chacune il prononce les paroles de la forme du baptême, comme je les ai rapportées. Si cela se fait le soir, ou à une autre heure qu'il ne soit pas permis de dire la messe, il faut que le prêtre, la mère et l'enfant demeurent dans l'église jusqu'au lendemain, afin que l'enfant soit communié. Cette pratique est fondée sur ce que parmi les

Coptes le baptême ne s'administre jamais que dans l'église, et par le ministère de l'évêque ou du prêtre : abus dangereux, et mêlé d'erreur touchant la validité de ce sacrement, conféré en tout lieu et par toute personne.

En voici une suite déplorable : car si l'enfant n'est pas en état d'être porté à l'église, le prêtre va au logis, et après avoir récité les prières sur la mère, et fait les six onctions de l'exorcisme sur l'enfant, il lui demande trois fois, s'il croit un seul Dieu en trois personnes ; quand le parrain et la marraine ont répondu *oui*, il continue de faire quelques prières, leur donne sa bénédiction et se retire. Si nous leur reprochons qu'ils laissent ainsi périr une âme, ils nous produisent un de leurs canons conçu en ces termes : *Si un enfant, après la dernière onction, et même après la première, vient à mourir, ne soyez point en peine, mais assurez-vous que l'onction lui tient lieu de baptême, et qu'il est sauvé par le désir sincère du baptême.*

Ce pitoyable canon est rapporté dans leur rituel que j'ai lu, et il est autorisé de l'exemple suivant. Du temps de Théophile, vingt-troisième patriarche après saint Marc, et contemporain de saint Jean Chrysostome, une femme venue par mer à Alexandrie pour baptiser son enfant, le vit près d'expirer dans le voyage. En cette extrémité désolante, elle fit ce qu'une foi vive lui inspira ; elle se piqua la mamelle, et de son sang mêlé avec son lait oignit son enfant, qui au même moment, par la toute-puissance de Dieu, fut délivré du mal qui le pressoit. Arrivée à Alexandrie au temps que se célébroit le baptême, elle mit son enfant au rang des autres qui devoient être baptisés : et comme les prêtres l'eurent présenté au patriarche Théophile qui faisoit la cérémonie, l'eau des fonts s'endurcit comme une pierre. Le patriarche surpris de cette merveille, fit avancer la

mère, et l'interrogea : elle étoit toute interdite, et puis s'étant rassurée, elle raconta la peine où elle s'étoit trouvée, et ce qu'elle avoit fait. Alors le patriarche, rendant gloire à Jésus-Christ, s'écria : En vérité, mes enfans, cette femme a baptisé son fils par l'efficace de sa foi, et il fit l'éloge de cette vertu. Cependant l'eau reprit sa première liquidité pour continuer le baptême des autres enfans, et celui-là fut seulement confirmé et communié avec eux. C'est ce que porte le rituel, qui omet la circonstance essentielle, que cette femme plongea trois fois son enfant dans la mer, en prononçant les paroles de la formule du baptême. Plusieurs Coptes m'ont assuré que la chose est ainsi racontée dans un livre intitulé, *des Miracles ;* je ne l'ai point lu, et je les en crois sur leur parole afin de rectifier l'histoire. Voilà les Coptes dans le sentiment que le Pape Pie V a fait rayer du commentaire du cardinal Cajetan sur saint Thomas : que les enfans, dans l'impossibilité de leur administrer le baptême, sont sauvés par la foi de leur père et de leur mère ; et dans celui de Gerson et de Gabriel, qu'en une telle occasion Dieu y supplée par sa miséricorde. Mais ici il y a plus : car à s'en tenir à l'histoire du rituel, il seroit inutile de baptiser un enfant qui, en danger de mort, auroit reçu les onctions de l'exorcisme et reviendroit en santé.

Le baptême est immédiatement suivi de la confirmation, qui est administrée par le même prêtre en cette manière. Il fait de longues prières, et réitère trente-six onctions aux mêmes endroits du corps de l'enfant; mais celles-ci se font avec du meïron. A l'onction du front et des yeux il dit : *Chrême de la grâce du Saint-Esprit ;* à celle du nez et de la bouche : *Chrême, gage du royaume des cieux ;* à celles des oreilles : *Chrême, société de la vie éternelle et immortelle ;* aux mains en dedans et en dehors :

Onction sainte à Christ notre Dieu, et caractère ineffaçable; sur le cœur : *Perfection de la grâce du Saint-Esprit, et bouclier de la vraie foi ;* aux genoux et aux coudes : *Je vous ai oint du saint chrême au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit.* Ensuite il le revêt d'une robe blanche avec une ceinture, et lui met une couronne sur la tête.

La vénération des Coptes envers l'eucharistie, qu'ils appellent *korban*, est extrême, et va jusqu'à en préparer la matière avec les plus grandes précautions. Il faut que le froment soit beau, et ait été acheté des deniers de l'église, ou offert par une personne de profession honnête. Le sacristain pétrit la pâte en récitant sept psaumes, y mêle du levain, et la met au four qui doit être placé dans l'enceinte de l'église. Tout pain sans préparation passeroit pour profane : mais pour vouloir l'observer à l'égard du vin, ils se sont laissé aller à un grand abus. Car rejetant le vin naturel et usuel, ils en emploient un artificiel. Ils choisissent des raisins, secs à la vérité, et plus gros que ceux qu'on mange en France, mais ils les pèsent et les laissent tremper trois jours ou davantage dans de l'eau d'un poids égal, qu'ils exposent au soleil; ensuite ils en expriment le suc, et après l'avoir laissé reposer quelque temps, ils s'en servent pour la messe.

Je ne puis me persuader que ce soit là une matière suffisante. Comme j'étois destiné pour l'Ethiopie, où la même pratique s'observe, et où l'on n'a pas comme en Egypte la commodité d'avoir du vin, j'étois extrêmement en peine comment je pourrois dire la messe. M. Poncet, médecin français et bon chimiste, qui a voyagé en ce pays-là, tâcha de me rassurer, en me disant que l'eau qui pénètre le raisin le rétablit en son suc naturel, et que par conséquent ce qui en est exprimé est le suc naturel du raisin même, et un vin véritable : il ajoutoit que c'est même

chose, ou que l'eau ait passé au travers de la peau du raisin, ou qu'elle y soit entrée par le détour de la racine, du cep et des sarmens de la vigne. Malgré ce raisonnement chimique ou physique, qu'apparemment les Coptes et les Abissins n'ont jamais fait, je persiste à réprouver leur coutume, sur laquelle néanmoins ils ne se font pas le moindre scrupule.

Ce fut encore pis, lorsqu'environ l'an 850, sous le patriarcat de Cosme, cinquante-quatrième patriarche, ils prirent pour matière de l'eucharistie, de l'eau dans laquelle ils avoient fait tremper des morceaux de sarmens. Abulbaracat qui le raconte, dit que ce fut à l'occasion d'un émir, c'est-à-dire d'un prince, grand persécuteur des Chrétiens, qui, non content de les accabler par de fréquentes et rudes avanies, les voulut aussi priver de la consolation d'avoir la messe, et qui, pour cette raison, défendit très-sévèrement dans toute l'étendue de sa domination, le débit du vin.

Quant à la consécration du *korban* ou de l'eucharistie, elle se prononce en ces termes pour le pain : *Et il nous a laissé ce grand sacrement adorable, et il a voulu être livré à la mort pour le salut du monde. Il prit du pain en ses mains pures, saintes, sans tache, bienheureuses et vivifiantes : et il leva les yeux au ciel, vers vous, Dieu son Père tout puissant : et il rendit grâces.* En cet endroit le peuple dit *Amen.* Le prêtre reprend : *Et il le bénit ;* et le peuple répète *Amen.* Le prêtre reprend : *Et il le consacra ;* et le peuple dit encore *Amen.* Le prêtre continue : *Et il le rompit et le donna à ses saints disciples et apôtres qui étoient purs, disant : Prenez, mangez-en tous ; ceci est mon corps qui sera rompu pour vous et pour plusieurs, et qui sera donné pour la rémission des péchés. Faites ceci en mémoire de moi.* Et le peuple répond *Amen.*

Le prêtre passe à la consécration du calice : *Et il prit de même ce calice après avoir soupé, et il le mêla de vin et d'eau, et il rendit grâce.* A ces dernières paroles, le peuple dit *Amen.* Le prêtre ajoute : *Et il le bénit ;* le peuple redit *Amen.* Le prêtre ajoute : *Et il le consacra ;* le peuple dit encore *Amen.* Le prêtre poursuit : *Et il en goûta, et le donna aussi à ses saints disciples et apôtres qui étoient purs, disant : Prenez, buvez-en tous ; ceci est mon sang du nouveau testament, qui sera répandu pour vous et pour plusieurs, et qui sera donné pour la rémission des péchés. Faites ceci en mémoire de moi.* Et le peuple répond *Amen.*

Qu'on demande aux prêtres coptes, s'ils estiment cette longue formule essentielle à la consécration ; ils ne savent que répondre, sinon qu'elle est dans leurs missels. Ils ne distinguent point ce qui est essentiel, et ce qui ne l'est pas ; ce qui est de précepte divin, et ce qui est seulement de précepte ecclésiastique. Il seroit également inutile de leur demander s'il faut, pour rendre la consécration parfaite, attendre l'invocation du Saint-Esprit, comme le soutiennent Cabasilas, Marc d'Ephèse et d'autres Grecs schismatiques. Ces sortes de questions, comme je l'ai déjà remarqué, sont hors de leur portée : leur science se borne à lire le missel, et tout au plus à l'entendre.

Je ne vous arrêterai pas, mon révérend père, sur la conformité de créance entre nous et les Coptes, touchant la présence réelle du corps et du sang de Jésus-Christ dans l'eucharistie, et touchant la transsubstantiation. Ils conviennent aussi avec nous de l'adoration due à ce vénérable sacrement, et le père Vanslèbe, dominicain, a eu raison de l'assurer : mais ils la rendent en un temps différent ; c'est immédiatement avant la communion, et après que le prêtre a divisé l'hostie. Alors le diacre avertit les

assistans à haute voix : *Courbez vos têtes devant le Seigneur ;* et le prêtre se tournant vers eux avec l'hostie sur la patène, l'élève en disant : *Voici le pain des Saints.* Les assistans se courbent profondément, et répondent : *Soit béni celui qui vient au nom du Seigneur.* C'est par des inclinations et des prosternations que les Orientaux marquent leur adoration ; car ils n'ont pas, comme nous, l'usage de faire des génuflexions et de se mettre à genoux. Je ne sais sur quel fondement M. Simon a pu avancer que les inclinations et les prosternations ne sont pas de leur goût : au contraire elles sont très-fréquentes parmi eux, et nous n'avons pas peut-être de religieux qui en fassent tant. Ils honorent, en s'inclinant, le pain et le vin destinés au sacrifice, lorsqu'ils sont portés à l'autel. Entrant dans l'église, ils vont prendre, disent-ils, la bénédiction devant le sanctuaire, en s'inclinant ou se prosternant ; ils font de même devant les images, non-seulement à l'église, mais aussi dans les maisons. Ce que je dis des Chrétiens, je le dis pareillement des Turcs, qui accompagnent leurs prières de tant d'inclinations et de prosternations, qu'ils semblent n'y faire autre chose.

Quand ce que l'on vous a dit seroit vrai, que tous les prêtres coptes d'une église environnent celui qui célèbre la messe, et la disent avec lui, ils ne feroient en cela que ce qui se faisoit autrefois, tant dans l'église latine, que dans l'église grecque. Mais ce n'est plus leur pratique, non plus que la nôtre. Le prêtre célébrant est toujours assisté d'un diacre ou de deux : le patriarche et les évêques ont encore un prêtre assistant, et ce prêtre et les diacres communient toujours à la messe à laquelle ils ont servi. Les autres, soit prêtres, soit diacres, se tiennent hors du heikal, c'est-à-dire, du sanctuaire, et ne communient point.

La communion du peuple se fait en cette manière. Le prêtre tourné vers lui, et tenant en ses mains l'eucharistie, dit à haute voix : *Voici le pain des Saints ; que celui qui est pur de péchés s'en approche ; mais que celui qui est souillé de péchés s'en éloigne, de peur que Dieu ne le foudroie : pour moi je me lave les mains de son péché.* Alors les hommes s'avancent vers le sanctuaire, et reçoivent la communion sous les deux espèces. Le prêtre va ensuite la porter aux femmes qui se tiennent dans la place où elles ont entendu la messe, et il leur présente la seule espèce du pain, sur lequel, avant de communier lui-même, il a fait deux croix avec l'espèce du vin ; la première, de son doigt qu'il a trempé légèrement dans le calice ; la seconde, avec l'hostie qu'il a aussi trempée légèrement.

Comme ils n'ont point la coutume de garder l'eucharistie, si quelqu'un tombe en danger de mort, on dit la messe pour lui à quelque heure que ce soit du jour ou de la nuit, et on lui porte le viatique en la seule espèce du pain, sur lequel ont été faites les mêmes croix comme pour la communion des femmes. Un respect mal entendu, et la crainte des accidens, ont fait cesser parmi eux la coutume qui s'observe, non-seulement dans l'Eglise romaine, mais dans toutes les sociétés différentes de Chrétiens d'Orient, de garder l'eucharistie. Ils font à ce sujet un conte, que je rapporte ici.

Un serpent, disent-ils, se glissa dans un coffre où l'eucharistie avoit été mise, et la mangea plusieurs fois de suite. Sur quoi le patriarche ayant été consulté, ordonna que le serpent seroit coupé en morceaux, et que chacun des prêtres qui avoient consacré, mangeroit son morceau : ils en moururent tous, et les autres n'ont pas voulu, depuis ce temps-là, s'exposer à un semblable danger.

Touchant le sacrement de pénitence, c'est encore

une entière conformité de créance avec nous, avec la différence du rit et de l'usage. Ils se croient obligés à la confession auriculaire, et à déclarer leurs péchés selon les espèces et le nombre. La confession finie, le prêtre récite sur le pénitent une oraison qui se dit au commencement de leur messe, pour demander à Dieu le pardon et la rémission des péchés; mais au lieu qu'à la messe elle se dit généralement pour le prêtre qui va célébrer et pour le peuple, elle est ici restreinte au pénitent, en y changeant quelques mots. Le confesseur ajoute une seconde oraison, qu'ils nomment bénédiction, et qui revient à celle que nous prononçons après l'absolution. J'appelle différence de rit, cette forme déprécative dont se servent les Coptes, de même que les Grecs, pour donner l'absolution.

J'ai voulu m'éclaircir et m'enquérir des prêtres coptes, si, dans l'administration de ce sacrement, ils n'expriment rien en termes absolus; ce que j'en ai appris, c'est que le pénitent, avant de se retirer, dit: *J'ai péché, mon père, donnez-moi l'absolution;* et que le prêtre lui répond: *Soyez absous de tous vos péchés.*

A l'égard des pénitences, les confesseurs n'imposent que quelques prières à ceux qui en savent, quelques prosternations qui sont parmi eux d'un usage fréquent, quelques jours de jeûne, qui d'ailleurs sont prescrits. Ordonner des jeûnes extraordinaires, ce seroit, disent-ils, faire connoître que celui qui s'est confessé, est pécheur; ce seroit donner atteinte au secret de la confession.

Leur pratique à l'égard de l'usage que les confesseurs doivent faire du pouvoir d'absoudre, est bien différente de la nôtre. Notre pratique est de différer l'absolution aux pécheurs d'habitude et sujets à la rechûte, et de la refuser absolumeut à ceux qui sont dans l'occasion prochaine d'offenser Dieu: celle des

confesseurs coptes est de l'accorder à tous leurs pénitens sans distinction. S'en présente-t-il un coupable de plusieurs rechûtes, et engagé dans l'occasion d'en faire de nouvelles, ils croient avoir satisfait à leur devoir, de lui demander si véritablement il se repent d'avoir péché, et s'il est dans la résolution de ne plus pécher; ils lui déclarent que, s'il n'est pas bien disposé, ils s'en lavent les mains, et aussitôt ils lui donnent l'absolution. Ils se croiroient eux-mêmes, disent-ils, coupables de péché, s'ils ne déféroient pas au témoignage du pénitent, sur la disposition de son propre cœur; et ils ajoutent que le Sauveur a ordonné à saint Pierre de recevoir toujours ceux qui s'adresseroient à lui pour obtenir le pardon de leurs péchés : enfin, ils exaltent la miséricorde du Sauveur, sans faire craindre sa rigoureuse justice. La miséricorde de Dieu est la grande ressource des Coptes : ils s'en font, pour ainsi dire, un retranchement, où ils se jettent dès que vous les pressez sur la religion. Leur dites-vous qu'ils ont des erreurs pernicieuses; qu'ils entretiennent un schisme qui, les séparant de l'Eglise catholique, les met hors de la voie du salut; qu'ils se privent du fruit des sacremens par les abus qu'ils y commettent; ils n'entreront point en dispute avec vous; mais ils se retrancheront dans leur axiome ordinaire : *Dieu est miséricordieux*. Il faut pourtant avouer qu'à l'égard des pécheurs scandaleux, les confesseurs marquent plus de fermeté, les obligeant d'accomplir la pénitence, ou entière, ou en partie, avant de leur accorder l'absolution; mais c'est un cas qui arrive rarement. Ils agissent encore de même avec ceux qui entretiennent des inimitiés, et ils les renvoient se réconcilier.

Avec cette indulgence excessive des confesseurs, pourquoi s'adresse-t-on si rarement à eux? Il y en a plusieurs raisons, plus mauvaises les unes que les

autres. Les mébachers prétextent leurs occupations et leur assiduité auprès des puissances, dont ils administrent les affaires : le simple peuple s'excuse sur son travail et sur sa pauvreté ; s'ils manquent d'habits propres ; s'il leur est arrivé quelque sujet d'affliction ; enfin, dans les occasions où nous aurions recours à la confession pour y chercher de la consolation, ils s'en retirent. Les femmes n'en approchent pas plus souvent ; elles sont toujours renfermées au logis, et elles n'assistent même que rarement à la messe : participer aux sacremens une fois ou deux l'année, c'est tout ce que font les plus dévotes. Enfin, les jeunes personnes, soit garçons, soit filles, ne commencent guère à se confesser et à communier, qu'ils n'aient atteint l'âge de seize ans, de dix-huit ans ; et c'est ordinairement au temps qu'ils se marient. J'ai parlé des petits diacres qui servent à la messe et y communient : on ne les oblige pas à se confesser. D'ailleurs, personne ne les excite à fréquenter les sacremens, et ne leur en fait connoître et le prix et le fruit ; ils coulent donc leurs jours dans une ignorance qui produit en eux l'insensibilité et la nonchalance.

A ces raisons, qui rendent les confessions rares, on peut véritablement en ajouter une autre d'intérêt. A la vérité tous les prêtres coptes, comme on m'en a assuré, n'exigent point ouvertement de l'argent de leurs pénitens pour les entendre et pour les absoudre ; mais on sait que c'est la coutume de leur en donner ; ils sont pauvres pour la plupart, et l'on se fait un devoir de reconnoître la peine qu'ils prennent et le temps qu'ils emploient.

Je parle de peine et de temps : ce n'est pas qu'ici les confesseurs aient à se plaindre d'être accablés d'une foule de pénitens ; un seul pénitent leur est ordinairement une pénible et longue occupation. Est-ce pour le mieux disposer, l'instruire, l'interroger,

roger, l'exhorter? Non, c'est pour lui donner en même temps le sacrement que nous appelons de l'extrême-onction, et qu'ils n'ont garde d'appeler ainsi, mais seulement la sainte onction, et plus ordinairement *Kandil*, c'est-à-dire, *lampe :* vous verrez bientôt l'origine de ce nom. Ils ne désavouent pas que saint Jacques a recommandé ce sacrement pour les malades; mais distinguant trois sortes de maladies : celles du corps; celles de l'âme, qui sont les péchés; celles de l'esprit, qui sont les afflictions, ils estiment que l'onction est utile pour toutes : vous savez que les Grecs en usent de même.

Voici de quelle manière ils administrent ce sacrement. Le prêtre, après avoir donné l'absolution au pénitent, se fait assister d'un diacre. Il commence d'abord par des encensemens, et prend une lampe dont il bénit l'huile, et y allume une mèche. Ensuite il récite sept oraisons, qui sont interrompues par autant de leçons prises de l'épître de saint Jacques, et d'autres endroits de l'Ecriture; c'est le diacre qui les lit. Enfin, le prêtre prend de l'huile bénite de la lampe, et en fait une onction sur le front, disant: *Dieu vous guérisse, au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit.* Ce n'est pas tout, il fait une semblable onction à tous les assistans, de peur, disent-ils, que le malin esprit ne passe à quelqu'un d'eux, tant est grande leur ignorance. Selon le rituel, ils peuvent être sept prêtres à administrer le sacrement, et alors chaque prêtre allume sa mèche et dit son oraison. Si c'est un évêque avec six prêtres assistans, il lui appartient d'allumer sept mèches et de dire les sept oraisons, et les prêtres lisent seulement les leçons. C'est toujours la même cérémonie, soit qu'elle se fasse à l'église après la confession, ou au logis des malades.

Les Coptes, conformément aux Grecs, ne reconnoissent d'ordres sacrés que le diaconat, la prêtrise

et l'épiscopat. Les sous-diacres n'entrent point dans le sanctuaire, et se tiennent à la porte, où ils lisent les prophéties et les épîtres ; de là vient qu'on les nomme communément diacres des épîtres, à la différence des diacres de l'évangile. De tous les ordres mineurs ils n'ont que celui de lecteur.

L'ordination est accompagnée de très-belles prières que j'ai lues avec édification : elle finit par la communion et par une exhortation que fait l'évêque à ceux qu'il a ordonnés, les avertissant de s'acquitter fidèlement des devoirs que l'ordre qu'ils viennent de recevoir leur impose. Je ne toucherai ici que ce qui me paroît essentiel.

Pour les lecteurs, l'évêque leur fait sur le front quelques signes de croix avec de l'huile bénite, et leur présente le livre des évangiles, qu'ils se mettent sur la poitrine. Il fait les mêmes signes de croix aux sous-diacres, et leur passe sur l'épaule une espèce de ceinture, à peu près comme nos diacres portent l'étole.

Aux diacres, après les signes de croix sur le front avec l'huile bénite, et la ceinture passée sur l'épaule, il leur impose les mains sur la tête, et faisant le signe de la croix, il dit : *nous vous appelons à la sainte Eglise de Dieu.* L'archidiacre ajoute, prononçant le nom de celui qui est ordonné : *N. diacre de la sainte Eglise de Dieu.* Et l'évêque réitérant trois signes de croix sur le front, lui dit : *Nous vous appelons, N., diacre, au saint autel du Saint, au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit.*

L'ordination des prêtres n'est guère différente, et il n'y a presque qu'à changer le mot de diacre en celui de prêtre ; l'archidiacre dit : *N., prêtre de la sainte Eglise de Dieu*, et l'évêque répond : *Nous vous appelons, N., prêtre, au saint autel du Saint, au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit.* Ce qu'il y a de particulier, c'est qu'avant la com-

munion, l'évêque tenant l'hostie d'un côté, la fait tenir de l'autre au nouveau prêtre; il prononce la confession de foi, et le nouveau prêtre la prononce avec lui; il lui donne la communion sous les deux espèces, et après avoir récité quelques paroles de l'évangile de saint Jean, il souffle sur lui, en disant: *Recevez le Saint-Esprit. Ceux dont vous aurez remis les péchés, leurs péchés leur sont remis; et ceux dont vous aurez retenu les péchés, leurs péchés sont retenus.* Selon ce que j'ai pu tirer d'eux en les interrogeant, ils font consister l'essence de l'ordination, en ce que l'évêque donne l'hostie à tenir au nouveau prêtre.

C'est à peu près la même cérémonie pour l'ordination des évêques, sinon que l'évêque consécrateur dit: *Nous vous appelons, N., évêque, à l'Eglise des orthodoxes d'une telle ville, qui sert Jésus-Christ, au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit.* Ensuite il lui met le livre des évangiles sur la tête, lui fait tenir l'hostie de son côté, et réciter la confession de foi; il le communie, il souffle sur lui en disant, comme au prêtre: *Recevez le Saint-Esprit.*

J'ai déjà dit que les Coptes ont beaucoup de respect et peu d'empressement pour le sacerdoce, dont les fonctions ne sont pas lucratives, et ne s'accommodent pas à la nécessité où ils sont de gagner leur vie par le travail. En effet, un prêtre, outre le temps que lui emporte l'administration des sacremens, est obligé tous les jours de réciter un office plus long que le nôtre, et divisé comme le nôtre en matines, prime, tierce, sexte, none, vêpres et complies. Il est vrai que comme cet office est tous les jours le même, ils le disent par cœur. Celui des évêques est plus long, et celui du patriarche est encore plus long. Les diacres ont aussi le leur, mais beaucoup plus court.

Ils n'ont que trois messes ; savoir, de saint Basile, de saint Grégoire, de saint Cyrille : la première est la plus courte et celle qu'ils disent ordinairement, se contentant de dire une fois l'an chacune des deux autres. Ils la disent les dimanches, et les fêtes qui sont en assez grand nombre ; ils la disent aussi dans les grandes églises les mercredis et les vendredis, et tous les jours de leurs carêmes. Au reste, ils s'y préparent avec grand soin. Le samedi et la veille des fêtes, vers le coucher du soleil, ils se rendent à l'église, pour n'en sortir qu'après la messe, et ils passent une bonne partie de la nuit à psalmodier. Il y a même des laïques qui s'y renferment avec eux.

Il ne me reste plus, mon révérend père, qu'à vous exposer ce qui concerne le mariage. A la seule lecture du rituel, on est bientôt convaincu que les Coptes le reconnoissent pour un véritable sacrement; toutes les prières font mention de la grâce de Jésus-Christ, qui y est conférée. Quand deux personnes sont convenues de se marier, le prêtre se transporte au logis, les interroge sur les empêchemens, et les fiance en récitant quelques oraisons. Ensuite l'époux et l'épouse vont à l'église, et le prêtre, après les avoir confessés et avoir récité de longues prières, leur demande s'ils veulent s'accepter mutuellement. Le consentement étant donné de part et d'autre, il dit la messe et les communie.

Voilà un sacrement célébré avec bien de la solennité. Il seroit à souhaiter que dans la suite les Coptes en révérassent mieux la sainteté, et qu'ils en connussent plus particulièrement l'engagement, ou plutôt qu'ils s'y astreignissent : car, non-seulement en cas d'adultère, mais pour de longues infirmités, pour des antipathies et des querelles dans le ménage, et souvent par dégoût, ils coupent le nœud sacré du mariage; et la femme en cela se donne la même licence que le mari. La partie qui poursuit la disso-

lution de son mariage s'adresse d'abord au patriarche, ou à son évêque, pour la lui demander : et si le prélat ne peut la dissuader, il l'accorde. La même partie retourne demander la permission de contracter un autre mariage, et l'obtient assez aisément. Si pourtant il arrive qu'ils n'aient à alléguer que des raisons si frivoles, qu'avec toutes leurs importunités ils ne puissent les faire recevoir, ou que, malgré le refus du prélat, ils trouvent un prêtre d'assez bonne composition pour les marier, ils en sont quittes pour être exclus de la participation des sacremens pendant quelque temps. Enfin, si tout leur est contraire, patriarche, évêques, prêtres, ils se portent à une étrange extrémité ; ils vont devant le cadi ou magistrat turc, font rompre leur mariage, et en contractent un autre à la turque, qu'ils nomment *cheré* (mariage de justice). C'est la crainte de les voir aller à cet excès, au mépris de l'Eglise, qui fait plier le patriarche et les évêques, et qui extorque d'eux les permissions qu'on leur demande. Cependant on m'a assuré que les exemples de dissolution de mariage ne sont pas fréquens, et que les personnes qui ont de la piété en ont horreur, surtout de ceux où le magistrat turc intervient.

Pour satisfaire à toutes les demandes que vous m'avez faites, mon révérend père, touchant l'usage des Coptes dans l'administration des sacremens, j'ai encore à ajouter deux de leurs pratiques, qui semblent avoir quelque rapport au baptême.

La première est en mémoire du baptême de Jésus-Christ. Ils ont, en quelques-unes de leurs églises, de grands bassins ou des lavoirs qu'ils remplissent d'eau le jour de l'Epiphanie : le prêtre la bénit, y plonge les enfans, et le peuple s'y jette ; quelques-uns se contentent de se laver les mains et le visage. Au défaut de lavoir, le prêtre bénit l'eau dans de grands plats, et chacun en prend pour se laver de

même les mains et le visage. On m'a dit qu'à la campagne et sur les bords du Nil la bénédiction se fait sur la rivière même, où le peuple se baigne ensuite, et que plusieurs Mahométans s'y baignent aussi, à l'imitation des Chrétiens. Comme les Ethiopiens ont une semblable pratique, c'est ce qui a pu donner lieu de les accuser de renouveler le baptême le jour de l'Epiphanie.

La seconde pratique que j'ai à vous expliquer, c'est la circoncision qu'ils ont prise, non pas des Juifs, mais des Mahométans, comme je l'ai déjà remarqué; c'est pourquoi on ne peut leur en parler, qu'on ne les fasse rougir. Comme je m'en entretenois un jour avec un mébacher estimé de toute la nation pour sa capacité, et auquel les prêtres mêmes me renvoient pour répondre à mes questions : *Tenez pour certain*, me dit-il, *que la circoncision est parmi nous le caractère honteux de notre esclavage sous les Mahométans; aussi nous nous en dispensons, et elle n'est plus usitée que parmi des ignorans.* En effet, il n'est pas maintenant ordinaire qu'au Caire on circoncise les enfans, et l'on m'a dit que le patriarche l'a défendu; on m'avoit même promis de me faire voir le décret qu'il a fait à ce sujet. Mais on m'a dit aussi que ce caractère honteux s'imprime encore à la campagne, et sur-tout dans la Haute-Egypte.

Je sais qu'Hérodote, Diodore de Sicile, Strabon, Clément d'Alexandrie, Philon, mettent la circoncision entre les autres coutumes des anciens Egyptiens; mais s'imaginer que de ces anciens Egyptiens elle se soit continuée jusqu'aux Coptes leurs descendans, c'est ce qui n'est nullement soutenable. Tant de saints et d'auteurs ecclésiastiques qui ont fleuri en Egypte n'en ont jamais parlé. Origène, dans le cinquième livre contre Celse, déclare expressément que c'est une chose défendue aux Chrétiens; et dans

l'homélie troisième sur la Genèse, il explique fort au long que la circoncision figurée par celle d'Abraham est toute spirituelle. Il seroit inutile de s'arrêter sur un point que personne ne contestera, et qui n'a jamais été reproché aux Chrétiens d'Egypte que depuis l'irruption des Sarrasins. Ces infidèles conquirent un si beau pays en moins de trois ans, y étant entrés en 639, et ayant pris Alexandrie, la dernière place qui restoit aux Grecs, en 641. Il n'est pas croyable que les Egyptiens, afin de gagner les bonnes grâces de leurs nouveaux maîtres, se soient aussitôt et de concert déterminés à les imiter dans la circoncision; et il paroît par une histoire que raconte Abulbaracat, qu'elle n'étoit pas encore généralement reçue en 830, que Joseph fut élu patriarche : car ce patriarche consacra pour l'Ethiopie un évêque nommé Jean, qui y étant arrivé, eut beaucoup à souffrir, parce qu'il n'étoit pas circoncis, ou plutôt parce qu'il croyoit ne l'être pas. La première mention que fasse Elmancin de la circoncision, est sous le patriarcat de Macaire II, élu l'an 1102, qui changea l'usage de ne circoncire les enfans qu'après qu'ils avoient été baptisés, et qui ordonna qu'ils le seroient avant le baptême.

La circoncision passe-t-elle parmi eux pour une action de religion? Leur rituel semble le faire entendre par ces mots : *La circoncision des enfans des Coptes est une coutume du pays, par laquelle ils sont attachés d'un lien plus étroit;* et quoiqu'il n'y soit pas dit expressément *qu'ils sont attachés à Dieu*, c'est néanmoins où le sens conduit naturellement. Toutefois ils nient fortement d'y reconnoître autre chose qu'une coutume du pays; et en effet les ministres de l'Eglise n'y interviennent point, et il n'y a aucune oraison prescrite pour cette cérémonie. Quand la coutume a été introduite, me disoit le mébacher, on a cherché à en cacher la turpitude, et à l'autoriser par de mauvaises raisons.

Comme j'avois lu dans un autre de leurs rituels, que le huitième jour après la naissance d'un enfant, le prêtre alloit au logis réciter l'évangile de saint Luc, chap. 2. *Le huitième jour étant arrivé, qu'il falloit circoncire l'enfant, il fut nommé* JESUS, *etc.*, j'y soupçonnai du mystère, et je m'en expliquai à un prêtre. *Je vois*, me répondit-il avec émotion, *que vous voulez en venir à la circoncision. Si elle se pratique encore par quelques ignorans, à Dieu ne plaise qu'aucun prêtre y assiste. Avez-vous vu dans le rituel quelque prière, quelque oraison qui y ait rapport? Il est vrai que le huitième jour nous allons en la maison où est né un enfant, que nous y récitons l'évangile avec des prières; mais c'est uniquement pour le nommer, à l'imitation et à l'honneur de l'imposition du nom de* JÉSUS.

Quoique les Coptes tâchent de se retrancher sur la coutume du pays, je ne laisse pas de dire que c'est une coutume superstitieuse et inexcusable. Les termes du rituel *d'un plus étroit attachement* font leur condamnation.

Je crois que de là est venue une autre coutume. Se voyant ainsi confondus avec les Juifs et les Mahométans, et voulant se distinguer, ils se marquent d'une croix sur le bras; ils se font piquer la peau avec une aiguille, et mettent dessus, ou du charbon broyé, ou de la poudre, qui laisse une marque ineffaçable, qu'ils ne manquent pas de montrer quand on leur demande s'ils sont Chrétiens.

C'est sans raison qu'on a dit que les Coptes observent le sabbat : je les vois tous occupés à leur travail en ce jour comme dans les autres jours de la semaine, et ils ne le quittent que le dimanche et les fêtes.

Pour ce qui est du sang des animaux et de la chair des animaux suffoqués, il est vrai qu'ils s'en abstiennent; les uns seulement, parce qu'ils ont vu dès

l'enfance que chez eux on n'en mangeoit point; les autres, parce qu'ils estiment cette espèce de nourriture mal-saine : enfin, les autres prétendent que le précepte des Apôtres de s'en abstenir, rapporté au chap. XV des Actes, (v. 28 et 29), s'étend au temps présent.

Des usages des Coptes je passe à leur créance. Le point capital, et sur lequel ils sont intraitables, est de ne reconnoître en Jésus-Christ qu'une seule nature, une seule volonté, une seule action, comme une seule personne. Ils ne peuvent entendre parler du concile de Calcédoine, de saint Léon, de l'empereur Marcien : ils les ont en horreur, et les chargent d'anathèmes, en leur reprochant d'avoir fortifié l'hérésie de Nestorius. Quand après cela on vient à examiner quel est dans le fond leur sentiment, soit qu'on cherche à s'en éclaircir par leur profession de foi, ou que l'on consulte leurs auteurs, ou qu'on les interroge eux-mêmes, on ne peut, sans en être affligé, voir le mélange qu'ils font de leurs erreurs avec des vérités catholiques.

Voici quelle est la profession qu'ils font avant de communier : *Je crois, je crois, je crois, etc.; je confesse jusqu'au dernier soupir, que c'est ici le corps vivifiant que votre Fils unique, Notre-Seigneur et notre Dieu, notre Sauveur Jésus-Christ a pris de Notre-Dame la Mère de Dieu, pure et immaculée sainte Marie : il l'a uni à sa divinité sans confusion, sans mélange, sans changement. Il l'a confessé généreusement devant Ponce Pilate; et il l'a livré pour nous au saint arbre de la Croix, uniquement par sa volonté. Je crois que la divinité n'a pas abandonné l'humanité un seul moment. Il se donne pour le salut, pour la rémission des péchés, et pour la vie éternelle de celui qui le reçoit. Je le crois véritablement. Ainsi soit-il.* Ils croient donc et ils confessent que la divinité et l'humanité sont en Jésus-

Christ sans confusion, sans mélange et sans changement.

Dans un livre qu'ils estiment beaucoup, et qui est intitulé *Pierre précieuse*, où toute leur doctrine touchant les mystères de la Trinité et de l'Incarnation est expliquée, on lit ces mots au chapitre 3 : *Le Fils de Dieu a pris un corps et une âme raisonnable, entièrement semblables aux nôtres, à l'exception du péché : ni la divinité n'a point été changée en l'humanité, ni l'humanité en la divinité : mais chacune a gardé ce qui lui étoit propre. Il n'y a point deux natures séparées après l'union, qui ne souffre point de séparation, comme le disent unanimement les saints Athanase, Cyrille, Epiphane, Sévère.*

Ils ne font point de difficulté de dire dans une oraison à la sainte Vierge, que *Jésus-Christ est consubstantiel à son Père selon la divinité pure et incorruptible, et consubstantiel à nous selon son humanité pure et non divisée.* Ainsi, on les voit employer les mêmes termes, par lesquels le concile de Calcédoine a cru assurer nettement la distinction des deux natures.

Je reviens au livre de la *Pierre précieuse*, parce qu'il me paroît mériter attention. L'auteur rapporte un long passage de la seconde lettre de saint Cyrille à Successus, évêque d'Isaurie, et s'attache particulièrement à l'expression *d'une nature du Verbe incarné. Saint Cyrille*, dit-il, *s'exprimant ainsi, nous apprend tout ce que nous devons croire : par ces mots*, une nature, *il bannit la division, il exclut deux personnes, deux natures séparées, deux volontés opposées, deux actions contraires : et par ces autres mots*, du Verbe incarné, *il rejette tout mélange, toute confusion, tout changement.* Ensuite l'auteur cite dans le même sens plusieurs lettres que les patriarches d'Alexandrie et d'Antioche se sont

écrites en signe de communion, et où ils disent anathême à Marcion, à Manès, à Apollinaire, à Eutichès, à Nestorius. Et il conclut que leurs pères les patriarches ont ordonné de *confesser une nature, une volonté, une action de Dieu incarné*, afin d'éviter, par le terme d'*une nature*, la division dans laquelle Nestorius est tombé. Enfin, dans leurs livres, s'ils rejettent deux natures, deux volontés, deux actions, ils ne manquent guère d'y ajouter le correctif de deux natures séparées, de deux volontés opposées, de deux actions contraires.

Dans la conversation ils s'expliquent de même. Le mébacher dont j'ai déjà parlé, m'a avoué qu'il diroit volontiers qu'*il y a deux natures en Jésus-Christ*, en ajoutant incontinent, *en une seule personne et non séparées*. Ceux d'entre nous, continua-t-il, qui ont lu et qui savent quelque chose, n'ont pas coutume de dire simplement qu'il n'y a qu'une nature : ils s'attachent à l'expression de saint Cyrille, d'*une nature de Dieu incarné*, ou que *Dieu a une nature incarnée*. Mais, en même temps, il me conseilla, si je ne voulois pas d'abord aigrir les esprits, de ne point parler du concile de Calcédoine et de saint Léon.

M'entretenant avec un moine du monastère de Saint-Macaire, et prêtre, je lui demandai premièrement s'il ne croyoit pas que Jésus-Christ est véritablement Dieu, et qu'il a la nature divine ; et puis s'il ne croyoit pas que Jésus-Christ est véritablement homme, et qu'il a la nature humaine. Il n'hésita pas à me répondre qu'il le croyoit ainsi. De plus, continuai-je, ne croyez-vous pas que la nature divine et la nature humaine ne sont en lui ni confondues, ni mêlées, ni changées, et qu'elles demeurent ce qu'elles sont d'elles-mêmes ? Il en convint encore. Voilà donc, repris-je alors, une nature et une nature, c'est-à-dire, deux natures en Jésus-

Christ. Il me nia la conséquence, ne comprenant pas ce que c'est que distinction et séparation des deux natures, ni qu'elles soient distinguées et unies, et non pas une.

Certainement les Coptes ne sont pas monophysites au sens d'Eutychès : ils disent hautement anathême à cet hérétique insensé, pour avoir soutenu que les deux natures après l'union se sont confondues ensemble, pour n'en faire plus qu'une, ou que la divinité a absorbé l'humanité. Mais leur entêtement à soutenir qu'il n'y a en Jésus-Christ qu'une nature, une volonté et une opération, est une hérésie réelle, qui les rend absolument inexcusables. Et c'est les y entretenir, que de leur passer cette expression, en considération de l'interprétation qu'ils semblent y donner, et qui en effet n'est qu'un subterfuge.

Au reste, ce n'est pas d'aujourd'hui que les monophysites, sectateurs de Dioscore et rebelles au concile de Calcédoine, ont commencé à dire qu'en Jésus-Christ la divinité et l'humanité ne sont ni confondues, ni mêlées, ni changées; qu'il est selon la divinité consubstantiel à son Père, et que selon l'humanité il nous est consubstantiel. Dioscore, au concile de Calcédoine, n'évita pas l'anathême, en disant lui-même anathême à quiconque soutenoit qu'il s'est fait une confusion, ou un changement, ou un mélange des natures. Pierre, surnommé *Mogus*, deux fois intrus dans le siége d'Alexandrie, en 477 et 482, affectoit de parler de même, lui qui étoit à la tête du parti : et ce fut en sa faveur, que l'empereur Zénon fit cet édit d'union, nommé *Hénotique*, condamné par le Pape Félix III, et détesté des catholiques, quoique les mêmes termes y fussent employés.

En quoi consiste l'hérésie des Coptes touchant l'Incarnation ? C'est que comme, selon l'ancienne

philosophie, par l'union physique de notre corps et de notre âme, il se forme une seule nature, en sorte que ces deux parties de nous-mêmes concourent ensemble à toutes nos actions, l'âme aux mouvemens du corps, le corps aux sentimens de l'âme : ainsi les Coptes prétendent que par l'union hypostatique la divinité et l'humanité en Jésus-Christ sont devenues un seul principe actif de toutes ses opérations; de manière que ses actions, je dis celles qui répondent aux nôtres, ne sont pas seulement divines par l'excellence qu'elles tirent de la divinité, mais encore parce qu'elles en émanent. De là survinrent autrefois tant de contestations entre les chefs du parti à Alexandrie; les uns soutenant, en conséquence de leur erreur principale, que la divinité avoit souffert en Jésus-Christ souffrant; et les autres, pour éviter une impiété si palpable, se réduisant à nier que l'humanité eût véritablement souffert, ce qui étoit une autre impiété.

Telle étoit l'hérésie des monophysites, sectateurs de Dioscore et de Sévère; telle est encore celle des Coptes : ils l'ont reçue avec les interprétations mitigées et éblouissantes de ces anciens ennemis du concile de Calcédoine, qui ne cessèrent de remplir Alexandrie et toute l'Egypte de séditions, jusqu'à ce qu'enfin le pesant joug des Mahométans les a contraints de se tenir en repos.

Quoiqu'ils aient de la vénération pour Dioscore, ils en ont incomparablement davantage pour Sévère, patriarche intrus dans le siége d'Antioche. Sévère est ici le grand saint et le grand docteur; et il a bien mérité parmi eux ces titres de distinction par ses travaux et par la multitude de ses écrits pour soutenir la secte. Je ne dois pas oublier sur son chapitre, qu'il souscrivit à l'hénotique de Zénon.

Ce que je dis des Coptes doit pareillement s'appliquer aux Arméniens, aux Suriens, aux Ethio-

piens, qui sont d'accord avec eux, pensent et parlent comme eux. Ils sont tous nommés Jacobites, de Jacques Zanzale, moine, et disciple de Sévère, comme l'assure Seïd-ebn-Batrik, qui l'appelle *Burdaï* en arabe, c'est-à-dire, habillé de bardes de chameaux. Il fut ordonné archevêque en secret, dans le temps que les empereurs faisoient arrêter les évêques qui refusoient d'accepter le concile de Calcédoine : et sous ce vil extérieur, il parcourut l'Arménie, la Syrie et d'autres provinces, ordonnant en tous lieux des évêques, des prêtres, des diacres.

Je crois, mon révérend père, vous avoir exposé fidèlement la créance des Coptes et des Jacobites sur ce dernier article. Leur attachement pour Dioscore, pour Sévère et pour l'hénotique de Zénon, est ce qui nous fait juger leur conversion si difficile. Si l'on pouvoit les en faire revenir, on les trouveroit assez dociles sur tout le reste.

1.° S'ils ne disent pas que le Saint-Esprit procède du Père et du Fils, ils ne le nient pas. Ils récitent simplement le symbole : *Je crois au Saint-Esprit vivifiant, qui procède du Père*, sans l'addition, *et du Fils;* mais ils ne se formalisent pas de nous l'entendre réciter avec cette addition. Ce qui est certain, c'est qu'ils ignorent absolument la dispute que nous avons là-dessus avec les Grecs : et s'ils étoient obligés de prendre parti, je crois que par émulation et par haine contre les Grecs ils se rangeroient du nôtre.

2.° Il n'est pas vrai qu'ils croient que les âmes attendent jusqu'au jour du jugement universel, pour être admises dans la béatitude du ciel, ou pour être précipitées dans les tourmens de l'enfer. Un prêtre que j'interrogeois sur ce point, me répondit avec esprit : *L'homme après sa mort va en sa maison.* Il empruntoit ces paroles de l'Ecclésiaste, chap. XII. *L'homme ira dans la maison de son éternité.*

3.° Touchant le purgatoire, on les trouve tou-

jours prêts à dire qu'ils font des prières, des aumônes, et d'autres bonnes œuvres pour les morts, afin que Dieu fasse miséricorde à ceux qui sont décédés sans avoir entièrement satisfait à sa justice pour leurs péchés, et afin qu'il diminue leurs peines. Mais il faut bien du manége pour les amener à déclarer les fables ridicules qu'ils ont ajoutées ; ils ne les racontent qu'avec confusion, et je ne crois pas qu'elles soient dans aucun livre. Un Ange, disent-ils, prend l'âme à la sortie du corps, et la fait passer par une grande mer de feu, où il la plonge plus ou moins, selon qu'elle est plus ou moins criminelle : une âme pure passe si haut au-dessus, qu'elle n'en souffre nulle atteinte. L'Ange la présente à son Créateur, qui la renvoie à quarante jours pour entendre sa dernière sentence. La pauvre âme retourne au logis chercher son corps; elle va au tombeau, elle retourne encore au logis, et y erre pendant trois jours. Alors les prêtres y vont, récitent des prières, et l'en font sortir. L'Ange la reprend, la conduit dans le paradis et dans l'enfer, lui fait voir les différentes demeures des bienheureux et des damnés ; et il emploie trente-sept jours à cette visite. C'est le terme d'être encore présentée à Dieu, qui prononce alors l'arrêt d'un sort éternel. Une preuve qu'ils n'ont pas grande foi à ces rêveries, c'est qu'après les quarante jours ils continuent de prier pour les morts.

4.° Ils ont sans comparaison plus de vénération que nous n'en avons pour les images : ils se prosternent devant elles; et après les avoir touchées de la main avec respect, ils se frottent les yeux et le visage. Je remarquerai en passant, que vraisemblablement ils n'ont pas pris des Grecs, pour lesquels ils ont tant d'aversion, le culte des images ; et par conséquent il est très-ancien dans l'Eglise d'Alexandrie. A la vérité, ils n'en ont que de plates ; mais je n'ai vu personne d'entre eux condamner celles

qui sont relevées en bosse, et qui ne fût disposé à les honorer également. Les uns disent qu'ils ne savent pas en faire; et les autres, qu'ils ont peur que les Turcs ne les traitent d'idolâtres. Un prêtre m'a assuré qu'en une des principales églises de cette ville, on garde un crucifix de bronze, que, le vendredi-saint, on expose au peuple pour l'attendrir sur la mort de son Sauveur.

A propos des images, je rapporterai une de leurs cérémonies, qu'ils appellent l'enterrement de la croix. Ils passent presque tout le jour du vendredi-saint dans l'église en prières, et à faire des prosternations. Ils embaument d'aromates la croix, la couvrent d'un voile, et la posent sur l'autel, où elle demeure ainsi jusqu'à la messe de Pâques, laquelle, selon l'ancien usage, se célèbre à minuit.

5.° Un schisme qui dure depuis plus de douze cents ans, n'a pu entièrement effacer de leur esprit le respect qui est dû à l'Eglise romaine. Le patriarche se glorifie d'être successeur de saint Marc, et reconnoît que le Pape est successeur de saint Pierre. Il y a encore plus, car tous les ans ils solennisent une fête de la supériorité de saint Pierre sur les autres Apôtres.

A cette pensée, mon révérend père, mon zèle et ma confiance se raniment: malgré les obstacles que je vous ai exposés au commencement de ma lettre, je n'en désespère pas. Ce reste de respect pour l'Eglise romaine est une semence qui, après être demeurée long-temps cachée en terre, produira le fruit d'une réunion. J'en reviens encore à dire que le moyen le plus efficace de la hâter, est de commencer par écarter l'ignorance, d'augmenter le nombre des ouvriers de l'évangile, et d'ouvrir des écoles; ce seront les fruits des aumônes que vous nous procurerez.

L'Egypte qu'on visitoit autrefois pour s'édifier de la vie admirable et du nombre des saints qui l'habitoient,

toient, n'offre aujourd'hui à mes yeux que des objets de douleur. Ce n'est plus cette Eglise d'Alexandrie si florissante; ce ne sont plus ces déserts peuplés de tant de monastères et de tant d'anachorètes. Un si triste changement, toujours présent à mon esprit, me tient dans une affliction continuelle; je m'applique les paroles du Prophète : *Cane lugubre super multitudinem Ægypti*, (Gémissez sur l'état lugubre de l'Egypte). Les Turcs sont les maîtres de ces belles et riches régions; cela est déplorable. Mais je m'attendris sur mes chers Coptes; ils sont mes frères par le baptême, et leur constance dans la profession du christianisme au milieu de tant de persécutions, me les rend infiniment aimables; cependant je les vois marcher tranquillement hors de la voie du salut. Si leur ignorance et leur indolence les rendent insensibles à un si grand malheur, éclairons-les, aimons-les, afin qu'ils le connoissent et qu'ils s'en retirent. C'est sur l'état présent de cette pauvre nation, comme je l'ai exposé, qu'il faut juger du secours qu'il conviendroit de lui donner. Je suis persuadé, mon révérend père, qu'il ne manque à votre zèle pour le lui procurer efficacement, que d'être secondé.

Comme vous me demandez aussi dans votre lettre quelque éclaircissement touchant les Melchites qui sont en Egypte, il faut encore tâcher de vous satisfaire sur cet article. Les Coptes prétendent leur faire injure en les appelant de ce nom, qui signifie qu'ils n'ont point d'autre religion que celle du prince : et plût à Dieu que ce reproche eût aujourd'hui quelque fondement! Les Melchites sont entièrement attachés pour la doctrine et pour les rits à la religion des Grecs, dont ils gardent la langue dans l'office divin. Ils se distinguent en Grecs de naissance et en Grecs d'origine : ceux-là sont des marchands, qui abordent ici en assez grand nombre de Constantinople et de l'Archipel pour le commerce; ceux-ci sont nés en

Egypte, de familles qui y sont établies depuis longtemps; en sorte qu'ils n'ont point d'autre langue que l'arabe, qui est celle du pays, et de là vient qu'on les nomme communément, enfans des Arabes.

Au Caire, il n'y a pas un Melchite contre cinq cents Coptes; à Alexandrie ils sont à peu près égaux pour le nombre, c'est-à-dire, quatre ou cinq familles des uns et des autres; à Rosette, à Damiette, à Suez, les Melchites sont supérieurs en nombre. Ils ont outre cela le célèbre monastère du mont Sinaï, et à deux journées au-delà une bourgade sur le rivage oriental de la mer Rouge.

Ils ont leur patriarche avec le titre de patriarche d'Alexandrie, lequel fait sa résidence ordinaire au Caire, et ils n'ont aucun évêque. Seulement l'abbé du mont Sinaï a le titre d'archevêque et se dit indépendant du patriarche. J'en ai vu un qui étoit des environs de Constantinople, homme d'esprit, et qui allant prendre possession de son monastère, mena un Jésuite avec lui. Un an après, je lui envoyai un bref du Pape qui m'avoit été adressé; et ce fut apparemment ce bref qui le détermina à quitter secrètement ses religieux; il prit la route de Constantinople, dans le dessein de se retirer à Rome.

J'ai vu aussi un patriarche d'un grand mérite, et j'ai eu l'honneur de l'entretenir quelquefois; il étoit Candiot de nation, et docteur de l'université de Padoue, où il avoit fait ses études. Il avoit véritablement de la science, mais la science n'est pas de commerce en Egypte; il souffroit donc de se voir réduit à garder la sienne renfermée en lui-même, sans pouvoir la découvrir à personne. Car non-seulement il étoit le seul savant en Egypte; mais aussi le seul qui se souciât de l'être: (je ne parle pas des Francs). Il voulut prêcher, et il le fit en grec: son troupeau qui n'entendoit que l'arabe, s'ennuya à ses sermons. Il entretenoit des corres-

pondances à Rome, et dans la conversation il vouloit paroître orthodoxe. Des prélats d'Italie, me disoit-il, me pressent de me déclarer hautement, et de réunir mon Eglise à l'Eglise romaine ; ils ne savent pas ce que c'est que d'être sous la domination des Turcs : qu'ils nous en délivrent, la réunion est faite. (Vain prétexte).

Si dans toute la suite de ma lettre j'ai parlé des Coptes et des Melchites, comme de deux peuples aussi distingués d'origine qu'ils le sont de sentimens, je l'ai moins fait par persuasion, que pour m'accommoder à l'opinion commune. Au contraire il m'est évident, que parmi les Coptes il y a des Grecs d'origine, et parmi les Melchites des Egyptiens d'origine. Car, qui pourra s'imaginer, s'il y fait réflexion, que dans l'agitation où fut l'Egypte après le concile de Calcédoine, tous les Grecs généralement se soient déclarés pour le concile et tous les Egyptiens contre? Ce n'est pas ce qui arrive ordinairement dans les contestations sur la religion, où la division pénètre jusque dans les familles particulières. Pourquoi cette unanimité des Grecs dans l'Egypte, tandis que dans toutes les autres provinces de l'empire, et dans la Grèce même, ils ne s'accordoient pas entre eux ? La discorde n'inspira nulle part tant de fureur qu'à Alexandrie; un patriarche catholique fut mis en pièces par le peuple ; les autres furent menacés du même traitement et obligés de fuir : or, ces hommes animés de l'esprit séditieux de l'hérésie, étoient des Grecs qui crioient contre le concile de Calcédoine. Tous les premiers patriarches de la secte étoient Grecs, aussi bien que les principaux docteurs. Enfin, dans toute l'histoire ancienne, on ne découvre pas le plus léger vestige de cette prétendue division entre les deux nations. D'où je conclus que la distinction des Melchites et des Coptes, doit se rapporter à la diversité des sen-

timens, et non pas à celle d'origine, et que le nom de Coptes est, comme celui de Melchites, un nom de secte.

Je crois, mon révérend père, avoir répondu à toutes les questions que vous m'avez faites : il ne me reste plus qu'à souhaiter que vous soyez content de mes réponses, et à vous offrir ma bonne volonté dans les autres occasions où il vous plaira de m'employer. Vous devez être bien persuadé que tous vos missionnaires, et moi en particulier, sommes tout disposés, et par inclination et par reconnoissance, à exécuter ce que vous aurez pour agréable d'exiger de nous.

Nous vous prions à notre tour d'avoir égard à notre petit nombre d'ouvriers pour cultiver le vaste et fertile royaume d'Egypte. Lorsque nous serons un plus grand nombre de missionnaires, nous pourrons tenter de plus grandes entreprises pour porter plus loin les lumières de l'évangile.

Nous seconderons de notre côté vos soins, en demandant à Dieu qu'il les bénisse, et qu'il inspire à ceux qui tiennent leurs richesses de sa libéralité, le saint désir de lui en payer le juste tribut, en vous donnant les moyens de multiplier les missionnaires, pour multiplier nos bonnes œuvres, et leurs mérites devant Dieu. Je suis dans l'union de vos saints sacrifices, etc.

Au Caire, le 20 juillet 1711.

See all
n.A
B

LISTE ALPHABETIQUE

de toutes les Villes d'Egypte et de plusieurs autres lieux considerables.

Abnoud, gouverné par un Prince Arabe — G
Abou Aith, ou Sitan ⅄ — F
Abousir Ville ruinée — E
Aboutiye ± ⅄ — E
Achemounain + ⅄ L'on y admire un très ancien et très magnifique Portique — E
Akmim ⅄ résidence d'un Emir — F
Alexandrie ± Ville rebatie et non batie par Alexandre ayant avant lui, les Colonnes et Obelisques — A
Antinoë ruinée, construite par Adrien, ou l'on voit encore deux portes entières et plusieurs rues a 9 bordées de Colonnes, outre celle d'Alexandre sévère avec une inscription Grecque, aujourd'hui Cheik abadée — E
Armant ⅄ ou sont les ruines d'un Temple — H
Assena ⅄ illustre par les ruines de plusieurs monumens sacrés et profanes. C'est l'ancienne Seyne. Des milliers de Chrétiens y ont souffert le martyre sous Diocletien. S.te Helene leur fit dresser une Eglise et des Tombeaux, qui se voyent aujourd'hui a une demie lieue de la Ville — I
Asseüan derniere Ville d'Egypte — I
Athfieh ⅄ — C
Babain, Ville ruinée. Sur la Montagne voisine il y a un Sacrifice au Soleil avec tout son attirail gravé en demi relief — E
Balbeis, ⅄ — B
Balkin, séjour d'un Chef d'Arabes — B
Bardie sous un Chef d'Arabes — C
Beni Kelb, ou les Chrétiens de Manfelouth ont leur Eglise — E
Benisouef — C
Bhabeit, anciennement Busiris ou l'on trouve les restes du fameux Temple d'Isis d'écrit par Herodote. Ces restes sont tous de marbre granit dans un circuit d'environ 1000 pas — B
Bhageoura, sous un Prince Arabe — G
Bahar Belama ou Mer sans eau. C'est un vaste Lac desseché. Il y a apparence qu'il se r'empliseait autrefois du debordement du Lac Mœris. On y remarque aujourd'hui quantité de Mats entiers, et les débris de bateaux tous pétrifiés. Il y a aussi force mines de pierre d'Aigle — C
Behenesse ± ⅄ — D
Bouche, hospice des Moines de S.t Antoine de Caire, appellé par les Arabes Masr Fostath et cabera, par les Hebreux mesraim par les Egyptiens Babilon. Capitale de l'Egypte vis-a vis Memphis, dont elle est separé par le Nil. — C
Colioub, ⅄ nommee Colliope par les Coptes — B
Canal de Joseph il y a des Sources particulieres outre les eaux qu'il recoit du Nil il se decharge dans le Mœris. — D
Carriere de pierre Baram, de celle pierre on fait des Marmittes et autres ustenciles de cuisine. — H
Cataractes du Nil — I
Coptos ± — G
Cosseir, port sur la Mer Rouge ou abordent les Batimens de Gedda quand la saison est passée de faire route vers le Sue. De Cosseir l'on voitur.re par terre les marchandises, jusqu'au Quena sur le Nil. et de Quena par eau jusqu'au Caire on tient — G
Cosseir pour l'encien Berenice — C
Dachour, ou l'on voit deux grandes Pyramides. — B
Dageoué, retraite d'un insigne voleur et chef d'Arabes — B
damanehour ⅄ Siege d'un Bey ou Songiac. — B
Capitale de la Beherie — A
Damiette Ville fort marchande prise autrefois par S.t Louis. elle fut ensuite la rençon de ce Prince fait prisonnier. — G
Domaïe, ou l'on fabrique le Sel ammoniac — I
Dandera autrefois Eveché nommé Tentyris ou se voit un merveilleux Temple de Payens — H
Douer, residence d'un prince Arabe — C
Elaksas ⅄ — C
Le Faïoum ± les R.R.P.P. Cordeliers de Jerusalem y ont une mision — G
Farchout ⅄ — G
Fau ⅄

ESSAY D'une Carte D'EGYPTE Fait au Caire en 1715

Foüa — A
Gauli ou y traverse sur un beau pont un bras du Nil dans son debordement — E
S.te Germane ± Monastere fameux par une pre-tendüe apparition des Saints et par le concours des Coptes tous les ans le 18 mai. — A
Girgé ±⅄. Capitale d'un Siege d'un Bey. — G
Gizé ⅄ elle passe pour l'ancienne Memphis — C
Habou distingue par des Momies, des Statues et autres antiquités — H
How. Ville ancienne ⅄ — G
Hour. Ville ancienne ⅄ — E
Farnous ± ou l'on pretend que les eaux d'un puits designent l'accroissement futur du Nil — D
Kim ⅄ — G
Lac Mœris, ou de Caron renommé par le labyrinthe de trois mil trois cent Chambres dont parle Herodotte, et dont on decouvre encore quelques restes — C
Lac de Natron, d'ou l'on tire tous les ans 36000. quintaux de Natron pour le Grand Seigneur l'eau en est rouge — B
Lac des pelerins de la Meque, proche duquel il Campent plusieurs jours au sortir du Caire — B
Luxor, Ville a demi ruinée ou il y a le plus de Statues, de Colonnes, de Sphinx, d'Aiguilles et et d'autres monumens antiques. — B
S.t Macaire desert nommé autrefois de Scethé. ou l'on trouve le Mont de Nitrie, le Lac de Natron, une espece de sel formé en Pyramide, le Bahar Belama ou mer sans eau, des bateaux Petrifiés, des mines de pierres d'aigle, du jonc pour tresser les nattes, le Burdi qui est la plante de l'ancien papier, du Sable rouge, jaune blanc et violet, une mine de craye rouge, 4 monasteres qui restent de plus de trois cent qu'il y en avoit autrefois. — C
Manfelouth ± — I
Mansoura, c'est a dire victorieuse ou fut tué le comte d'Artois frere de S.t Louis. — B
La Matharée sur les ruines d'Helipolis ou selon la tradition le Sauveur se retir.t en fuyant Herode, l'on y voit un magnifique obelisque. autrefois l'arbre du baume y Croissoit. — C
Mehalle ⅄ qu'on surnomme la C.de Capitale de la Garbie ou l'on travaille au sel ammoniac, et ou l'on fait éclore des poussins dans des fours — B
Mellaüi dont les revenus appartiennent a la Meq.ue ⅄
Menouf. ± ⅄ Capitale de la Menoufie' — B
Meurge ⅄ — G
S.t Michel. Paroisse des Chretiens de Girgé. — G
Moxnan sous un prince Arabe il y a force Pyramides — C
N.D. delbaramous ou des Grecs, ou S.t Arsene a Passé 40. ans. — B
Quena — G
Quous — H
Rosette que l'on prend pour l'encienne Meteus. est fameuse pour le commerce surtout des Fran.ois — A
Saccara, entouré de Pyramides noires et Blanches et d'une infinité de Puits de Momies et d'Oiseaux embaumés — C
Sammenoude autrefois l'e.p. nommé Sebenytus — B
Sellam, tous les toits des maisons y sont couronnées de petites tours pleine pigeons — I
Siouth ± ⅄ — I
Suès que l'on croit etre l'ancienne Cleopatris — C
Souhage — F
Tahta — F
Tanta, ou est le tombeau d'Hamed le Bedoin — B
Terrane, magasin du natron — B
Thebaide. Grottes de la Basse Thebaïde qui sont creusées le long d'une chaine de montagnes au levant et proche du Nil elles dure.nt depuis Suadi jusqu'a Manfelouth. Originaireme.nt elles ont etté des carrieres dont on a tiré les les materiaux pour batir les Villes et les Pyramides, ensuite elles ont servi de retraite aux P.P. du desert — DE
Theme ⅄ — I
Toukel assirat ⅄ — I
Toüet, ou l'on voit un ancien Temple — H
Ventre de la Vache, pointe du delta ou le Nil se partage en deux branches — B

Avertissement

Monasteres

Il y a 39 Villes ou Bourgs en Egypte qui on chacun un Gouverneur nommé cachef. de ces 39. 2 sont hors d'Egypte Ebrim en Nubie et elou-ah en Libye.
Les Coptes outre leur Patriarchat d'Alexandrie ont 10 Evêchés, un desquels est hors d'Egypte a savoir Jerusalem, Foua est un Evêché titulaire des Grecs.
les Coptes ont aussi plusieurs Monasteres anciens en quelques uns il y a des religieux en d'autres nom

Explication des marques

Cacheflik ou Gouvernement
Eveché
Monastere

les lettres marquées A.B.C.&c.a cote de la liste de chaque lieu signifient que l'on trouvera ce lieu dans la Carte dans les paralleles qui repondent aux memes lettres.

Porlier Sculp

LETTRE

Du père Sicard, missionnaire en Egypte, à son Altesse Sérénissime Monseigneur le Comte de Toulouse.

MONSEIGNEUR,

NOUS apprenons avec beaucoup de joie et de reconnoissance, que Votre Altesse Sérénissime a la bonté de s'intéresser à tout ce qui se passe dans les missions que notre compagnie a établies depuis plus d'un siècle, dans les différens royaumes du Levant.

Henri III y envoya les premiers missionnaires, à la réquisition de Grégoire XIII, et sur les offres que fit alors le père Aquaviva, général des Jésuites, de donner des ouvriers pour porter les lumières de l'évangile à toutes ces différentes nations, qui marchoient dans les ténèbres de l'erreur et de l'infidélité.

Henri IV et Louis XIII, informés des fruits de ces premiers missionnaires, en firent augmenter le nombre, et leur assignèrent des fonds pour leur entretien et pour leur subsistance.

Ces missions ont produit de grands fruits dans le Levant depuis leur établissement, et surtout depuis qu'elles ont été protégées par le feu roi Louis XIV, honoré, respecté et craint de toutes les puissances ottomanes, qui le regardoient comme le plus grand monarque qui ait jamais été sur le trône. Après une aussi grande perte que celle que nous avons faite, nous recevons, comme un nouveau bienfait de la Providence divine qui veille sur le bien de nos missions, la protection dont V. A. S. veut bien les honorer.

Le zèle que je dois avoir particulièrement pour la

mission d'Egypte, où mes supérieurs m'ont attaché, me fait oser prendre la liberté de présenter à V. A. S. une carte géographique, qui mettra sous ses yeux les villes et les bourgades que j'ai parcourues le long du Nil, depuis les grandes cataractes, jusqu'à son embouchure dans la Méditerranée.

Je supplie très-humblement V. A. S., d'avoir pour agréable ce petit présent d'un missionnaire, et de lui permettre de joindre à cette carte une relation de mes voyages et des missions que j'ai faites dans la Haute et Basse-Egypte, pour m'instruire à fond de la religion, des erreurs et des mœurs des Coptes, dont la conversion fait depuis long-temps l'objet de mes vœux et de mes travaux.

Lorsque, dans mes courses évangéliques, le hasard a permis que je découvrisse quelques restes de l'antiquité, dignes de la curiosité de V. A. S., j'ai cru suivre ses intentions en les faisant dessiner. Je l'ai fait avec toute l'exactitude et la fidélité qui en font le mérite.

Je souhaite, Monseigneur, que V. A. S. puisse être satisfaite de tout ce que j'ai l'honneur de lui présenter. Si ces mémoires ne lui paroissoient pas écrits d'un style poli et agréable, elle le pardonnera, s'il lui plaît, à un missionnaire plus accoutumé à parler arabe qu'à écrire en français.

Il y a dix-neuf ans qu'il plût au feu Roi de nous envoyer au grand Caire, capitale de ce royaume, pour y établir une mission. Le sieur Maillet, alors consul de la nation française, ayant reçu ordre de nous procurer un logement, et les moyens de faire nos fonctions en cette ville, s'en acquitta avec tout le soin et le succès que nous pouvions désirer.

Nos premiers missionnaires s'appliquèrent d'abord à connoître le caractère des esprits, et les mœurs des peuples qu'ils avoient à instruire. Ils ne furent pas long-temps sans comprendre qu'ils devoient

beaucoup plus compter, pour la conversion de ces nations, sur les grâces toutes-puissantes de Dieu, qui peut des pierres mêmes faire naître des enfans d'Abraham, que sur les favorables dispositions des cœurs de ces hommes endurcis.

L'expérience que m'a donnée mon séjour dans ce pays-ci depuis plusieurs années, ne m'a pas fait prendre un sentiment différent du leur. En effet, le peu qui reste en Egypte de l'ancien christianisme annoncé autrefois aux Egyptiens par les Apôtres, et nommément par saint Marc premier évêque d'Alexandrie, est présentement dans une affligeante désolation.

Comme les Egyptiens sont naturellement superstitieux, et que ce royaume a été la conquête de différentes puissances, qui s'en sont emparées successivement, ils se sont laissé infecter aisément des superstitions et des erreurs de ceux dont ils sont devenus les esclaves.

Quoique la religion mahométane soit la dominante en Egypte, ils est cependant vrai de dire que le nombre des Chrétiens grecs, arabes et égyptiens, appelés aujourd'hui Coptes, est beaucoup plus grand que celui des Turcs. Les Chrétiens sont presque tous hérétiques et schismatiques, et pour la plupart eutychiens. Mais je crois qu'on doit ajouter qu'ils sont plus ignorans qu'hérétiques. Leur ignorance est si grossière, qu'ils ne savent ni ce qu'ils croient, ni ce que nous croyons. Il ne faut cependant pas conclure de là que les Egyptiens soient sans esprit, car nous voyons le contraire; et je ne suis point surpris qu'ils aient eu autrefois de si savans hommes dans la géométrie, dans l'astronomie, et dans la médecine. Il faut cependant convenir que la domination du Turc leur a fait perdre le goût qu'ils avoient autrefois pour ces sciences.

Mon dessein n'est point de m'arrêter ici à faire

une ample description de l'Egypte et de ses principales villes. Nous avons un si grand nombre d'historiens et de voyageurs qui ont écrit des livres entiers, dont plusieurs sont sans doute dans la bibliothèque de V. A. S., que je ne lui apprendrois rien de nouveau. L'histoire que M. l'évêque d'Avranches vient de nous donner du commerce et de la navigation des anciens, mérite d'y avoir place. Son livre donne des connoissances savantes et curieuses, et la lecture en est très-agréable. Je me contenterai donc de confirmer ici ce qui a été dit par tant d'auteurs anciens et modernes, des richesses et de la fertilité de ce royaume.

Pour juger de ses richesses, il ne faut que considérer sa situation. Nul royaume du monde n'en a une plus favorable pour s'enrichir de tout ce que les nations, soit voisines, soit éloignées, ont de plus précieux.

L'Egypte a l'Ethiopie à son midi, la Méditerranée au septentrion, la mer Rouge à son orient, et toute l'Afrique à son occident. De plus elle a le Nil dans son sein, qui traverse tout le royaume d'un bout à l'autre, c'est-à-dire, depuis les fameuses cataractes jusqu'à son embouchure dans la Méditerranée. C'est à plusieurs de ses ports construits sur ce fleuve et sur la Méditerranée, qu'on voit aborder continuellement des vaisseaux chargés de richesses, que les nations les plus éloignées lui envoient.

Les historiens assurent que l'Egypte seule fournissoit aux Romains plus de trois cent millions: elle n'en donne pas aujourd'hui plus de douze au Grand-Seigneur; mais elle enrichit en une seule année plusieurs autres seigneurs, qui savent bien mettre à profit les richesses de l'Egypte. Pour ce qui est de sa fertilité, elle a été connue dans tous les siècles. Son abondance est particulièrement en blé. Les terres produiroient aisément deux récoltes chaque

année, si elles étoient autant de fois ensemencées. Autrefois une seule récolte fournissoit à Rome, à Constantinople, aux provinces et aux royaumes voisins, toutes les provisions de blé nécessaires. Il doit paroître étonnant que l'Egypte, qui n'a pas plus de deux cents lieues de longueur sur soixante de largeur, rende une si prodigieuse abondance de grains, et que du sein des mêmes terres sorte, sans aucun repos, une pareille quantité de toutes sortes de légumes, qui naissent les uns après les autres.

Mais ce qu'il y a de plus surprenant, c'est que, dans les temps où la stérilité et la famine se sont fait sentir partout ailleurs, l'Egypte seule a toujours joui d'une heureuse fécondité, et a été pour le reste du monde, comme au temps de Joseph, une ressource publique.

Ce furent les avantages d'une si heureuse situation qui déterminèrent Alexandre-le-Grand à rebâtir la ville d'Alexandrie sur une des branches du Nil; je dis rebâtir, parce que, si l'on en croit quelques auteurs, les ruines d'une plus ancienne ville, dont on voit encore les colonnes et les obélisques, ont servi de fondement à la nouvelle Alexandrie.

Les richesses de l'Egypte étant aussi grandes que je viens de le dire, il s'ensuit nécessairement que ce royaume est très-peuplé, comme il l'est en effet; mais c'en est aussi une suite nécessaire que les peuples qui l'habitent soient lâches, paresseux et fainéans, comme ils le sont. Ils se fient si fort sur la bonté de leurs terres, qu'ils ne prennent presque pas la peine de les labourer. Sitôt que l'eau du Nil est retirée dans son lit, les paysans sèment leurs champs. La seule façon qu'ils ont à faire est de mêler du sable avec le limon que le Nil répand sur les terres, en cas que ce limon les ait rendues trop grasses; et alors les terres ensemencées produisent avec usure une abondante moisson.

Les Egyptiens font leur boisson ordinaire de l'eau du Nil. Pour l'éclaircir, ils la mettent dans un vase, dont on frotte l'ouverture intérieure d'un peu d'amandes pilées, et un quart-d'heure après, l'eau devient pure et claire comme eau de roche. Ils ont un autre secret pour la rafraîchir, malgré le climat qui la tient toujours chaude. Ils la mettent dans des vases d'une terre subtile et transparente, et lorsque le vent du nord vient à souffler, ils pendent ces pots en l'air et les exposent aux rayons du soleil : l'eau ainsi exposée, contracte en peu de temps une fraîcheur agréable; j'en ait fait l'expérience plusieurs fois.

Les grandes chaleurs se font sentir pendant les mois de mars, avril, mai, et la moitié de juin.

L'Egypte est gouvernée par un pacha; mais le Grand-Seigneur a soin de lui donner un successeur au bout de l'an, pour ne lui pas laisser le temps de devenir trop riche et de se rendre trop puissant. Outre le pacha qui gouverne l'Egypte, il y a plusieurs gouverneurs subalternes qui commandent dans différentes parties de l'Egypte, et elles sont autant de gouvernemens particuliers.

Le grand Caire est la ville capitale du royaume; elle peut être aussi longue que Paris, mais beaucoup moins large : elle pourroit cependant lui être comparée, si l'on confondoit l'ancien Caire avec le nouveau, quoique l'un soit éloigné de l'autre d'une bonne demi-lieue. Le nouveau Caire, qui est la principale ville, est très-peuplé; mais ce qui le fait paroître plus peuplé qu'il ne l'est en effet, c'est que, pour donner de la fraîcheur à la ville, les rues sont très-étroites, et qu'on y est arrêté à tout moment par la foule de ceux qui vont et viennent. Les maisons sont bâties de brique, les étages sont fort bas. On en voit sortir des fourmillières d'hommes qui les habitent; car la coutume n'est point ici d'avoir de longues enfilades d'appar-

temens inhabités, qui ne servent que de parade. Une nombreuse famille qui aura grande quantité d'esclaves, n'occupera qu'une petite maison. Les hommes logent en bas, et les femmes ont le lieu le plus élevé.

On compte dans le seul Caire jusqu'à cinq cents mosquées, et vingt-quatre mille dans toute l'Egypte. La preuve qu'on en donne, est que le cadislesquère qui, de dix-huit mois en dix-huit mois, y vient de la part du Grand-Seigneur, et reçoit un sequin de chaque mosquée du royaume, retire vingt-quatre mille sequins de ce seul droit.

Le Caire étoit autrefois environné de murs avec des tours de distance en distance, dont on ne voit plus que des ruines. Les portes qui subsistent sont couvertes de lames de fer, comme le sont celles d'Alexandrie, ce qui fait croire que leur fabrique est du même temps. On trouve aussi au Caire quelques palais des anciens rois et des anciens seigneurs, avec des salles d'une grandeur et d'un exhaussement extrême, plafonnées de bois ouvragé, couvert d'or et d'azur. Ces plafonds ont une manière de dôme, ouvert exprès pour recevoir l'air de tous côtés. Les salles sont pavées de marbre avec des compartimens et des dessins bizarres. Les murs en sont pareillement revêtus à la hauteur de dix à douze pieds. Au milieu de ces salles, une fontaine jaillissante sort d'un bassin pavé de marbre. Il faut convenir que ces vastes lieux, qui ont l'élévation de nos églises et presque leur étendue, sont tout-à-fait convenables au climat.

Ils ont des inventions pour introduire le vent dans ces salles et les rafraîchir. Ce sont des manières de gorges de loup, qui répondent à des coulisses fort étroites, où l'air passe avec rapidité, et se mêle à la fraîcheur des eaux. L'élévation de ces salles, le marbre, et les eaux y entretiennent une si grande fraîcheur, que dans les plus grandes chaleurs de

l'été, il est difficile de s'y tenir long-temps sans pelisse. Les femmes distinguées ont aussi leurs salles dans leurs appartemens, et l'on peut dire que c'est là principalement que la magnificence des Turcs éclate. Ces salles sont toutes brillantes d'or et d'azur; mille peintures à la turque y diversifient les lambris et les murs : des tapis de Perse et des coussins brodés d'or et d'argent parent leurs divans.

Le pacha loge dans le château, qui est à une des extrémités du Caire, à mi-côte de la montagne. Ce château qui étoit autrefois la demeure des rois d'Egypte, tombe peu à peu en ruines. Le pacha y tient son divan, qui est précédé d'une assez belle place longue de trois cents pas, et d'environ cent de large. Ce que j'ai vu de plus curieux dans ce château, c'est le puits qu'on appelle le puits de Joseph. On ne peut disconvenir qu'il n'ait fallu un temps infini pour le construire. Sa profondeur est comme partagée en deux parties. Du sommet jusqu'à la moitié, on y descend par un escalier, qui règne autour du puits, et qui est entaillé dans la pierre. Cet escalier a été pratiqué pour y descendre des bœufs. On trouve au fond de cette première partie, une plate-forme répondant à l'ouverture supérieure.

Les bœufs travaillent sur cette plate-forme pour élever l'eau, par le moyen d'une roue et de longues cordes où des pots de terre sont attachés. Ces pots se remplissent et se vident en tournant avec la roue. L'eau se tire en deux temps différens par le moyen de deux roues, l'une posée sur l'autre, et à quelque distance l'une de l'autre. La plus profonde verse l'eau dans un premier réservoir, d'où la seconde l'enlève et la porte jusqu'au haut du puits. Quatre bœufs et souvent six sont occupés à ce travail.

Cette eau, qui est un peu salée, ne sert que pour

les animaux, et les usages différens des maisons. On voit aussi dans ce château un lieu environné de beaucoup de colonnes de marbre granit, fort belles et fort hautes, qui soutiennent une manière de dôme lambrissé de bois, sur lequel on lit des lettres arabes. On appelle cette espèce de salon, le divan de Joseph: c'est un terme ordinaire dans le pays. Tout ce qui a l'air antique, ou qui contient quelque chose d'extraordinaire, porte le nom de Joseph.

Il y a à une des extrémités du château un retranchement occupé par les milices. Ce sont quatre ou cinq grosses tours bien bâties, qui font une enceinte de cinq à six cents pas de circuit. Ces tours commandent l'appartement du pacha. Lorsque l'ordre lui vient de la Porte pour se retirer, on braque trois ou quatre petits canons contre sa maison, qui la foudroyeroient en un quart-d'heure, s'il vouloit faire la moindre résistance.

Voilà, Monseigneur, tout ce qui mérite d'être rapporté à V. A. S. de la ville du Caire et de ses curiosités. C'est dans cette ville que nous avons commencé nos premières missions. MM. du Commerce de la nation française nous ont procuré, par leur crédit et par leur libéralité, une maison assez commode pour y faire nos fonctions. Nous leur devons, et en particulier à M. Lemaire, consul de la nation française, les facilités que nous avons pour faire les exercices de la mission.

Les différentes nations que le commerce attire en cette ville donneroient de l'occupation à un grand nombre de missionnaires. Les seuls Coptes, qui sont les anciens Egyptiens, en occuperoient plusieurs.

Nos finances ne nous ont pas permis d'être jusqu'à présent plus de trois ou quatre missionnaires, pour visiter les malades, instruire les enfans, faire des conférences dans les maisons particulières et dans la nôtre. Le travail est grand et continuel, et il seroit

quelquefois capable de rebuter, si Dieu ne nous donnoit assez souvent la consolation de voir le fruit de nos travaux.

Comme rien n'est plus nécessaire à un missionnaire dans l'Egypte, que de bien connoître les sentimens des Coptes, pour les combattre, et leurs mœurs, pour les corriger: après avoir fait long-temps mission auprès de ceux qui habitent le Caire, j'ai cru devoir visiter les Coptes des campagnes, pour être mieux instruit de tout ce qui les regarde, et pour m'en faire aussi mieux connoître, et par ce moyen m'attirer leur confiance, et travailler plus utilement à leur instruction et à leur conversion. C'est dans ce dessein que j'ai fait trois voyages le long du Nil. Le premier a été au désert de Saint-Macaire dans la Basse-Egypte occidentale; le second dans cette partie de la même Basse-Egypte, qu'on appelle le *Delta*; le troisième dans la Haute-Egypte.

J'ai présentement l'honneur de rendre compte à V. A. S. de ces trois voyages. Elle verra distinctement sur la carte du Nil les lieux que j'ai parcourus, et dont j'ai fait les observations avec toute l'exactitude qui m'a été possible. Je commence le récit que j'ai l'honneur de lui faire par mon voyage au désert de Saint-Macaire.

La Providence nous employant ici particulièrement à la conversion des Coptes, j'ai cru qu'un des plus sûrs moyens de parvenir à avoir leur confiance, étoit d'avoir entrée dans leurs monastères, de connoître les solitaires qui les habitent et de me faire connoître à eux, de m'instruire de leurs sentimens, et de gagner leur bienveillance, pour avoir celle des Coptes, qui les respectent et les aiment.

Pour exécuter mon projet, je m'embarquai sur le Nil à Boulacq, le 5 décembre 1712, à une heure après midi, accompagné d'un religieux Copte, prêtre et supérieur de Saint-Macaire. Nous arri-

vâmes à minuit à Oüardan, petit village sur le bord occidental de la branche du Nil qui descend à Rosette. N'ayant pu y trouver une maison de Chrétiens pour nous recevoir chez eux, nous fûmes obligés de passer le reste de la nuit dans une place publique, exposés à l'air qui étoit très-froid. Nous quittâmes ce mauvais gîte à la pointe du jour, pour aller à Etris, autre village à demi-lieue d'Oüardan. Nous y trouvâmes un hospice pour les solitaires du désert, qui en est voisin.

Le soir du même jour, après que tous les bergers et les laboureurs se furent retirés chez eux, j'assemblai au clair de la lune tous les hommes et garçons Coptes, pour leur faire une instruction. Je trouvai ces bonnes gens affamés de la parole de Dieu, parce qu'ils ne l'entendoient que très-rarement. Leur patriarche à la vérité leur envoie des religieux pour être leurs curés; mais ces pasteurs sont du nombre de ceux dont parle Ezéchiel (1), qui ont grand soin d'eux-mêmes, et qui ne font point paître leurs troupeaux.

Je voulus commencer mon catéchisme par faire réciter le *Pater* aux enfans. A peine en trouvai-je un qui le sût, et pas un seul qui fût instruit des principes de notre religion. En vain en interrogeai-je plusieurs. Les pères et mères étoient aussi ignorans que leurs enfans : plusieurs même d'entre eux avoient vécu jusqu'alors sans avoir approché des sacremens de pénitence et d'eucharistie. J'employai donc tout le temps que je pus être avec eux à réciter à haute voix l'oraison dominicale en leur langue. Tous la répétoient après moi, et je la leur fis répéter jusqu'à ce qu'ils la sussent par cœur. Je leur expliquai ensuite les principaux articles de notre croyance. Ils m'écoutoient avec beaucoup de doci-

(1) Ezéchiel, chap. 34, v. 8.

lité. Je chargeai ceux d'entre eux qui me parurent les mieux instruits, de répéter dans les maisons ce que je leur avois enseigné.

Après mon instruction, il y en eut plusieurs qui me demandèrent à se confesser, et ils le firent avec des sentimens qui me donnèrent une sensible consolation, et qui m'engagèrent à leur promettre de plus longues instructions à mon retour.

Le lendemain 7 décembre je partis d'Etris avec le supérieur de Saint-Macaire, et un religieux d'un autre couvent, qui venoit de faire la quête au Caire et aux villages circonvoisins. Ce bon religieux étoit fort content de sa quête; car il conduisoit au couvent dix ânes chargés de provisions de blé, de riz, de lentilles, de fèves, de poissons salés, de cire, et d'encens. Après avoir marché en cette compagnie pendant une heure par une riche et agréable campagne, laissant le Nil à notre orient, nous mîmes le pied sur le sable du désert de Sceté. Ce désert, dont Pallade et Rufin nous ont fait la description, est fameux par les voyages que les saintes Paule et Mélanie y firent, et par plus de cinq mille religieux qui l'habitoient, du nombre desquels étoient les saints hommes Ammon, Arsène, Moïse-le-Noir, Ephrem, Apollon, Pambon, Serapion, Poëmène, Daniel et Jean-le-Petit. L'on comptoit alors plus de cent monastères dans ce désert. Il n'en reste aujourd'hui que quatre, dont je parlerai. Ce désert s'étend d'orient en occident environ trois journées, et autant du septentrion au midi. C'est une vaste plaine de sable, qui, du côté du couchant et du midi, n'a point d'autre borne que les sables de la Lybie et du désert de Barca. Elle aboutit du côté du nord à la montagne de Nitrie, qui étoit autrefois habitée par une infinité de solitaires.

Etant sortis d'Etris avant le lever du soleil, nous arrivâmes un peu avant son coucher au premier des quatre monastères dont j'ai parlé. Celui-ci porte le nom

nom de l'ancien Macaire, le second est nommé Notre-Dame des Suriens, le troisième s'appelle le monastère de *Saint-Bichoi* ou *Abisay*, et le quatrième est dédié à la sainte Vierge d'*Elbaramous* ou des Grecs. Le premier monastère est loin du Nil d'une journée; le deuxième est éloigné du premier d'une demi-journée; le troisième n'est qu'à deux portées de mousquet du second; et le quatrième, en s'écartant toujours du Nil et tirant vers le couchant, se trouve à demi-journée du second et du troisième, à vingt-cinq ou trente lieues de la mer Méditerranée et d'Alexandrie vers le nord.

Ces quatre monastères sont de grands enclos carrés assez égaux entre eux, de plus de cent pas de long, sur un peu moins de large, entourés de hautes et épaisses murailles, avec un parapet à hauteur d'appui. Chaque monastère a sa tour, plus exhaussée de moitié que les murs de son enclos. Dans chaque tour il y a une chapelle dédiée à saint Michel, plusieurs chambres pleines de provisions de bouche, une bibliothèque, qui consiste en trois ou quatre coffres pleins de vieux manuscrits arabes ou coptes couverts de poudre, un puits de bonne eau, un moulin, un four et un pont-levis. La porte de chaque monastère est de bois, basse, épaisse, couverte de plaques de fer, et dominée par la tour. On voit dans chaque monastère les ruines de deux ou trois églises, de plusieurs dortoirs, et d'un fort grand nombre de cellules dont il ne reste que quelques-unes, et des offices. La tour sert de donjon et de retraite aux pauvres religieux dans les irruptions des Arabes, qui n'ont pas la même facilité pour pénétrer dans cette tour, qu'ils en auroient pour s'introduire par force ou par adresse dans les bas de l'enceinte du monastère.

Le monastère de Saint-Macaire dont je parle, est habité par le prêtre religieux qui m'accompagnoit,

et qui en sort souvent pour aller à la quête ; par un portier, aussi religieux, et par deux diacres séculiers. Voilà toute la communauté de ce fameux monastère.

Le couvent de Saint-Bichoi n'est composé que de quatre religieux, les deux autres en ont douze ou quinze. Tous ne sont pas prêtres ; il y a même parmi eux des séculiers, qu'on y reçoit par l'ordre du patriarche copte. Leur nourriture et leurs habits sont conformes à ceux des gens de la campagne. On y dit une messe tous les dimanches et tous les mercredis et vendredis des quatre jeûnes de l'année. Ils passent plusieurs heures au chœur le jour et la nuit ; ils travaillent dans les autres heures, et obéissent tous à un supérieur qui est prêtre. L'ordre du supérieur qui les dirige et qui les occupe est leur principale règle.

Je fus très-édifié de voir tous les soirs ces solitaires après leur office, et avant que de se retirer dans leurs cellules, se prosterner aux pieds de leur supérieur, accuser leurs fautes, lui en demander pardon, et recevoir sa bénédiction. On peut dire que ces religieux sont de bonnes gens, à l'hérésie près. Ils sont Coptes, c'est-à-dire, sectateurs de Dioscore (1), condamné par le quatrième concile général.

Ce monastère de Saint-Macaire renferme deux églises; l'une petite et entière, dédiée à saint Macaire, qui donne son nom à ce couvent et à tout le désert; l'autre plus grande et à demi-ruinée est consacrée à saint Jean : il en reste encore cinq dômes soutenus par une vingtaine de colonnes de marbre d'ordre gothique, avec cinq autels. Ces deux églises, et toutes celles des Coptes, ont derrière leur sacristie un

(1) Dioscore, patriarche d'Alexandrie, fut un des plus zélés sectateurs d'Eutychès. Il soutint comme lui qu'il n'y avoit qu'une nature en Jésus-Christ, et fit approuver cette hérésie dans le conciliabule appelé le brigandage d'Ephèse, en 449.

four fait exprès pour cuire les pains destinés au sacrifice ; car c'est une coutume inviolable parmi ces peuples de n'user que du pain levé et tout chaud. Lorsque leurs prêtres doivent dire la messe, ils cuisent le même jour une corbeille pleine de petits pains blancs, ronds, plats par-dessous et convexes par-dessus, et grands comme la paume de la main : un seul de ces pains est destiné pour l'autel, et les autres sont distribués après la messe aux religieux et aux principaux des assistans.

Les Coptes ont une autre coutume parmi eux, c'est d'avoir dans toutes leurs églises un grand creux carré et profond, qu'on remplit d'eau tous les ans, pour servir à la cérémonie du fameux bain qu'ils appellent *Gothas*. Je vis en effet ces deux grands creux dans les deux églises dont je viens de parler. On me fit remarquer dans celle de saint Jean-Baptiste une chapelle sous le titre de sainte Apollinaire, fille d'Anthémius, consul sous le règne d'Arcade, qui fit, dit-on, pénitence dans ce couvent étant déguisée en homme. Bollandus en rapporte l'histoire le cinquième de janvier. Les Coptes la croient fille de l'empereur Zénon ; mais ils se trompent dans ce fait comme dans plusieurs autres.

On me montra dans le chœur de l'église de Saint-Macaire quatre petits cercueils où reposent, disent les Coptes, les ossemens des trois Macaires et de saint Jean-le-Petit. L'un de ces Macaires est celui d'Egypte, surnommé l'Ancien, disciple de saint Antoine, et l'auteur de cinquante homélies en grec ; l'autre est celui d'Alexandrie, surnommé le Jeune. Ces deux Macaires ont été moines ou abbés l'un après l'autre dans les monastères de ce désert. Pallade dit du premier, qu'un homme ayant été faussement accusé d'en avoir assassiné un autre, le saint solitaire ressuscita le mort pour lui faire déclarer son assassin, et pour justifier l'innocent. Ce même Pallade,

qui avoit demeuré pendant quelque temps avec ces deux saints solitaires, assure avoir été témoin oculaire de leur don d'oraison, de leur rigoureuse pénitence, et de leur charité pour les étrangers. Il raconte en particulier les grandes conversions que Dieu avoit opérées par leur ministère. Il rapporte entre autres choses que ces deux saints hommes étant allés visiter quelques-uns de leurs frères, furent reçus dans un bateau du Nil où étoient plusieurs officiers de considération avec leurs équipages ; que l'un de ces officiers les voyant assis dans un coin du bateau, et couverts de leurs pauvres habits, leur dit : *Vous êtes bienheureux, mes amis, de vous jouer ainsi du monde dont vous n'avez pas besoin ;* et que nos deux saints solitaires lui répondirent : *Vous avez raison, seigneur, mais nous vous plaignons en même temps beaucoup de ce que le monde se joue de vous.* Pallade ajoute que cette parole fut un trait qui frappa le cœur de cet officier ; que sitôt qu'il fut de retour chez lui il distribua ses biens aux pauvres, et vint passer le reste de ses jours dans le désert de Nitrie, et y mourut saintement.

L'Eglise a mis ces deux insignes serviteurs de Dieu au nombre des saints. Pour ce qui est du troisième Macaire, qu'ils appellent l'*évêque*, il y a tout sujet de croire qu'il étoit un des compagnons ou des sectateurs de Dioscore, et peut-être étoit-il ce patriarche monothélite d'Antioche déposé par le sixième concile général, et non pas ce saint évêque de Jérusalem qui assista au concile de Nicée. Ce qui est de plus vrai, c'est qu'il ne faut pas beaucoup compter sur les opinions des Coptes, et encore moins sur les reliques gardées par des hérétiques et des ignorans.

Je partis du monastère de Saint-Macaire le 9 décembre au matin avec le supérieur, qui continua de m'accompagner par charité. A peine eûmes-nous avancé deux cents pas hors de la porte, que je

me trouvai sur les ruines de plusieurs édifices dont les fondemens et quelques pans de muraille entiers marquent la grandeur et la forme. Je demandai à mon compagnon l'explication de tout ce que je voyois. « Je vais te la donner, me dit-il, (car c'est ainsi » que les Orientaux se parlent.) Autrefois dans ce » désert de Sceté, et sur le mont de Nitrie que tu » vois borner l'horizon du côté du nord, on comptoit » autant de monastères qu'il y a de jours à l'an. Ces » différentes masures sont les restes de quelques-uns » d'eux, et celles qui sont sous tes pieds portent » encore à présent le nom de *Château des Vierges*; » parce que c'étoit la demeure des personnes du » sexe qui embrassoient la vie monastique. » Comme je paroissois étonné de cette multitude d'habitations de moines: « Continuons notre chemin, m'ajouta-t-il, » tu verras bien autre chose. » En effet, après avoir marché environ trois ou quatre heures, il parut à nos yeux plus de cinquante monastères bien distincts les uns des autres, mais ruinés et presque abattus. « Ce n'est là, continua-t-il, qu'une partie des débris » d'un bien plus grand nombre de monumens que » la piété des fidèles avoit autrefois érigés dans ces » retraites de pénitence. Regarde cet arbre, appelé » l'arbre de l'obéissance, qui résiste depuis douze » siècles à toutes les saisons, et aux attaques des » bêtes et des Arabes; c'est un alizier, qui dans son » origine n'étoit qu'un bâton sec, fiché dans ce sable » ingrat et brûlant, par l'abbé Poëmen. Cet abbé » commanda un jour au célèbre Jean-le-Petit de » l'arroser tous les jours. L'obéissant religieux observa » constamment pendant deux ans l'ordre de son supé- » rieur. Dieu, pour récompenser l'obéissance persé- » vérante de son serviteur, permit que le bâton prît » racine, et portât des branches et des feuilles aussi » belles que tu les vois. C'est en mémoire de ce » prodige que l'arbre porte le nom de la vertu

» d'obéissance. » J'admirai cet arbre chargé en effet de belles feuilles, et qui porte tous les ans une grande abondance de fruits.

Nous traversâmes dans la même matinée le chemin des Anges ; c'est ainsi que les Chrétiens appellent une longue traînée de petits monceaux de pierres éloignés d'un pas l'un de l'autre, tirant du midi au septentrion, dans l'espace de plusieurs journées de chemin. Cet ouvrage, qu'ils attribuent aux esprits célestes, et qui peut cependant avoir été fait de main d'homme, servoit autrefois pour diriger les pas des anachorètes, quand ils alloient de leurs grottes aux églises, et revenoient des églises dans leurs grottes. Car le sable de ces vastes plaines agité par les vents, ne laisse ni sentier, ni trace marquée ; il est vrai qu'on voit de temps en temps des tertres ou éminences, qui pourroient, ce semble, servir de guide aux passans ; mais leur uniformité feroit qu'on s'y méprendroit aisément. Mon compagnon me fit remarquer un de ces tertres, au pied duquel nous passâmes : « Voilà, me dit-il, *la Colonne des diables* ; on » l'appelle ainsi, parce que ces ennemis des solitaires » se mettoient ici en embuscade pour insulter aux » serviteurs de Dieu, et pour tâcher de les séduire. » Ce discours me fit connoître la conformité de la tradition à l'histoire que nous avons des anachorètes.

Un peu après-midi, nous arrivâmes au monastère de Notre-Dame des Suriens. Ce monastère est le plus beau des quatre ; il a un très-agréable jardin, et un puits à roue qui l'arrose, grand nombre d'arbres de diverses espèces, des tamarins (1), des aliziers, des dattiers, et un grand et antique tamarin, qu'on dit avoir pris racine d'un bâton sec planté par saint Ephrem. Il y a dans ce monastère trois églises

(1) C'est le seul arbre de cette nature que j'aie vu en Egypte. (*Note de l'ancienne édition.*)

encore entières : la première dédiée à la sainte Vierge, protectrice des Suriens ; la seconde porte le nom de saint Antoine, et la troisième a pour son patron saint Victor, martyr.

Le supérieur de ce monastère ayant été averti de notre arrivée, nous vint recevoir avec de grandes démonstrations d'amitié. Il nous conduisit d'abord à l'église de la Ste-Vierge, pour y faire nos prières. Midi étoit sonné, les religieux aussi-bien que nous étoient encore à jeûn : car c'étoit alors dans leur carême de Noël. Pendant ce carême, ainsi que dans les autres, des Apôtres, de la sainte Vierge, et dans celui qui précède la fête de Pâques, ils ne mangent et ne boivent quoi que ce soit qu'après midi, excepté les samedis et dimanches, qu'il leur est permis de prendre le matin quelque nourriture. Je crus devoir me conformer entièrement à leur manière de vivre, pour gagner leur confiance et leur affection. Je le fis, et je m'en trouvai bien : car ma vie conforme à la leur dissipa la méfiance naturelle qu'ils ont des religieux et des prêtres étrangers, et peu à peu je me trouvai à portée de leur parler sur tous leurs besoins spirituels à mesure que je les découvrois.

Nos prières à l'église étant finies, ils m'introduisirent avec eux au réfectoire. Le *Benedicite* ayant été dit, on nous servit une grande jatte pleine de soupe de lentilles farcie de pain. Ce seul mets composa tout notre festin. La lecture se faisoit à table ; elle étoit prise d'un petit recueil de règles monastiques, qu'ils prétendent avoir été données par la sainte Vierge à saint Macaire-le-Jeune. Le repas fini, nous dîmes le *Pater* en copte. Cette prière seule est leur *Benedicite* et leur action de grâce ordinaire. Tous étant sortis du réfectoire, ceux qui avoient soif allèrent boire dans le seau d'un puits voisin. Je vis dans leur cuisine trois grandes marmites de pierre. Ils n'en ont point d'autres. Celles-ci cuisent fort

bien, et durent des siècles. Cette sorte de pierre est nommée *baram:* elles sont communes dans la Haute-Egypte.

Puisque nous en sommes sur les grands festins de ces bons religieux, j'ajouterai qu'on nous servit le soir pour collation un petit plat d'origan en poudre, et un autre de marc de cannes de sucre fort insipide. On leur donne aussi quelquefois pour varier leur collation; des oignons secs ou détrempés dans l'eau salée; l'odeur de ceux-ci est détestable pour ceux qui n'y sont pas accoutumés. Ils ne boivent jamais de vin, et rarement du café. Ils couchent tout habillés; des nattes étendues sur le plancher sont leur lit. Il faut avouer que la vie de ces bons religieux est très-frugale et très-austère; mais ce qui est admirable, c'est qu'ils sont forts et robustes, gros et gras, et pleins de santé. En considérant l'austérité de leur vie, je déplorois leur malheur d'être nés dans le schisme et l'hérésie, et d'y vivre; mais mon esprit faisoit en même temps la comparaison de leur vie dure et mortifiée, avec celle d'un grand nombre de catholiques, qui tout éclairés qu'ils sont des lumières de la foi, vivent assez communément dans une continuelle mollesse, si contraire à l'esprit de l'évangile, qui est cependant l'unique règle de nos mœurs. Je ne sais lequel est le plus grand, ou du malheur de ceux-ci, ou du malheur de ceux-là.

Nos solitaires partagent leur journée entre la psalmodie et le travail des mains. Ils ne sortent presque jamais de leurs monastères. Ceux que leurs emplois obligent d'en sortir, ne le font qu'avec de grandes précautions, pour éviter de tomber entre les mains des Arabes vagabonds.

Ces Arabes sont d'étranges gens; ils font une profession publique de voler et de piller partout où ils passent, et ne respectent personne. Lorsque ces bandits passent par les monastères, ils heurtent à la

porte, et on se garde bien de leur ouvrir; mais on leur descend par une poulie du pain et des oignons, de la soupe et de l'eau pour boire; et après avoir bu et mangé, ils s'en vont contens.

A cette occasion je dirai que je rencontrai dans mon voyage deux troupes de ces forbans de terre. Ils avoient chacun un âne chargé de butin. Leur chef ne voyant rien dans mon habit usé qui pût servir de proie à son avarice, fut ébloui par l'éclat de mes souliers rouges, qui m'avoient coûté douze sous; c'est la chaussure ordinaire des prêtres de village. Il me les demanda honnêtement; je les lui refusai de même, et il en demeura là. Un autre me demanda de l'argent. *Je n'en porte point*, lui dis-je. *Donnez-moi du moins*, reprit un d'eux, *un bon onguent pour une blessure, qui me fait grand mal;* je lui en donnai volontiers : sur quoi toute la troupe me croyant un habile médecin, m'expliqua ses maux chacun en particulier, et me demanda des remèdes. Je leur débitai toute ma doctrine, et il ne me fut pas difficile de les guérir : mais après cela je leur dis, qu'ils avoient tous une maladie bien plus dangereuse, dont ils ne pensoient pas à me demander la guérison; que cette maladie étoit la malheureuse inclination qui les portoit à voler et à piller partout, et à commettre plusieurs autres crimes, qui les rendoient odieux à Dieu et aux hommes; que ces crimes les feroient condamner un jour par le Créateur à un feu éternel, et que ce feu brûleroit dans les enfers leurs âmes et leurs corps pendant toute l'éternité. Ils m'écoutoient plus attentivement que je ne l'aurois dû espérer, ce qui me donna lieu de les exhorter à changer de vie, en les assurant que la Providence divine pourvoiroit à leur subsistance. Après cette exhortation nous nous quittâmes bons amis. Dieu veuille que les paroles qu'il me mit alors dans la bouche, aient eu quelque bon effet.

Je reviens à nos monastères que cette digression m'a fait quitter. L'ignorance qui entretenoit nos solitaires dans le schisme et dans l'hérésie, et qui rendoit inutile pour le ciel le mérite de l'austérité de leur vie, me perçoit le cœur. J'employois les heures du jour et de la nuit qui leur étoient libres à les entretenir du royaume de Dieu. Conformant mon discours à leur génie et à leur capacité, je leur disois entre autres choses, qu'ils se gardassent bien de s'arrêter à la fausse idée qu'ils avoient des Francs; que quoique Franc, je n'en étois pas moins Copte; que ce nom signifioit un disciple des bienheureux Athanase et Cyrille, un serviteur de Jésus-Christ, un fils respectueux de la sainte Eglise son épouse. Je leur demandai ensuite s'ils n'admettoient pas cette notion et signification du nom de Copte qu'ils portoient; m'ayant répondu qu'oui, j'ajoutai, que j'étois donc vrai Copte et plus Copte qu'eux; qu'il ne leur appartenoit pas de se dire disciples des Pères de l'Eglise dont ils n'avoient jamais lu les livres; que la véritable doctrine de ces Pères avoit été altérée par leurs faux prophètes; que ces faux prophètes leur avoient enseigné leurs erreurs, comme étant la véritable doctrine des Pères; qu'ils les avoient crus aveuglément sur leur parole, sans examiner si ces nouveaux docteurs n'étoient point, comme le dit la parabole de l'évangile, de ces ennemis des hommes, qui viennent semer l'ivraie parmi le bon grain. Je continuai mon discours en leur disant que, touché de leur malheur, qu'ils ne connoissoient pas, j'étois accouru à leur secours comme leur bon frère.

Après cette petite exhortation, tous me répondirent avec la joie peinte sur leur visage, et avec des gestes de la tête et des mains, que j'étois le très-bien venu. Je tirai alors de ma poche mon évangile arabe, et l'ayant porté selon la coutume et par respect sur ma tête et à ma bouche, je le leur pré-

sentai, comme si mon intention eût été qu'ils donnassent à ce saint livre les mêmes marques de leur vénération. Ils tendirent en effet leurs mains pour le prendre et le baiser; mais je le retirai brusquement et le cachai dans mon sein, leur reprochant qu'ils étoient indignes de toucher un si saint livre, qui contenoit la parole de Dieu, et qu'ils fouloient cependant aux pieds, en violant, comme ils faisoient, les préceptes divins qui y sont contenus. *Au reste, sachez*, leur dis-je en finissant, *sachez que le doigt de Dieu a déjà gravé dans ce saint livre l'arrêt éternel de votre mort.*

A ces paroles qui les frappèrent, ils s'écrièrent tous : *Sommes-nous donc rebelles à l'Evangile?* Alors je tirai ce saint livre de mon sein, et l'ouvrant dans un feuillet préparé : *Lisez*, leur dis-je, *et voyez. N'est-il pas écrit :* Ne jugez point, et vous ne serez point jugés? *Par quelle criminelle témérité osez-vous donc, depuis tant de siècles, vous et vos pères, prononcer anathème contre les Grecs et contre tous ceux qui révèrent le concile de Calcédoine? Dioscore et ses adhérens étoient-ils au-dessus de la loi divine? Ces hommes corrupteurs de nos saintes Ecritures ont eu la témérité et la hardiesse de les combattre; mais l'Eglise a puni leur témérité en retranchant leurs noms du nombre de ses enfans. Méritent-ils donc plus aujourd'hui votre croance, que les saints Chrysostôme, les saints Basile et les autres docteurs de l'Eglise grecque, que Dieu vous avoit envoyés pour vous instruire de sa sainte loi, et pour la défendre dans tout l'univers par leurs doctes écrits. Quoi donc! prétendez-vous que vos jeunes et vos veilles vous mettent à couvert des foudres de l'Eglise? Ignorez-vous que sans la véritable foi, qui seule fait les enfans de Dieu et les cohéritiers de Jésus-Christ, il n'est pas possible de plaire au maître de l'univers, et à*

celui qui doit un jour juger les vivans et les morts ?

Plus je voyois mes gens attentifs et touchés de mes paroles, et plus j'élevois le son de ma voix, et parlois d'un ton ferme, et dans les termes que je sais qu'il leur faut parler. Je le fis si vivement et si efficacement par la grâce de Dieu, que le plus ancien et le plus accrédité religieux du désert, nommé Jean, se leva, et déclara publiquement que j'avois raison, et qu'on ne devoit en effet appeler hérétiques, que ceux qui étoient déclarés tels par l'Eglise catholique.

Tous applaudirent à ce bon vieillard; et j'ai appris que depuis ce temps-là il a toujours continué de parler, et de prêcher la même doctrine.

Voilà le grain que j'ai semé pendant quelques jours dans ces terres, qui sont depuis long-temps en friche et pleines de ronces et d'épines. Plaise à la bonté divine de faire germer cette semence pour produire un jour une ample moisson !

Le désir que j'avois de m'instruire de tous les mystères de la religion copte, me fit passer des nuits entières à lire dans leur bibliothèque leurs livres écrits en arabe, et les légendes de leurs saints. Je les trouvai remplis de fatras, d'absurdités et de choses risibles. J'en ferai usage en temps et lieu; je me contentai alors de faire quelques remarques sur mes lectures, et de tâcher surtout de me perfectionner pour lire et écrire aisément en copte. J'écrivis le *Pater* en cette langue. Ses caractères sont les mêmes que ceux de l'alphabet grec, à quelque petite différence près, et à sept ou huit lettres tirées du syriaque, que les Coptes emploient par-dessus les vingt-quatre de l'alphabet des Grecs.

La langue copte est originaire de la grecque, dont elle a retenu une infinité de mots. L'intelligence de celle-ci m'aidoit à entendre la signification de certains mots coptes, que ces moines ne comprenoient

pas eux-mêmes. Je leur disois en riant : *N'avois-je pas raison de vous dire que j'étois plus Copte que vous ? Je suis votre frère*, ajoutois-je, *je vous aime, et c'est par amour pour vous que je suis venu vous découvrir le chemin de la vérité, que vos conducteurs vous ont caché.*

Je passai ainsi plusieurs jours dans ce monastère, me rendant assidu à tous leurs exercices et offices de jour et de nuit, et leur faisant des conférences, où je ne manquois jamais de leur faire remarquer ce qui me paroissoit défectueux dans leurs coutumes et dans leurs prières. Une cloche d'environ deux pieds de haut et d'autant de diamètre, suspendue à la tour du couvent, nous appeloit au chœur et à tous les offices de la communauté. C'est une musique bien extraordinaire dans un désert, et surtout parmi les Turcs, que le son d'une cloche.

Le 10 décembre, qui étoit un samedi, je me rendis au monastère d'Amba-Bichoi, autrement Saint-Abisay, éloigné de celui des Suriens de deux traits d'arbalète. Je n'y restai que deux heures, n'y ayant trouvé que trois ou quatre religieux sans aucun prêtre. Je revins donc à mon poste des Suriens ; j'y passai le reste du jour. Le lendemain 11, après avoir assisté à l'office de la nuit, et à la messe, qui durèrent depuis deux heures de nuit jusqu'au soleil levé, je partis pour le monastère de la Sainte-Vierge d'Elbaramous ou des Grecs. Le supérieur de Saint-Macaire retourna chez lui, et je me fis accompagner d'un ancien religieux nommé Jean, dont j'ai déjà parlé.

J'appris, chemin faisant, que la plaine de Sceté est nommée par les Arabes *Chaihat*. Les vestiges de sangliers, d'ours, d'hyènes, de bœufs sauvages, de gazelles, de loups, de corneilles, paroissent tous les matins fraîchement imprimés sur le sable. Ces animaux rôdent la nuit et disparoissent le jour.

La crotte des gazelles sent le musc, mais cette odeur se dissipe après quelques jours. Nous entrâmes vers le midi à Elbaramous, monastère très-vénérable, non-seulement par le culte de la très-sainte Vierge, qui y est singulièrement honorée des Coptes, mais encore par la demeure d'un grand nombre de solitaires qui s'y étoient autrefois retirés. La tradition est qu'il fut bâti par un des deux Macaires. Saint Arsène le choisit pour le lieu de sa retraite. Ce grand serviteur de Dieu avoit toujours été homme de bien dans le monde. La réputation de sa vertu excita l'empereur Théodose à le charger de l'éducation de ses deux enfans, Arcade et Honorius. Comme il s'acquittoit de son emploi dans les vues de Dieu, il le faisoit avec l'approbation de tout le monde. Lui seul étoit mécontent de lui-même et de la vie qu'il étoit obligé de mener à la cour. Un jour qu'il en étoit plus peiné, il s'adressa au Seigneur, et lui fit la prière de ce jeune homme, dont il est parlé dans l'évangile de saint Matthieu : *Seigneur, que dois-je faire pour mériter la vie éternelle?* Alors il entendit une voix intérieure, mais très-distincte, qui lui répondit : *Arsène, fuyez la cour.* Il ne lui en fallut pas davantage pour la quitter, et pour venir goûter Dieu seul dans le désert de Sceté, qui étoit en ce temps-là très-fameux. Il y vécut quarante ans dans un exercice continuel de toutes les vertus, et particulièrement de l'humilité. Il avoit un très-grand don d'oraison ; il passoit les jours et une partie de la nuit dans l'église, se cachant derrière un pilier pour n'être vu de personne, et pour être plus recueilli aux offices divins. Son désir d'être inconnu étoit si grand, que le patriarche Théophile l'étant venu visiter, il lui demanda pour toute grâce de ne venir plus chercher Arsène dans sa solitude. Il mourut en odeur de sainteté, âgé de quatre-vingt-quinze ans. L'Eglise l'a mis au nombre de ses saints,

et il est particulièrement honoré dans le monastère d'Elbaramous.

L'abbé Moïse, éthiopien de nation, fut un des abbés de ce monastère, et sa mémoire y est encore aujourd'hui en grande vénération. Les commencemens de sa vie furent bien différens de celle de saint Arsène : car il vécut assez long-temps dans un continuel brigandage, à la tête d'une troupe de voleurs. Dieu permit qu'il lui arrivât une fâcheuse affaire, qui causa sa conversion. Ayant reconnu son malheureux état, il ne songea plus qu'à aller expier ses crimes par la plus rigoureuse de toutes les pénitences. Il la continua jusqu'à la mort dans ce monastère de Sceté, où il mourut âgé de soixante-quinze ans, fort regretté de tous ses disciples, qui l'aimoient et le respectoient comme leur père.

On m'a fort parlé ici de deux de ses disciples, très-recommandables par leur naissance et par leur vertu. On les nomme Maxime et Timothée. On dit qu'ils étoient fils d'un consul ou d'un autre seigneur grec. C'est en leur mémoire que ce monastère porte le nom d'*Elbaramous* ou *Piromaous*, mot corrompu de *el Romaous*, qui signifie monastère des Grecs. A trois ou quatre portées de mousquet de ce lieu, on découvre les tristes restes de dix ou douze édifices sacrés, assez près l'un de l'autre, parmi lesquels on nomme encore le monastère de Moïse, et l'église des saints Maxime et Timothée.

Le supérieur d'Elbaramous vint me recevoir. Ce supérieur est un jeune prêtre qui me parut avoir beaucoup d'esprit, mais peu de science. J'eus une conférence avec lui depuis une heure après midi jusqu'au soleil couchant, sur les points controversés entr'eux et nous. La prévention de ces moines schismatiques en faveur de leurs opinions, quelque extravagantes qu'elles soient, est le principal obstacle à lever, quand on veut travailler à leur conversion,

Je laisserai à juger de cette extravagance de leurs opinions par celle dont je vais parler, et dont je ne fis que rire, pour en désabuser le jeune supérieur de ce monastère, qui en étoit infatué. Sur la fin de notre conversation, je l'avertis que n'ayant pas encore dit vêpres, il étoit temps de les commencer. *La prière,* me répondit-il, *est défendue à l'heure qu'il est. Pourquoi*, repris-je? *Parce que c'est précisément l'heure que les démons font la leur*, me répliqua-t-il; *le ciel est présentement fermé pour nous, et des religieux ne doivent pas d'ailleurs se trouver en si mauvaise compagnie; mais dans demi-heure d'ici l'enfer se fermera, le paradis s'ouvrira, et alors nous dirons nos vêpres, et Dieu nous écoutera. Comment*, lui dis-je, *un homme d'esprit comme vous peut-il donner dans une si ridicule rêverie? Où avez-vous vu que les démons sortent de l'enfer, qu'ils fassent à Dieu leurs prières, et que Dieu les écoute? Qui sont les hommes assez insensés pour vous avoir débité de pareilles extravagances, qui ne vous doivent donner que du mépris pour eux? Comment accordez-vous cette prétendue défense d'offrir à Dieu vos prières à l'heure qu'il est, avec ce que le Sauveur du monde nous enseigne*, (en saint Luc, chap. 18,) *qu'il faut toujours prier, et ne se point relâcher? La sainte Vierge, les apôtres et les disciples de Jésus-Christ étoient-ils donc dans la mauvaise compagnie des démons, et le ciel étoit-il fermé pour eux, lorsqu'ils passoient les jours et les nuits en prières pour se préparer à la descente du Saint-Esprit? Saint Paul avoit donc tort d'exhorter les Ephésiens de prier à toute heure et en tous lieux?* Ce religieux, qui avoit de l'esprit, comprit le ridicule de sa réponse. Il me dit qu'il voyoit bien que j'étois plus savant que lui, et qu'il feroit un voyage exprès au Caire pour conférer avec moi.

Je ne fis pas une plus longue mission à Elbaramous. J'en

J'en partis le 12 pour aller voir le lac de Nitrie ou *Natron*, à deux lieues de ce monastère, vers le nord. Ce lac a deux ou trois lieues de longueur sur un quart de lieue de largeur. On en tire tous les ans trente-six mille quintaux de natron pour le Grand-Seigneur, qui lui rendent environ trente-six bourses. J'entrai dans l'eau jusqu'aux genoux, pour m'approcher des ouvriers qui travaillent tout nus au milieu du lac avec des barres de fer longues de six pieds, et épaisses comme le doigt. Ils frappoient de ces barres pointues par le bas, comme on fait en France dans les carrières, et faisoient tomber des morceaux de cette matière assez semblables à des pains de savon.

Le natron est tantôt d'un noir sale, tantôt d'un beau rouge incarnat : le premier est plus estimé. On en chargea ce jour-là vingt ou trente chameaux, et autant d'ânes pour le transporter à Terrané, village sur le bord du Nil. On m'assura que, pendant toute l'année, il se fait chaque jour un pareil transport, excepté les deux ou trois mois du débordement du Nil. Ce lac est à sec pendant le printemps, l'été et l'automne. Il transpire pendant l'hiver une liqueur nitreuse, qui monte quelquefois jusqu'à quatre ou cinq pieds de hauteur. Cette liqueur est d'un rouge obscur ou couleur de sang. Le fond du lac est toujours ferme et uni comme un marbre, quand même il est couvert d'eau. On y trouve en quelques endroits du sel blanc. Le religieux avec qui j'étois en fit sa provision pour son monastère.

Le 13 nous nous embarquâmes, le frère Jean et moi, sur la grande mer du désert ; mais une mer sans eau, comme ils l'appellent *Bhar-bela-ma*. Nous prîmes avec nous un Arabe pour nous servir de guide. A mesure qu'on avance dans cette plaine ou lac sans eau, le fond se creuse profondément et se perd en certains endroits comme dans des abîmes. Ensuite ce fond se relève et s'étend en canaux larges,

qui aboutissent à d'autres creux et à d'autres abîmes. Rien en effet ne ressemble davantage à un lac desséché, que ces enfoncemens différens. Sur le dos de la plaine et au bord de ces vastes fossés, on voit de distance en distance des mâts couchés par terre, avec des pièces de bois flotté, qui paroissent venir du débris de quelque bâtiment; mais quand on y veut porter la main, tout ce qui paroissoit bois, soit mâts entiers, soit ais brisés, se trouve être de pierre. A quoi doit-on attribuer ce changement, sinon à la vertu du nitre de ce climat? J'ai compté plus de cinquante de ces mâts pétrifiés, et les gens du pays m'ont assuré que j'en verrois des centaines si je marchois plus avant. Le royaume de Fejam, qui n'est pas loin de ce lac, contient des pétrifications plus admirables, dont M. Lemaire, notre consul, a été témoin. J'ai porté au Caire avec moi quelques morceaux de ce bois pétrifié, pour m'être garans du fait.

La métamorphose du bois en pierre, n'est pas la seule merveille dont on parle dans la plaine de Bharbela-ma; le sable s'y change en pierre d'aigle: cette pierre se trouve dans une infinité d'endroits, à deux ou trois doigts au-dessous de la surface de la terre, et dans de petites carrières ou mines de quelques pas de long et de large, éloignées les unes des autres d'un demi-mille ou environ. Il est à croire que, dans ces lieux, la terre pousse de son sein une espèce de matière métallique, qui fermente avec le sable brûlant qu'elle rencontre; en fermentant, elle s'arrondit bizarrement, et s'attache un nouveau sable voisin plus grossier; puis elle se cuit, s'endurcit peu à peu, et se noircit par la chaleur du soleil. Ainsi se forme cette pierre creuse, sonnante et raboteuse, qui porte le nom d'aigle.

Il est à remarquer que toutes les aétites ou pierres d'aigle ne sont point noires dans leur principe; elles sont quelquefois violettes, ou jaunes, ou cendrées.

L'aétite, dans sa mine, a trois qualités, qu'elle perd hors de là : elle est tendre et cassante comme un œuf; elle est muette, c'est-à-dire, qu'elle ne sonne point; elle est d'une couleur vive et peu foncée; mais après avoir été exposée à l'air, elle se durcit peu à peu, comme le corail. L'argile renfermé dans son sein, venant à se dessécher, occupe moins de place, et par conséquent elle sonne quand on la remue; sa couleur, d'ailleurs jaunâtre ou violette, se brunit et s'obscurcit. J'en ai fait l'épreuve moi-même dans la mine la plus fameuse de toutes, qui a bien un quart de lieue de long sur cent pas de large, et dont toutes les aétites sont d'un jaune brillant. A mesure que je grattois la terre avec les doigts, de quatre pierres que je touchois j'en cassois trois, jusqu'à ce que, devenu plus circonspect par mon expérience et par l'avis de mes compagnons, je fouillois plus doucement et ne gâtois rien; je portois à mes oreilles l'aétite fraîchement tirée pour la faire sonner, elle ne rendoit aucun son. Mais quelques jours après, plusieurs de ces pierres furent comme autant de petits grelots. Elles perdirent peu à peu leur couleur dorée, et se teignirent les unes en couleur brune, les autres en violet, ou même en couleur noire. Pour connoître si la mine est bonne, voici l'observation qu'on fait. Si la terre que vous grattez est chaude, moite et bigarrée de diverses couleurs, alors les pierres d'aigle se présentent à foison, et toutes excellentes. Au contraire, l'argile est-elle sèche, froide, et de couleur uniforme, vous n'y rencontrerez rien, ou peu de chose.

Les naturalistes anciens ont débité bien des fables sur la pierre d'aigle : quelques-uns se sont imaginés une espèce de propagation, et le docteur Etmuller paroît être de ce sentiment. La pierre d'aigle est nommée par les Arabes *maské*, c'est-à-dire, *retenante*, vraisemblablement parce qu'elle retient dans

sa concavité une espèce de gravier qui, étant desséché et détaché de toutes parts, rend la pierre sonnante lorsqu'on l'agite. Il n'est pas pourtant essentiel à cette pierre d'avoir des concavités.

Dans la même plaine de Bhar-bela-ma, je parcourus un vaste monceau de sable, qu'on nomme la colline des pierres d'aigle, parce qu'elle en est toute couverte, non pas par petits cailloux, mais par de gros rochers de la matière même des petites pierres d'aigle, à cela près qu'ils ne sont pas creux. Je ne sache aucun des auteurs qui ont traité de ces pierres, qui ait fait mention de ce désert où elles se trouvent si abondamment.

Après avoir parcouru une partie du Bhar-bela-ma, je revins à Saint-Macaire le 14 décembre, et à Etris le 15, pour tenir ma parole aux habitans de ce lieu. Je passai trois jours avec eux. Ils me témoignèrent une joie toute extraordinaire de me revoir. Ils ne demandoient pas mieux que d'entendre mes instructions. Pour les rendre utiles à tous, j'assemblai les femmes et les filles à certaines heures, et les hommes et les garçons à d'autres; je leur fis à tous le catéchisme, pour leur apprendre les principes de notre créance, qu'ils ne savoient qu'à demi, et d'une manière très-confuse. Je leur appris l'oraison Dominicale, que la plupart d'entr'eux ignoroient; je la leur faisois réciter en public. Ces pieux exercices faisoient croître leur ferveur et ma consolation. Plusieurs d'entr'eux me demandèrent à se confesser, parmi lesquels étoit un diacre marié, et le mébacher ou receveur d'un aga, seigneur d'Etris, d'Oüardan, et d'autres villages voisins. Ces deux derniers firent une abjuration publique de l'hérésie; les autres, à proprement parler, ne savoient ce qu'ils croyoient. Je crus devoir me contenter de leur faire promettre qu'ils honoreroient désormais l'Eglise de saint Pierre, qu'ils croiroient tout ce que l'Eglise catholique

croyoit, et qu'ils écouteroient les instructions de ses ministres.

Après trois jours employés à Etris à faire des catéchismes, des prières publiques, et à entendre des confessions, le receveur de l'aga voulut me conduire lui-même à Oüardan. Nous y arrivâmes le 18. Pour ne point perdre de temps, j'assemblai, dès le soir même, toutes les familles chrétiennes de ce village, et je fis tous les exercices de ma mission, et avec autant de fruit qu'à Etris. On me donna avis qu'il y avoit dans ce village un colombier rempli de plusieurs papiers pleins de caractères magiques, qu'ils avoient achetés de quelques religieux coptes et schismatiques. J'en fis, sans résistance, l'usage que j'en devois faire, et j'attachai à leur place une croix de Jérusalem, que les Coptes révèrent avec beaucoup de dévotion.

Le 21 décembre, jour de saint Thomas, je fis célébrer la fête de ce grand apôtre, le plus solennellement que je pus. Je me sentis, dans le saint sacrifice de la messe, extraordinairement pressé de demander à Dieu, par son intercession, la conversion des Chrétiens de la Basse-Egypte occidentale, que j'étois venu visiter et instruire.

Ma petite mission finie, et mon temps de retourner au Caire approchant, je pris congé de mon nouveau disciple, le receveur de l'aga seigneur d'Etris. Il me donna mille marques d'amitié, de confiance, et de reconnoissance du service que je lui avois rendu. Il me promit de persévérer dans la pratique de notre sainte foi qu'il venoit d'embrasser, et de maintenir les exercices de piété et de religion que j'avois établis à Etris et à Oüardan. Après nous être embrassés, il me donna un guide, et des lettres de recommandation adressées à ses amis sur ma route. Je passai par plusieurs villages; ils sont marqués sur ma carte. Je vis à Terrané le natron qu'on y conserve

en gros morceaux et en piles. J'arrivai à Abou-el-chaoui, où je logeai chez le receveur d'un bey, qui me donna un nouveau guide pour les jours suivans. Je continuai ma ronte jusqu'à la ville de Damanehour, où j'arrivai le 23 décembre. Le receveur du bey Mahemet Surquas, me reçut chez lui. Je visitai la ville, qui est un fort agréable séjour. Les Coptes y ont une église; je crois que c'est la seule qu'ils aient dans cette partie occidentale, depuis le Caire jusqu'à Alexandrie; ils n'en ont point à Rosette. Les Chrétiens sont dispersés dans les villages, mais sans temple, sans ministre, et sans instruction.

Damanehour n'a que trois prêtres pour plusieurs Chrétiens. Je ne trouvai pas ces trois prêtres mieux instruits que leurs disciples. Ils assistèrent volontiers à mes instructions. Je répondis à plusieurs de leurs questions, et j'eus tout sujet de bénir Dieu de la docilité des maîtres et des disciples. Le receveur du bey me demanda une instruction particulière pour sa nombreuse famille et pour ses amis. Je les assemblai chez lui; il me fit continuer mon instruction bien avant dans la nuit. Tous écoutèrent la parole de Dieu avec une si grande avidité, que quoique je fusse très-fatigué, et du chemin que j'avois fait, et de plusieurs heures d'instruction, je ne pensai pas à prendre du repos. Ce receveur prétendoit me retenir plusieurs jours; mais je lui demandai mon congé avec instance, lui promettant que je reviendrois dans quelque temps, pour connoître par moi-même les fruits de ma visite. Il me donna deux hommes du bey pour m'accompagner jusqu'à Deirout, port du Nil, à quatre ou cinq lieues de Damanehour. Je traversai cette riante campagne que le Nil fertilise par ses inondations. Le lin étoit déjà fleuri, les fèves prêtes à nouer, le blé, l'orge, les lentilles, tout cela fort haut. Le tabac et le coton commençoient à poindre; ce qui n'étoit pas occupé par les grains,

étoit couvert de barsim et de sainfoin. Des chevaux et d'autres bêtes de somme le broutoient.

Après cette belle campagne, j'entrai dans une autre entrecoupée de marais et d'étangs, qui mettent la patience d'un voyageur à l'épreuve. J'eus de l'eau quatre ou cinq fois jusqu'à mi-corps, et une fois jusqu'au cou. Après bien des fatigues, j'abordai à Deirout; je m'y embarquai sur un bateau après soupé; et nous nous trouvâmes à Rosette avant minuit de la fête de Noël. Je n'osai mettre pied à terre que le jour ne parût; mais, dès le grand matin, je me transportai à l'église des Français, où je célébrai mes trois messes, et assistai aux autres offices; j'allai ensuite visiter le patriarche grec d'Alexandrie, nommé Samuel, qui y étoit venu pour changer d'air et rétablir sa santé. Les Maronites et les Coptes, qui surent mon arrivée, vinrent aussitôt me voir, et me demandèrent avec instance à se confesser. Je les préparai de mon mieux à faire leurs dévotions.

Le jour des Innocens je me rendis par terre à Alexandrie, où j'avois appris que tous les bâtimens français étoient arrivés. J'allai incontinent faire mission sur ces vaisseaux, et inviter les passagers et les hommes de l'équipage à s'approcher des sacremens pour la bonne fête. Je m'y trouvai très-à-propos pour plusieurs d'entr'eux, qui avoient grand besoin de se réconcilier avec Dieu. Ils suivirent mon conseil, se confessèrent, et reçurent le sacrement de l'Eucharistie avec une piété très-exemplaire. Pendant mon séjour à Alexandrie, j'allai visiter l'église de Saint-Marc, respectable par son ancienneté. Elle est entre les mains des prêtres coptes, et par conséquent très-mal-propre. Celle de Sainte-Catherine, qui est desservie par les Grecs, est très-ornée par leurs soins et leurs libéralités. M. de Montreuil, vice-consul, et M. Barthelemi Blanc me firent toutes sortes de bons traitemens. Ils me donnèrent leur table et

leur maison, et n'oublièrent rien pour me remettre de mes fatigues passées. Je partis d'Alexandrie le jour des Rois, pour repasser à Rosette. MM. Guis, frères, de la Ciotat, dont l'aîné avoit été autrefois mon condisciple en philosophie, me reçurent chez eux avec toute la politesse et la bonté possible. Ils me chargèrent de provisions pour mon retour. Je m'embarquai sur le Nil le 14 janvier. Le vent contraire ne nous permit d'arriver à Boulacq que le 21 à l'entrée de la nuit, et le lendemain dimanche, je vins célébrer la sainte messe au Caire.

Voilà, Monseigneur, un petit récit de mon voyage dans les déserts et les campagnes de la Basse-Egypte, à l'occident du Delta. Je puis dire, en quelque manière, comme le patriarche Jacob, qu'avec un simple bâton j'ai osé traverser, non sans bien des périls et des fatigues, un pays d'infidèles, pour y chercher la brebis égarée. Ce bâton, sur lequel je me suis appuyé, est le même que celui qui faisoit la force et la consolation du Prophète-Roi (1), je veux dire la Providence divine, sur laquelle je me suis soutenu uniquement dans ma route; c'est elle qui m'a inspiré, comme à Moïse, le désir de visiter mes frères qui gémissent dans l'esclavage, et dont la visite m'a causé une très-grande consolation. C'est dans le même esprit, et par les mêmes motifs, que j'ai entrepris un second voyage dans l'île du Delta.

Je partis du Caire le 11 mai 1714, accompagné d'un diacre, surien catholique d'Alep, homme très-sage, très-zélé, et très-propre à me servir de second dans ma course évangélique.

Nous étant embarqués ensemble sur le Nil, le 11 au soir, nous ne pûmes arriver que le 13 au matin à Dagoué, petit bourg à une journée du Caire, sur

(1) *Virga tua et baculus tuus ipsa me consolata sunt.* Psalm. XXII.

la rive droite du bras du Nil, qui descend à Damiette. Nous restâmes même tout le jour à manœuvrer et à voguer vis-à-vis Dagoué, notre bateau échouant à tout moment sur le sable, parce que les eaux étoient fort basses. Pendant cet embarras je mis pied à terre pour aller visiter sept ou huit maisons de Chrétiens, qui habitent ce bourg. Le temps me permit de leur faire une instruction. Le profit fut qu'ils me promirent de se préparer pour se confesser à mon retour, n'ayant pas eu occasion de le faire depuis plusieurs années. L'expérience m'a appris que tous ces Coptes n'ont besoin que d'être instruits, pour embrasser la foi orthodoxe. Mais il faut les cultiver; car ils sont du nombre de ceux dont parle saint Paul (1), qui se laissent aisément emporter çà et là et à tout vent en fait de doctrine, n'ayant pas assez de lumières pour discerner le bon grain, du mauvais que les ennemis de l'Eglise leur présentent.

Je retournai le soir à mon bateau, et nous démarrâmes, dès ce soir même, de Dagoué. Ce petit bourg, qui n'a rien de considérable par lui-même, est fameux par la demeure d'un insigne voleur nommé Habib. Cet homme, qui s'est rendu redoutable par tout le pays, pille et ravage impunément, par terre et par eau, tout ce qu'il trouve en son chemin. Chaque bâtiment qui descend à Damiette, ou qui monte au Caire, lui paye un tribut. Outre cela, il choisit tout ce qu'il y a de meilleur parmi les marchandises, et se l'approprie sans dire pourquoi; qui que ce soit n'ose lui résister; et ce qui est étonnant, c'est que le pacha, avec ses sept corps de milice, et vingt-quatre sangiacs du Caire, savent tout ce brigandage, et n'ont pas la hardiesse de s'y opposer. Nous avions sur notre bord deux ou trois janissaires, qui emmenoient avec eux une troupe d'esclaves

(1) Ephes. IV. 14.

noirs, de l'un et de l'autre sexe. Un grand vaurien arabe, qui est l'homme de confiance et de main de l'insigne voleur Habib, vint tout seul, un bâton à la main, visiter tous ces esclaves. Il emmena ceux qu'il trouva à son gré, et les conduisit au sérail de son maître. Nos janissaires se contentèrent de gronder, et le laissèrent faire.

Cet *Habib*, dont je viens de parler, étoit autrefois pêcheur; de pêcheur, il s'est fait chef d'une troupe de vagabonds arabes, et les commande depuis vingt à trente ans. Il loge à Dagoué, dans une espèce de palais assez propre, sur le bord de la rivière. Il a deux ou trois cents chevaux dans ses écuries, et autant de cavaliers toujours prêts au brigandage. Plusieurs milliers d'Arabes lui obéissent, et les deniers publics, qu'on porte du village au divan du Caire, sont très-souvent enlevés par ses gens. Il a une adresse admirable pour s'enfuir, quand il est attaqué par des forces supérieures. On me demandera ici, comment il se peut faire que des puissances ne se joignent pas ensemble pour le détruire. Je répondrai qu'il a un moyen sûr de se maintenir dans le petit royaume qu'il s'est fait. Il envoie tous les ans de riches présens de son butin, aux principaux beys ou sangiacs du pays, et moyennant ces libéralités, ils le laissent maître de tout ce qu'il veut. D'ailleurs, il est d'un secours toujours prêt pour venger les querelles particulières qu'ils ont les uns contre les autres. Il n'y a que trois mois qu'il ravagea un grand village appartenant à Ismain bey, et qu'il y massacra une centaine de personnes, et cela à la sollicitation de Gaithas bey, ennemi d'Ismain bey.

Le 15 mai, après être sortis de ce coupe-gorge, nous abordâmes à Mansoura, petite ville sur la droite du Nil, célèbre par la défaite et la prison de saint Louis, roi de France. Nous en partîmes à dix heures du matin. Nous traversâmes la rivière pour passer

au Delta, et continuant notre route par terre, nous arrivâmes sur le midi à Démaie, village qui n'est habité que par des Mahométans. C'est en ce lieu que se fait le sel ammoniac le plus estimé de toute l'Egypte. Ce sel se fabrique dans des fours, dont le dessus est fendu en long, et en plusieurs endroits. On pose sur ces fentes vingt ou trente bouteilles de verre rondes, d'environ un pied et demi de diamètre, avec un cou d'un demi-pied. On ferme bien ces bouteilles, on les remplit de suie avec un peu de sel marin; et d'urine de bestiaux. Ensuite on élève un plancher de terre grasse et de brique, qui couvre tout, excepté le haut du cou des bouteilles, qui est à l'air. Alors le feu se met dans le four, et y est entretenu continuellement pendant trois jours et trois nuits. Le flegme des matières contenues dans les bouteilles s'exhale, et les sels acides et alkalis se rencontrant et s'accrochant les uns aux autres proche du cou, forment une masse blanche et ronde. L'opération étant finie, on casse toutes les bouteilles, et on en tire ces masses qu'on nomme sel ammoniac. Il est à remarquer que la suie dont j'ai parlé, est produite par la fumée de ces mottes à brûler, qu'on nomme *gellée* en arabe. Elles sont formées de la fiente des animaux. Toute autre fumée ne seroit pas propre à se condenser en sel ammoniac.

De Démaie, nous poursuivîmes notre chemin jusqu'au village de Bolquas, et de là jusqu'à Sainte-Gemianne, où nous arrivâmes au soleil couchant. Depuis Bolquas, en tirant vers le nord jusqu'à la mer, c'est une plaine d'une ou deux journées de long et large, couverte toute l'année de buffles à milliers, de bœufs et de moutons. Des bouviers et des bergers les gardent. Les eaux du Nil l'inondent la moitié de l'année, et la fertilisent. Elle ne produit pourtant que des herbes de pâturage, et quelques broussailles. Au milieu de la plaine, s'élève

une ancienne église à vingt-deux dômes, dont l'aspect est fort riant de près et de loin. Elle est dédiée à sainte Gemianne; c'est ainsi qu'on nomme cette sainte communément, mais son véritable nom est Damianne, ainsi que je l'ai lu dans tous les martyrologes coptes et arabes.

Cette sainte étoit fille unique du gouverneur de Pharamia, nommé Juste. Elle fut martyrisée sous l'empereur Dioclétien à la tête de quarante religieuses, dont elle étoit abbesse, et dans le même lieu où l'on voit encore son église, et les restes de son couvent. La mort de cette illustre vierge arriva le 18 janvier. Sa fête, et la dédicace de son église se célèbrent le 18 mai. Jusque-là la tradition des Coptes ne contient rien que de raisonnable; mais voici les visions dont ils se repaissent aujourd'hui.

Ils soutiennent que plusieurs martyrs, avec la sainte Vierge, reine des martyrs, et sainte Gemianne, descendent du ciel en plein jour dans l'église de cette sainte, et se font voir au peuple plusieurs fois l'année, mais beaucoup plus visiblement le jour de la fête de la sainte au mois de mai. L'extravagance de cette opinion a pour fondement certaines ombres formées par la réflexion des rayons du soleil. La catoptrique explique de quelle manière ces ombres se forment, sans recourir à un miracle. Voici donc tout le mystère. Il y a joignant l'église et à son couchant, une grande citerne au milieu d'une plate-forme, où s'assemblent continuellement ceux qui y viennent puiser de l'eau. Le soleil dont les rayons frappent tout ce monde assemblé sur la plate-forme, réfléchit confusément leurs images sur la blancheur des murs du dôme de l'Eglise, qui ne reçoit son jour que par une petite fenêtre d'un pied ou deux en carré. Ce miracle est aussi commun, qu'il est naturel. Cependant les Coptes transportés de joie et d'admiration, s'écrient à la vue de ces images réflé-

chies : *Voilà les Saints du paradis qui viennent en foule nous rendre visite.* Ce qu'il y a de plaisant, c'est que les différentes couleurs des habits des hommes et des femmes qui se promènent sur la plate-forme, venant à s'y peindre sur les murs intérieurs du dôme, nommé par excellence le dôme des apparitions, les peuples, à la vue de ces nouveaux objets qui se remuent et qui marchent, pour ainsi dire, à mesure que les hommes et les femmes font différens mouvemens, se mettent à crier et à saluer les saints qu'ils s'imaginent voir. Si l'objet est vert, ils le prennent pour saint George, et le saluent ; si l'objet est rouge : *Voilà saint Menas, martyr*, disent-ils, *saluons-le ;* si l'objet est jaune, ils le prennent pour saint Victor, et lui adressent le salut. Ils affectent ces différentes couleurs à ces différens saints, parce qu'ils leur sont ordinairement représentés ainsi colorés dans leurs tableaux.

Mais lorsque les puiseurs d'eau en répandent autour de la citerne, et que la réflexion de cette eau vient à se peindre sur les murailles de la chapelle, ce peuple ignorant et grossier ne se tenant plus de joie, s'écrie : *Voilà la Reine du ciel revêtue de son grand manteau blanc. Non*, s'écrient les Arabes, *c'est sainte Gemianne*, et ils la saluent, en se prosternant à terre. Ainsi, les avis étant partagés, tous crient, contestent et chantent des hymnes ; c'est un charivari effroyable, causé par l'ignorance et la superstition des Coptes, mais qui fait pitié à ceux qui la connoissent.

Vous me demanderez, Monseigneur, quelle étoit ma contenance pendant ce spectacle. D'un côté, je ne pouvois m'empêcher de rire de tant d'extravagances dont j'étois témoin, et de gémir de l'autre de la stupide crédulité de ces pauvres Coptes aveugles et conduits par d'autres aveugles. Je n'osois pas cependant parler ; car je n'eusse pas été en sûreté

au milieu d'une populace enivrée de ces folles préventions, si j'avois voulu rompre le silence pour leur en découvrir le ridicule ; mais des soldats turcs et arabes, que la curiosité avoit fait venir à cette fête, firent beaucoup mieux que je n'aurois pu faire pour les détromper : car ils allèrent fermer la fenêtre du dôme des apparitions, et firent écarter tout le monde, qui étoit exposé au soleil sur la plate-forme, et alors tous les saints prétendus disparurent. Ainsi finit le miracle si célèbre parmi les Coptes.

La plaine qui environne de toutes parts l'église de Sainte-Gemianne étoit couverte, depuis sept ou huit jours, de tentes, sous lesquelles campoient une infinité de Chrétiens et de Mahométans. Le lieutenant du gouverneur de la province y avoit son grand pavillon avec une garde de cavalerie, pour empêcher le désordre. On égorgeoit continuellement des veaux, des cabris, et des agneaux. Toutes sortes de denrées y étoient vendues, poisson, viande et eau-de-vie. On voyoit en différentes parties de la plaine des courses à cheval, l'exercice du javelot, la lutte, les danses et les festins ; mais je vis peu de pratiques de dévotion pour une fête si solennelle parmi les Coptes. Leurs prêtres accourus de plusieurs villages du Delta, ne songoient qu'à se réjouir ; ils parcouroient les tentes pour manger et boire ; j'en eusse fait autant, si je les eusse crus.

Comme il m'étoit très-important d'être bien avec eux pour n'être pas mal avec leur peuple, et me conserver un libre accès chez eux pour les instruire, je me joignis aux uns et aux autres pour prendre mes repas en leur compagnie, et avoir occasion de leur dire un mot à propos sur leurs erreurs. Mais le temps étoit peu favorable à mon dessein ; ils étoient plus d'humeur à avaler sept ou huit grands verres d'eau-de-vie, qu'à m'écouter. Ils trouvoient même fort mauvais que je ne busse que de l'eau.

J'avois beau leur dire que leur boisson ruinoit leur santé, et n'édifioit pas leurs disciples; sur la fin du repas plusieurs n'étoient plus en état de m'entendre.

Je ne laissai pas d'avoir quelques conférences avec ceux qui me parurent les plus capables d'entendre raison. Je les fis convenir qu'ils étoient dans l'erreur sur plusieurs articles de la religion, et que plusieurs de leurs cérémonies étoient autant d'abus et de superstitions. Ils me promirent que dans le voyage qu'ils font tous les ans au Caire, ils me viendroient voir, pour s'instruire avec moi des dogmes catholiques, et prendre les moyens de désabuser leurs paroissiens de leurs fausses imaginations. C'est ce qui me fit prendre dès-lors la résolution d'établir à mon retour au Caire des conférences pour les ecclésiastiques coptes. Je cherche présentement les moyens d'exécuter ce projet, persuadé comme je le suis, que si avec le secours de Dieu nous venons à bout de faire entrer les pasteurs dans le bercail de Jésus-Christ, leurs brebis les y suivront incontinent après.

Cette fête coptique étant finie le 19 mai, on plia les tentes, et tout le monde décampa deux heures avant le jour. Je partis de mon côté avec mon compagnon, et nous arrivâmes avant le lever du soleil à Bessath-Ennessara, village où il y a une chapelle dédiée à saint George. Les habitans prétendent avoir dans leur église des apparitions de saints beaucoup plus distinctes que dans celle de sainte Gemianne. Un jeune Copte du Caire, bon catholique que j'avois avec moi, voulut faire entendre à ses camarades que ces sortes d'apparitions n'avoient rien de surnaturel; il fut traité d'hérétique et d'excommunié.

Le 20 nous nous embarquâmes à Diast, et nous remontâmes le Nil jusqu'à Mansoura. Cette ville étant très-peuplée de Coptes, qui sont sans instruction et sans église, je crus devoir y séjourner

cinq ou six jours. Les Grecs de la ville de Damas qui se sont établis à Mansoura, et à qui j'avois été particulièrement recommandé, me reçurent chez eux avec beaucoup de charité. Ils eurent soin eux-mêmes d'assembler les Chrétiens de la ville, qui apprirent mon arrivée avec joie. Ils vinrent me la témoigner, et me dirent que Dieu m'avoit envoyé tout exprès pour entendre leurs confessions, qu'ils n'avoient pu faire depuis plusieurs années à aucun de leurs prêtres, pour les raisons qu'ils m'expliquèrent.

Je ne perdis point de temps. Je commençai mes instructions sur les avantages et la nécessité du sacrement de pénitence, et je leur enseignai les moyens de s'en approcher dignement et avec fruit. Nous fîmes ensemble l'examen de conscience sur les commandemens de Dieu et de l'Eglise, sur les sept péchés mortels, et sur les différens devoirs de leur état.

Je m'appliquai surtout à leur faire bien comprendre les motifs qui devoient exciter dans leurs cœurs une douleur sincère de leurs péchés, et la résolution de ne les plus commettre, et d'éviter, à quelque prix que ce fût, les occasions les moins dangereuses d'y retomber.

Après avoir passé quelques jours dans ces préparations au sacrement de pénitence, j'entendis les confessions de plusieurs d'entre eux qui me parurent les mieux disposés.

Je vis avec une consolation que je ne puis exprimer, la ferveur que Dieu mettoit dans ces bonnes gens. Ils me donnèrent de leur part toutes sortes de marques de reconnoissance du service que je leur rendois.

Après avoir ainsi instruit les pères et mères, je les priai de m'amener leurs enfans pour leur faire le catéchisme. Cet exercice est un des plus importans de nos missions, et que notre compagnie nous recommande

recommande très-instamment. Je m'en acquittai dans cette occasion pour prémunir de bonne heure ces jeunes enfans contre les fausses opinions que leurs maîtres d'école leur enseignent.

Ce fut dans cette ville de Mansoura que je vis pour la première fois des fours où l'on fait éclore les poussins. Ces fours sont rangés l'un sur l'autre en différens étages, dans un double rang qui forme une espèce de dortoir. On fait un feu modéré dans un des étages ; les autres sont couverts des œufs qu'on veut faire éclore. Ils s'échauffent doucement durant vingt-un ou vingt-deux jours, après lesquels toutes les coques s'entr'ouvrent, et les poussins sortent.

Le 25 au soir je me rendis par eau à Sammanoud, gros bourg dans le Delta, sur le bord du Nil, à trois ou quatre lieues de Mansoura, en venant au Caire. C'étoit autrefois une ville épiscopale, nommée en latin *Sebennytus*, voisine de la ville de Busiris, au rapport des anciens géographes. J'y trouvai un grand nombre de Chrétiens, avec une église du nom de saint Abanoud, jeune Egyptien, qui, à l'âge de douze ans, répandit son sang pour Jésus-Christ, sous l'empereur Dioclétien. La foi, le courage et l'innocence de ce jeune martyr me fournirent une ample matière pour faire des instructions aux Chrétiens de cette ville, concitoyens de ce jeune saint.

Le Delta se divise en deux provinces ou gouvernemens, la *Garbie* et la *Menoufie*; celle-ci au midi, l'autre au nord. Le 27 du même mois, j'allai à la grande Mehallé, capitale de la Garbie. Cette ville est plus grande que Damiette et que Rosette. Elle est entourée d'une infinité de villages, dans une vaste plaine couverte de blé, d'orge, de riz, de palmiers, de safran bâtard et d'autres plantes et légumes. Elle est la résidence d'un bey ou sangiac, gouverneur de la province. Il s'y fait un grand commerce de toile. Un petit canal du Nil portant bateau, qui sort

du bras du Nil de Damiette, vers la pointe méridionale du Delta, fait toute la richesse de cette ville. Il arrose la Menoufie, la ville de Mehallé, toute la Garbie, et va se jeter dans la mer vers Brullos. Les Chrétiens de Mehallé, qui sont en grand nombre, n'y ont qu'une petite église ou oratoire inconnu aux Turcs. Ils ne peuvent s'assembler et faire des prières publiques qu'à Sammanoud, à deux lieues de là. Le mébacher ou receveur du bey me reçut chez lui. J'y demeurai deux jours pour y faire ma mission, qui, grâces à Dieu, n'y fut pas inutile. Le mébacher disoit tout haut après mes instructions, que la doctrine catholique que je leur prêchois étoit bien plus raisonnable que celle qu'on leur avoit enseignée.

La fabrique du sel ammoniac se fait à Mehallé comme à Démaic, mais il n'est pas si bon. Cette ville a aussi des fours pour faire éclore des poussins.

Le 29 je retournai à Sammanoud. Je logeai chez le curé de Saint-Abanoud, homme plus modéré et plus savant que le commun des prêtres coptes. Voici pourtant les questions qu'il me fit : il me demanda si nous croyions à la divinité du Fils et du Saint-Esprit; si nous admettions les sacremens de baptême, d'eucharistie et de pénitence; si nous recevions les épîtres de saint Paul, l'épître catholique de saint Jacques, l'apocalypse; si nous reconnoissions cent cinquante psaumes de David, et si nous observions les jeûnes. Il me soutenoit opiniâtrément que nous adorons deux dieux, parce que nous admettons deux natures en Jésus-Christ. Il vouloit, comme un point de foi, que le Sauveur eût été attaché à la croix avec cinq clous, un pour les deux pieds, deux pour les deux mains, et deux autres pour les deux bras. Il me reprocha que nous, Latins, et les Grecs, nous commettions un grand crime, en entrant dans les églises avec les souliers aux pieds. Il me fallut répondre publiquement à toutes ces questions. Telle est l'igno-

rance des Coptes sur tous les points de notre religion. Ils sont Chrétiens : la difficulté est de les rendre catholiques. C'est une œuvre qui dépend premièrement de la miséricorde de Dieu, et ensuite de la patience et des soins continuels des missionnaires que Dieu leur envoie.

Le 31 mai, qui étoit cette année le jour de la Fête-Dieu, je me transportai au village de Bhabeit, c'est-à-dire, en arabe, *maison de beauté*. J'y vis en effet les restes d'un des plus beaux, des plus vastes et des plus anciens temples d'Egypte ; toutes les pierres sont d'une longueur et d'une épaisseur énorme, toutes de marbre granit, ornées la plupart de sculptures, qui représentent en demi-relief des hommes et des femmes et toutes sortes de hiéroglyphes. Plusieurs de ces pierres portent la figure d'un homme debout, un bonnet long et pointu en tête, tenant deux gobelets dans les deux mains, et les présentant à trois ou quatre filles qui sont pareillement debout, l'une derrière l'autre. Ces filles ont un javelot dans une main et un bâton plus court dans l'autre, et sur la tête, une boule entre deux cornes longues et déliées. D'autres pierres sont embellies de diverses images hiéroglyphiques d'oiseaux, de poissons et d'animaux terrestres. Un pilier d'un beau granit, fort haut et fort massif, ayant dans sa partie supérieure quatre entaillures aux quatre faces, paroît avoir été construit pour soutenir les arcades et les voûtes de ce grand édifice. Chaque face du pilier présente aux yeux une tête de femme gravée, plus grande que nature. Ces gravures n'ont souffert aucune injure, ni du temps, ni du soleil, ni des Arabes.

Hérodote, avec toute l'antiquité, parle d'un temple construit au milieu du Delta, dans la ville de Busiris, consacré à la déesse Isis, femme d'Osiris, si respectée par les Egyptiens. Il paroît plus que

probable que ce temple, dont je viens de décrire les restes, étoit ce temple même de la déesse Isis, et que la ville de Busiris dont parle Hérodote, est la ville même de Bhabeit, située au milieu du Delta, proche Sebennytus ou Sammanoud. Mon opinion est d'autant plus croyable, que dans tout le reste de l'île, il est inoui qu'on ait trouvé aucun vestige, ni grand ni petit, d'aucun monument de marbre ou de pierre, qui puisse convenir à d'autres divinités qu'à la déesse Isis.

Les ruines de ce temple, que je dis être le temple de la déesse Isis, auprès de Bhabeit, ont environ mille pas de tour. Elles sont à une lieue du Nil, et à deux ou trois lieues de Sammanoud et de la grande Mehallé, vers le nord, à vingt-cinq ou trente lieues du Caire. Dans ces ruines, on ne trouve ni brique, ni plâtre, ni ciment, ni pierre commune. On ne voit que grosses masses de marbre granit.

Les étrangers ne viennent point en cette ville et n'en sortent pas en sûreté, à moins qu'ils n'aient pris des mesures pour se mettre à couvert des insultes des Arabes. La raison de ce peu de sûreté est l'extravagante persuasion où ils sont, qu'on ne vient chez eux que pour fouiller et enlever les trésors qui sont, disent-ils, cachés sous les débris du temple, et c'est pour eux un prétexte légitime de ne laisser aux voyageurs que leur chemise.

Etant bien et dûment avertis de ces favorables traitemens des Arabes du pays, nous prîmes en gens sages nos précautions. J'avois avec moi mon Chrétien d'Alep, et deux domestiques du cheik Soliman, riche marchand turc de Sammanoud, connu pour tel, et accrédité dans le pays. Comme nous étions à contempler ces restes du paganisme, trois voleurs à cheval vinrent fondre sur nous, la lance à la main. *Que faites-vous là*, nous dirent-ils d'une voix féroce? *Nous cherchons*, répondirent tout doucement mes

compagnons, *une pièce de marbre pour servir de meule au moulin à huile du cheik Soliman.* Cette parole de mes compagnons, soit qu'elle fût en effet un ordre de leur maître, soit une pure défaite, leur fit changer de ton. *Vous êtes les bienvenus*, nous dirent-ils, *mais n'apportez-vous rien avec vous?* Comme nous ne leur répondîmes qu'en montrant nos vieux et méchans habits : *Je vois bien*, nous dit l'un d'eux, *que vous n'êtes pas si riches que votre maître, et qu'il n'y a rien à gagner avec vous.* Ils passèrent leur chemin, et nous le nôtre, bien contens d'être défaits de leur compagnie.

Le 1.er juin après midi, nous mîmes à la voile à Sammanoud, et le 3, à quatre heures du soir, ayant un vent favorable, nous débarquâmes à Boulac, qui est le port du Caire. Mon intention avoit été de repasser par Dagoué pour tenir ma parole aux Chrétiens de ce bourg, dont j'avois été très-satisfait; mais les passagers qui étoient avec moi dans le bateau, ne voulurent jamais souffrir qu'on mît pied à terre, appréhendant de se trouver la nuit dans cette caverne de voleurs, où règne le fameux Habib dont j'ai parlé. Nous vînmes donc en droiture au Caire. A mon retour je commençai par remercier Dieu de la protection qu'il m'avoit accordée pendant toute ma course évangélique. Après m'être acquitté de ce premier devoir, je n'eus rien de plus pressé à faire que d'aller visiter les Coptes de cette ville.

Les visites que je venois de rendre à leurs frères de la Basse-Egypte, dont ils avoient reçu de toutes part des nouvelles qui m'étoient favorables, avoient augmenté leur bienveillance pour moi. Ils m'en donnèrent mille marques dans notre première entrevue: mais ce qui m'a été le plus avantageux, et ce qui me le sera de plus en plus pour leur instruction, c'est qu'ils me voyoient beaucoup mieux instruit de la doctrine coptique, et par conséquent plus en état

de la combattre. Je le ferois, ce me semble, plus aisément et avec plus de succès, si j'avois affaire à des hommes habiles, ou du moins dociles. Mais il y a bien du désavantage à avoir pour adversaires des gens grossiers, ignorans, durs et entêtés dans leurs opinions, tels que sont la plupart des Coptes. Je ne me sens pas cependant rebuté, par la grâce de Dieu, de la difficulté de l'ouvrage. Au contraire mon zèle s'anime à la vue de l'état déplorable où l'infidélité, et plus encore le défaut d'instruction, a réduit ces malheureux Chrétiens. Le désir que j'ai de contribuer à leur salut, m'a fait entreprendre un troisième voyage pour aller visiter les Chrétiens de la Haute-Egypte. L'espérance d'en réconcilier un seul avec l'Eglise romaine, m'étoit un motif suffisant pour m'exposer tout de nouveau aux risques d'une si pénible entreprise. Mais je me confiai en la bonté divine, qui voulut bien se servir d'un instrument aussi vil que je le suis, et me protéger dans l'exécution d'un dessein que je ne formois que pour sa gloire, et pour le salut de ces peuples qui ont eu part au mérite de son sang.

Je m'embarquai au vieux Caire le 3 septembre 1714, sur un petit bâtiment appartenant à un prince arabe qui commande à Doïer, Der, Aboutigé, Settefé, et à plusieurs autres villages circonvoisins éloignés du Caire d'environ soixante-quinze lieues. L'intendant de sa maison nommé Mallem-Fam, Copte à demi-catholique, et qui m'a toujours témoigné une amitié singulière, m'avoit invité à le venir voir, et à lui porter quelques remèdes pour le guérir d'un mal dont il se plaignoit depuis long-temps. Il crut me déterminer plus efficacement à cette visite, en me mandant qu'il me donneroit des facilités pour aller visiter la fameuse église des martyrs à Assena, dans le fond du Saïd. Je ne voulus pas perdre en effet une si belle occasion de prêcher sans bruit

et en sûreté, la foi orthodoxe dans ces lieux hérétiques de la Haute-Egypte. Ce voyage étoit un beau prétexte pour faire taire les mal intentionnés, en leur disant que j'allois en pélerinage au sanctuaire d'Assena, pélerinage fort ordinaire et fort en réputation dans ce pays.

Je choisis pour mon compagnon de voyage un Arménien catholique d'Alep, nommé Michel. Nous nous mîmes sur l'eau, avec un bon vent, le 3 septembre après midi, et nous nous trouvâmes le lendemain, à la pointe du jour, proche la ville de Benisoüef. Un brigantin des corsaires du Nil sortant de dessous le cap d'une petite île, venoit fondre sur nous; mais nos gens, qui n'étoient qu'au nombre de vingt, prirent incontinent les armes, et tirant sur ces voleurs, en les chargeant en même temps d'injures avec grand bruit, les obligèrent à virer de bord, sans oser nous attaquer. Nous continuâmes notre route, laissant à notre droite Halabié village, Bebé, Fechne, deux gros bourgs, Abougergé village, et la ville de Menié, que quelques-uns disent sans raison être l'ancienne Thèbes, à quarante-cinq lieues du Caire. A notre gauche, nous laissâmes Cheik, Abou, Emnour, Cherouné, Gerabié et le Mont-des-Oiseaux, ainsi nommé à cause de la multitude d'oiseaux de toutes espèces, qui y font entendre continuellement leur ramage. Nous restâmes deux heures sur l'ancre à Souadi, le cinquième au matin, à une lieue au-dessus de Menié.

C'est à Souadi que commencent les grottes de la Basse-Thébaïde. La perspective que forment les divers rangs et les bizarres ouvertures de ces grottes; l'immense étendue du Nil, qui unit par une seule nappe d'eau les deux chaînes de montagnes qui bordent l'Egypte à son levant et à son couchant; la multitude des bâtimens à rames et à voiles dont ce fleuve est couvert; le nombre prodigieux de villes

et de hameaux, les forêts d'acacias, de sycomores et de palmiers qui font briller leur verdure au-dessus des flots: tout cela présente aux yeux un spectacle qui les charme. Je ne suis point surpris que les Romains aient eu la curiosité de faire des voyages en Egypte, pour jouir du plaisir de voir tous ces différens tableaux que la nature, plus habile que tous les peintres du monde, a voulu peindre elle-même en ces lieux.

Ces grottes, dont je viens de parler, s'étendent jusqu'à Manfelouht, du même côté, c'est-à-dire, au levant du Nil. On ne voit qu'une campagne toute sablonneuse, à quelques endroits près, où il y a des habitations. Elle n'a qu'une demi-lieue de largeur, depuis le pied de la montagne jusqu'au Nil; mais les terres qui sont au couchant de ce fleuve, sont très-fertiles, et s'étendent à cinq ou six lieues vers les montagnes qui les bornent. Voici en peu de mots le plan de l'Egypte.

Le Nil coupe une plaine de cinq ou six lieues de largeur, plus ou moins, serrée entre deux montagnes. La partie la plus étendue et la plus abondante, est ordinairement à l'occident; la plus étroite et la plus stérile, à l'orient. Au-delà des deux rangs de montagnes, ce ne sont que des déserts et des sables, qui aboutissent d'un côté à la mer Rouge, et de l'autre au royaume de Barca.

Depuis Souadi, avançant toujours vers le midi, nous découvrîmes, sur notre droite, Bini, Hassan, Ronda, Baïadié, la ville de Mellavi à cinquante-cinq lieues du Caire, Massara, Tarout, Escherif où le canal de Joseph prend sa source, Missara; et le 6 au matin, nous aperçûmes la ville de Manfelouth, à dix lieues de Mellavi; ensuite Sellam, où toutes les maisons sont couronnées de créneaux, de perchoirs et de tours, qui servent de retraite aux pigeons. Toutes les villes et les villages de la Haute et Basse-

Egypte ont des colombiers sur les toits de la plupart des maisons, ou dans un coin de la basse-cour, avec cette différence que les colombiers de la Haute-Egypte représentent une tour carrée, et que ceux de la Basse-Egypte sont composés de plusieurs tourelles faites en cône, et construites en rond. On dit communément dans le Saïd, qu'un père de famille qui est à son aise, ne donneroit pas sa fille en mariage à un jeune homme qui n'auroit pas chez lui un colombier.

Après avoir quitté Sellam, nous passâmes devant Monquabat, la ville de Siouth à soixante-dix lieues du Caire, puis le bourg de Quathia; et le même jour 6 septembre, nous abordâmes après midi à Aboutigé, distant de trois lieues de Siouth.

Le prince arabe, nommé Hamet Abouaith, qui commande dans ces quartiers, étoit à Der, et son intendant étoit demeuré malade à Settefé. Son valet, qui m'étoit venu prendre au Caire, alla porter à son maître la nouvelle de mon arrivée. Pour se rendre à Settefé, il fut obligé de marcher trois lieues dans l'eau jusqu'à la ceinture, et même quelquefois jusqu'au cou. Les hommes de ce pays sont accoutumés à cheminer dans ces plaines d'eau comme dans des plaines de terre; ils en connoissent toutes les routes, et c'est une nécessité pour eux d'en être bien instruits, le Nil étant six mois à croître et à décroître; savoir, depuis le mois de juillet et d'août, jusqu'en novembre et décembre. Ce valet de l'intendant nous amena le lendemain un bateau plat sur lequel nous passâmes, et j'arrivai le soir à Settefé. L'intendant qui m'attendoit avec impatience, me reçut avec toutes sortes de démonstrations d'amitié, surtout lorsque je lui présentai les remèdes que je lui avois apportés. Après quelques heures de conversation, je lui demandai la permission d'aller visiter les Chrétiens, et de faire les fonctions de ma mission. Il me le permit aisément. Je rendis mes premières visites

au curé de Settefé, ainsi que j'avois fait à Aboutigé. Je trouvai tous ces curés aussi ignorans les uns que les autres. J'en vis un à Aboutigé, qui n'avoit que vingt ans, et que son oncle, évêque du lieu, avoit ordonné prêtre à dix-sept, quoiqu'il ne sût pas lire l'évangile en arabe, ni le psautier en sa langue; ce qui est une preuve d'une grossière ignorance. Les ecclésiastiques de Settefé font leurs occupations de tenir un livre de compte dans les greniers publics, où l'on serre le froment, les fèves et les lentilles; ou bien ils ont la direction des moulins à huile, qui sont fort communs dans le pays. Ces fonctions ordinaires des curés et des prêtres donnent à juger des instructions que les peuples en reçoivent, et de quelle nécessité il est d'envoyer des missionnaires en tous ces quartiers pour instruire et les pasteurs et leurs troupeaux.

A l'occasion des moulins à huile dont je viens de parler, je dirai qu'il ne faut pas croire que ces moulins soient pour faire de l'huile d'olive. On ne trouve ici que celle qu'on y apporte de Syrie, de Grèce et de Barbarie. Les oliviers sont très-rares dans tout le pays. L'huile dont on se sert pour s'éclairer ou pour manger, est faite de sesame, qu'on appelle *sirége*, c'est-à-dire, huile à éclairer; ou de carthame, en arabe *zeithelou*, c'est-à-dire, huile douce; ou de lin, en arabe *zeit-char*, c'est-à-dire, huile forte, ou de graine de laitue sauvage, dont le nom arabe est *selgeam*. On mêle quelquefois les graines de laitue et de carthame dans un même moulin pour les moudre ensemble. L'huile d'olive appelée en arabe *zeit-thaieb*, c'est-à-dire, huile excellente, est très-rare dans le Saïd, comme je l'ai déjà dit.

Je commençai ma mission à Aboutigé et à Settefé par l'instruction des enfans, que j'assemblai, tantôt dans les écoles, tantôt dans la maison de Mallem-Fam. Comme cet intendant de la maison du

prince avoit très-bon sens, et étoit assez bien instruit des vérités catholiques, il m'aidoit à convaincre d'erreur les prêtres et les anciens de ces deux bourgades. Leur erreur au sujet du baptême est si extravagante, qu'on ne la pourroit croire, si l'on n'en étoit pas témoin oculaire, ainsi que je l'ai été.

Ils ne baptisent les garçons qu'après quarante jours de leur naissance, et les filles qu'après quatre vingts. La cérémonie du baptême ne doit jamais être faite, selon eux, que dans l'église. Si par malheur un enfant est en danger de mort avant le terme de quarante jours pour les garçons, et de quatre-vingts pour les filles, on appelle un prêtre dans la maison, qui fait sur le malade quarante-deux onctions, ni plus ni moins, avec de l'huile bénite. Si l'enfant guérit, on lui confère le baptême après ces quarante jours; s'il meurt avant le terme, ils l'abandonnent à son sort. Je n'ai pas laissé de crier sur tous les toits des maisons des villes et des bourgades de la Haute et Basse-Egypte, et d'annoncer à haute voix ces paroles de J. C.: *Nul ne peut entrer dans le royaume de Dieu, s'il ne renaît de l'eau et de l'Esprit saint* (Joan. chap. III, v. 5). A ce texte si formel de l'évangile, ils m'opposoient l'onction dont parle l'apôtre saint Jacques dans son épître catholique. J'avois beau leur répondre que cette onction est le sacrement des malades baptisés, dont parle l'Apôtre, mais qu'il s'agit ici du sacrement de baptême institué par Jésus-Christ, pour effacer dans un enfant nouveau-né la tache originelle du péché; que dans l'institution de ce sacrement, le Sauveur du monde n'avoit fait mention que de l'eau, et non pas de l'huile: plusieurs d'entr'eux ne concevoient pas, ou ne vouloient point concevoir ces raisonnemens. Ceux cependant qui savoient lire en arabe, et qui lisoient avec moi dans nos saintes Ecritures ces passages si clairs et si distincts, furent obligés d'avouer qu'ils avoient tort,

et que j'avois raison, et me promirent de changer leur malheureuse pratique, qui fermoit le ciel à une infinité d'enfans.

Je n'omettrai point ici une aventure qui m'arriva à Settefé. Deux Chrétiens de Der qui m'avoient vu avec mon compagnon à Aboutigé, vinrent trouver le prince Hamed, et lui dirent que deux Francs étoient arrivés à Settefé pour clouer les bords du Nil avec des clous magiques, et pour détourner par leurs enchantemens le débordement de ce fleuve. Ce prince se trouva fort embarrassé d'une telle déposition; mais heureusement pour lui et pour nous, un soldat du Caire, qui nous y avoit vus et connus, et qui par hasard se trouva présent à cette accusation, accusa lui-même ces hommes d'être des calomniateurs, et répondit au prince de nos personnes, l'assurant que nous n'étions venus en ces quartiers, que pour faire du bien à tout le monde. C'est ainsi que la Providence prit soin de notre justification. Ce soldat étant ensuite revenu à Settefé, nous raconta lui-même cette histoire burlesque. La vérité est que dans le Saïd, les Européens passent pour être chimistes, et chercheurs de trésors. J'avais déjà été averti au Caire de cette opinion qu'on avoit de nous.

Je séjournai dix jours à Settefé, catéchisant, exhortant et prêchant en particulier et en public. J'eusse bien voulu y faire plus de fruit que je n'en fis. Dieu ne le permit pas. La dureté et l'obstination des Coptes y est plus grande que partout ailleurs, et elle fut toujours un obstacle à mes instructions. J'aurois été bien content, si j'avois pu obtenir de Mallem-Fam, mon hôte et mon ami, de faire une profession publique de la religion catholique; mais le respect humain l'emporta sur la vérité connue. Voyant donc tous mes efforts inutiles, je pris la résolution de prendre congé de lui; ce que je fis le 19 septembre, en secouant la poussière de mes souliers.

Toute la campagne étant couverte du débordement du Nil, je fus obligé d'aller attendre sur la pointe d'une longue levée, qui aboutit au grand lit du fleuve, la commodité d'un bâtiment qui devoit passer au pied de cette levée. Il y arriva le 20 septembre. Nous nous embarquâmes à la pointe du jour sur ce vaisseau, qui faisoit voile vers le midi. J'avois des lettres de recommandation pour la ville d'Assena, et pour plusieurs autres lieux de ma route. Nous cotoyâmes à notre droite les bourgs de Kimam, Selamoun, Themé où réside un cachef ou commandant, Koum-Elarab, Mechta, Chahthoura, Cheik-Zeineddin, Tahta, gouverné par un autre cachef, à quatre-vingt-dix lieues du Caire. Nous laissâmes à notre gauche l'ancienne ville de Kau à demi-ruinée, où l'on voit encore un vieux temple de païens. Je vis avec plaisir plusieurs petits champs élevés sur les bords du fleuve, dont les chaussées servent de rempart pour défendre le dora, c'est-à-dire le millet d'Inde contre l'inondation du Nil.

Le dora croît à la hauteur de huit ou dix pieds sur une tige nouée et ligneuse, comme le roseau. Sa graine est à la cime, formant un bouquet bien rangé, et unique sur chaque tige. On fait du pain de cette graine pour les paysans. Le dora est mûr en novembre et décembre. Sitôt qu'il est mûr, on fait percher des enfans tout autour sur des monceaux de gazon, pour écarter les oiseaux par le bruit de leur voix et le claquement continuel de leurs frondes. Ces enfans continuent cet exercice jusqu'à ce que le millet soit en état d'être coupé.

Le 21, deux heures avant le jour, on nous débarqua sur le port d'Akmin, ville très-jolie, au levant du Nil, à quatre-vingt-quinze lieues du Caire. Elle est gouvernée par l'émir Hassan, qui y fait régner le bon ordre et la sûreté. Les Chrétiens y ont une église la plus propre de toute l'Egypte. D'abord

j'allai me présenter à l'évêque copte pour lui demander la permission de dire la sainte messe. Il me la refusa, et sa raison fut que les hosties que j'avois apportées du Caire avec moi, et que je lui faisois voir, étoient cuites depuis plus de quinze jours, d'où il concluoit qu'elles n'étoient plus canoniques. Je ne pris point son refus en mauvaise part, sachant que la coutume des prêtres coptes est en effet de ne consacrer jamais qu'avec une hostie cuite du jour même. Je retournai dans la maison de mon hôte, où je célébrai secrètement nos divins mystères sur un autel portatif.

Un missionnaire ne doit point se rebuter de l'aheurtement des Coptes à leurs coutumes ; au contraire il doit travailler auprès d'eux avec patience, leur ouvrir souvent l'évangile, pour lequel ils ont un grand respect, et leur répéter fréquemment les mêmes vérités, pour vaincre peu à peu leur opiniâtreté dans leur ignorance, sans leur donner jamais lieu de croire qu'on ait du mépris pour eux.

Etant à Akmin, je me souvins de la commission que M. Lemaire, notre consul au Caire, me donna avant mon départ. *Informez-vous*, me dit-il, *de la vérité des faits que les voyageurs nous racontent ici du serpent d'*Akmin, *et quel peut être le fondement de toutes les fables qu'on débite à son sujet.* Voici donc ce que j'en appris d'un ecclésiastique chez qui je logeai, nommé *Seman abou Salomé*, le plus savant sans contredit de tous les Coptes de la Haute-Egypte. Il me dit que le serpent en question se nomme *Haridy ;* que l'opinion des Chrétiens et des Turcs, est que ce serpent est possédé de l'esprit qui mit à mort les sept premiers maris de Sara. La grande raison qu'ils en apportent, est la prétendue merveille de ce serpent *Haridy*, qui ayant été coupé en pièces dans un bain public en présence de l'émir, et ayant été mis ensuite durant deux heures sous une espèce de couvercle, en sortit ressuscité. Ce miracle,

et plusieurs autres de cette nature, qu'on me raconta, me firent aisément juger que tous ces faits, prétendus miraculeux, ne sont que des tours artificieux d'un bateleur turc, qui nourrit deux ou trois serpens sur une montagne voisine de Romélie, où il attire les voyageurs par l'espérance d'y voir tout ce qu'on raconte du fameux serpent *Haridy*.

On me proposa, comme aux autres, de monter sur cette montagne pour en être témoin ; mais je répondis à ceux qui m'en firent la proposition, qu'il ne falloit point sortir du Caire pour voir de pareils miracles, et que dans la place de Romélie, vis-à-vis le château, on voyoit souvent des bateleurs et des charlatans, qui y apportent des serpens privés, avec lesquels ils font mille tours d'adresse, qui ne surprennent et ne trompent que les sots. Je me souviens d'avoir lu dans Lucien, qu'un fameux bateleur, nommé Alexandre d'Abonotique, nourrissoit du temps de Marc-Aurèle deux grands serpens de Macédoine, avec lesquels il faisoit des tours surprenans. Voilà tout ce qu'on doit penser du serpent *Haridy*, si célèbre dans l'Egypte.

Je séjournai cinq ou six jours à Akmin, lisant et expliquant sans cesse aux Chrétiens mon livre des évangiles. Si l'évêque du lieu, dont j'ai parlé, osoit se déclarer catholique, ses diocésains suivroient son exemple ; mais le respect humain le retient ainsi que plusieurs autres.

Avant que de partir d'Akmin, j'allai saluer Mallem-Seliman-Gennami, premier mébacher et secrétaire de l'émir. J'en avois reçu toutes sortes de marques d'amitié. Un de ses frères, que je vis dans sa maison, porte le nom d'un saint qui m'avoit été inconnu pour tel jusqu'à présent, et qui ne se trouve en effet dans aucun martyrologe excepté celui des Coptes. Ce frère se nomme Pilate. Il ne faut pas croire que les Coptes prétendent que ce nouveau saint soit quelque

confesseur ou martyr qui ait porté ce nom ; mais ils soutiennent que le patron du frère du mébacher est le Pilate même, ce juge inique et esclave de sa fortune, qui livra le Rédempteur du monde à la mort, et ils prétendent que ce perfide politique reconnut enfin son crime, qu'il le lava dans les eaux du baptême, et ensuite dans son propre sang, étant mort chrétien et martyr. La lecture de la légende apocryphe, qui fait mention de cette conversion prétendue, occupe dans les églises une partie de la nuit du vendredi au samedi-saint. J'en ai été témoin plus d'une fois.

Le 26 septembre nous nous embarquâmes sur un bateau qui alloit à Assena. Ayant fait voile, nous passâmes assez loin de Souhage, qui est sur le bord occidental de la rivière. Nous abordâmes deux heures après à Memchié, qui est situé sur le même bord. Ces deux gros bourgs ou petites villes sont gouvernés par deux différens cachefs, c'est-à-dire, gouverneurs. Nous nous arrêtâmes à Memchié. Les Chrétiens me conduisirent au marché, où j'espérois trouver une plus grande affluence de peuple. J'y assemblai en peu de temps mon auditoire ; je fis le catéchisme aux enfans, et une instruction aux personnes plus âgées. Je profitai de tout le loisir que me donna le patron de notre barque. Pendant que j'étois ainsi occupé, les voyageurs avec qui j'étois, allèrent faire leurs provisions, et entr'autres celle d'une espèce de pâte singulière, nommée *nedé*, qui ne se trouve qu'à Memchié. C'est ce qui a fait nommer ce bourg *Memchié-el-Nedé*. Cette pâte se fait de grains de froment. On les fait germer en les trempant dans l'eau pendant quelques jours ; on les laisse sécher ensuite, et étant séchés, on les broie sous la meule; puis on les jette dans une chaudière pleine d'eau pour les faire cuire jusqu'à une certaine consomption. De tous ces apprêts, il se forme une espèce de confi-

ture

ture très-douce et très-agréable, quoique sans sucre et sans miel. Les gens du pays en font grand cas, et en sont fort friands. Ce rob, ou cette confiture, ressemble entièrement par le goût, par la couleur, par la consistance, au rob fait avec le moût.

Nous démarrâmes de Memchié sur le soir, et nous arrivâmes avant le jour au port de Girgé, capitale du Saïd, à cent lieues du Caire, et à l'occident du Nil. Ce nous fut un très-grand contre-temps de trouver le nouveau cachef ou gouverneur d'Assena, qui s'embarquoit pour aller se rendre à son poste. Sitôt qu'il nous aperçut, il fit tirer sur nous quelques coups de feu, pour nous obliger à l'escorter, et à recevoir sur notre bord une partie de son équipage. Il fallut céder au plus fort, et marcher à sa suite. Dix barques rangées sur deux lignes l'accompagnoient. Sa galiote tenoit le centre. C'est ainsi que ce gouverneur, comme un petit amiral, faisoit route sur le Nil au bruit des tambours, qui se faisoit entendre au loin. On dit que tous les autres cachefs en usent à peu près de même, lorsqu'ils naviguent sur ce fleuve; aussi ne faut-il pas s'étonner qu'on les fuie du plus loin qu'on découvre les banderoles, qui flottent au haut des mâts et au bout des vergues de la galiote du cachef. A ce signal, le pilote cherche promptement la première île ou le premier golfe pour s'y enfoncer et s'y cacher. Pour notre malheur nous n'en pûmes faire autant; ainsi bon gré mal gré, il fallut nous joindre à ses barques et le suivre. Nous côtoyâmes à notre droite Bardis, gouverné par un chef d'Arabes nommé *Mahemet-abou-Jousef*, dont la juridiction s'étend sur Beliené et sur Cheik-Esseïd, où nous mangeâmes de grosses dattes rouges, les plus belles et les plus succulentes que j'eusse encore vues. Nous vînmes ensuite jeter l'ancre vis-à-vis Beliené, où nous restâmes toute la nuit. Dès le grand matin nous fûmes éveillés par le bruit d'un

convoi funèbre ; voici quelle en étoit la marche et l'appareil.

Le corps mort étoit sur une espèce de brancard, porté par plusieurs hommes sur leurs épaules. Les parens et les amis du défunt l'environnoient par honneur ; suivoit après une longue file de femmes couvertes de grands voiles blancs traînans jusqu'à terre ; des troupes de danseuses, payées pour cette cérémonie, les entre-coupoient. Ces danseuses faisoient claquer leurs doigts sur leurs mains ou sur des tambours de basque, en sautillant et chantant : les autres soupiroient, pleuroient et se lamentoient en jetant de grands cris, ou plutôt des hurlemens, comme des femmes qui se désespèrent, ce qui formoit un plaisant contraste. Les parentes et les amies qui vouloient paroître les plus affligées, se jetoient et se rouloient à tout moment par terre, ramassant à pleines mains la poussière, et la répandant sur leurs têtes. La mère du défunt, et quelques autres femmes qui l'accompagnoient, descendirent sur le bord du fleuve, et pâtrissant de la boue avec de la terre et de l'eau, s'en barbouillèrent le visage, et s'en couvrirent la tête et leur grand voile blanc, qui est la marque de leur deuil. Alors les unes redoublèrent leurs hurlemens et les autres recommencèrent leurs danses et leurs chants. Jamais je n'avois encore été spectateur d'un tel appareil tragi-comique. On m'assura dès-lors que les pompes funèbres des Mahométans dans toute l'Egypte supérieure, étoient semblables à celle-ci. J'en ai été en effet témoin dans la suite plus d'une fois.

Le 28 nous laissâmes à notre droite Bhageoura et Hou, deux résidences de cachefs. La première, qui est à cent dix lieues du Caire, est gouvernée par un chef d'Arabes, nommé *Hamet-abou-Jousef*. La deuxième, qui est éloignée de deux petites lieues, a un cimetière un peu élevé. On y vient enterrer les

morts de Bhageoura et de plusieurs villages d'alentour, parce que leur terrain étant trop bas, ne pourroit pas mettre les sépulcres à couvert de l'inondation.

Le 29 septembre nous vîmes sur notre gauche Quassr-Fau, portant le titre de *cacheflik*; Samatha-Quena, autre cacheflik à cent dix-huit lieues du Caire, où se fait le transport des marchandises qui débarquent à Cosseir sur la mer Rouge, anciennement *Bérénice*. Les Nubiens y amènent quantité d'esclaves noirs, pour les vendre ensuite dans le reste de l'Egypte.

Vis-à-vis de Quena, on découvre Dendera au couchant du fleuve. C'étoit autrefois un évêché, nommé *Tentiris*, très-célèbre par le voisinage de l'île de Tabenne, où saint Pacôme avoit son principal monastère, et d'où il venoit souvent à Dendera.

Assez loin de cette ville, on voit un temple des anciens Egyptiens d'une grandeur et d'une hauteur surprenante. Un auteur arabe rapporte que ce temple a autant de fenêtres que l'année a de jours, et que ces fenêtres sont tellement disposées, que chacune répondant à un degré du zodiaque, reçoit l'un après l'autre les rayons naissans que le soleil y darde chaque jour. Je n'ai point été témoin de ce fait; mais j'ai vu auprès de Dendera une forêt qui mérite qu'on en parle. C'est une forêt de doums, ou dattiers sauvages. Cet arbre, que l'on ne voit en Egypte que depuis Girgé, en tirant vers la Nubie, a cela de singulier sur tous les autres arbres, que son tronc se divisant, et se fourchant en deux parties égales, chaque branche se subdivise en deux autres, lesquelles se partagent chacune en particulier et de la même manière en deux autres égales parties, jusqu'à ce qu'elles parviennent à la cime des dernières branches. Ce ne sont que ces dernières branches qui produisent des feuilles semblables à celles des palmiers. Le fruit, qui est de la couleur de son écorce,

est gros comme une petite grenade. La chair en est si dure, qu'une hache bien affilée ne l'entame qu'avec peine. Les paysans, à qui la nature a donné apparemment des dents plus tranchantes, trouvent le moyen d'en venir à bout, et en font leurs délices. Ce fruit a cela de commun avec les figues du sycomore, qu'il croît par peloton au milieu des branches et éloigné des feuilles; son noyau sert de poignée aux vilebrequins. Cette forêt de doums, qui est très-vaste, offre un aspect charmant. Si je savois que ces arbres pussent croître en France, j'en enverrois des fruits.

Malgré la beauté de cette forêt, qui récréoit nos yeux, nous nous ennuyions fort de l'honneur que nous avions d'escorter le gouverneur d'Assena; mais enfin notre patron trouva moyen, soit par prières, soit par adresse, de nous dégager de la gênante compagnie où nous étions. Il mit promptement à la voile dans le milieu de la nuit. Nous nous sauvâmes à la faveur des ténèbres, et nous vînmes mouiller à la pointe du jour au port d'Abnoub, à quatre lieues de Quena. Ce bourg et les environs obéissent à un prince arabe, nommé *Jousef*, fils du commandant de Bhageoura, mais avec dépendance du pacha et des puissances du Caire, lesquels commandent à tous les chefs des Arabes, qui ont des gouvernemens particuliers.

Dès que j'eus mis pied à terre, je me rendis au chouné ou magasin public du froment et des légumes. Ces chounés sont de grandes cours fermées, où les grains sont entassés en divers monceaux, et exposés à l'air. Des enfans à gage y font sentinelle le long du jour contre une armée d'oiseaux, que ces grains attirent de toutes parts. Ces enfans, malgré leurs clameurs et mille industries dont ils se servent pour les mettre en fuite, ont toutes les peines du monde à défendre leur terrain. Ces oiseaux, plus fins que leurs ennemis, s'aguerrissent contre tous leurs strata-

gêmes, et trouvent toujours des instans pour surprendre la vigilance de ces jeunes sentinelles.

Comme je me disposois à faire le catéchisme, une troupe d'écrivains coptes m'abordèrent, pour me faire des questions sur nos coutumes, et sur notre créance différente de la leur. Les raisonnemens étant inutiles avec eux, je me contentai de leur ouvrir l'évangile, et de leur opposer les textes contraires à leurs opinions ridicules et à leurs pratiques extravagantes. Ils me dirent entr'autres choses, qu'ils étoient fort scandalisés de ce que les Latins méprisoient le feu du ciel, qui en descend, disent-ils, chaque année, le samedi-saint, dans l'église du Saint-Sépulcre à Jérusalem, et qu'ils appellent *Nour*, c'est-à-dire, feu saint du sépulcre de Jésus-Christ. Voici l'histoire de ce prétendu feu saint. Foulcher de Chartres, aumônier de Baudouin I, second roi de Jérusalem, raconte un miracle dont tout le peuple de Jérusalem étoit témoin de son temps, et dont il avoit été témoin lui-même. Il dit que le samedi-saint, veille de Pâques, Dieu voulant honorer le sépulcre de Jésus-Christ, et animer la foi des fidèles, faisoit descendre visiblement du ciel une flamme de feu dans le Saint-Sépulcre; que cette flamme allumoit les lampes éteintes, selon la coutume de l'Eglise, dès le vendredi-saint; que voltigeant d'un côté et d'autre, elle allumoit très-souvent les autres lampes de l'église. Il ajoute que du vivant de son maître, Dieu voulant éprouver la foi des Chrétiens, ou punir peut-être leur relâchement, retarda de quelques heures l'événement de ce miracle, qui ne s'accomplit que le jour même de Pâques, et qu'après une procession solennelle au temple de Jérusalem, où le Roi assista à la tête de tous les Chrétiens, marchant tous nupieds, faisant des prières à haute voix, et avec larmes et gémissemens.

Baronius et Sponde font mention de ce même

miracle, comme d'un fait certain, dont on ne sait pas cependant le commencement ni la fin, et qui continuoit encore pendant le règne de Baudouin II. Plusieurs auteurs en ont parlé avant Baronius, et n'ont pas eu plus de peine à croire ce feu miraculeux, que celui dont parlent les saintes Ecritures, qui descendoit miraculeusement du ciel, ou pour consumer les holocaustes, ou pour punir les impies. Le pape Urbain II, dans sa harangue prononcée dans le concile de Clermont, l'an 1095, excitoit par ce miracle les princes chrétiens à unir leurs armes pour recouvrer une terre que Dieu honoroit d'un si grand prodige. Il y a quelque apparence qu'il cessa un peu après les premiers rois de Jérusalem, le zèle des princes chrétiens s'étant ralenti, et les catholiques ayant dégénéré de la piété de leurs pères.

Les catholiques avouent de bonne foi la cessation de ce fameux miracle; mais les schismatiques ont trouvé un très-grand intérêt à le perpétuer dans l'opinion des peuples. Les prêtres, les évêques et le patriarche grec, sont les premiers à abuser de la crédulité populaire, et ils s'en trouvent bien; car la fausse espérance de voir le jour du samedi-saint, descendre ce prétendu feu du ciel, excite la curiosité de sept ou huit mille pélerins, qui accourent de toutes parts à Jérusalem pour en être spectateurs, et qui sont toujours une ressource assurée, laquelle produit à ces chefs des schismatiques des fonds suffisans pour subsister, et pour payer au Turc le tribut ordinaire. Plusieurs de nos missionnaires ont été témoins de ce que je vais dire.

Dès le vendredi-saint on ouvre les portes de l'église du Saint-Sépulcre. C'est à qui y entrera le premier pour s'y préparer une place avec des nattes, qu'ils étendent pour y passer la nuit. La foule et la confusion augmentent le samedi matin; car dès la pointe du jour une multitude de jeunes gens de

métier, d'ouvriers et de villageois, ne sont pas plutôt entrés dans cette vaste église, qu'ils se mettent à courir, crier, chanter, danser autour du Saint-Sépulcre. Les querelles se forment et s'échauffent; on se bat à grands coups de poings et de pieds. Le Turc survient pour mettre le holà, frappant d'un gros bâton à droite et à gauche. Le désordre cesse et renaît à l'instant, jusqu'à ce que la céremonie de la procession commence. L'heure étant venue, le clergé sort dans un grand ordre du chœur des Grecs. Plusieurs bannières cramoisies, assez semblables aux nôtres, ouvrent la procession. On voit paroître ensuite des cierges d'une grosseur et d'une hauteur extraordinaire. Les bannières et les cierges sont portés par des clercs, qui marchent doucement sur deux lignes. Ils sont tous revêtus de tuniques de différentes couleurs, traînantes jusqu'à terre, ce qui leur donne beaucoup de grâce. Les diacres suivent les clercs, portant pareillement la marque de leur dignité. Les prêtres marchent après les diacres, et les évêques et les archevêques après les prêtres, revêtus tous de magnifiques chapes de différens draps d'or, fermées par-devant, selon l'ancien usage des Eglises d'Orient.

Le clergé grec, comme le plus noble et le plus nombreux, a le pas et tient le premier rang. Le clergé arménien le suit dans le même ordre. Le surien, le copte, le géorgien, l'abissin, marchent après le clergé arménien. Le patriarche des Grecs ferme la procession. Il est couvert d'une longue robe enrichie de fleurs d'or, et a par-dessus une très-magnifique chape relevée par-devant, et soutenue par deux évêques qui marchent à ses côtés. Il a la tiare en tête, moins haute que celle de nos souverains pontifes. Il a à la main gauche son bâton pastoral, et dans la droite une petite croix, dont il bénit continuellement le peuple. Plusieurs évêques

et plusieurs diacres l'environnent et l'encensent sans cesse. La procession fait dans cet ordre trois fois le tour du saint Sépulcre ; les assistans chantant à haute voix, et répétant ces seuls mots, *eleison*, *eleison*.

A la fin du troisième tour de la procession, le patriarche des Grecs et un archevêque arménien député par son patriarche, entrent seuls dans le Saint-Sépulcre et ferment la porte après eux. Plusieurs janissaires sont gagés pour la garder, et pour en défendre l'entrée à un peuple infini, qui se presse et s'entrepousse pour voir de plus près le feu qui doit paroître. Les diacres et les prêtres qui s'arrêtent à la porte du Saint-Sépulcre, excitent les assistans à crier et à chanter bien haut. Les clameurs ou plutôt les hurlemens redoublent. Le patriarche des Grecs et l'archevêque arménien député, profitent de ce tumulte pour battre le fusil, sans être entendus au-dehors, et pour tirer d'un caillou le prétendu feu du ciel, dont ils allument promptement les lampes du Saint-Sépulcre. Alors s'ouvrent les portes. Le patriarche et l'archevêque paroissent portant en main deux paquets de petits cierges allumés. Le patriarche monte sur un autel près la porte du Sépulcre ; des diacres lui soutiennent les bras ; chacun s'empresse de venir prendre de ce feu miraculeux. Une infinité de cierges en sont à l'instant allumés, au bruit des acclamations de joie, qui retentissent de toutes parts. Tous révèrent et adorent ce feu miraculeusement descendu du ciel. A ce premier faux miracle, ils en joignent un second tout pareil. *Ce feu*, disent-ils, *éclaire*, *mais ne brûle point*. On remarque cependant qu'ils ont grand soin de l'éloigner de leurs barbes ; mais malgré leur soin on les voit assez souvent flamber. Voilà l'histoire de ce fameux feu du ciel, que les schismatiques nous reprochent de ne point mettre parmi nos articles de foi, et dont les Turcs mêmes raillent les premiers, sans que tant de

preuves d'une imposture si grossière et si visible, puissent désiller les yeux de ce peuple abusé.

Après cette digression que je n'ai faite que pour faire plaisir aux lecteurs, qui n'ont jamais entendu parler de ce miracle tel qu'il étoit dans son origine, et tel qu'il est aujourd'hui, je reprends le récit de mes courses évangéliques, et je reviens à Abnoud, à quatre lieues de Quena dont j'étois sorti. J'ai dit que j'y fus d'abord saisi par une troupe d'écrivains coptes, qui se piquent d'en savoir beaucoup plus que leurs compatriotes. Pendant que je répondois à toutes les différentes questions qu'ils me firent, et que je leur exposois, en particulier, tout ce qui leur devoit faire découvrir l'évidente fausseté de leur prétendu feu céleste, les Chrétiens de l'un et de l'autre sexe, avertis de mon arrivée, s'assemblèrent en grand nombre au lieu où j'étois. Je leur déclarai d'abord que j'étois venu les visiter pour apprendre par moi-même, s'ils avoient conservé la foi de leurs pères, et s'ils la mettoient en pratique. J'interrogeai les grands et les petits sur les principaux articles du catéchisme; et je leur fis ensuite mon instruction sur différens points de morale dont ils avoient besoin, en ayant été secrètement averti par les plus vertueux catholiques de ce bourg. Ils me témoignèrent combien ils m'étoient obligés de mon zèle pour eux, et entre autres le receveur général du chef des Arabes, qui me fit toutes les instances possibles pour me retenir chez lui; mais je fus obligé de prendre mon congé pour continuer ma route. Nous allâmes passer la nuit à l'ancre proche Baroud, à une lieue d'Abnoud sur le même côté, c'est-à-dire, à l'orient du Nil.

Le 1.er octobre 1714, nous arrivâmes à Nequadé sur le bord occidental du fleuve, à cent vingt-cinq lieues du Caire. J'allai chez l'évêque de Nequadé, nommé Jean, qui est aussi évêque de Coptos, de

Quous et d'Ebrim. Coptos et Quous sont deux villes anciennes à demi ruinées, à l'orient du Nil. Elles sont habitées par un grand nombre de Chrétiens. C'est de la ville de Coptos que la nation Copte tire son nom. Elle est à cinq lieues de Nequadé, et Quous n'en est qu'à une lieue. Ebrim est la capitale de la Nubie. On ne trouve dans ses habitans aucun reste du christianisme. J'avois des lettres de recommandation pour l'évêque de Nequadé de la part de Mallem Georgios abou Mansour (Maître George, père de Mansour), le plus accrédité des Coptes du Caire, et fermier général du gouverneur de Nequadé, son puissant patron.

Nous avions fait connoissance avec ce prélat dans un voyage qu'il fit au Caire il y a quinze ans, en compagnie de l'évêque Marc, son prédécesseur et son père, pour assister à une assemblée d'évêques, où le patriarche devoit faire la composition et bénédiction du saint chrême appelé par les Arabes *Meiroum*.

A l'occasion de ces deux prélats, père et fils, j'observe que la coutume des Coptes est de n'admettre à l'épiscopat que des prêtres qui aient été mariés, et qui soient demeurés veufs. Leur patriarche est le seul qui doive avoir toujours vécu dans le célibat et dans le cloître.

Pour revenir à l'évêque Jean, j'avois cru que mes fortes recommandations auprès de lui, jointes à l'amitié qu'il savoit que le feu évêque Marc son père avoit toujours eue pour nous, me procureroient un bon accueil. Je m'étois trompé; j'en fus reçu avec une politesse très-froide. Je ne fis pas semblant de m'en apercevoir. J'opposai à son froid une grande joie de le voir, et de lui rendre mes respects. Je lui offris mes services, et je le suppliai de me permettre de faire à *Nequadé* les fonctions ordinaires des missionnaires. Il ne crut pas devoir me refuser, sachant que les Chrétiens m'attendoient depuis long-

temps. Il en fut bientôt témoin lui-même ; car deux heures après mon arrivée, les Chrétiens ayant été avertis que j'étois chez l'évêque, vinrent m'y trouver en foule, et entre autres plusieurs ecclésiastiques.

Après nos salutations de part et d'autre, ils commencèrent à me proposer plusieurs difficultés sur la religion, et plusieurs cas de conscience. J'ouvris alors le livre de l'évangile, que nous portons toujours dans nos missions. *Voici*, leur dis-je, *notre règle de foi ; consultons-la, elle est la vérité même, elle décidera toutes nos difficultés.* J'allai chercher dans ce saint livre les passages qui contenoient la décision des points de controverse dont il s'agissoit dans leurs questions. Ils virent en saint Jean (chapitre 3) la condamnation de l'usage où ils sont de se servir d'huile pour la matière du sacrement de baptême, contraire à l'institution de Jésus-Christ qui ordonne l'usage de l'eau. Ils me promirent de s'y conformer. Je leur fis voir dans plusieurs autres textes de l'évangile les anathèmes que Dieu prononce contre les vices dominans dans Nequadé plus qu'ailleurs, et même dans les ecclésiastiques. Cette conférence se fit en présence de l'évêque, qui y avoit part, disoit-on ; et c'est la part qu'il y avoit, et que j'ignorois, qui causa d'abord la réception peu gracieuse qu'il me fit.

Notre conférence finie, plusieurs prêtres me prièrent au nom de l'assemblée de leur continuer les mêmes conférences pendant mon séjour avec eux. J'employai dix jours à ma mission, faisant chaque jour le catéchisme et des instructions dans différentes maisons où j'étois invité, et où l'on invitoit les amis de la famille. J'avois souvent à combattre l'avarice, l'ivrognerie, et les autres vices qui marchent à la suite de ce dernier. Pour leur en inspirer de l'horreur, je profitai de plusieurs accidens qui arrivèrent alors tout à coup. Des débordemens d'eau ayant

ruiné peu à peu les fondemens de plusieurs maisons, il ne se passoit pas de jour qu'il ne s'en écroulât quelqu'une. Plusieurs personnes furent écrasées sous leurs ruines, et d'autres en furent dangereusement blessées. Un gros bateau chargé de moutons, de toutes sortes de grains, et de plusieurs autres denrées, que l'évêque Jean envoyoit au Caire pour Mallen Georgios, son patron, et pour son patriarche, fit naufrage à une journée de Nequadé; plusieurs passagers périrent avec le vaisseau. Ces tristes événemens jetèrent la terreur dans toute la ville. Je m'en servis pour faire comprendre à tous mes auditeurs les dangers où nous sommes continuellement exposés, le malheur de s'y trouver en péché mortel, la nécessité de faire au plutôt pénitence à l'exemple des Ninivites, pour apaiser la colère de Dieu. Je passai dix jours entiers dans l'exercice des différentes fonctions de ma mission. Dieu en tirera, s'il lui plaît, sa gloire.

Ma mission étant finie, j'allai prendre congé de l'évêque, et ses ordres pour les autres villes et bourgs de son diocèse, par où je devois passer pour arriver à Assena, qui devoit être le terme de ma mission. Le prélat m'opposa plusieurs raisons, pour me détourner du dessein d'aller plus loin. L'inondation du Nil, les courses des voleurs arabes, où j'allois m'exposer, furent les principales; mais il cachoit les véritables, que ses confidens me découvrirent, et entr'autres la crainte qu'il avoit que je n'allasse enlever, par une science magique, les prétendus trésors enterrés sous les ruines des vieilles églises. Les Coptes, et particulièrement les ecclésiastiques, ont une inclination singulière pour l'étude de la science magique et de la chimie. Ce bon évêque me croyoit si habile dans cet art, qu'il me fit proposer par son neveu, qui étoit prêtre, de lui apprendre en secret la manière de faire de l'or. Je lui dis tout

ce que je pus, pour bien faire entendre à l'oncle et au neveu que je n'avois étudié que la science du salut, et que c'étoit la seule science nécessaire à un ecclésiastique. Ils ne furent pas trop contens de ma réponse, et si peu contens, que mes amis me conseillèrent de ne pas m'exposer à leur ressentiment en demeurant plus long-temps dans le diocèse du prélat. Je quittai donc, non sans peine, la pensée d'aller à Assena, qui est l'ancienne Siène, et aujourd'hui le terme d'un fameux pélerinage dans la Haute-Egypte. J'y aurois eu la consolation de voir les restes de plusieurs monumens sacrés, lesquels sont encore de nos jours, des témoins qui rappellent le souvenir de tant d'illustres confesseurs de la foi de Jésus-Christ, martyrisés sous l'empereur Dioclétion. Sainte Hélène leur fit bâtir une église et des tombeaux, qui se voient à une demi-lieue de la ville. Je renonçai pareillement à aller visiter trois anciens monastères, qui sont au pied de la montagne du Couchant, et qu'on nomme le monastère de la Croix, celui du Synode, et celui de Saint-Victor.

Sitôt que le prélat eut appris que mon intention étoit de prendre le chemin du Caire, dans la crainte qu'il eut que je n'y allasse porter à Mallem Georgios, son patron et mon ami particulier, des plaintes de sa conduite à mon égard, il vint m'embrasser, se plaignant de ce que je le quittois sitôt. Il n'y a pas de paroles gracieuses qu'il n'affectât de me dire, pour me déguiser ses sentimens ; il voulut même faire un régal à plusieurs de ses ecclésiastiques en ma considération, disoit-il. Je demeurai encore un jour avec lui pour m'y trouver. Le festin se fit en nombreuse compagnie. Il y fut bu beaucoup d'eau-de-vie, et il y parut dans les conviés, dont plusieurs trouvèrent fort mauvais que je préférasse l'eau du Nil à leur boisson, qui les brûloit.

Le lendemain j'allai rendre mes devoirs à l'évê-

que, et je pris congé de lui pour aller visiter les Chrétiens de la ville de Quous, à une lieue de Nequadé, comme je l'ai déjà dit. Je leur donnai une journée entière. C'est en cette ville que je vis une grande quantité de vaisseaux et d'ustensiles de cuisine de toutes façons, faits de pierre de Baram : chaudrons, marmites, casserolles, plats. Cette pierre, que les Coptes appellent *baram* (1), est en effet une espèce de pierre tendre, qui se durcit au feu, et qui lui résiste. Les riches comme les pauvres, s'en servent dans leurs ménages; car l'usage en est très-commode, et le service très-propre.

Après une journée passée à Quous, j'en partis le lendemain matin 10 octobre, et je repassai le Nil, pour aller joindre une barque qui descendoit ce fleuve, et qui venoit du fond de la Nubie. Elle étoit chargée d'alun, de séné, de dattes, de doums, de graines d'acacia appelées *quarad* en arabe, de gomme arabique, de bois à brûler, et de charbon. L'alun se tire d'une montagne à trois journées d'Ebrim, capitale de la Nubie au sud-est. Le séné qui vient de la Nubie, est de deux espèces; l'un a les feuilles larges, et est moins bon; l'autre les a courtes, et est aussi estimé que le séné d'Arabie. Le quarad, ou graine d'acacia, sert aux corroyeurs et aux tanneurs, pour préparer les peaux. L'acacia, d'où viennent ces graines, se nomme *santh*. Ses fleurs sont sans aucune odeur. J'ai vu en Egypte et en Syrie une autre espèce d'accacia, nommé en Egypte *setené*, et en Syrie *saissaban*, dont les fleurs sont agréables, et très-odoriférantes. On cueille la gomme arabique sur l'acacia de la première espèce.

---

(1) La carrière de cette pierre est au pied d'une montagne, entre Assena et Assouan, au levant du Nil, proche le tropique du Cancer. On en fait les ustensiles de cuisine, qu'on apporte toutes les semaines au marché de Quous.

Je trouvai sur la barque où je fus reçu, un noir de la ville de Carné, capitale du royaume de Bornéo en Afrique, fort honnête homme, à cela près qu'il se mêloit de magie, et qu'il en étoit fort entêté. J'appris de lui que le fleuve Niger, qui traverse son pays, et qui donne le nom au pays des Nègres, ou qui prend son nom de ces peuples, s'appelle chez eux *Bhar-el-Gazal*, c'est-à-dire, *rivière de la Gazelle*, et qu'il y a un canal nommé *Bhar-el-Azuraq* (rivière bleue), qui communique du Niger au Nil, sur-tout au temps des inondations. Nous avions aussi sur notre bord plusieurs Nubiens, et entr'autres trois marchands qui se disoient *chérifs*, c'est-à-dire, descendans de Mahomet. Nous vivions avec eux en parfaite société. L'un d'eux avoit un livre de sortiléges, qu'il lisoit sans cesse avec une application étonnante. Il nous disoit que c'étoit le livre des livres, et je suis sûr qu'il n'y entendoit pas plus que moi, qui n'y entendois rien. Le second gardoit un ramadan perpétuel, c'est-à-dire, qu'il ne mangeoit ni ne buvoit jamais pendant le jour; mais il se dédommageoit pendant la nuit du jeûne du jour. Ainsi, il faisoit toute l'année ce que les Mahométans ne pratiquent que dans le mois du ramadan. Le troisième étoit un paysan, qui se railloit continuellement de la science magique de l'un, et des jeûnes de l'autre.

Malgré la belle humeur de ce paysan nubien, qui réjouissoit tous les passagers, nous ne laissions pas d'avoir de l'inquiétude de temps en temps, et le jour et la nuit. Notre barque qui étoit chargée, beaucoup plus qu'elle ne le devoit être, de ballots de toutes sortes de marchandises, entassés les uns sur les autres, ressembloit à une tour, sur laquelle une grande partie des voyageurs étoient montés. Au premier choc de notre bateau contre un banc de sable, aussi ordinaire dans le Nil que dans la Loire, notre petit bâtiment penchoit tout-à-coup, et se

remplissoit d'eau ; il falloit alors le vider promptement, et déployer les voiles pour s'aider du vent, et se remettre en grande eau et hors de danger. C'est pour éviter ces accidens autant qu'il est possible, que l'on ne descend jamais le Nil que de jour.

La nuit survenant, nous avions une autre inquiétude. Le Nil a ses voleurs aussi bien que les grands chemins par terre. Ce sont d'habiles plongeurs, filoux de leur métier, qui sont toujours parfaitement bien instruits de la navigation des voyageurs. Ils étudient le temps où ils jettent l'ancre de leur bateau, et alors ils leur donnent de fréquentes alarmes. Ces filoux sont Arabes, accoutumés à nager entre deux eaux comme des poissons. Ils ont une petite outre attachée sous l'estomac, et un couteau à la main pour couper les cordes. Dans cet équipage, ils épient le moment où tout le monde est endormi. Alors ils abordent le bâtiment tout doucement, et dans le silence de la nuit, ils coupent habilement les cordes qui lient les ballots les uns aux autres, et ils ont souvent l'adresse d'en tirer quelques-uns à eux; ils les font flotter sur l'eau, et les vont mettre incessamment en sûreté. S'ils sont aperçus et découverts à la faveur de la lueur de la lune et des étoiles, ils en sont quittes pour faire le plongeon dans l'eau. On les voit disparoître avec leur butin, et alors on n'a que la consolation de les charger d'injures, et ils ont la joie, lorsqu'ils se sont éloignés de la portée des coups, de montrer la tête sur la surface de l'eau, et de faire voir aux passagers un visage riant et moqueur du coup qu'ils viennent de faire. Pour nous autres, bien instruits que nous étions de la trop bonne volonté de ces honnêtes gens, nous veillions tour-à-tour, et nous faisions sentinelle sur notre bord. Notre vigilance néanmoins n'empêcha pas qu'une belle fourrure d'un Turc, mon voisin, ne lui fût enlevée

pendant

pendant qu'il dormoit ; réveillé qu'il fut, il chercha sa fourrure, mais elle étoit déjà bien loin.

Le 16 octobre, après six jours d'une lente et ennuyeuse navigation, notre barque monilla au port de Girgé, capitale de la Haute-Egypte, sous le gouvernement d'un bey ou sangiac, nommé aujourd'hui Mahemet-el-Asser. J'allai descendre, avec mon compagnon, chez un prêtre nommé Paul, à qui j'étois très-recommandé par une lettre de ses amis, que je lui rendis. Il me reçut avec amitié et voulut me loger chez lui ; mais j'en sortis dès le lendemain : car j'expérimentai la veille qu'il falloit lui tenir longue compagnie à table, et qu'il y buvoit plus que de raison, ce qui ne m'accommodoit pas.

Heureusement pour moi un curé de la ville, homme de bien, et plus éclairé que ses confrères, ayant su mon arrivée, vint me chercher, et m'ayant trouvé, nous nous fîmes beaucoup d'honnêtetés l'un à l'autre. Après quelque entretien, je pris la liberté de lui demander quel étoit l'état du christianisme et des Chrétiens dans cette capitale. *Hélas ! mon père*, me dit-il en soupirant, *l'hérésie et la corruption des mœurs qui vont ordinairement ensemble, ont tout perdu : Dioscore et Sévère sont ici de grands saints ; et comme l'erreur va toujours en croissant, si Dieu ne la confond et ne la détruit, la grossièreté de nos peuples les a fait tomber dans d'anciennes et nouvelles erreurs, sur-tout à l'égard des sacremens ; et le malheur est que ceux qui devroient les éclairer, ou sont aveugles eux-mêmes, ou ont des intérêts particuliers de les laisser dans les ténèbres de leur ignorance.*

Les hommes quittent leurs femmes, et croient pouvoir, en sûreté de conscience, en épouser d'autres, avec la seule bénédiction des prêtres et le consentement de leurs prélats, qui y trouvent leur profit. Les garçons et les filles n'approchent des sacremens de

pénitence et d'eucharistie, que lorsqu'ils doivent être mariés. Les gens mariés passent pour l'ordinaire les années entières sans en approcher, et vivent cependant dans le désordre, dans l'ivrognerie, dans les haines et avec le bien d'autrui : de là vient que cette parole du Sauveur ne se vérifie ici que trop souvent : Vous me chercherez et vous ne me trouverez point, et vous mourrez dans votre péché. *Voilà, mon père,* ajouta-t-il, *l'état malheureux de nos Coptes, dont on peut dire ce que le prophète Osée* (1) *disoit des pécheurs de son temps :* « Ils ont péché par une » corruption qui a gagné le fond du cœur, et qui les » a rendus insensibles à leurs malheurs. »

Ce bon curé, nommé Joseph, voyant que son discours m'affligeoit sensiblement, ajouta pour me consoler, qu'il y avoit dans la ville un petit nombre de gens de bien, qu'il avoit toujours cultivés, et qu'il me prioit de leur faire des instructions pendant que je serois à Girgé. J'acceptai volontiers la proposition qu'il me fit. Dès le lendemain il me vint prendre, et me conduisit dans une salle, où je trouvai trente ou quarante personnes qu'il y avoit assemblées. Ils me témoignèrent tous une grande joie de me voir et de m'entendre, m'assurant qu'ils attendoient depuis long-temps avec impatience des missionnaires. Ayant ensuite demandé qu'on fît un peu de silence, j'ouvris mon livre des évangiles, je leur en expliquai plusieurs endroits, m'étendant particulièrement sur les matières que le curé Joseph m'avoit dit être les plus nécessaires. On m'interrompoit de temps en temps pour m'interroger. Je tâchai de satisfaire à toutes leurs questions. L'un d'eux me demanda la différence qu'il y avoit entre la foi divine et la foi humaine. Je lui répondis que croire un article sur la parole d'un homme ou de plusieurs, quelque

(1) Osée, chap. IX, v. 9.

doctes et parfaits qu'ils fussent, ce n'étoit là qu'une foi humaine ; et que croire un article sur la parole de Dieu ou de son Eglise, c'étoit une foi divine. J'en fis l'application sur la créance des différentes sectes de l'Asie et de l'Afrique. Je les exhortai de plus, dans mes instructions, à conserver, au péril de leur vie, la foi de leurs pères, qui étoit celle de l'Eglise apostolique ; à se préserver des vices qu'on reprochoit à leurs concitoyens, et surtout à ne point abandonner l'usage fréquent des sacremens, qui les conserveroit dans la crainte de Dieu, et qui entretiendroit la pureté de leurs mœurs. A ce sujet, ils me dirent qu'ils avoient été souvent interdits par leur évêque et par leur patriarche, pour avoir parlé ouvertement contre les désordres crians et impunis de leur nation. Je finissois mes exhortations, qui duroient depuis neuf heures du matin jusqu'à trois heures du soir, en les excitant à avoir recours à la prière pour la conversion de leurs compatriotes, par une pratique publique et constante des vertus chrétiennes.

Je demeurai à Girgé jusqu'au 23 octobre. Dans une terre aussi sèche et aussi stérile que celle où j'étois, je ne laissai pas, par la miséricorde de Dieu, de recueillir quelques fruits, et d'y jeter, avant que d'en sortir, de nouvelles semences de la parole de Dieu, dont j'ai vu de bons effets depuis mon retour au Caire ; car quelques Coptes de Girgé étant venus en cette ville pour leurs affaires particulières, ils m'ont apporté des lettres signées de plusieurs familles que j'y avois vues. Leurs lettres m'assurent qu'elles conservent fidèlement le souvenir de mes instructions, qu'elles s'en entretiennent souvent, et qu'elles tâchent de les mettre en pratique. Je leur ai fait mes réponses sur plusieurs nouvelles questions qu'elles m'ont faites dans leurs lettres, et je leur ai envoyé une grande image de Notre-Dame pour être placée dans la salle de leur assemblée.

Avant que de partir de Girgé, j'allai pour saluer le gouverneur; je vis dans sa cour un jeune lion enchaîné, des autruches, des oies, qu'on appelle de Pharaon, des pintades ou poules d'Afrique, des gazelles et plusieurs autres animaux très-curieux et familiers, dont elle étoit remplie. Je vis aussi à la porte de l'église de saint Michel, à demi-lieue de la ville, et au-delà du Nil, un arbre de mirobolan, l'unique de cette espèce qui soit dans toute l'Egypte.

Je partis de Girgé le 23 octobre. Nous abordâmes le lendemain à Akmin. Nous y restâmes deux jours. Je les employai à aller visiter nos Chrétiens. Ces deux jours étant passés, nous nous embarquâmes pour Siouth, et à Siouth nous remontâmes dans notre barque pour descendre à Manfelouth. Cette ville est un des dix évêchés des Coptes, qui sont : *Nequadé* uni à *Coptos*, *Girgé*, *Aboutigé*, *Manfelouth*, *Archemounain*, *Benessé*, le *Faïoum*, *Menouf* dans la Menoufie, et *Jérusalem*. L'évêque de Jérusalem est le grand-vicaire né du patriarche. Sa juridiction s'étend sur les provinces de Charquie, Garbie et Beheire, et sur toutes les villes de Mehallé, Mansoura, Damiette, Rosette, Demanehour et Alexandrie.

Les évêques de ces villes sont, à proprement parler, d'honnêtes fermiers du patriarche. Ils stipulent avec lui de lui donner chaque année une somme à forfait, et mettent ensuite à leur profit tout ce qu'ils exigent de leurs diocésains, au-delà de la somme qui doit revenir au patriarche. Par exemple, l'évêque de Jérusalem fait une pension au patriarche de douze mille medins (neuf cents liv.). Celui de Menouf paye six mille medins (quatre cents liv.); ainsi des autres.

Je ne fus pas plutôt à Manfelouth, que j'allai rendre mes respects à l'évêque, et lui demandai ses pouvoirs. Il me les donna volontiers, à condition

que je le viendrois voir tous les jours. J'obéis à ses ordres. Ce prélat avoit de bonnes intentions, mais peu de capacité; il vouloit s'instruire, mais il ne vouloit pas paroître avoir besoin d'instruction. Pour m'accommoder à son génie, j'avois grand soin en conversant avec lui, de lui répéter souvent, que je ne doutois pas qu'il ne sût parfaitement tout ce que je lui disois des articles de la foi catholique, des erreurs des Coptes, de la matière et de la forme des sacremens, et de la conduite qu'un ministre des autels devoit tenir avec les pécheurs. Il me paroissoit toujours très-content de moi à la fin de nos entretiens, parce qu'il étoit persuadé par mes discours, que je le croyois très-savant. J'étois aussi très-content de lui, parce que je le voyois disposé à mettre en pratique tout ce que nous avions dit.

La considération que ce bon prélat me témoignoit m'attira bientôt celle de la ville. On venoit me chercher de tous côtés; mais c'étoit bien plutôt pour me demander des remèdes corporels que les spirituels. Les missionnaires passent dans le Levant pour être très-habiles en médecine; le fondement de cette opinion, c'est la distribution gratuite qu'ils font des remèdes que le feu roi avoit la bonté de leur envoyer chaque année: thériaque, confection d'hyacinthe, quinquina, emplâtres, et d'un grand nombre de pilules que les filles de Sainte-Geneviève, établies par feue Madame de Miramion, leur donnent tous les ans.

Il est incroyable combien nous tirons d'avantages de ces remèdes. Ils nous ouvrent la porte chez les seigneurs turcs, qui, en considération du soulagement qu'ils en reçoivent, nous accordent leur protection pour faire nos fonctions avec plus de liberté. Ils donnent occasion à de saintes industries pour conférer le baptême à des enfans moribonds, qui autrement auroient le malheur de mourir sans ce pre-

mier sacrement; et, au surplus, ils nous font écouter favorablement des Chrétiens schismatiques et catholiques, qui trouvent assez souvent la guérison de leurs âmes, en ne cherchant que celle du corps. J'avois porté avec moi plusieurs de ces remèdes; j'en distribuai une partie à ceux qui me parurent en avoir un plus grand besoin; mais je leur dis en même temps qu'il y avoit parmi eux des malades, dont les maladies étoient bien plus dangereuses que celles pour lesquelles ils me demandoient des remèdes. Ils comprirent aussitôt ce que je voulois leur dire. Je les priai de s'assembler tous les jours eux et leurs familles, à certaines heures, dans des maisons chrétiennes que je leur nommai. Je n'avois pas de lieu plus commode pour leur faire des instructions; leur église, dédiée aux saints anges Michel et Gabriel, où ils s'assemblent pour prier, étant éloignée de trois milles de la ville, dans un village nommé Benikelb.

Ils ne manquèrent pas de se trouver le lendemain en grand nombre, à la maison où étoit notre rendez-vous. Je commençai à l'ordinaire, par faire le catéchisme aux enfans. Je me fis faire ensuite, par deux ou trois bons catholiques attitrés, différentes questions sur les malheureuses suites des maladies de l'âme dont je leur avois parlé, et sur les remèdes qu'on y devoit apporter promptement. Nos conférences se faisoient à merveille et avec fruit, lorsqu'elles furent interrompues par les préparatifs de l'entrée du nouveau bey, Mehemet-Abasa, qui venoit prendre possession de son gouvernement. Son entrée se fit le 4 novembre. Le cérémonial des jours suivans me fit comprendre qu'il n'y avoit plus rien à faire pour moi, ou plutôt pour le service de Dieu. Ainsi je pris le parti de me retirer de Manfelouth, après avoir salué l'évêque, et je m'embarquai pour aller à Mellavi. Cette ville, avec son territoire, est

une seigneurie consacrée à la Mecque, capitale de l'Arabie. Les deniers qu'on y lève sont fidèlement envoyés à cette capitale, par les soins d'Ismaïu-Bey, fils d'Ajoüas, bey du Caire. En arrivant à Mellavi j'allai descendre chez Ibraim-abou-Bechara, premier mébacher ou fermier général d'Ismaïn-Bey. Je trouvai près de lui toutes les facilités que je pouvois désirer, pour faire dans la ville, pendant deux ou trois jours, les exercices de ma petite mission, et il y fut lui-même d'un bon exemple.

J'en partis le 8 novembre pour aller à Achemounain, à deux lieues de *Mellavi*, vers le nord-ouest. Ce n'est à présent qu'un bourg; mais les vastes ruines d'un grand nombre de palais, dont on voit encore les marbres et les colonnes de granit, marquent assez son ancienne splendeur. Après avoir parcouru les débris de plusieurs de ces palais, je fus frappé de loin par la majesté d'un portique à douze colonnes. J'en approchai de plus près; je trouvai le travail magnifique, délicat, et si entier que, quoique sa construction ait été faite pendant les règnes des Pharaons, et avant la conquête de Cambise roi des Perses, il semble cependant que les ouvriers ne viennent que de le finir. Les colonnes ont trois pas ou sept pieds et demi de roi de diamètre sur sept ou huit fois autant de hauteur. Elles ne sont d'aucun de nos cinq ordres d'architecture, dont l'invention est postérieure à la construction de ces colonnes. Ce sont proprement douze massifs ronds de pierre qui soutiennent un plancher carré, long et isolé. Chaque massif ou chaque colonne est de trois pièces. La première, qui pose sur une base à moitié enterrée, est couverte d'hiéroglyphes gravés. Entre ces hiéroglyphes on distingue près de la base la figure d'une pyramide avec sa porte ouverte. La deuxième pièce et la troisième sont cannelées et peintes de rouge et de bleu. La tête de chaque

colonne finit par un simple cordon sans chapiteau, et toutes ensemble portent vingt pierres carrées longues, dont une moitié occupe le dessous du plafond. Deux de ces pierres, beaucoup plus épaisses et plus grandes que les autres, forment, au milieu du portique, une espèce de fronton carré. D'une colonne à l'autre on compte quatre pas, excepté néanmoins qu'au milieu, depuis la troisième jusqu'à la quatrième, il y en a six. Entre les deux rangs, qui sont de six colonnes chacun, la distance est aussi de quatre pas; de sorte que, compris les diamètres et les entre-deux des colonnes, le portique a quarante pas de long ou cent pieds de roi; et de large, dix pas ou vingt-cinq pieds de roi. La hauteur des colonnes avec l'entablement est d'environ cinquante-cinq ou soixante pieds de roi. Il règne tout autour une frise chargée de riches bas-reliefs, de mystères hiéroglyphiques. Ce sont des animaux terrestres, des insectes, des oiseaux du Nil, des obélisques, des pyramides, des hommes assis gravement sur des siéges. Devant chacun de ces hommes on voit un personnage debout, qui leur présente je ne sais quoi; vous diriez que ce sont des rois qui reçoivent des placets de la main de leurs ministres. Il y a plus de cinquante de ces figures humaines dans les deux faces de la frise. Le relief y est partout bien net et bien conservé. La corniche et la frise ne sont point peintes; mais le dessous de l'architrave, tout au long de la colonnade, est d'une couleur d'or qui brille et qui éblouit. Pour couronner un si beau dessin, on a représenté le firmament dans le plafond. Les étoiles n'y sauroient être mieux gravées, ni l'azur paroître plus frais et plus vif.

Cet ouvrage est fort ancien, et d'une magnifique simplicité. Les Grecs et les Romains, qui ont possédé l'Egypte, n'ont pas été les inventeurs des hiéroglyphes; à peine les entendoient-ils. Hérodote,

qui vivoit plus de cent ans avant Alexandre-le-Grand, décrivant dans son deuxième livre son voyage en Egypte, parle de ces caractères mystérieux, comme ayant été inventés dans des âges si éloignés, que leur antiquité les avoit rendus dès-lors inintelligibles. Cambyse roi de Perse, et ses successeurs, ayant fait la conquête du royaume d'Egypte, ne purent souffrir que leurs nouveaux sujets adorassent l'eau comme une divinité, pendant que leurs nouveaux maîtres étoient adorateurs du feu. Ils se déclarèrent contre la religion et la divinité des Egyptiens, et contre ces sortes de figures symboliques, jusqu'à exterminer de ce royaume les prêtres qui avoient la science de ces sortes d'images, qui leur étoient odieuses; d'où l'on peut conclure, avec quelque probabilité, que le portique dont je parle, enrichi de tant de figures hiéroglyphiques, est plus ancien que les Romains, les Grecs et les premiers Persans.

Permettez-moi, MONSEIGNEUR, d'ajouter à cette description le récit moins sérieux de ce qui m'arriva à l'occasion de cet ancien monument. L'Arabe qui m'accompagnoit me tira en particulier et me dit à l'oreille, afin que personne ne l'entendît : *N'allume pas ici ton encensoir, de peur que nous ne soyons surpris sur le fait, et qu'il ne nous arrive malheur. Que veux-tu dire*, lui répondis-je, *je n'ai ni encensoir, ni encens, ni feu? Tu te mocques de moi*, me répliqua-t-il, *un étranger comme toi ne vient point ici par pure curiosité. Et pourquoi donc*, repris-je? *Je sais*, m'ajouta-t-il, *que tu connois par ta science l'endroit où est caché le grand coffre plein d'or que nos pères nous ont laissé. Si l'on voyoit ton encensoir, on croiroit bientôt que tu serois venu ici pour ouvrir notre coffre par la vertu de tes paroles et de tes encensemens.* Ce discours me donna l'intelligence de ce qui m'avoit été dit si souvent sur ma route, et que je n'avois pu com-

prendre jusqu'alors. *Ne nous enlevez pas*, me disoit-on, tantôt en riant, tantôt fort sérieusement, *ne nous enlevez pas notre trésor caché dans le portique d'Achemounain.* J'appris donc à cette occasion que dans le pays on est persuadé que les deux grosses pierres, qui forment un fronton au-dessus de l'entablement, renferment un coffre qui contient des sommes immenses en or, et que tous les habitans voisins sont en garde contre les étrangers, capables, disent-ils, de leur enlever leurs trésors par la force de leurs enchantemens. De-là vient que mon conducteur, craignant pour ma vie, me donna par amitié un avis qu'il croyoit me devoir être salutaire. Je ne regrettai point la perte de ce prétendu trésor caché; mais je regrettai fort de n'avoir trouvé aucune inscription qui pût m'indiquer le nom de l'auteur d'un si rare monument, le temps de sa construction, et la signification de toutes ces différentes figures gravées. Les Arabes appellent grossièrement cette colonnade *Melab-elbenat*, c'est-à-dire, *le lieu des récréations des princesses;* comme si sa destination eût été pour la promenade des filles du roi qui la fit bâtir. Après avoir considéré long-temps cette antiquité, qui ne pouvoit contenter que la curiosité de mes yeux, je renonçai à pouvoir en apprendre davantage, et je m'en allai le lendemain matin, 9 novembre, au village de Bajadié, à une lieue de Mellavi sur le Nil. Les habitans y sont tous Chrétiens sans aucun mélange de Mahométans, ce qui n'est nulle part ailleurs; aussi sont-ils très-dociles. Après leur avoir fait mon instruction, je les quittai le soir à leur grand regret, pour repasser le fleuve, et pour aller coucher dans l'ancien monastère de Saint-Jean-le-Petit, qui n'en est éloigné que d'une lieue. Ce monastère n'en a plus que le nom. Des familles chrétiennes s'y sont établies, et en ont fait une cinquantaine de maisons, qu'ils habitent autour de l'église.

Le 10 novembre, de grand matin, je commençai la visite des grottes de la Basse-Thébaïde. Elles s'étendent depuis Saïadi près de Menié, jusque vers Manfelouth, c'est-à-dire, l'espace de quinze à vingt lieues. Elles sont creusées dans la montagne du levant du Nil, faisant face à ce fleuve, qui baigne le pied de cette montagne, ou qui ne s'en éloigne que d'une petite demi-lieue, ou d'une petite lieue tout au plus.

Je demandai aux gens du pays ce qu'ils savoient par tradition de l'origine de ces grottes, et de l'usage qu'on en avoit fait anciennement. Je ne trouvai personne qui m'en pût rendre raison; mais quiconque auroit vu en France quelques-unes de nos carrières, jugeroit aisément à la seule vue de ces grottes, ce que j'en ai jugé moi-même. Il jugeroit que ces grottes ont été d'abord un terrain pierreux de la montagne qui côtoye le Nil; qu'on a ensuite fouillé ce terrain pour en tirer des pierres qui devoient servir à la construction des villes voisines, des pyramides, et d'autres grands édifices. Il verroit de plus ce que j'ai vu, que les pierres qu'on en a tirées, ont laissé, pour ainsi parler, des appartemens vastes, obscurs, bas, et qui forment une espèce d'enfilade sans ordre et sans symétrie; que les voûtes de ces concavités basses et inégales sont soutenues de distance en distance par des piliers, que les ouvriers ont laissés exprès pour les appuyer. Rien ne ressemble donc plus à des carrières que ce qu'on appelle aujourd'hui grottes; et il est hors de doute qu'elles ont été carrières dans leur origine. En effet Hérodote nous apprend que le roi Cleopos employa cent mille hommes, l'espace de dix ans, à ouvrir des carrières dans la montagne du levant du Nil, et à en transporter les pierres au-delà du fleuve; que pendant dix autres années suivantes, les mêmes cent mille hommes furent occupés à élever une pyramide cons-

truite de ces pierres, tendres et blanches en sortant de la carrière, mais qui peu à peu se durcissent à l'air et brunissent.

Avant que nous en venions à dire de quelle manière, dans la suite des temps, l'esprit de pénitence fit de ces profondes et obscures carrières de saintes et édifiantes grottes, qui servirent de demeure à des hommes qui ne vouloient plus être comptés au nombre des vivans; je ne dois point oublier de parler d'un petit temple placé au milieu de ces carrières, orné de plusieurs peintures hiéroglyphiques, qui le rendent très-agréable à la vue. Il est d'une figure carrée, de quatre ou cinq toises de longueur sur un peu moins de largeur, et encore moins de hauteur. La voûte, les murailles, le dedans, le dehors, tout est peint, mais avec des couleurs si brillantes et si douces, qu'il faut les avoir vues pour le croire. En effet, pourroit-on jamais s'imaginer que les dehors de la porte, exposés aux injures du temps, eussent conservé jusqu'à nous, comme je les ai vues, des figures entières, avec presque tous leurs traits et toute la vivacité du coloris?

Au côté droit on voit un homme debout avec une canne dans chaque main, appuyé sur un crocodile, et une fille auprès de lui, ayant une canne à la main.

On voit à la gauche de la porte un homme pareillement debout, et appuyé sur un crocodile, tenant une épée de la main droite, et de la gauche une torche allumée. Au-dedans du temple, des fleurs de toutes couleurs, des instrumens de différens arts, et d'autres figures grotesques et emblématiques y sont dépeints. On y voit aussi d'un autre côté une chasse, où tous les oiseaux qui aiment le Nil sont pris d'un seul coup de rets; et de l'autre on y voit une pêche, où les poissons de cette rivière sont enveloppés dans un seul filet. Le dessin de toutes ces imaginations est tout-à-fait joli. Au fond, on a

creusé une niche dans le mur, assez profonde, élevée de six ou sept pieds, large de quatre, peinte et enjolivée comme tout le reste. C'est grand dommage que la voûte de ce petit édifice si curieux, soit fendue, et en partie tombée. Je ne doute pas que ces débris ne soient du fait des Arabes, de ces extravagans chercheurs de trésors, excités par l'espérance d'en trouver un caché dans les entrailles de ce roc. Les peintures hiéroglyphiques du temple dont je viens de parler, sont une nouvelle preuve de l'ancienneté de ces carrières; car les Grecs et les Perses, usurpateurs de l'Egypte, et ennemis de toutes ces figures, n'en ont jamais été les auteurs.

Nous remarquâmes dans ces carrières d'autres endroits destinés à la prière des anciens Egyptiens, et d'autres destinés à la sépulture des morts. Ce sont des trous dans l'épaisseur du roc, de six pieds de long et de deux de large; c'est justement la mesure d'un cercueil. Pour trouver ces cercueils, il faut quelquefois descendre dans un puits peu profond, et qui a des trous de part et d'autre, pour la commodité de ceux qui descendent. Le fond de ce puits aboutit à une espèce d'allée carrée et faite dans le roc, et par conséquent très-obscure. On observe aisément une parfaite conformité du puits de ces carrières, avec ceux qu'on trouve dans les pyramides et dans les cimetières, où les momies sont renfermées. C'est de ces carrières, percées par les premiers Pharaons pour fonder des habitations aux vivans et des sépulcres aux morts, que les successeurs d'Alexandre, et les Romains après lui, ont tiré cette quantité prodigieuse de pierres qui leur étoient nécessaires pour l'établissement de leurs colonies.

Mais la Providence divine les réservoit pour être un jour, sous le règne de Constantin et des princes chrétiens, les seuls témoins d'une rigoureuse pénitence.

Tout le monde sait que l'horreur de ces ténébreuses cavernes, que l'on appelle aujourd'hui les grottes de la Thébaïde, fut autrefois l'attrait de ces hommes appelés de Dieu, qui, à l'imitation du prophète Elie et de saint Jean-Baptiste, vinrent de toutes parts s'y enfermer pour y exercer de saintes rigueurs contre leur propre corps, qu'ils regardoient comme leur plus cruel ennemi.

A la vue de ces grottes, partagées en différentes cellules très-petites, et pratiquées dans les voûtes des carrières, dont les portes et les fenêtres n'ont pas plus d'un pied en carré, mon imagination me dépeignoit dans chaque cellule ces saints et fameux anachorètes, les Macaire, les Antoine, les Paul, comme si je les avois eus présens à mes yeux. Je me représentois les uns prosternés en terre, et baignant de leurs larmes leur crucifix entre leurs mains. Je croyois en voir d'autres avec des visages hâves, et desséchés par des veilles, par des jeûnes continuels, et par les macérations de leurs corps, pour attirer la miséricorde de Dieu sur les pécheurs et sur eux-mêmes. D'autres me paroissoient tout absorbés en Dieu, et goûtant par avance les délices du ciel. J'avoue que ces grands objets qui m'étoient ainsi représentés, saisirent si fort mon âme, que je ne pus m'empêcher d'envier le sort de ces anges de la terre, de ces colonnes de la religion, de ces grands modèles de sainteté; je ne pouvois me retirer de ces lieux. Je grimpai avec peine dans tous les coins que ces courageux solitaires avoient pu habiter. J'y trouvai d'espace en espace des croix, des images, des oratoires, ouvrages de leurs mains. Tous ces objets m'inspirèrent de grands sentimens de piété et de mépris du monde.

Je marchois tout le long de ces grottes, m'entretenant dans ces pensées, et adorant les voies cachées de la Providence divine, qui a permis que

ces saints lieux, si respectables par la piété de ces fervens Chrétiens, soient infectés aujourd'hui du mahométisme et du monothélisme. Agité que j'étois de toutes ces réflexions, j'arrivai vers la pente d'un vallon qu'on nomme le vallon du *Bufle*. La perspective en est des plus charmantes. Une centaine d'ouvertures de grottes, rangées les unes après les autres en différens étages sur les deux faces du vallon, en font la forme et la longueur. J'étois dans la compagnie de deux prêtres et de quatre autres fidèles. Ils me conduisirent à une ancienne église taillée dans le roc, qui est en grande vénération parmi eux. Quoiqu'elle soit de la dépendance des deux prêtres qui me la faisoient voir, ils en étoient encore à savoir la signification des caractères grecs et coptes tracés sur la muraille au bas de quelques tableaux. Il fallut que je leur lusse, et que je leur expliquasse non-seulement le grec, mais aussi le copte qui est leur langue naturelle, et qu'ils ne savent lire que dans leur bréviaire, et non pas même sans beaucoup hésiter. Ces tableaux à demi effacés représentoient le massacre des Innocens, la fuite de Jésus-Christ en Egypte, les nôces de Cana. Ils n'avoient pas été peints par d'excellens peintres; mais j'admirai un camayeu bien entier, fait d'une seule couleur jaunâtre, de deux pieds environ de diamètre. Une tête d'homme y étoit très-distinctement représentée avec ces mots: OAGIOK KOLLOYTHOK, qui veulent dire *saint Colluthus*. Je ne sais si ce Colluthus, qualifié *saint*, auroit été en effet ou un serviteur de Dieu, du nombre de nos anciens anachorètes, ou bien cet hérésiarque que le célèbre Hosius convainquit dans un concile d'Alexandrie tenu quatre ou cinq ans avant celui de Nicée.

Continuant ma route avec mes compagnons, une voûte d'environ cent pas de long sur autant de large, chargée de quantité d'écriture faite à la main, m'ar-

rêta tout court pour la considérer. Cette écriture n'est d'aucun caractère, soit turc, soit arabe, soit hébreu, soit grec, soit latin, soit copte. Ces six langues ne me sont point étrangères. J'entrevoyois, ce me sembloit, des lettres hébraïques et d'autres coptiques; ce n'étoient cependant ni les unes ni les autres. J'eus beau les étudier toutes pendant une heure entière, je ne pus deviner en quelle langue elles étoient écrites: mais j'admirai la patience que ces bons ermites avoient eue, de transporter des échafauds d'un endroit à un autre, pour crayonner un si long ouvrage. Je ne fus pas plus savant sur le sujet et la matière de ces écritures, que je l'étois sur la langue, en laquelle elles étoient composées. Je me figurois néanmoins que ces solitaires s'étoient apparemment occupés à transcrire des psaumes, ou quelques endroits de nos saintes Ecritures.

Mais pour revenir au caractère des lettres, après les avoir une seconde fois attentivement considérées, il me vint en pensée que des religieux Ethiopiens, ou Syriens, ou Chaldéens, auroient pu venir se retirer dans ces grottes, et former ces écritures en leurs idiômes. Prévenu de cette idée, je consultai à mon retour au Caire mes alphabets, et je tombai d'abord sur celui de l'ancienne langue syriaque, bien différente de la moderne. Il me parut alors que les lettres écrites sur la voûte de cent pas de long, et dont j'avois encore les idées assez fraîches, avoient une grande ressemblance avec les lettres que j'avois sous les yeux. Je me souvins en même temps d'un trait du livre neuvième de l'histoire ecclésiastique de Nicéphore qui dit que du temps de l'empereur Justinien, les Abissins avoient deux langues en usage, la leur propre, et la syriaque. Le même auteur ajoute qu'ils avoient appris celle-ci des Syriens chassés de leur pays par Alexandre-le-Grand, et réfugiés en Abissinie. Je sais de plus de très-bonne part que les

Abissins

Abissins ont encore aujourd'hui plusieurs livres écrits en langue syriaque ancienne, qu'ils entendent et qu'ils estiment; d'où je conclus, que si la voûte dont j'ai parlé, est écrite dans cet ancien langage, comme cela peut être, il y a sujet de croire que les moines d'Ethiopie et de Syrie ont été également les auteurs de ce pénible ouvrage. Si jamais je retourne en la Basse-Thébaïde, je l'examinerai tout de nouveau pour faire plaisir aux savans amateurs de l'antiquité.

Après avoir parcouru ces célèbres solitudes de la Thébaïde, qui furent autrefois l'asile de ces fervens serviteurs de Dieu*, qui y vivoient d'une vie plus angélique qu'humaine, j'allai prendre un peu de repos au monastère de Saint-Jean, dont j'ai parlé. Après y avoir passé deux jours, je me trouvai en état de continuer ma route; mais il n'en fut pas de même de mes compagnons, qui se trouvèrent si fatigués, qu'ils n'osèrent s'engager à me suivre. Ainsi je fus obligé de prendre de nouveaux guides. Je partis avec eux, et nous nous avançâmes vers le nord entre le Nil et la montagne des grottes, qui n'en est éloignée que de deux milles. Nous marchâmes environ une heure sur une plaine de sable, qui nous conduisit sur les ruines de deux villes, qui sont près l'une de l'autre. La première paroît avoir été comme le faubourg de l'autre; son circuit est de deux milles environ. Elle ne contient que des restes de masures assez communes. Le seconde ville qui est deux fois plus grande que la première, présente d'abord aux yeux des édifices publics d'une magnificence royale : ils furent en effet l'ouvrage de l'empereur Adrien.

Les historiens nous ont appris l'amour ou plutôt la folle passion que ce prince eut pour le jeune Antinoüs. Il la fit paroître excessive pendant la vie de ce favori; mais elle éclata plus que jamais après

sa mort. Ce favori mourut dans un voyage qu'Adrien fit en Egypte, à l'exemple d'Antoine, d'Auguste, de Germanicus, et de Vespasien, qui eurent la curiosité d'être eux-mêmes témoins des richesses et de la beauté de ce royaume. Les historiens ne conviennent pas entr'eux des causes et des circonstances de la mort d'Antinoüs. Les uns disent qu'il mourut de maladie naturelle, d'autres prétendent qu'il s'immola pour son prince dans un sacrifice, d'autres enfin soutiennent qu'il se noya, en naviguant sur le Nil avec son maître. De quelque manière que soit arrivée cette catastrophe incertaine, il est constant, au rapport de tous les historiens, que la douleur que l'empereur en conçut, fut sans bornes, et qu'elle alla à des excès sans exemple. La passion qu'il eut pour ce jeune homme, et les regrets qu'il eut de sa mort, lui firent inventer tout ce que son autorité et sa puissance pouvoient exécuter pour immortaliser le nom de son Antinoüs. Il lui fit construire et dédier des temples ; il institua des jeux en son honneur. Les Grecs pour lui complaire soutinrent qu'il avoit rendu des oracles, qu'on sait avoir été secrètement composés par Adrien même. Ce prince fit ensuite célébrer avec une pompe somptueuse les cérémonies de son apothéose. Non content de tout cela, il fit bâtir une petite, mais magnifique ville sur le bord du Nil, près du lieu où l'on prétend que ce jeune homme expira, et il donna à cette ville le nom d'Antinoé ou Antinopolis.

On parle diversement de la situation de cette ville, de l'ordonnance de ses édifices, de sa figure et de sa grandeur. Je l'ai vue, j'ai été long-temps au milieu de tout ce qui nous en reste. J'ai observé avec grande attention tout ce qui m'a paru en mériter. La ville est carrée ; elle n'a de diamètre qu'environ 2000 pas communs. Deux grandes et longues rues, qui se croisent par le milieu, et qui vont toutes deux

d'une extrémité de la ville à l'autre, en forment la figure. Ces deux rues croisées ont de largeur dix-huit pas ou quarante-cinq pieds de roi, et vous conduisent à quatre grandes portes de la ville. Outre ces deux grandes rues, qui la partagent en quatre parties égales, il y en a plusieurs autres de traverse moins larges, mais aussi longues, toutes tirées au cordeau, et placées d'espace en espace pour donner aux maisons des issues commodes. C'est ce qu'il est aisé de reconnoître par les vestiges qui en restent. Les deux grandes rues, et les autres de traverse, avoient toutes de chaque côté leur petite galerie de cinq à six pieds de large, et de la longueur de leur rue. Ces petites galeries étoient voûtées. Leurs voûtes étoient appuyées d'un côté sur des colonnes de pierre d'ordre corinthien très-délicatement travaillées, et étoient posées de l'autre sur le toît des maisons, que l'art avoit construites exprès. Les voûtes des galeries des deux grandes rues, plus larges que celles des rues de traverse, étoient soutenues par plus de mille colonnes rangées sur la même ligne, ce qui devoit faire un spectacle aussi agréable aux yeux que magnifique. On peut dire que cette ville étoit un continuel péristyle : d'où l'on peut juger que l'empereur Adrien avoit eu autant d'égard à la commodité des citoyens, qu'à la magnificence d'un monument qu'il vouloit laisser à la postérité. Car par le moyen de ces galeries qui ornoient toutes les rues, on alloit dans tous les quartiers de la ville à couvert des ardeurs du soleil et des autres injures de l'air. De toutes ces voûtes, et de ce nombre prodigieux de colonnes qui les soutenoient, il n'en reste aujourd'hui que des morçeaux çà et là, et qui servent seulement de témoins de ce qu'elles étoient autrefois.

Pour ce qui est des quatre grandes portes de la ville dont j'ai parlé, celles qui étoient au septentrion et au levant, sont ruinées au point de n'être

plus reconnoissables par leur forme : les deux autres du côté du midi et du couchant sont assez entières. J'en ai dressé un plan très-exact, pour mieux faire entendre la description que j'en fais. La porte qui est au midi, et qui est représentée par la seconde figure ci-jointe, est une espèce d'arc de triomphe, qui a trois grandes portes voûtées, lesquelles servent de trois passages. La porte du milieu a environ vingt-deux pieds de roi de largeur, et quarante de hauteur. Elle se fermoit par deux grands battans de bois couverts de fer, qui ont été dans la suite des temps transportés au Caire pour y fermer une voûte qu'on appelle *bab ezzouaillé*, proche le palais du grand prévôt. Les deux portes qui sont aux côtés de la plus grande, qui est au milieu, ont environ vingt-quatre pieds de haut, sur dix ou douze de large. Elles ont au-dessus une ouverture carrée moins grande que les deux portes qui sont au-dessous. La largeur de tout cet édifice est d'environ soixante-six pieds, l'épaisseur de quinze ou vingt, la hauteur de quarante-cinq. Les deux façades sont enrichies de huit pilastres corinthiens en bas reliefs, cannelés depuis le milieu jusqu'à leur base. La saillie des angles de leurs chapiteaux est si grande, qu'elle a donné occasion aux Maures d'appeler cette porte *abou elqueroum*, c'est-à-dire *le père des cornes*. Vis-à-vis de ces huit pilastres, et à cinq ou six pas de là, huit colonnes corinthiennes de pierre blanche avoient été élevées de quatre pieds de fût. Chaque fût étoit de cinq pièces égales, et cannelées depuis le bas jusqu'au milieu. Le temps a respecté les deux colonnes posées sur leurs piédestaux marquées *A* et *B* qui regardent la ville; les deux autres marquées *C* et *D* sont plus qu'à moitié détruites. Pour ce qui est de celles qui regardent la campagne, marquées *E*, *F*, *G*, et *H*, on n'en voit pas même les ruines.

La porte au couchant, dont on voit l'architecture

PORTE DU MIDI DE LA VILLE D'ANTINOÉ DANS LA HAUTE ÉGYPTE A 52 LIEUES DU CAIRE.

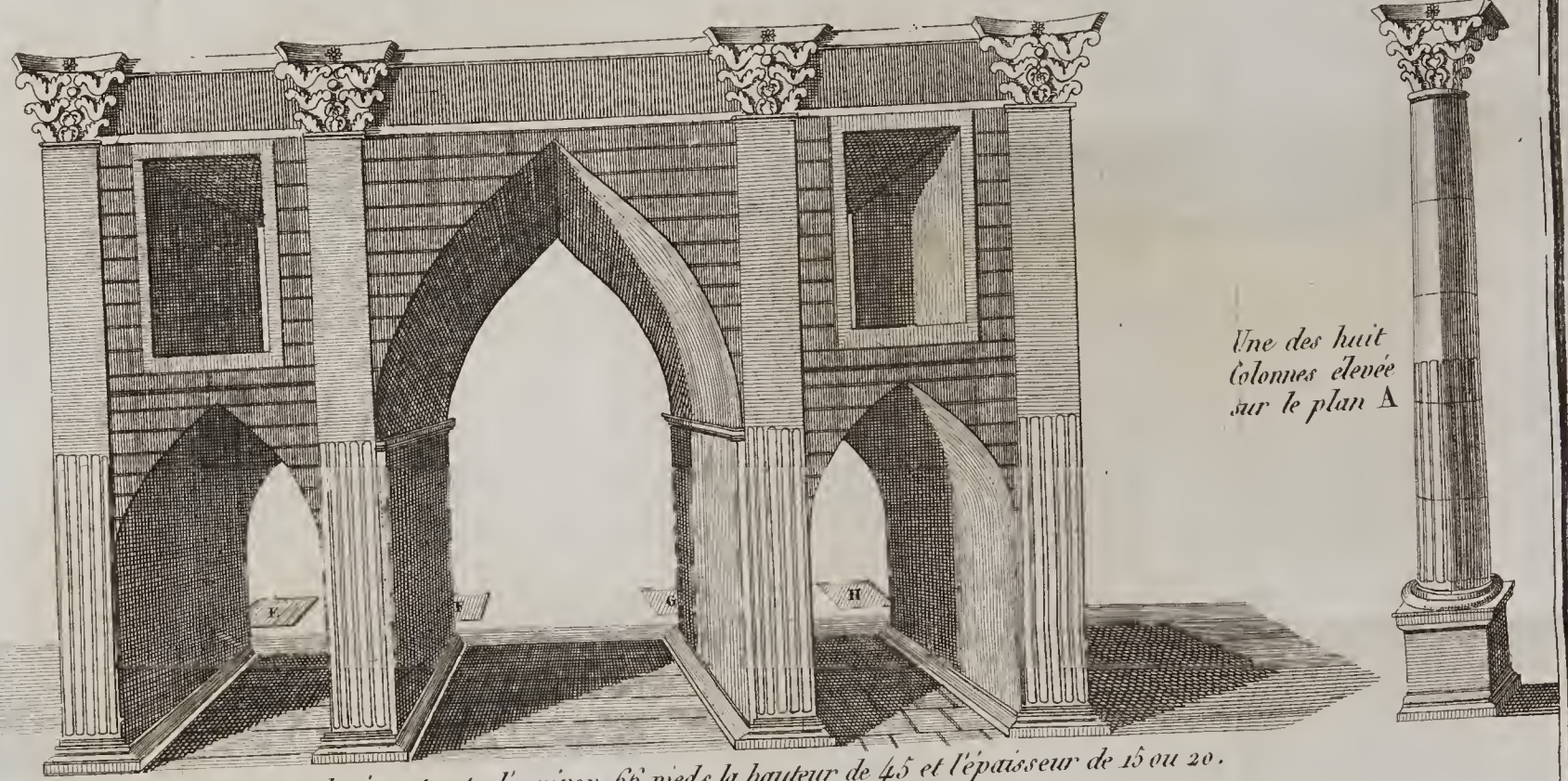

Une des huit Colonnes elevée sur le plan A

La longueur de tout ce batiment est d'environ 66 pieds, la hauteur de 45 et l'épaisseur de 15 ou 20.

Ces 8 Colonnes sont de pierres, le fust de chacune est juste de 35 pieds de hauteur en 5 pièces égales, le diamètre à proportion.

A B C D

A.B.C.D.E.F.G.H. *sont les plans des 8 Colonnes.*

Portier fecit.

PORTE DU COUCHANT DE LA VILLE D'ANTINOË À 52 LIEUES DU CAIRE.

Tous l'Edifice à de façade à peu près 50 pieds, de hauteur 35, et d'épaisseur 24. avec deux Escaliers pratiqués dans le mur aux deux coins, pour monter aux trois fenêtres ou plate-formes.

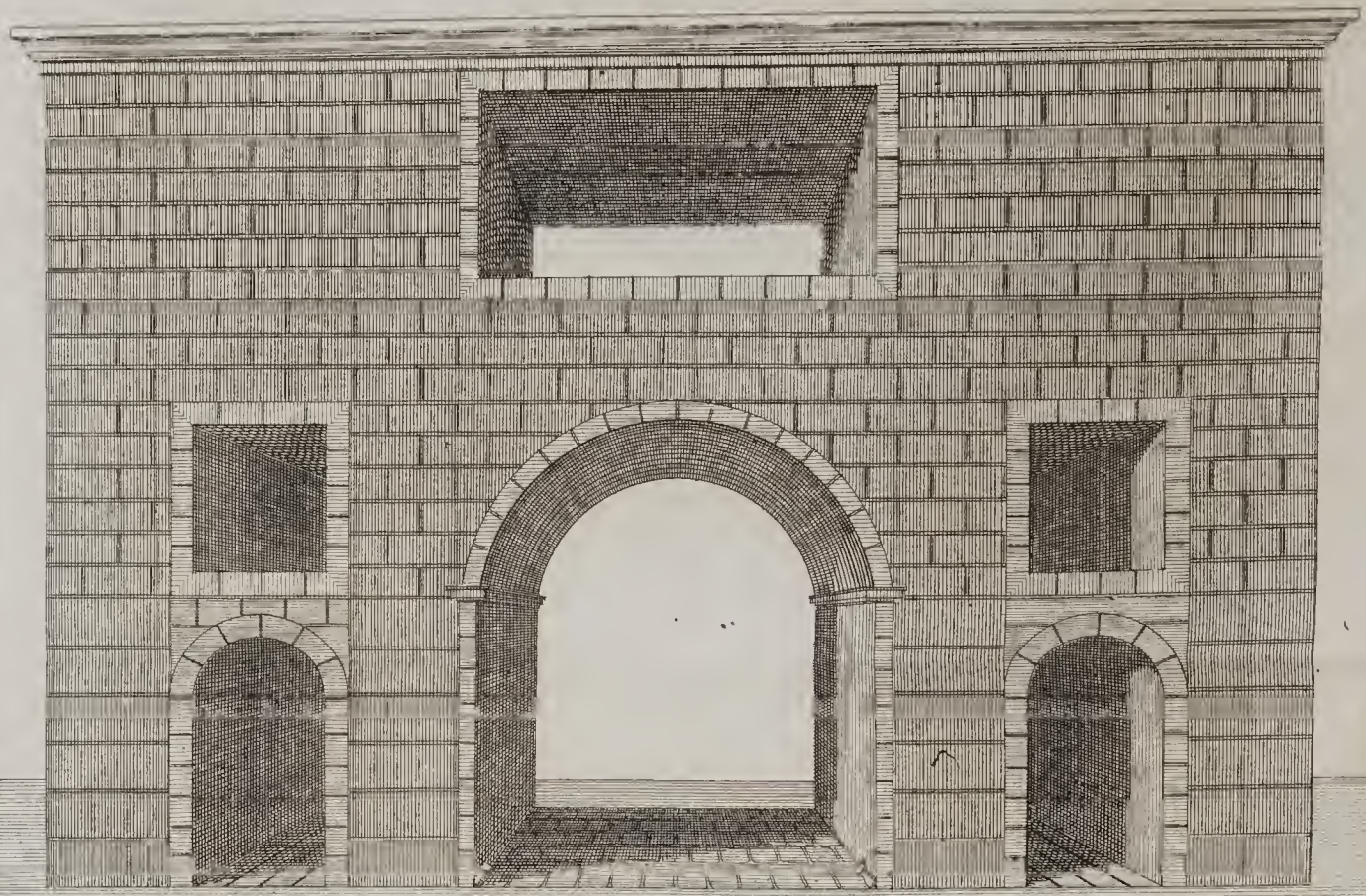

Porlier, fecit.

dans la figure ci-jointe, est aussi entière que celle du midi, mais bien plus massive, et d'un goût différent. Elle a pareillement trois portes ou trois grands passages voûtés. La voûte du milieu est de seize pieds de large, et d'environ vingt pieds de haut. Les deux autres ont moitié moins d'élévation et de largeur. Il y a pareillement au-dessus des trois portes voûtées trois grandes ouvertures carrées, qui font une espèce de plate-forme. Celle du milieu est beaucoup plus grande que les deux autres ; on y monte par deux escaliers d'environ cinquante marches pratiquées dans l'épaisseur des murs des deux côtés. Ce monument entier a environ cinquante pieds de façade, trente-cinq de hauteur, et quarante-cinq de profondeur. Les gens du pays le nomment *qualâu*, c'est-à-dire *château*, parce que c'est un bâtiment solide. A quelques pas de cette grande porte de la ville, qui est au couchant, on rencontre un superbe portail, qui fait l'entrée d'une cour de trente ou quarante pas en carré, fermée de hautes et fortes murailles crenelées avec un degré taillé dans le mur à côté du portail. Ce portail paroît avoir été construit pour y poser un corps-de-garde. Les Arabes donnent à ce portique et à cette grande tour le même nom qu'ils donnent au portique d'Achemounain, savoir *Melab-elbenat*, c'est-à-dire, *maison de plaisance des princesses*.

La magnificence d'Adrien en faveur de son favori Antinoüs, ne se borna pas à la construction de ces quatre grandes portes, et de toutes les galeries des rues dont j'ai parlé. On voit encore en différens quartiers de la ville les décombres de plusieurs palais et de temples. Il n'est pas possible de juger quelle étoit alors leur structure. Ce n'est plus aujourd'hui qu'un amas de pierres et de colonnes de toute sorte de marbres.

Je trouvai à cent pas de la grande porte du cou-

chant, quatorze colonnes de granit, qui sont encore debout; et un peu plus loin quatre autres colonnes de porphyre. Ce que le temps avoit épargné, a été détruit par les Turcs, pour en enlever de gros morceaux de marbre bien travaillés, et des colonnes dont ils ont voulu orner leurs mosquées. J'ai vu dans plusieurs le mauvais usage qu'ils ont fait de ces richesses, plaçant sans ordre ces marbres et ces colonnes, une grande près d'une petite, la corinthienne avec la dorique. J'en ai été particulièrement témoin dans un fameux oratoire de dervis, nommé le *Chek-Abadé*. C'étoit anciennement une église dédiée à saint Ammonius, évêque d'Assena, et martyrisé à Antinoé. Les Turcs en ont fait une petite mosquée, et ont cru la bien orner, en la remplissant de différentes colonnes placées les unes sur les autres avec confusion.

Il faut cependant convenir que nous leur sommes très-obligés de n'avoir point touché à une colonne de Sévère Alexandre, qu'ils nous ont laissée toute entière. Dans la grande rue, qui va du sud au nord de la ville d'Antinoé, il y a une place à l'endroit même où cette grande rue est traversée par une autre moins grande, qui va de l'est à l'ouest. Aux quatre coins de cette place, ou de ce carrefour, il y avoit quatre grandes colonnes de pierre d'ordre corinthien. De ces quatre il n'en reste plus qu'une avec les trois piédestaux des autres. Cette colonne qui nous reste, et dont je donne ici la figure, a quatre pieds de diamètre; son fût est en cinq pièces. La première pièce voisine de la base est de trois pieds et demi de hauteur, entourée de feuillage de chêne, ce qui lui donne beaucoup de grâce: les quatre autres pièces ont sept pieds chacune. Son chapiteau est surmonté d'une pierre carrée, de trois pieds de haut et de deux de large. Cette pierre servoit apparemment d'appui à une statue, qui étoit posée dessus.

COLONNE D'ALEXANDRE SÉVÈRE

dans les ruines de la ville d'Antinoë a 5½ lieues du Caire vers le Sud

Cette Colonne est de Pierre d'ordre Corinthien sont fust a 31. Pieds et demi de hauteur. le diametre A Proportion il est en 5 pieces. la premiere piece est embellie de feuillages de Chene.

L'Inscription grecque cy a cote est gravée sur le piedestal de celle Colonne.

Le piédestal est de treize pieds de haut, composé de huit assises de pierre. C'est sur la quatrième, la cinquième et la sixième pierre, qu'on lit l'inscription grecque suivante. Elle contient treize lignes, dont le temps, ou les Arabes, ont effacé plus de la moitié. Voici ce que j'en ai pu déchiffrer :

.ΑΤΑΘΗΙ ΤΥΧΗΙ
ΑΥΤΟΚΡΑΤΟΡΙ ΚΑΙΣΑΡΙ ΜΑΣΚΡΙΑΥΡΗΛΙΩΙ
ΣΕΟΥΗΡΩΙ ΑΛΕΞΑΝΤΡωΙ ΕΥΣΕΒΕΙ ΕΥΤΥΧΕΙ
..ΤΙΝΟΕΩΝ ΝΕΩΝ ΕΛΛΗΝΩΝ ΠΡΥΤΑΝΕΥ-
ΟΝΤΟC
ΑΥΡΗΛΙΟΥ . . . . . .
. . . . . ΚΑΙ ΑΠΟΛΛΟΙΟΥ . . . . .
. . . . . .
. . . . . .
ΕΠΙ ΥΟΝ ΣΤΕΜΜΑΤΩΝ ΚΑΙΟCΧΡΗΜΑ . . . .
. . . . . .
. . . . . .

C'est-à-dire : *Pour la prospérité. A l'Empereur César Marc-Aurèle Sévère Alexandre Pieux, Heureux... Aurelius étant préfet des nouveaux Grecs d'Antinoé... Et Apollonius... sur ces monumens... Caïus Chremès.*

Sitôt que j'aperçus cette inscription, je pris mes tablettes pour la transcrire. La crainte où j'étois que les Arabes ne me surprissent dans mon opération, et qu'ils ne me prissent pour un enchanteur ou un nécromancien, en me voyant écrire sans encre et sans plume, cette crainte, dis-je, me fit tellement hâter, que je ne transcrivis que les mots dont les lettres étoient les plus reconnoissables.

L'inscription qui étoit sur deux des quatre piédestaux, est entièrement effacée; celle qui étoit sur les deux autres, s'est un peu mieux conservée, à quelques mots près, qui ne paroissent plus. C'est de l'inscription informe de ces deux piédestaux,

que j'ai extrait celle que je donne ici. Sur cette inscription il y a quatre remarques à faire. La première, est que la même inscription avoit été gravée sur les quatre piédestaux ; d'où il faut conclure que ces quatre colonnes avoient été érigées à l'honneur de Sévère Alexandre. Son nom y est distinctement gravé, comme je l'ai écrit avec un petit *omega*. La seconde réflexion est que, selon toutes les apparences, ce mot *tinoeon* a été tronqué, et qu'il faut y ajouter les deux lettres initiales *an*, qui feront en entier ce nom *antinoeòn*. Et comme rien ne résiste au temps, qui corrompt et détruit tout, il a corrompu l'ancien nom de la ville d'Antinoé, que les Arabes appellent aujourd'hui Ansiné. J'ai consulté à ce sujet un ancien dictionnaire copte-arabique, dont les prêtres coptes se servent; j'y ai trouvé que la ville ruinée, où est le *Cheik Abadé*, c'est-à-dire, l'oratoire du dervis, nommé en arabe *Ansiné*, est traduite en copte *Antinoé*. La troisième remarque à faire, est que les quatre colonnes placées dans une des grandes rues de la ville d'Antinoé, ont été élevées après une des victoires de Sévère Alexandre; peut-être après celle qu'il remporta en personne contre Artaxercès roi des Perses, en l'année 233 de Jésus-Christ. Ces branches de chêne qui environnent le bas de la colonne, semblent être un symbole de son triomphe. Les noms d'Aurélius, d'Apollonius, de Caïus Chremès exprimés dans l'inscription, sont les noms des magistrats de la ville, et de l'architecte, ou d'un officier de l'empereur, qui tous présidèrent à la construction de ce monument en l'honneur de leur maître. Enfin la dernière remarque à faire, est que dans cette inscription les habitans d'Antinoé sont appelés les nouveaux Grecs. Je n'en vois point d'autre raison que celle-ci, qui est qu'Adrien dès l'an 175 s'étant fait initier aux mystères de Cérès Eleusine à Athènes, avoit peut-

être fait venir de cette ville, ou de quelqu'autre ville de Grèce, des prêtres et des ministres pour desservir dans sa nouvelle colonie d'Antinoé les temples qu'il avoit consacrés à la mémoire d'Antinoüs.

Ce jeune homme que l'empereur avoit voulu diviniser, mourut l'an 132 de Jésus-Christ. La ville qui portoit son nom, se remplit bientôt après de fidèles. Elle devint un évêché suffragant de Thèbes. Eusèbe nous a conservé une lettre écrite aux Antinoïtes par saint Alexandre évêque de Jérusalem, sur la fin du troisième siècle. Pallade nous assure que sur la fin du quatrième, la ville étoit si peuplée de chrétiens, qu'il y avoit douze couvens de vierges consacrées à Dieu. Mais ce n'est plus aujourd'hui qu'un amas de masures, à l'exception de ces antiquités dont j'ai donné les figures, et dont la solidité a résisté au temps et à l'avarice des Arabes. Elle est située à cinquante-deux lieues du Caire, à trois de Mellavi, vers le nord-est, sur le bord oriental du Nil, proche ce fameux monastère de dervis, dont j'ai parlé. Malgré toutes ces ruines, je ne laissai pas que d'en sortir avec regret, son antiquité me la rendant chère et respectable. Je la quittai pour aller passer la nuit au monastère de Saint-Jean. Je traversai une plaine, qui est au levant, entre la montagne et la ville. Antinoé est couvert de superbes mausolées dressés à peu de frais des ruines voisines. Les Turcs de la ville de Mellavi, et de plusieurs autres endroits, ont leurs sépulcres dans cette plaine.

Etant arrivé au monastère de Saint-Jean, j'assemblai toutes les familles qui occupent présentement ces lieux, où de saints moines solitaires chantoient autrefois jour et nuit les louanges de Dieu. Je leur fis mes instructions. J'en allai faire autant au monastère de Saint-Michel, qui n'est habité, comme celui de Saint-Jean, que de quelques familles nombreuses et chrétiennes. Je les trouvai dans l'un et

l'autre monastère disposées à m'écouter. Nous fîmes tous ensemble les exercices ordinaires de la mission. C'est dans ces occasions, que nous remarquons avec admiration et consolation, la patience et la miséricorde infinie de Dieu, qui attend plusieurs années les momens marqués par sa Providence, pour approcher du royaume de Dieu des âmes qui en étoient éloignées.

Je partis de ces monastères le 15 novembre pour me transporter à la fameuse église de la Croix, dite autrement le monastère d'*Abouphané*, ou de l'abbé Phanos, qui est le même que l'abbé Etienne, dont Rufin, prêtre d'Aquilée, fait mention dans son récit de la vie des saints solitaires qu'il avoit vus et visités souvent dans la Nitrie. Il dit que ce saint solitaire Etienne étoit Lybien de nation, qu'il avoit passé soixante ans dans le désert, qu'il avoit reçu du Ciel une grâce singulière pour consoler les âmes affligées qui venoient chercher auprès de lui du soulagement. Il loue surtout la patience héroïque de ce saint homme, et dit que Dieu ayant voulu éprouver sa vertu, permit qu'il tombât malade d'un cancer, qui le faisoit extraordinairement souffrir; que saint Ammon et saint Evagre le vinrent visiter dans cet état, et qu'ils furent témoins que ce second Job continuoit à faire des corbeilles de feuilles de palmier, pendant que les chirurgiens lui faisoient de douloureuses incisions, et enlevoient des lambeaux de sa chair; qu'enfin sa tranquillité pendant des heures entières de souffrances, étoit toujours aussi grande que si ç'eût été, non pas sa propre chair, mais la chair d'un corps étranger qu'on eût découpée. Le même Rufin ajoute, que ces deux saints moines Ammon et Evagre l'étant venus visiter, et lui témoignant la compassion qu'ils avoient de son état, il leur répondit en ces termes : *Dieu*, mes frères, *ne m'a jamais fait que du bien, et il m'en fait encore aujourd'hui; car mon corps*

PORTIQUE DE LA VILLE D'ACHEMOUNAIN, A 55 LIEUES DU CAIRE, VERS LE SUD.

Les 12 Colonnes de ce Portique sont de pierre en 3 pieces terminées par un simple cordon sans Chapiteau, leur diamètre est juste de 7 pieds et demi de Roi; leur hauteur environ 6 fois autant. Elles soutiennent un plancher double composé de vingt pierres dix dessus, et dix dessous. La longueur de tout le Portique est juste de 40 pas ou 100 pieds de Roi, et la largeur de 10 pas ou 25 pieds de Roi. La Gravure des Iceroglyphes s'y est parfaitement bien conservée, les couleurs sont tant soit peu déteintes sur les colonnes, mais à l'architrave et au plafond, elles sont encore d'un éclat surprenant.

Porlier sculp.

26
l'a
tou
C'
ad
co
les
ch
élo

m
au
Pl
R
de
so
E
so
m
qu
Il
ho
vo
le
m
qu
fa
q
si
sa
fr
m
ét
q
vo
av
L
et

ayant mérité de grands châtimens en l'autre vie, il veut bien le châtier légèrement en celle-ci, pour m'assurer un bonheur éternel à la fin de ma carrière. Voilà les grands exemples de vertu que ces grottes de Nitrie m'ont mis devant les yeux. Dieu me fasse la grâce d'en profiter.

L'église de la Croix, que les Grecs appellent le monastère de l'abbé Phanos, est située à six ou sept lieues de Mellavi, au pied de la montagne du couchant. Elle est ornée de vingt-une colonnes de marbre d'ordre gothique. Onze de ces colonnes soutiennent la nef, et les dix autres environnent l'autel. Les murailles sont peintes de haut en bas d'une infinité de croix, toutes de différens dessins, et de différentes couleurs, ce qui fait un objet agréable aux yeux. J'en remarquai une terminée par quatre fleurs de lis très-bien dessinées. Il faut que ces fleurs de lis y aient été peintes avant le huitième siècle, c'est-à-dire, avant la conquête de l'Egypte par Omar, second calife des Mahométans; car ces nouveaux maîtres n'auroient jamais permis aux Chrétiens de bâtir une église, pour y faire les saints exercices de notre religion. Je cherchai inutilement dans toute l'église quelque inscription qui pût m'instruire de quelque point chronologique ou historique. Je trouvai seulement dans la voûte du grand autel, et autour d'une grande croix, ces deux mots grecs en lettres capitales : *Xylon Zoék*, qui signifient *bois de vie.*

En allant à l'église de la Croix, je passai par Achemounain, où j'examinai de nouveau toutes les particularités du portique, pour le dessiner sur le papier avec toute la fidélité et l'exactitude possible. La première figure ci-jointe est trait pour trait semblable à l'original. Je fus fort étonné de voir ce portique couvert d'un nombre prodigieux de grues. Les gens du pays me dirent qu'elles ne manquoient jamais chaque année de revenir en ce temps des

terres du nord, qu'elles se reposoient sur ce portique en arrivant, et qu'elles vont ensuite hiverner sur les bords du canal de Joseph, sans pénétrer plus avant vers le midi, trouvant sur les bords de ce canal la température de l'air, et les pâturages qu'elles aiment. La tradition est qu'il a été autrefois ouvert par le patriarche Joseph, fils de Jacob. Il tire ses eaux du Nil, et de plusieurs sources qu'il renferme dans son sein. Son origine est au village de Tarout-Escherif, à trois ou quatre lieues au sud de Mellavi. Il fait et entretient l'abondance dans cette belle campagne, qu'il arrose jusqu'au Faïoum, et va ensuite se perdre dans le lac Manis, ou de Caron. Je fus obligé de guéer deux fois ce canal pour le passer; l'eau étoit si haute qu'elle me montoit plus qu'à mi-corps.

Diodore de Sicile rapporte que ce lac fut autrefois creusé par les ordres d'un ancien roi d'Egypte, appelé Miri. Ceux qui se piquent ici d'être savans dans l'antiquité, disent que les anciens Egyptiens portoient leurs corps morts avec grande cérémonie sur le bord de ce lac; que le convoi y étant parvenu, un des amis de la famille faisoit l'éloge du défunt; qu'ensuite les femmes payées pour pleurer le mort, redoubloient leurs cris et leurs lamentations; que ces cérémonies finies, on mettoit le corps dans une barque pour passer ce lac, et pour l'aller enterrer dans une terre voisine, et destinée à sa sépulture. Ils ajoutent que les bateliers de cette barque s'appeloient Caron, qu'on leur payoit une petite monnaie pour le droit du passage. Voilà les idées fabuleuses qui ont passé des Egyptiens chez les Phéniciens, des Phéniciens chez les Grecs, et de chez les Grecs en Italie, où les Italiens non-seulement les ont adoptées, mais les ont encore enrichies de leurs nouvelles imaginations. Ils sont cependant obligés de convenir qu'ils n'ont parlé comme ils ont fait de leurs lacs sulfurés que les oiseaux n'osent

traverser, de leurs gouffres affreux qui vomissent des tourbillons de feux et de flammes, de leurs champs élysées près les délicieuses campagnes de Bayes, qu'après avoir appris ce que les Egyptiens avoient dit avant eux de leur lac Mœris, de la barque de Caron, et des âmes qu'il passoit aux enfers.

Je quittai ce lac pour aller à la ville d'Abousir. Je n'en vis que les ruines, et un antique aqueduc de brique rez terre, qui vient, dit-on, de fort loin. J'allai passer la nuit au bourg de Quassr, proche l'ancienne ville de Hour, sur le canal de Joseph. Le curé de ce bourg me reçut chez lui avec toutes sortes de démonstrations de bienveillance. Il me prévint d'abord obligeamment, et m'invita à faire des instructions à ses paroissiens. Il prit soin lui-même de les rassembler tous dans l'église. Il m'instruisit de leurs plus grands besoins spirituels. Il appuyoit mes paroles des siennes. Je trouvai un bon peuple, susceptible de tous les sentimens de piété et de religion, que je tâchois avec la grâce de Dieu de lui inspirer.

Ce fut dans ce bourg qu'il plut à la bonté divine de me donner la plus sensible consolation que j'aie eue pendant mon voyage. J'avois avec moi, pour mon compagnon et pour mon guide, un copte, orfèvre, nommé Victor, très-bien instruit dans sa religion coptique, et par malheur, jusqu'à présent pour lui, très-scrupuleusement attaché aux erreurs de sa secte. Etant seuls en chemin, je les combattois de mon mieux. Tous mes entretiens avec lui étoient de continuelles instructions, mais dont je ne voyois aucun fruit. Le moment où Dieu vouloit le produire n'étoit pas encore venu. Il vint enfin ce moment que je demandois à Dieu avec ardeur. Pendant que je faisois une de mes instructions à ce bon peuple du bourg de Quassr, le Seigneur parla en même temps au

cœur de Victor. Sa parole fut un rayon de lumière, qui dissipa les ténèbres de l'erreur qui l'aveugloit. Il me vint trouver sur le soir, et en m'embrassant: *Il faut me rendre*, me dit-il, *mon cher père. L'instruction que vous venez de faire m'a pleinement convaincu; je me trouve comme un homme qui sort d'un cachot obscur, et qui voit le jour. Me voilà prêt à professer les vérités que vous m'avez enseignées, et à condamner les fausses opinions dans lesquelles j'avois été élevé, et auxquelles j'étois si fort attaché.* Je laisse à penser quelle fut la joie dont je me sentis saisi dans ce moment. Je l'embrassai de bon cœur. *Mais savez-vous, mon père*, ajouta-t-il, *par où a commencé ce changement en moi? Pendant que vous instruisiez les habitans de ce bourg, je remarquai sur leurs visages qu'ils étoient touchés de ce que vous leur disiez, et j'ai comme entendu une voix intérieure qui me disoit: toi seul as le cœur plus dur qu'une pierre. Cette parole m'a confondu tout-à-coup, et cette confusion opère mon changement. Recevez donc ici, et avant que de sortir de ce bourg, recevez, mon père, mon abjuration.* J'admirai la conduite de Dieu sur cet artisan. Ne pouvant douter de la sincérité de ses sentimens, je lui dis, comme saint Philippe à l'eunuque de la reine Candace: *Si vous le voulez tout de bon, je ne vois rien qui puisse mettre obstacle à votre résolution.* Je lui fis donc faire publiquement l'abjuration de ses erreurs, et il fit profession de la religion catholique et romaine.

Je partis avec mon nouveau disciple, bien content du séjour que j'avois fait dans le bourg de Quassr. J'eus tout le temps, pendant le reste de mon voyage, de le bien affermir dans l'état où Dieu venoit de le mettre. Nous repassâmes ensemble le canal de Joseph et le vieux aqueduc. Nous allâmes au bourg de Touna, proche les ruines de la ville

asir.
aine
sin-
oir,

pré-
nt la
ntre
r au
e ce
ifice.
t j'ai
ilieu
pé-
roc,
eur,
C'est
que
e au
soleil
vingt
elle,
nains
é de
oleil.
mme
ntent
. Au-
s, et
e dix
uches
sé au
nes et
nt pas
voit
déca-
a une

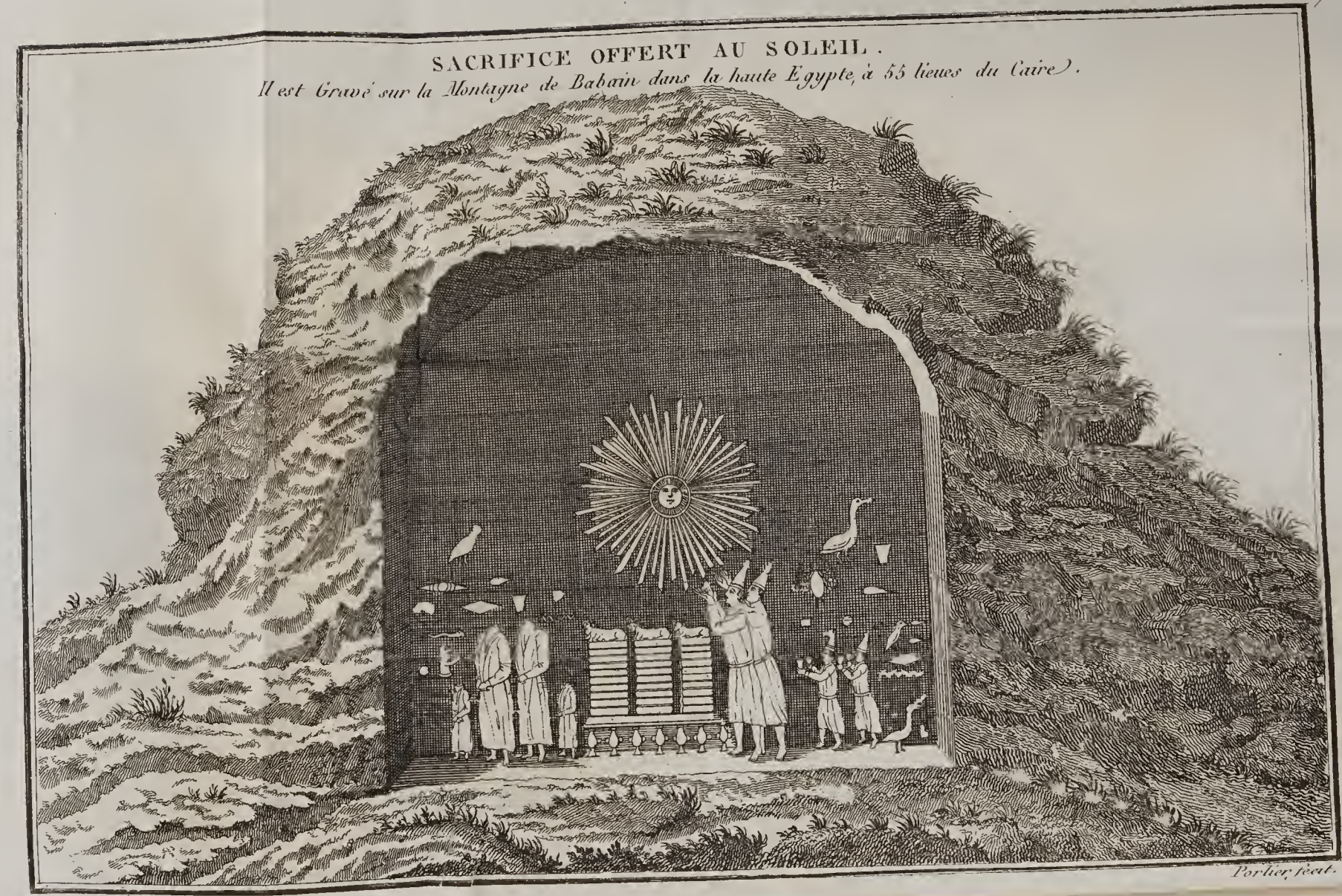

SACRIFICE OFFERT AU SOLEIL.

Il est Gravé sur la Montagne de Babain dans la haute Egypte, à 55 lieues du Caire.

Portier, fecit.

de Babain, qui sont au midi de celles d'Abousir. Nous traversâmes ces ruines, et une longue plaine de sable, qui nous conduisit à un monument singulier, que mon conducteur voulut me faire voir, et qui mérite en effet d'être vu.

C'est un sacrifice offert au soleil. Il est représenté en demi-relief sur une grande roche, dont la solidité a bien pu défendre ce demi-relief contre les injures du temps; mais elle n'a pu résister au fer, dont les Arabes se sont servis pour détruire ce que l'on voit tronqué dans la figure de ce sacrifice. Je l'ai dessiné tel que je l'ai vu. La roche, dont j'ai parlé, fait partie d'un grand roc, qui est au milieu d'une montagne. Il a fallu et bien du temps, et un pénible travail pour venir à bout de faire dans ce roc, une ouverture de cinq ou six pieds de profondeur, sur une cinquantaine de largeur et de hauteur. C'est dans cette vaste niche creusée dans le roc, que toutes les figures qui accompagnent ce sacrifice au soleil, sont renfermées. On voit d'abord un soleil environné d'une infinité de rayons de quinze ou vingt pieds de diamètre. Deux prêtres de hauteur naturelle, couverts de longs bonnets pointus, tendent les mains vers cet objet de leurs adorations. L'extrémité de leurs doigts touche l'extrémité des rayons du soleil. Deux petits garçons, ayant la tête couverte comme les prêtres, sont à leur côté, et leur présentent chacun deux grands gobelets pleins de liqueur. Au-dessous du soleil, il y a trois agneaux égorgés, et étendus sur trois bûchers, composés chacun de dix pièces de bois. Au bas du bûcher sont sept cruches avec des anses. De l'autre côté du soleil, opposé au côté des deux sacrificateurs, il y a deux femmes et deux filles en plein relief, attachées seulement pas les pieds à la roche, et un peu par le dos. On y voit les marques des coups de marteau qui les ont décapitées. Derrière les deux petits garçons, il y a une

espèce de cadre chargé de plusieurs traits hiéroglyphiques. Il y en a d'autres plus grands, qui sont sculptés dans les autres parties de la niche. Je cherchai de tous côtés quelque inscription, ou autre chose qui pût me donner l'intelligence de toutes ces différentes figures, et de l'usage qu'on en a voulu faire, ou qui pût du moins m'apprendre l'année où cet ouvrage a été fait, et le nom de son auteur. Je n'ai pu rien découvrir; ainsi je laisse aux savans curieux des antiquités, à deviner ce qui m'est demeuré inconnu.

Après avoir employé autant de temps qu'il en falloit pour dessiner fidèlement la représentation de ce sacrifice qu'on dit être un sacrifice offert au soleil, j'allai passer la nuit à Mellavi, et j'y arrivai un des jours de jeûne pour les Coptes. Ces peuples jeûnent tous les mercredis et vendredis de l'année, sans préjudice de leurs quatre carêmes; mais l'ennemi du salut des hommes n'y perd rien: car ceux d'entr'eux qui sont à leur aise, après avoir jeûné le jour jusqu'à se faire un scrupule de prendre une goutte d'eau avant midi, ne s'en font point de manger et de boire pendant toute la nuit. Nous prîmes, mon disciple et moi, pour nos instructions, des jours qui ne fussent point ainsi partagés entre des abstinences et des intempérances. Je m'élevai particulièrement contre cette monstrueuse manière de jeûner. La raison étoit pour moi: mais c'est le malheur des riches de n'avoir pas la force de la mettre en pratique; ainsi il n'y eut que les pauvres artisans et autres semblables qui m'écoutèrent avec fruit.

Ayant appris qu'un mébacher partoit pour le Caire, je me joignis à lui. Nous nous embarquâmes sur le Nil, de grand matin, le 19 novembre. Nous avions à notre droite les grottes de la Basse-Thébaïde, qui nous formoient une vue très-agréable jusqu'auprès de Menié. Nous continuâmes notre navigation toute

la

la nuit, et nous nous trouvâmes le lendemain à midi devant Bebé. Notre mébacher fit débarquer un de ses valets, pour aller porter un paquet de cierges à l'église de S. Georges. La tradition du pays est qu'une partie du corps de ce saint martyr est conservée dans son église à Bebé. *J'envoie*, me dit le mébacher, *un présent de cierges à S. Georges, pour obtenir sa protection et son intercession auprès de Dieu.* Ce fut à ce sujet qu'il me fit une histoire, qui passe parmi les Chrétiens d'Egypte pour être très-véritable, mais dont toutefois je ne me fais pas garant. Voici comme il me la conta.

On pria autrefois très-instamment, me dit-il, *un patron de barque mahométan, de charger sur son bord une grosse meule destinée pour un moulin de l'illustre saint George de Bebé; l'infidèle n'en voulut rien faire. Il mit à la voile en faisant des imprécations contre le saint. A cet instant, et au grand étonnement de tous ceux qui étoient présens, la pierre, qui étoit d'une grosseur extraordinaire, sauta dans le Nil, et flottant sur l'eau comme un morceau de liége, suivit côte à côte le bâtiment du Mahométan, et vint aborder avec lui auprès de Bebé. Les Chrétiens, témoins de ce fait surnaturel, crièrent au miracle; ils tirèrent sans peine à bord cette grosse meule, qui ne prit sa pesanteur naturelle, que lorsqu'elle eut été mise à sa place dans le moulin du glorieux martyr saint Georges.*

Quoi qu'il en soit de la vérité de ce prétendu miracle, que les Coptes ne croient pas moins certainement que l'évangile, il est très-sûr qu'il fait un très-mauvais effet sur leurs esprits; car l'idée qu'ils ont d'une miraculeuse protection de Dieu sur eux, les endurcit dans leur incrédulité.

Comme nous ne mîmes pas pied à terre, je ne vis point l'église de Saint-Georges. Nous avançâmes vers Benisouef, approchant toujours du Caire. Plus nous

en approchions, plus la vue des pyramides qui se découvroient les unes après les autres, rendoit notre navigation agréable. La première pyramide que nous aperçûmes fut celle de Meidon. Nous en aperçûmes deux autres ensuite vis-à-vis Dachour. La première est aussi grande que celles qui sont près du Caire. Sur le soir, le gros temps nous fit relâcher proche le village de Lathf. Nous démarrâmes pendant la nuit. Le lendemain matin nous vîmes de loin les pyramides de *Saccara*. Les rayons du soleil qui éclairoient ces masses prodigieuses en hauteur et en largeur, et qui nous en faisoient distinguer toutes les parties; le Nil qui roule ses eaux en serpentant, et qui offroit continuellement à nos yeux de nouvelles perspectives; les deux rives de ce fleuve ornées d'un grand nombre de villages, qui se suivent les uns après les autres; les campagnes fertilisées par les eaux du Nil qui les arrosent, et qui entretiennent un vert toujours naissant dans les feuilles des arbres de différentes espèces; les deux chaînes de montagnes qui accompagnent le Nil, et que la nature semble avoir placées, comme de continuels remparts, pour arrêter les débordemens de ce fleuve: tous ces différens objets forment au-delà de ce que j'en puis dire, et de ce qu'on peut imaginer, des points de vue aussi surprenans, qu'ils sont agréables aux yeux.

Saccara est un village dont les habitans sont occupés d'ordinaire à fouiller des terres, pour découvrir les ouvertures des puits, qui conduisent à des grottes creusées autrefois pour les tombeaux des anciens Egyptiens: car jamais ils n'ensevelissoient les corps morts dans les villes, pour y conserver toujours un air pur et sain. La plaine de Saccara étoit une terre destinée à ces sépultures. On y voit plusieurs de ces puits et de ces grottes. Les paysans en ont tiré une si grande quantité de momies, qu'ils n'y en trouvent aujourd'hui que rarement. Les linges qui enveloppent

ces momies marquent la distinction de leurs personnes. Les uns sont noirs et communs, les autres sont peints ou dorés.

Outre tous ces petits sépulcres qui sont dans la plaine de Saccara, on y voit encore trois grandes pyramides qui y ont été élevées, dit-on, par un ancien roi d'Egypte, dont on ne sait pas le nom. La plus haute, qui est à l'occident du Nil, en a deux autres à ses côtés, dont l'une est bâtie de pierres blanches, et l'autre de pierres noires. Quelques gens du pays prétendent que le même roi qui avoit fait construire la plus haute pour sa sépulture, avoit fait bâtir les deux autres pour deux de ses femmes, dont l'une étoit née blanche et l'autre noire. Un peu plus loin, on aperçoit deux autres pyramides, dont l'une est pareillement de pierres blanches, et plus grande que la seconde, qui est de pierres noires. C'est vouloir deviner que de chercher des raisons de ces deux différentes couleurs.

Plus nous approchions du Caire, plus nous découvrions de nouvelles pyramides. Celles qui sont dans la plaine de Moknan sont en grand nombre; mais les plus fameuses de toutes, pour leur hauteur, leur circonférence et leur construction, sont les trois grandes pyramides de Gizé, que l'on mettoit autrefois au nombre des sept merveilles du monde. Notre lente navigation me donna tout le temps de les contempler; mais il ne me fut pas possible de vérifier la mesure des hauteurs et des largeurs que les voyageurs leur donnent. Les uns disent que la plus haute et la plus large est composée de deux cent vingt-sept degrés inégaux entr'eux; d'autres prétendent qu'elle a deux cent quatre-vingt-six toises quatre pieds de hauteur; que chaque côté de sa base a cent treize toises quatre pieds, et chaque face du piédestal deux cent soixante et dix toises cinq pieds de long. Je ne sais si l'on croira ce que Pline dit des dépenses

qui furent faites en raves et en oignons pour la seule nourriture des ouvriers. Il prétend qu'elles allèrent à huit cents talens. Quoi qu'il en soit, il est certain qu'il a fallu et bien du temps et bien du monde pour construire ces masses énormes, qui n'ont aujourd'hui de beauté, que cette prodigieuse hauteur et épaisseur; mais elles pouvoient autrefois être regardées comme une des merveilles du monde, lorsqu'elles étoient revêtues en dehors des plus beaux marbres de l'Egypte, et qu'en dedans elles contenoient de grandes salles qui en étoient incrustées. On les appeloit les salles du roi et de la reine. Ces marbres ont été enlevés par les derniers rois d'Egypte, qui en ont orné leurs palais : il n'en reste plus que quelques morceaux d'un côté et d'un autre, qui sont des marques visibles de leur ancienne magnificence.

A deux ou trois cents pas de la grande pyramide, et presque vis-à-vis du vieux Caire, à l'occident, proche le rivage du Nil, nous vîmes la tête du Sphinx, dont les voyageurs ont tant parlé. Le reste du corps est enterré sous le sable. A juger de sa grosseur par ce qu'on voit de sa tête, il faut qu'elle soit énorme. Je ne serai cependant pas caution de tout ce que Pline en rapporte. Il dit que la tête de ce monstre a douze pieds de circuit, quarante-trois pieds de longueur; et en profondeur, depuis le sommet de la tête jusqu'au ventre, cent soixante et douze pieds. On croit, ajoute le même auteur, que le roi Amasis y a été enterré.

La fable a fait rendre des oracles à cette figure monstrueuse, qui étoit la divinité champêtre des habitans; mais ces oracles étoient une frauduleuse invention de leurs prêtres, qui ayant creusé sous terre un canal aboutissant au ventre et à la tête de cette prétendue divinité de pierre, avoient trouvé moyen d'entrer dans son corps, d'où ils faisoient entendre d'une voix sépulcrale des paroles mysté-

rieuses, pour répondre aux voyageurs qui venoient consulter l'oracle. Comme nous ne vîmes qu'en passant ce fameux sphinx, je n'en peux rien dire de plus. Nous continuâmes notre route, et nous achevâmes en peu de temps notre navigation depuis Girgé et Adavie jusqu'au Caire, où nous entrâmes le 23 novembre 1714. Mon retour au Caire finit le récit de mes trois voyages dans la Haute et Basse-Egypte. Le peu de bien que j'y ai fait pour l'instruction et le salut des Coptes, m'a fait comprendre que nous en ferons de beaucoup plus grands, lorsque la Providence divine nous aura mis en état d'augmenter les ouvriers de son évangile, et qu'elle aura assuré leur subsistance, qu'ils ne doivent pas demander ici pour de bonnes raisons.

Notre Compagnie en France a plusieurs sujets disposés à passer les mers. Leur zèle et leur inclination les tiennent toujours prêts à partir au premier signe de leurs supérieurs. Ils seront ici favorablement reçus des puissances qui gouvernent les vastes royaumes du Levant, surtout s'ils y viennent avec la réputation d'avoir la protection de V. A. S. Car les hauts et puissans seigneurs turcs sont parfaitement instruits de toutes les rares qualités qui lui ont gagné l'estime, la confiance et l'amour de tous les Français. Ils parlent ici, comme on fait en France, de l'intrépidité qu'elle a fait paroître dans les combats sur mer, où elle a commandé pour le service de la France et de l'Espagne. Ils savent avec quelle intelligence supérieure, et avec quel sang-froid elle donnoit ses ordres, pendant que la mort enlevoit à ses côtés des seigneurs que la France ne cessera jamais de regretter. Ils ont appris depuis ce temps-là la sagesse de sa conduite, la solidité de ses avis dans les conseils de la régence, et dans celui de la marine où elle préside. Ils sont informés de son esprit de justice dans la distribution des grâces, ayant toujours plus d'égard

au mérite des personnes qu'à toutes les recommandations qu'elles se procurent.

Enfin, ils n'ignorent point ce qu'on dit en France de sa bonté et de sa douceur, de sa politesse et de son affabilité, qui lui attachent les cœurs de tous les officiers, et qui leur font aimer l'honneur de servir sous ses ordres. Ce sont là les titres, MONSEIGNEUR, qui nous assurent les grands avantages que nous retirerons de la part qu'on saura ici que V. A. S. voudra bien continuer de prendre au succès de nos fonctions évangéliques. Au reste, notre succès fera son mérite devant Dieu, et il sera pour nous un motif continuel de lui demander qu'il daigne la combler de ses bénédictions. C'est au nom de tous nos missionnaires que j'ai l'honneur de l'assurer ici de leurs sentimens et de leur respectueuse reconnoissance. Je m'estime heureux en mon particulier de pouvoir lui témoigner la mienne, et le profond respect avec lequel je suis, etc.

Au Caire, le 1.er mai 1716.

LETTRE

Du père Sicard, missionnaire en Egypte, au père Fleuriau.

MON RÉVÉREND PÈRE,

P. C.

NOS occupations continuelles pour satisfaire aux diverses fonctions de la mission, m'ont empêché jusqu'à présent de vous faire le récit de mon voyage dans le désert de la Basse-Thébaïde. Je profite du repos et du loisir que je suis venu chercher au Caire, pour tenir la parole que je vous ai donnée, de

CARTE des Deserts de LA BASSE THEBAIDE

aux environs des Monasteres de S.t Antoine et de S.t Paul Hermites avec le plan des lieux par ou les Israelites ont probablement passé en sortant d'Egypte

au Caire en 1717.

Commencement du Delta

Calionb autrefois Calliope

Lac des Pelerins de la Meque
l'eau en est douce

la Matharée autrefois Heliopolis et Gessen

LE CAIRE

Vieux Caire autrefois Babylone

Ramses aujourd'huy Bessatin 1.re Station des Israelites

Mon.re de la vierge du Pavé ou du passage

Mon.re de l'ange du Tibe ou de l'ouverture du Tibe ou de l'ouvrement

Ruines de Mr. St. Jacques

Grotte du Chat

Grotte du Cheval creusée plus de mille pas dans le roc

Etham 3.e Station

Chemin des Israelites

Phihahiroth 4.e Station des Israelites

Kouaibe Source d'eau salée

Ruines du Monastère et Darag ou de S.t Jean Climaque. Il y a une source d'eau salée bonne à boire

Gorge du Mont Colzim

Torrent sec

Mont Sinay

Mont Oreb ou de S.te Catherine

Plaine de Baquara ou de la Vache

Torrent sec

Mont Askor ou le très dur

Grottes Solitaires

Carrière de marbre Noir, Rouge et Jaune

Grottes

Monastere S.t Paul

Grottes S.t Antoine

M. de S.t Antoine

Mont Kolzim

Source d'eau un peu salée

Carrière de marbre jaune

Ruines d'un monastère

Torrent sec

Mont d'ancienne Hermitage

Plaine de l'Araba ou des Chariots

Vallon du Figuier

Source d'eau douce

Carrière de marbre Granit

Torrent sec

Dans tous ces Torrens il n'y a de l'eau que dans le cœur de l'Hyver.

Grottes d'anciens Hermites

Mont Sinay

le Tor

Mont Tekeil ou du Bien aimé

Mont Tekeil ou du Bien aimé

Mont Tekeil ou du Bien aimé

Ciabbat Ekeid ou Montagnes de l'huile de l'etreol

Ambabé

Cive autrefois Memphis

Pyramides

Mokkam

Monast. Mercure

Puits des momies et des oiseaux embaumés

Saccara

Dachour

Pyramides

Reggo

Meidom

Atfieh

Beroubel

Chemin de Beroubel

Hajar Mokattam ou pierre marquée

Gorge de Gebel

Citernes ou réservoirs d'eau de pluie qui ne tarissent jamais.

Mainoun

Ancien Monastère de S.t Antoine sur le Nil

Bouche hospice des Moines de S.t Antoine du Desert

Benisouef

Paiad

Montagne de Gebel ou de la Citerne

Choik abbaymont

Bebé

Fechené

Mont de Geranat ou des Pilcs

Monastère de Jarnous où l'on prétend que les eaux d'un puits marquant le flux accroissement du Nil.

Sendefé

Mon.re de Baccara ou de la Poulie

Mont des Oiseaux

Bheneze

Partie du canal de Joseph

Tehené

Mont de Tehene où l'on voit creusée en face du roc une fameuse inscription Grecque du temps des Ptolemées.

Menie

Mon.re de l'Abbé Hor creusé dans le roc

Mont de Benhassan sur la face duquel sont creusés dans le roc une quarantaine d'anciens Temples ou grottes sépulchrales peintes de Hieroglyphes et embellies de Colonnes

Benihassan

Acacia Sauvage

Citerne Sèche en été

Plaine de Sannour

Gorge ou passage du Mont Kolzim

ou du Chat

Suez

Agerou d'Chateau

Montagne de Pierre Pelée

Gorge du lieu du Passage des Israelites par la Mer Rouge

La Mer Rouge a son flux et reflux deux fois par jour, mais fort petit.

La 2.e fête de la Pentecôte 1.er Juin 1710, et le 11 de la Lune, je mesurai sur la plage occidentale le reflux de cette mer qui s'étoit retirée depuis minuit jusqu'à 6 heures du matin, de 115 pas environ.

MER ROUGE

Echelle de 15 Lieues de France.

5 10 15

PLAN DU MONASTERE DE S.t ANTOINE

habité par les Religieux Coptes.

Mont Colzim.

A. Eglise de S.t Pierre et S.t Paul Apôtres
B. Eglise S.t Antoine
C. Eglise avec une Cloche denviron un pied et demi de diamètre
D. Tour ou sont les livres et les provisions du Monastère
E. Pont levis de la Tour
F. Fenêtre par ou l'on fait entrer les personnes et les provisions en les tirant avec une corde
G. Les cellules des Religieux.
H. le Moulin
I. le Grand jardin
K. Chappelle de S.t Marc Religieux disciple de S.t Antoine
L. Vigne
M. Datiers
N. Abricotiers
O. Carouges
P. Oliviers
Q. Trois sources d'eau un peu salée qui sortent de la Montagne et entrent dans le jardin par dessous la muraille et le long d'une voute.
R. Petit Jardin avec sa vigne

PLAN du MONASTERE DE S.t PAUL Hermite

habité par les Religieux Coptes.

A. Eglise et grotte de S.t Paul
B. Cloche de l'Eglise C la Tour.
D. la fenêtre par ou l'on entre au lieu de porte. E. les Cellules.
F. le Moulin & le Jardin.
H. Source un peu salée.

Mont Colzim

Religieux Copte de la Basse Thebaide.

Perlier Sculp.

mettre par écrit tout ce qui m'a paru digne de vous être mandé.

M. Joseph Assemanni, maronite de nation, originaire du mont Liban, vint en Egypte, et arriva au Caire, il y a près d'un an. Le motif de son voyage étoit de faire, en ce pays, la recherche des vieux manuscrits arabes et coptes, et de les acheter à quelque prix que ce fût, pour enrichir la bibliothèque du Vatican, dont il est bibliothécaire. Nous le reçûmes dans notre maison, où nous lui fîmes tout le bon accueil qui nous fut possible. Je lui fis offre de le conduire dans les sacristies des églises les plus considérables de cette ville. Je l'accompagnai à sa prière dans les monastères du désert de Saint-Macaire. Nous trouvâmes dans tous ces lieux un assez grand nombre de livres très-rares. Il prit ceux qui lui convenoient. Après cette première recherche, il partit pour la Syrie. On l'assuroit qu'il y trouveroit d'excellens manuscrits syriaques. Il me dit en partant qu'il reviendroit en cette ville le plutôt qu'il pourroit, et me fit promettre qu'à son retour je parcourrois avec lui les montagnes de la Basse-Thébaïde, pour y continuer la recherche des livres coptes et arabes.

Quelques mois s'étant écoulés, M. Assemanni revint au Caire. Il n'y fut pas plutôt arrivé, qu'il me proposa de faire avec lui le voyage aux déserts de la Thébaïde, dont il m'avoit déjà parlé. Il y avoit déjà long-temps que je souhaitois le faire, pour mieux connoître les religieux coptes des monastères de Saint-Antoine et de Saint-Paul, qui sont schismatiques. Je m'étois déjà proposé d'avoir quelques conférences avec eux, pour juger des espérances qu'on pourroit concevoir de leur conversion. Je savois, à n'en pas douter, que leur retour à la foi orthodoxe, et celui de leur patriarche, étoit d'autant plus important et avantageux, qu'il seroit infaillible-

ment suivi de celui de toute la nation. Je désirois d'ailleurs examiner de près tout ce que je ne savois que sur le témoignage d'autrui, du désert de la Thébaïde et des monastères qui y sont renfermés. Ces motifs me firent prendre la résolution d'accompagner M. Assemanni.

Nous partîmes du vieux Caire le 23 mai 1716. Le bruit de notre départ commença à donner quelques inquiétudes aux schismatiques. Ils allèrent trouver leur patriarche, et lui firent craindre les mauvais effets de nos entretiens avec les moines schismatiques du désert. Ils voulurent même l'engager à mettre opposition à notre voyage. Mais le patriarche se contenta de me faire prier de ne traiter, dans mes conférences, d'aucune doctrine contraire à celle de Dioscore. Je le fis assurer que je ne prêcherois que sur les points fondamentaux de la religion de Jésus-Christ, et les maximes de son évangile, sur la nécessité du salut, sur l'horreur du péché, sur la nécessité des bonnes œuvres, sur l'amour de Dieu et du prochain. Avec cette déclaration, le patriarche nous donna ses lettres de recommandation pour être charitablement reçus dans ses monastères, et pour y visiter les bibliothèques. Nous mîmes à la voile sur une petite barque qui remontoit le Nil, et le lendemain de notre embarquement, qui fut le 24 mai, nous arrivâmes à la ville de Benisonet, située sur la rive occidentale du fleuve, à vingt lieues du Caire. Je vous ai parlé de cette ville dans ma carte du cours du Nil.

Nous partîmes de Benisonet le 25 pour aller au village de Baiad, qui est à l'orient du fleuve. Nous prîmes dans ce village des guides pour nous conduire au désert de saint Antoine, qui étoit un des principaux objets de notre voyage. Nous sortîmes de Baiad le 26 mai, montés sur des chameaux, et escortés de deux chameliers. Nous marchâmes au

nord le long du Nil l'espace d'une ou deux lieues, et ensuite nous tirâmes à l'est pour entrer dans le célèbre désert de saint Antoine ou de la Basse-Thébaïde. Ce désert est si fameux, qu'il n'y a personne qui n'en ait entendu parler; mais peu de gens connoissent sa véritable situation, son étendue et le genre de vie des solitaires qui l'habitent encore aujourd'hui, ou du moins on n'en a qu'une idée confuse.

Comme j'ai eu l'avantage d'aller sur les lieux, et que je m'y suis donné le temps d'en examiner tout ce qui mérite attention, je vais tâcher, mon révérend père, de vous faire un détail exact, non-seulement des noms et de la construction des monastères, mais encore des montagnes, des vallées, des mines de sel et de talc, des arbres, des simples, des animaux, et généralement de tout ce qu'il y a de remarquable dans ces vastes déserts, où régnoit autrefois une pénitence bien différente de celle que l'on y voit aujourd'hui, et que le schisme a défigurée. La carte que je vous envoie et que vous avez sous les yeux suppléera aux obscurités de ma plume. Cette carte, qui vous représente Benisonet sur une des rives du Nil, et Baiad sur l'autre rive opposée, vous dépeint une plaine sablonneuse, qui s'étend jusqu'à la gorge de Gébéi. Nous marchâmes au travers de cette plaine pour entrer dans cette gorge formée par deux montagnes, dont la plus haute, qui est à droite, porte le nom de *Gébéi* ou de la *Citerne;* l'autre, qui est à gauche et plus basse, est nommée *Hajar-Moussoum* ou *Pierre marquée.*

Dans ce vallon, il y a trois ou quatre réservoirs d'eau peu éloignés les uns des autres, et naturellement creusés dans le roc. Les pluies qui les remplissent entraînent avec elles une craie qui rend les eaux blanchâtres. Nous arrivâmes sur le midi au premier réservoir, qui est une espèce de citerne. La chaleur étoit excessive, et nul arbre, dans ce vallon,

ne nous offroit de l'ombre. On voyoit seulement quelques petits buissons épars çà et là, et quelques herbes qui ne nous pouvoient être d'aucune utilité.

Nous avions cependant besoin de repos. Nous trouvâmes heureusement une grande roche qui s'avançoit à son sommet, et qui défendoit des ardeurs du soleil une mousse épaisse qu'elle avoit à ses pieds. Nous profitâmes de cette bonne rencontre, pour laisser passer à l'abri de cette roche la grosse chaleur du jour.

Sur les trois à quatre heures du soir nous nous remîmes en chemin, et nous prîmes courage pour monter jusqu'au sommet du mont Gébéi. Nous y parvînmes en une heure de temps. Nous découvrîmes alors une plaine d'une étendue prodigieuse, qui s'ouvroit à nos yeux de tous côtés. Cette plaine s'appeloit autrefois *Baquara* ou *de la Vache* : on la nomme aujourd'hui *Sannour* ou *du Chat ;* son terrain est pierreux et stérile, ainsi que l'est celui de tout le désert. Les pluies qui y sont fréquentes en hiver, forment plusieurs torrens ; mais leur lit demeure sec tout l'été. Nous y choisîmes une place la moins incommode, pour y passer la nuit du 27 mai. Nous nous servîmes des provisions de bouche que nous portions avec nous. Elles consistoient en biscuit, fromage et poisson salé. Notre souper fut bientôt prêt et bientôt fait. Comme nous avions plus d'envie de dormir que de manger, le sommeil nous saisit sur le sable, et ne nous quitta que le lendemain matin.

Nous partîmes de ce lieu deux heures avant l'aurore. Nos provisions avoient été faites à propos ; car dans toute la plaine de Sannour et dans les montagnes qui la forment, on ne voit que quelques acacias sauvages, qui portent autant d'épines que de feuilles. Leurs feuilles sont si maigres, qu'elles n'offrent qu'un médiocre secours à un voyageur qui cherche à se mettre à l'abri du soleil brûlant. Cette vaste plaine de Sannour où nous marchions, se termine

au mont Keleil ou Bien-aimé. Cette longue montagne s'ouvre vers son milieu, et se sépare en deux pour former une gorge et donner un passage à une autre plaine qu'on nomme l'*Araba* ou plaine des *Chariots*. Cette plaine, sur laquelle j'ai fait plus de quinze lieues vers le nord et le nord-est, s'étend bien plus loin du côté du sud. Elle est bornée à l'ouest par les monts Keleil et Askan, et à l'est par le mont Colzim.

Nous traversâmes le mont Keleil par cette gorge dont nous avons parlé. Nous laissâmes à droite les ruines d'un monastère qui étoit à l'entrée de la plaine des Chariots. Nos guides nous firent avancer deux lieues au-delà pour trouver le fond d'un torrent desséché, qui nous devoit servir de lit pour y passer la nuit. Le gîte, tout mauvais qu'il étoit, nous fit beaucoup moins souffrir que la soif. Nos quatre chameaux avoient été chargés chacun d'une outre pleine d'eau : nous en avions vidé deux ; nous comptions sur les deux autres ; mais nos chameliers, je ne sais pour quelle raison, les avoient frottées d'une huile de lin si puante, que l'eau qu'elles contenoient en fut infectée à un tel excès, que nous aimâmes beaucoup mieux souffrir notre soif que de la soulager avec cette eau.

Nous partîmes le lendemain 28 avant le jour. L'aurore nous fit découvrir une touffe de palmiers qui étoit au pied du mont Keleil, et éloignée de nous d'environ quatre ou cinq milles. Nos conducteurs nous dirent que ces palmiers ombrageoient un petit marais dont l'eau, quoi qu'un peu salée, étoit bonne à boire. Nous y courûmes. L'avidité avec laquelle nous en bûmes ressembloit à celle des Israélites, lorsqu'ils s'empressoient de boire l'eau qui sortoit du rocher. Ce petit soulagement, dans notre extrême altération, nous donna de nouvelles forces. Nous doublâmes le pas pour arriver de bonne heure

au monastère de Saint-Antoine. Quelques petites éminences nous en cachoient la vue ; nous les franchîmes, et tout-à-coup nous aperçûmes ce célèbre et ancien monument. Notre diligence fut si grande, que nous y arrivâmes avant midi.

Pour vous donner, mon révérend père, l'idée la plus juste qu'il me sera possible, de ce lieu si peu connu, j'en ai dressé le plan, et vous le trouverez à la marge de la carte qui est sous vos yeux. Il faut vous faire remarquer d'abord que la vue de ce monastère et de tout ce qui l'environne, ne vous présente que des objets affreux à la nature, lesquels vous remplissent d'une sainte horreur. Vous voyez un grand nombre de cavernes éparses sur les monts Colzim, Keleil et Askar. On remarque aisément qu'elles ont été creusées par des hommes. A peine les rayons du soleil peuvent-ils y entrer. Entre les hautes montagnes, on ne voit qu'une vaste plaine aussi stérile que déserte. C'est dans cette plaine, au pied du mont Colzim, à l'aspect de la mer Rouge renfermée entre le mont Colzim et les montagnes de l'Arabie-Pétrée, que le monastère de Saint-Antoine est situé.

Regardant avec attention toutes ces cavernes obscures, je m'imaginois en voir sortir les Antoine, les Paul, les Hilarion, les Paphnuce, les Ammon, et tous ces fameux Pères du désert qui s'étoient condamnés à une vie laborieuse et pénitente pour faire la conquête du royaume de Dieu. Nous ne leur avons trouvé ici pour successeurs que des Coptes schismatiques, qui passent leurs jours dans le monastère de Saint-Antoine.

Nous nous présentâmes pour y entrer ; nous en cherchions la porte, mais nos guides nous dirent que nous n'en trouverions point. En effet, la crainte continuelle où l'on est que les Arabes, grands voleurs de leur métier, ne viennent surprendre les

monastères pour les piller, oblige à n'y faire aucune porte ordinaire. Cet usage est observé, non-seulement dans le monastère de Saint-Antoine, mais encore dans ceux du mont Sinaï et de Saint-Monnas, dont saint Pithirion fut supérieur, au rapport de Rufin dans son histoire.

Nos chameliers, qui savoient ce qu'il falloit faire en cette occasion, prirent des pierres; et à force de les jeter dans le jardin des moines, et de crier à tue-tête, ils s'en firent entendre. Dans le moment nous vîmes paroître quelques moines sur le parapet d'un mur très-exhaussé. Ils nous firent connoître par leurs gestes et le ton de leurs voix, que nous étions les bienvenus. En même temps, ils nous descendirent une jarre d'eau, sachant par expérience que les pélerins qui arrivent à leurs murs, sont toujours pressés d'une violente soif. Nous profitâmes de cet acte de leur charité dont nous avions besoin. Ils nous descendirent ensuite un grand panier. Nos chameliers nous placèrent dedans, et incontinent les moines qui étoient sur une espèce de parapet, nous enlevèrent de terre par le moyen d'une poulie qui nous guinda jusqu'à une haute fenêtre, par laquelle nous entrâmes dans le couvent.

Le supérieur, averti de notre arrivée, vint nous saluer gracieusement. Je lui annonçai le mérite de M. Assemanni. Après les premières civilités, nous allâmes à l'église pour y faire notre prière. Le supérieur et ses religieux nous y conduisirent. Ils nous menèrent ensuite dans une chambre assez propre, mais très-pauvre. A l'instant deux moines étendirent une grande nappe de cuir sur une natte à plate-terre. Ils la couvrirent de cinq ou six plats qui ne contenoient que le même mets. Ce mets étoit une pâte cuite dans l'eau, avec de l'huile de sesame, sur laquelle ils versèrent deux ou trois cuillerées de miel. Le supérieur nous invita à nous mettre à

table, à nous accroupir les pieds croisés l'un sur l'autre à la mode du pays. Le besoin de nourriture nous donna assez d'appétit pour en manger. On nous servit ensuite à chacun deux tasses, l'une pleine de vin, et l'autre de café. L'un et l'autre nous furent donnés par distinction et par magnificence. Après nous être reposés quelque temps, nous allâmes visiter tout le monastère dont je vous fais ici la description conforme à ma carte ci-jointe.

Au milieu d'une assez grande cour intérieure, il y a deux églises, ou plutôt deux chapelles, qui n'ont que vingt ou trente pas de long, et beaucoup moins de large. Leur antiquité fait tout leur mérite : car elles sont obscures et grossièrement bâties. Leurs murs sont chargés de peintures, très-enfumées par la quantité d'encens qu'on brûle dans ces chapelles pendant les offices divins. L'une de ces églises est dédiée aux apôtres saint Pierre et saint Paul, et l'autre à saint Antoine.. A la vue de ces églises, il est tout naturel de se rappeler ce que la tradition nous apprend de ces saints solitaires, et de dire avec une sorte d'émotion : *Ici le grand saint Antoine a prié ; ici Macaire, successeur de saint Antoine, a prié ; ici Postumien, successeur de saint Macaire, et père de cinq mille solitaires, a prié.*

Ces deux églises se communiquent par une petite galerie qui conduit de l'une à l'autre. Cette galerie porte un petit clocher avec sa cloche, qui n'a qu'un pied et demi de diamètre. Les Turcs n'en souffriroient pas ailleurs ; mais dans les déserts ils n'y prennent pas garde. Près des églises, il y a une tour carrée, dont la porte est placée plus haut que le rez-de-chaussée, d'environ trois toises. Cette tour est une espèce de fortification et un lieu de sûreté, où les moines renferment leurs livres et tout ce qu'ils ont de précieux, dans la crainte continuelle où ils sont que les Arabes ne viennent escalader leurs murs

pour les voler, ce qui leur est arrivé plus d'une fois. C'est par la même raison qu'ils ont pratiqué dans cette tour une petite chapelle où ils serrent leurs vases sacrés, et où ils feroient leurs prières dans le cas d'une irruption dont ils seroient menacés. On entre dans cette tour par un petit pont-levis appuyé sur une terrasse voisine. J'ai vu de pareilles tours dans les monastères du désert de Nitrie.

Les cellules des religieux sont bâties le long de la cour, et rangées à peu près comme ma carte les représente. Il y a environ trente cellules; elles sont presque toutes séparées les unes des autres, et elles forment de petites rues. Le réfectoire, le four, le puits dont un cheval tire presque continuellement de l'eau, et les autres petits bâtimens destinés aux offices domestiques, ont leurs rues particulières. Ces cellules, ces offices et ces rues paroissent être une petite ville située au milieu d'un grand désert. Le silence y est régulièrement observé jour et nuit.

Le monastère a son jardin, qui est assez grand. La cour dont je viens de parler, et le jardin qui l'environne, forment un carré, qui peut avoir neuf ou dix arpens. Les moines cultivent dans leur jardin toutes sortes d'herbes potagères pour leur usage. Ils y ont planté des dattiers, des oliviers, des carouges, des lentisques, des pêchers et des abricotiers. Ils nous invitèrent à cueillir nous-mêmes de leurs fruits.

Nous vîmes aussi dans leur jardin deux vignes, qui leur donnent un petit vin clairet. Ils le réservent pour les hôtes qu'ils veulent distinguer et régaler. Mais pour eux, ils n'en boivent qu'aux grandes fêtes de l'année. L'eau est leur boisson ordinaire. Elle leur vient par trois canaux différens, qui la reçoivent au pied du mont Colzim, où en est la source; ces canaux la conduisent par-dessous les terres et les murs jusque dans les offices et les jardins du monastère, qui en sont arrosés. Elle est claire et cependant

chargée d'une salure, qui ne nuit pas à la santé, et à laquelle on s'accoutume. Les eaux du pays ont presque toutes la même qualité.

Vers le milieu du jardin, il y a une petite chapelle dédiée à saint Marc, ermite, et l'un des disciples de saint Antoine. C'est un petit ermitage, où les moines vont faire leurs prières particulières. Cette chapelle a deux autels : quelques inscriptions qu'on lit sur les murs, donnent à connoître que des Latins y ont célébré la sainte messe.

Après avoir fait la description du monastère, il faut parler des religieux qui l'habitent. Ils n'étoient que quinze moines dans la maison, lorsque nous y entrâmes. Il n'y avoit de prêtres entr'eux, que le supérieur, et un autre moine. Leur habit consiste dans une chemise de laine blanche, une tunique de laine brune et une veste de serge noire à grandes manches; cette tunique couvre les autres habits. Ils ont à leur tête un capuce noir et très-étroit, et portent sur leur capuce un bonnet de laine, rouge ou violet. Le bonnet est entouré d'un turban rayé de blanc et de bleu. Ils sont ceints d'une ceinture de cuir. Leurs souliers sont rouges ou noirs. Ils les quittent lorsqu'ils entrent dans l'église et dans leurs cellules, dont le rez-de-chaussée est couvert de nattes. Ils ne portent point de bas; leur tête est toujours rasée; ils ne se découvrent jamais, pas même à l'église, soit qu'ils assistent aux mystères divins, soit qu'ils les célèbrent.

Pour ce qui est du règlement de leur vie, voici ce que j'en ai appris. Ils ont pour règle de garder l'obéissance, la pauvreté et la chasteté; de ne jamais manger de viande dans le couvent; de jeûner toute l'année, à l'exception des samedis, des dimanches et du temps pascal; de réciter debout les heures canoniales à la façon des Orientaux, pouvant cependant s'appuyer sur un bâton qui a une traverse en haut,

haut, dans la forme d'un T; de se rendre au chœur à minuit pour psalmodier ; de coucher vêtus sur une simple natte ; de se prosterner tous les soirs cent cinquante fois la face contre terre, les bras étendus, et de faire le signe de la croix autant de fois qu'ils se relèvent de terre. Ils appellent ces prosternations *metanoé*, c'est-à-dire *pénitence*.

Mais entre ces religieux coptes, il y en a qui font profession d'une vie plus parfaite. Ils sont distingués des autres moines par une espèce de pallium ou scapulaire de cuir, qu'ils appellent l'habit angélique, et qu'ils nomment *Ashim*, du mot grec *Ethema*, qui signifie *habit*. Ce pallium ou scapulaire descend du haut des épaules sur le dos et sur la poitrine, sous la tunique. Cet habit a quatre bouts qui sont tissus de croix, et qui se croisent les uns sur les autres en plusieurs manières. Les aspirans à une plus haute perfection que leurs frères, et qui portent par distinction cet habit angélique dont nous venons de parler, sont obligés à des jeûnes et à d'autres austérités plus rigoureuses, entr'autres à trois cents prosternations chaque nuit et à autant de signes de croix. Je demandai combien il y avoit de religieux dans le monastère, qui eussent obtenu la permission de porter l'ashim. On me répondit qu'il n'y en avoit que trois ou quatre. Nous ne les vîmes point, parce qu'ils observent une plus sévère retraite.

Si une vie aussi pure et aussi pénitente que celle de ces moines du désert de saint Antoine, avoit pour fondement une foi pure et orthodoxe, nous n'aurions que des louanges à leur donner, et à bénir Dieu des successeurs que la Providence auroit donnés aux anciens solitaires de la Thébaïde. Mais ces sacrés asiles de la vertu, autrefois arrosés des larmes et teints du sang de ces généreux martyrs de la pénitence, sont habités aujourd'hui par des hommes

infectés du monothélisme et monophysisme, des hommes qui croupissent dans une ignorance crasse, entêtés cependant de leurs sentimens, prévenus contre les catholiques, donnant dans toutes sortes de superstitions, se mêlant de sortiléges, croyant avoir le pouvoir de préserver des maladies, d'enchanter les serpens, et de faire mille autres extravagances. Voilà les successeurs de ces astres lumineux, qui éclairoient autrefois la *Thébaïde* et le monde entier. *Le Seigneur a renversé ces autels vivans, dont le parfum lui étoit si agréable; il a frappé de malédiction ces bienheureuses demeures, où l'on accouroit de toutes parts pour y apprendre la science de la sainteté.* Tristes effets du schisme.

J'eus plusieurs conférences avec le supérieur du monastère, qui se nomme Synnodius. Ce supérieur n'est à proprement parler que le vicaire du couvent; car il y a un supérieur général, non-seulement du couvent de Saint-Antoine, mais encore de celui de Saint-Paul, dont nous parlerons bientôt. Ce supérieur général fait sa demeure à Bouche, village au couchant du Nil. Il a soin d'envoyer à ces deux couvens, qui sont sous sa juridiction, les provisions de *blé*, de *lentilles*, d'*oignons*, d'*huile de lin* et de *sesame*, d'*encens*, de *cire*, et autres semblables choses qui leur sont nécessaires. Le supérieur général qui gouvernoit alors, s'appeloit Marc. Il étoit en querelle avec son patriarche, lorsque j'étois au Caire, où le patriarche fait sa demeure. Le sujet de la querelle étoit une somme de huit ou dix mille écus que Marc, disoit-on, avoit amassée, et qu'il gardoit soigneusement : son patriarche le trouvoit mauvais, et vouloit lui faire rendre compte de cette somme.

Pour revenir à Synnodius, je trouvai dans ce religieux plus d'esprit que de science, quoiqu'il se crût savant. Pour ne le point effaroucher, je me contentois de lui faire quelques questions, comme pour

m'éclaircir de mes doutes sur ses opinions erronées et schismatiques. Mais il ne songeoit qu'à répondre à sa pensée, et à invectiver contre l'Eglise latine, sans vouloir entendre une bonne raison. Il aimoit beaucoup mieux me parler d'astrologie, et de la transmutation des métaux; il en faisoit le seul objet de ses études. Je compris alors qu'il falloit se contenter de le plaindre, et demander à Dieu qu'il le guérît de son entêtement. Mais il se trouva beaucoup plus docile, lorsque nous le priâmes de nous faire voir la tour, qui est fermée à tous les étrangers: car moyennant quelques petits présens de quincailleries, nous lui persuadâmes de nous y conduire. Notre curiosité n'étoit que pour voir et examiner leurs manuscrits. Nous y trouvâmes trois coffres qui en étoient pleins; c'est tout ce qui avoit pu échapper des pillages du monastère en différens temps: nous les feuilletâmes les uns après les autres. Les manuscrits ne contenoient, pour la plupart, que des prières et des homélies en langues coptique et arabique. L'abbé Assemanni ne trouva que trois ou quatre manuscrits dignes du Vatican. Il les acheta du supérieur à l'insçu des moines, qui s'y seroient opposés, nonobstant l'inutilité de ces livres, dont ils ne font aucun usage.

Après avoir eu tout le loisir de visiter et de connoître le monastère de Saint-Antoine, nous proposâmes au père Synnodius d'aller en sa compagnie visiter le couvent de Saint-Paul. Il nous dit qu'il ne nous conseilloit pas d'entreprendre ce voyage, parce que nous tomberions infailliblement entre les mains des Arabes nommés *Abaldé*, qui infestent les bords de la mer Rouge. Il nous expliqua que ces Arabes Abaldé étoient originaires des environs d'Assaoüan et de la Nubie; qu'ils étoient ennemis jurés d'autres Arabes nommés *Benioüassel*: que ceux-ci habitent le rivage du Nil vers le Caire; qu'ils

se livroient assez souvent des combats les uns contre les autres, et que depuis peu les Abaldé avoient massacré une grosse troupe de Benioüassel. Je répondis au père Synnodius que ma curiosité de connoître par moi-même les productions, les dimensions, et le mouvement de la mer Rouge, étoit plus grande que ma crainte des Arabes, et que nous avions d'ailleurs confiance en la protection de Dieu. Ce père se rendit à notre empressement. Nous chargeâmes nos chameaux de nos provisions nécessaires, et nous nous mîmes en chemin le 29 mai sur les cinq heures du soir. Nous marchions vers le nord par la plaine de l'Araba, ayant à notre droite le mont Colzim, et à notre gauche celui d'Askar, éloignés l'un de l'autre d'environ dix-huit milles, et de trente milles ou environ de la mer Rouge. La plaine où nous étions, est coupée d'une infinité de torrens desséchés en été et couverts en plusieurs endroits de petites éminences, qui sont ordinairement des minières d'ocre de diverses couleurs, jaune, rouge, verte, brune.

Comme nous marchions assez près du mont Colzim, nous aperçûmes à son pied de vastes creux et de grands quartiers de pierres détachés et dispersés çà et là. Le père Synnodius nous dit que ces grosses parties de pierre que nous voyions, avoient été tirées de trois carrières de marbre, qui étoient en Cilicie, dont l'une étoit de marbre noir, l'autre de marbre jaune, et la troisième de marbre rouge. On trouve sur le même mont Colzim deux autres carrières, dont l'une donne du marbre jaune, et l'autre fournit du granit, le plus estimé et le plus recherché de tous les marbres : cette dernière carrière est près d'un vallon nommé *Tine* ou du *Figuier*, ainsi appelé parce que ce vallon est fertile en fruits de cette espèce. Il est arrosé d'une fontaine d'eau douce, où les chamois, les gazelles, les tigres et les autruches viennent continuellement boire.

Comme nous voyagions dans la plaine qu'on nomme Araba, qui signifie en arabe *char*, je voulus savoir l'origine de ce nom. On me dit qu'autrefois tout ce pays étant habité par un grand nombre de saints solitaires, on voyoit passer continuellement des chariots chargés de toutes sortes de provisions que la piété des fidèles Egyptiens procuroit à leurs frères, qui vivoient pauvrement dans le désert, et que pour cette raison cette plaine étoit surnommée la *plaine des Chars*.

Il y a encore ici une autre remarque à faire, qui est que les rois Pharaons, les Persans, les Grecs successeurs d'Alexandre, et les Romains après leur conquête d'Egypte, tirèrent des montagnes de la Thébaïde une grande quantité de beaux marbres, dont parle Ptolomée, et les firent voiturer par la plaine d'Araba pour bâtir ces superbes monumens, dont nous voyons et admirons encore aujourd'hui les restes. Cette seule raison suffit pour avoir donné à la plaine d'Araba le nom de la plaine des Chars. Nous marchâmes au clair de la lune jusqu'à deux heures après minuit, et nous nous arrêtâmes dans le lit d'un torrent qui étoit à sec, pour y prendre un peu de repos. Nous étions vis-à-vis le mont Aquabé, qui signifie *montée rude et fatigante*, comme elle l'est en effet. Les gens de pied prennent ce chemin de traverse pour arriver en moins de dix heures du monastère de Saint-Antoine à celui de Saint-Paul. Il en faut quinze avec des montures, par la nécessité où l'on est de faire un grand détour pour chercher un passage par la gorge du mont Colzim.

On doit être surpris que n'y ayant qu'une très-petite lieue du monastère de Saint-Antoine à celui de Saint-Paul, il en faille faire quinze pour aller de l'un à l'autre ; mais on n'en est plus étonné, lorsqu'on voit sur les lieux, que ces deux monastères,

dont l'un est au pied du mont Colzim à son couchant, et l'autre à son levant, ne sont séparés que par une seule roche, mais si escarpée, qu'elle est inaccessible. Cette roche, par sa prodigieuse hauteur, se voit de fort loin, et semble avertir le pélerin du grand détour qu'il doit prendre, pour parvenir d'un monastère à l'autre. Si saint Jérôme, qui a pris soin de nous faire le détail des fatigues de saint Antoine pour venir visiter saint Paul, avoit été témoin oculaire, comme je le suis, de tous ces lieux, il auroit expliqué, sans doute, ce qui fut cause que saint Antoine marcha deux jours entiers pour arriver à la grotte de saint Paul, quoique la grotte de l'un ne fût séparée de celle de l'autre que de l'épaisseur d'une roche.

Nous continuâmes notre route, côtoyant toujours le mont Colzim, jusqu'à ce que nos guides nous firent traverser par un chemin dont la pente étoit assez douce, soit pour monter d'un côté, soit pour descendre de l'autre. Parvenus à l'endroit le plus haut de la montagne, nous nous y arrêtâmes quelque temps pour contempler avec plaisir la mer Rouge, qui étoit à nos pieds, et le célèbre mont Sinaï, qui bornoit notre horizon. Mais pour voir de plus près cette fameuse mer, nous mîmes pied à terre, M. Assemanni et moi. Nous crûmes, à vue de pays, que nous n'avions que peu de chemin à faire : nous fîmes cependant deux mortelles lieues pour arriver sur ses bords. Nous la considérâmes attentivement, nous rappelant la mémoire des merveilles que le grand Maître de l'univers avoit autrefois opérées en faveur de son peuple. Nous crûmes devoir en ce lieu, offrir au Seigneur, à l'exemple des Israélites, nos actions de grâces de tous les bienfaits que nous recevons continuellement de sa divine providence.

Nous vîmes sur les bords de cette mer un grand nombre de divers coquillages, qui y sont jetés par

la violence des flots. Nous ramassâmes les plus beaux et les plus rares. Nous y trouvâmes aussi quelques pièces d'albâtre et des morceaux d'une espèce de corail blanc, nommé *chab* en arabe. Ces morceaux ont de petits rameaux bruts, et parsemés de petits trous. Nous emportâmes avec nous ce qui nous parut mériter place dans les cabinets des curieux. Pendant que nous nous occupions de ces curiosités, nos chameliers nous joignirent avec le père Synnodius. Je profitai de sa compagnie pour m'instruire sur tous les objets que nous avions devant les yeux.

Nous avions en perspective quatre chaînes de montagnes et la mer Rouge, qui les séparoit. Ces montagnes sont celles d'Oreb et de Sinaï, celle de Colzim, celle de l'Huile, celle de l'Arabie-Pétrée vers Gorondel. Les monts Oreb et Sinaï étoient les plus éloignés de nous. Le père Synnodius nous dit que nous en étions à soixante milles. Oreb est la plus haute et au nord. Sinaï est la plus basse et au midi. Colzim étoit près de nous et à notre couchant. Giabal-Ezzeit, qui, en arabe, signifie le *mont d'huile*, se montroit distinctement à nous, quoique dans un lointain. On y trouve plusieurs sources de l'huile de pétrole, ce qui lui a donné le nom qu'il porte. Cette montagne est une suite du mont Colzim, qui a une très-longue étendue.

Les montagnes de l'Arabie-Pétrée, qui bornoient notre vue du côté du nord, donnent des bornes à la mer Rouge. Son rivage nommé aujourd'hui Gorondel, est l'endroit où les Israélites traversèrent la mer Rouge à pied sec, et où Pharaon et son armée furent englontis dans ses flots. Ce passage, qu'un prodige inouï rendit autrefois si favorable au peuple de Dieu, est aujourd'hui très-dangereux par le continuel bouillonnement des eaux qui entrent dans le golfe.

J'examinai alors, le plus soigneusement qu'il me

fut possible, la route que les Hébreux durent tenir pour venir de Memphis à la mer Rouge; j'observai leur passage à travers cette mer, et je suivis, pour ainsi dire, tous leurs pas. A mon retour au Caire je fis un nouvel examen de toutes mes connoissances. J'étudiai les textes de l'Ecriture, je lus les historiens ecclésiastiques et profanes qui en ont parlé. Je consultai la tradition des gens du pays, qui en sont le mieux instruits; et après avoir comparé ce que j'ai vu sur les lieux avec tout ce que j'ai appris des livres et de la tradition, je me suis fait l'idée qui m'a paru la plus sûre de tous les passages des Israélites, soit par terre, soit par la mer Rouge; et j'en ai dressé une dissertation que j'ai l'honneur de vous envoyer. Je la soumets à vos lumières et à celles de nos savans, qui sont plus capables que je ne le suis, de juger de la vérité de mes connoissances.

Après cette courte digression, je reprends, s'il vous plaît, la suite de notre voyage. Ce fut le 30 mai, veille de la Pentecôte, que nous étions sur le bord occidental du golfe d'Arabie. On le nomme de différens noms; car on l'appelle *mer de Colzim*, *mer de l'Iement* ou *de la Mecque*, *mer Rouge*. Je ne m'arrêterai point à justifier l'étymologie de ce dernier nom. Je dirai seulement qu'il ne le doit point à la couleur de ses eaux : j'assurerai au contraire, pour l'avoir vu, que ses eaux, depuis son rivage jusqu'à deux ou trois milles en pleine mer, sont d'un vert de pré. Elles reçoivent cette couleur de la quantité de *mousse marine*, qui croît sous les flots. Si vous portez votre vue plus loin, vous n'y apercevrez point d'autre couleur que celle qui est ordinaire à toutes les mers.

Pendant que je faisois mes observations, mes compagnons s'occupèrent à pêcher. Ils tendirent un long filet, le traînèrent, et firent une copieuse capture de toutes sortes de poissons : ils en pêchèrent un entre

autres, qui faisoit plaisir à voir. Il avoit les nageoires jaunes comme de l'or; son corps étoit bariolé de raies bleues et dorées. Nos chameliers nous en préparèrent pour en manger; nous en trouvâmes le goût excellent. Le père Synnodius fit une bonne provision de ce poisson, et de plusieurs autres, qu'il fit saler pour son couvent. Le sel se trouve ici en abondance sous le sable; on n'a que la peine de creuser un demi-pied pour en avoir. Après que notre pêche nous eut donné de quoi dîner, nous remontâmes sur nos chameaux pour nous rendre au monastère de Saint-Paul. Nous y arrivâmes vers les six heures du soir. Les arabes appellent ce monastère *Deir il memoura*, ce qui veut dire *Monastère des Tigres*.

Les gens du pays lui donnent ce nom sur la tradition qu'ils ont chez eux, que saint Antoine s'étant trouvé à la mort de saint Paul, et voulant mettre son corps en terre, deux tigres, sortis des forêts voisines, vinrent creuser la fosse où ce grand serviteur de Dieu fut enterré. Saint Jérôme, dans la relation qu'il nous a faite de la mort de ce saint père des ermites, dit que ce furent deux lions qui lui rendirent ce service. Quoi qu'il en soit, le prodige n'en est pas moins grand. Ce qui est certain, c'est que dans les déserts d'Egypte on voit rarement des lions : mais pour ce qui est des tigres, des chamois ou boucs sauvages, des autruches, des gazelles et des renards, ils y sont communs. Les tigres font une guerre continuelle aux chamois : ces derniers ont des cornes redoutables aux tigres. Un religieux de Saint-Paul me fit présent de la corne d'un chamois qui avoit quatre palmes de long.

Le monastère de Saint-Paul où nous arrivâmes, est situé à l'orient, dans le cœur, pour ainsi parler, du mont Colzim. Il est environné de profondes ravines et de côteaux stériles, dont la surface est noire. Leur élévation dérobe au monastère la vue de la mer

Rouge, qui n'en est éloignée que de deux ou trois lieues : les monts Oreb et Sinaï en sont à vingt lieues. Le bâtiment du couvent est un carré long, tel que je l'ai dessiné dans ma carte. Il est accompagné d'un jardin, mais beaucoup plus petit que celui de Saint-Antoine. Il contient les mêmes plantes. Il est arrosé d'une eau salée qui le traverse; elle sort d'un rocher voisin, et est conduite sous une voûte que j'ai mesurée. Sa longueur est de soixante-dix pas. Elle passe par dessous les murs de l'enclos du couvent, pour y faire entrer l'eau, qui s'y distribue dans les endroits où elle est nécessaire. Les moines n'ont que de cette eau pour boire, et ils en boivent toute salée qu'elle est. C'est apparemment dans la même eau que le saint anachorète Paul détrempoit le pain, que, selon l'ancienne tradition, un corbeau ne manqua jamais de lui apporter chaque jour, pendant l'espace de soixante ans. L'église du couvent n'est ni grande ni belle; mais ce qui la rend très-recommandable, c'est de renfermer dans ses murs la grotte où Paul, ce célèbre patriarche de tous les solitaires, mort au monde et à lui-même, n'avoit aucune autre communication qu'avec son Dieu. Cette grotte obscure et rustique inspire l'amour de la solitude, le mépris des grandeurs du siècle, le désir des biens éternels, et une confiance entière en la bonté de Dieu, qui prend un soin particulier de ses serviteurs. Paul et Antoine en eurent une preuve bien sensible, lorsqu'étant ensemble, et employant le jour et la nuit à chanter les louanges de Dieu, et à s'entretenir de ses miséricordes, le Seigneur, en faveur d'Antoine, doubla la subsistance ordinaire de Paul.

Nous entrâmes dans ce monastère de la manière dont nous étions entrés dans celui de Saint-Antoine, c'est-à-dire, par le moyen d'une poulie qui nous enleva de terre jusqu'à une haute fenêtre qui

sert d'entrée dans le couvent. Les religieux nous y attendoient. Après nous avoir salués, ils allèrent processionnellement dans leur église. Ils récitèrent quelques prières, ensuite nous rejoignirent, et nous introduisirent dans leur réfectoire, où ils nous présentèrent un repas à peu près comme celui qu'on nous avoit fait à Saint-Antoine. Nous employâmes le reste du jour à visiter les cellules, le jardin et les autres bâtimens du monastère. Ma carte les représente rangés comme ils le sont. Le supérieur nous fit voir la bibliothèque; mais les bons livres et les manuscrits en ont été enlevés.

Je savois qu'il y avoit dans le monastère un moine originaire de la Haute-Egypte, dont je connoissois les parens; je le demandai, on me l'amena; mais le supérieur et quelques autres moines s'attroupèrent autour de moi, dans la crainte, comme je le vis bien, que ce moine ne se laissât gagner par des Latins. Nous prîmes ce moment, M. Assemanni et moi, pour leur faire des questions capables de leur donner quelques justes inquiétudes sur leur état. Entr'autres questions, nous leur demandâmes s'ils ne conservoient pas toujours précieusement les sentimens dans lesquels leurs pères, Paul et Antoine, dont ils étoient les successeurs, avoient vécu, et dans lesquels ils étoient morts; s'ils ne se faisoient pas honneur d'être enfans de l'Eglise de Jésus-Christ; s'ils ne reconnoissoient pas que son Eglise étoit son corps mystique, dont son vicaire en terre étoit le chef, et les fidèles les membres. A ces questions, ils nous répondirent ce que d'autres schismatiques nous ont dit ailleurs, que l'Eglise étoit la sainte Vierge, l'évangile, le saint sépulcre, la Jérusalem céleste, les sacremens, les évêques et les docteurs de leur nation. Telle est l'ignorance de ces pauvres solitaires. Mais ce qui les rend plus dignes de pitié, c'est qu'ils joignent à leur ignorance une opiniâtreté, et une

bonne opinion d'eux-mêmes, fondée sur leur vie dure et austère. En effet, ils macèrent leurs corps de jeûnes continuels et de rudes travaux; ils ne les interrompent que pour psalmodier; ils couchent sur la dure, ne vivent que de légumes mal apprêtés; ils ne boivent du vin que très-rarement; ils observent un silence rigoureux, et une retraite continuelle. Etat déplorable du schismatique, qui nourrit son orgueil par ces fausses et apparentes vertus! la simplicité, l'humilité et la docilité que l'évangile de Jésus-Christ demande, ne se trouvent que dans le vrai catholique.

Comme nous nous trouvâmes dans le monastère de Saint-Paul la veille de la Pentecôte, qui étoit cette année le 31 mai, les moines commencèrent l'office le lendemain; savoir, vêpres, matines, qui se dirent à minuit, la messe, qui fut célébrée à l'aurore, et dirent d'autres prières, par lesquelles les Coptes et la plupart des Chrétiens du Levant finissent le temps pascal. Après none du même jour, ils firent l'ouverture d'une cérémonie qu'ils appellent *les Prosternations*. Elle commence par des prières fort longues et fort dévotes; en priant ils se prosternent à tous momens, implorant les miséricordes de Dieu. Ils appellent cette cérémonie *aïdel sejoud*, c'est-à-dire, *la fête des Adorations* ou *Prosternations*. Ils l'appellent aussi *aïdel ansera*, la *fête de l'Origine*, pour faire entendre que le jour de la Pentecôte fut celui de la naissance du christianisme, et le commencement de la prédication de l'Evangile.

L'église où ils font leurs prières et toutes leurs cérémonies, n'a pas plus de trente pieds de long et moins de large. Comme elle est fort enfoncée dans le roc, elle n'est éclairée que par son petit dôme. Ses murs, depuis la voûte jusqu'en bas, sont chargés d'une peinture très-grossière, qui représente quelques histoires des saintes Ecritures. On n'a pas oublié

d'y peindre les deux tigres qui creusèrent la fosse où saint Antoine déposa le corps de son père en Jésus-Christ. Le moine qui avoit fait ces peintures, nous dit qu'il n'avoit jamais appris à peindre; son ouvrage en étoit une preuve évidente. Nous lui demandâmes où il avoit pris ses différentes couleurs. Il nous répondit qu'il les avoit tirées des terres colorées qui se trouvent dans les coteaux voisins. Toutes les prières et les cérémonies de la fête étant finies, nous prîmes congé du supérieur et des religieux, et nous nous rendîmes sur le bord de la mer Rouge, où nos chameliers nous attendoient.

Nous nous donnâmes le loisir, M. Assemanni et moi, d'y faire quelques observations. Cette mer hausse et baisse régulièrement deux fois par jour, comme l'Océan, auquel elle ne communique que par un passage très-étroit, que les Arabes appellent *Bab el mandel*. Le lit de la mer Rouge n'étant pas fort large, son flux et reflux n'est pas grand; mais il croît considérablement dans les marées, soit lors des nouvelles ou pleines lunes, soit vers les équinoxes. Le 11 juin 1716, et le 11 de la lune, nous étions sur la côte occidentale à vingt lieues du mont Sinaï, et à vingt-cinq du fond du golfe, proche Suez. Nous y remarquâmes que les flots étoient montés la veille, depuis six heures du soir jusqu'à minuit, de cent pas, et qu'ils s'étoient retirés d'autant de pas, depuis minuit jusqu'à six heures du matin. En faisant nos observations, nous regardions avec grand plaisir les bords de cette mer, qui sont charmans. Nous les quittâmes avec regret, pour nous rendre au couvent de Saint-Antoine, où le père Synnodius, qui avoit pris les devans, nous avoit donné rendez-vous.

Nous y arrivâmes avant le coucher du soleil. Le père Synnodius, que nous avions à demi-converti dans nos entretiens avec lui, nous fit alors meilleur accueil qu'il ne nous l'avoit fait à notre première

arrivée dans son monastère. Nous lui proposâmes de nous conduire le lendemain à la grotte de saint Antoine, pour y dire la sainte Messe : il s'y engagea très-volontiers. Elle est éloignée d'un mille du couvent, et située vers le milieu du mont Colzim. Nous partîmes de grand matin, portant avec nous nos ornemens d'autel. Le père Synnodius se chargea du vin pour nos messes. Le chemin du couvent de Saint-Antoine à sa grotte, n'est pas aisé. Il nous fallut d'abord traverser un grand fossé humecté d'eau, et rempli de palmiers, de joncs et d'herbes sauvages. Nous grimpâmes ensuite par des rochers moitié pierre et moitié talc. Le talc est très-commun en Egypte. Vers le milieu de la montagne, nous nous arrêtâmes sur les débris de la cellule du bienheureux Paul-le-Simple, que nous pouvons appeler le thaumaturge du désert. Saint Antoine lui adressoit les possédés et les malades qu'il ne pouvoit guérir; et Dieu accordoit à la prière du disciple humble et simple, ce qu'il paroissoit refuser à l'éminente sainteté de son maître.

Après bien des circuits et des peines, nous arrivâmes à la grotte où ce glorieux père des anachorètes offrit à Dieu un continuel sacrifice de sa vie, et où nous espérions pouvoir offrir le saint sacrifice de nos autels. Cette grotte est un enfoncement que la nature a fait dans le roc. On y pénètre par une fente de dix ou douze pieds de haut, et d'environ trois pieds de large. Son enfoncement est un réduit sombre et étroit, qui ne peut avoir de profondeur qu'une douzaine de pas. Un corps peut à peine s'y étendre pour y prendre du repos. A un des côtés de la grotte, il y a une espèce de gradin, sur lequel étant monté, on peut appuyer ses bras sur une avance de pierre, qui sert d'accoudoir. Ce gradin regarde l'orient, et, selon la tradition, il servoit d'oratoire, où le saint passoit debout les jours et une grande

partie des nuits en prière. Nous nous disposions dans ce lieu solitaire, qui inspire de la dévotion, à commencer la sainte messe, lorsque le père Synnodius me présenta le vin qu'il nous avoit apporté. La couleur et l'odeur m'arrêtèrent tout-à-coup. Je lui demandai quel étoit ce vin. C'est, me dit-il, le vin d'Abaréké. Quel vin me donnez-vous, lui répondis-je? Ce n'est pas du vin tel que le demande le sacrifice de la sainte messe. En effet, ce prétendu vin n'est qu'un extrait que nos Coptes tirent des raisins secs qu'on leur apporte de Grèce, et qu'ils font tremper dans l'eau pour en extraire ce vin, qu'ils appellent *Abaréké*, qui veut dire en arabe, *Bénédiction*. Ce vin, m'ajouta le père Synnodius, est bien plus doux que tout autre vin, et nous n'en usons point d'autre à l'autel. Je me contentai de lui dire alors que ce vin ne pouvoit être la matière du sacrement. Nous fîmes nos prières en ce lieu de dévotion, et nous descendîmes de la montagne, comme Abraham, sans avoir consommé le sacrifice que nous espérions offrir au Seigneur.

Le père Synnodius nous fit remarquer deux petites grottes, qui sont au-dessus de celle de saint Antoine, et qui en sont éloignées de cinq ou six toises. Elles sont si escarpées, et le talus en est si rude, qu'aucun de nous ne voulut se hasarder d'y monter. On dit que saint Antoine s'y retiroit très-souvent pour se cacher aux yeux des hommes qui venoient le chercher de bien loin pour le consulter.

En descendant la montagne, nous cueillîmes diverses herbes assez curieuses; savoir; 1.° du séné, qui a de petites feuilles comme le séné d'Arabie, et qui a de plus une infinité de fleurs blanchâtres qui contiennent une graine noire et mince; 2.° de l'oseille sauvage à feuilles rondes et à fleurs incarnates. Nous en mangeâmes, et nous la trouvâmes agréable au goût; 3.° des câpriers, dont le fruit ne

le cède point en grosseur aux plus grosses dattes; 4°. du bois de scorpion, ainsi nommé à cause de la tortuosité de sa racine. Les religieux nous assurèrent que sa racine mise en poudre est un antidote contre la morsure des animaux venimeux, et un remède pour apaiser les inflammations des yeux. Les droguistes la vendent au Caire, et en vantent la vertu et les effets. Avant que de rentrer dans le monastère, nous allâmes voir cette carrière de marbre jaune, dont j'ai déjà parlé. Nous y trouvâmes quantité de masses brutes, qui paroissoient avoir été taillées depuis long-temps.

Nous rentrâmes enfin dans le monastère de Saint-Antoine. Je n'y fus pas plutôt de retour, que j'allai trouver le père Synnodius, avec mon nouveau testament en main. Je lui fis lire le vingt-sixième chapitre de saint Matthieu, où l'évangéliste nous rapporte les circonstances dans lesquelles le Sauveur du monde, par un excès d'amour pour nous, institua la divine eucharistie, sous les espèces du pain et du vin, tel qu'il sort de la vigne. Je lui fis voir de plus que c'est sur l'action de Jésus-Christ, donnant à ses disciples, sous les espèces de l'un et de l'autre, son corps à manger et son sang à boire, que le concile de Florence et l'Eglise universelle avoient déclaré que notre pain et notre vin usuels, dont la substance étoit miraculeusement changée par les paroles sacramentelles, dans la propre substance du corps et du sang du Sauveur, étoient la matière nécessaire du sacrement, d'où je concluois que leur prétendu vin, étant plutôt de l'eau que du vin, ne pouvoit être une matière suffisante dans le sacrifice de nos autels.

Comme le père Synnodius me parut assez convaincu de ces preuves, je pris occasion de lui exposer, sur d'autres matières, la doctrine catholique, si contraire aux opinions du schisme; mais le schisme

a cela de malheureux, qu'il aveugle l'esprit, endurcit le cœur, et empêche l'un et l'autre de se rendre, dans les choses mêmes qui paroissent les plus évidentes. Ainsi je ne sais ce que je puis espérer de mon entretien avec ce religieux schismatique. Si j'en jugeois par les marques qu'il me donnoit d'affection et de confiance, j'en aurois meilleure opinion que je n'en ai. Il nous fit toutes les instances possibles pour nous engager à différer notre départ. Mais étant obligés de nous en retourner au Caire, nous prîmes congé de lui et de ses religieux.

Après les avoir quittés, nous entrâmes dans la plaine d'Araba; nous y passâmes une nuit bien incommode. Le lendemain nous nous remîmes en chemin. Nous aperçûmes au soleil levant des gazelles qui bondissoient sur le sable; mais ce qui arrêta le plus ma vue, ce fut une infinité de cailloux qui couvroient le chemin dans l'espace de deux petites lieues. Parmi ces cailloux, il y en avoit de rouges, de gris, de bleuâtres et de noirs. Leur surface exposée à l'air étoit ondée en relief, comme un tissu de broderie; la partie qui touchoit la terre étoit unie. Si la chose méritoit qu'on en cherchât les causes, je dirois que le nitre de la terre délayé par la rosée, s'attache à l'extérieur de ces cailloux; qu'ensuite l'agitation de l'air porte insensiblement sur leur surface, les parties du nitre les plus légères, et en forme des sillons que la chaleur du soleil pétrifie.

Nous traversâmes toute la plaine de l'Araba, et nous gagnâmes le mont Keleil. Nous mîmes pied à terre pour herboriser le long d'un torrent, qui est à sec pendant l'été, et qui ne laisse pas d'entretenir en tout temps quantité de plantes dont on feroit un grand usage en Europe. Les principales sont, 1.° une herbe purgative nommée ici *namanié;* sa racine produit une infinité de tiges et de branches velues, qui aboutissent à des têtes bourrues semblables à

celles de la dent de lion ; 2.° le *rable*, autre plante qui a une bonne odeur, et dont les Arabes mangent très-volontiers; 3.° la *chékâa*, dont on fait un parfum ; sa tige est épineuse et ses feuilles dentelées ; son fruit est petit et triangulaire, il porte trois grains; 4.° la *mechetha*, c'est-à-dire, *peigne*, en arabe. On lui donne ce nom parce que ses branches sont épineuses et ses feuilles raboteuses. Nous fîmes quelques provisions de ces différentes plantes, pour les porter au Caire. Chemin faisant nous aperçûmes un lézard nommé *oûaral :* nos chameliers le poursuivirent, mais il gagna bientôt son trou. Cet animal ressemble au crocodile, à l'exception qu'il est plus petit, n'excédant pas la longueur de trois à quatre pieds, et qu'il ne vit que sur la terre. Comme il est fort friand du lait de chèvres et de brebis, il se sert d'un expédient pour les traire. Il entortille fortement avec sa longue queue une des jambes de la chèvre ou de la brebis, et la suce tout à son aise.

Ayant traversé le mont Keleil, nous entrâmes dans la plaine de Baquara. Nous y passâmes la nuit, et le lendemain au soir nous entrâmes à Baïad. De Baïad, nous allâmes à Benisonet, qui est au-delà du Nil. Nous le passâmes en bateau ; car sur ce fleuve, soit en Egypte, soit dans la Nubie et dans la Fongi, il ne faut chercher aucun pont. On en a seulement construit quelques-uns sur de petits bras du Nil, qui se remplissent d'eau au temps des inondations. Nous trouvâmes à Benisonet l'évêque de Bhénessé, nommé *Amba Ibrahim*. Il nous reçut avec amitié, quoique Copte, c'est-à-dire, prévenu contre les Francs, et entêté de ses opinions superstitieuses et schismatiques. Après un jour de repos, nous nous embarquâmes sur le Nil pour nous rendre au Caire. Nous y arrivâmes heureusement. La première chose que nous fîmes à notre retour, fut d'aller offrir à Dieu nos actions de grâces de toutes celles que nous

en avions reçues pendant tout notre voyage dans le désert.

Arrivant en cette ville, nous apprîmes de M. notre consul et de nos Français, que M. le comte de Morville venoit d'être chargé du ministère de la marine. Vous ne pouvez douter, mon révérend père, de ma joie particulière et de celle de nos missionnaires, qui espèrent trouver dans sa personne toute la protection que M. le comte de Toulouse a toujours bien voulu donner à nos fonctions évangéliques.

Après avoir pris toute la part que nous devons prendre à la place que M. le comte de Morville occupe présentement, jouissez aussi, mon révérend père, de la satisfaction de savoir de nous ce que nous apprenons ici de nos Français et des étrangers qui ont eu l'honneur de le voir à la Haye, où il étoit ambassadeur. Ils nous disent qu'ils entendoient continuellement louer son habileté dans le maniement des affaires, sa droiture dans ses négociations, sa politesse, sa douceur, sa modestie dans toutes ses manières; son esprit cultivé par les belles-lettres, joint à un goût merveilleux pour bien juger de tous les ouvrages de l'art; qualités qui lui ont gagné l'estime et la confiance des ministres des cours étrangères, et celle de leurs souverains. C'est son amour pour les belles choses qui me fait espérer qu'il verra avec plaisir tout ce que l'Egypte a conservé de ses anciens et superbes monumens. J'ai commencé, par ordre du Roi, d'en faire la recherche. Mon premier soin a été de dresser la carte de l'ancienne Egypte. Je vous l'ai envoyée, et vous m'avez fait l'honneur de me mander qu'elle avoit été présentée à Sa Majesté par M. le garde-des-sceaux.

Dans les heures que nos emplois de missionnaire nous laissent libres, je m'occupe à dresser un plan de l'ouvrage que je médite. Lorsqu'il sera dans l'état où il doit être, je vous l'enverrai, et vous aurez la

bonté de me faire savoir si l'intention du Roi est que j'exécute tout ce que je promets dans mon projet. Nous nous recommandons tous à vos saints sacrifices. Je suis, etc.

SICARD, Jésuite.

LETTRE

Du père Sicard, missionnaire de la Compagnie de Jésus, en Egypte, au père Fleuriau, de la même Compagnie.

MON RÉVÉREND PÈRE,

P. C.

VOUS m'avez fait l'honneur de me mander que M. le comte de Morville verroit avec plaisir le plan de mon ouvrage sur l'Egypte ancienne et moderne.

J'ai fait toute la diligence possible pour le satisfaire. Je vous l'envoie aussi détaillé qu'il a été nécessaire pour donner une idée juste et nette de toutes les connoissances que j'ai tâché d'acquérir sur les lieux.

J'ai divisé en treize chapitres tout ce que j'ai à dire sur les matières contenues dans mon plan. J'y joindrai des cartes géographiques, et les figures des monumens antiques, que je ferai dessiner.

Vous aurez la bonté, mon révérend père, de communiquer ce projet à M. le comte de Morville et à M. le comte de Maurepas. S'ils ont pour agréable que je l'exécute, ils verront la nécessité de me donner un dessinateur habile, et de lui faire toucher exactement ses appointemens.

Ma profession m'a appris depuis long-temps à me contenter de peu pour mon entretien et ma subsis-

tance : mais eu égard à ce pays-ci et à ses habitans, qui ont de quoi rebuter tout homme qui ne chercheroit pas purement la gloire de Dieu, il est très-important que la personne qui me sera envoyée pour travailler avec moi, soit excitée, par des avantages temporels, à aimer un emploi dont l'exercice sera très-laborieux; c'est ce qu'il sera aisé de reconnoître par la lecture de ce projet.

PLAN D'UN OUVRAGE

Sur l'Egypte ancienne et moderne, en treize chapitres, avec des cartes géographiques, et les dessins de plusieurs monumens antiques.

CHAPITRE PREMIER.

Ce chapitre contiendra les anciennes dynasties et les noms des diverses nations qui ont dominé en Egypte; la division sous les Pharaons en trente nomes; la division sous les Romains en provinces; la division ecclésiastique en métropoles et évêchés; les dix évêchés qui restent aux Coptes; la division sous les Turcs en trente-neuf cachefliks ou gouvernemens des bachas; les vingt-quatre beys ou sangiacs; le nombre des corps de milice; la manière dont les villes et villages sont achetés et gouvernés; comment les terres sont ensemencées, et mises tous les ans à l'encan; les mœurs, les sciences et les coutumes des anciens Egyptiens, et ce que les modernes en ont retenu; la religion des uns et des autres; la fertilité et l'étendue de l'Egypte.

ESTAMPE.

Carte générale de l'Egypte antique et moderne.

CHAPITRE II.

Ce chapitre comprendra la province de Beheiré, Alexandrie et les bords de la mer, jusqu'à Rosette exclusivement. Là on verra Alexandrie ancienne avec ses faubourgs de Racotis, de Necropolis, de Nicopolis, etc. Ses temples, ses colléges, le Serapeum, l'Iseum, etc. Sa bibliothèque, ses palais, ses citernes, son phare, ses ports, etc. Ses révolutions, ce qu'elle est aujourd'hui, son commerce, le tarif des marchandises d'entrée et de sortie, la colonne de Pompée, les aiguilles de Cléopâtre, les églises de Sainte-Catherine, de Saint-Marc, etc. Nous parlerons ensuite des bords de la mer et de ses îles, depuis la tour des Arabes jusque vers Rosette : de la situation maritime des anciennes villes Paroetonium, Plinthina, Eleusina, Schedia, Antylle, Teposiris, Archandre, Tarichée, Tonis, Canopus, etc. Nous traiterons de la Beheiré, de ses deux gouvernemens Damanehour et Terrané; du canal de Cherafié ou de Cléopâtre, qui porte ses eaux à Alexandrie; des lacs de la Mareste, de la Madié, de la Beheiré; du petit lac de Natron, à l'ouest de Damanehour. Nous ferons mention de l'ichneumon, des autruches, des oiseaux rakams, des caméléons et autres animaux rares; du c ton, du lin, du tabac, des cannes de sucre, de l'indigo, du barnouf, des hermodates, et semblables plantes.

ESTAMPES.

Carte particulière de la province de Beheiré, et des bords de la mer. Plan d'Alexandrie, de la colonne de Pompée, d'une aiguille de Cléopatre. Dessins de la plante de coton, du lin, etc., de l'autruche, de l'ichneumon, du rakams, du caméléon.

CHAPITRE III.

Le Delta avec Rosette et Damiette ; les sept embouchures du Nil.

Nous tâcherons de découvrir les vestiges des sept embouchures du Nil, les ruines de Tanis, Saïs, Bute, Mendès, Atarbethis, Thamaïs, Héraclée, Peluse, Xoïs, Sebennytus, Busyris, Cercassore, Momemphis, Nicu, etc. Les îles Chemmis et Prosopis, mentionnées par Hérodote : les temples de Latone, d'Isis, etc. Nous parlerons des canaux et lacs modernes, des provinces Menutié et Garbié, des villes de Damiette, Rosette, la grande Mehallé; des Arabes de Balkim, et autres peuplades d'Arabes; des églises de Sainte-Gemiane et autres qui restent aux Coptes; du sel ammoniac; des poulets éclos dans les fours; de la manière d'arroser les terres avec des machines à bascule; des colombiers; des pélicans; des ibis; des canards; des oies du Nil; des poules de riz; des pintades; des saksak; des abougardans et autres oiseaux curieux; du bouri et de la boutarque qu'on tire de ce poisson; des sycomores; des nabques ou lotus; des palmiers; des cassiers; des figuiers d'Adam; des figuiers d'Inde; du riz; du carthmum; du nenuphar; du colquas ou arum; du hebelazis; de la meloukié; de la bamié et autres plantes singulières.

ESTAMPES.

Carte particulière du Delta; route détaillée du Caire à Rosette, par le Nil; autre route du Caire à Damiette. Plans du temple d'Isis à Bhabeit; de l'église de Sainte-Gemiane; d'un four à poulets;

d'un four pour le sel ammoniac; d'une machine à puiser l'eau du Nil. Figures des oiseaux et plantes rares.

CHAPITRE IV.

L'Isthme de Suez.

L'on y trouvera la province d'Augussamnica, aujourd'hui Charquié; les villes de Calliopé, Atribis, Pharboetus, celle de Bubassis, fameuse par son temple d'Arthémis et son cimetière des chats; Lychnos, Daphné, Magdole, Ostracina, Rhinocorura, Heropolis, Arsinoé, Clespatris, etc. Le lac Sirbon; le mont Cassius, où Pompée fut tué et enseveli; la ville de Mansoura, où le roi saint Louis fut défait; le canal qui aboutissoit du Nil à la mer Rouge; le commerce de Suez; les vaisseaux que Ptolémée Philadelphe y entretenoit. On fera voir que Suez est plus près du Caire que les géographes n'ont coutume de le placer. Nous donnerons la description du café; celle du chameau, du dromadaire, et de la plante hanné.

ESTAMPES.

Carte particulière de l'isthme de Suez; figures du chameau, des plantes du café et du hanné.

CHAPITRE V.

Le grand Caire, Memphis, et leurs environs.

Nous décrirons le grand Caire, son étendue, le nombre de ses habitans, de ses maisons, mosquées, marchés, etc. Ses coutumes pour la justice, la po-

lice, le commerce, la nourriture, les bains, les mariages, les enterremens, les processions, surtout celle du *grand pavillon de la Mecque;* la *caravane de la Mecque*, la religion des Turcs, les différentes sectes des Chrétiens schismatiques, principalement les Coptes; les jardins, les étangs, le calits ou canal du Caire, nommé par les anciens *fossa frajana;* le château, le puits de Joseph, l'aqueduc, l'île de Rouda, à la tête de laquelle est la tour de Mékias, ou mesure du Nil; le vieux Caire, autrefois Babylone; Girgé, autrefois Memphis; ses pyramides, leur nombre, leur mesure, leur destination, etc.; le sphynx, les catacombes des momies et des oiseaux embaumés. Nous marquerons la gorge des montagnes par où les Hébreux firent route vers la mer Rouge; les villes de Ramessès, de Sethé, de Gessen, d'Héliopolis, d'Onion, de *Trojæ civitas*, asile des Troyens fugitifs; les ruines des anciens monastères. Pour la botanique, le lobaka, le zenzelakt-safsaf, espèce de saule; le sateira; le mach, espèce de haricot de l'yemen; le haricot du Frezzan, l'abdellaui et le domairi, deux sortes de melons.

ESTAMPES.

Carte topographique du Caire et de ses environs. Plan du Caire, du puits de Joseph, de l'aiguille d'Héliopolis, du sphinx, de la grande pyramide pour l'extérieur; coupe de l'intérieur. Plan des souterrains des momies et des oiseaux embaumés. Figures des arbres et plantes. Portrait d'un Egyptien, d'une Egyptienne, d'un soldat, d'un juge, etc.

CHAPITRE VI.

Désert de Scété ou de Saint-Macaire.

ETENDUE de ce désert; nombre de ses anciens monastères; ce qu'il en reste à présent; différence des religieux Coptes d'avec les anachorètes des temps passés; lac de Nitrie; Barbelama, ou mer sans eau; bateau pétrifié; mines de pierres d'aigle; sables divers; ocre rouge; sel gomme ou pyramidal; jonc pour les nattes; tamarinde; gazelles; hyènes; bœufs sauvages, etc. Temple de Jupiter Ammon.

ESTAMPES.

Carte de ce désert. Plan des monastères. Portrait d'un religieux Copte. Figure du sel pyramidal, de l'hyène, du bœuf sauvage, de la gazelle.

CHAPITRE VII.

CE chapitre contient l'étendue du Caire jusqu'à la tête du canal de Joseph, où sont compris l'île Héracléopolis et les trois labyrinthes.

Vous y verrez les villes modernes de Benisouef, du Fraioum, de Bhenessé, de Menié, de Mellaui; le puits du monastère de Jarnous; les anciennes villes d'Aphroditopolis; un autre Busiris; un autre Arsinoé, Crocodilopolis, Héracléopolis, Oxyrinchus, Hermopolis, Cynopolis, This ou Thinis, qui a donné son nom à une dynastie des Thinistes: Antinoé, capitale de la Basse-Thébaïde, le canal de Joseph, jadis *fossa Thineos;* les lacs Maurus et Mœris, celui-ci doux, et l'autre salé; les trois labyrinthes (contre la prévention commune qu'il n'y en avoit

qu'un), dont les ruines subsistantes cadrent juste avec la relation de Diodore de Sicile; les fameuses grottes sépulcrales de Benihaffan; des cavernes au levant du Nil; plusieurs pyramides; une aiguille de granit; des sacrifices gravés en relief sur la face des monts de Touna et de Téhené; les monastères des saints Georges, Hour, Jean-le-Petit; épitaphes de la Poulie, de la Poutre, et autres; deux inscriptions, une grecque et l'autre arabe à Ilahoum; une autre grecque sur le mont Téhené; une arabe à Menié; une troisième grecque à Antinoé; une coptique au monastère de la Poutre. Nous aurons occasion de traiter du crocodile, du tarsé, de la variole, du bolti, du facaca, espèce d'orbis marin, et autres poissons; des grues; des hanas, espèce de hérons; des archanges, bichots, beccassines; des farfours ou canards à tête blene; du papyrus et autres joncs du Nil; des fruits du Fayoum; du vin des Coptes pour leurs messes; des myrobolans.

ESTAMPES.

Carte de l'île Héracléopolis et de la province du Fayoum, du lac Maurus, et du petit labyrinthe. Plan du grand labyrinthe, du petit portique d'Hermopolis ou Achemomain, de la colonne de Sévère Alexandre à Antinoé, de deux portes entières de cette ville; du sacrifice au soleil vers Touna, des grottes de Béni-Hassan; portraits du crocodile, des oiseaux rares, etc.

CHAPITRE VIII.

Désert de la Thébaïde, ou de Saint-Antoine, avec le passage des Israélites par la mer Rouge.

NOMS des montagnes, vallées, plaines, sources d'eau, carrières de talc, carrières de marbre noir,

jaune, rouge, et moucheté dans ce désert. Monastères de Saint-Antoine et de Saint-Paul, la proximité de leur situation, et l'éloignement de l'un à l'autre par le détour des chemins; cellules dans les rochers; idée des anciens solitaires; caractère des Coptes qui leur ont succédé; mer Rouge, sa longueur, sa largeur, son flux et reflux, sa navigation; le corail blanc, les champignons pétrifiés, les conques tigrées, les oursins si délicatement tournés, et autres curiosités de cette mer. Qu'est-ce qu'Aziongaber d'où les flottes de Salomon faisoient voile vers Ophir. Lieu du passage des Hébreux à travers les flots. Animaux qui fréquentent ces solitudes, surtout le tigre, le chamois, l'autruche, la gazelle, le quatha espèce de perdrix, l'ouaral, espèce de crocodile terrestre; simples particuliers.

ESTAMPES.

Carte du désert de la Thébaïde avec la route des Israélites sortant d'Egypte. Vue des monastères de Saint-Antoine et de Saint-Paul; portrait du tigre, du quatha, de l'ouaral, des conques, des oursins, du corail blanc.

CHAPITRE IX.

Etendue depuis la tête du canal de Joseph, jusqu'à la tête du canal Abouhomar au-delà de Girgé, capitale de la Haute-Egypte.

J'AI découvert les antiques cités d'*Apollinopolis magna*, de *Lycopolis*, *Veneris civitas*, *Antoepolis*, *Penopolis*, *Prolemaïs magna*, *Abydus* avec son palais de Memnon, et son temple d'Osyris; l'ancien canal *Lycus*, aujourd'hui Abouhomar; une inscription grecque dans le temple d'Anthée: une latine

dans le temple de Jupiter vers Manfelouth. Nous parlerons des villes modernes de Manfelouth, Siouth, Abouthige, Kau, Akmim, et de son serpent révéré du peuple; de Girgé, des monastères de Saint-Mennas, de Saint-Sennodius, de Saint-Paèse, du Moharray sanctifié par la présence de JÉSUS-CHRIST, au rapport de Rufin; de certains prétendus possédés chez les Coptes et les Turcs, de la navigation sur le Nil, des voleurs plongeurs, des bateaux de calebace, de l'ancienne Oasis à présent Elovah; des Barbarins qui amènent les esclaves noirs, portent la poudre d'or, les dents d'éléphant, et les cornes d'une espèce de licorne. Nous expliquerons les quatre sortes d'acacias, le seissaban, le fetené, le santh et le sial, les différentes huiles en usage, excepté celle d'olives.

ESTAMPES.

Carte particulière du pays mentionné dans ce chapitre. Vue du temple d'Anthée; vue du palais de Memnon à Abydus, du monastère de Saint-Mennas; figure des bateaux à calebace, et des différens acacias.

CHAPITRE X.

Etendue depuis Girgé et l'Abouhomar, jusqu'à Thèbes exclusivement.

L'ON y remarquera les ruines de *Diospolis parva*, d'*Apollinopolis parva*, de *Coptos*, de *Bérénice*, de *Myoshormos*, de *Tentira* avec son magnifique temple de Vénus encore entier et sa chapelle d'Isis, son bois de dattiers et un autre de doums, qui est une espèce de dattier sauvage; une inscription grecque au temple de Vénus, une autre grecque au

temple d'Apollon de Quous; l'île Tabenne avec les restes du monastère de Saint-Pacôme, les monastères de Saint-Victor, de la Croix, du Synode Saint-Palémon; les burlesques imaginations des Coptes sur les merveilles de leurs saints; les Arabes nommés *Houara*; les Ababdé, les Beniouassel et autres diverses races d'Arabes répandus en Egypte; leur manière de se gouverner, de vivre, de voler, etc.; leur dépendance des cachefs et sangiacs turcs; leur infatuation pour la magie, les sortiléges, la pierre philosophale, la découverte des trésors; leur travail; leur commerce; les foires réglées toutes les semaines. Nous parlerons du blé d'Inde, d'une sorte de long melon nommé *herch*, d'une mine d'émeraude.

ESTAMPES.

Carte de ce climat particulier. Plan du temple de Vénus, de la chapelle d'Isis. Copie du buste de Vénus, de quelques colonnes du temple, et de quelques portes dans les avant-cours. Vue des restes d'un vestibule d'Apollon à Quous. Portrait d'un Arabe armé et à cheval. Figure du doum, du herch.

CHAPITRE XI.

Thèbes.

ETENDUE de cette ville à cent portes; sa situation, son élévation du pôle; villages substitués à ses ruines: les divers monumens qui ont échappé à la fureur des siècles, au levant et au couchant du Nil.

Au levant du Nil.

1. Le château royal: six ou sept portes encore entières d'une magnificence extrême; les avenues de

ses portes garnies de centaines de sphynx et d'autres statues de marbre ; le grand salon soutenu par cent douze colonnes, chacune de neuf palmes de haut et quinze de diamètre ; six obélisques de granit et de porphyre ; à l'entrée du salon, des appartemens revêtus de porphyre, plus de mille colonnes en différens péristiles, une infinité de sculptures sur les colonnes et les murs, quatre colosses de marbre, deux étangs d'eau nitreuse.

2. Le palais et sépulcre du roi Osimanduas, mentionné par Diodore ; plusieurs centaines de colonnes sculptées et non sculptées ; deux bastions, où sont gravés les combats et triomphes de ce roi ; deux obélisques de granit, et deux sphynx de marbre noir au-devant des bastions ; ruines de sa bibliothèque ; plusieurs salles et temples à demi-entiers ; la chambre de son sépulcre, entière ; quai sur la rivière.

Au couchant du Nil.

3. Les deux colosses dont parle Strabon, chargés d'inscriptions grecques et latines.

4. Restes du palais de Memnon, et sa statue colossale.

5. Deux sépulcres royaux accompagnés de plusieurs temples, cours, galeries, et d'une infinité de colonnes.

6. Sept autres sépulcres de rois, dressés dans de vastes et magnifiques grottes de la montagne dont Diodore fait mention.

7. Plusieurs autres tombeaux creusés dans le roc.

8. Les cent écuries décrites par Diodore. Nous parlerons aussi de l'île Louis, et de deux autres îles ordinairement couvertes de crocodiles ; enfin des superbes ruines de Madamot au nord-est de Thèbes.

ESTAMPES.

Vue de Thèbes et des plaines d'alentour ; vue du château royal ; plan des avenues des portes ; dessin

de chaque porte en particulier ; plan du grand salon, d'une de ses colonnes en particulier ; des six obélisques, principalement des deux petits des porphyre ; des appartemens de porphyre, d'un des péristiles ; vue du palais d'Osymanduas ; vue des deux bastions avec leurs obélisques et leurs sphynx ; plan d'un sépulcre et de quelque salle, ou temple ; plan des deux colonnes au couchant ; du palais de Memnon et de sa statue ; vue des deux grands sépulcres royaux ; plan particulier de deux chambres sépulcrales ; plan des sept autres tombeaux des rois, creusés dans le roc ; de ce qui reste des cent écuries ; des trois îles infestées de crocodiles ; des ruines de Madamot.

CHAPITRE XII.

Etendue depuis Thèbes jusqu'aux premières cataractes, et au bout de l'Egypte.

Nous trouverons l'antique ville d'*Hermotis*, aujourd'hui Armant ; une autre *Veneris civitas*, aujourd'hui Tot ; une autre *Crocodilopolis*, aujourd'hui Démocrat ; *Latopolis*, aujourd'hui Asphoun ; *Lucinæ civitas*, c'est Assena ; *Accipitrum civitas*, c'est Arfou ; une autre *Apollinopolis*, c'est Mansourié ; *Syene*, c'est Assouan ; *Elephantina*, c'est une île voisine d'Assouan ; les cataractes, et la manière d'y naviguer. Nous décrirons les restes des temples de Jupiter et d'Apollon à Armant, desquels Strabon fait mention ; les restes du temple de Vénus à Tot ; le joli temple du poisson *Latus* encore entier à Asphoun ; le beau temple de Lucine aussi entier, tout sculpté en dedans et en dehors, à Assona ; le célèbre temple des dieux à Arfou ; celui d'Apollon à Mansourié ;

Mansourié ; les diverses formes de chapiteaux d'un goût pharaonique, qui couvrent les colonnes de tous les temples de la Thébaïde ; le monastère et les tombeaux des martyrs, dressés par sainte Hélène au-dehors d'Assena, avec leurs inscriptions grecques ; le monastère de Saint-Pacôme et autres ; les carrières de pierre de Baram ; les carrières de marbre blanc ; la fameuse carrière de marbre granit proche d'Assouan, qui ne fut jamais (selon la grossière idée de certains auteurs) une pierre fondue. Nous parlerons en passant de la Nubie, d'Ebrin sa capitale, jadis *Prenoris*, et des autres places que les Turcs y possèdent. Nous traiterons à fond du Nil, de sa source, des causes de ses inondations, des royaumes qu'il parcourt, de l'île Meroé si renommée, de ses autres îles, de ses cataractes, de ses écueils, de ses canaux, etc.

ESTAMPES.

Cartes depuis Thèbes jusqu'aux Cataractes ; plan des temples de Jupiter et d'Apollon à Armant, du temple de Latus à Asphoun, de celui de Lucine à Assena, de celui des dieux à Arfou et d'Apollon à Mansourié, des chapiteaux du vieux temps, du monastère des Martyrs, de la carrière de granit.

CHAPITRE XIII.

Récapitulation générale par plusieurs Listes qui peuvent servir de Table.

1. LISTE des différentes dynasties, et des souverains qui ont régné en Egypte.
2. Des trente *nomes* anciens.
3. Des provinces selon la division des Ptolémées et des Romains.

4. Des trente-neuf *cachefliks* ou gouvernemens sous les Turcs.
5. Des vingt-quatre beys.
6. Des sept corps de milice.
7. Des anciens évêchés mentionnés dans les conciles et ailleurs.
8. Des dix évêchés qui restent aux Coptes.
9. Des anciens monastères des déserts de la Thébaïde, supérieure et inférieure, de Sceté, et le long du Nil.
10. Des monastères d'à présent, de ceux qui sont habités par des religieux, et de ceux qui ne le sont pas.
11. Des anciennes villes dont il reste des vestiges.
12. Des villes modernes.
13. Des bourgs et villages, surtout le long du Nil, et des canaux.
14. Des temples qui restent entiers, ou à demi-ruinés.
15. Des inscriptions grecques, des latines, des coptiques et des arabes.
16. Des principaux hiéroglyphes, et de l'ancienne langue des Egyptiens.
17. Des canaux du Nil.
18. De ses embouchures antiques et modernes.
19. De ses îles, des cataractes.
20. Des lacs d'Egypte, des *birkes* ou étangs passagers.
21. Des fontaines et puits.
22. Des montagnes.
23. Des grottes sépulcrales et autres.
24. Des pyramides.
25. Des péristyles et des colonnes détachées.
26. Des obélisques.
27. Des animaux terrestres singuliers.
28. Des oiseaux curieux.
29. Des poissons du Nil, et des productions singulières de la mer Rouge.
30. Des plantes particulières.

Porlier fecit.

LETTRE

Du père Sicard, de la Compagnie de Jésus, missionnaire au grand Caire, au père Fleuriau, de la même Compagnie, sur le passage des Israélites à travers la mer Rouge.

MON RÉVÉREND PÈRE,

La paix de N. S.

LORSQUE j'entrepris d'aller visiter les monastères de Saint-Antoine et de Saint-Paul ermite, j'eus l'honneur de vous mander que le principal motif de mon voyage étoit d'examiner de près et à loisir la route que les Israélites avoient prise par ordre du Seigneur, pour sortir de l'Egypte, et dont on sait qu'ils sortirent en traversant la mer Rouge.

Je crois l'avoir découverte, cette route, et je suis convaincu que les auteurs, tant anciens que modernes, tant Juifs que Chrétiens, qui ont fait prendre aux Israélites un autre chemin que celui dont je vais vous parler, pour arriver aux bords de la mer, ne se sont trompés, que parce qu'ils n'avoient pas une carte exacte, ou, pour mieux dire, une connoissance parfaite de la Basse-Egypte, de la situation et de la disposition des lieux. L'Ecriture sainte néanmoins suffisoit pour les redresser et pour leur faire voir que leur système ne s'accordoit nullement avec le texte sacré.

Voici donc quel est mon sentiment : je vous laisserai à juger si je pense juste ou non, en jetant les yeux sur la carte que j'ai dessinée et que je vous envoie, et en confrontant ma dissertation avec ce que Moïse a rapporté de la fuite des Israélites, et du fameux passage de la mer Rouge.

Je prétends que le roi Pharaon, qui régnoit

orsque les Israélites sortirent de l'Egypte sous la conduite de Moïse, demeuroit à Memphis. Le texte sacré dit que Moïse, encore au berceau (1), fut exposé au courant du Nil, porté au lieu même (2) où se promenoit la fille de Pharaon, et qu'il fut élevé par ses soins; preuve que le lieu de la naissance de Moïse n'étoit pas fort éloigné de la ville capitale de l'Egypte, et que cette ville étoit le long des bords du Nil : deux choses qui ne peuvent convenir qu'à Memphis, et non pas à Tanis et aux autres villes, qui, en différens siècles, ont été villes royales et la résidence des rois d'Egypte. Je suppose qu'Héliopolis, qu'on appelle aujourd'hui la Matarée, et qui est très-proche du Caire et de Girgé, a été la ville où naquit Moïse (3); du moins Appion, au rapport de Joseph, soutenoit que de temps immémorial les Egyptiens avoient été de ce sentiment-là. D'un autre côté, que Memphis ait été le long du Nil, rien de plus clair et de plus sûr. Hérodote, Antonin, Strabon, Pline, Diodore, et généralement tous les auteurs placent Memphis à l'occident du Nil, et vis-à-vis de Babylone, qui est à l'orient. Ce n'est pas tout (4), Strabon met les pyramides à quarante stades de Memphis (5). Pline les met tout au plus éloignées de la même ville (*) de six mille pas (6). Diodore dit que Memphis est un peu au-dessus du Delta; Strabon en marque la même distance (7); savoir, *trium schœnorum*, et à l'occident du Nil (8). Il ajoute que Memphis étoit vis-à-vis de Babylone. Etienne de Bysance (9), parlant de Latopolis, dit que c'étoit un faubourg de Memphis, et que ce faubourg étoit près des pyramides. De toutes ces auto-

(*) ΣΧΟΙΝΟΣ, mesure particulière aux Egyptiens, de soixante stades selon Hérodote; par conséquent trois font sept lieues et demie. Quelques auteurs veulent que chaque mesure fût seulement de trente stades; d'autres veulent qu'elle fût de cent vingt stades. (*Note de l'ancienne édition.*)

rités il s'ensuit nécessairement que Memphis étoit où est Girgé, et Babylone, où est le vieux Caire; l'une et l'autre ville le long du Nil: Memphis à l'occident, et Babylone à l'orient.

Autre preuve que Pharaon demeuroit à Memphis et non pas à Tanis. Entre les prodiges que Dieu opéra en faveur des Israélites, un des plus marqués dans l'Exode (10) est cette nuée de sauterelles qui fondit tout à coup sur l'Egypte. Ces insectes ravagèrent et désolèrent toutes les campagnes, surtout les champs et les jardins du Roi. Pharaon eut recours à Moïse; à la prière de Moïse, un vent impétueux de l'ouest s'éleva, qui dissipa les sauterelles, les enleva et les emporta dans la mer Rouge. Comment accorder ce détail avec la situation de Tanis, qui est au nord de la mer Rouge, laquelle en est à trente lieues? Naturellement de Tanis, les sauterelles auroient dû être emportées dans la Méditerranée, qui n'est éloignée de cette ville que de six ou sept lieues. De plus, les Israélites sortirent en trois jours de l'Egypte, traversèrent la mer Rouge et allèrent au mont Sinaï: trois choses marquées distinctement dans l'Ecriture sainte. Or, pour aller de Tanis dans la Palestine ou au mont Sinaï, il ne faut point traverser la mer Rouge; le chemin est droit, uni et toujours par des plaines.

Ces trois choses sont encore plus inexplicables en faisant partir les Israélites d'Eléphantine, de Tinis, de Bubaste, de Mendès, de Saïs, de Xoïs, de Sébannytus ou de quelqu'une des autres villes impériales; car il n'est pas une de ces villes qui ne soit éloignée de six, de huit et de dix journées de la mer Rouge, voisine de Sinaï: au lieu que rien n'arrête dans le récit que fait le texte sacré de la marche de Israélites, si on la fait commencer à Memphis. En effet, je suis pas à pas le texte sacré. Je vois que Moïse déclare à Pharaon que la volonté du

Seigneur est que les Hébreux lui sacrifient dans un désert éloigné de trois journées de toute habitation (11). Je vois que Moïse et Aaron sortent au milieu de la nuit du palais de Pharaon pour aller signifier aux Israélites de partir sur le champ et à la hâte : ce qu'ils exécutèrent au point du jour. Tout le peuple d'Israël étoit donc déjà assemblé dans quelque vaste plaine peu distante du palais de Pharaon (12). Je vois que Pharaon, en permettant aux Israélites de s'éloigner de trois journées, craint qu'ils ne s'enfuient et qu'ils n'aient dessein de ne plus revenir (13). Plein de cette pensée, il songe à leur défendre de mener avec eux leurs enfans et leurs troupeaux (14). Je vois qu'une multitude innombrable de peuple décampe de Ramessès, et qu'en trois jours elle arrive sur les bords de la mer Rouge. L'Ecriture marque les trois campemens, savoir : *Socoth*, *Etham* et *Phihahirot* (15). La nécessité de se dérober au plutôt de l'Egypte ne leur permettoit tout au plus que de camper pour se reposer pendant la nuit. Je vois enfin que les Israélites, le troisième jour de leur marche, ayant la mer en face, et à droite et à gauche des montagnes affreuses et inaccessibles (16), dit Joseph, tombent dans le désespoir, en viennent aux murmures (17), et reprochent à Moïse de les avoir conduits dans le désert pour les livrer à Pharaon, qui, instruit de la carte de son empire, jugeroit aisément de l'embarras où ses esclaves fugitifs devoient se trouver en ce lieu là, et n'auroit qu'à les poursuivre pour leur ôter toute ressource humaine et tout moyen d'échapper à sa fureur (18).

Mais avant que d'en venir à l'application que j'ai à faire de ces circonstances à mon système, et d'en montrer la conformité, je dois établir solidement en quel endroit étoit Ramessès, ce lieu si fameux par la donation qu'en fit Pharaon à Jacob et à ses enfans (19):

ce lieu que les Israélites eurent ordre de bâtir (20), qu'ils accrurent si fort dans la suite : ce lieu, d'où l'Ecriture fait décamper le peuple de Dieu pour se rendre à Socoth. Tout dépend de ce point fixe, et c'est comme le fondement de tout le reste.

Sans contredit, Ramessès est ce qui s'appelle aujourd'hui Bessatin, petit village à trois lieues du vieux Caire, à l'Orient du Nil, au milieu d'une plaine sablonneuse qui s'étend deux lieues depuis le vieux Caire jusqu'au mont Troyen ou Tora, et une lieue depuis le Nil jusqu'au mont Diouchi. Je dis encore une fois que Ramessès est ce qui s'appelle aujourd'hui Bessatin. Pour peu qu'on ait parcouru l'Egypte, et qu'on ait demeuré au Caire, l'on sait que de temps immémorial les Juifs du Caire se sont fait et se font enterrer près de Bessatin. Une pareille tradition est une démonstration à quiconque connoît la nation juive, attachée à ses traditions jusqu'à la superstition, et qui n'auroit jamais choisi ce lieu-là que dans la pensée de mêler les cendres de ceux qui sont morts dans les siècles postérieurs avec les cendres de leurs ancêtres.

Cette tradition paroît même autorisée par l'étymologie des noms que les Arabes ont donnés aux lieux circonvoisins du cimetière des Juifs. Le rocher, par exemple, qui est sur le mont Diouchi, par conséquent, qui est en face de Bessatin et à la vue de Girgé, se nomme *Mejanat-Moussa*, c'est-à-dire, lieu où Moïse communiquoit avec Dieu, et où, apparemment, ce législateur, au sortir de chez Pharaon, se rendoit pour y adresser publiquement sa prière au Seigneur, et pour en obtenir la liberté de son peuple.

Un autre exemple, qui est du moins aussi plausible que le premier, c'est que les ruines du monastère de Saint-Arsène sur le mont Tora ou Troyen, n'ont point d'autre nom parmi les Arabes que celui

de *Mera-vad-Moussa*, ce qui signifie *habitation de Moïse*. Or, personne n'ignore que, selon le texte sacré, Moïse, dans le campement des Israélites, s'étoit choisi un poste qui dominoit sur tout le camp. Non-seulement Bessatin et la plaine dont je viens de parler, sont le lieu d'où les Israélites partirent pour sortir de l'Egypte; mais ils sont encore le lieu où ils s'assemblèrent de toute l'Egypte, et où ils passèrent quelques jours sous des tentes (21), pendant que Moïse demandoit à Pharaon leur délivrance, et opéroit coup sur coup cette foule de prodiges, qui consternèrent les Egyptiens, et qui leur firent souhaiter avec empressement l'éloignement des Hébreux.

Au reste, quelque grand que fût le nombre des Israélites (car, outre les six cent mille combattans dont l'Ecriture fait mention, il y avoit peut-être trois fois autant de femmes, d'enfans et de vieillards, ce qui feroit deux millions quatre cent mille âmes, et c'est faire monter le nombre des Israélites aussi loin qu'il peut aller); cette armée néanmoins pouvoit camper facilement dans la plaine de Bessatin, je veux dire de Ramessès; j'en ai fait le calcul, et souffrez que je vous fasse en peu de mots le détail de cette supputation. La plaine a une lieue de largeur, savoir, depuis le mont Diouchi jusqu'au Nil; et deux lieues de longueur depuis le Caire jusqu'au mont Troyen; deux lieues font 6000 pas géométriques, autrement 12,000 pas communs. Que deux mille hommes soient rangés de front dans cette longueur, ils auront chacun six pas communs de distance de l'un à l'autre par les côtés. Dans la largeur, qui est de trois mille pas géométriques, qu'on mette douze cents files ou rangs de deux mille hommes chacun, laissant cinq pas communs d'une file à l'autre, il est évident que deux millions quatre cent mille hommes sont placés et campés commo-

dément, et que chaque file ayant de distance jusqu'à son voisin, cinq pas d'un côté et six pas de l'autre, il restoit assez de terrain vide pour les chameaux et autres bêtes de somme, pour les tentes, les lits, les ustensiles de cuisine, et les autres choses nécessaires à un campement.

Cette plaine a cela encore de particulier, qu'elle est le long du Nil; par conséquent, les Israélites étoient à portée d'avoir de l'eau en abondance, et des provisions par le moyen des barques qui montoient et qui descendoient le Nil. Elle est sablonneuse, par conséquent propre à camper et à y dresser des tentes. Elle est inculte et stérile; par conséquent, cette multitude infinie de peuple ne pouvoit ni incommoder personne, ni faire aucun tort aux biens de la terre, puisqu'elle n'est ni habitée ni cultivée. Elle n'est séparée de Memphis que par le lit du Nil; par conséquent, Moïse pouvoit aisément, en peu de temps, aller à la cour de Pharaon, et en revenir au camp, recevoir les ordres de ce prince, et les apporter aux Israélites. On auroit beau chercher dans le reste de l'Egypte une autre plaine, je doute fort qu'on en pût trouver une seule, à qui toutes ces choses ensemble pussent convenir, comme elles conviennent à la plaine de Ramessès. Quand je dis dans le reste de l'Egypte, j'entends cette partie de l'Egypte qui est à l'orient du Nil, et entre ce fleuve et la mer Rouge. Le bon sens veut que le rendez-vous marqué par Moïse aux Israélites ait été de ce côté-là. Comment deux millions quatre cent mille hommes avec un bagage infini auroient-ils pu passer le Nil le jour de leur départ, s'ils avoient été campés dans une plaine au couchant de ce fleuve? cette marche auroit sans doute du merveilleux, et seroit inexpliquable. Au lieu que le texte sacré parle bien d'un départ précipité et fait à la hâte, mais fait avec

ordre, sans confusion, dans un chemin uni, où le peuple de Dieu ne trouva nul obstacle.

Je viens à présent au chemin que les Israélites ont dû prendre, et ont pris effectivement pour aller en trois jours de la plaine de Bessatin à la mer Rouge. Je ne perds point de vue, ou plutôt je suis toujours exactement ce que le texte sacré nous dit du décampement et de la route que le peuple de Dieu prit pour sortir de l'Egypte. La première cérémonie de la manducation de l'agneau pascal et des pains azymes se fit à Ramessès (22). Les linteaux et les jambages des portes, c'est-à-dire des cabanes ou des tentes que les Israélites avoient dressées pour camper, furent teints du sang de l'agneau. L'ange exterminateur passe et met à mort les premiers nés des Egyptiens et ceux mêmes des animaux, et ne fait aucun mal dans tous les lieux qui sont marqués du sang de l'agneau. La consternation se répand de tous côtés, et jusque dans le palais de Pharaon. Ce prince, alarmé et troublé par les cris de ses sujets, qui craignent pour eux le même sort qu'ont eu les premiers nés, appelle Moïse et lui ordonne de faire partir promptement cette multitude de peuple campée à Ramessès. L'ordre est donné à Moïse et porté au camp en moins d'une heure (23). Ce temps-là suffit pour aller et pour revenir de Bessatin à Girgé et de Girgé à Bessatin. Les Hébreux pressés par leur propre intérêt, par les instances des Egyptiens, et par les ordres de Pharaon, vont à la faveur de la lune, qui étoit pleine, et à Memphis et à Leté, faubourg riche et considérable de Memphis, emprunter des vases d'or, d'argent et de riches habits (24).

Quelques jours auparavant, ils avoient commencé à faire de pareils emprunts (25). Loin de trouver des gens qui les rebutassent lorsqu'ils demandoient quelque chose, c'étoit à qui les préviendroit, et chacun se dépouilloit avec joie de ce qu'il avoit de plus

précieux, pour sauver sa vie, et pour éloigner un peuple dont la présence lui étoit fatale (26). En un mot, ils firent tant de diligence, et les circonstances leur furent si favorables, qu'au point du jour ils furent prêts à marcher, et à prendre la route que Moïse leur marqueroit. Ils n'avoient pas eu le temps de faire cuire le pain nécessaire pour le voyage, et ils se contentèrent d'envelopper dans leurs manteaux la pâte qui n'étoit point encore fermentée (27). Ce qui me fait croire que leurs manteaux étoient à peu près semblables à ceux dont se servent aujourd'hui les arabes. Le manteau d'un arabe est une pièce d'étoffe longue, peu large, sans couture, garnie aux deux bouts de cordons tressés, qui servent à lier le manteau entier, ou un coin seulement, dans lequel l'on met ce que l'on veut porter, comme dans un sac.

Les Israélites attendent donc le signal pour marcher et pour prendre la route qui leur sera marquée par Moïse : car ils avoient devant eux deux routes, et ce sont les seules qui mènent de Memphis et de Ramessès à la mer Rouge : savoir, la vallée qui est entre le mont Tora et le mont Diouchi; et l'autre est la plaine qui mène de Babylone, ou du vieux Caire à Arsinoé, aujourd'hui Suez. Le chemin par cette plaine étoit le plus court et le plus facile; mais il falloit que Moïse parlât, et lui seul pouvoit déterminer quelle route l'on devoit choisir.

Quand Moïse n'auroit agi que selon les vues humaines, il n'avoit garde de conduire les Israélites par la plaine qui aboutissoit à Arsinoé. Il connoissoit le caractère de Pharaon, prince défiant, qui n'auroit jamais souffert que ses esclaves prissent une route si propre à s'évader, puisqu'en trois jours ils auroient été hors des bornes de ses états, et hors de son pouvoir. Il avoit signifié à Pharaon, qu'il alloit dans un désert, où les Israélites, loin de la vue des Egyp-

tiens et sans crainte, pussent répandre le sang des animaux, que l'Egypte révéroit comme ses dieux (28). Et cette plaine étoit une des plaines les plus fréquentées de l'Egypte. Aussi n'ai-je jamais pu concevoir comment de savans hommes, après avoir détaillé la marche des Israélites par la plaine jusqu'à Arsinoé, autrement Suez, les font rebrousser chemin, rentrer dans l'Egypte, et prendre une vallée étroite et longue de sept lieues. Il étoit naturel de les faire marcher droit vers la Palestine, par les vastes déserts qui mènent à Sinaï, à Gazé et à Hébron, sur-tout puisqu'ils étoient poursuivis par les troupes de Pharaon. Le chemin est uni, nulle montagne, nul défilé, nul obstacle pour une marche; au lieu que la vallée qui va de Suez à Beelsephon, le long de la mer, est si étroite, qu'elle a tout au plus un quart de lieue de largeur. La marche d'un peuple infini par cette vallée est donc une chose, je ne dis pas nullement vraisemblable, mais même impossible et chimérique. Je dis donc que Moïse, outre ces raisons, instruit comme il l'étoit par le Seigneur même, ordonna aux Israélites de marcher, de prendre l'autre route, et d'entrer dans la vallée qui est au-dessous du mont Tora, du côté du désert de la Thébaïde, sans s'écarter ni sans s'avancer vers la Haute-Egypte, ou vers le midi. En effet, pour peu qu'ils se fussent détournés du chemin qui les conduisoit directement à la mer Rouge, il leur auroit été impossible d'y arriver en trois jours. L'énumération que je vais faire de toutes les circonstances de cette route, sera la preuve de ce que j'avance.

Je puis en parler avec certitude. En 1720, je fis le même voyage que les Israélites, en compagnie de M. Fronton, drogman de France au Caire. Nous partîmes au mois de mars, et à la pleine lune : nous campâmes à Ramessès, à Socoth, à Etham, à Phihahiroth. Nous ne mîmes que trois petites journées

à aller de Bessatin, que j'ai dit être Ramessès, à Phihahiroth, connu aujourd'hui sous le nom de Thouaireq, et nous n'en mîmes pas davantage à revenir au grand Caire. Par notre marche, nous jugeâmes qu'il y avoit de l'un à l'autre vingt-six ou vingt-sept lieues françaises; et nous conclûmes qu'il avoit été facile aux Israélites, de faire chaque jour huit à neuf lieues. La traite n'est point excessive pour des gens accoutumés au travail le plus dur, à la faim, à la soif, et aux rigueurs d'une longue servitude, et qui de plus espèrent, par cette route, pouvoir recouvrer bientôt leur liberté, sur-tout trouvant un chemin uni et commode, et dans un temps favorable, qui étoit celui de l'équinoxe, où l'air est doux et la chaleur supportable, et d'ailleurs tempérée par la colonne de nuée qui les ombrageoit.

Quoiqu'ils fussent plus de deux millions d'âmes, et qu'ils menassent avec eux leurs troupeaux et quantité de bêtes de charge, ils pouvoient marcher plusieurs mille personnes de front dans l'endroit le plus étroit de cette vallée, par où ils commencèrent à défiler, et qui est entre le mont Diouchi et le mont Tora. La vallée a au moins une lieue de largeur; plus on avance, plus elle est large; et j'ai souvent remarqué que la largeur alloit à deux ou trois lieues. Pour ce qui est des vivres, ils ne devoient point en manquer. La terre y est couverte de prêle, de genêt, de tamaris, d'aber qui est une plante semblable au romarin, dont les chameaux sont passionnés, et de toutes autres sortes d'herbes. Ce ne sont qu'arbustes, dont plusieurs sont secs, et dont les Israélites pouvoient faire du feu, pour cuire la pâte qu'ils portoient. Enfin, sous ces arbustes, et sous ces différentes herbes, il y a au printemps une quantité si prodigieuse de gros limaçons, que l'on peut dire qu'on ne fait pas un pas sans marcher dessus. Ils sont excellens, ces limaçons, et un peuple qui n'a rien

autre chose, peut en faire sa nourriture. L'eau seule auroit manqué aux Israélites; mais avant de partir, ils en avoient puisé dans le Nil, et ils en avoient chargé leurs chameaux et les autres bêtes de somme qu'ils menoient.

Selon toutes les apparences, Moïse avoit eu ordre de Pharaon, lorsqu'ils auroient passé la gorge des monts Diouchi et Tora, de s'enfoncer vers le sud, ou vers le sud-est, dans les déserts qu'on nomme aujourd'hui les déserts de *Saint-Antoine* ou de la *Thébaïde*, et de vaquer en ce lieu-là, avec son armée, à ses sacrifices et aux autres actes de sa religion. L'unique but du défiant Pharaon étoit d'éloigner ses esclaves du voisinage de Suez, par où ils pouvoient se sauver dans l'Arabie. Moïse qui avoit d'autres vues, et qui vouloit faciliter aux Israélites une prompte évasion, les conduisit à l'est par le vallon de Degelé. Les Arabes, dans leur langue, ont donné à ce vallon un nom qui signifie *tromperie :* peut-être pour faire allusion à la ruse dont se servit Moïse dans cette occasion. Je ne m'étonne plus présentement de ce que l'on vint dire sur le champ à Pharaon, que les Israélites fuyoient. Ce sont les termes du texte sacré (29). Si Moïse avoit fait tenir la route qui lui avoit été marquée, l'expression de fuir paroîtroit souffrir quelque difficulté. On ne fuit point, lorsque l'on va où l'on a permission d'aller : mais du moment que les Israélites changeoient de route, et marchoient droit à l'est, au lieu de défiler vers le sud, on avoit raison de soupçonner qu'ils songeoient à fuir, et non pas à sacrifier. Je n'allègue cette explication du mot *fuir* que comme une conjecture, quoiqu'elle soit très-naturelle, et qu'elle donne au passage de l'Ecriture une clarté qu'il n'a pas autrement.

Pharaon, sans rien examiner, sans attendre que les trois jours qu'il avoit accordés à Moïse fussent

expirés; sans réfléchir sur le massacre des enfans premiers nés, dont le sang fumoit encore, sur le seul et premier rapport qu'on lui fit, court à la vengeance, ordonne à ses troupes de se rassembler; et dès le lendemain, part à leur tête de Memphis, pour poursuivre les Israélites. Il marche avec tant de précipitation, qu'il fait en deux jours le chemin que les Israélites n'avoient pu faire qu'en trois. Si nous en croyons Joseph l'historien, l'armée de Pharaon étoit composée de deux cent cinquante mille combattans. Je n'ai nulle peine à le comprendre. Hérodote dit formellement que les rois d'Egypte avoient quatre cent dix mille hommes de troupes réglées pour la garde du royaume; savoir, deux cent cinquante mille calasires, et cent soixante mille hermotibyes; et que ces troupes étoient dispersées dans les quinze provinces qui sont dans le Delta, peu éloigné de Memphis, et dans les deux provinces de la Thébaïde, Thèbes et Chemmis. Sans témérité, ne puis-je pas même avancer qu'une partie de ces troupes étoit au levant du Caire, campée dans la plaine qui s'étend entre Héliopolis, Babylone, et le mont Diouchi, à deux lieues du camp des Hébreux? Pharaon étoit trop politique et trop soupçonneux pour n'avoir pas pris cette précaution, en cas que les Israélites qu'il voyoit s'assembler en si grand nombre à Ramessès, un peu malgré lui, vinssent à se révolter. Supposé qu'il eût pris une pareille précaution, est-il surprenant qu'il se soit mis à la tête de deux cent cinquante mille hommes?

Je reviens aux Israélites. Leur première station fut la plaine de Gendeli, où il y a une petite source d'eau potable. Je dis que Gendeli est le Socoth de l'Ecriture: ces deux noms ont trop de rapport l'un à l'autre pour en douter. Gendeli, en arabe, signifie un *lieu militaire;* et Socoth, en hébreu, veut dire les *pavillons* sous lesquels campe une armée. Ils y

firent cuire sous la cendre leurs gâteaux azymes (30). Cette plaine est à neuf lieues de Bessatin, et à moitié chemin de Ramlié, où il falloit nécessairement qu'ils fissent halte le lendemain.

La seconde station fut la plaine de Ramlié, autrement l'ancien Etham, distante, comme je l'ai dit, de Gendeli, de neuf lieues, et à peu près de huit de la mer Rouge. Elle forme comme un amphithéâtre de cinq à six milles de diamètre, étant bordée de toutes parts de coteaux. Le gros de l'armée occupa la plaine, et les chefs dressèrent leurs tentes sur les hauteurs (31). Le texte sacré dit qu'Etham étoit à l'extrémité du désert, ce qui convient à Ramlié. En effet, au sortir de Ramlié, c'est tout autre pays, c'est un défilé très-étroit qui dure deux lieues, et qui aboutit à la plaine de Bedé qui se termine à la mer, et que l'on doit plutôt appeler les environs de la mer Rouge, que le désert.

(32) Le texte sacré, en rapportant la marche du troisième jour, dit que les Israélites revinrent sur leurs pas. C'est sur ce texte que se fondent ceux qui font passer Moïse par Suez, et ensuite le long de la mer jusqu'à Phihahiroth, et à qui je fais voir, si je ne me trompe, que cette marche n'a jamais pu se faire en un jour par une armée de deux millions d'hommes poursuivis par un ennemi. Comment les Israélites retournent-ils donc sur leurs pas étant à Ramlié, c'est-à-dire, à Etham ? le voici. Un peu avant que d'arriver à Etham, on cotoie une montagne qui insensiblement ne laisse plus au sortir d'Etham qu'un défilé, où à peine vingt hommes passeroient de front. Ce défilé est à l'est, et le droit chemin pour aller à la mer Rouge. Il n'étoit pas de la prudence de s'y engager, et un jour entier n'auroit pas suffi pour le passer. Que fait Moïse par l'ordre de Dieu? Il commande à son armée de tourner le dos au défilé, d'avancer un peu à l'ouest;

l'ouest; ensuite de prendre à gauche, de couler le long de la montagne, d'entrer dans un vallon spacieux, qui, après avoir tiré au nord, se tourne à l'est, et se termine à la plaine de Bedé. Ce circuit qu'il falloit faire, que j'ai examiné sur les lieux, et que j'ai désigné exactement dans ma carte que l'on peut consulter, allongeoit le chemin de près d'une lieue; mais, malgré cela, la journée n'étoit tout au plus que de neuf lieues, et n'étoit pas plus forte et plus pénible que les deux précédentes. Que si quelques troupes plus dégagées que les autres passèrent dans le défilé, elles rejoignirent le gros de l'armée au débouché du défilé, dans la plaine de Bedé.

La plaine de Bedé, qui, en arabe, signifie *prodige nouveau* (on voit à quel prodige les Arabes ont voulu faire allusion), a six lieues en longueur jusqu'à la mer. Ce fut à l'extrémité de cette plaine que les Israélites vinrent camper sur le bord de la mer, près les sources de Thouaireq. Or, ces sources de Thouaireq sont ce que le texte sacré appelle *Phihahiroth*, et qu'il marque avoir été la troisième station des Israélites. Outre la ressemblance parfaite qu'il y a entre cet endroit de la plaine de Bedé, et Phihahiroth et ses environs, tels que le texte sacré nous les décrit, j'en trouve la preuve dans la langue arabe. Cette langue a conservé, pour ainsi dire, la tradition de tous les faits de ce fameux passage. Phihahiroth, en hébreu, signifie *bouche des trous*; Thouaireq, en arabe, signifie plusieurs *petits trous*, *fosses* ou *conduits*. Ce qui convient à Thouaireq, qui n'est autre chose que trois ou quatre sources d'eau salée renfermée dans de petits réservoirs d'un roc dur caché sous le sable, lesquels n'ont que trois ou quatre pas de long, fort peu de profondeur, et dont l'ouverture est très-étroite.

Beelsephon, en hébreu, signifie *idole du septen-*

trion. Eutaqua est au septentrion, par rapport au campement du peuple juif sur le bord de la mer, et sur cette montagne, selon le thalmud, s'élevoit une fameuse idole adorée par les Egyptiens. Que si les Arabes ont donné à Beelsephon le nom d'Eutaqua, qui signifie *délivrance*, la tradition n'en est que plus certaine et que mieux établie; puisque ce fut au pied de cette montagne que les Hébreux trouvèrent leur délivrance et la fin de tous leurs maux, en passant la mer. Magdalum ou Migdol, en hébreu, signifie *tour, lieu élevé.* Kouaibé, en arabe, signifie *cap, éminence;* et cette montagne est au sud, au pied de laquelle, proche le rivage de la mer, j'ai remarqué qu'il sortoit un torrent d'eau chaude, salée, minérale, et qui se précipite d'abord dans la mer. Strabon en parle (33) presque dans les mêmes termes: et il me paroît que Diodore (34) a voulu marquer cette source d'eau salée, quoiqu'il dise en général que ceux qui vont d'Arsinoé le long de la mer à la plaine de Bedé, trouvent à droite plusieurs sources abondantes d'eau salée, qui se précipitent aussitôt dans la mer.

Ce seroit ici, mon révérend père, où votre révérence auroit besoin de deux plans; l'un, qui représentât le camp des Israélites, l'autre le camp de Pharaon. Je vais suppléer à ce défaut le mieux qu'il me sera possible. La plaine de Bedé, comme j'ai déjà dit, a six lieues de long, cinq à six de large vers le centre, et n'en a que trois sur le bord de la mer. Les Israélites étendirent le plus qu'ils purent le front de leur armée le long du rivage, devant Magdalum. Les Egyptiens au contraire se campèrent vis-à-vis de Beelsephon (35), soit parce qu'ils virent que les Israélites, qui étoient arrivés les premiers, s'étoient placés le long de la mer, comme le dit le texte sacré (36), soit parce qu'ils espéroient par-là être plus à portée d'observer la marche des Israé-

lites, s'ils tentoient de s'enfuir du côté de Suez. Un coup d'œil à présent sur la carte, vous mettra en partie au fait : du moins vous verrez, par l'espace qu'occupoient les deux armées, que les Israélites étoient environnés et entourés de telle sorte, qu'ils étoient véritablement renfermés (37). Les deux montagnes Beelsephon et Magdalum, la mer en face, et derrière eux les troupes de Pharaon, formoient une espèce de circonvallation humainement insurmontable. Car ce défilé qui mène à Arsinoé ou Suez, je le répète encore, est si étroit, que vingt personnes auroient peine à y passer de front; ainsi il est peu propre à servir de passage à une armée immense comme celle des Israélites, qui, outre cela, auroit été bientôt coupée par les troupes de Pharaon.

A la vue de cette triste situation, dit le texte sacré, (38) les Israélites furent consternés, se crurent perdus sans ressource, se désespérèrent, et reprochèrent à Moïse de ne les avoir conduits dans cette solitude que pour les faire périr; comme s'il n'y avoit point de tombeaux en Egypte, et si dans l'Egypte ils n'auroient pas pu être également enterrés. Alors Dieu fit voir qu'il étoit le maître absolu de la nature et des élémens. Il voulut même ne se servir que de la foible main d'un mortel, pour ouvrir aux Israélites un chemin au milieu du sein de la mer. Il commande à Moïse de prendre sa baguette et d'en donner un coup à la mer, afin, dit le Seigneur, que les Egyptiens connoissent que je suis le vrai Dieu, le Dieu tout-puissant (39). Moïse frappe, et les flots de la mer obéissent; ils se séparent, ils s'élèvent; ils demeurent suspendus, et le fond de la mer se trouve à sec. Il commande à l'armée de marcher entre les eaux par ce chemin nouveau et merveilleux. Tous marchent avec confiance et sans différer un moment. L'ordre du Seigneur, la joie inopinée de se voir un passage libre, la nouveauté du chemin, la

grandeur du prodige, la crainte même de tomber entre les mains des Egyptiens : tout contribuoit à les soutenir et à les encourager.

Mais en quel endroit de la mer passèrent les Israélites, et à quelle heure commencèrent-ils à défiler? Fondé sur le témoignage du texte sacré (40), je dis que la traversée dut se faire près de Thouaireq, qui n'est qu'à un demi-mille du rivage, et vers la pointe voisine du mont Eutaqua, en tirant droit à l'est. La raison que j'en ai est que la mer, en cet endroit, n'a que quinze à dix-huit milles de largeur, au lieu qu'en la passant vers Kouaibé, ou en s'éloignant tant soit peu au sud, on auroit eu plus de trente milles à faire, la mer ayant là au moins cette largeur.

J'avoue que je ne devrois point m'arrêter à rapporter et à examiner les sentimens des rabbins; on en connoît le faux, et peu de gens y ajoutent foi. Mais la digression ne sera pas longue, et par ce seul fait, l'on jugera quel fond il y a à faire sur le thalmud. Pour expliquer comment les Israélites se trouvèrent renfermés près de Phihahiroth, et comment ils purent aller de Phihahiroth à la mer, le thalmud fait du mont de Magdalum et du mont de Beelsephon, un seul mont continu et non interrompu. Il ajoute que cette montagne avoit deux bouches, qui étoient fermées; qu'elles étoient adorées par les Egyptiens, et qu'elles rendoient des oracles; que ces deux bouches étoient Phihahiroth, et que la montagne s'ouvrit tout à coup pour donner passage à leurs pères. Le texte sacré n'en dit pas un mot, et il ne faut que des yeux quand on est sur les lieux, pour voir que cette narration est une pure invention des rabbins.

Je dis, en second lieu, que les Israélites partirent d'auprès de Thouaireq entre six et sept heures du soir, quelque temps après le soleil couché, puisqu'on étoit alors à l'équinoxe de mars. Avant que d'entrer

dans le sein de la mer, ils formèrent un front de deux ou trois lieues de largeur; ils marchèrent soit par douze colonnes, chaque tribu formant sa colonne, mais l'une derrière l'autre, soit par douze rangs de front, chaque rang assigné à une tribu. A mesure qu'ils avançoient, un vent sec et brûlant séchoit la mer devant eux; ou pour parler le langage sacré, le vent enlevoit la mer et la faisoit disparoître (41), et ils arrivèrent à la troisième veille, dit l'Ecriture, (42) c'est-à-dire, à trois heures du matin, à l'autre bord de la mer dans le désert de Sur, qu'on nomme aujourd'hui *Sedur*.

Origène a cru que les eaux de la mer se divisèrent non en deux, mais en douze ouvertures différentes, de sorte que chaque tribu passoit entre deux barrières d'eau, sans voir et sans avoir aucune communication avec les tribus voisines. Cette opinion est très-singulière, et n'a été suivie que de saint Epiphane, de Tostat, de Genebrard et de quelques rabbins. Aussi le savant Théodoret la traite-t-il de rabbinisme, et avec raison, vu que le texte sacré (43), à le prendre à la lettre, ne peut et ne doit être entendu que d'un seul passage, que d'un seul chemin ouvert aux enfans d'Israël. Les eaux, dit l'Ecriture, étoient suspendues, de sorte qu'elles étoient comme un mur à droite et à gauche, ce que Sedulius a mis bien élégamment en trois vers (44).

Pervia divisi patuerunt cærula ponti,
In geminum revoluta latus: nudataque tellus
Cognatis spoliatur aquis.....

Origène a pu penser comme il a fait, parce qu'il a trouvé au psaume CXXXV (45), que la mer *fut séparée en divisions*; ce qui fait à la vérité une équivoque, mais qui ne décide rien, et qui ne marque pas plus la mer partagée en douze, que la mer partagée en deux. Cette division même de la mer

en douze endroits différens a je ne sais quoi qui révolte.

J'ai dit que les Israélites partirent environ vers sept heures du soir. J'ai cru que l'heure de leur arrivée à l'autre bord de la mer étoit comme une époque sûre de l'heure de leur départ. Ils arrivèrent à trois heures du matin ; le texte sacré y est formel (46). Ils avoient cinq ou six lieues à faire d'un bord de la mer à l'autre. Ils avoient grand nombre de bestiaux et beaucoup de bagage. Il leur falloit donc sept à huit heures pour faire le trajet, par conséquent, partir entre six et sept heures du soir. Mais aussi cet espace de temps leur suffisoit. L'armée étoit divisée par rangs, par tribus, par familles ; elle marchoit en ordre ; elle faisoit un front de deux à trois lieues de largeur ; elle avoit un grand jour par le moyen de la lune, qui étoit dans son dix-septième, et par une colonne de feu, qui suivoit le camp, et qui remplissoit de lumière tout l'horizon. Elle n'avoit pas un seul malade (47) : elle avoit un chemin uni, ferme, doux, parsemé de plantes vertes ou de plantes pétrifiées. Une armée, dis-je, quelque nombreuse qu'elle soit, avec toutes ces circonstances, fait aisément cinq à six lieues en sept à huit heures. Ne soyez point surpris, mon révérend père, de ce que j'ai mis que le fond de la mer Rouge est parsemé de plantes vertes et de plantes pétrifiées. J'ai cherché à dire la vérité, et je n'ai point prétendu orner et embellir ma narration par le récit de choses inouies, et qui toutes fabuleuses qu'elles sont plaisent et divertissent. D'autres ont dit la même chose avant moi. Salomon (48) le dit, mais en termes généraux. Strabon (49) et Pline vont plus loin, et font une mention particulière de ces arbustes, et de ces pétrifications. Voulez-vous pour le croire des témoins oculaires, je vous en servirai ; car j'ai vu à Thouaireq, au sud du golfe, à Tour et au-delà, plusieurs

de ces plantes, qu'un suc pétrifique endurcit dans la mer Rouge.

Il est temps que je finisse par la dernière circonstance du passage miraculeux des Israélites par la mer Rouge. Pharaon, campé au nord derrière Thouaireq et le mont Eutaqua, ne pouvoit voir, sur-tout le jour finissant, que la mer s'étoit ouverte, et que les premières troupes des Israélites défiloient. Ce prince ne songeoit qu'à passer la nuit sous ses tentes pour délasser ses troupes de la fatigue qu'elles avoient eue dans une marche forcée. La nuit survint, et les Israélites étoient déjà avancés, lorsqu'enfin le bruit de tant d'hommes et de tant d'animaux, qui étoient en mouvement, redoubla et se fit entendre aux Egyptiens. La première pensée de Pharaon fut, que ses esclaves saisis de crainte cherchoient, malgré l'heure indue qu'il étoit, à s'éloigner de lui, à fuir et à gagner la croupe du mont Beelsephon, ou le défilé qui est entre le pied de ce mont et la mer, et qui aboutit à Suez. C'en fut assez pour déterminer Pharaon à prendre les armes, à se disposer à marcher contre les Israélites, et à les poursuivre partout où ils iroient. Il donne ses ordres, on les exécute, on se prépare à partir. Mais quelque diligence que pussent faire les Egyptiens, un temps considérable dut s'écouler avant qu'ils fussent prêts. Il falloit atteler six cents chariots, l'Ecriture sainte (50) spécifie ce nombre. Il falloit que cinquante mille hommes de cavalerie allassent chercher leurs chevaux qui étoient à paître dans la plaine. Il falloit que deux cent mille hommes d'infanterie, qui la plupart étoient endormis ou à se reposer, se rangeassent sous leurs étendards (51) : cela se conçoit-il fait en un moment, ou plutôt ne penche-t-on pas à croire qu'il a fallu y employer un temps considérable ?

Quoi qu'il en soit, Pharaon part avec ce prodigieux attirail; mais ce prodigieux attirail est ce qui

retarde sa marche. Il approche du rivage de la mer. Mais l'ange du Seigneur qui jusque-là avoit porté à la tête du camp d'Israël la colonne de feu qui l'éclairoit, la transporte à la queue du camp, la met entre les Israélites et les Egyptiens ; et par un nouveau prodige, la colonne répand la lumière du côté des Israélites qui étoient entrés dans le sein de la mer, et d'épaisses ténèbres du côté de Pharaon et de son armée. Ce prince ne voit plus ni ciel ni terre, il ne distingue plus le chemin qu'il va prendre ; mais il entend la voix des Israélites ; il se croit en sûreté, allant directement à l'endroit d'où venoit le son de ces voix ; et, sans s'en apercevoir, il se met entre les flots suspendus de la mer.

Quelques interprètes de l'Ecriture sainte ont fait sur cela de grands raisonnemens. Etoit-il nécessaire que les Egyptiens vissent leur chemin ? Est-ce qu'en marchant ils ne sentoient pas que ce terrain n'étoit plus la terre ferme, et qu'ils enfonçoient dans la vase ? Est-ce qu'ils ne sentoient pas l'odeur de la mer ? Ainsi ils concluent que toutes les démarches téméraires et insensées que faisoit Pharaon étoient autant de prodiges que Dieu opéroit pour aveugler de plus en plus les Egyptiens. Je veux croire comme eux qu'effectivement tout cela n'étoit que la suite de l'aveuglement dont Dieu avoit frappé ce prince ; (52) mais cela ne m'empêchera pas de dire que la chose néanmoins pouvoit arriver naturellement, puisque le lit de la mer Rouge est un sable semblable à celui de la plaine de Bedé, sans vase, sans limon, et qui est rempli d'herbes et de plantes. J'ai examiné le fait attentivement et à loisir, au levant, au couchant, à l'endroit même où les Israélites traversèrent la mer, au sud de cette traverse, près de Gorondel, et au nord dans l'anse de Suez. Partout j'ai vu un terrain sablonneux parsemé d'herbes, et ne différant en rien du terrain des déserts d'alentour. La vérité

est que les Egyptiens continuèrent à marcher jusqu'à la quatrième veille, dit le texte sacré (53), c'est-à-dire, jusqu'à trois heures passées du matin. En ce temps-là les Hébreux partageoient la nuit en quatre veilles, comme ont fait les Romains, et la nuit étoit de douze heures aux équinoxes. Les Israélites étoient sur le rivage de la mer, avant que la troisième veille fût finie, selon l'Exode (54). Le ciel qui jusqu'alors ne s'étoit déclaré contre Pharaon que par d'épaisses ténèbres, dissipe ces ténèbres, ouvre les trésors de sa colère (55); du sein de la colonne miraculeuse sortent des feux, des éclairs, des tonnerres, des vents impétueux, qui renversent les chariots des Egyptiens, et les brisent. Dieu porte dans toute l'armée de Pharaon, et l'effroi et la mort.

Le jour commence à paroître. Pharaon consterné voit les flots de la mer suspendus, et qui, à droite et à gauche, environnent son armée. Il ne trouve plus de salut pour lui que dans une prompte retraite; tous s'écrient: *fuyons, fuyons Israël* (56); *le Seigneur combat pour lui*, et *il est contre nous*: mais il n'étoit plus temps; les iniquités de l'Egypte étoient montées à leur comble. Le Seigneur souverainement irrité ne met plus de bornes à sa justice. Il condamne le persécuteur de son peuple choisi et innocent à périr. Il commande à Moïse d'étendre la main sur les flots: Moïse l'étend; les flots s'abaissent, se réunissent et reprennent leur situation naturelle (57); Pharaon est enseveli dans les eaux, et toutes ses troupes périssent avec lui. Les Israélites voyoient du rivage ce spectacle étonnant. La mer étoit couverte des débris des chariots; les corps d'hommes et de chevaux flottoient au gré des vagnes, et étoient portés jusqu'aux pieds des Israélites. A cette vue, ils furent pénétrés des sentimens les plus vifs d'une parfaite reconnoissance; ils ne songèrent plus qu'à bénir le Dieu d'Israël, et qu'à lui rendre mille actions

de grâces d'avoir mis fin par ses miséricordes au dur esclavage dans lequel ils gémissoient depuis tant d'années. Alors hommes et femmes entonnèrent ce beau cantique, ce cantique digne de (58) l'immortalité : *Chantons des hymnes au Seigneur, parce qu'il a fait éclater sa gloire ; il a précipité dans la mer le cheval et le cavalier.*

Comme j'ai fait le voyage depuis le lieu où abordèrent les Israélites après avoir passé la mer, jusqu'au mont Sinaï, je veux dire, depuis le désert Sur ou Etham si vous voulez : car en hébreu *Etham* est un nom générique, qu'on donne à tout désert rude, âpre, pierreux, et c'est pour cela que Ramlié s'appeloit aussi Etham. Sur (aujourd'hui Sedur), et Ramlié, l'Etham dont il est tant parlé dans l'Ecriture sainte, sont donc deux déserts distingués, l'un en-deçà de la mer Rouge du côté de l'Egypte, et l'autre au-delà du côté de Sinaï. Comme j'ai fait, dis-je, le voyage depuis Sur jusqu'aux sources de Gorondel, j'espère avant qu'il soit peu en donner une relation exacte et fidèle. Vous y verrez que malgré le changement des noms, on reconnoît que Gorondel est le Mara de la route des Israélites ; que les sources et les palmiers de Tour sont Elim ; que le vallon Selé est Sin ; que le vallon des quarante martyrs est Raphidim. Peut-être même que cette seconde dissertation pourra être de quelque utilité au public.

Il n'est point de système qui n'ait ses difficultés, et contre lequel on ne puisse faire quelques objections. Je ne serai donc point surpris, si mon système du passage des Hébreux dans la mer a le même sort que les autres, tout fondé qu'il est sur le texte sacré et sur la situation des lieux, qui sont sans contredit les deux seuls fondemens, sur lesquels il faut bâtir un système tel qu'est celui-ci. Je préviens de moi-même trois de ces objections, qui outre qu'elles me paroissent renfermer quelque difficulté apparente,

me donneront occasion de développer certaines choses, que je n'ai pu insérer dans ma dissertation.

Je commence par les paroles du psaume LXXVII, qui semble dire le contraire de ce que j'ai avancé. David étoit assurément bien instruit de ce qui s'étoit passé en Egypte, et de quelle manière le Seigneur avoit retiré son peuple des mains de Pharaon. Cependant David dit jusqu'à deux fois dans le psaume LXXVII, que la plaine de Tanis (59) fut le théâtre des merveilles opérées en Egypte par la main de Moïse. Il ne parle que de Tanis; il ne dit pas un mot de Memphis: donc c'est de la plaine de Tanis que les Israélites sont partis pour se rendre à la mer Rouge.

Je réponds, que pour peu qu'on ait lu les psaumes, on a dû y remarquer, que toutes les fois que le Prophète-Roi fait le détail des faveurs dont Dieu avoit comblé les enfans d'Israël, par exemple, au psaume CIV et au psaume CV (60), il dit la même chose, et dans les mêmes termes, de la terre de Cham qu'il a dite de Tanis. Dans le langage de David, Tanis, Cham et Egypte étoient comme autant de termes synonymes, qu'il employoit indifféremment. Que s'il fait une mention plus particulière de Tanis, c'est parce que cette ville étoit plus connue des Hébreux que toutes les autres villes considérables de la Basse-Egypte, n'étant pas fort éloignée de la Palestine : c'est parce que ces vastes plaines, qui s'étendoient depuis Tanis jusqu'à Héliopolis dans la terre de Gessen, aujourd'hui la province de Charquié, se nommoient la campagne de Tanis. Or les Israélites, quoique répandus en différentes provinces de l'Egypte, avoient surtout et de tout temps occupé la terre de Gessen. Faut-il donc s'étonner, si Dieu par une protection spéciale voulant conserver son peuple, lors même qu'il désoloit l'Egypte par tant de fléaux différens, en préserva la campagne de Gessen, et ces vastes plaines de

Tanis ; et si David ayant à mettre devant les yeux des Israélites ces miracles opérés en leur faveur, leur parle de la campagne de Tanis ?

Peut-être me saura-t-on gré de marquer à cette occasion, où étoit cette fameuse ville de Tanis. Elle étoit à une journée sud-ouest de Peluse. On en voit encore les ruines au bord du lac Manzalé. Les Hébreux du temps du roi Sedecias, contre les ordres de Dieu, revinrent à Tanis chercher un asile contre les maux dont ils se croyoient menacés par le roi de Babylone. Le prophète Jérémie y fut lapidé et enterré. J'ajoute que du temps de David les rois d'Egypte tenoient leur siége à Tanis ; ce qui faisoit que Tanis étoit si renommé en ces siècles-là, et si connu des peuples voisins de l'Egypte, et surtout des Hébreux.

La seconde objection est, qu'en faisant traverser aux Israélites la mer Rouge d'un bord à l'autre, on leur fait faire un long chemin sans nécessité, et qu'on s'engage par-là dans plusieurs difficultés, lesquelles on évite en disant que les Israélites ne firent point entièrement la traversée, mais seulement un assez long circuit dans le sein de la mer entre les flots séparés et suspendus de part et d'autre, pour contenir les troupes de Pharaon et les submerger, pendant que les Israélites avoient regagné le rivage du même côté dont ils étoient partis. Tostat, Genebrard, Grotius, le chevalier Marsham et quelques rabbins ont embrassé cette opinion, fondés sur ce que la mer est trop large en cet endroit, pour la traverser en aussi peu de temps qu'eurent les Israélites; et sur ce que le texte sacré ajoute (61), qu'après leur marche dans la mer, ils se trouvèrent dans le désert d'Etham.

Je réponds à ces trois raisons l'une après l'autre, et j'espère faire voir que c'est faute de connoître la situation du pays dont il s'agit, qu'on les a appor-

tées, ces raisons. En effet, tous les auteurs qui ont écrit sur cette matière, ne connoissent la plaine de Bedé, la mer Rouge, les déserts d'Etham, et le reste, que par les cartes, par les relations, et par le témoignage de quelques Arabes. De pareils guides ne sont point à suivre : et Toast, ce savant homme, auroit pu se défier de ceux qui assuroient que les ornières des chariots de Pharaon paroissoient encore sur le sable, et regarder cela comme une fable, ou plutôt comme un petit conte fait à plaisir.

Souvent un voyageur n'a ni le temps, ni l'habileté nécessaire pour examiner les choses par soi-même, et pour les décrire exactement. Je veux qu'il ne remplisse point son voyage de mensonges et de faits inventés à plaisir, qu'il se soit borné à dire ce qu'il a vu : il est toujours vrai qu'un voyageur, qui n'a point d'autre but que celui de voyager, parcourt tout superficiellement, et qu'il se trompe presque à chaque pas, quand il en vient à de certains détails, qui demandent de la capacité et de l'exactitude. Les géographes cependant n'ont point d'autres lumières, que celles qu'ils ont puisées dans de pareilles relations. Non que je prétende blâmer et critiquer en général tous les voyages qu'on a donnés au public. Il y en a qui ont été d'une grande utilité, qui sont parfaitement bien écrits, qui sont remplis de découvertes heureuses, de remarques savantes, sûres, et sur lesquelles on peut compter ; mais je n'en ai point vu de ce caractère par rapport à cette partie de la Basse-Egypte, qui fait le sujet de cette dissertation.

Je réponds donc 1.° que la mer, dans l'endroit où les Israélites la passèrent, n'a point cette largeur, que les auteurs que j'ai cités lui supposent, et que l'on voit représentée dans presque toutes les cartes de géographie. Sa largeur n'est là que de cinq à six lieues tout au plus. Les yeux seuls suffiroient

pour en décider. Mais je ne me suis point contenté de cette preuve; je n'ai rien négligé pour me mettre au fait, et pour ne rien avancer à la légère. 2.° J'avoue que la nuit auroit été trop courte pour traverser ces cinq à six lieues de la mer, si effectivement les Israélites avoient laissé passer les deux premières veilles de la nuit à attendre l'effet de ce vent chaud, qui devoit sécher le fond boueux de la mer, et si les deux armées n'avoient commencé à défiler qu'à la troisième veille. Mais si les Israélites sont partis dès la première veille, vers les sept heures du soir, la nuit aura suffi, comme je l'ai fait voir ci-dessus fort au long. Ainsi l'objection ne roulera plus que sur une pure supposition, qui est ou fausse ou faite sans fondement, savoir, sur un fond boueux qu'il falloit laisser sécher. Or j'ai déjà dit, que le fond de la mer Rouge n'a point de vase, qu'il est sablonneux, et à peu près comme le terrain de la plaine de Bedé : et de plus Dieu qui avoit ouvert un chemin à son peuple au milieu des flots, qu'il tenoit suspendus à droite et à gauche, ne pouvoit-il pas sécher en un moment, et non pas en six heures, le limon, et le faire disparoître par le secours d'un vent violent et brûlant, qui dura toute la nuit? L'objection est d'ailleurs sans fondement. Le texte sacré a-t-il marqué quelque part, que les Israélites, à la vue de ce chemin tracé dans le sein de la mer, attendirent six heures entières, jusqu'à ce que le fond de la mer fût séché? A-t-il fixé leur départ à la troisième veille? Non; au contraire, il dit que la mer s'ouvrit, et que les enfans d'Israël marchèrent (62), puisque rien ne les arrêtoit que cette boue prétendue et imaginaire. J'ai donc eu raison de les faire partir à la première veille de la nuit, et de dire qu'ils avoient eu plus de temps qu'il ne leur en falloit, pour faire pendant la nuit un trajet de cinq à six lieues. 3.° En vérité, je ne vois pas comment

d'habiles gens ont pu conclure que les Israélites n'avoient fait qu'un circuit dans la mer, parce que l'Ecriture (63) dit qu'au sortir de la mer, ils marchèrent dans le désert d'*Etham*, Etham étant un mot générique, qui signifie tout désert rude et sablonneux. La seule conclusion qu'on peut tirer des paroles du texte sacré, est que le peuple de Dieu, sortant de la mer, entra dans un désert sablonneux : mais ce désert étoit-il du côté de l'Arabie, ou étoit-il du côté de l'Egypte ? C'est ce que le texte sacré ne dit point ; par conséquent leur preuve est nulle, et ne roule que sur l'équivoque du mot d'Etham.

A mon tour, j'aurois une objection bien plus forte à faire contre un pareil système. Car, je demande : où cette route circulaire dans la mer a-t-elle abouti, supposé que les Israélites soient rentrés dans l'Egypte ? Est-ce au pied du mont Eutaqua ? Est-ce proche Suez ? L'un et l'autre me paroît impossible, et hors de vraisemblance, et le paroîtra à quiconque saura la carte du pays. Ce ne peut être au pied du mont Eutaqua. Cette montagne est fort élevée et fort escarpée ; l'espace qui est entre le pied de cette montagne et la mer est si étroit, qu'on auroit peine à y placer deux régimens, et l'armée d'Israël étoit de plus de deux millions d'hommes. Ce ne peut être aussi à la plaine de Suez ; car il faudroit que ce cercle fait dans la mer, eût été de huit à neuf lieues de long. C'est un fait incontestable que, par ce détour, il y auroit eu cette distance du mont Eutaqua à Suez. Mais outre que ce système allonge sans nécessité la route des Israélites dans la mer de près de quatre lieues, en les faisant aboutir à Suez, il les éloigne du mont Sinaï, il les expose à retomber entre les mains des Egyptiens. Au lieu que mon système leur faisant traverser le golfe d'un bord à l'autre, ils n'ont que cinq à six lieues à faire ; ils entrent dans l'Arabie-

Pétrée; ils s'approchent du mont Sinaï, et ils n'ont plus rien à craindre de la part des Egyptiens leurs ennemis.

La troisième objection est que, sans recourir à un miracle de la toute-puissance de Dieu, on peut dire que le passage des Hébreux dans la mer Rouge est arrivé naturellement; que Moïse a fait passer son armée lorsque la mer s'étoit retirée, et que l'armée de Pharaon fut surprise et submergée par la mer qui remontoit. Comme cette objection a été faite non-seulement par des hérétiques, ou par des personnes qui font gloire d'avoir peu de religion, mais encore par des catholiques qui ont de l'érudition et un fonds de christianisme, je répondrai séparément aux uns et aux autres.

Un hérétique et un libertin conviennent en cela, que tout ce qui combat la religion, leur plaît; et quelque foible que soit une chose avancée au hasard par les rabbins, ou par un ou deux auteurs profanes, elle est toujours forte à leur égard, pourvu qu'elle soit impie, et contraire à la parole de Dieu : mais ils se piquent d'avoir du bon sens, et ils se glorifient d'être les premiers à se rendre, quand on veut bien les payer de raison. Je leur répouds donc par un raisonnement bien simple, et qui est à la portée de tout le monde. Un effet sensible qui est vu par des millions d'hommes pendant le cours de leur vie, tous les jours, à de certaines heures réglées, ne peut être inconnu. Le flux et reflux de la mer Rouge, à l'extrémité du golfe proche Suez, étoit tel; donc il n'a pu être inconnu, et pour le jour et pour l'heure, à tous les Egyptiens, qui demeuroient le long des bords de la mer. Sur les côtes de France, d'Angleterre, de Hollande, il n'y a pas un enfant qui ne sache, par cette raison, à quelle heure la mer monte, et à quelle heure elle refoule. Cela supposé, pour soutenir que, dans le passage des Israélites, il n'y a rien

rien de surnaturel, et pour rapporter le tout au seul flux et reflux que connoissoit Moïse, et que Pharaon et toute son armée ignoroient, il faut dire, ou que les deux cent cinquante mille soldats de l'armée de Pharaon n'ont pas trouvé une seule personne à qui ils pussent s'adresser et qu'ils pussent interroger, ou que, comme des insensés, ils ont négligé de prendre cette précaution, et qu'ils se sont engagés à passer une grève dont ils ne connoissoient ni la longueur ni la largeur, ou, qui plus est, qu'aucun Egyptien de la côte n'ait de soi-même averti le roi et son armée du danger où ils alloient s'exposer, et de ce qu'ils avoient à craindre. Ce sont là de ces absurdités qu'on ne peut débiter qu'à des enfans, ou à un peuple qui n'a jamais rien vu ni rien lu.

Je vais plus loin : on a l'expérience que quelque plate que soit une grève, que quelque prompte que soit la mer à monter, les gens même de pied gagnent la terre, surtout lorsqu'ils ne sont pas éloignés du rivage. Comment toutes les troupes de Pharaon ont-elles donc pu être submergées par la marée, sans qu'il se soit sauvé un seul homme, ni de la cavalerie, ni de l'infanterie? Le fait, en général, est impossible et incroyable. A plus forte raison, dans le cas dont il s'agit. Pourquoi? Parce que la mer, à l'extrémité du golfe, n'ayant que deux lieues d'un bord à l'autre, et la mer ne se retirant tout au plus qu'à une lieue du bord, il s'ensuit que la grève à sec n'a qu'une lieue de long, et deux lieues de large. Qu'on fasse à présent marcher comme l'on voudra dans cet espace, deux cent cinquante mille hommes, je défie qu'on ne conçoive pas qu'une grande partie de l'armée n'étoit pas éloignée d'un des trois bords de la mer, par conséquent à portée de se sauver à terre, malgré le peu de temps qu'on suppose très-faussement que la mer met à monter en cet endroit.

Quoique les catholiques qui ont embrassé cette

opinion du passage des Israélites par le moyen du flux et reflux de la mer, aient un motif bien différent de celui des libertins et des hérétiques, ils ont cependant les mêmes principes, et je ne crois pas même qu'ils puissent en avoir d'autres; par conséquent je serois en droit de leur dire que je n'ai point d'autre réponse à leur faire, que celle que j'ai faite aux hérétiques. Mais sûr que je suis de leur foi et de leur respect pour la parole de Dieu, j'ai une réponse à leur faire à eux en particulier, à laquelle ils n'ont rien à répliquer; savoir, que l'Ecriture sainte dit le contraire clairement, formellement, non-seulement une fois, mais autant de fois qu'elle fait mention de ce passage miraculeux. Car vouloir éluder la force des expressions du texte sacré, par des sens détournés et imaginaires, c'est aimer à se tromper soi-même; c'est vouloir agir contre ses propres lumières; c'est se plaire à dire des choses que l'on rejette au fond du cœur. Ont-ils jamais cru sincèrement, par exemple, que la mer qui servoit aux Israélites comme d'un mur à droite et (64) à gauche, n'étoit autre chose que la mer qui se retiroit? Non, sans doute, ils ne l'ont point cru sincèrement; et quand ils parleront de bonne foi, ils avoueront qu'ils ont bien senti qu'ils avoient l'Ecriture sainte contre leur système. Au reste, c'est à la honte de notre siècle que je me suis cru obligé de m'étendre si au long sur cette matière, et d'établir par tant de preuves la vérité du passage miraculeux des Israélites par la mer Rouge: miracle si éclatant, si authentique, si public et si répandu dans l'univers, que Diodore dit que les nations les plus barbares et les plus éloignées en avoient entendu parler, et le croyoient (Les Ichtyophages 65).

Si une fois on en venoit à révoquer en doute ce miracle, et à faire voir, même par des raisons apparentes, qu'il a pu être fait naturellement et par des causes physiques, ne pourroit-on pas nier hardiment

qu'il y ait eu aucun miracle depuis le commencement du monde? Auroit-on tort de s'élever contre certains auteurs, qui, en donnant au public les vies des saints, ont supprimé les miracles que les saints ont faits, ou qui n'en ont rapporté que de peu autorisés, pour les combattre, et pour les réduire à des effets purement naturels, mais extraordinaires?

Je souhaiterois que votre révérence voulût bien me faire l'honneur de me mander les difficultés qu'on lui proposera contre mon système. Je suis homme à écouter tout le monde avec docilité, surtout ceux qui n'appuyeront leurs raisonnemens que sur l'autorité de l'Ecriture sainte, ou sur une connoissance parfaite de la Basse-Egypte. Parmi ce grand nombre de doctes qui sont à Paris, il n'est pas possible qu'il ne s'y en trouve quelqu'un qui ait une connoissance parfaite de la situation des lieux dont j'ai parlé; soit parce qu'il aura voyagé en ce pays-ci, ou parce qu'il aura consulté des gens qui auront fait ce voyage. Pour les autres, qui n'auront ni l'un ni l'autre de ces deux secours, ils ont beau avoir une profonde érudition et beaucoup de lecture, ils peuvent dire qu'ils parlent d'un pays qui leur est inconnu, et leurs objections porteront toujours à faux.

TEXTUS

SACRÆ SCRIPTURÆ

A patre Sicard allegati, quibus veritatem sui systematis transitûs maris Rubri, et itineris quo ad illud pervenerint Israelitæ, clarè solidèque demonstrat.

(1) CUMQUE jam celare non posset, sumpsit fiscellam scirpeam, et linivit eam bitumine ac pice, posuitque intùs infantulum, et exposuit eum in carecto ripæ fluminis. *Exod. cap.* 2.

(2) Ecce autem descendebat filia Pharaonis, ut lavaretur in flumine, et puellæ ejus gradiebantur per crepidinem alvei. *Exod.* 2.

(3) Moses, ut accepi à grandioribus natu ÆGyptiis, Heliopolitanus erat. *Joseph. lib.* 2, *cap. contra Apion.*

(4) Quadraginta stadiis ab urbe est montanum quoddam supercilium, in quo sunt multæ pyramides, regum sepulturæ. *Strabo. lib.* 17, *page* 555.

(5) Reliquæ tres (nempe pyramides) sitæ sunt inter Memphim oppidum, et quod appellari diximus DELTA, à Nilo minus quatuor millia passuum, à Memphi sex. *Plin. lib.* 36, *cap.* 12.

(6) Ex omni enim terra locum elegit commodissimum, ubi Nilus in plures discedens alveos, DELTA à figura nuncupatum efficit. *Diod. pag.* 32.

(7) Propinqua est etiam Memphis ÆGyptiorum regia, tribus schœnis à Delta dissita. *Strabo. lib.* 17, *pag.* 555.

TEXTES

DE L'ÉCRITURE SAINTE

Cités par le père Sicard dans sa Dissertation, par lesquels il prouve clairement et solidement, la vérité de son système du passage de la mer Rouge, et du chemin qu'ont tenu les Israélites pour y arriver.

Mais comme elle vit qu'elle ne pouvoit empêcher que ce secret ne se découvrît, elle prit une corbeille de jonc, et l'ayant enduite de bitume et de poix, elle mit dedans le petit enfant, et l'exposa parmi des roseaux sur le bord du fleuve.

En même temps la fille de Pharaon vint au fleuve pour se baigner, suivie de ses filles, qui alloient le long du bord de l'eau.

Moïse, comme je l'ai appris des plus anciens d'entre les Egyptiens, étoit né à Héliopolis.

A quarante stades de Memphis, il y a une petite élévation où l'on voit plusieurs pyramides, qui étoient la sépulture des rois d'Egypte.

Les trois autres pyramides sont entre Memphis et le Delta; elles sont tout au plus à quatre mille pas du Nil, et à six mille de Memphis.

Pour bâtir Memphis, il choisit l'endroit de toute l'Egypte le plus commode, savoir, celui où le Nil se partageant en plusieurs bras, forme ce qui s'appelle le DELTA.

La ville de Memphis, qui est la demeure des rois d'Egypte, n'en est pas éloignée, aussi bien que du Delta, dont elle n'est qu'à trois schènes.

(8) Hinc pyramides, quæ apud Memphim sunt, in ulteriore regione manifestè apparent, quæ quidem propinquæ sunt. *Strabo. lib.* 17, *pag.* 555.

(9) Leteuspolis urbs Ægypti, est verò pars Memphidis, juxta quam pyramides. *Steph. Bysant.*

(10) Dominus induxit ventum urentem totâ die illâ et nocte : et manè facto ventus urens levavit locustas. *Exod.* 10, *v.* 13 – *et v.* 19, Qui flare fecit ventum ab occidente vehementissimum, et arreptam locustam projecit in mare Rubrum.

(11) Deus Hebræorum vocavit nos, ut eamus viam trium dierum in solitudinem, et sacrificemus Domino Deo nostro. *Exod.* 5, *v.* 3.

(12) Vocatisque Pharao Moyse et Aaron nocte, ait : Surgite et egredimini à populo meo, vos et filii Israel : ite, immolate Domino sicut dicitis. *Exod.* 12, *v.* 31.

(13) Ego dimittam vos ut sacrificetis Domino Deo vestro in deserto; verumtamen longiùs ne abeatis. *Exod.* 8, *v.* 28.

(14) Respondit Pharao : Sic Dominus sit vobiscum, quomodò ego dimittam vos et parvulos vestros. Cui dubium est quòd pessimè cogitetis? non fiet ità, sed ite tantùm viri et sacrificate Domino. *Exod.* 10, *v.* 10 et 11.

(15) Profectique sunt filii Israel de Ramesse in Socoth, sexcenta ferè millia peditum virorum absque parvulis : sed et vulgus promiscuum innumerabile ascendit cum eis, oves et armenta et animantia diversi generis multa nimis. *Exod.* 12, *v.* 37.

Castrametati sunt in Socoth, et de Socoth venerunt in Etham, quæ est in extremis finibus solitudinis : inde egressi venerunt contrà Phihahiroth,

De-là (de Babylone) *l'on voit distinctement les pyramides, qui sont du côté de Memphis, et qui n'en sont pas éloignées.*

Latopolis, ville d'Egypte, peu distante des pyramides, n'est, à parler juste, que comme le faubourg de Memphis.

Le Seigneur fit souffler un vent brûlant tout le jour et toute la nuit; le lendemain au matin ce vent brûlant enleva les sauterelles.... qui, ayant fait souffler un vent violent du côté de l'occident, enleva les sauterelles et les jeta dans la mer Rouge.

Le Dieu des Hébreux nous a ordonné d'aller trois journées de chemin dans le désert, pour sacrifier au Seigneur notre Dieu.

Pharaon, cette même nuit, ayant fait venir Moïse et Aaron, leur dit : retirez-vous promptement d'avec mon peuple, vous et les enfans d'Israël; allez sacrifier à votre Dieu comme vous le dites.

Je vous laisserai aller dans le désert pour sacrifier à votre Dieu; mais n'allez donc pas plus loin.

Pharaon lui répondit : que le Seigneur soit avec vous en la même manière que je vous laisserai aller avec vos petits enfans. Qui doute que vous n'ayez en cela un très-mauvais dessein? Il n'en sera pas ainsi; mais que les hommes seulement aillent, et sacrifiez au Seigneur.

Les enfans d'Israël partirent de Ramessès et vinrent à Socoth, étant près de six cent mille hommes de pied, sans les enfans. Ils furent suivis d'une multitude innombrable de peuple, avec une infinité de brebis, de troupeaux et de bêtes de toutes sortes.

Ils allèrent camper à Socoth; de Socoth ils vinrent à Etham, qui est à l'extrémité du désert. Etant sortis de là ils vinrent vis-à-vis de Phihahiroth,

quæ respicit Beelsephon, et castrametati sunt antè Magdalum. *Num.* 33, *vers.* 6. *et* 7.

(16) Hi vias omnes obsederunt, quibus effugium Hebræis patere poterat inter rupes et mare conclusis, quo loco mons præ aspretis invius ad littus usque procurrit. *Joseph. lib.* 2, *Antiq. Jud. cap.* 6.

(17) Et dixerunt ad Moysen : forsitan non erant sepulcra in Ægypto, ideò tulisti nos ut moreremur in solitudine. *Exod.* 14, *vers.* 11.

(18) Dicturusque est Pharao super filiis Israel : coarctati sunt in terra, conclusit eos desertum. *Exod.* 14, *vers.* 3.

(19) Joseph verò patri et fratribus suis dedit possessionem in Ægypto in optimo terræ loco, Ramesses, ut præceperat Pharao. *Genes.* 47, *vers.* 11.

(20) Ædificaveruntque urbes taberuaculorum Pharaoni, Phithom et Ramesses. *Exod.* 1, *vers.* 11.

(21) Urbes tabernaculorum, Phithom et Ramesses. *Exod.* 1, *vers.* 11.

(22) Ite tollentes animal per familias vestras, et immolate Phase, fasciculumque hyssopi tingite in sanguine qui est in limine, et aspergite ex eo superliminare et utrumque postem. Nullus vestrûm egrediatur ostium domûs suæ usque manè. Transibit enim Dominus percutiens Ægyptios : cùmque viderit sanguinem in superliminari et in utroque poste, transcendet ostium domûs, et non sinet percussorem ingredi domos vestras, et lædere. *Exod.* 12, *vers.* 21, *etc.*

(23) Vocatisque Pharao, Moyse et Aaron nocte, ait : Surgite et egredimini à populo meo. *Exod.* 12, *vers.* 31.

(24) Et petierunt ab Ægyptiis vasa argentea et aurea, vestemque plurimam. *Exod.* 12, *vers.* 35.

(25) Dices ergo omni plebi, ut postulet vir ab

qui regarde Béelsephon, et ils campèrent devant Magdalum.

Les Egyptiens s'étoient emparés de tous les passages par où les Israélites auroient pu s'échapper, étant renfermés entre la mer et des montagnes inaccessibles qui s'étendoient presque jusqu'au bord de la mer.

Ils dirent à Moïse : c'est peut-être qu'il n'y avoit point de sépulcres en Egypte, et qu'ainsi vous nous avez amenés ici pour mourir dans la solitude.

Car Pharaon va dire des enfans d'Israël : ils sont embarrassés en des lieux étroits et renfermés dans le désert.

Joseph, selon le commandement de Pharaon, mit son père et ses frères en possession de Ramessès dans le pays le plus fertile de l'Egypte.

Les Israélites bâtirent alors à Pharaon les villes des tentes, Phithom et Ramessès.

Les villes des tentes, Phithom et Ramessès.

Allez prendre un agneau dans chaque famille, et immolez la Pâque. Trempez un petit faisceau d'hyssope dans le sang que vous aurez mis sur le seuil de votre porte, et vous en aspergerez le haut de la porte et les deux poteaux : que nul de vous ne sorte hors de la porte de sa maison jusqu'au matin ; car le Seigneur passera, frappant les Egyptiens, et lorsqu'il verra ce sang sur le haut de vos portes et sur les deux poteaux, il passera le seuil de votre porte, et il ne permettra pas à l'ange exterminateur d'entrer dans vos maisons et de vous frapper.

Pharaon, cette même nuit, ayant fait venir Moïse et Aaron, leur dit : retirez-vous promptement d'avec mon peuple.

Ils demandèrent aux Egyptiens des vases d'argent et d'or, et divers habits.

Vous direz à tout le peuple que chacun demande

amico suo, et mulier à vicina sua vasa argentea et aurea. *Exod.* 11, *vers.* 2.

(26) Lætata est AEgyptus in profectione eorum, quia incubuit timor eorum super eos. *Psal.* 104.

Dominus autem dedit gratiam populo coram AEgyptiis, ut commodarent eis. *Exod.* 12, *vers.* 36.

(27) Coxeruntque farinam, quam dudum de AEgypto conspersam tulerant: et fecerunt subcinericios panes azymos: neque enim poterant fermentari, cogentibus exire AEgyptiis, et nullam facere sinentibus moram. *Exod.* 12, *vers.* 39.

(28) Abominationes enim AEgyptiorum immolabimus Domino Deo nostro: quòd si mactaverimus ea quæ colunt AEgyptii coram eis, lapidibus nos obruent. *Exod.* 8, *vers.* 26.

(29) Et nuntiatum est regi AEgyptiorum, quòd fugisset populus. *Exod.* 14, *vers.* 5.

(30) Et fecerunt subcinericios panes azymos. *Exod.* 12, *vers.* 34.

(31) Profectique de Socoth castrametati sunt in Etham, in extremis finibus solitudinis. *Exod.* 12, *vers.* 20.

Castrametati sunt in Socoth, et de Socoth venerunt in Etham, quæ est in extremis finibus solitudinis. *Num.* 33, *vers.* 5 *et* 6.

(32) Loquere filiis Israel: reversi castrametentur è regione Phihahiroth. *Exod.* 14, *vers.* 2.

(33) Calidarum aquarum exitus, quæ amaræ ac salsæ ab excelsa quadam petra in mare emittunt. *Strabo*, *lib.* 16.

(34) Ab urbe igitur Arsinoe dexteræ continentis littora legentibus crebri plurimis in locis amnes in mare præcipitantes amaro salsuginis sapore occurrunt. *Diod. lib. n.* 39.

à son ami, et chaque femme à sa voisine, des vases d'argent et d'or.

L'Egypte, à qui ce peuple étoit devenu redoutable par les fléaux qu'il lui avoit attirés, se réjouit de son départ.

Et le Seigneur fit que son peuple trouva grâce parmi les Egytiens, qui leur prêtèrent ce qu'ils demandoient.

Ils firent cuire la farine qu'ils avoient emportée de l'Egypte toute pétrie, et ils en firent des pains sans levain cuits sous la cendre, parce qu'on n'avoit pas pu y mettre le levain, les Egyptiens les contraignant de partir, et ne leur permettant pas d'y apporter le moindre retardement.

Car nous sacrifierons au Seigneur des animaux dont la mort paroîtroit une abomination aux Egyptiens. Que si nous tuons devant leurs yeux ce qu'ils adorent, ils nous lapideront.

Et l'on vint dire au roi des Egyptiens que les Hébreux s'enfuyoient.

Et ils firent des pains sans levain cuits sous la cendre.

Etant sortis de Socoth, ils campèrent en Etham, à l'extrémité du désert.

Ils campèrent à Socoth; de Socoth ils vinrent camper en Etham, qui est tout à l'extrémité du désert.

Dites aux enfans d'Israël qu'ils retournent, et qu'ils se campent devant Phihahiroth.

Du haut d'un rocher sortent plusieurs sources d'une eau chaude, amère et salée, qui vont aussitôt se jeter dans la mer.

Quand on vient d'Arsinoé, et qu'on va le long de la mer, on voit à main droite plusieurs sources d'une eau salée qui coulent et qui se jettent aussitôt dans la mer.

(35) Cùmque persequerentur Ægyptii vestigia præcedentium, repererunt eos in castris super mare : omnis equitatus et currus Pharaonis et universus exercitus erant in Phihahiroth contrà Beelsephon. *Exod.* 14, *vers.* 9.

(36) Indè egressi venerunt contra Phihahiroth, quæ respicit Beelsephon, et castrametati sunt ante Magdalum. *Num.* 33, *vers.* 7.

(37) Castrametentur è regione Phihahiroth, quæ est inter Magdalum et mare contra Beelsephon : in conspectu ejus castra ponetis super mare. *Exod.* 14, *vers.* 2.

(38) Cùmque appropinquasset Pharao, levantes filii Israel oculos, viderunt Ægyptios post se : et timuerunt valdè, clamaveruntque ad Dominum. *Exod.* 14, *vers.* 10.

(39) Et scient Ægyptii, quia ego sum Dominus, cùm glorificatus fuero in Pharaone, et in curribus atque in equitibus ejus. *Exod.* 14, *vers.* 18.

(40) Profectique de Phihahiroth transierunt per medium mare in solitudinem. *Num.* 33, *vers.* 8.

(41) Cùmque extendisset Moyses manum super mare, abstulit illud Dominus, flante vento vehementi et urente totâ nocte, et vertit in siccum, divisaque est aqua. *Exod.* 14, *vers.* 21.

(42) Jamque advenerat vigilia matutina. *Exod.* 14, *vers.* 24.

(43) Divisaque est aqua. *Exod.* 14, *vers.* 21.

(44) Et ingressi sunt filii Israel per medium sicci maris : erat enim aqua quasi murus à dextra eorum et læva. *Exod.* 14, *vers.* 22.

(45) Qui divisit mare Rubrum in divisiones. *Psalm.* 135.

(46) Vigilia matutina. *Exod.* 14, *vers.* 24.

(47) Et eduxit eos cum argento et auro, et non erat in tribubus eorum infirmus. *Psalm.* 104.

Les Egyptiens poursuivant les Israélites qui étoient devant, et marchant sur leurs traces, les trouvèrent dans leur camp sur le bord de la mer. Toute la cavalerie et les chariots de Pharaon avec toute son armée étoient à Phihahiroth, vis-à-vis de Béelsephon.

Etant sortis de là ils vinrent vis-à-vis de Phihahiroth, qui regarde Béelsephon, et ils campèrent devant Magdalum.

Qu'ils se campent devant Phihahiroth, qui est entre Magdalum et la mer, vis-à-vis de Béelsephon. Vous camperez vis-à-vis ce lieu sur le bord de la mer.

Lorsque Pharaon étoit déjà proche, les enfans d'Israël levant les yeux, et ayant aperçu les Egyptiens qui les suivoient, furent saisis d'une grande crainte ; ils crièrent au Seigneur.

Et les Egyptiens sauront que je suis le Seigneur, lorsque je serai ainsi glorifié dans Pharaon, dans ses chariots, et dans sa cavalerie.

De Phihahiroth ils passèrent par le milieu de la mer dans le désert.

Moïse étendit ensuite sa main sur la mer, et le Seigneur l'entr'ouvrit en faisait souffler un vent violent et brûlant pendant toute la nuit : la mer se sécha. L'eau se divisa (en deux).

La quatrième veille de la nuit, qui finit au matin, étoit venue....

L'eau se divisa en deux.

Et les enfans d'Israël marchèrent à sec au milieu de la mer, ayant l'eau à droite et à gauche, qui leur servoit comme d'un mur.

Qui a divisé la mer Rouge en divisions.

La (quatrième) veille de la nuit, (qui finit au matin).

Il tira (de l'Egypte) *son peuple chargé d'argent*

(48) In mari Rubro via sine impedimento, et campus germinans de profundo nimio. *Sapient.* 19, *vers.* 7.

(49) In tota Rubri maris ora arbores in profundo nascuntur, lauro et oleæ adsimiles, quæ, cùm resorbetur mare, totæ deteguntur. *Strab. lib.* 16, *pag.* 127.

In mari verò Rubro silvas virere, laurum maximè, et olivam ferentem baccas. *Plin. lib.* 13, *cap.* 25.

(50) Tulitque sexcentos currus electos. *Exod.* 14, *vers.* 7.

(51) Aderant enim septingenti currus cum equitum quinquaginta millibus et ducenta millia scutatorum peditum. *Josep. lib.* 2. *Antiq. Jud. cap.* 6.

(52) Induravitque Dominus cor Pharaonis regis Ægypti, et persecutus est filios Israel.

(53) Jamque advenerat vigilia matutina. *Exod.* 14, *vers.* 24.

(54) Cùmque extendisset Moyses manum contra mare, reversum est primo diluculo ad priorem locum. *Exod.* 14, *vers.* 27.

(55) Et ecce respiciens Dominus super castra Ægyptiorum per columnam ignis et nubis interfecit exercitum eorum: et subvertit rotas curruum, ferebanturque in profundum. *Exod.* 14, *vers.* 24 *et* 25.

(56) Dixerunt ergò Ægyptii: fugiamus Israelem; Dominus enim pugnat pro eis contra nos. *Ibid.*

(57) Reversæque sunt aquæ, et operuerunt currus et equites cuncti exercitûs Pharaonis, qui sequentes ingressi fuerant mare: nec unus quidem superfuit ex eis. *Exod.* 14, *vers.* 28.

et d'or, sans qu'il se trouvât dans toutes leurs tribus un seul malade.

Un passage libre s'ouvrit en un moment au milieu de la mer Rouge, et un champ couvert d'herbes au plus profond des abîmes des eaux.

Tout le long de la côte, l'on voit que dans le fond de la mer Rouge il croît des arbres assez semblables aux lauriers et aux oliviers. On les découvre entièrement lorsque la mer s'est retirée.

Il y a dans le fond de la mer Rouge une grande quantité d'arbres, surtout de lauriers et d'oliviers, qui portent du fruit.

Il (Pharaon) emmena avec lui six cents chariots choisis.

Il y avoit dans l'armée de Pharaon sept cents chariots, cinquante mille hommes de cavalerie, et deux cent mille hommes d'infanterie.

Le Seigneur endurcit le cœur de Pharaon, roi d'Egypte, et il se mit à poursuivre les enfans d'Israël.

La (quatrième), veille de la nuit, qui finit au matin, étoit déjà commencée.

Moïse étendit la main sur la mer; et dès la pointe du jour elle retourna où elle étoit auparavant.

Le Seigneur ayant regardé le camp des Egyptiens au travers de la colonne de feu et de la nuée, mit toute leur armée en désordre. Il brisa les roues des chariots, et les renversa sur le sable.

Alors les Egyptiens s'entredirent : fuyons les Israélites, parce que le Seigneur se déclare pour eux, et combat contre nous.

Les eaux retournant enveloppèrent tous les chariots et toute l'armée de Pharaon, qui étoit entrée dans la mer en poursuivant les Israélites, et il n'en échappa pas un seul.

(58) Tunc cecinit Moyses et filii Israel carmen hoc Domino, et dixerunt : Cantemus Domino ; gloriosè enim magnificatus est, equum et ascensorem dejecit in mare. *Exod.* 15, *vers.* 1.

(59) Coram patribus eorum fecit mirabilia in terra Ægypti, in campo Taneos. *Psalm.* 77, *vers.* 12.

Sicut posuit in Ægypto signa sua, et prodigia sua in campo Taneos. *Ibid. vers.* 43.

(60) Posuit in eis verba signorum suorum, et prodigiorum in terra Cham. *Psalm.* 104, *vers.* 27.

Obliti sunt Deum, qui salvavit eos, qui fecit magnalia in Ægypto, mirabilia in terra Cham, terribilia in mari Rubro. *Psalm.* 105. *vers.* 21.

(61) Profectique de Phihahiroth transierunt per medium mare in solitudinem, et ambulantes tribus diebus per desertum Etham, castrametati sunt in Mara. *Num.* 33, *vers.* 8.

(62) Loquere filiis Israel, ut proficiscantur. Tu autem eleva virgam tuam, et extende manum tuam super mare, et divide illud, ut gradiantur filii Israel in medio mari per siccum. *Exod.* 14, *vers.* 15 *et* 16.

(63) Transierunt per medium mare in solitudinem, et ambulantes tribus diebus per desertum Etham. *Num.* 33, *vers.* 8.

(64) Et aquæ eis erant quasi pro muro à dextris et à sinistris. *Exod.* 14, *vers.* 29.

(65) Apud Ichthyophagos illorum brevium accolas vetustissima est traditio, totam sinûs regionem, quæ viridis videtur, ingenti quodam refluxu dessicatam fuisse, mari in opposita littora refuso, et terram detectam usque ad fundum maris ; per gravem denuò æstum undam pristino alveo restitutam esse. *Diod. lib.* 3, *num.* 40.

Alors

Alors Moïse et les enfans d'Israël chantèrent ce cantique au Seigneur, et ils dirent : Chantons des hymnes au Seigneur, parce qu'il a fait éclater sa gloire ; il a précipité dans la mer le cheval et le cavalier.

Le Seigneur opéra à la vue de leurs pères de grands prodiges en Egypte, dans la plaine de Tanis.

Ils ne se souvinrent pas des prodiges opérés en Egypte dans la plaine de Tanis.

Il les envoya dans la terre de Cham, avec le pouvoir d'y opérer les prodiges les plus surprenans.

Ils ont oublié le Seigneur qui les avoit tirés de la servitude ; qui avoit fait pour eux les plus grands prodiges dans l'Egypte et dans la terre de Cham ; qui avoit, dans la mer Rouge, exercé sur leurs ennemis la plus terrible vengeance.

De Phihahiroth ils passèrent par le milieu de la mer dans le désert : et ayant marché trois jours par le désert d'Etham, ils campèrent à Mara.

Dites aux enfans d'Israël qu'ils marchent ; et pour vous, élevez votre verge, et étendez votre main sur la mer, et la divisez, afin que les enfans d'Israël marchent à sec au milieu de la mer.

Ils passèrent à travers la mer dans le désert, et marchèrent trois jours par le désert d'Etham.

Ayant les eaux à droite et à gauche, qui leur tenoient lieu comme d'un mur.

Les Ichthyophages, peuples de ces contrées-là, ont de tout temps cette tradition ; savoir, que cette partie du golfe qui paroît verte par la multitude de joncs qui y croissent, se trouva à sec, les eaux de la mer s'étant retirées de part en part, de telle manière que le fond même de la mer étoit entièrement découvert, et qu'ensuite par un mouvement contraire, les flots s'étoient réunis et avoient repris leur cours ordinaire.

LETTRE

*Du père Sicard, de la Compagnie de Jésus, missionnaire en Egypte, à Monsieur ***, sur les différentes pêches qui se font en Egypte.*

MONSIEUR,

QUELQUE envie que j'aie d'exécuter vos ordres, je ne sais s'il sera en mon pouvoir de faire entièrement ce que vous désirez de moi. L'Egypte, dites-vous, a la mer Méditerranée au nord, la mer Rouge à l'est; elle est coupée par le Nil; elle a une infinité de lacs d'une étendue prodigieuse. Vous avez lu dans plusieurs auteurs qu'il y a des peuples entiers dans la Basse-Egypte qui ne vivent que de poisson : ainsi vous ne doutez point que le poisson ne soit en Egypte en plus grande abondance qu'en tout autre pays de la terre. Sur quoi vous me faites deux questions; savoir : quel est le commerce de poisson que font les Egyptiens, tant en Egypte que hors de l'Egypte, et quelles sont les denrées qu'ils tirent des pays étrangers; outre cela, quelles sont les espèces de poissons que l'on pêche, soit dans le Nil, soit dans les lacs.

Le premier article m'est fort inconnu, et un pareil détail ne convient guère à un missionnaire, ni à un homme de ma profession. Tout ce que j'ai pu faire a été d'interroger sur cela les plus fameux et les plus habiles négocians du grand Caire et de quelques autres villes d'Egypte. Ce n'est donc que sur leur rapport que j'ai l'honneur de vous dire que ce sont uniquement les négocians de Damiette et de Rosette qui transportent sur les côtes de la Syrie la saline

qui sort d'Egypte, et que ce sont les seuls riverains des lacs de Manzalé, de Brullos, et de la Beheiré, qui fournissent la saline qui est transportée hors du royaume : les riverains des autres lacs ne vendent que du poisson frais, qu'ils débitent sur les lieux. Je conçois qu'une idée aussi générale que celle-là, du commerce que fait l'Egypte du poisson salé, ne vous donneroit pas beaucoup de lumières pour le dessein que vous avez; je vais donc m'étendre plus au long sur certaines particularités qui ont rapport à cela. Je les connois par moi-même, et elles vous mettront en partie au fait, ou du moins elles vous seront de quelque utilité pour éclaircir cette matière. Je commence par les trois lacs dont se tire tout le poisson que l'on sale et que l'on fume : au reste, ce que je dirai de l'un, vous pouvez le dire des autres, à proportion de leur grandeur.

Le lac de Brullos a quinze à dix-huit lieues de longueur, et quatre à cinq lieues de largeur. Il est situé entre Damiette et Rosette. Le lac de Beheiré n'a tout au plus que sept lieues de tour, et est situé entre Rosette et Alexandrie. Le lac de Manzalé commence à l'est, à demi-lieue de Damiette, autrefois Thamiatis, et finit au château de Thiné, anciennement Peluse. Il a vingt-deux lieues de long de l'est à l'ouest, et cinq à six lieues de large du nord au sud. Le fond en est boueux et plein d'herbes; il n'y a que quatre pieds d'eau ou environ en quelque endroit que ce soit, et il n'est séparé de la mer que par une langue de sable qui a tout au plus une lieue de large. Cela n'empêche pas que ce lac n'ait communication avec la mer. Il l'a au nord par trois embouchures; savoir, par celle de Thiné, qui est la plus orientale, nommée autrefois *Embouchure du Nil Pelusiaque;* par Eummefurrége, autrefois nommé la *Tanitique ;* et par Dibié ou Pesquiere, autrefois *Mendésie.* Outre cette communication avec la mer,

le Nil tombe dans ce lac par plusieurs canaux au sud : c'est ce qui fait que, pendant deux ou trois mois de l'année, c'est-à-dire, pendant l'automne, qui est le temps de l'accroissement du Nil, les eaux du lac Manzalé sont douces, au lieu que dans les autres neuf mois de l'année elles sont salées, et approchantes de celles de la mer. Ce qui n'est pas surprenant, car alors les canaux du Nil sont ou à sec, ou si peu remplis d'eau, qu'à peine en coule-t-il dans le lac.

Tout le monde n'a pas droit de pêcher : ce droit est affermé; l'on compte deux mille pêcheurs. Chaque pêcheur paie par an cinq cents medins, c'est-à-dire, près de quarante francs. L'aga du lac retire cette somme, et en rend compte au bacha du Caire. Ce n'est pas tout : le tiers de la pêche, tant fraîche que salée, appartient au fisc, ou trésor royal. L'on paye pour le reste certains droits de douane; de sorte que le tout monte à quatre-vingt bourses par an; par conséquent, le seul lac Manzalé produit par an quarante mille écus au Grand-Seigneur. J'ai été surpris de voir la quantité de bateaux qui sont employés continuellement à la pêche sur le lac Manzalé; l'on en compte jusqu'à mille. La vérité est que ces bateaux sont peu de chose; ils ont tout au plus quarante brasses de long et une brasse de large. Ils sont plus plats par-dessous, et pointus par la poupe et par la proue.

La manière de pêcher est particulière et assez divertissante. Les pêcheurs entourent d'une seine ou long filet, des enceintes de jongs qu'ils ont plantés dans le lac pour engager et retenir le poisson. Ces enceintes se nomment *gabés*. Chaque pêcheur est propriétaire d'un ou plusieurs de ces gabés. Ce sont autant de divers domaines, dans lesquels tout autre que le propriétaire n'oseroit aller pêcher. Quelquefois ils se contentent de pêcher avec un filet rond. Alors,

avant que de se servir du filet, ils jettent dans l'eau, à dix pas d'eux, une corde longue de deux brasses, qui a à un bout une grosse pierre propre à aller au fond, et à l'autre un morceau de bois qui surnage; ils le couvrent ensuite de leur filet. Le poisson qui s'est rassemblé vers la pierre, comme à une proie qu'il cherche à dévorer, se trouve pris dans le filet.

Vous remarquerez que le lac Manzalé est rempli de petites îles couvertes de roseaux, de joncs et de broussailles. Or c'est dans ces îles que les pêcheurs portent leurs pêches lorsqu'ils veulent habiller, saler et boucanner le poisson. Pour le poisson qu'ils veulent vendre frais, ils le portent à Damiette, ou aux villes et villages qui sont aux environs du lac. Ces îles, dont je viens de vous parler, vous enchanteroient par la multitude d'oiseaux différens et d'une beauté surprenante, qui n'en sortent que pour voler d'une île à l'autre. Le pélican, la poule de riz, la macreuse, la poule d'eau, l'oie du Nil à plumes dorées, le canard commun, le canard à tête verte, la sarcelle, l'ibis noir, l'ibis blanc et noir, le cormoran gris-blanc et le cormoran blanc à bec rouge, le chevalier, le plongeon, la grue, entr'autres oiseaux, y sont à milliers.

Il y a un article dans votre mémoire qui ne m'occupera pas beaucoup, et je n'ai point à craindre de ne me pas expliquer clairement; je veux dire les vêtemens des pêcheurs. Ils sont tous, et en tout temps, en simple caleçon, et ont le reste du corps absolument nu, ce que j'attribue à la chaleur du climat, qui est excessive.

Il n'y a pas dans les lacs de Manzalé, de Brullos, de Beheiré une si grande quantité de poissons de différentes espèces, que vous pourriez vous l'imaginer. J'ai examiné la chose de près, et j'ai fait sur cela toutes les perquisitions possibles. Après bien des recherches, j'ai trouvé que le tout se réduisoit à

sept ou huit sortes de poissons; savoir, le *queiage*, le *sourd*, le *jamal*, le *geran*, le *noqt*, le *karous*, le *bouri*, autrement le *muge* et le *dauphin*.

Le queiage, qui est sans contredit le meilleur poisson du lac, est de la grosseur d'une alose, et est vert sous le museau. Le sourd et le jamal sont beaucoup plus gros que le queiage, et sont d'excellens poissons. Le geran, le karous, le noqt qui a cela de particulier qu'il est moucheté, peuvent passer pour de bons poissons, ayant ce goût exquis et fin que donnent naturellement les eaux du lac Manzalé à tout le poisson qu'on y pêche. Les dauphins sont des poissons si communs et si connus, que si je vous en parle, c'est parce qu'il y en a une telle abondance, qu'on pourroit bien dire qu'ils y fourmillent, surtout vers les embouchures qui communiquent à la mer. Le bouri néanmoins est encore en plus grand nombre que le dauphin. C'est le poisson dominant du lac, et la quantité en est si prodigieuse qu'on a peine à le croire. On sale ce dernier poisson, tant mâle que femelle, et on le fait sécher ou au soleil ou à la fumée, avec cette différence, qu'on vend quelquefois du bouri mâle frais; mais jamais du bouri femelle, parce qu'aussitôt qu'on l'a pêché, on en lève la boutargue; ainsi il n'est plus temps de l'exposer en vente, et on est obligé de le saler. On sale aussi le queiage. Ce sont donc là les deux sortes de poissons dont les Egyptiens font proprement leur commerce de poisson salé, aussi bien que de la boutargue. Ils portent l'un et l'autre dans la Syrie, en Chypre, à Constantinople, et ils en fournissent toute l'Egypte en si grande abondance, que des marchands Européens qui voudroient apporter ici du thon, de l'esturgeon, ou autre poisson salé, pourroient s'assurer qu'ils n'en auroient pas le débit.

Je ne connois en Egypte de poisson salé apporté des pays étrangers que le caviar, qui vient de la

mer Noire. On le vend aux négocians de Damiette et de Rosette argent comptant, et non pas en échange. Vous concevez par-là qu'ils entendent fort peu le commerce, et qu'ils n'en tirent pas un grand profit. En effet, je ne sache pas qu'ils apportent d'autres marchandises de Cypre que du carronge, du laudanum et du vin; de Syrie, du coton et du tabac; de l'Archipel, des éponges. Mais par la mer Rouge, les autres négocians ont de l'encens, du café et des étoffes des Indes. Il ne tiendroit qu'à eux de faire, par la même mer, un grand commerce de perles, et souvent on le leur a proposé. Cela n'est pas de leur goût, et s'ils en font venir, c'est en petite quantité, et ce n'est même que de la semence de perles. Quand les Européens apportent de l'ambre jaune et du corail, ils n'achètent ces marchandises que pour les porter au Caire et de là dans l'Yemen et en Ethiopie. En un mot, il seroit très-difficile de marquer de quelle sorte de marchandises nos négocians pourroient faire quelque commerce considérable avec les Egyptiens, surtout avec ceux de Damiette et de Rosette. Leur vie frugale et leur éloignement de tout luxe font qu'ils n'ont besoin de rien. Voilà ce qui regarde le poisson salé, dont l'Egypte fait un commerce réglé.

Le poisson frais est très-commun, et ceux qui demeurent aux environs des lacs en font leur nourriture ordinaire. La chaleur du climat est cause qu'on ne peut le transporter, comme on fait en France, aux villes un peu éloignées. Il seroit gâté et puant avant que d'arriver. Le Caire, par exemple, qui est une si belle ville, si marchande et si peuplée, ne tire aucun secours de tant de pêches que l'on fait dans les lacs de Manzalé, de Brullos, de Beheiré, de la Mareste, de la Corne, Mœris, Cheib, et dans les deux mers, la mer Rouge et la Méditerranée. Les habitans de cette grande ville, par la même

raison, ne voient jamais de marée, et ils ne mangent de poisson frais que celui qu'on pêche dans le Nil, par conséquent, que d'un poisson qui en général n'est ni de bon goût ni d'une bonne qualité : car le Nil a dans son lit beaucoup de limon, les poissons s'en nourrissent et en conservent l'odeur; le bolti entre autres (espèce de carpe), le bouri, le bayard, le chalbé, le ray, le chilon, le lebis, l'alose, qui sont les principaux poissons du Nil, en sont si infectés, que tout autre que le peuple du Caire n'en mangeroit pas. Mais les riches du Caire ont de quoi se consoler : le Nil leur fournit quatre espèces de poissons d'un goût exquis, d'une bonté si grande, que les Egyptiens anciennement leur ont élevé des temples et ont bâti des villes de leur nom. Ces quatre espèces sont la variole, le quechoué, le bunni et la quarmoud.

La variole, que les Arabes nomment *quecher* ou *latés*, est d'une grosseur prodigieuse, et pèse jusqu'à cent et deux cents livres. Vous la connoîtrez mieux sous le nom de AATOE, dont les auteurs font si souvent mention. Le quechoué est de la grandeur d'une alose, et a un museau fort pointu. C'est *l'oxirinchus* des anciens. Le bunni est assez gros, et j'en ai vu de vingt et trente livres pesant. On ne peut s'y méprendre, et l'on connoît à sa figure qu'il est le *lepidotus* si vanté par les anciens Egyptiens. Le quarmoud, connu dans les auteurs sous le nom de PHAYOB, est noir, et un des poissons les plus voraces qu'il y ait ; on en trouve d'aussi gros et d'aussi pesans que le bunni.

Deux choses augmentent fort l'avantage que les habitans du Caire tirent de cette pêche. La première est que ce ne sont point là de ces poissons passagers que l'on n'a qu'en certains temps : pendant le cours de l'année, on en trouve en abondance dans le Nil. La seconde est que la pêche en est facile. Quelque

gros que soient le *quechoué* et le *bunni*, on les prend avec un simple filet, et tendu de la même manière que l'on fait en France. Il ne tiendroit qu'aux Egyptiens de faire une autre sorte de profit, que nous ne négligerions assurément pas; savoir, de prendre des oiseaux de mer et de rivière, comme sont les macreuses, les plongeons et autres semblables animaux, dont le Nil est souvent couvert. Mais les pêcheurs, tant du Nil que des lacs Manzalé et Brullos, s'attachent uniquement à prendre des macreuses. Pour cela le pêcheur pendant la nuit se met dans l'eau jusqu'au cou, ayant la tête couverte d'un bonnet noir; il s'approche doucement et sans bruit des macreuses, et lorsqu'il en est proche il jette sur elles son filet.

Mon dessein étoit d'en demeurer là et de finir ma lettre, qui n'est déjà que trop longue, d'autant plus que je ne vous dirai rien davantage sur la pêche que l'on fait tant en Egypte, que dans le Nil en particulier. Mais j'ai fait réflexion que les oiseaux et les monstres qui sont plus proprement du Nil, et dont les Européens n'ont point assez de connoissance, méritent bien que je vous en fasse un article séparé; vous m'en saurez gré, et je suis surpris que vous ne m'ayez pas vous-même interrogé sur ce point. Cependant, pour ne vous point ennuyer par le récit de choses qui ne sont peut-être pas de votre goût, ou du moins que vous ne regardez que comme de simples curiosités, auxquelles vous ne prenez nul intérêt, je ne vous en ferai le détail qu'en général et en peu de mots.

L'on voit sur le Nil plusieurs sortes d'oiseaux, et en si grande multitude que cela est surprenant. Les uns sont communs et connus en Europe; savoir, le flaman, le chevalier, le courlis, le courlis à bec recourbé en haut, le héron, le héron à bec sans spatule, le pélican, la grue, la bécassine, le pluvier,

le béchor, la sarcelle, le canard à tête verte, la macreuse, le cormoran, le plongeon : plusieurs de ces oiseaux, comme vous voyez, sont bons à manger, et l'on devroit ici aller à la chasse et en tuer. Mais les Egyptiens ne chassent point, et au Caire les paysans n'apportent que des canards et des sarcelles, qu'ils prennent au lacet. Ils y sont fort adroits : aussi les marchés sont-ils pour l'ordinaire remplis de ces deux sortes de gibier. Ils prennent de la même manière le pélican. Les autres oiseaux ont beau multiplier à l'infini, ils n'en tuent ni n'en prennent point. Mais l'ibis, l'oie à plumage doré, la poule de riz, ou poule de Damiette, le saqsaq, connu autrefois sous le nom de *trochilus*, sont ce que j'appelle proprement les oiseaux du Nil. Car s'il y en a autre part, par exemple, sur le lac Manzalé, c'est parce qu'ils y sont venus du Nil, et que la communication qu'il y a de l'un à l'autre par le moyen des canaux, les y a attirés.

Je ne connois dans le Nil que les hippopotames et les crocodiles, qui puissent être appelés monstres marins, et je ne sais où certains faiseurs de voyages ont trouvé ces différens monstres marins, dont ils prétendent que le Nil est rempli. Apparemment que c'étoit pour embellir leurs relations, et pour attendrir leurs lecteurs par le récit fabuleux des dangers qu'ils ont courus. Les hippopotames, ou *chevaux marins*, sont très-communs dans la Haute-Egypte, surtout vers les cataractes. A peine en paroît-il, soit aux environs du Caire, soit dans toute la Basse-Egypte. Ces animaux ne vont jamais en troupe, et rarement on en voit deux ensemble. Ils sont si défians, et ils s'échappent avec tant de vîtesse de ceux qui les poursuivent, que personne ne songe à aller à cette chasse, et ne tente d'en prendre ou par adresse ou autrement. Ce n'est néanmoins pas une chose impossible, puisque les empereurs romains en ont

fait paroître dans les jeux séculaires qu'ils donnoient au peuple Romain.

Il n'en est pas de même des crocodiles. On les prend de deux manières : la première est toute simple. On prend la fressure d'une vache ou d'un bufle, ou de quelque autre animal : au milieu de cet appât on met un croc ; on l'attache ensuite à une longue corde, dont un bout est amarré à terre ; on jette dans le Nil l'autre bout, auquel est attachée la fressure; comme elle flotte sur l'eau, le crocodile se jette dessus et gobe l'hameçon ; alors le pêcheur tire sa corde, et amène le crocodile jusqu'au bord, où les Arabes, qui sont stilés à cela, l'assomment. L'autre manière est plus dangereuse ; on épie le crocodile lorsqu'il est à terre et qu'il dort étendu le long de quelque butte de sable ; un homme se coule doucement derrière la butte, et dès qu'il est à portée de l'animal, il lui darde sous l'aisselle ou sous le ventre un épieu armé d'un crampon qui tient à une longue corde. Le crocodile blessé court se plonger dans le Nil et entraîne avec lui l'épieu. Le pêcheur le suit, se saisit de la corde, la tire et amène le monstre marin sur le rivage, où il le tue. La pêche du marsoin a quelque chose qui approche de cette manière de prendre le crocodile.

La chair du crocodile est blanche, grasse, et est un mets exquis quand l'animal est jeune. Les Arabes du Saïde en sont friands, et l'aiment avec passion. Les femelles ne font jamais leurs œufs que sur le sable. Une chose bien singulière, c'est que leurs petits ne sont pas sitôt éclos, qu'ils ont la force de courir à toutes jambes vers le Nil. La mère n'a pas besoin de les défendre, et de prendre garde qu'on ne les lui enlève ; ils croissent assez vîte, et ils parviennent ordinairement jusqu'à une longueur de vingt à vingt-cinq pieds. Je ne vous dirai pas combien de temps ils vivent; je sais que Plutarque

ne leur donne que quarante ans de vie ; mais d'un autre côté, j'entends dire à nos Arabes, qui sont croyables en cela par les connoissances journalières qu'ils en ont, qu'il y a des crocodiles qui vivent jusqu'à cent ans. Je suis, etc.

LETTRE

Du père Supérieur-Général des missions de la Compagnie de Jésus en Syrie et en Egypte, au père Fleuriau de la même Compagnie.

MON RÉVÉREND PÈRE,

La paix de N. S.

NOUS ne doutons pas que vous ne preniez autant de part à notre douleur, que nous en prenons à celle que vous aurez en ouvrant nos lettres, par lesquelles vous apprendrez la perte que nos missions viennent de faire du père Claude Sicard. La peste, qui désole présentement cet empire, s'est d'abord vivement allumée au grand Caire. Notre missionnaire, le père Sicard, continuellement occupé des œuvres de charité, a saintement fini ses jours dans l'exercice de cette excellente vertu, de la manière dont je vais vous l'exposer.

Le Seigneur, qui avoit destiné le père Sicard à la vie évangélique, l'avoit appelé à nos missions en Syrie, après avoir enseigné les humanités dans la province de Lyon, et y avoir achevé ses études de théologie. Pour remplir heureusement les desseins que Dieu avoit sur lui, la Providence divine lui avoit donné les qualités du corps et de l'âme nécessaires aux fonctions évangéliques. Sa santé, très-robuste, avoit été jusqu'à présent à l'épreuve de tout ce qu'il

avoit eu à souffrir de la faim, de la soif, des veilles, dans un climat brûlant, où ses missions l'obligeoient de marcher continuellement. Mais pour ne parler que des qualités de son âme, elles étoient un don précieux de Dieu. Son zèle pour procurer sa gloire et le salut des peuples, qui composent ici différentes nations et différentes sectes, étoit vif et ardent; mais il savoit le tempérer par une douce condescendance pour ceux qu'il espéroit gagner à Dieu avec sa grâce et avec patience. Son courage étoit au-dessus des contradictions les plus affligeantes et des persécutions les plus obstinées. Nous l'entendions souvent dire que lorsque l'on ne cherchoit que Dieu, ou l'on venoit à bout de tout, ou qu'en tout cas l'on étoit sûr de faire la volonté divine. Grande source de consolation pour un missionnaire! Sa charité pour instruire les enfans et les ignorans, et pour assister les pauvres malades, étoit sans bornes : mais sa patience pour souffrir tout et ne se rebuter de rien, étoit héroïque.

Il quitta la France pour venir en Syrie, et il y arriva au mois de décembre 1706. Ceux qui firent avec lui le voyage par mer, conçurent dès-lors une haute idée de notre missionnaire; ils l'annoncèrent à toute la ville d'Alep, où il fit sa première demeure. Ils racontoient volontiers tous les fruits de ses instructions et de ses conversations avec l'équipage du vaisseau; les grands exemples qu'il leur avoit donnés de charité, de patience, d'humilité et de mortification. Notre nouveau missionnaire ne se fut pas plutôt remis des fatigues de son voyage, qu'il ne songea qu'à se mettre en état de commencer les œuvres de la mission.

Il comprit d'abord que l'étude de la langue arabe devoit faire sa première et sa plus importante occupation. Il s'y appliqua totalement. Comme il y trouva plus de facilité qu'il ne se l'étoit imaginé, il en sut

en peu de temps suffisamment pour entendre et pour parler cette langue. Mais pour s'en servir avec fruit, il étudia en même temps le caractère des peuples qu'il auroit à cultiver. Il sut que parmi les schismatiques et les hérétiques du pays, il y en avoit qui passoient pour savans, et qui se donnoient pour tels, et que d'autres au contraire étoient des gens grossiers et ignorans, tels qu'il y en a dans toutes les nations. Pour se rendre utile aux premiers, il avoit composé deux petits livres en arabe, où il avoit ramassé toutes les erreurs des schismatiques et des hérétiques, et les mauvaises raisons avec lesquelles ils prétendoient se bien défendre contre les catholiques. Comme il avoit l'esprit mathématicien, il avoit arrangé par ordre didactique les autorités tirées des saintes Ecritures et des saints pères de l'Eglise, et tous les argumens que la théologie enseigne pour conclure contre le dogme hérétique, et pour établir solidement les vérités catholiques.

Avec ces armes en main, il cherchoit les occasions de lier conversation avec ces prétendus docteurs de chaque secte. Lorsqu'il se trouvoit avec eux, il leur donnoit lieu d'avancer leurs mauvaises interprétations des saintes Ecritures et des saints Pères, leur laissant dire tout ce qu'ils vouloient. Mais lorsqu'ils étoient au bout de toute leur science, alors il leur présentoit les deux petits livres arabes; il leur en donnoit l'explication. Cette explication étoit une réfutation si nette, si sensible de ce qu'ils venoient d'avancer, que ceux qui étoient de bonne foi se rendoient à la vérité et se mettoient au nombre de ses disciples. Mais comme il n'arrive que trop souvent que les hommes, soit par orgueil, soit par entêtement, aiment mieux résister à la vérité, que d'avouer qu'ils ont été dans l'erreur; cette raison détermina le père Sicard à aller plus souvent et plus volontiers chercher des familles obscures qui, faute d'instruction, vivoient

dans l'ignorance des devoirs des Chrétiens et de nos saints mystères.

A l'extrémité d'Alep, il y a un long faubourg, dans lequel on compte au moins dix mille Chrétiens. Ces Chrétiens ne savent, à proprement parler, ce qu'ils sont. Ils se font cependant l'honneur de se dire Chrétiens ; mais ils ignorent ce que c'est que d'être catholiques. Leurs curés schismatiques ont grand soin de les laisser dans leur ignorance; mais ils leur inspirent, pour leur intérêt personnel, beaucoup d'aversion et de mépris pour l'Eglise romaine, et surtout pour les missionnaires. Le père Sicard entreprit d'instruire ce peuple grossier et ignorant; il partoit dès le matin après sa messe, et arrivé qu'il étoit dans ce faubourg, il assembloit les enfans pour leur faire le catéchisme : il les attiroit par de petites récompenses; il alloit ensuite visiter les malades, et leur faisoit part des remèdes que le Roi a la bonté d'envoyer aux missionnaires; à la faveur de ces remèdes, il leur faisoit de salutaires instructions.

Ces bonnes œuvres ne se faisoient pas sans contradiction de la part des plus zélés schismatiques; il fut même souvent insulté et frappé. Mais notre missionnaire, sans s'en émouvoir, leur disoit que leurs mauvais traitemens ne l'empêcheroient pas de revenir chaque jour, jusqu'à ce qu'il plût à Dieu de les retirer du chemin de perdition où ils marchoient, et de les faire entrer dans le chemin du salut. Il revenoit en effet dès le lendemain; il alloit dans les maisons où il étoit plus favorablement reçu; il y assembloit les familles les mieux disposées; il leur parloit avec tant d'onction, qu'elles étoient touchées de ses paroles. Son auditoire croissoit chaque jour. Ses occupations devinrent enfin si grandes et si continuelles, qu'il fut obligé de partager avec le père de Maucolot, l'un de nos missionnaires d'Alep, l'ouvrage qu'un seul homme ne pouvoit plus soutenir.

C'est à ces deux missionnaires, dont Dieu bénissoit si visiblement les paroles, que ce grand faubourg est redevable et de son accroissement dans la foi catholique, et de l'établissement de la florissante mission que nous y conservons.

Le père Sicard y travailloit assidument, lorsque la mission du Caire venant de perdre son supérieur, on jugea à propos d'y envoyer le père Sicard, pour la gouverner. Elle devoit son établissement à la piété et au zèle de Louis XIV pour la propagation de notre sainte foi. Ce grand et religieux prince avoit jugé cette mission digne de sa protection royale. L'ordre du supérieur ne fut pas plutôt intimé au père Sicard, que sans écouter l'attachement qu'il devoit naturellement avoir pour la mission qu'il avoit établie avec tant de peine et de fruit dans le faubourg d'Alep, il sacrifia son inclination, et partit pour se rendre en cette capitale de l'Egypte. Il s'agissoit d'y travailler à la conversion des Coptes, qui sont Egyptiens Jacobites (1). Pour juger des difficultés que le père Sicard devoit trouver à leur conversion, il suffit de rapporter ici ce qu'il nous en écrivit il y a quelques années, après avoir vécu et conversé quelque temps avec eux. Jusqu'à présent, nous mandoit-il, quelques moyens que j'aie employés pour gagner les Coptes, ces moyens m'ont tous été inutiles : et ne vous en étonnez pas, s'il vous plaît; car il faut commencer par les faire hommes, avant que d'entreprendre de les faire bons chrétiens. C'est en effet une nation qui semble faire profession d'ignorance et de grossièreté. Leurs prêtres n'en savent guère plus que le peuple; tous n'ont qu'une idée grossière de la religion chrétienne, dont ils font cependant profession. Quelques cérémonies, souvent supersti-

(1) Le mémoire qui est à la fin de cette lettre expliquera l'origine et les erreurs des Coptes.

tieuses,

tieuses, et quelques imaginations au sujet de nos saints mystères, leur tiennent lieu de religion; mais ils y sont si fortement attachés, que sitôt qu'ils s'aperçoivent qu'on veut les combattre, ils ne veulent plus vous écouter.

Le père Sicard, après avoir employé quelque temps à étudier leur génie, leurs mœurs, et leur manière de penser sur la religion et ses observances, commença sa mission par la visite des Coptes qui habitent le long du Nil. Il ne chercha d'abord qu'à se concilier leur bienveillance par toute l'industrie que donne la charité et le zèle du salut des âmes. Il s'accommodoit à leur manière de vivre, n'usant comme eux que de légumes. Il étoit toujours prêt à leur rendre service, même dans leurs maladies. Plusieurs années se passèrent sans aucune récolte du grain que le père Sicard jetoit dans cette terre remplie de ronces et d'épines. Bien au contraire, plusieurs rebuts et mauvais traitemens furent souvent la moisson qu'il en retira. Mais pendant tout ce temps-là *le bon grain pourrissoit en terre*, et enfin au bout de huit ou neuf ans, il commença à germer dans la maison d'un mébacher, c'est-à-dire, d'un des receveurs des deniers publics. Cet homme éclairé de Dieu ayant embrassé de bonne foi la religion catholique, voulut accompagner lui-même le père Sicard dans les bourgs et villages de sa recette.

La considération que les Coptes avoient pour leur mébacher, et celle que ce receveur témoignoit avoir pour le père Sicard, engagèrent les peuples à l'écouter tranquillement. Et voilà quel fut le commencement des conversions que ce père a faites en Egypte, continuant ses missions, soit le long du Nil, depuis son embouchure dans la Méditerranée jusqu'aux cataractes, soit dans la Haute et Basse-Thébaïde, et dans des lieux encore plus reculés, où aucun missionnaire que l'on connoisse n'avoit jamais pénétré. Les lettres

du père Sicard, imprimées dans les mémoires de nos missions du Levant, rendent compte des fruits de ses excursions évangéliques.

Nous devons ajouter ici, qu'à toutes ses vertus, qui nous le rendoient le modèle parfait d'un missionnaire de notre Compagnie, il joignoit une littérature et une érudition peu commune. Il l'avoit apportée de la province de Lyon, dans laquelle il avoit passé ses premières années dans la Compagnie. Comme il avoit d'ailleurs un goût singulier pour les belles-lettres, et un juste discernement pour en faire un bon usage, il avoit pris soin de recueillir, depuis plusieurs années, ce qui lui avoit paru digne d'être remarqué dans ces monumens de l'antiquité, que l'Egypte a conservés jusqu'à présent.

Vous avez reçu, mon révérend père, ses premières observations, et vous les avez jugées dignes d'être imprimées. Vous nous avez même fait l'honneur de nous mander, qu'elles avoient eu l'approbation des personnes les plus capables d'en bien juger, et que ces personnes en désiroient la continuation. En effet, vous envoyâtes au père Sicard l'ordre du feu duc d'Orléans, alors régent du royaume, pour faire une recherche exacte des anciens monumens qu'il trouveroit en Egypte, et pour en faire dresser des plans par le dessinateur qu'on devoit lui envoyer. Ce fut pour obéir à des ordres si respectables, que le père Sicard, sans interrompre ses occupations de missionnaire, prit son temps pour mettre par ordre les découvertes qu'il avoit déjà faites; et pour en faire de nouvelles, il crut devoir encore examiner plus soigneusement celles qu'il avoit déjà observées. Pour cet effet, il dressa un itinéraire des missions qu'il avoit à faire. Il fit cet itinéraire de manière qu'il pût se transporter aisément dans les lieux qu'il vouloit observer de plus près. Tels furent ses voyages à Thèbes, au Delta, à la mer Rouge, au mont Sinaï, aux cata-

ractes. C'est d'après ses observations sur ses découvertes, qu'il a composé son ouvrage de l'Egypte ancienne et moderne, avec des cartes géographiques et des figures de plusieurs monumens antiques qui y doivent être dessinées. Il a eu l'honneur de vous en envoyer le plan, divisé en autant de chapitres qu'il a eu de différens sujets à traiter. Au reste, le père Sicard a l'avantage de ne rien avancer dans son ouvrage, qu'il n'ait vu, comme l'on dit, de ses propres yeux.

Il revenoit de la Haute-Egypte, où il étoit allé dans le dessein d'y examiner quelques antiquités dont on lui avoit parlé, lorsqu'il apprit que le feu de la peste s'allumoit de plus en plus au grand Caire. Il crut qu'il étoit de son premier devoir de courir au secours des catholiques; il ne fut pas plutôt arrivé en cette ville, qu'après avoir offert à Dieu le sacrifice de sa vie, il se livra au service des pestiférés. Plusieurs expirèrent entre ses bras. Il sut que le supérieur de Terre-Sainte, religieux de saint François, étoit attaqué de ce venin mortel. Il alla aussitôt le visiter pour lui offrir ses services; il en revint lui-même frappé. Il combattit contre ce mal pendant deux jours, continuant ses assiduités auprès des malades. Il fallut enfin se rendre à la violence du mal. Le pressentiment qu'il eut de sa mort, lui fit demander les derniers sacremens; il les reçut avec les saintes dispositions qu'une vie consacrée et employée uniquement au service de Dieu et du prochain, lui avoit obtenues de la miséricorde divine : après cinq jours de maladie, il nous fut enlevé le 12 avril dernier.

La part que les fidèles et infidèles nous ont témoigné prendre à notre perte, est une preuve peu commune de l'estime, de la considération et de l'affection qu'ils avoient pour le père Sicard. Les anciens catholiques et les nouveaux, qui ont reçu ses instructions, le pleurent comme leur père, et l'appellent

leur apôtre. Pour nous, qui avons eu la consolation de le posséder dans nos missions l'espace de vingt ans, nous le regrettons, n'ayant plus devant les yeux ce cher missionnaire, qui nous a donné de rares exemples des plus excellentes vertus de notre état. Quoique nous ayons sujet d'espérer de la bonté divine, qu'il jouit déjà des récompenses promises aux hommes évangéliques qui ont tout quitté pour suivre le Sauveur, nous ne laissons pas de vous demander pour lui les suffrages ordinaires de la Compagnie.

Comme vous connoissez mieux que personne la perte que font nos missions, nous ne doutons pas que vous ne préveniez les instantes prières que nous avons à vous faire, de nous procurer incessamment de bons ouvriers pour travailler dans la vigne du Seigneur. Nous offrons chaque jour le saint sacrifice de la messe, dans l'intention d'obtenir du ciel des sujets qui soient imitateurs de celui que nous venons de perdre. Je suis chargé par tous nos missionnaires de vous assurer de la part que vous avez dans leurs prières, et dans les œuvres qu'ils offrent à Dieu, et de vous dire qu'ils sont, aussi bien que moi, avec respect, etc.

MÉMOIRE

SUR LES COPTES.

Les Coptes sont les eutychiens d'Egypte. Eutychès, abbé d'un monastère de Constantinople, avoit servi utilement l'Eglise contre Nestorius. Heureux s'il eût eu autant d'humilité que de zèle! Il voulut faire le théologien; il ne l'étoit pas. Il convint avec les nestoriens du principe qu'il falloit combattre, *que la nature étoit la même chose que la personne.* Les

nestoriens en concluoient que, *puisqu'il y a deux natures en Jésus-Christ, il y a nécessairement deux personnes.* Eutychès en conclut l'erreur opposée, *que, n'y ayant qu'une personne en Jésus-Christ, il n'y a nécessairement qu'une nature.*

Dioscore, patriarche d'Alexandrie, se déclara protecteur d'Eutychès, rejetant cependant la confusion des natures, et il entraîna presque toute l'Egypte dans sa nouvelle hérésie : elle demeura attachée à Dioscore même, après que le concile de Calcédoine l'eut condamné. La secte résista aux empereurs Marcien et Léon. Elle se repandit, et prit de nouvelles forces sous les empereurs Zénon et Anastase, favorables à l'erreur. Justin la réprima. Justinien lui fut tantôt contraire et tantôt favorable; mais elle fit de grands progrès sous son empire, protégée par l'infâme Théodora, qui, de comédienne devenue impératrice, gouvernoit absolument l'empereur. De pareils appuis conviennent à l'hérésie : Dieu ne s'en sert pas pour soutenir la vraie religion.

Justin II, Tibère et Maurice firent leur possible pour extirper l'eutychianisme. Ils l'auroient presque détruit sans un certain moine nommé Jacques, et surnommé Zanzale. Ce fanatique, vêtu des lambeaux d'une vieille couverture de chameau, parcourut la Syrie et l'Egypte; et par l'ostentation de sa pauvreté et de son abstinence, il prévint les esprits, affermit les hérétiques chancelans, réunit les différens partis qui les divisoient, et souffla partout le feu de la révolte. Jacques Zanzale ne manquoit ni d'esprit, ni d'une certaine science. Il possédoit les écrits subtils de l'artificieux Sévère, et toutes les équivoques que ce docteur de l'eutychianisme avoit employées si adroitement pour masquer l'erreur et la rendre plausible. On avoit ordonné en secret ce moine archevêque : il ordonna plusieurs évêques. La mémoire du moine Jacques fut si chère

aux eutychiens de Syrie et d'Egypte, qu'ils prirent le nom de *Jacobites*, et donnèrent aux catholiques le nom de *Melchites*, qui signifie *Royalistes*. Le nom de coptes n'est que le nom de jacobites, abrégé et corrompu par les Sarrasins. L'hérésie porte aisément à la révolte, quand l'autorité lui est contraire. Les jacobites, après avoir fatigué les empereurs catholiques par de fréquentes séditions, facilitèrent enfin aux Sarrasins la conquête de l'Egypte. Mahomet, habile politique, avoit recommandé à ses sectateurs d'entretenir une fidèle correspondance avec les jacobites égyptiens. Les Mahométans obéirent à leur prophète, et recueillirent le fruit de leur obéissance : car après que le calife Omar eut fait la conquête de la Syrie, Amri, son lieutenant, attaqua l'Egypte, prit Alexandrie, et par la prise de cette ville, il se rendit maître de tout ce riche royaume, l'an de Jésus-Christ 640. Benjamin, faux patriarche d'Alexandrie, qu'Héraclius avoit exilé, revint profiter de la faveur des nouveaux maîtres. Elle ne fut pas durable, cette faveur achetée par la trahison. A peine un demi-siècle étoit écoulé, que les Sarrasins appesantirent le joug des jacobites : plus maltraités de jour en jour, ils se soumirent à la circoncision, vers le milieu du IX.e siècle, ou de force, pour obéir à leurs tyrans ; ou de gré, par une criminelle politique, pour leur plaire. Quelques savans ont prétendu que le nom de coptes leur vient de la circoncision. C'est le sentiment des melchites, leurs adversaires. *Coptes* peut en effet être dérivé du verbe grec KOPTO, *couper ;* mais l'origine, qu'on a rapportée ci-dessus, est plus vraisemblable. Quelle apparence que les Sarrasins Arabes aient donné un nom grec aux Egyptiens ? Quelle apparence que les jacobites égyptiens aient mis en usage un nom que leurs adversaires leur donnoient par dérision ? Ajoutons que le nom de Coptes leur

est attribué dans des monumens plus anciens que l'établissement de la circoncision parmi eux.

L'erreur propre des eutychiens anciens et modernes, commune aux Arméniens, aux jacobites de Syrie, aux Coptes d'Egypte, aux Ethiopiens, consiste à nier qu'il y ait deux natures en Jésus-Christ; à soutenir que les deux natures, depuis leur union, n'en font qu'une; que multiplier les natures, c'est multiplier les personnes, c'est être nestorien. Il est vrai que leurs docteurs se sont fort appliqués à déguiser l'erreur. Quelque fertiles en équivoques que soient toutes les sectes hérétiques, nulle n'en a fait un usage si fréquent ni si artificieux que la secte eutychienne; malgré cette ambiguité affectée, ils paroissent ce qu'ils sont par l'opiniâtreté à honorer Dioscore comme un saint; à condamner le pape saint Léon et le concile de Calcédoine; à rejeter absolument l'expression catholique de deux natures en Jésus-Christ.

Sacchin, jésuite, dans l'histoire de la Compagnie de Jésus; Vanslet, dominicain, et M. Simon, dans son histoire critique de la créance des Chrétiens du Levant, leur imputent beaucoup d'autres erreurs, dont les missionnaires mieux instruits les justifient. M. Simon, auteur hardi, pour ne rien dire de plus fort, débite avec confiance ses conjectures. Son autorité, qui diminue de jour en jour, n'est guère propre à constater un fait. Vanslet et ceux dont Sacchin a abrégé les relations, ont mal entendu les livres des coptes, et ont pris pour des usages constans des abus assez communs, mais condamnés par les lois ecclésiastiques de cette secte.

Les *Jacobites* sont fort attachés aux dogmes et aux saintes pratiques que nous défendons contre les protestans: la présence réelle du corps de Jésus-Christ dans l'eucharistie, et l'adoration de ce sacrement; la dévotion à la Mère de Dieu, qu'ils portent

aussi loin qu'on puisse la porter; le culte des saints; la vénération des images; la nécessité de la confession secrète et détaillée; le purgatoire. Ils mêlent à ce dernier dogme beaucoup de fables; mais ils en ont retenu le fond. Leurs jeûnes sont fréquens et rigoureux. Ils regardent les sept sacremens comme institués par Jésus-Christ. Ils en ont conservé l'essentiel. Il n'y a sur ce point de contestation avec les missionnaires, qu'à l'égard du vin qu'ils consacrent : ils prennent des raisins desséchés, mais moins secs et plus gros que ceux qu'on mange en Europe; ils les trempent dans l'eau et les laissent s'en imbiber exposés au soleil; ils les pressent ensuite, et le suc qu'ils en tirent, quand il est reposé, leur tient lieu de vin. Ils ont mêlé dans la pratique des sacremens d'autres abus : le plus considérable et le plus dangereux, c'est le délai du baptême. Ils ne baptisent les garçons qu'après quarante jours, et les filles qu'après quatre-vingts jours; souvent ils diffèrent plus long-temps. Ils ne baptisent jamais hors l'église; et si l'enfant est en péril prochain de mourir, ils croient suppléer au baptême par certaines onctions.

Ceux qui voudront un plus grand détail sur les Coptes, le trouveront ci-dessus dans la lettre du père Sicard à monseigneur le comte de Toulouse, pag. 165.

LETTRE

Du père Marc-Antoine Treffond, supérieur général des missions de la Compagnie de Jésus en Syrie et en Egypte, au père Fleuriau, de la même Compagnie.

MON RÉVÉREND PÈRE,

La paix de N. S.

APRÈS la perte que nous avons eu le malheur de faire du père Claude Sicard, nous avons pris un soin particulier de ramasser ses mémoires. Nous avons même envoyé un de nos plus anciens missionnaires pour les mettre en ordre, et pour aller sur les lieux vérifier tout ce qu'il nous a laissé, soit manuscrit, soit dessiné de la main d'un jeune homme qui l'accompagnoit dans ses voyages, et qui a tiré sur les lieux le plan des monumens anciens, dont ce zélé et savant missionnaire faisoit la recherche par ordre du roi. Il nous a souvent mandé que, nonobstant ses continuelles missions pour instruire un peuple plus ignorant que schismatique, il grossissoit chaque jour le recueil de ses découvertes; mais les services qu'il se crut obligé d'aller rendre à de pauvres pestiférés lui ayant causé la mort, ses écrits nous sont demeurés sans avoir leur perfection. Ils sont présentement entre les mains d'un de nos missionnaires, qui les revoit, pour les mettre en état de vous être envoyés.

Pour satisfaire cependant votre juste impatience et celle des personnes qui attendent ce que le feu père Sicard a promis dans son projet imprimé, nous vous envoyons plusieurs petits écrits de sa main. Il nous les adressoit en forme de lettres. La pre-

mière contient le récit qu'il nous fait de son voyage au mont Sinaï. La route qu'il va suivre pour parvenir à cette montagne, que nos saintes lettres ont rendue si célèbre, a achevé de le convaincre, que Moïse n'a pu conduire le peuple de Dieu par un autre chemin que par celui que ce père a tracé dans sa carte de la mer Rouge et de ses environs, et qui se trouve dans ce III.e tome des mémoires du Levant. Pour ce qui est du mont Sinaï en particulier, le père Sicard n'en fait qu'une légère description, parce qu'il en promet une autre plus étendue: car on ne peut en parler ni en écrire exactement, sans avoir été soi-même sur les lieux, et sans avoir visité soigneusement, comme a fait ce père, le monastère qui y a été anciennement bâti.

C'est avec la même exactitude qu'il a observé deux monumens, dont il est distinctement parlé dans le 17.e et le 52.e chap. de l'Exode. Le premier de ces monumens, et son premier objet d'observation, fut le rocher dont sortit autrefois une eau miraculeuse et abondante, dans l'instant que Moïse le frappa de sa verge par ordre de Dieu. Le second objet de son observation fut le moule de la tête du veau d'or, que les Israélites, en l'absence de Moïse, élevèrent pour l'adorer. Le reste de la lettre contient plusieurs autres choses dignes de remarque.

La seconde lettre du même père contient le récit de ses voyages jusqu'aux cataractes du Nil. Il rend compte des îles qu'il a découvertes entre l'Egypte et la Nubie. Il nous apprend les noms de plusieurs villes que les temps ont fait oublier, et dont les ruines cachent les restes d'anciens temples et de riches édifices que le père Sicard a trouvé moyen de découvrir. Ce qu'il en a vu lui a fait connoître qu'ils avoient été construits de diverses pierres de granit, d'une grandeur et d'une grosseur surprenantes. Dans sa même lettre, il nous renouvelle la

promesse qu'il nous a déjà faite de nous donner une relation particulière de la ville de Thèbes, dont les voyageurs du temps passé nous ont laissé une si belle idée, et dont les poètes mêmes ont chanté la magnificence. Enfin, il finit cette lettre par un petit détail de la révolution qui venoit de se faire au Caire, et qui s'étoit passée sous ses yeux.

A ces deux lettres, le père Sicard en ajoute une troisième, dans laquelle il expose quelques nouvelles observations qu'il a eu le loisir de faire dans son voyage au Delta. Entre ces observations, il y en a qui regardent la géographie, et d'autres qui sont du fait de l'histoire et de la physique : toutes font l'éloge du bon discernement de leur auteur.

Vous savez, mon révérend père, que MM. de l'académie des sciences ont envoyé à M. le consul du Caire un mémoire de plusieurs articles, sur lesquels ils souhaitoient avoir des explications particulières. Le père Sicard fut chargé de l'exécution de cette commission. J'ai l'honneur de vous envoyer les réponses à ce mémoire. Il ne les a faites qu'après s'être bien fait instruire de tout ce qui concerne, soit la production du natron et du sel ammoniac, soit les pierres et marbres d'Egypte, et les fours à poulets : car ce sont là les seuls articles sur lesquels le mémoire demandoit une explication.

Après ces dernières lettres du feu père Sicard, il ne nous reste plus entre les mains que le recueil général de toutes ses observations et de ses découvertes dans l'Egypte ; et c'est ce recueil que nous préparons pour vous l'envoyer. Il en avoit fait un abrégé que nous avons trouvé parmi ses écrits. Quelque court qu'il soit, j'ose dire qu'il est encore plus étendu que ne le sont les relations qui ont paru sur l'Egypte, même celles qui sont les plus détaillées. Vous en jugerez par la lecture que vous en ferez. Au reste, je suis persuadé que la lecture de

ces manuscrits renouvellera votre douleur de la perte d'un missionnaire que nous aurons toujours sujet de regretter. Je souhaite que ce vous soit une consolation d'apprendre l'heureuse arrivée du père Seguran au Caire, où vous l'avez destiné pour y continuer la recherche des anciens monumens que le père Sicard avoit entreprise, et que sa vie trop courte ne lui a pas permis de finir. Les bonnes qualités que nous remarquons dans le père Seguran nous font espérer qu'il sera un digne successeur du feu père Sicard.

J'ai l'honneur d'être, etc.

LETTRE

Du père Sicard, missionnaire de la Compagnie de Jésus en Egypte, au père Fleuriau, de la même Compagnie.

MON RÉVÉREND PÈRE,

JE ne suis de retour du mont Sinaï que depuis huit jours. J'ai fait ce voyage en compagnie de dom André Scandar, archiprêtre maronite, lecteur de la langue arabe dans le collége de la Sapience. Cet habile homme étoit venu en ce pays par ordre du Pape, pour y faire copier d'anciens manuscrits arabes, et pour enrichir le collége de la Sapience des copies qu'il en rapporteroit.

Depuis notre retour au Caire je me suis appliqué à mettre par ordre les mémoires que je n'avois fait qu'ébaucher sur les lieux, et dont la perfection demandoit plus de loisir que je n'en pouvois avoir étant en route. Je me hâte autant qu'il m'est possible de les mettre en état de vous être envoyés. Mais, pour ne pas me présenter aujourd'hui à vous

les mains vides, pour ainsi dire, je profiterai de l'occasion qui se présente de vous envoyer une courte relation de notre voyage au mont Sinaï; et ce ne sera qu'en attendant que je puisse vous donner le recueil de tous mes mémoires.

Nous partîmes du Caire le 7 janvier dernier, dom André Scandar et moi; un jeune Florentin, un Maronite d'Alep et quelques Français se joignirent à nous. Nous nous engageâmes tous dans une caravane qui portoit le blé destiné pour Suez, Tour et Sinaï. Plus de six cents chameaux en étoient chargés; nous avions d'ailleurs des hommes bien armés pour nous défendre contre les insultes des arabes. Comme j'ai déjà exposé (dans ce III.e tome des mémoires du Levant) les commodités et les incommodités des caravanes, je n'en dirai rien de plus. Mes compagnons de voyage avoient eu la précaution de porter avec eux une tente assez spacieuse pour nous contenir tous, et bien leur en prit, car sans ce secours nous eussions eu beaucoup à souffrir des froidures de la nuit; elles sont excessives dans ces vastes déserts, et par nécessité il faut les traverser pour parvenir au mont Sinaï. Mais c'est une précaution bien plus importante de porter avec soi des vivres et de l'eau. Ces déserts sont la stérilité même; à peine y aperçoit-on une herbe ou quelques petits arbrisseaux; on ne marche que sur des sables épais ou sur des rochers; on est souvent obligé de faire des marches de plusieurs heures sans trouver une goutte d'eau. Nous employâmes trente-neuf jours dans ce pénible voyage.

Nous prîmes d'abord la route des Hébreux, et nous la suivîmes depuis le passage de la mer Rouge jusqu'à Sinaï. Nous avons traversé, comme ils firent, le désert de Sur, d'Etham, de Sin et de Raphidim; l'Ecriture nous apprend qu'ils burent des eaux de Mara et d'Elim, nous en avons bu pareillement. L'amertume de celles de Mara leur a fait donner le

nom qu'elles portent. En effet, leur amertume étoit si grande, que les Israélites, tout altérés qu'ils étoient, n'en purent boire. Moïse, touché de leur pressant besoin, eut recours à la toute puissante bonté de Dieu; le Seigneur, à la prière de son serviteur, lui fit trouver un bois qu'il jeta dans l'eau par son ordre, et au même instant l'eau, d'amère qu'elle étoit, devint douce et très-bonne à boire. Les douze fontaines dont il est parlé dans l'Exode coulent encore aujourd'hui; mais les soixante-dix palmiers qui les ombrageoient alors se sont bien multipliés depuis tant de siècles.

Dans la carte que j'ai dressée et que j'aurai l'honneur de vous envoyer, vous remarquerez les monts Oreb, de Sainte-Catherine, de Haran, de Madian, les cavernes où Moïse jeûna pendant quarante jours; l'endroit où il vit le buisson ardent; celui où il reçut les tables de la loi, où il fit sortir l'eau du rocher, où l'on fondit le veau d'or en son absence; la plaine où les Amalécites placèrent leur camp, celle où Coré, Dathan et Abiron furent engloutis. Tant de différens lieux sont si mémorables et si exactement décrits dans nos saintes Ecritures, qu'ayant eu l'avantage de les visiter et de les observer, j'ai dû, dans ma carte, en faire connoître la véritable situation, et c'est ce que j'ai tâché de faire, je l'ose dire, avec toute l'exactitude possible. Le mont Sinaï mérite une place particulière avec son explication; j'aurai l'honneur de vous donner l'un et l'autre.

Cette montagne, si célèbre dans nos saints livres, possède le plus fameux monastère qui soit dans le Levant. Il est habité par des religieux grecs de l'ordre de saint Basile. Il y en avoit environ quarante lorsque je l'ai visité; mais ils me dirent qu'ils étoient autrefois un bien plus grand nombre. La forme de ce monastère n'est point différente de celle des monastères de Saint-Antoine et de Saint-Paul, dont il est parlé

dans nos mémoires précédens; mais l'étendue de celui-ci est beaucoup plus grande. Les matériaux des bâtimens le rendent beaucoup plus magnifique qu'aucun qui soit en France : car tout y est de granit; les murs, le pavé du dortoir, tous les lieux claustraux en sont construits; on marche même sur le granit dans les allées du jardin. L'église a été bâtie par l'empereur Justinien. La mosaïque de son pavé, les colonnes qui soutiennent la voûte sont de granit et d'un goût gothique. L'architecte qui a conduit et exécuté ce monument donne une preuve qu'il y avoit alors des hommes habiles dans l'architecture. Les religieux prétendent qu'ils ont l'honneur de posséder dans leur église les reliques de sainte Catherine.

Les Latins ont dans l'enceinte du monastère une chapelle fort jolie; nous y avons célébré la sainte messe. Nous fûmes charmés d'y trouver le portrait de Louis XIV dans un beau cadre doré; celui de feu M. Colbert est placé près du tableau du Roi. L'archevêque, abbé du monastère, fut le premier à nous faire remarquer le portrait de Louis XIV. Il nous dit qu'il en avoit placé un pareil dans sa chambre, et il nous le fit voir. Il n'est pas possible d'exprimer la vénération que les catholiques orientaux conservent pour la mémoire de cet incomparable monarque. *Il étoit*, nous dirent-ils, *notre seul et puissant protecteur dans ces royaumes où l'infidélité, l'hérésie et le schisme dominent avec un empire absolu. Nous le conjurons de nous conserver dans le ciel, où la miséricorde divine l'aura sans doute reçu, sa protection auprès de Dieu; elle y sera plus puissante que sur la terre; il inspirera à son petit-fils Louis XV l'esprit de religion, dont ce grand prince étoit rempli, afin que le petit-fils, son successeur dans ce grand empire, soit, après son aïeul, notre ferme appui et notre plus déclaré défenseur contre les*

ennemis de l'Eglise de Jésus-Christ. Vous voyez mon révérend père, que nos Orientaux pensent comme les bons catholiques de France. Après avoir visité tous les lieux du monastère, nous désirions particulièrement entrer dans la bibliothèque, pour l'examiner à loisir. Les religieux avoient quelque peine à nous l'ouvrir, parce qu'ils prétendent que c'est toujours avec perte de quelques-uns de leurs livres qu'ils la font voir. On dit en effet qu'ils en ont beaucoup perdu: malgré cependant les pertes dont ils se plaignent, leur bibliothèque est encore très-nombreuse, et riche surtout en manuscrits grecs, russiotes, arabes, syriaques, abissins et autres; mais tous ces livres, manuscrits ou autres, ont été si souvent remués, qu'ils sont aujourd'hui dans une confusion générale. Il nous eût fallu plus de temps que nous n'en avions pour en prendre une connoissance parfaite; mais ce que nous en avons pu connoître, nous fait juger que des hommes savans qui posséderoient les langues orientales, feroient de riches découvertes, en lisant avec attention ces anciens monumens.

Je ne dirai rien ici de plus du mont Sinaï; le recueil de mes mémoires s'étendra plus au long sur son sujet, comme sur plusieurs autres. J'ai pris l'astrolabe pour mesurer la juste latitude de cette montagne, et de celle de Tour et de Suez. Les modernes placent Tour plus au sud que Sinaï d'un degré; ils rangent sur la même parallèle le Caire et Suez; ils font commencer à Tour le golfe d'Elan. Vous aurez une carte de tous ces lieux; je l'ai dressée après les avoir mesurés moi-même; elle vous fera connoître que les derniers géographes ne sont point venus dresser ici eux-mêmes leurs plans; et qu'ayant été obligés de s'en rapporter à d'autres, ils ont été trompés, et ont trompé ensuite ceux qui les ont suivis.

Avant que de finir ce petit récit que je vous fais du mont Sinaï, je vous rapporterai ce que nous avons observé

observé à l'égard de deux monumens si célèbres dans nos saints livres, et dont on ne peut assez établir la vérité, surtout à l'égard du premier, qui est une preuve sensible de la bonté et de la toute-puissance de Dieu.

Le premier objet de nos observations fut le rocher, dont l'eau sortit avec abondance, sitôt que Moïse, par l'exprès commandement de Dieu, l'eût frappé de sa verge. Le guide qui nous conduisoit à ce rocher, nous fit prendre la route par nord-est. Nous suivîmes le vallon Raphidim, laissant à notre gauche l'ancienne grotte de Saint-Onuphre. Nous fîmes environ deux milles de chemin, au bout desquels nous nous trouvâmes au lieu que Moïse nomma *Tentatio*, et c'est celui où se fit cet illustre prodige dont je vais vous parler. Il est si évident, qu'il n'y a point d'athée qui, en considérant attentivement ce que nous avons vu, ne soit forcé de reconnoître un Etre souverain et tout-puissant, seul capable d'opérer une si grande merveille.

Vers le milieu du vallon Raphidim, et à plus de cent pas du mont Oreb, on découvre en marchant par un grand chemin assez frayé, une haute roche entre plusieurs autres plus petites, laquelle a été par la succession des temps détachée des montagnes voisines. Cette roche est une grosse masse d'un granit rouge; sa figure est presque ronde d'un côté, et elle est plate de celui qui regarde Oreb. Sa hauteur est de douze pieds avec pareille épaisseur; elle est plus large que haute; son circuit est d'environ cinquante pieds; elle est percée de vingt-quatre trous qu'on compte aisément; chaque trou a un pied de longueur et un pouce de largeur; la face plate du rocher contient douze de ces trous, et la ronde qui lui est opposée en a autant; ils sont placés horizontalement à deux pieds du bord supérieur du rocher, et ne sont éloignés les uns des autres que de quelques travers

de doigt; peu s'en faut qu'ils ne soient rangés sur la même ligne. Les trous d'une face ne communiquent point avec ceux de l'autre face; ils ne sont pas même vis-à-vis les uns des autres. Il est important de remarquer que cette roche et les autres sont dans un terrain très-sec et stérile, et que dans tous les environs de ces roches, on ne découvre pas même l'apparence d'aucunes sources, ou de quelqu'autre eau sauvage.

La situation de ce rocher ainsi expliquée, venons aux circonstances qui prouvent manifestement le miracle de l'Auteur de la nature. 1.° On remarque aisément un poliment, qui règne depuis la lèvre inférieure de chaque trou jusqu'à terre. 2.° Ce poliment ne se fait voir que le long d'une petite rigole creusée dans la surface du rocher, et qui suit la rigole d'un bout à l'autre. 3.° Les bords des trous et des rigoles sont, pour ainsi parler, tapissés d'une petite mousse verte et fine, sans qu'il paroisse dans nulle autre partie du rocher une seule herbe, si petite qu'elle puisse être : toute la surface du rocher, aux bords près des trous et des rigoles, est pure pierre.

Ces trois observations faites, je demande que nous signifient ce poliment des lèvres inférieures des trous, ces rigoles également polies de haut en bas, cette petite mousse, qui ne croît que sur les extrémités des trous et le long des rigoles, sans que dans tout cela trois mille ans écoulés aient fait aucun changement. Je le demande encore un coup, que signifient toutes ces marques si sensibles, sinon qu'elles sont autant de preuves incontestables qu'il sortit autrefois de tous ces trous une eau abondante et miraculeuse? C'est par les vestiges de ce prodige, si nettement exposé dans nos livres saints, que Dieu voulut alors forcer un peuple infidèle à croire à sa parole, et à espérer en ses miséricordes.

Le second objet de nos observations fut le moule

de la tête du veau d'or que les Israélites adorèrent. *Nous ne savons*, dirent-ils à Aaron, *ce que Moïse notre conducteur est devenu, donnez-nous des dieux qui nous conduisent.* Ce moule est au pied du mont Oreb, et sur le chemin qui communiquoit au camp des Hébreux; je le mesurai, et je trouvai que son diamètre et sa profondeur sont de trois pieds chacun: il est creusé dans un marbre granit rouge et blanc. En l'examinant de fort près, nous y remarquâmes en effet la figure de la seule tête d'un veau, avec son mufle et ses cornes.

Cette observation et la remarque qu'on peut aisément faire, qui est que quelques saints pères, et en particulier Tertullien, saint Cyprien, saint Ambroise, saint Augustin et saint Jérôme expliquant le chap. 32 de l'Exode, ne font mention que de la tête d'un veau, et non de la figure d'un veau entier, qui fut l'objet de l'adoration de ce peuple; notre remarque, dis-je, et les paroles des pères ne pourroient-elles point faire douter si en effet Aaron ne fit fondre que la tête d'un veau et non son corps entier? Mais les paroles de ce chap. 32.e disent si distinctement qu'Aaron fit fondre un veau aux instances que lui en firent les Israélites, qu'il n'est pas permis de douter que ce ne fût en effet un veau entier. Mais il est aisé de concilier tous ces textes, en disant qu'Aaron fit faire différens moules pour forger son veau d'or, que l'un étoit pour la tête dont les pères ont parlé, et qui étoit alors le seul connu, et les autres pour les différentes parties du corps du veau. Et il ne sera pas hors de propos d'ajouter ici qu'il est certain que les anciens Egyptiens mettoient au nombre de leurs divinités la tête d'un veau : or le peuple Hébreu sortant de l'Egypte après quatre cents ans d'une dure captivité, a pu donner occasion aux saints pères que j'ai cités, de dire que ce peuple si porté à l'idolâtrie, avoit adoré, à l'exemple

des Egyptiens, la tête d'un veau comme une divinité.

Après avoir rapporté ici mes observations sur la roche dont Moïse fit sortir l'eau, et sur le moule de la tête du veau que les Israélites adorèrent, je reprends la suite de notre voyage. Après notre visite du mont Sinaï, nous allâmes faire celle du monastère de Raithe. Les miracles et les écrits du vénérable Jean qui en étoit abbé, et qui étoit ami particulier de saint Jean Climaque, ont rendu ce monastère très-célèbre. Il est situé sur la mer Rouge à quarante ou cinquante milles de Sinaï; les jardins et les grottes où les solitaires se retiroient, sont encore en fort bon état. J'aurai occasion d'en parler ailleurs, et du môle qui forme le port de Tour. Je vous dirai seulement de ce dernier, que toutes les puissances d'Europe ne pourroient faire un pareil ouvrage. Figurez-vous de longues allées d'arbrisseaux pétrifiés dans la mer, et rangés de tout côté en ligne droite pour rompre les flots et pour assurer la rade : tel est le môle de Tour.

Nous nous promenâmes deux fois dans ce port en chaloupe : mes compagnons n'avoient nulle autre intention que celle d'avoir le plaisir de la promenade; mais la mienne étoit de bien connoître ce port, et d'en tirer le plan, ce que je fis. J'y ramassai divers coquillages qui me parurent beaux et rares; mais ce qui me surprit, fut de voir dans ce port des champignons pétrifiés, des éponges pétrifiées, des herbes et des arbrisseaux avec leurs racines, tellement endurcis par un suc lapidifique, que la nature et l'art se sont servis de ces pétrifications comme de matériaux pour former ce port et son môle. Je crois, mon révérend père, que vous verrez avec plaisir ces productions curieuses de la nature. J'ai fait un choix des plus belles. A mon retour au Caire, j'en remplirai une caisse, et j'y joindrai ces jolis coquillages

qu'on appelle en ce pays des oursins; on en fait des tabatières dans lesquels le tabac se conserve, dit-on, très-fraîchement.

J'ai trouvé différentes espèces d'idoles que les Egyptiens adoroient comme autant de divinités. Les plus communes sont des figures d'Isis et d'Osiris; ils en mettoient dans les sépulcres; vous en trouverez de toutes façons dans la caisse que j'aurai l'honneur de vous envoyer, avec un sac de médailles dont on m'a fait présent. Je laisse à MM. de l'académie des Sciences à vous donner l'explication des hiéroglyphes dont ces figures sont couvertes; ils verront de plus avec curiosité un vase d'airain en forme de bénitier, qui sera dans la même caisse; il est pareillement couvert de figures qui y sont gravées, et dont l'explication demande une grande connoissance de l'antiquité égyptienne.

Du port de Tour nous allâmes à Suez; je cueillis sur notre route des herbes qui me parurent singulières; je suis persuadé qu'elles ont toutes des vertus spécifiques; mais il s'agit de les connoître. Nous ne pûmes aller jusqu'à la ville d'Asiongaber. Tout ce que nous pûmes faire, fut d'interroger des Arabes qui ont un commerce continuel avec cette ville, et d'apprendre d'eux sa situation, et tout ce que le temps y a conservé. L'historien Josephe prétend qu'un des Ptolomées, roi d'Egypte, avoit nommé cette ville *Berenice;* mais les Arabes lui donnent celui de *Minnet* et *Iddahad*, qui veut dire *le port de l'or :* ce nom convient à l'ancienne tradition, qui est que cette ville étoit autrefois l'arsenal des flottes de Salomon, lesquelles étoient destinées pour aller chercher de l'or à Ophir.

Chemin faisant, nous passâmes par un vallon où nous fûmes agréablement surpris de voir une cascade naturelle d'une eau très-claire, qui se précipite du haut de plusieurs rochers dans une vaste prairie,

et est reçue dans deux larges bassins de granit, qui en sont continuellement remplis, et dont le superflu se perd dans une verdure qui les environne. Cette cascade feroit l'honneur des plus beaux jardins de France. Sortant de cette belle prairie, nous entrâmes dans des terres pleines de mines de talc, d'albâtre et de sel; nous y vîmes aussi deux grands bains d'eau chaude et minérale : l'on vient de fort loin pour s'y baigner. Tout ce pays est fertile en toutes sortes de gibier; les Arabes nous apportèrent des gazelles et des martres sans queue, qu'on appelle *oubers*. Je parlerai plus au long, dans mes mémoires, de tout ce que je ne fais ici qu'indiquer.

Je finis cette lettre, mon révérend père, en vous répétant que la seule vue des côtes de la mer Rouge confirme la démonstration du chemin que les Israélites ont dû nécessairement tenir pour passer cette mer de la manière que nous l'avons dit. J'ai eu l'avantage d'avoir pour témoin de mes observations, M. Chaudevin, gendre de M. Lemaire notre consul. Comme il a un grand usage de tout ce pays, dont il possède parfaitement la langue, et qu'il a d'ailleurs un grand goût joint à un juste discernement, je lui dois la justice de publier qu'il m'a été d'un grand secours dans les voyages qu'il a bien voulu faire avec moi. Nous nous recommandons à vos saints sacrifices, et je vous prie en mon particulier d'être bien persuadé de la parfaite reconnoissance avec laquelle je suis, etc.

LETTRE

Du père Sicard, missionnaire de la Compagnie de Jésus en Egypte, écrite au père Fleuriau, de la même Compagnie.

MON RÉVÉREND PÈRE,

J'AI l'honneur de vous envoyer la relation d'un voyage que j'ai fait jusqu'aux cataractes du Nil, pour y continuer mes missions chez les Coptes, et en même temps pour commencer mes remarques sur les antiquités d'Egypte.

J'ai pris une connoissance aussi exacte qu'il m'a été possible, de tout ce qui m'a paru digne des mémoires que M. le duc d'Orléans et M. le comte de Maurepas m'ont fait l'honneur de me demander. J'ai eu l'avantage de me trouver en la compagnie de M. l'abbé Pincia, ecclésiastique piémontais, homme savant et grand amateur de l'antiquité; cet abbé étoit venu en ce pays-ci dans le dessein de faire la comparaison des plus beaux monumens de l'Italie, avec ceux que l'Egypte a conservés jusqu'à présent.

Vous jugerez aisément, mon révérend père, de la joie que j'ai eue de pouvoir me joindre à une personne de ce mérite, et de l'avoir eu pour témoin de mes découvertes. Avant que de vous en parler, je puis vous dire par avance que les yeux de cet abbé, tout accoutumés qu'ils sont à ne voir dans Rome et dans le reste de l'Italie que des objets magnifiques, n'ont pas laissé d'être surpris à la vue des ouvrages égyptiens, dont les seuls débris de quelques-uns lui ont paru dignes d'admiration, tellement qu'après les avoir bien considérés, il a été

forcé de convenir qu'en fait d'architecture, noble, simple et solide, les Césars ont été inférieurs aux Pharaons.

Croiroit-on, par exemple, sans le témoignage de M. l'abbé Pincia, qui ne peut être suspect, que dans une des îles des cataractes, on trouve en entier des temples élevés autrefois en l'honneur des divinités les plus célèbres parmi les Egyptiens? Croiroit-on qu'il y eût dans l'Egypte des portiques, des pyramides et plusieurs autres édifices dont la beauté et la variété des sculptures surprendront toujours les étrangers qui viendront en ce pays-ci? c'est cependant ce que nous assurons avoir vu plus d'une fois. Je ne vous en ferai, pour le présent, mon révérend père, qu'un récit très-succinct: il préviendra le grand ouvrage que je dois vous envoyer; mais tout succinct qu'il sera, il ne laissera pas de vous donner une haute idée de l'ancien empire d'Egypte.

Nous nous embarquâmes, M. l'abbé Pincia et moi, sur le Nil, le 8 novembre 1721; notre voyage ne fut que de deux mois et demi: car nous rentrâmes au Caire le 21 janvier 1722; et pendant ces deux mois et demi de voyage, tout ce que nous pûmes faire, fut de parvenir à la première cataracte qui sépare la Nubie de l'Egypte. Dans cet espace qui fait la séparation d'un royaume à l'autre, il y a plusieurs îles qui ont trois lieues de longueur. Ces îles sont recommandables par leurs carrières d'un beau marbre granit; mais la difficulté est de l'en tirer. On auroit ici besoin de l'industrie des Français, qui trouvent le moyen de venir à bout des choses les plus difficiles; d'ailleurs les vaisseaux qui vont les enlever ont bien des écueils à éviter, et plusieurs y périssent. Entre ces îles, deux ont été particulièrement recommandables dans l'antiquité; l'une est l'île Eléphantine, renommée par son temple du serpent Knuphis, dont parle Strabon; l'autre est l'île de Phile, célèbre

par son temple d'Isis et par celui de l'Epervier éthiopien, et de plus par le sépulcre d'Osiris. Strabon et Diodore de Sicile parlent de l'un et de l'autre. Ces deux îles ont changé de nom ; Eléphantine est aujourd'hui nommée l'*île Fleurie*, et celle de Phile s'appelle l'*île du Temple*.

Les cataractes sont habitées par des Nubiens; leur couleur est noire. Notre vue les effaroucha; quelques-uns d'eux s'avancèrent vers nous d'un air menaçant, nous présentant leurs zagaies ou demi-lances ; mais comme nous étions instruits de ce que nous devions faire en pareille occasion, nous leur offrîmes du tabac, et notre tabac les adoucit à l'instant. La carrière de granit n'est pas loin des cataractes et de Syène. Nous allâmes sur les lieux ; nous vîmes l'endroit où ont été travaillés ces excellens morceaux, qui ont fait les riches ornemens des palais et des temples d'Egypte. Rome désespérant de trouver dans son sein de si magnifiques et de si parfaits ouvrages, a fait l'acquisition de ceux-ci ; elle les a fait transporter par mer, à grands frais, jusque dans ses murs, et elle se fait gloire aujourd'hui de les posséder et de les faire admirer aux étrangers.

J'ai trouvé quatre nouvelles inscriptions grecques sur ma route : l'une à Eléphantine ; elle est sur un marbre noir, dans les ruines du temple Knuphis ; l'autre à Phile, gravée sur un obélisque de granit, à la tête du temple d'Isis; la troisième dans le temple du dieu Pan, à Panopolis ; et la quatrième est à Ombos, dans le temple d'Apollon. A Ombos, à Phile et à Apollinopolis *magna*, nous vîmes des temples encore tout entiers ; les portes de ces villes sont d'une élévation et d'une beauté surprenantes ; elles sont ornées de sculptures gigantesques de quinze ou vingt pieds de haut, et flanquées de grosses tours qui annoncent une superbe ville. Les pierres de ces édifices sont d'environ vingt pieds de longueur; j'en

ai vu quelques-unes qui en avoient jusqu'à vingt-sept : leur grosseur étoit proportionnée à leur longueur. Ces pierres n'ont pas besoin de ciment, ni d'autres matières qui les joignent étroitement l'une avec l'autre; elles sont taillées avec tant d'art pour être assemblées l'une sur l'autre, que par leur seule et immédiate position, elles acquièrent une solidité qui les a fait résister jusqu'à présent à toutes les injures des temps.

En 1708, je fis un premier voyage à Thèbes : j'y fis mission pendant quatre jours. Je ne pensai alors qu'à l'instruction des Thébéens; mais l'exécution de mon ouvrage, qui est bien avancé, m'a obligé d'y en faire un second, pour examiner de plus près ce que je n'avois vu que comme en courant. Je l'ai fait ce second voyage avec M. l'abbé Pincia. La seule vue des restes de cette famense ville, fait aisément juger quelle a dû être son ancienne magnificence. Je ferai de mon mieux, mon révérend père, pour vous en donner l'idée la plus juste qu'on s'en puisse faire aujourd'hui, et je le ferai dans une description de l'Egypte que j'aurai l'honneur de vous envoyer incessamment; au reste je vous prie d'être persuadé que je ne dirai rien qui soit contraire à la vérité, soit que je parle du magnifique palais des rois de Thèbes, de ses statues, pyramides, colonnes et autres ornemens de marbre et de granit qui l'enrichissent; soit que je décrive les superbes sépulcres des rois thébéens, dont tous les murs conservent des peintures aussi brillantes que si elles venoient d'être faites. Ces peintures représentent, par des figures hiéroglyphiques, les vertus et les actions de ces princes, mais d'une manière qui fait connoître tout le génie idolâtre et l'esprit du paganisme.

Après quelques journées de séjour à Thèbes, M. l'abbé me proposa de nous transporter au lac Mœris; je fis ce qu'il désiroit, d'autant plus volontiers, que je

voulois en connoître la longueur et le circuit. Les auteurs qui en ont parlé se contredisent : M. Bossuet lui donne cent quatre-vingts lieues de tour ; il s'en est tenu à l'opinion de Pline et de Mutianus, qui se sont trompés eux-mêmes ; Pomponius Méla ne lui en donne que cent six. De ces différens sentimens, on doit conclure que pour en bien juger, il faut s'être promené plus d'une fois sur les bords de ce lac. C'est après en avoir observé l'étendue avec toute l'attention et l'exactitude qui m'a été possible, que dans ma carte j'ai donné au lac Mœris vingt-cinq lieues de longueur, et soixante ou environ de circuit. Les eaux de ce lac sont douces ; il en a été parlé dans ce troisième tome de nos mémoires.

Près de ce lac, nous vîmes les restes du fameux labyrinthe, l'admiration des siècles passés. Plusieurs rois d'Egypte ont eu part à sa construction. Hérodote prétend que les premières pierres en avoient été posées plus de deux mille ans avant la prise de Troie. Pline nous fait une description magnifique de ce fameux monument des Egyptiens. Il renfermoit, dit cet auteur, un espace très-spacieux, divisé par des murailles en divers corps de logis ou appartemens séparés les uns des autres, dont chacun contenoit de grandes salles voûtées, plus de trois cents chambres hautes et basses, plusieurs portiques ornés de diverses sculptures, lesquelles représentoient des divinités égyptiennes. Ces vastes bâtimens communiquoient les uns aux autres par des cours qui les séparoient. Hérodote et Pline ajoutent que cette multitude d'appartemens qui se communiquoient sans confusion, et dont il étoit difficile de trouver l'entrée et la sortie, formoient ce qu'on appeloit alors le labyrynthe. L'état monstrueux où les temps ont réduit ce superbe édifice, m'a empêché de pouvoir vérifier la description que nous en font ces deux illustres auteurs ; ce que j'en puis dire, c'est que le laby-

rinthe du Fajoum, dont j'ai fait mention dans un mémoire précédent, n'est qu'une misérable chaumine, si on le compare au labyrinthe dont je viens de parler.

Je ne dirai rien de plusieurs villes anciennes que nous avons pour ainsi dire déterrées, et dont à peine connoît-on les noms; je crois que nous en avons la véritable situation. Telles sont les villes d'*Abidus*, la grande *Ptolomaïs*, trois *Apollinopolis*, deux *Diospolis*, trois *Atroditopolis*, *Antetopolis*, deux petites *Ptolemaïs*, *Hermopolis*, *Panopolis*, *Latopolis*; deux *Crocodinopolis*, *Nilopolis*, *Latonæ Civitas*, et plusieurs autres; on les trouvera toutes dans ma carte générale, placées où leur situation nous a paru plus vraisemblable.

La route que nous tenions, M. l'abbé Pincia et moi, nous conduisit au monastère de Saint-Pacôme; il est situé à une journée de Dendara et près de l'île de Tabenne. Cette île a une bonne lieue de longueur. Pour ce qui est du monastère, il n'en reste aujourd'hui qu'un amas prodigieux de bâtimens écroulés les uns sur les autres; mais cet amas affreux de ruines, fait juger que saint Pacôme renfermoit autrefois dans son monastère un nombre de solitaires aussi grand que nous le dit l'histoire de sa vie. Tous ces solitaires étoient distribués en divers grands corps de logis, qui formoient comme autant de petits couvens; ils observoient la même règle. Saint Pacôme étoit leur père commun; il les rassembloit le saint jour de Pâques dans la grande église du monastère. Saint Jérôme, dans sa préface sur la règle de saint Pacôme, dit qu'en ce saint jour de Pâques, plus de cinq cents solitaires chantoient ensemble les louanges de Dieu, et qu'après la fête ils s'en retournoient chacun dans leur couvent, animés et résolus plus que jamais par les vives exhortations de saint Pacôme, à vivre jusqu'à la mort dans l'exercice de la pénitence, et dans la

fuite du monde et des hommes, pour ne s'occuper que de Dieu seul. En considérant la confusion où les temps ont réduit ce célèbre monastère, il n'est pas possible qu'on ne se rappelle le souvenir de tous ces saints solitaires, et qu'on ne conçoive, à leur exemple, du mépris pour les choses du monde, et un sincère désir des biens de l'éternité.

Près du monastère dont venons de parler, on ne peut voir sans s'affliger, un temple dédié à Vénus. Il fut autrefois construit dans la ville d'Andora, et devint beaucoup plus fameux que celui de Thèbes, qui avoit été pareillement dédié à une fabuleuse divinité. Je trouvai dans celui-là une inscription grecque de Tibère-César. Je tâcherai, s'il est nécessaire, de faire un nouveau voyage dans les lieux que nous venons de parcourir, pour donner à une plus longue relation de nos découvertes toute l'exactitude qui me sera possible. La lenteur de notre dernière navigation m'a donné le loisir de prendre chaque jour avec mon astrolabe les hauteurs et la latitude des lieux où nous avons passé; j'ai examiné tous les différens contours du Nil et des îles qui en sont voisines; il me sera aisé de marquer dans la carte que j'en dois faire, non-seulement les lieux modernes, mais encore plus de cent villes anciennes, anciens monastères et temples, dont j'ai trouvé les vestiges sur les bords du Nil ou dans ses environs, depuis le Caire jusqu'aux cataractes.

L'ennui que nous causoit notre lente navigation, nous faisoit prendre quelquefois plaisir à voir le long du Nil un nombre prodigieux de crocodiles, qui se laissent approcher de fort près. Sept ou huit îles voisines de Thèbes en sont remplies. On voit ces animaux d'une grosseur énorme, étendus par troupes sur le sable pour y gober l'air à leur aise, et pour y recevoir les rayons du soleil les plus ardens; lorsqu'on les approche, et que l'on fait du

bruit, alors ces gros colosses se lèvent lourdement de terre, et vont se plonger dans le Nil. Un de nos gens tira sur un de ces animaux son fusil chargé à balle; tout blessé qu'en fut cet animal, il ne laissa pas de gagner les bords du Nil. Pendant qu'il s'y débattoit, trois ou quatre de nos matelots y coururent armés de perches et de leurs avirons; ils l'assommèrent de leurs coups. C'étoit un jeune crocodile, qui n'avoit tout au plus que sept pieds de long; ils l'écorchèrent, le firent cuire, et en mangèrent : ils le trouvèrent excellent. M. l'abbé Pincia et moi en tâtâmes par curiosité; ce fut pour la première fois, et je crois que ce sera la dernière. Ce jeune crocodile fut pris dans l'île de Mansourié vers Assoüan.

J'ai pris, étant sur les lieux, les plans des temples d'Isis, d'Osiris et de l'Epervier; je pris aussi celui de Knuphis étant à Phile, celui d'Apollon étant à Ombos, celui d'un autre Apollon étant à *Apollinopolis magna*. Ce temple est le plus magnifique qui soit dans le Saïd; enfin, je pris celui du temple de Lucine étant à Elithia ou *Lucinæ civitas;* j'avois déjà pris auparavant le plan du temple de Pallas, du poisson Latus, de Pan, du géant Antée. Je préfère avec justice à tous ces plans, celui des cataractes, celui de la carrière de granit, et celui des sépulcres royaux de Thèbes. Je suis persuadé que lorsque je les enverrai en France bien dessinés, on les y verra avec plaisir et admiration. Voilà, mon révérend père, tout ce que je vous dirai pour le présent de notre voyage du Saïd. Nous abordâmes, M. l'abbé Pincia et moi, la veille de l'Epiphanie, à Akmico; j'allai le lendemain visiter nos Coptes catholiques. Dieu leur a fait la grâce de se conserver dans la catholicité depuis la mission que nous leur fîmes en 1708 : je leur donnai tout le temps pour se confesser, et M. l'abbé Pincia eut la consolation de les communier tous de sa main. Après quelques

jours de repos, nous nous remîmes en chemin pour nous rendre au Caire.

Avant que de finir ma lettre, je vous ferai part d'une révolution des plus surprenantes, et qui fut très-prompte; nous en avons été tous témoins.

L'Emir-Haggni, ou conducteur de la caravane de la Mecque, nommé Ismaïn Bey, jeune prince d'environ trente ans, le plus riche et le plus accrédité du Caire, fut, il y a quelque temps, proscrit par le Grand-Seigneur. Il se tenoit caché dans la ville, lorsqu'un dimanche matin, il parut à cheval au milieu du Caire, à la tête de quatre ou cinq cents hommes armés de toutes pièces, et accompagné de deux princes proscrits comme lui. Il s'avança avec cette petite armée jusqu'au château. Sitôt que les peuples, dont il étoit aimé, l'aperçurent, ils jetèrent de grands cris d'alégresse, et coururent au-devant de lui. Les janissaires gagnés, soit par affection pour ce prince, soit par argent, et pour mieux dire par l'un et l'autre, lui ouvrirent les portes du château où commandoit le bacha pour le Grand-Seigneur. L'émir l'envoya sommer aussitôt de se rendre, et de se retirer dans une des maisons de la ville, avec un sauf conduit, qui lui seroit donné. Le bacha déjà instruit de la marche de l'émir, s'étoit retranché dans le quartier le plus élevé du château; il fit mine de vouloir s'y défendre; il donna ses ordres à sa garnison; il fit transporter du canon sur le mont Diouchi, qui commande au sérail et à la ville: mais peu de temps après, et sans attendre l'effet de ses préparatifs, il se rendit à discrétion.

Cette honteuse conduite du bacha, haï dans l'Egypte, donna occasion aux commandans de la milice, aux chefs de la justice et de la loi, et aux principaux habitans du Caire, de dresser une requête au Grand-Seigneur. Par cette requête, ils se plaignoient du gouvernement tyrannique du bacha, de

ses vexations, de ses injustices, et enfin de la lâche et prompte reddition du château du Caire. Par la même requête, ils supplioient très-humblement sa Hautesse de leur accorder un nouveau bacha plus fidèle à son souverain, et plus humain envers ses sujets. Elle finissoit par la justification de l'émir, qui n'avoit fait, disoient-ils, son entreprise que pour affranchir le royaume d'Egypte du dur esclavage du bacha.

Cette requête a dû être présentée au Grand-Seigneur par sept agas députés de chaque corps de la milice du Caire; ils se sont embarqués sur un bâtiment anglais, qu'ils ont naulisé pour la somme de cent cinq medins, c'est-à-dire d'environ deux mille écus de notre monnoie; nous apprendrons au premier jour le succès de cette députation.

L'Egypte a le malheur d'être souvent exposée à de pareilles révolutions : ses richesses en sont la cause. Comme le pays est abondant, le bacha qui y commande, et les autres seigneurs qui y sont nés, se hâtent de s'y enrichir : sont-ils devenus riches en peu de temps, ils s'efforcent de se rendre indépendans de toute autorité, pour mettre en sûreté leurs richesses. Le Grand-Seigneur, de son côté, par l'intérêt qu'il a de conserver un royaume d'où il tire de si grands secours d'argent, est forcé de ménager ces seigneurs, et son bacha même, pour ne leur pas donner occasion de se révolter contre son gouvernement.

Je suis, etc.

EXTRAIT

EXTRAIT

D'une lettre du père Sicard, au père Fleuriau, écrite du Caire le 2 juin 1723.

MON RÉVÉREND PÈRE,

JE suis de retour d'une mission dans le Delta; j'y ai employé cinq semaines. Un méchaber, c'est-à-dire, un intendant de la maison d'un de nos plus puissans agas, a bien voulu me conduire dans tous les villages dépendans de son maître. Comme ce méchaber est Copte d'origine, très-accrédité en ce pays, et bon catholique, et que d'ailleurs il m'a pris en amitié, je dois à son crédit la liberté que j'ai eue de faire, dans tous les lieux où nous avons été, mes fonctions de missionnaire, et d'y continuer mes observations.

Je vous ai souvent mandé que les Coptes forment une nation très-éloignée du royaume de Dieu. Quoiqu'ils se disent chrétiens, ils n'en ont que le nom; plusieurs même parmi eux n'ont de l'homme que la figure extérieure : cependant comme le Fils de Dieu n'exclut aucune nation de son royaume, quelle qu'elle puisse être, nous ne laissons pas de cultiver celle des Coptes, toute éloignée qu'elle nous en paroît. Nous jetons le bon grain dans cette terre ingrate, et quoiqu'elle abonde en ivraie, Dieu nous donne la consolation de faire chaque année quelque petite récolte : celle de l'année dernière a été, grâce au Seigneur, assez bonne.

La conversion seule d'un prêtre Copte, que le Seigneur a opérée, nous tient lieu d'un grand nombre de conversions : car convertir un prêtre Copte, c'est convertir avec lui plusieurs autres de sa nation. La

grossière ignorance des Coptes est telle, qu'ils suivent aveuglément tout ce qu'ils voient faire à leurs prêtres. Celui dont nous parlons fit publiquement sa profession de foi. Il soutint courageusement les reproches que les obstinés prêtres Coptes ne manquèrent pas de lui faire; mais celui-ci de son côté les exhortoit à suivre son exemple; nous avons sujet d'espérer qu'il sera suivi de quelques autres de sa nation. Notre méchaber dont je viens de parler, étoit un second missionnaire avec moi. Il prenoit soin d'assembler les Coptes les plus dociles, et de les conduire à l'église pour y entendre la messe et l'instruction que je faisois à la fin à tous ceux qui y assistoient : c'est ainsi qu'en ce pays, et à cette nation, il faut doucement et sans bruit annoncer la parole de Dieu.

Après ce détail, mon révérend père, je viens à mes observations : j'en ai fait quelques-unes pour la géographie, d'autres pour l'histoire, et en troisième lieu pour la physique; je ne vous en parlerai aujourd'hui que légèrement, et vous les trouverez mieux détaillées dans le grand ouvrage que je vous ai promis.

A l'égard de mes observations pour la géographie, j'ai découvert les anciennes villes de *Cabasus*, de *Xoïs* et de *Cinos* ou *Cinopolis;* la première est une métropole, et se nomme aujourd'hui *Chabas;* la seconde est un évêché dans la préfecture Sébennistique : on l'appelle présentement *Saka;* la troisième est aussi un évêché, et se nomme *Chiu;* ces trois villes sont dans la province de Garbié. J'ai découvert de plus, dans la province de Ménoufié, la ville de Tana, et celle de Nixios. Ptolomée prétend que la première est la capitale du nom de *Plitomphutus*, et que la seconde est la capitale de la Prosopite, auprès des ruines de Nixios ou *Nicii*. J'ai visité deux églises dédiées à saint Sarabamont, qui fut évêque de cette ville, et qui souffrit le martyre sous Dioclétien.

Comme je n'étois pas éloigné de la bourgade Pha-

cusa dans le Laloubié, je crus devoir aller sur les lieux, pour y vérifier moi-même ce que j'avois lu dans Strabon au sujet de cette bourgade. Je trouvai en effet quelques indices incontestables de ce fameux canal, ouvrage de Sésostris, continué par Darius et par Ptolomée Philadelphe. Ce canal commençoit au bourg Phacusa sur le Nil, et faisoit une avantageuse communication des eaux de ce fleuve avec celles de la mer Rouge.

Avant que de sortir du Delta, j'allai voir tous les canaux qui y entrent; il est manifeste aux yeux de ceux qui les suivent de près, que ces différens canaux sortent des deux branches de Rosette et de Damiette. Mais ce qui me paroît surprenant, c'est que ce canal, qu'on nomme *Souris*, reçoit les eaux salées du Nil, et tire en même temps de son propre sein, je veux dire de ses sources particulières, une eau très-douce, et qu'il la conserve lors même que les eaux du Nil se sont retirées. Il faut, je le répète, il faut descendre sur les lieux, pour connoître et pour croire tout ce que la nature et l'art ont produit de rare et de merveilleux dans l'Egypte.

Après vous avoir fait, mon révérend père, ces courtes observations géographiques, je vous en ferai deux autres qui sont un peu plus du fait de l'histoire. J'ai vu un pont à six arcades, construit par les ordres du sultan Cœyed-Bey; j'y ai compté sur les parapets soixante-deux figures de lion; elles sont toutes en relief de pierre. J'ai de plus considéré attentivement quatre grands cercueils; on les a déterrés en différens endroits depuis un an ou deux; il y en a trois de marbre noir : les hiéroglyphes qui y sont bien sculptés, font croire que ces ouvrages furent faits dans les temps les plus reculés des Pharaons. L'un d'eux a une espèce de couvercle : on y voit une femme en relief bien travaillée. Les deux autres cercueils avoient pareillement des couvercles figurés;

mais les Arabes les ont détruits pour en accommoder leurs moulins. Le quatrième est de marbre blanc, avec des génies, des guirlandes, des mufles de taureau qui y sont sculptés; la construction en est plus fraîche et d'un goût romain. Le premier prince du Caire, émir de la caravane de la Mecque, a demandé la permission de l'enlever pour servir d'abreuvoir à ses chevaux.

Il ne me reste plus, mon révérend père, qu'à vous faire quelques observations qui regardent la physique. Je me disposois à en mettre quelques-unes par écrit, lorsque notre consul me vint dire que M. l'abbé Bignon lui demandoit des observations sûres et bien détaillées sur tout ce qui concerne la construction du sel ammoniac et du natron, et que cet illustre et savant abbé demandoit de plus des éclaircissemens sur plusieurs autres articles, dont MM. de l'académie des Sciences avoient fait le mémoire qu'il lui envoyoit, pour y faire des réponses. M. le consul ayant reçu ce mémoire, me fit l'honneur de me le communiquer; il me pria en même temps, et avec instance, de me charger d'y répondre. Quoique je me crusse fort peu capable de cette commission, et que d'ailleurs mes missions ordinaires me laissassent peu de loisir pour y satisfaire, cependant, par considération pour M. l'abbé Bignon, et pour MM. de l'académie des Sciences, et à la prière de M. notre consul, dont nous recevons continuellement de bons offices, j'acceptai la commission. Je travaille présentement sur ce mémoire : sitôt que j'aurai satisfait aux demandes qu'il contient, j'aurai l'honneur de vous l'envoyer; mais je crains d'être obligé de suspendre mon travail; car quelques avant-coureurs de la peste semblent menacer le Caire. Déjà la crainte de ce fléau a fait fermer la porte des maisons consulaires de France et d'Angleterre; chacun se précautionne contre cet ennemi redoutable.

Nous tiendrons nous autres notre maison ouverte, et nous serons toujours prêts à en sortir pour aller au secours de nos disciples, qui auront alors plus besoin de nous que jamais. Le bon soldat ne doit pas se cacher lorsque l'ennemi paroît. Le Seigneur nous a conservés jusqu'à présent dans de pareilles occasions, et nous espérons qu'il continuera de nous conserver tant que nous serons assez heureux que de pouvoir procurer sa gloire et le salut de nos frères. Demandez-lui pour nous, mon révérend père, qu'il nous fasse la grâce d'exécuter sa volonté jusqu'au dernier soupir de notre vie. Je suis, etc.

RÉPONSE

Du père Sicard, missionnaire de la Compagnie de Jésus, en Egypte, à un Mémoire de MM. de l'Académie des Sciences.

REMARQUES SUR LE NATRON.

Le *natron* ou *nitre* d'Egypte a été connu des anciens; il est produit dans deux lacs, dont Pline parle avec éloge (Hist. nat., l. XXXI, c. 10). Strabon pose ces deux lacs nitreux dans la préfecture Nitriotique, proche les villes de Hermopolis et Momemphis, vers les canaux qui coulent dans la Maréote: toutes ces autorités se confirment par la situation présente des deux lacs de natron. L'un des deux lacs nitreux, nommé *le grand lac*, occupe un terrain de quatre ou cinq lieues de long, sur une lieue de large, dans le désert de Scété ou de Nitrie; il n'est pas éloigné des monastères de Saint-Macaire, de Notre-Dame des Suriens et des Grecs, et il n'est qu'à une grande journée à l'ouest du Nil, à deux

de Memphis vers le Caire, et autant de Naucrate vers Alexandrie et la mer.

L'autre lac, nommé en arabe *Nehilé*, a trois lieues de long sur une et demie de large; il s'étend au pied de la montagne à l'ouest, et à douze ou quinze milles de l'ancienne *Hermopolis parva*, aujourd'hui Damanchour, capitale de la province Beheiré, autrefois *Nitriotique*, assez près de la Maréote, et à une journée d'Alexandrie.

Dans ces deux lacs, le natron est couvert d'un pied ou deux d'eau; il s'enfonce en terre jusqu'à quatre ou cinq pieds de profondeur; on le coupe avec de longues barres de fer pointues par le bas; ce qu'on a coupé est remplacé l'année suivante, ou quelques années après, par un nouveau sel de nitre qui sort du sein de la terre. Pour entretenir sa fécondité, les Arabes ont soin de remplir les places vides de matières étrangères, quelles qu'elles soient: sable, boue, ossemens, cadavres d'animaux, chameaux, chevaux, ânes et autres. Toutes ces matières sont propres à se réduire, et se réduisent en effet en vrai nitre; de sorte que les travailleurs revenant un ou deux ans après dans les mêmes quartiers qu'ils avoient épuisés, y trouvent nouvelle récolte à recueillir. Pline se trompe quand il assure dans le livre cité ci-dessus, que le Nil agit dans les salines du natron, comme la mer dans celles du sel, c'est-à-dire, que la production du natron dépend de l'eau douce qui inonde ces lacs. Point du tout; les deux lacs sont inaccessibles, par leur situation haute et supérieure, aux inondations du fleuve. Il est sûr pourtant que la pluie, la rosée, la bruine et les brouillards sont les véritables pères du natron, qu'ils en hâtent la formation dans le sein de la terre, qu'ils le multiplient et le rendent rouge: cette couleur est la meilleure de toutes; on en voit aussi du blanc, du jaune et du noir.

Quand on a coupé et tiré le natron, on le charge

tout d'un temps sur des chameaux ou autres bêtes de somme, sans aucune détersion, dépuration, lixiviation, ou autre sorte de préparation : le nitre sort de sa mine net et parfait. Celui du grand lac est voituré au bourg de Terrané sur le Nil, on le met en piles et à l'air jusqu'à ce qu'on le vende. Celui de Méhilé est transporté à Damanchour, où on le renferme dans des magasins. On sait assez l'usage du natron ; il sert pour blanchir le cuivre, le fil, le linge ; il est employé par les teinturiers, les verriers et les orfèvres ; les boulangers en enflent le pain en le mêlant avec la pâte ; les rôtisseurs en attendrissent la viande.

Je dirai en passant que les paysans du district de Terrané sont obligés de transporter tous les ans du grand lac quarante mille quintaux de natron ; cette corvée leur tient lieu de la taille pour leurs terres ensemencées. Les paysans d'autour de Nehilé sont chargés pareillement d'en apporter de leur lac trente-deux mille quintaux par an, et à leurs frais, à Damanchour. Les deux lacs rendent chaque année au fils d'Ibrahim-Bey, qui en est seigneur, près de cent bourses, dont il est tenu d'en donner quarante, c'est-à-dire vingt mille écus au Grand-Seigneur. Outre le natron, on recueille dans certains quartiers des deux lacs du sel ordinaire et fort blanc ; on y trouve aussi du sel gemme, qui vient en petits morceaux d'une figure pyramidale, c'est-à-dire carrée par le bas, et finissant en pointe. Ce dernier sel ne paroît qu'au printemps.

REMARQUES SUR LE SEL AMMONIAC.

Je remarquerai sur le sel ammoniac, 1.° la matière ; 2.° les vases qui la contiennent ; 3.° la disposition des fourneaux ; 4.° la façon du travail ; 5.° la quantité et l'usage de ce sel.

1.° La matière n'est que de la suie, mais une suie

qu'on racle des cheminées où l'on brûle des mottes de fiente d'animaux pétrie avec de la paille; ces mottes imprégnées de sels alkalis et urineux, impriment à la suie certaine qualité qu'elle n'acquerroit jamais de la fumée du bois et du charbon, qualité pourtant indispensable pour la production du sel ammoniac, nommé *nechaber* en arabe.

2.° Les vases qui contiennent la matière ressemblent parfaitement à des bombes : ce sont de grandes bouteilles de verre, rondes, d'un pied et demi de diamètre, avec un col de deux doigts de haut. On enduit ces bombes de terre grasse, on les remplit de suie jusqu'à quatre doigts près de leur col, lequel demeure vide et ouvert; il y entre environ quarante livres de suie, qui rendent à la fin de l'opération à peu près six livres de sel ammoniac; la suie d'une excellente qualité fournit plus de six livres, celle qui est moindre en fournit moins.

3.° Les fourneaux sont disposés comme nos fours communs, excepté que leurs voûtes sont entr'ouvertes par quatre rangs de fentes en long; sur chaque fente, il y a quatre bouteilles qu'on range proprement, de telle sorte que le fond de la bouteille étant enfoncé et exposé à l'action de la flamme, les flancs se trouvent engagés dans l'épaisseur de la voûte, et le seul col de la bouteille demeure à l'air ; quant au reste de la fente, il est rebouché et bien cimenté. Chacun des fourneaux contient seize bouteilles : chaque grand laboratoire est composé de huit fourneaux disposés en deux chambres; ainsi chaque grand laboratoire met en œuvre tout à la fois cent vingt bouteilles.

4.° Dans chaque fourneau on entretient pendant trois jours et trois nuits un feu continuel avec de la fiente d'animaux, mêlée de paille. Le four est profond, le feu est éloigné des bouteilles, pour éviter qu'elles ne se cassent. Le premier jour le flegme

grossier de la suie s'exhale par une fumée épaisse, qui sort du col de la bouteille, lequel demeure ouvert. Le second jour, les sels acides s'exaltant avec les alkalis, s'accrochent vers le haut de la bouteille, dont ils bouchent le col en s'unissant et se coagulant. Le troisième jour la coagulation continue, s'épure et se perfectionne; alors le maître fait un petit trou, un doigt au-dessous du col, à l'épaule de chaque bouteille, pour voir si la matière est assez cuite, et s'il n'y a plus rien à exhaler. Après avoir observé son état, il rebouche exactement le trou avec de la terre grasse, et le rouvre de temps à autre, pour connoître le progrès de son opération. Lorsqu'il la voit parvenir au point où elle doit être, il tire le feu, casse la bouteille, rejette les cendres qui restent au fond, prend cette masse ronde, blanche et transparente, de l'épaisseur de trois ou quatre doigts, attachée et suspendue contre le col; cette masse est ce que l'on nomme sel ammoniac ou nechaber. Sous ce sel ammoniac ou nechaber, il s'attache une croûte noire de deux ou trois doigts d'épaisseur, nommée *aradi;* sous cette croute, les cendres demeurent au fond de la bouteille. On jette les cendres; mais on reçoit la croûte noire dans les bouteilles: de cette croûte se forme un sel ammoniac le plus pur et le plus blanc, qu'on nomme *mercarar;* et ce sel est beaucoup plus cher que l'autre.

5.° Dans les deux bourgs du Delta, voisins l'un de l'autre, nommés *Damager*, à une lieue de la ville de Mansoura, il y a cinq grands laboratoires et quelques petits; il s'y fait tous les ans quinze cents ou deux mille quintaux de sel ammoniac. Dans le reste de l'Egypte il n'y a que trois laboratoires; deux sont dans le Delta, et le troisième au Caire, d'où il ne sort par an que vingt ou trente quintaux de ce sel. L'usage du sel ammoniac est connu chez les blanchisseurs de vaisselle de cuivre, chez les orfè-

vres, les fondeurs de plomb, et particulièrement chez les chimistes et les médecins.

REMARQUES SUR LES PIERRES ET MARBRES.

L'Egypte abonde en marbres de différentes sortes. 1.° Le granit ou marbre thébain est moucheté de diverses couleurs; tantôt le noir domine dans les uns, et le rouge dans les autres : toutes ces espèces de granit ont leurs carrières au fond de l'Egypte supérieure, près du Nil, entre les premières cataractes et la ville d'Assouan, jadis Seyne. 2.° Le marbre blanc et le marbre noir se trouvent au nord d'Assouan, sur le bord oriental du Nil. 3.° Il y a des carrières de marbre jaune, rouge et noir près du fameux monastère de Saint-Antoine, dans le désert de la Thébaïde, au pied occidental du mont Colzim, dans la plaine d'Araba, à sept ou huit lieues de la mer Rouge. 4.° On avoit autrefois trouvé des carrières de ces différens marbres et de porphyre en certains endroits de l'Egypte, et hors de l'Egypte : on ne les connoît plus aujourd'hui. L'avarice et l'indolence des Turcs leur ont fait oublier depuis longtemps le chemin de ces carrières; ils profitent des débris des anciens édifices pour en tirer les marbres dont ils ont besoin. Le mont Sinaï et toutes les montagnes qui l'environnent ne sont que granit, aussi-bien que les vallons et montagnes à deux journées au nord de Sinaï. Le mont Sainte-Catherine est d'un granit plus fin, et rayé de lignes noires en façon d'arbrisseaux.

Vers Assouan, entre le Nil et la mer Rouge, on taille une pierre blanche et tendre, nommée *beram*, dont on fait communément dans tout le Saïd et au Caire, des marmites et autres ustensiles de cuisine : cette pierre résiste au feu, et quand elle vient à se briser par accident, on en rejoint proprement les pièces avec des liens de fer, et on cimente les join-

tures avec de la poudre de la même pierre. On trouve dans la province de Faïoum, autrefois Arsinoïte, une espèce de petite pierre oblongue, brune, parsemée de petits points jaunes, presque insensibles; elle se forme d'un sable de la même couleur, dans une plaine de deux cents pas de long, et autant de large : les gens du pays appellent cette pierre noisette, à cause de sa figure. A deux lieues au levant du Caire il y a une plaine de sable, nommée Sabil-el-allam, parsemée de cailloux, dont quelques-uns enferment une espèce de petit diamant brut. On casse le caillou dont on tire cette petite pierre brillante; lorsqu'elle a été travaillée et polie, on en fait des bagues et des bracelets. Dans le désert de Scété ou de Saint-Macaire, il y a des mines de pierres d'aigle; près de ces mines on trouve de gros morceaux de bois et des ossemens d'animaux pétrifiés.

Remarques sur les fours a poulets.

Le four à poulets est un bâtiment dans un lieu enfoncé en terre, et construit en forme de dortoir; l'allée qui est au milieu, a quatre ou cinq chambres à ses côtés de part et d'autre. La porte de l'allée est fort basse et fort étroite; elle est bouchée avec de l'étoupe, pour conserver une chaleur continuelle dans toute l'étendue du four. La largeur des chambres est de quatre ou cinq pieds; et la longueur en a trois fois autant. Les chambres ont double étage; celui d'en-bas est à rez-de-chaussée, celui d'en-haut a son plancher inférieur, et ce plancher a une ouverture ronde au milieu; le plancher supérieur est voûté en dôme, et pareillement ouvert. Au lieu de porte, chaque étage a une petite fenêtre d'un pied et demi en rond.

L'étage inférieur est rempli de quatre ou cinq mille œufs, et même plus; car, plus il y en a, et

mieux l'entrepreneur y trouve son compte; d'ailleurs cette multitude d'œufs contribue à entretenir la chaleur qui se communique à tous les œufs accumulés les uns sur les autres. L'étage supérieur est pour le feu; il y est allumé pendant huit jours, mais non pas de suite : car la chaleur en seroit excessive et nuisible. On l'allume seulement une heure le matin et autant le soir; c'est ce qu'on appelle le dîner et le souper des poulets. Le feu se fait avec de la bouze de vache ou de la fiente d'autres animaux, séchée et mêlée avec de la paille; on en exclut le bois et le charbon, qui feroient un feu trop violent. La fumée sort par l'ouverture de l'étage supérieur; mais il faut remarquer que pendant que cet étage supérieur demeure ouvert, on ferme exactement avec de l'étoupe la petite fenêtre de l'étage inférieur et le trou rond du dôme, afin que la chaleur se communique par l'ouverture du plancher dans cet étage d'en bas où sont les œufs.

Le huitième jour passé la scène change; on supprime le feu; l'étage où il brûloit se trouvant vide, est remplacé d'une partie des œufs qu'on tire d'en-bas pour les mettre au large et les distribuer également dans les deux étages; les portes ou petites fenêtres de ces deux étages, qui avoient été ouvertes, se ferment, et on ouvre à demi le trou du dôme, pour donner de l'air. Cet état des œufs sans feu, et aidés seulement d'une chaleur douce et concentrée, dure treize jours; car ces treize jours joints aux huit premiers, font le nombre de vingt-un : c'est environ au dix-huitième qu'un esprit vivifique commence à remuer le blanc de l'œuf et son germe déjà formé; on le voit à travers la coque s'agiter et se nourrir du jaune, qu'il suce par le nombril. Deux jours après, c'est-à-dire, le vingtième, le poussin applique son bec à la coque et la fend; l'ouvrier avec son ongle élargit tant soit peu la brèche pour aider les foibles efforts du poussin.

Le vingt-unième après-midi, ou le vingt-deuxième au matin, toutes les coques se rompent; une armée de petites volatiles s'élancent et se dégagent chacun de sa prison; le spectacle en est agréable; on croit voir en petit le prodige qui fut montré au Prophète : un champ couvert d'ossemens qui se lèvent et ressuscitent. Huit chambres vous paroissoient couvertes de plusieurs milliers de coquilles inanimées, et aujourd'hui vous les voyez remplies de presque autant d'oiseaux vivans; je dis presque, car le nombre des coques excède celui des poussins; la raison est que l'ouvrier ou directeur du four ne répond que des deux tiers des œufs qu'on lui confie; ainsi, l'entrepreneur on maître de la fabrique remettant, par exemple, six mille œufs entre les mains de l'ouvrier, n'exige de lui que quatre mille poussins à la fin de l'opération; le reste est abandonné au hasard, et il en périt près d'un tiers. Mais comme il arrive presque toujours que les œufs réussissent au-delà des deux tiers, tout le produit n'est pas uniquement pour l'ouvrier; l'entrepreneur y a sa bonne part; l'ouvrier est obligé de vendre à celui-ci, pour six médins, chaque centaine de poussins éclos au-delà des deux tiers, ce qui fait un gros profit à l'entrepreneur : car il vendra les cent poussins tout au moins trente médins, et ne les aura cependant achetés que six médins de l'ouvrier.

On a raison d'admirer en France cet art singulier, qui fait éclore en même temps des millions de poulets; c'est ainsi que ce pays a trouvé le secret de suppléer par le moyen de la chaleur d'un four, à la lente production naturelle et ordinaire de ces petits animaux. Mais, ce qui doit paroître surprenant, c'est que dans ce grand nombre d'hommes qui habitent l'Egypte, où il y a trois ou quatre cents fours à poulets, il n'y ait que les seuls habitans du village de Bermé, situé dans le Delta, qui aient l'industrie hé-

réditaire de diriger ces fours : le reste des Egyptiens l'ignorent entièrement : si l'on en veut savoir la raison, la voici.

On ne travaille à l'opération des fours que durant les six mois d'automne et d'hiver, les autres saisons du printemps et de l'été étant trop chaudes, et contraires à ce travail. Lors donc que l'automne approche, on voit trois ou quatre cents Berméens quitter les lieux où ils se sont établis et se mettre en chemin pour aller prendre la direction des fours à poulets, construits en différens bourgs de ce royaume. Ils y sont nécessairement employés, parce qu'ils sont les seuls qui aient l'intelligence de cet art, soit qu'ils le tiennent secret, soit que nul autre Egyptien ne veuille se donner la peine de l'apprendre et de l'exercer.

Les directeurs des fours à poulets sont nourris par l'entrepreneur. Ils ont pour gages 40 ou 50 écus; ils sont obligés de faire le choix des œufs qu'on leur met entre les mains pour ne conserver que ceux qu'ils croient pouvoir réussir; ils s'engagent de plus à veiller jour et nuit, pour remuer continuellement les œufs, et entretenir le degré de chaleur convenable à cette opération : car le trop de froid ou de chaud, si petit qu'il soit, la fait manquer.

Malgré toute la vigilance et l'industrie du directeur, il ne se peut pas faire, que dans ce grand nombre d'œufs entassés les uns sur les autres dans le fourneau, il n'y en ait plusieurs qui ne viennent pas à bien; mais l'habile directeur sait profiter de sa perte, car alors il ramasse les jaunes d'œufs inutiles, et en nourrit plusieurs centaines de poulets, qu'il élève, et qu'il engraisse dans un lieu séparé et fait exprès : sont-ils devenus gros et forts, il les vend le plus cher qu'il peut, et la vente étant faite; il en partage fidèlement le profit avec l'entrepreneur. On demandera comment il se peut faire, que l'on puisse assembler

dans chaque fourneau une si prodigieuse quantité d'œufs. Le moyen en est facile. Chaque fourneau a vingt ou vingt-cinq villages qui lui sont attachés en particulier. Les paysans de ces villages sont obligés, par ordre du bacha et du tribunal supérieur de la justice, de porter tous leurs œufs au fourneau qui leur est assigné, et il leur est défendu de les porter ailleurs, ou de les vendre à qui que ce soit, sinon au seigneur du lieu ou aux habitans des villages qui sont du même district; par ce moyen il est facile de comprendre que les fourneaux ne peuvent manquer d'ouvrage.

Les seigneurs des lieux trouvent ici le secret, comme on le trouve ailleurs, d'établir certains droits à leur profit. Ceux-ci retirent tous les ans, des fourneaux dont ils sont seigneurs, quinze ou vingt mille poussins. Pour les élever sans qu'il leur en coûte rien, ils les distribuent chez tous les habitans de leur seigneurie, aux clauses et conditions de moitié profit de part et d'autre, c'est-à-dire, que le villageois qui a reçu de son seigneur quatre cents poussins, est obligé de lui rendre deux cents poulets, ou en nature, ou en argent, valeur de deux médins pour chaque poulet; les autres deux cents poulets appartiennent au villageois. L'aga du bourg de Bermé, dont nous avons dit que les habitans étoient les seuls instruits dans l'art de diriger les fours à poulets; cet aga, dis-je, s'est aussi établi un petit droit particulier sur eux; car s'ils veulent sortir de Bermé pendant les six mois du printemps et de l'été, pendant lesquels ils n'ont point de travail, l'aga ne leur donne point de permission de quitter leur pays, qu'ils ne lui payent auparavant huit ou dix piastres. Or pendant ces six mois il y a toujours trois ou quatre cents Berméens, qui vont ailleurs gagner leur vie; c'est un profit considérable pour l'aga.

La génération des poulets, dont nous venons de

parler, n'étoit point inconnue à Pline; il en parle dans son Histoire naturelle (Liv. x, ch. 55. — Liv. I, n.° 74.). Diodore de Sicile loue aussi l'industrie et la coutume des Egyptiens qui ont trouvé le secret de faire éclore, non-seulement les poulets, mais encore les oiseaux.

J'ai demandé à nos directeurs des fours à poulets, si leur art réussiroit en France; ils m'ont répondu qu'ils n'en doutoient pas, et qu'ils s'offroient même à y aller construire des fours pareils aux leurs, et de les diriger de manière que la différence du climat ne mettroit aucun obstacle au succès de leur opération. C'est à nos Français curieux à faire venir en France quelqu'un de nos directeurs de Bermé, pour en faire l'expérience.

DISCOURS SUR L'ÉGYPTE,

Par le père Sicard, de la Compagnie de Jésus.

CHAPITRE PREMIER.

Noms et situation de l'Egypte.

L'EGYPTE est appelée par les Grecs, tantôt *Aïguptos*, tantôt *Potamitis*, tantôt *Melambolis*; tous noms qui marquent l'avantage qu'elle a d'être arrosée des eaux du Nil, et engraissée par le sable noir qu'il entraîne et qu'il répand sur les terres. *Et viridem Egyptum*, dit Virgile, *nigrâ fœcundat arenâ.* Presque tous les autres peuples anciens l'ont connue sous le nom de la *terre de Cham*, fils de Noé, expression dont David s'est servi dans ses psaumes; ou sous le nom de la terre de *Mitsraïm*, fils ou descendant de Cham,

Cham, qui s'y établit. De là le Cham des Coptes, le Chemia de Plutarque, le Masser des Arabes.

La situation de l'Egypte est entre la mer Méditerranée au nord, l'isthme de Suez et la mer Rouge à l'est, la Nubie au sud, les déserts de Barca et la Lybie à l'ouest.

Sa longueur nord-sud, depuis la dernière cataracte de la Nubie jusqu'à la mer Méditerranée, est de cinq mille trois cents stades, selon Strabon (liv. 17), c'est-à-dire, de deux cent douze lieues; savoir : de la mer Méditerranée au Caire, trente-cinq lieues; du Caire à Thèbes, cent trente-cinq lieues; et de Thèbes à la dernière cataracte, quarante-deux lieues.

Sa largeur n'est pas égale. Elle n'est tout au plus que de vingt à vingt-six lieues depuis la dernière cataracte jusqu'au Caire. On pourroit même, à la rigueur, dire qu'elle n'est que de cinq ou six lieues, puisqu'il n'y a de terrain cultivé que de cette largeur : car c'est une longue vallée, bordée d'une double chaîne de montagnes, est, ouest, traversée par le Nil; hors cette largeur, le reste est un terrain qui, de tout temps, a été inculte et désert. Mais depuis le Caire, en tirant au nord, jusqu'à la mer Méditerranée, l'Egypte s'élargit toujours; de sorte que sa base, le long de la mer, s'étend de Kan-Jounès, autrefois Inissus, dernière ville du royaume à l'ouest, jusqu'aux côtes de la Lybie, par delà Alexandrie, et est de près de cent lieues.

CHAPITRE II.

Son gouvernement.

TOMUMBEY, de la race des Mamelucs, est le dernier soudan qu'il y ait eu en Egypte. Selim, empereur

des Turcs, la conquit l'an 1517, et elle est demeurée sous la domination du Grand-Seigneur, qui y a un pacha, vingt-quatre beys, et sept corps de milice. Quoique le pacha soit comme le chef du gouvernement, il ne peut cependant rien entreprendre de considérable, que de l'avis et du consentement des beys et des autres officiers. Le pacha a coutume d'entrer en fonctions au mois *tot*, c'est-à-dire, au mois de septembre, qui est le premier mois de l'année selon les Coptes. Le sultan lui envoie tous les ans, vers ce temps-là, ou une confirmation dans sa charge, ou l'ordre de sa déposition. Ordinairement le pacha est trois ans en charge; mais il arrive quelquefois qu'on prévient ce temps, et qu'on en met un autre à sa place : il n'y a rien de réglé là-dessus.

Le château du Caire sert de palais au pacha. Il y tient trois fois la semaine, le dimanche, le mardi, le jeudi, le divan, c'est-à-dire, le conseil-général, qui est composé des beys et des agas des sept corps de milice. Les beys, autrement nommés *sangiacs*, sont les lieutenans du pacha. Il doit y en avoir vingt-quatre; mais il arrive rarement que le nombre soit complet. Deux choses contribuent à ce désordre. La première est que les beys sont au choix et à la nomination du pacha; l'autre est qu'il y a par an, sur le trésor royal, une certaine somme assignée pour payer les appointemens des beys. Qu'un bey vienne donc à mourir, ou que par quelqu'autre accident il y ait une place vacante, le pacha ne manque point de chercher quelque prétexte pour différer de nommer un nouveau bey, parce qu'il est le seul qui profite de ce qui reviendroit par jour, à celui qui sera revêtu de cette dignité. Or ce profit est considérable pour un pacha, un bey ayant par jour cinq cents aspres: deux aspres valent un medin, un medin est un sou et demi de notre monnaie; ainsi un bey a par jour trois cent soixante-dix sous, qui font près de

dix-neuf livres. Je ne parle que des appointemens ordinaires : car, lorsqu'un bey fait un voyage pour le service de l'état, il a par jour mille aspres, qui font trente-sept livres dix sous.

Le pacha, après avoir différé autant qu'il a pu, de remplir la place vacante d'un bey, examine la liste de ceux qui demandent cette dignité. Plus le nombre des aspirans est grand, plus il exige une grosse somme de celui à qui il donne la préférence. Pour l'ordinaire le pacha en reçoit vingt ou vingt-cinq bourses, et chaque bourse est de cinq cents écus.

L'on peut dire la même chose des officiers des troupes, que du pacha; car le Grand-Seigneur leur fait remettre de quoi entretenir en Egypte vingt mille hommes d'infanterie. Mais les officiers, pour profiter de la solde destinée aux soldats, font si bien, qu'il n'y a jamais sur pied tout au plus que la moitié de ces troupes-là.

Toute l'infanterie, qui consiste en douze mille janissaires, et en huit mille azaps, est en garnison dans le château et dans la ville du Caire. La cavalerie, qui est composée de cinq corps de troupes différentes, savoir, de jumellis, de tufekgis, de cheraksas, de metefarracas et de chiaoux, est dispersée de côté et d'autre. Les metefarracas ont la garde de tous les châteaux, excepté de celui du Caire. Ils sont à Alexandrie, à Rosette, à Damiette, à Thiné, à Suez, etc. Les tufekgis, les jumellis et les cheraksas, sont dans toute l'Egypte, à la suite des cachefs ou gouverneurs des provinces. Pour ce qui est des chiaoux, ils n'ont aucune demeure fixe; leur emploi est d'être continuellement à cheval, pour découvrir ce qui est tombé aux parties casuelles, et pour veiller aux autres revenus semblables du Grand-Seigneur.

L'Egypte est partagée en dix-sept gouvernemens, treize grands et quatre petits. Les grands *cachefliks*, c'est-à-dire, gouvernemens, sont Achemonain;

Athfihe, Beheiré, Behenessé, Calioubié, Chariquié, Dequahalie, le Faïom, Garbié, Girgé, Gisé, Manfelouth, Menoufié. Les petits gouvernemens sont ceux d'Assoüan, d'Ebrim, d'Elouah et de Terrané. Outre les gouverneurs, les bourgs et les villages ont leurs seigneurs particuliers, qu'on nomme *meltezems*. Ces seigneurs, aussi bien que les gouverneurs, sont obligés de suivre en tout les décisions du divan du Caire.

Les gouverneurs ne sont en place que l'espace d'un an. Le pacha en nomme de nouveaux chaque mois de septembre, qui est le commencement de l'année coptique. La manière d'installer les nouveaux gouverneurs est différente. C'est le pacha lui-même qui installe les treize gouverneurs des grands gouvernemens. Toute la cérémonie consiste à les revêtir d'un cafetan, qui est une veste particulière, et à leur assigner une garde de cavalerie, qui est plus ou moins forte, selon l'étendue du gouvernement. Les gouverneurs des quatre petits gouvernemens ne sont point installés par le pacha dans leur charge. Mais celui de Terrané est installé par le gouverneur de Beheiré, et ceux d'Assoüan, d'Ebrim, d'Elouah, le sont par le gouverneur de Girgé.

Comme les meltezems sont d'un rang fort inférieur à celui des gouverneurs, on les met en place sans observer aucune cérémonie. Ils ont cependant une grande autorité dans les bourgs ou dans les villages dont ils sont seigneurs. Le désagréable de leur emploi est que si un meltezem meurt sans avoir vendu ou résigné quarante jours avant sa mort, les terres dont il est seigneur et ses biens sont confisqués. Le pacha les fait vendre à l'encan, et en reçoit l'argent au profit du Grand-Seigneur.

CHAPITRE III.

Ses productions.

LUCAIN donne en peu de mots une idée assez juste de la fécondité de l'Egypte :

> Terra suis contenta bonis, non indiga mercis,
> Aut Jovis, in solo tanta est fiducia Nilo. (*Liv. VIII.*)

En effet, la terre est aisée à cultiver ; elle n'a pas besoin de pluie, étant suffisamment humectée par les eaux du Nil ; elle est si féconde, qu'elle produit tout en abondance, presque sans autre soin que celui de l'ensemencer : de sorte que l'Egypte peut aisément se passer de faire aucun commerce avec tout autre peuple. La preuve en est sensible, puisque, des seules terres cultivées, le fisc tire tous les ans dix mille bourses qui font quinze millions, et deux cent quatre-vingt-seize mille sept cents charges, les deux tiers de blé, l'autre tiers d'orge, de lentilles, fèves et autres semblables légumes. Des dix milles bourses, douze cents sont envoyées au Grand-Seigneur, quatre cents à la Mecque, le reste est pour le payement des officiers et des troupes. On envoie aussi par an, à la Porte, douze cents quintaux de sucre, et sept cents charges de lentilles. Ce n'est là toutefois qu'une partie de ce que le Grand-Seigneur retire de l'Egypte. Les douanes d'Alexandrie, de Rosette, de Damiette, de Suez, du Caire, etc. produisent des sommes beaucoup plus considérables.

L'Egypte cependant n'est pas un pays extrêmement peuplé. Non-seulement il y a peu de grandes villes : car excepté le Caire, Alexandrie, Rosette, Damiette, Mehallé, Girgé, les autres sont peu considérables; mais l'on n'en compte dans toute l'Egypte

que trois mille, tant bourgs que villages. Dans un si petit nombre de villes et villages, il y a jusqu'à douze mille mosquées, qui toutes ont une espèce de clocher, mais dans lequel il n'y a point de cloche.

La fertilité du pays paroît encore par la multitude d'animaux que l'on voit de tous côtés, et par cette quantité prodigieuse de plantes que la terre produit, dont plusieurs sont particulières à l'Egypte.

Entre les animaux, les crocodiles, les gazelles, les bœufs sauvages, les bouquetins, les sangliers, les loups, les renards, les ichneumons (c'est-à-dire, rats de Pharaon), les tigres, les hyènes, les caméléons, les moutons, les lièvres, et autres semblables, se trouvent en Egypte comme dans d'autres pays. Il n'y a que les hippopotames qui lui soient particuliers. Le nombre des crocodiles est infini; celui des hippopotames, au contraire, est très-petit.

La liste des oiseaux seroit infinie. Il y a surtout beaucoup de tourterelles, de cailles, de canards soit à tête verte soit à tête grise, de sarcelles, de saqsaqs, que les Grecs appeloient *trochilus*, de macreuses, de plongeons, d'oies du Nil, de poules de riz, de pluviers, de bechots, de chevaliers, de quathas qui est une espèce de perdrix (car de véritables perdrix, l'on n'en voit presque point autre part que dans le désert de Saint-Antoine); de courlis, de hérons, de pélicans, d'éperviers, de milans, de flamans, de cormorans, de grues (mais seulement dans la Haute-Egypte et pendant quelques mois: elles y viennent des pays du Nord); d'aigles, d'ibis, et de toutes sortes de petits oiseaux. La bécasse est très-rare, soit dans la Haute, soit dans la Basse-Egypte.

Il en est des plantes comme des animaux; les unes sont de ces plantes que l'on trouve dans presque tous les pays habités: grenadiers, orangers, limoniers, figuiers, pommiers, poiriers, oliviers, abri-

cotiers, pêchers, mûriers, dattiers, melons, concombres, ainsi des autres. Il n'y a que les noyers et que les amandiers, de plantes communes, qui manquent à l'Egypte. Celle qui porte le séné y est inconnue, quoique les Egyptiens en fournissent une grande quantité à l'Europe; ils le tirent de la Nubie. Les autres sont des plantes particulières à l'Egypte, par exemple, le *papyrus*, qui est une espèce de jonc; le *lotus*, l'*arum Ægyptiacum*, le *meloukié*, sorte de mercuriale; l'*achar*, plante tithymale, gommeuse, épineuse; le *henné*, dont le jus est d'un beau rouge; l'*aber*, qui a quelque ressemblance avec le romarin. Il y a quelques autres plantes qui ne sont pas particulières à l'Egypte, mais qui ne croissent que dans quelques pays peu connus, éloignés, et qui sont dispersées, l'une dans un pays, et l'autre dans l'autre. Telles sont la casse, le sycomore, le caterambas qui est une espèce de coloquinte, le mark. L'acacia, quelque commun qu'il soit à présent en Europe, y a été porté de l'Egypte. La quantité en est prodigieuse et l'on en compte de quatre sortes différentes.

Malgré cette fertilité de la terre, c'est le Nil qui est le nourricier de l'Egypte. La cherté ou l'abondance, surtout du blé et du riz, qui sont la nourriture ordinaire du peuple, dépendent du débordement de ce fleuve. Outre cela, les autres alimens n'y sont pas d'un goût exquis. Il n'y a que le bœuf que l'on puisse appeler excellent. Le mouton n'y est que médiocrement bon. Les poulets le sont encore moins, apparemment à cause de la manière dont on les fait éclore.

On met des œufs dans des fours faits exprès, et par le moyen d'une chaleur concentrée et distribuée avec art, dans l'espace de vingt-un ou vingt-deux jours, on donne la vie à des milliers de poulets tout à la fois. Ces fours ont quelque chose de singulier,

aussi bien que ceux dans lesquels on fait le sel ammoniac. La matière dont on le compose est uniquement de la suie de cheminée, mais imprégnée de sels nitreux, qu'on tire de la bouze de vache qu'on a brûlée.

Pour ce qui est du poisson, généralement parlant, il a un goût désagréable, et ne sent que la vase. Le seul quecher, autrefois connu sous le nom de *latos*, en est exempt.

La boisson est ce qui manque le plus en Egypte. L'on n'y fait point de vin. Il n'y a nulle part aucune vigne. Cette plante y viendroit néanmoins bien, et le raisin y seroit excellent, car celui qu'on cueille aux treilles est d'un fort bon goût. Le vin que quelques personnes boivent, vient de Chypre, de Candie, d'Italie ou de France; mais il est très-cher, et il n'y a que des gens riches qui en puissent faire la dépense. L'eau est donc proprement la boisson du pays. Mais l'air du Caire, par exemple, est trop chaud, pour que l'eau puisse y être bonne. Pour la rendre un peu tolérable et fraîche, on la renferme dans des pots d'une terre qui est très-poreuse, qu'on expose aux fenêtres du côté du mistral (le nord) qui règne pendant tout l'été. L'eau par ce moyen se purifie, et perd ce goût insipide qu'elle ne peut manquer d'avoir dans un climat qui est à 30 degrés moins 10 minutes de latitude, et où l'on ne voit jamais de glace. Mais cette incommodité est bien compensée par la situation où se trouve l'Egypte. Il n'y a nul pays au monde qui en ait une plus commode pour le commerce. Placée entre l'Afrique et l'Asie, vis-à-vis de l'Europe, bornée d'un côté par la mer Arabique, et de l'autre par la mer Méditerranée, elle doit être comme dépositaire de toutes les richesses de ces trois parties du monde. Aussi l'a-t-elle été pendant plusieurs siècles. L'histoire, tant sacrée que profane, ne nous parle que de la magnificence des

rois d'Egypte, de leurs trésors immenses, de leurs édifices superbes, et de tout ce qui peut contribuer à la grandeur et à l'opulence d'un état. L'on ne peut douter que ce ne fût là l'effet du commerce que faisoient alors les Egyptiens, qui étoit si florissant, qu'ils étoient les seuls qui trafiquoient jusqu'à l'extrémité des Indes, étant les seuls qui, par leur situation sur la mer Arabique, pouvoient aisément pénétrer jusque-là, et y commercer. Ce fut pour faciliter ce commerce, qu'ils creusèrent ce fameux canal, qui du Nil alloit jusqu'à Suez, et qui étoit comme une jonction de la mer Méditerranée avec la mer Arabique; entreprise que l'antiquité n'a pu se lasser de louer, et qu'elle a mis au-dessus de tous les ouvrages de la main des hommes.

Le commerce n'est plus sur le même pied en Egypte. Rien n'a tant contribué à le diminuer, que la perfection où presque toutes les nations ont porté la navigation. Il y en a cependant encore. Il vient par la mer Rouge plusieurs marchandises, entr'autres grande quantité de café. Lorsqu'il est à Suez, on le charge sur des chameaux jusqu'au Caire. Au Caire, on le met sur le Nil jusqu'à Rosette ou à Damiette. Là on l'embarque sur mer pour le transporter à Alexandrie. Il faut même que le commerce soit encore très-considérable : car il y a un grand nombre de commerçans établis au Caire et dans d'autres villes. Il y a plus de Français que de toute autre nation. Ils sont en grand nombre au Caire, qui est la demeure de leur consul général. Mais à Rosette et à Alexandrie, et dans chacune de ces villes, il y a un vice-consul. Ils n'ont pu s'établir à Damiette. Les habitans ne peuvent souffrir aucun Français dans leur ville et dans leur port, se ressouvenant que dans le XIII siècle les Francs s'étoient rendus maîtres de leur ville. Tout leur commerce, qui est un des meilleurs de l'Egypte, est entre les mains des mar-

chands ou turcs ou grecs. Les Anglais ont aussi des établissemens au Caire et à Alexandrie, avec un consul et un vice-consul. Dans les mêmes villes, on trouve quelques marchands Italiens, mais en petit nombre, et sans consul.

CHAPITRE IV.

Le Nil.

La source du Nil est dans l'Ethiopie. Quoiqu'il grossisse de quelques rivières qu'il reçoit dès le commencement de son cours, cependant sa crue annuelle, par laquelle il inonde et fertilise l'Egypte, dépend uniquement des pluies qui tombent régulièrement en Ethiopie depuis le solstice d'été jusqu'à l'équinoxe d'automne. Le Nil déborde plus ou moins selon que ces pluies sont plus ou moins abondantes. Son cours n'a qu'un seul canal depuis sa source jusqu'à cinq lieues au-dessous du Caire. Il descend de l'Abissinie, il traverse les royaumes de Fangi, autrement Sennar, et de Dongola, toute la Nubie et l'Egypte. Mais au-dessous du Caire, il se divise en deux branches; l'une va à Damiette, et l'autre à Rosette; et par-là forme l'île du *Delta*, qui est aujourd'hui moins grande qu'elle n'étoit autrefois.

Les autres grands fleuves grossissent dans leur cours par les nouvelles eaux qu'ils reçoivent continuellement dans leur lit. Le Nil au contraire, dans la seule Egypte, se répand par plus de quatre-vingts grands canaux et par plusieurs petits, qui presque tous aboutissent à la mer Méditerranée. L'on en compte quarante dans le Saïd, treize dans le Charquié et autres provinces du Levant, onze dans la Dehetré et vingt-huit dans le Delta.

Pendant les trois ou quatre mois de l'année que

le Nil est haut, tous ces canaux sont pleins d'eau. Quand il baisse, la plupart diminuent peu à peu, et enfin sont à sec. Il n'y a que le canal de Joseph et les canaux d'Abon-Homar, d'Abon-Meneggé, le Seguir, le Dhar, le Serpentin, le Lebaini, qui ne tarissent jamais, à cause de la multitude de sources dont ils sont remplis, et qui sont si abondantes, que quelques-uns de ces canaux sont comparables à des rivières, telles que sont la Marne et l'Oise. C'est ce qui fait que les terres circonvoisines ne sont point brûlantes comme les autres du Delta, et que leurs habitans ont pour eux et pour leurs bestiaux de l'eau plus qu'il ne leur en faut. Ceux qui sont le long des canaux qui viennent à sec, font autour de leurs hameaux de vastes et profonds fossés que l'on prendroit pour des lacs. Lorsqu'ils sont remplis par le débordement du Nil, l'eau n'ayant point d'issue, s'y conserve jusqu'à la nouvelle croissance de ce fleuve, et sert de boisson aux hommes et aux bestiaux. Outre ces profonds fossés, ils creusent des puits, qui se remplissent également des eaux du Nil; mais en très-peu de temps l'eau y contracte une salure insupportable, que le nitre de la terre lui imprime; de sorte qu'elle ne sert ordinairement qu'à arroser leurs prés et leurs légumes. Ils ont des machines et des roues pour tirer l'eau de ces puits, et pour la répandre de tous côtés. Ainsi, par le moyen de ces puits, et par les inondations du Nil qui ont précédé, l'Egypte sous un climat brûlant, sous un ciel sans nuages et sans pluie, est fertile et a des herbages:

Arida nec pluvio supplicat herba Jovi.
(*Tibul. l.* 1, *eleg.* 7.)

Pour procurer l'abondance en Egypte, il faut que le Nil s'élève au-dessus du niveau de son lit, et croisse de vingt à vingt-quatre pieds à la cataracte

d'Assoüan, c'est-à-dire, à l'entrée de l'Egypte; de vingt à vingt-quatre palmes (1) au Caire et aux environs, et seulement de quatre à cinq palmes à Damiette et à Rosette.

Les eaux du Nil commencent à se troubler et à grossir vers le 22 de juin, et elles diminuent après le 22 de septembre; c'est-à-dire, qu'elles sont trois mois à croître, et trois mois à diminuer. Au Caire, pendant que le Nil croît, il y a des crieurs gagés, qui, jour par jour, annoncent au peuple combien il a cru. Mais leur supputation est fausse ou mystérieuse; car ils nomment pied, et même pied et demi, ce qui n'est qu'un palme, et à proportion; doigt, ce qui n'est que la vingt-quatrième ou la vingt-huitième division du palme. Entre les fables que les Egyptiens débitent par rapport au Nil, il y en a une des plus grossières, dont il n'est pas aisé de les détromper. Ils prétendent que le 17 de juin il tombe une goutte de pluie, qui annonce le débordement de ce fleuve. Rien n'est moins sensé qu'une pareille imagination. L'on peut dire la même chose de ce que Pline, Solin, Hérodote ont avancé (2); savoir, que l'on ne voit jamais ni vapeurs, ni brouillard s'élever du Nil. Du moins dans ces derniers temps l'on a l'expérience du contraire.

Le débordement annuel du Nil, et son accroissement périodique ne sont pas l'unique chose qui ait rendu ce fleuve fameux. Sa source, ses cataractes, surtout ses embouchures, ont paru à toute l'antiquité dignes de remarque, et il n'est point d'auteur, qui, en parlant de l'Egypte, n'en ait fait mention; mais il est étonnant que ces auteurs aient affecté de parler de sa source, puisqu'ils ne pouvoient ignorer que personne n'avoit pu encore la découvrir, et

(1) Le palme a huit pouces six lignes et demie.
(2) Liv. 5, chap. 9; chap. 55, liv. 2.

qu'eux-mêmes étoient partagés sur ce point-là. Quelques-uns la mettoient dans la Mauritanie-Tingitane, vers l'Océan occidental, les autres dans les Indes (1). Cette découverte étoit réservée à ceux qui auroient la facilité de pénétrer dans l'Afrique intérieure, et le temps de faire d'exactes observations jusqu'au lac de Dembea et au-delà, et d'être les témoins oculaires de ces pluies, qui y tombent régulièrement l'espace de trois mois. Les anciens n'ont eu ni l'un ni l'autre de ces avantages; ainsi la source du Nil, et la cause de ses débordemens annuels leur devoient être inconnues. Il n'en est pas de même des cataractes. De tout temps les Egyptiens les ont eues devant les yeux, sur-tout la dernière qui sépare la Nubie de l'Egypte. Chaque cataracte est un amas de hauts rochers, au travers desquels coule le Nil en forme de cascade. Il y auroit de la témérité à tenter d'y faire passer une barque. Le cours du Nil n'est praticable que lorsqu'il est dans l'Egypte; car il y a sept de ces cataractes en remontant d'Egypte à la source du Nil.

L'on ne peut pas douter que le Nil ne se jetât dans la mer Méditerranée par sept embouchures. Les anciens les nommoient: *Pelusiacum, Taniticum, Mendesium, Pathmeticum, Sebenniticum, Bolbitinum, Canopicum.* Voilà d'où vient que Virgile parlant du Nil, lui donne l'épithète de *septemgeminus*:

Et septemgemini turbant trepida ostia Nili.

Et Ovide celle de *septemfluus*:

Perque papyriferi septemflua flumina Nili.

Ptolomée, il est vrai, en met deux autres, qu'il appelle, l'une *Pineptimi*, et l'autre *Diolcos*. Pline en met quatre sans les nommer. Strabon et Diodore disent en général qu'il y en avoit plusieurs. Tous ces

(1) Pline, liv. 5, chap. 8. - Arian. chap. 9.

auteurs ne se contredisent point pour cela. Ils parlent des embouchures que l'on avoit ajoutées aux sept qui étoient naturelles au Nil. Ptolomée s'en explique nettement, puisqu'il les appelle fausses embouchures, et qu'il les distingue des véritables embouchures. Ces sept véritables embouchures subsistent encore; mais elles ont changé de nom, et dans quelques-unes, l'eau n'en sort plus contiuuellement et avec la même abondance qu'autrefois.

Le *Pelusiacum Ostium* est aujourd'hui celle de Thiné, au bout du lac Mantalé. Il n'en faudroit point d'autre preuve que les termes mêmes. En effet, *Pelousion* en grec, et *Thiné* en arabe, signifient l'un et l'autre de la boue. Mais il y en a une qui paroît démonstrative. Selon Diodore et Strabon, il y avoit mille trois cents stades, c'est-à-dire, à peu près 54 lieues depuis l'*Ostium Pelusiacum*, jusqu'à l'*Ostium Canopicum*. Or, Thiné est précisément à 54 lieues de Madié, qui est le *Canopicum Ostium* des anciens. Thiné est donc l'embouchure Pélusiaque.

L'*Ostium Tanicum*, ou *Taniticum*, ainsi nommé à cause de la ville de Tanis, est l'embouchure Eumm-Messarrége, près de San, qui est l'ancienne ville de Tanis.

La ville de Mendès avoit aussi donné son nom à l'*Ostium Mendosium*. Mendès étoit dans la province, dont Thémuis, aujourd'hui Théméi, étoit la capitale. Par conséquent, l'embouchure de Dibé, que quelques peuples de la Méditerranée appellent Pesquière, est le *Mendosium* des anciens, car cette embouchure n'est pas éloignée de Théméi.

Il n'y a nulle difficulté pour l'*Ostium Pathmeticum*, ou *Phamiticum*, qu'Hérodote appelle *Bucolicum*. Tout le monde convient que c'est l'embouchure de Damiette, étant indubitable que le Bogas, dans lequel est Damiette, étoit la Pathmétique des anciens.

L'on peut dire la même chose des deux embouchures, savoir de la Sebennytique et de la Bolbitique. L'une est l'embouchure de Brullos. Au sortir du lac de Brullos il y a un canal qui aboutit à la mer. Les anciens l'appeloient *Ostium Sebennyticum*, à cause de la ville *Sebennytus*, aujourd'hui Samarinoud. L'autre est l'embouchure de Rosette, c'est-à-dire, de l'ancienne ville Bolbitina. Strabon (lib. XVII) a marqué si distinctement la distance qu'il y avoit du phare d'Alexandrie à l'*Ostium Canopicum*, qu'il paroît qu'elle ne convient qu'à l'embouchure qu'on nomme à présent la Madié. Selon cet auteur il y avoit de l'un à l'autre cent cinquante stades, autrement six lieues et deux tiers de lieue ; c'est la distance que mettent encore aujourd'hui les Egyptiens de Madié au phare d'Alexandrie. Outre cela l'*Ostium Canopicum* avoit pris son nom de la ville de Canopé parce qu'il n'en étoit pas éloigné. Or la ville d'Abouquir est l'ancienne ville *Canopus*, et l'embouchure la plus proche d'Abouquir est assurément la Madié.

Cette connoissance des sept anciennes embouchures du Nil sert beaucoup à expliquer le passage de Ptolomée, où cet auteur met neuf embouchures du Nil. Il parle là des embouchures d'Aschtom-Jamassé, entre Brullos et Damiette, et de celle qui étoit à l'onest d'Aschtom, mais qui est à présent entièrement ensablée.

CHAPITRE V.

Le Caire.

Le grand Caire, capitale de l'Egypte, fut d'abord bâti par Omar-Ebnas, lieutenant d'Omar, second calife. Il lui donna le nom de Fosthath, qui veut dire *pavillon*. En l'an 974, Jânher, général de Moës-

Ledin-Illah, changea ce nom en celui de Cahera, qui signifie victorieuse.

Cette ville est située sur la rive droite du Nil, et a dix à douze milles de circuit, y comprenant le vieux Caire et Boulaq. Sa longitude est de 49 degrés, et sa latitude de 29 deg. 30 min. L'on peut juger du nombre de ses habitans par celui des Juifs, et des Chrétiens, qui n'est rien en comparaison de celui des autres citoyens. L'on y compte cependant huit mille Juifs et vingt mille Chrétiens, la plupart Coptes, les autres Grecs, Arméniens, Maronites, et quelques Latins. Les Coptes ont leur patriarche, et les Grecs le leur. L'un et l'autre prennent la qualité de patriarche d'Alexandrie. Les Cordeliers de Jérusalem, les Capucins et les Jésuites sont les seuls religieux dont il y ait des missionnaires au Caire.

Ou, si l'on veut, on peut comparer le Caire à Paris. Il y a certainement au Caire un plus grand nombre d'habitans, mais moins de maisons qu'à Paris, quoiqu'il y ait près de treize cents édifices publics; savoir : sept cent vingt mosquées, qui ont chacune un prédicateur ou minaret (espèce de clocher), et quatre cent trente sans clocher et sans prédicateur; quatre-vingts bains publics. Le nombre des bains particuliers va à l'infini; il n'y a pas un particulier un peu à son aise, qui n'en ait un dans sa maison. Enfin, un collége nommé Sama, ou en arabe Azchar (la *Mosquée des fleurs*).

C'est là que les chaféi, les maleki, les hambuli, les hanefi, c'est-à-dire, les quatre pontifes ou les quatre chefs des quatre sectes de la loi, ont leur siége et exercent leur juridiction. Ils sont égaux entr'eux, et nul n'a de supériorité au-dessus de l'autre. Ils sont extrêmement honorés dans la ville, et ils y ont une grande autorité. L'on prend par an, des greniers du Grand-Seigneur, deux mille charges, soit de blé, soit de légumes, pour l'entretien du collége,

collége, qui en a bien encore autant et souvent davantage, par les legs qui lui sont faits. On y enseigne les principes du mahométisme, la logique, l'astronomie, l'astrologie judiciaire, et l'histoire.

Malgré ce grand nombre d'édifices publics, il n'y a rien dans le Caire de tout ce qui fait la beauté d'une ville. Il n'y a qu'une seule place publique, nommée la *Romeile*. Elle est devant le château, sans arbres, sans fontaines, sans ornemens et sans la moindre chose qui offre un beau point de vue. Les rues sont étroites et sans alignement. Comme elles ne sont point pavées, l'on marche presque partout dans un terrain poudreux à l'excès, qui incommode fort. Il n'y a que dans les rues où demeurent les gens riches et distingués qu'on est à couvert de cette incommodité, par le soin qu'ils prennent de faire arroser tous les jours devant leurs maisons. A l'entrée et à la sortie de ces rues, il y a des portes cochères que l'on ferme le soir. Cette précaution met en sûreté pendant la nuit tous ceux qui y sont logés. Il seroit inutile que les rues fussent plus larges qu'elles ne le sont. On ne voit au Caire ni carrosse, ni calèches, ni chaises à porteurs. Les seigneurs et leurs esclaves, les cavaliers de profession et les Arabes vont à cheval par la ville. Tout le reste, Juifs, Turcs, Chrétiens, janissaires, soldats, et ceux qui sont d'une condition médiocre, n'ont point d'autre monture que des ânes. Les dames mêmes, de quelque qualité qu'elles soient, ne vont point autrement.

Le nombre des rues monte fort haut. Cependant il n'y en a presque pas une où il n'y ait un réservoir d'eau, et un abreuvoir pour faire boire les animaux. Chaque réservoir a un ou deux tuyaux et une tasse de cuivre suspendue à une chaîne. Mais l'eau de ces réservoirs est souvent d'un mauvais goût et un peu salée. Aussi n'y a-t-il que les passans qui ont grande soif qui en boivent. On ne boit dans toute la ville que

de l'eau du Nil, qui s'apporte dans des outres ou sur le dos des ânes ou des chameaux. Les maisons sont assez élevées, et à plusieurs étages. Elles sont bâties de briques, ou moitié de briques et moitié de pierres. Malgré cela, l'extérieur a je ne sais quoi de triste. L'on ne voit que de simples murailles nues, sans saillies, et l'on peut dire sans fenêtres : car le peu qu'il y en a, est fermé par des grilles de bois, de peur que les passans ne voient les femmes. La magnificence des maisons est au-dedans, et du côté des cours. Leurs divans surtout, et leurs salles, ont quelque chose de beau et de grand. Ce ne sont que jets d'eau, que compartimens de marbre, et toutes sortes d'embellissemens.

Le canal, qui traverse le Caire d'un bout à l'autre, est l'unique chose extérieure qui pourroit donner quelque idée de la ville; mais l'eau n'y coule que l'espace de trois ou quatre mois; le reste de l'année elle est si basse, qu'elle y croupit et qu'elle en fait un cloaque. Ce canal n'a point d'autre source que le Nil. Il en sort immédiatement, et quand il est plein, ses eaux se répandent dans sept ou huit petits étangs, qui sont, les uns dans la ville et les autres aux environs, et vont se perdre à trois lieues du Caire, dans le lac des Pélerins de la Mecque. Ptolomée nomme *Amnis Trajanus*, Quinte-Curce, *Oxius*, et les Turcs, *Merakemi*, c'est-à-dire, *pavé de marbre*, ce long canal, à l'entrée duquel le pacha, accompagné des milices, se rend tous les ans au commencement du mois d'août. Quelques jours auparavant l'on y fait une digue, et le jour que le pacha vient là en cérémonie, on coupe la digue en sa présence, et à l'instant on précipite dans l'eau une poupée de terre, qui est de hauteur d'homme : reste pitoyable de la superstition des anciens Egyptiens, qui, tous les ans, immoloient de la sorte une fille au dieu du Nil.

Le seul château du Caire a des choses plus remar-

quables que tout le reste de la ville. Cette citadelle a une vaste enceinte, et n'est ni forte ni régulière. Elle domine absolument la ville : mais elle est dominée par la montagne qui est au levant. Elle a pour garnison les janissaires et les azaps, qui y ont leurs logemens, leurs magasins d'armes et leur artillerie. Cela les rend si fort les maîtres de la place, que toutes les fois qu'ils viennent à se révolter, ils sont en état d'en chasser le pacha, qui y a son palais.

Ce fut la reine Sémiramis qui fit construire ce château. Elle y mit une garnison de Babyloniens (ce qui lui donna le nom de *Babulon*), afin de tenir toujours en échec Memphis, situé vis-à-vis, à l'occident du Nil, et d'empecher cette capitale de se révolter. Un long aqueduc, dit Strabon, y conduisoit l'eau du Nil, par le moyen de plusieurs pompes, et des roues que cent cinquante esclaves faisoient tourner. Aujourd'hui c'est un aqueduc bâti de pierres taillées en pointe de diamans, et qui est soutenu par trois cent vingt arcades. Dans le temps de la crue du Nil, c'est de ce fleuve qu'on fait venir l'eau ; hors de là on la fait venir d'une source, et ce sont soixante bœufs qu'on emploie à faire aller les roues. Les inscriptions arabes dont cet aqueduc est chargé, font voir qu'il a été plus d'une fois réparé par les princes mahométans.

Outre cet aqueduc, il y a dans le château un puits, connu communément sous le nom de puits de Joseph, ou de puits de limaçon, parce qu'il est taillé spiralement en vis. Il a seize pieds de large dans œuvre, sur vingt-quatre de long. Sa profondeur est de deux cent soixante-quatre pieds, mais en deux coupes, qui ne sont point perpendiculaires l'une à l'autre. La première coupe a cent quarante-huit pieds, et la seconde en a cent seize. On tire l'eau par le moyen d'une double roue, et d'un double chapelet de cruches de terre. Les bœufs dont on se sert pour

cela descendent jusqu'au bas de la première coupe, par une galerie creusée aussi bien que le puits, dans le pur roc, et qui règne tout au tour du haut en bas. C'est l'ouvrage des Babyloniens. Elevés à la fatigue, et ayant pris sous Ninus et sous Sémiramis un goût pour le merveilleux, ils firent une pareille entreprise. L'utilité qui en revient n'est pas considérable. Peut-être qu'autrefois l'eau qu'on en tiroit étoit bonne à boire, mais à présent elle est saumâtre.

Le vieux Caire étoit l'ancien Leté, selon Flavius Joseph (liv. II). Cambyse établit dans cette ville les Babyloniens, qui demeurèrent en Egypte, après qu'elle eut été conquise. Comme quelque temps après Leté se trouva presque dans la même enceinte que le château nommé Babulon, ce nom leur devint commun, et Leté ne fut plus appelée que Babylone, d'où l'on voyoit de l'autre côté du Nil les pyramides. *Hinc pyramides, quæ apud Memphim sunt in ulteriore regione, manifestè apparent, quæ quidem propinquæ sunt.* Babylone étoit donc située à l'orient du Nil, vis-à-vis de Memphis. Elle devint dans la suite des temps si considérable, qu'elle étoit ville épiscopale quand les Chrétiens en furent les maîtres. L'on y voit encore aujourd'hui quinze églises, dont l'une est desservie par les Grecs; les autres, entre lesquelles est Notre-Dame de Babylone, sont desservies par les Coptes.

Oxus, roi de Perse, avoit fait bâtir, dans le quartier qu'on nomme Quasser et Chama, un fameux temple, qu'il avoit dédié à la divinité du feu. On y entretenoit une si grande clarté, qu'il fut appelé le château des bougies. Dans le même quartier est une chapelle souterraine dans l'église de saint Sergius. La tradition constante et ancienne du pays étant que c'est là qu'étoit la maison que Jésus-Christ, Notre-Dame et saint Joseph, habitèrent tout le temps qu'ils furent en Egypte, pour se mettre à couvert des

poursuites du roi Hérode, tous les Chrétiens y accourent en dévotion. Cette église est entre les mains des pères Cordeliers de Jérusalem, et ils y font les fonctions de missionnaires.

CHAPITRE VI.

Alexandrie.

ALEXANDRIE, l'ouvrage du grand Alexandre, cette ville si fameuse, la demeure des Ptolomées, la capitale de l'Egypte, la rivale d'Athènes et de Rome en fait de sciences et de beaux arts, peuplée à l'infini, opulente, superbe dans ses bâtimens, où l'on ne voyoit que temples, que palais, qu'édifices publics, que places environnées de colonnes de marbre; cette ville, qui, dans les premiers siècles du christianisme, rendoit encore son nom plus illustre qu'il ne l'avoit été du temps du paganisme, par la multitude et la magnificence de ses églises, par la sainteté de ses évêques et leur zèle à défendre la foi, par le courage héroïque d'un million de martyrs, par la profonde érudition, le génie sublime, les écrits de ces grands hommes, qui ont été et qui sont du nombre des lumières de notre religion : cette ville est depuis long-temps ensevelie sous ses ruines, et n'est plus que l'ombre de ce qu'elle a été. A peine mérite-t-elle d'être mise au rang des villes du second ordre, soit pour son enceinte, soit pour la quantité des habitans. Elle doit au commerce tout ce qu'elle est. Comme elle a deux ports excellens, les vaisseaux y abordent volontiers. Le vieux port est destiné pour les bâtimens des sujets du Grand-Seigneur, et le port nouveau est ouvert aux Européens. Mais, malgré ce changement total, un voyageur a bien de quoi contenter sa curiosité. Il retrouve l'ancienne Alexandrie

au milieu même de ses ruines : il n'a qu'à suivre pas à pas la description que Strabon en a faite (liv. XVII); partout il en découvrira assez de vestiges pour juger de l'étendue de cette ville, et pour reconnoître les lieux où étoient placées les choses dont il parle.

Les deux ports, qu'il appelle *Kibotoi* et *Eunosis*, sont le port vieux et le port nouveau d'à présent. *Ralotis* est la partie de la ville qui borde le port vieux, et qui s'étend jusqu'au port nouveau. Le *septemstadium* étoit la presqu'île qui est entre les deux ports. Du côté du port neuf est l'île de Phare, où étoit bâtie la tour du fanal. Il y avoit communication de l'une à l'autre île par un pont, sur lequel passoit un canal d'eau douce. Il suffit de jeter les yeux sur les deux ports, tels qu'ils sont aujourd'hui, pour y apercevoir, du moins en général, tout ce que les anciens en ont dit. Dans le reste, il faut examiner jusqu'aux moindres débris des anciens monumens qui sont de tous côtés aux environs de la nouvelle Alexandrie. En effet, en les examinant avec attention, l'on voit que c'est dans la plaine qui aboutit à la porte de Rosette qu'étoient les palais des Ptolomées, leur ancienne bibliothèque, les sépulcres d'Alexandre et des Ptolomées : car, proche leur palais, ils avoient, au sud du Lochias, un petit port qui ne servoit qu'à eux. L'entrée en étoit fermée par des jetées de pierre, qui paroissent encore dans la mer. Ce port s'étendoit jusqu'à l'île *Antithodus*, qu'on nomme le Pharillon, dans laquelle il y avoit un palais et un théâtre. Au sud-est de ce port, à peu près où est l'église de saint George, étoit l'*emporium* dont parle Strabon ; un peu plus loin, ce petit cap que le même auteur appelle *Posidium*, à cause d'un temple dédié à Neptune. Marc-Antoine allongea ce cap par un môle dont la tête subsiste. Il y fit bâtir un palais nommé *Timonium*. Quand la mer est calme, tout enseveli qu'il est sous l'eau, on en distingue une

si grande multitude de débris, que l'on voit bien qu'il étoit d'une grande étendue et d'une grande magnificence.

Strabon fait le détail des choses remarquables qui étoient depuis là jusqu'à la porte de la Marine; il parle surtout d'un temple élevé à l'honneur de Jules-César. C'est en vain qu'on chercheroit à déterrer la place où chaque chose étoit. Il ne reste pas même de quoi fonder sur cela la plus légère conjecture. Cependant les fondations du *Cesarium* devoient être immenses, solides et profondes, puisqu'il y avoit deux obélisques dans l'enceinte de ce superbe temple. *Obelisci sunt Alexandriæ ad portum*, dit Pline, *in Cæsaris templo*, (liv. XXXVI, c. 9).

Comme la colonne connue sous le nom de colonne de Pompée subsiste encore, elle sert, pour ainsi dire, de guide, et fait connoître le *Necropolis*, cet endroit de l'ancienne Alexandrie où elle étoit.

Outre les grottes sépulcrales, ce quartier contenoit le temple de Sérapis, tant vanté par les anciens, dans lequel on voyoit une statue du Soleil, toute de fer, qui étoit agitée et attirée, dit Rufin, par une pierre d'aimant posée dans la voûte. Il étoit si magnifique, qu'il n'y avoit, au rapport d'Ammien, que celui du Capitole qu'on pût lui préférer. *Post Capitolium quo se venerabilis Roma in æternum attollit, nihil orbis terrarum ambitiosius cernit Serapæo templo* (liv. XXII, ch. 16). On y voyoit l'amphithéâtre, le *stadium*, le lieu destiné aux jeux qu'on représentoit tous les cinq ans, le *Panium*, qui est la butte de Nathour, d'où l'on a une vue charmante et fort étendue; le collége, avec ses longs portiques; le tribunal de la justice et les bois sacrés; et enfin, une grande place qui aboutissoit à la porte de Canopus.

Au sortir de cette porte commençoit l'Hippodrome pour la course des chevaux. Il étoit de la longueur

de trente stades, et alloit jusqu'à Nicopolis, nommé aujourd'hui Casserquiassera. Ce faubourg alloit jusqu'à la mer. Auguste attaqua et prit par-là Alexandrie. Nicopolis devoit être quelque chose de considérable; car l'on y voit encore les restes d'un château carré-long, flanqué de vingt tours, délabré à la vérité, mais reconnoissable. Le port pouvoit contribuer à la grandeur de ce faubourg. Il étoit si commode et si sûr, que Vespasien s'y embarqua, dit Joseph (liv. IV, ch. 42), lorsqu'il entreprit la conquête de Jérusalem. C'est-là proprement que finissoit Alexandrie, y compris son faubourg. Par conséquent, selon la supputation de Diodore (liv. XVII, n. 52), cette ville avoit, dans une de ses longueurs, soixante-dix stades, qui font plus de deux lieues et demie, puisqu'il assure qu'il y avoit une rue ornée de palais et de temples, qui avoit cent pieds de large, et quarante stades de la porte (apparemment de la porte du vieux port), jusqu'à la porte de Canopus: car, c'est dans cette distance d'un bout à l'autre, que l'on trouve encore aujourd'hui, presque à chaque pas, des morceaux de colonnes brisées. Mais si ces ruines, ces débris, ces masures intéressent et instruisent ceux qui ont du goût pour l'antiquité, quelle doit être leur admiration à la vue des monumens que le temps a épargnés, et qui sont dans leur entier, ou il s'en faut peu, tels que la colonne de Pompée, les deux obélisques de Cléopâtre, quelques citernes et quelques tours de l'enceinte de la ville.

La colonne de Pompée est de granit, et d'ordre corinthien, haute de quatre-vingt-dix-neuf pieds, compris son piédestal et sa corniche. Le piédestal a quatorze pieds de hauteur et dix-huit cent vingt-huit pieds cubes. Le chapiteau a onze pieds de haut, et quatre cent quatre-vingt-huit pieds cubes. Le fût, soixante-neuf pieds de haut, et trois mille trois cent quarante-sept pieds cubes: ainsi, le tout fait cinq

mille six cent quatre-vingt-trois pieds cubes. Le pied cube de granit pèse deux cent cinquante-deux livres ; par conséquent, le poids de la colonne entière est de quatorze mille deux cent soixante-dix quintaux et soixante-seize livres ; cependant ce poids énorme est élevé et supporté sur plusieurs pierres cramponnées entr'elles avec du fer. Deux de ces pierres sont couvertes d'hiéroglyphes renversés.

Les quatre faces du piédestal sont tellement placées, qu'elles ne répondent pas directement aux quatre parties du ciel. Sur la face, qui est du côté de l'ouest, déclinant un peu au nord, il y a dans la plinthe une inscription grecque en cinq lignes; mais, à huit ou dix lettres près, séparées, et nullement de suite ; le reste est presque effacé.

Il est étonnant que tout ce qu'il y a eu d'anciens auteurs, n'aient pas donné la moindre connoissance du temps auquel cette colonne a été placée, du nom de l'ouvrier, de l'usage qu'on en vouloit faire : étant la plus haute et la plus singulière qui ait été vue dans le monde, à ce que l'on sache, il étoit du devoir des historiens de marquer en détail ces circonstances. Quelques modernes l'ont appelée la colonne de Pompée, et ce nom lui est demeuré ; mais assurément ils l'ont fait sans aucun fondement, s'ils parlent de sa première construction. Il y a de fortes conjectures qu'elle fut faite du temps de Ptolomée Evergète I, et non pas sous les dynasties des Egyptiens, sous les Perses lorsqu'ils étoient maîtres de l'Egypte, ou sous Alexandre, encore moins sous les Romains.

Les deux obélisques, dits les obélisques de Cléopâtre, qui, selon Pline, furent faits par ordre du roi Mesphée, *quos excidit Mesphees rex quadragenûm binum cubitorum* (liv. XXXVI, ch. 9), et qui furent mis dans le temple de César, sont de granit, égaux, chargés d'hiéroglyphes, et près l'un de l'autre; mais l'un est debout et l'autre est par terre. L'obélisque

qui est debout a cinquante-quatre pieds de roi hors de terre, et un peu plus de trois pieds dans la terre. Sa largeur d'en-bas a six pieds huit pouces. Il pose sur une base de granit de six pieds de hauteur, et de huit en carré, ce qui fait les soixante-trois pieds, ou les quarante-deux coudées marquées par le même auteur. Si l'on a pu vérifier toutes ces dimensions, on en a l'obligation à M. Claude Lemaire, consul de la nation française au Caire. Au mois d'octobre 1718, il employa son crédit pour obtenir la permission de faire déchausser l'obélisque, découvrir la base, et le reste qui étoit enterré. Mais il en est de ces obélisques comme de la colonne de Pompée. On ignore en quel temps, et par les ordres de qui ils ont été apportés à Alexandrie. Il est vraisemblable que celui qui fit bâtir le temple de Jules-César, les trouva à Alexandrie même, et qu'il voulut que ce qui avoit servi à l'embellissement des palais des monarques grecs, servît à orner son nouveau temple.

En effet, le roi Mitrées, qui régnoit à Héliopolis, fut le premier qui fit faire des obélisques du granit que l'on tira de la carrière de Syène. Plusieurs monarques égyptiens en firent faire dans la suite à son exemple, la plupart dédiés au soleil, et couverts d'hiéroglyphes. Ils crurent par-là augmenter la magnificence de leurs palais et des villes où ils se plaisoient, ou qu'ils vouloient rendre considérables. Il est donc à présumer que les monarques grecs se conformèrent à cette coutume, n'ayant rien tant à cœur que de rendre Alexandrie une ville fameuse par tous les endroits imaginables. Il leur étoit même aisé d'avoir de ces sortes d'ouvrages. Il y en avoit déjà plusieurs en Egypte. Outre cela, le granit ne leur manquoit pas; la carrière de Syène étoit d'une vaste étendue, et ils n'ignoroient pas que les îles qui sont près de la dernière cataracte, entr'autres l'Eléphantine, la Phile, et la Tacompues, sont pleines de carrières de cette espèce de marbre précieux.

Toutes les citernes qui étoient dans Alexandrie, ne subsistent pas. Il y en avoit une si grande quantité qu'elles faisoient une seconde ville souterraine; mais il en reste plusieurs. On ne peut rien voir de plus achevé en ce genre-là : belles pierres, belles voûtes, et si bien cimentées que rien ne s'est encore démenti. Il y avoit une communication du Nil à ces citernes; et toute la ville n'avoit point d'autre eau à boire que celle qu'on en puisoit. Et c'est ce qui fit que les soldats de Jules-César, lorsque ce prince assiégeoit Alexandrie, ayant trouvé le moyen de faire entrer l'eau de la mer dans les citernes, la ville, faute d'eau douce, fut obligée de capituler et de se rendre. (Cæs. *bell. Alexandr.*)

Pour ce qui est du peu de murailles et de tours qui sont restées de l'enceinte de la ville, leur architecture est la seule chose qui mérite quelque attention. Elle n'est point romaine, elle ne peut être que grecque ou sarrasine. Les tours étoient fort vastes, elles sont à présent dégradées en quelques endroits. Qui ne croiroit pas y trouver aussi quelque monument considérable du christianisme, qui a été si florissant à Alexandrie pendant plusieurs siècles? Il n'y en a néanmoins aucun. Les églises mêmes de Saint-Marc, desservies par les Grecs, et celle de Sainte-Catherine desservie par les Coptes, n'ont absolument rien qui frappe et qui soit remarquable.

Deux choses hors d'Alexandrie attirent les étrangers, l'île du Phare et le lac Maréote, quoique l'idée seule du temps passé y puisse faire plaisir : le Phare, parce que l'on dit que c'est dans une maison, qui étoit au nord sur le rivage de la mer, que les Septante (1) firent en soixante-douze jours leur version de la bible : en mémoire de cette version,

(1) Flav. Joseph, Antiq. Jud. liv. 12, ch. 2. — Phil. *de vita Mos.* liv. 3.

les Juifs et les gens de toute nation s'assembloient autrefois un jour de l'année dans cette île, et y célébroient une grande fête); le lac Maréote ou le lac Charei, parce que son port, dit Strabon, étoit plus fréquenté, et qu'il produisoit beaucoup plus que le port Cibotus (le port vieux), dans lequel le fleuve Calito, après avoir traversé ce lac, alloit se jeter.

L'embarras d'un voyayeur qui n'a que ses livres à consulter, augmente à chaque pas, car tous ces lieux-là ont changé de nom; les Grecs les appeloient d'une manière, et les Latins d'une autre. Par exemple, dans César, le vieux port est le port d'Afrique; dans Strabon, c'est le port Tegamus : le port nouveau, dans César, est le port d'Asie; dans Strabon, c'est Taurus; ainsi des autres. Ce sont aujourd'hui de nouveaux termes. Pour être parfaitement au fait, il faut savoir s'orienter, entendre la langue du pays, et examiner les choses à loisir et avec exactitude.

CHAPITRE VII.

Thèbes.

QUE n'a point dit toute l'antiquité de Thèbes, autrement *Diospolis magna?* Il n'est pas un auteur qui n'en ait parlé comme d'une ville dont la grandeur et la beauté étoient au-dessus de toute expression. Diodore veut que son circuit fut de 140 stades qui font six lieues, à quelque chose près. Strabon lui donne même 80 stades de longueur. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il falloit que son étendue fût prodigieuse, puisqu'elle fut nommée la ville à cent portes. Non-seulement elle fut la capitale de l'Egypte, mais sous Sésostris elle étoit même la capitale de l'Orient. Sa situation étoit d'autant plus commode et plus avantageuse pour nourrir les milliers d'habitans qu'elle

contenoit, que le terrain des environs est admirable, et que le Nil traversoit la ville. Or, cette superbe ville a eu le même sort qu'Alexandrie et que Memphis. On ne la connoît plus que par ses ruines; mais avec cette différence que, malgré les malheurs où elle a été exposée, malgré les efforts qu'ont faits les Carthaginois (Ammian. l. 17), le roi Cambyse, les Romains sous Cornelius Gallus, pour la détruire de fond en comble, après l'avoir pillée et saccagée; il n'est point d'endroit dans toute l'Egypte, où il soit resté tant de beaux monumens, et tant de choses qui méritent d'être vues.

Par exemple, à l'est du Nil, on voit six portes entières du château dans lequel étoit renfermé le palais des rois de Thèbes; ce sont autant de chefs-d'œuvre de la plus parfaite architecture. Au sortir de chaque porte, on trouve une longue avenue de sphinx et de toutes sortes de statues de marbre qui conduisoit au palais; cela n'est rien en comparaison du grand salon de ce palais. Il est soutenu de cent douze colonnes, qui ont soixante et douze pieds de haut, et douze pieds et un tiers de diamètre, toutes couvertes de figures en relief et peintes. Les murailles et le plancher sont peints aussi hors du salon en différens péristyles; l'on peut compter jusqu'à mille colonnes, quatre colosses de marbre, et plusieurs obélisques, dont deux sont de porphyre, et quatre de granit. Un peu plus loin, est le château et le sépulcre du roi Osymanduas, dont parle Diodore; la chambre du sépulcre est encore entière : pour ce qui est du château, il est réduit à deux pièces avancées presque en demi-lune, sur lesquelles sont représentés les combats et les triomphes de ce prince. De tous côtés on y trouve des colonnes, les unes avec des bas reliefs, et les autres non sculptées; plusieurs temples à demi-ruinés, et les débris de la bibliothèque.

Ce qui est au couchant du Nil n'est pas moins curieux que ce qui est à l'orient. Sans parler des temples de Vénus et de Memnon, des galeries pleines d'hiéroglyphes, des colonnes, il y a des choses que l'on peut dire être uniques dans le monde; savoir, les sépulcres des rois de Thèbes et trois statues colossales. Les deux premières, dont a tant parlé Strabon, sont remplies d'une vingtaine d'inscriptions, soit grecques, soit latines; la troisième est la statue du roi Memnon, laquelle, selon la tradition des anciens Egyptiens, rendoit un son au lever du soleil.

L'on prétend qu'il y a eu jusqu'à quarante-sept sépulcres des rois de Thèbes. Il paroît que sous le règne de Ptolomée-Lagus, il n'en restoit déjà plus que dix-sept. Diodore dit que du temps de Jules-César le nombre en étoit encore diminué; aujourd'hui il en reste dix, cinq entiers, et cinq à demi-ruinés, ce qui suffit pour donner l'idée que l'on doit avoir d'une chose aussi singulière que celle-là, et qui ne cède en rien à la magnificence des tombeaux des rois de Memphis, c'est-à-dire des pyramides.

Les sépulcres de Thèbes sont creusés dans le roc, et d'une profondeur surprenante. On y entre par une ouverture qui est et plus haute et plus large que les plus grandes portes cochères. Un long souterrain large de dix à douze pieds, conduit à des chambres, dans l'une desquelles est un tombeau de granit élevé de quatre pieds; au-dessus est comme une impériale qui le couvre, et qui donne un véritable air de grandeur à tous les autres ornemens qui l'accompagnent. Salles, chambres, tout est peint depuis le haut jusqu'en bas. La variété des couleurs, qui sont presque aussi vives que le premier jour, font un effet admirable; ce sont autant d'hiéroglyphes qu'il y a de figures d'animaux et de choses représentées; ce qui fait conjecturer que c'est-là l'histoire

de la vie, des vertus, des actions, des combats, des victoires des princes qui y sont inhumés. Mais il en est des hiéroglyphes des Egyptiens, comme des caractères de quelques peuples anciens, qu'il nous est à présent impossible de déchiffrer. S'il arrive jamais que quelqu'un parvienne à en avoir l'intelligence, on aura l'histoire de ces temps-là, qui nous est inconnue, et qui vraisemblablement n'a jamais été mise par écrit. Outre l'histoire du temps, on aura l'abrégé des superstitions des Egyptiens; car il y a quelques-unes de ces chambres, où l'on voit différentes divinités représentées sous des figures humaines; les unes ayant des têtes de loup, les autres de chien, de singe, de belier, de crocodile, d'épervier. En d'autres endroits, ce sont des corps d'oiseaux avec des têtes d'hommes; dans d'autres chambres, ce sont des sacrifices qui sont peints, les sacrificateurs avec leurs habits bizarres, les esclaves les mains liées derrière le dos, ou debout, ou couchés par terre; tous les instrumens qui servoient aux sacrifices. Dans d'autres, ce sont les instrumens de l'astronomie, des arts, du labourage, de la navigation; des vaisseaux qui ont pour proue et pour poupe des becs de grue et d'ibis, et pour voiles des soleils et des lunes.

CHAPITRE VIII.

Restes de l'ancienne Egypte païenne.

Quand on a vu le Caire, les environs de Memphis, d'Alexandrie et de Thèbes, l'on peut dire qu'on a vu les beaux monumens qui nous restent de l'ancienne Egypte; cependant il y en a encore plusieurs quoiqu'éloignés les uns des autres, et répandus dans presque toute l'Egypte, que tout curieux doit aller

voir, soit pour en admirer la magnificence, soit pour en tirer bien des connoissances par rapport à l'histoire et aux sciences; du moins est-il bon d'en avoir une liste générale. La voici.

Vingt-quatre temples entiers, ou peu endommagés; savoir, ceux de *Pan* à Themüis; de *Vénus* à Aphroditopolis; d'*Isis* avec une inscription grecque à Aspeos-Artemidos; de *Mercure* à Hermopolis; du *Soleil* à Tanis la supérieure; de *Jupiter*, d'*Hercule* et de *la Victoire* à Hieracon, avec une inscription latine; d'*Antæe* à Anteopolis, avec une inscription grecque; d'*Osiris* à Abydus; de *Vénus*, avec une inscription grecque, à Tentyris; d'*Isis* à Tentyris; d'*Apollon* à Apollinopolis-Parva, avec une inscription grecque; de *Horus* à Coptos; de *Sérapis* à Thèbes; de *Memnon* à Thèbes; d'*Apollon* et de *Jupiter* à Hermonthis; d'*Isis* à Hermonthis; de *Pallas* à Latopolis; du poisson *Latus* à Latopolis; de *Lucine* à Lucinæ-Civitas; d'*Apollon* à Apollinopolis-Magna; d'*Apollon* avec une inscription grecque, à Ompos; d'*Isis* avec une inscription grecque, à Phile; de l'*Epervier* à Phile.

Les auteurs anciens font mention de quatre-vingts temples fameux en Egypte; mais l'on n'y voit que quelques ruines, et quelques colonnes de cinquante-six autres. -- Un labyrinthe entier, avec une inscription grecque. -- Plus de cinquante grottes sépulcrales peintes et sculptées, surtout à Phtontis, et dans le mont de Benihassan, au nord d'Arsinoé. -- Plusieurs catacombes remplies de momies d'hommes, d'oiseaux, de chiens, de chats, etc. embaumés. -- Plusieurs bains, qui ont quelque chose de remarquable, ou par la situation du lieu, ou par les ornemens qu'on y avoit faits : le bain Mehamma, par exemple, qui est à un mille de Chair-Fadel. C'est un carré long de dix à douze pieds de large, et de douze à quinze pieds de long. Il a huit réduits, qui ont

ont six pieds aux deux flancs, et deux pieds au fond. Le tout est creusé dans le roc. L'eau en est vive et douce. Dans le bain comme dans les réduits, il y a toujours deux pieds d'eau, et quelquefois pendant l'été un peu moins. On y descend par huit marches. Proche de l'entrée, qui est à rez-terre, il y a plusieurs anciens tombeaux taillés également dans le roc. L'idée que les femmes turques ont de l'eau de ce bain, a quelque chose de singulier. Elles viennent s'y baigner tous les dimanches, pour implorer le secours de la sainte Vierge, et sur-tout pour avoir des enfans. Leur prière est courte, et se réduit à ce peu de paroles, qu'elles répètent souvent : *Sette Maria Eini si oulad au Benaïé.*

A quelque distance de ce bain est le puits qu'on nomme *Birelbah.* Ce puits est rond, de quinze à vingt pas de diamètre; quoiqu'il soit taillé dans le roc, on y a pratiqué des marches. La pente en est si facile, que les bestiaux descendent jusqu'au fond pour y boire; l'eau est d'une source abondante et qui ne tarit jamais. -- Le puits de Sémiramis au château du Caire. -- Dix-huit obélisques, deux à Alexandrie, dix à Thèbes, quatre à Phile, un à Arsinoë, et un à Héliopolis. -- Vingt grandes pyramides, et un plus grand nombre de petites. La plus grande des trois qui sont auprès de l'ancienne Memphis, à trois lieues du Caire, a cinq cents pieds de hauteur perpendiculaire, et six cent soixante-dix de talus. On y monte en dehors par deux cent vingt degrés, chacun d'environ trois pieds de haut. Il manque vingt-quatre ou vingt-cinq pieds à la cime, où l'on trouve une esplanade de dix à douze pieds en carré.

Outre cela cette pyramide est ouverte, et a une porte du côté du nord, élevée de quarante-cinq pieds au-dessus du terrain. On entre par un canal en pente de quatre-vingt cinq pieds de long, trois pieds six pouces de large en carré. Après ce canal on en trouve

un autre, qui va toujours en montant; il a quatre-vingt-seize pieds de long, trois pieds quatre pouces de haut et de large. Au sortir de ce second canal à droite est un puits qui est à sec; il va en biaisant, et l'extrémité est bouchée de sable. De plain-pied au puits est une allée de cent treize pieds de longueur, et de trois pieds de largeur en carré, qui est terminée par une chambre longue de dix-huit pieds, large de seize, haute de vingt-un, jusqu'à l'angle de la voûte en dos d'âne. Il n'y a plus dans cette chambre ni tombeau, ni corps; tout a été enlevé il y a plusieurs siècles.

On revient sur ses pas jusqu'au haut du second canal; là on monte par un glacis de cent trente-six pieds de long; de chaque côté il y a une banquette avec des mortaises, au nombre de vingt-huit par banquette; la largeur du glacis est de six pieds, et sa hauteur de vingt-quatre jusqu'au fond de la voûte, qui est en dos d'âne. Au haut du glacis on trouve une plate-forme, et de niveau un canal incrusté de granit, qui a vingt-un pieds de long, trois pieds huit pouces de large, et trois pieds quatre pouces de haut.

Du canal, on entre dans la salle destinée à servir de sépulture; elle a trente-deux pieds de longueur, seize de largeur, et seize de hauteur: pavé, plancher, murailles, tout est incrusté de granit. Au fond, à quatre pieds quatre pouces du mur, est le tombeau; il est de granit, et d'une seule pierre, sans couvercle. Il a sept pieds de longueur, trois de largeur, demi-pied d'épaisseur, et trois de hauteur: lorsque l'on frappe dessus, il résonne comme une cloche.

En général, si l'on veut avoir une connoissance parfaite des pyramides, il faut qu'on examine de quels matériaux elles sont bâties, quelle est leur figure, leur dimension, leur destination, leur nombre; le temps auquel elles ont été élevées; quand elles

ont été ouvertes; qui sont ceux qui les ont dépouillées, surtout les trois de Memphis, de leurs ornemens et des richesses qui y étoient renfermées. Ce détail demande bien des recherches; mais ce n'est point une chose impossible; il ne reste presque plus rien à déterrer sur cela; les principaux articles sont éclaircis, et donnent un grand jour à l'histoire des monarques qui ont régné à Memphis.

A deux lieues de Beni-Sumed, proche un vieux château nommé *Tumairaq*, détruit, et qui n'est plus qu'un tas de décombres rougeâtres, il y a une douzaine de cavernes, où l'on mettoit les chiens que l'on embaumoit. On y trouve plusieurs chiens desséchés en momies, couverts de suaires, enterrés uniquement dans le sable, n'y ayant nulle part aucune apparence de cercueil : au lieu qu'à Berei-Kassan rien n'est plus commun que des chiens et des chats embaumés, que des momies d'hommes, les uns et les autres mis dans des caisses.

CHAPITRE IX.

Restes de l'ancienne Egypte chrétienne.

Le patriarcat d'Alexandrie comprenoit sept métropoles, et près de quatre-vingts évêchés dans l'Egypte seule; car la province Pentapolimine, la Lybie seconde, la Nubie, et l'Abissinie étoient aussi sous ce patriarcat.

Quoique le temps et la fureur des musulmans aient détruit la plupart des villes épiscopales; et réduit les autres en de misérables villages, on peut aisément, au milieu de ce chaos, découvrir le nom et la situation de chaque siége, et distinguer le département de chaque métropole. Il ne s'agit que de faire quelques voyages sur les lieux, de faire des extraits

des conciles et des auteurs ecclésiastiques; de lire les histoires et les ménologes des Coptes; de leur faire des interrogations sur ce qui regarde leur Eglise : avec ces secours, les traces de la tradition les plus effacées deviennent sensibles. On peut effectivement sur les lieux s'orienter, et placer chaque siége épiscopal dans le district de sa métropole. On peut, avec le nom arabe moderne, découvrir l'ancien nom grec ou copte, et par-là dresser une carte égyptienne purement ecclésiastique.

Les Coptes d'aujourd'hui ont conservé quelques évêchés, mais en petit nombre, ou plutôt ils n'en ont que les noms.

Après tout, les beaux monumens du christianisme qui restent en Egypte, sont quatre-vingts monastères entiers, et dont on a le plan, avec le nom et la description de leur situation. Ces lieux, qui ont fait autrefois un paradis terrestre des déserts de la Thébaïde, de Scété, de Tabenne et de Sinaï, subsistent, du moins occupent la même place que celle où étoient les anciens.

Entre ces monastères, les plus distingués sont ceux de Saint-Antoine au désert, de Saint-Antoine ou Piper sur le Nil, de Saint-Paul ermite, de Saint-Macaire, des Suriens, des Grecs, de Saint-Pacôme, de Saint-Arsène, de Saint-Paëse à Scété, de Saint-Paëse dans la Thébaïde, de Saint-Sennodius, de l'abbé Hor, de l'abbé Pithynon, de l'abbé Apollon, de la Poulie sur le Nil, de la Fenêtre à Antinoé, de la Croix, des Martyrs, de Jarnous ou du Pronostic, de Saint-Jean-d'Egypte, de Saint-Paphnuce, de Sainte-Damiane, de Sinaï, de Raithe.

L'église de Deïr-el-Bacara est peu de chose, et d'une structure très-commune. Mais dans la nef il y a dix belles colonnes doriques, qui ont chacune deux pieds de diamètre. Il y en a six dans le chœur, et à l'autel deux pilastres qui ont des chapiteaux

corinthiens. L'on voit dans la même ville un petit temple, qu'on nomme le temple des Muses. Rien n'y frappe tant la vue que les globes serpentins aîlés, qui sont au haut de la voûte, c'est-à-dire, plusieurs serpens. Chaque serpent, par ses plis et replis, forme un globe; à chaque globe il y a deux aîles, l'une à droite et l'autre à gauche.

A Kefour est la chapelle de saint Athanase, que les Coptes appellent *la Barque* de saint Athanase. Outre plusieurs colonnes qui sont entre les fenêtres du dôme, il y a un couvercle de marbre blanc, de sept pieds de haut et de trois de large, fait en dos d'âne, et debout, pour servir d'ambon.

Dans le cimetière qui est hors de la ville, est une chapelle de saint Théodore; on y voit, quoiqu'elle soit presqu'entièrement démolie, cette inscription:

Theodoroc Pimarturoc Nicetec chou.

Mais pour exécuter ce dessein, il faut parcourir l'Egypte, y faire plus d'un voyage, et ne pas s'en rapporter uniquement aux livres et aux relations qui ont été données au public sur cette matière.

Nous ajouterons que le père Sicard, depuis qu'il avoit mis par écrit ce projet, a fait ce qu'il conseilloit de faire à quiconque entreprendroit de continuer son ouvrage.

FIN DU TOME TROISIÈME.

TABLE

DES PIÈCES CONTENUES DANS CE VOLUME.

Lettre du père Saignes, missionnaire de la Compagnie de Jésus, à madame de Saint-Hyacinthe de Sauveterre, religieuse Ursuline à Toulouse, Page 1.

Mémoires sur les dernières années du règne de Thamas-Koulikan, et sur sa mort tragique, dont le récit est contenu dans une lettre du frère Bazin, de la Compagnie de Jésus, au père Roger, procureur-général des missions du Levant, ... 30

Seconde Lettre du frère Bazin, contenant les révolutions qui suivirent la mort de Thamas-Koulikan, ... 58

Lettre du père Grimod, missionnaire jésuite, au père Binet, ... 77.

Lettre écrite de Julfa, près d'Ispahan, par le père Desvignes, missionnaire jésuite, au père Roger, procureur des missions du Levant, ... 84

Lettre du père du Bernat, missionnaire de la Compagnie de Jésus en Egypte, au père Fleuriau, de la même Compagnie, ... 114

Lettre du père Sicard, missionnaire en Egypte, à son Altesse Sérénissime Monseigneur le Comte de Toulouse, ... 165

Lettre du père Sicard, missionnaire en Egypte, au père Fleuriau, ... 278

Lettre du père Sicard, missionnaire de la Compagnie de Jésus en Egypte, au père Fleuriau, de la même Compagnie, . Page 308
Plan d'un ouvrage sur l'Egypte ancienne et moderne, en treize chapitres, avec des cartes géographiques, et les dessins de plusieurs monumens antiques, ... 309
Lettre du père Sicard, de la Compagnie de Jésus, missionnaire au grand Caire, au père Fleuriau, de la même Compagnie, sur le passage des Israélites à travers la mer Rouge, ... 323
Textes de l'Ecriture sainte, cités par le père Sicard dans sa dissertation sur le passage de la mer Rouge, ... 357
*Lettre du père Sicard, de la Compagnie de Jésus, missionnaire en Egypte, à M.***, sur les différentes pêches qui se font en Egypte*, ... 370
Lettre du père Supérieur-Général des missions de la Compagnie de Jésus en Syrie et en Egypte, au père Fleuriau de la même Compagnie, ... 380
Mémoire sur les Coptes, ... 388
Lettre du père Marc-Antoine Treffond, supérieur général des missions de la Compagnie de Jésus en Syrie et en Egypte, au père Fleuriau, de la même Compagnie, ... 393
Lettre du père Sicard, missionnaire de la Compagnie de Jésus en Egypte, au père Fleuriau, de la même Compagnie, ... 396
Lettre du père Sicard, missionnaire de la Compagnie de Jésus en Egypte, écrite au père Fleuriau, de la même Compagnie, . . 407
Extrait d'une lettre du père Sicard, au père Fleuriau, écrite du Caire le 2 juin 1723, . 417
Réponse du père Sicard, missionnaire de la

Compagnie de Jésus, en Egypte, à un Mémoire de MM. de l'Académie des Sciences; remarques sur le natron, ... Page 421
Remarques sur le sel ammoniac, ... 423
Remarques sur les pierres et marbres, ... 426
Remarques sur les fours à poulets, ... 427
DISCOURS *sur l'Egypte, par le père Sicard, de la Compagnie de Jésus, divisé en neuf chapitres,* 432

FIN DE LA TABLE DU TOME TROISIÈME.

TABLE

Des Matières contenues dans les trois volumes des Mémoires du Levant.

A.

Abana et *Parphar* ou *Pharphar*, deux fleuves dont parle l'Ecriture, et qui coulent dans la plaine de Damas. Tome II, page 57.

Abstinence. Elle est très-rigoureuse chez les Grecs, même schismatiques ; ils s'en prévalent contre les Latins. I, 305.

Aboulaise ou *Aboulouaire*, fleuve; son histoire, et comment sa source a été découverte. II, 67.

Abunaufel, seigneur maronite; précis de sa vie et de ses vertus. I, 437 *et suiv.* Choisi par Louis XIV pour consul de la nation française. *Ibid.* 142.

Achemounain, bourg d'Egypte; on y voit les vastes ruines d'un palais. III, 247.

Action de justice du Muphti général de la Crimée, envers les catholiques d'une ville nommée Caffa. II, 237.

Adda (l'), province de Circassie; elle s'étend jusqu'à une rivière nommée *Caracoudan*, qui lui sert de limites, avec une peuplade de Tartares-Nogais d'une difformité extraordinaire. II, 220.

Adeua, ville voisine du fleuve Cydnus. On y parle d'un miracle dont le diacre Théophile a été l'objet. Nous l'avons rapporté par respect pour une tradition ancienne et attestée par plusieurs graves et saints auteurs. I, 342.

Adoua, province d'Ethiopie. II, 295.

Aghuans, fameux rebelles qui ayant à leur tête Aszraff,

prirent Ispahan, détrônèrent Schah-Hussein, et conquirent une grande partie du royaume. II, 476 *et suiv.*

Akmin, ville très-jolie au levant du Nil. Ce que c'est que le serpent d'Akmin ou le serpent Haridy. III, 221-22.

Alep, une des principales villes de l'Empire ottoman. Voyez sa description et la Mission fondée par Louis XIII. I, 74, 76, 212; et II, 41-42.

Alexandrette; c'est le port d'Alep. On croit que c'est là qu'Alexandre livra bataille à Darius. I, 343, et II, 41.

Ali Koulikan ou *Adel Schah*, neveu de Thamas-Koulikan; il s'empare de Kalat et des trésors qui étoient renfermés dans cette forteresse. Il exerce de grandes cruautés sur la famille de Thamas. Il est lui-même attaqué et détrôné. La couronne de Perse passe successivement à différens compétiteurs. III, 62 *et suiv.*

Alun (l'); il se tire d'une montagne à trois journées d'Ebrim, capitale de la Nubie au Sud-Est. III, 238.

Andros, ville à vingt lieues de Thermia; il y a un évêque, mais la ville ne contient pas plus de cent maisons. I, 295.

Antioche, ville à deux journées d'Alep. I, 223.

Antoine (S.), Monastère. Sa situation. Ses religieux. III, 279.

Antoura, petit village près du mont Liban. Etablissement d'une Mission sous la protection du commandant de cette contrée nommé Abunaufel. Caractère, vertus et mort de ce seigneur. I, 142, 149.

Ararat, montagne d'Arménie sur laquelle s'arrêta l'arche. Selon l'opinion commune, ce fut ou Hus, ou Gether petit-fils de Sem, qui y ramena une colonie. II, 81.

Arcouva, appelé par les géographes *Arequies*, petite ville sur les bords de la mer Rouge. II, 305.

Argentaria, petite île de l'Archipel entre Milo et Siphanto. I, 200.

Arméniens de Constantinople, plus dociles que les Grecs, et plus aisés à ramener à la foi catholique. I, 8.

Arménie. Etat ancien de l'Arménie et quels sont les rois qui l'ont gouvernée. II, 82. Elle est aujourd'hui in-

galement partagée entre les Turcs et les Persans. *Ibid.* 86.

Ammoniac. Sel qu'on tire surtout du Delta en Egypte; quelle en est la matière, les vases qui la contiennent, la disposition des fourneaux, la façon du travail, la qualité et l'usage de ce sel. III, 423 *et suiv.*

Arna, village de l'île d'Andros, habité par des Albanois. I, 298.

Arsacides; ils se retirèrent dans le septième siècle dans un coin de la Phénicie sur des rochers inaccessibles. Leur brigandage leur fit donner le nom d'*Assassins*, et leur chef se nommoit le *Vieux de la Montagne.* Les Kesbins et les Nassariens pourroient bien être les successeurs des Assassins. I, 224.

Azéfia ou *Nirzamamoulouk*, général du Mogol. Son caractère inspire du respect et de la confiance à Thamas-Koulikan. Le Mogol dédaigne ses conseils. Quelles en sont les suites. III, 5 *et suiv.*

Assemanni (Joseph), maronite de nation, originaire du mont Liban, bibliothécaire du Vatican. Il fait un voyage avec le père Sicard dans la Basse-Thébaïde, pour rechercher et acheter de vieux manuscrits arabes et coptes. III, 279.

Athos, fameuse montagne que Xercès sépara du continent par un détroit de quinze cents pas, selon Pline. I, 321.

Avanies, contribution qu'on exige de ceux qu'on accuse d'être Chrétiens, après les avoir mis sous le bâton. I, 170.

B.

Bagdad; c'est la nouvelle Babylone; elle est au confluent du Tigre, du côté de la Chaldée. II, 47.

Bagnes, prison des esclaves où les missionnaires ont la permission de prêcher, de confesser, de dire la messe, et où ils s'enferment avec les pestiférés quand cette cruelle maladie y règne. I, 11.

Bakou, ville sur les bords de la mer Caspienne, qu'on nomme souvent *mer de Bakou.* II, 385.

Barko, petite ville d'Ethiopie, où mourut le père Brevedent, missionnaire qui accompagnoit M. Poncet. II, 261.

Basile, prince Ethiopien. Sa mort et son deuil. II, 297.
Bassora, ville de l'Arabie déserte, éloignée de vingt lieues du golfe Persique. II, 39.
Bazin (le frère), proposé par le sieur Pierson, résident du commerce de la compagnie anglaise, devient premier médecin de Thamas-Koulikan. III, 45.
Bebé, ville sur le Nil. Il y a une église dédiée à saint George. Histoire dont le père Sicard ne se fait pas garant, mais qu'on lui a racontée au sujet de cette église. III, 273.
Bethléem, village assez grand et assez peuplé, sanctifié par la naissance du Sauveur. Il est à deux lieues de Jérusalem. I, 259.
Bhabeit, village d'Egypte où l'on voit encore les restes d'un des plus beaux, des plus vastes et des plus anciens temples d'Egypte. III, 211.

C.

Cabanes; en quoi elles diffèrent des villages dans le mont Liban. Travail qu'on y fait de la soie. I, 348.
Cabartha, capitale d'un canton très-montagneux de la Circassie. II, 221.
Caire (le). Description de cette capitale d'Egypte. Sa situation, ses richesses, sa population. Révolution arrivée au Caire en 1722. III, 170 et 415.
Cana de Galilée, où Jésus-Christ fit son premier miracle. I, 277.
Canal de Joseph. Ce qu'en rapporte la tradition du pays. Il se décharge dans le lac Mœris ou de *Caron*. Fables qu'on débite à ce sujet. III, 268.
Candahar, ville des plus fortes de l'Asie, et le dernier retranchement des Aghuans. Thamas-Koulikan les y force et pille leurs richesses. III, 36.
Cannobin, demeure du patriarche des Maronites dans le Liban. I, 180.
Capharnaum, ville dont il ne reste que la place sur les bords de la mer Tibériade, dans laquelle les apôtres jetèrent leurs filets par ordre du Sauveur, et firent une pêche si abondante. Il y avoit aussi une ville qui s'appeloit Tibériade et qui est aujourd'hui détruite. I, 276.

Caloyer, nom des religieux grecs. I, 313.
Caractère des Arméniens. II, 95.
Caravanes. Il en part un grand nombre d'Alep pour la Mecque et autres lieux. Elles ont un chef qui les conduit et les gouverne. I, 214, 332, 373.
Carême des Grecs, des Arméniens et des Suriens. I, 385.
Carlovazi, mauvais village de l'île de Samos, cette île si célèbre dans l'histoire poétique. I, 313, 331.
Casbin, ville principale de la province d'Erac; elle étoit la demeure des rois de Perse avant l'empereur Cha-Abas, qui lui préféra Ispahan. II, 429.
Cataractes du Nil. Voyage qu'y fait le père Sicard avec M. l'abbé Pincia, piémontais, savant et grand amateur de l'antiquité. Description des temples, des ruines de plusieurs villes, des carrières de marbre granit, et des Nubiens qui habitent aux environs. III, 407 *et suiv*.
Cavale (la), forteresse turque à trente lieues de Salonique. I, 21.
Cèdres et montagne du Liban. I, 176.
Césarée de Palestine, ville bien maltraitée par le temps et par les Sarrasins. I, 242.
Chelga, grande et belle ville d'Ethiopie, environnée d'aloès. C'est un lieu d'un grand commerce. II, 261.
Cherembeys (les), sont comme la haute noblesse de Crimée, et les dépositaires des lois; ils ont un chef qu'on nomme Bey. II, 178.
Chevaliers de Jérusalem, comment ils sont reçus. I, 280.
Chirvan ou *Sirvan*, province de Perse. Conspiration du premier ministre. Histoire des deux sectes qui divisent les Mahométans. Soulèvement des Lesghis ou Lazes, montagnards du Daghestan; ils entrent dans Chamakié, capitale du Sirvan, ils la pillent, etc. II, 442 *et suiv*. C'est l'ancienne Albanie. Voyez sa description. II, 380.
Chiurma, assez bon port sur la mer Rouge, où les vaisseaux sont à l'abri de la tempête. II, 312.
Chouifat, village assez proche de Baruth. On y voit plusieurs grands mausolées, et les restes d'un château, avec des pierres énormes et des colonnes qu'il

est étonnant qu'on ait pu voiturer sur une montagne si roide et si élevée. I, 454.

Circassie, description de cette contrée. II, 214.

Coga, petite ville d'Éthiopie. II, 293.

Cogga Bagdassar, Arménien mis à mort à Trébisonde en haine de la foi catholique. II, 375.

Concile national, tenu chez les Maronites, dans le monastère de Lovaisé. Articles qui faisoient l'objet de la réforme que demandoit le Pape. Ordre qui s'y observa, nom de ceux qui y assistèrent. I, 406 jusqu'à 435.

Consita, port sur la mer Rouge appartenant au roi de la Mecque. II, 308.

Constantinople en Thrace, ville immense, capitale et demeure des empereurs Turcs. Le mahométisme est la religion dominante, mais on y compte aussi beaucoup de Chrétiens. I, 2.

Convoi. Description d'un convoi funèbre à Bedienè sur le Nil. III, 226.

Coptes. Leur origine, l'étymologie de leur nom, leur créance, leurs erreurs, leur rit, leur carême, etc. III, 114 *et suiv.* et 388 *et suiv.*

Cords; des troupes de ce peuple appelé Cords, ayant à leur tête Ali-Merdon-Kan, s'emparent d'Ispahan, le pillent, le désolent, et réduisent à rien cette grande ville et son peuple. Voyez le tableau de cette désolation. III, 77 *et suiv.*

Courage et résistance d'une fille bulgare d'environ quinze ans. II, 38.

Crocodile, monstre très-commun dans le Nil; manière de le prendre. III, 379.

Crimée dans la petite Tartarie: elle a un Kan nommé par le Grand-Seigneur; sa capitale et la résidence du Kan est Bachsaray. Le Kan de la petite Tartarie est maître d'un très-grand pays.... Il est regardé comme l'héritier présomptif de l'Empire turc au défaut des enfans mâles des Osmans..... Il est très-peu riche et d'une autorité fort bornée. II, 174 *et suiv.*

Curdistan, pays sous l'obéissance d'un prince particulier; il est situé entre la Turquie et la Perse, et habité par les Jezedies ou Curdes. II, 363.

Cydnus, fleuve renommé par le danger qu'y courut Alexandre, et par la mort de l'empereur Fréderic. I, 342.

D.

Dagoué, petit bourg sur le Nil, célèbre par la demeure d'un insigne voleur nommé *Habid*. III, 200.

Damanehour, ville dans la partie occidentale de la Basse-Egypte. III, 198.

Damas, capitale de la Syrie; Hus, petit-fils de Sem, en a été le fondateur. Elle étoit d'abord située près de la montagne où Caïn tua son frère Abel. Nabuchodonosor la détruisit; les Macédoniens la rebâtirent, mais un peu plus loin et dans une position charmante. Sur l'ancien chemin de Damas à Jérusalem, on voit entre deux montagnes les ruines d'un monastère qui avoit été bâti à l'endroit où saint Paul avoit été terrassé et converti. I, 103; II, 50 *et suiv.*

Delta (le); il se divise en deux provinces ou gouvernemens, qui sont la Garbie et la Menousie. Mehallé (la grande) est la capitale de la Garbie. III, 209.

Dely, capitale du Mogol. Son étendue, son opulence, etc. Elle est pillée par les Persans. Thamas-Koulikan s'empare de toutes les richesses du palais. Magnificence du trône impérial. Sédition causée par quelques seigneurs mogols; quelles en sont les suites. Thamas rend la couronne au prince du Mogol et retourne en Perse. III, 15 *et suiv.*

Demaie, village où se fait le sel ammoniac le plus estimé d'Egypte. III, 210.

Dendera, ville au couchant du Nil. Assez loin de cette ville on voit un temple des anciens Egyptiens, et près de Dendera une forêt de doums ou de dattiers sauvages. III, 227.

Derbent, ville située sur la mer Caspienne. III, 37.

Dergoumidas, prêtre arménien mis à mort en haine de la foi catholique. I, 9.

Derviche. Conversation d'un missionnaire avec un derviche, religieux mahométan. II, 450.

Dongola, capitale du royaume de ce nom : elle est dans un beau pays. Description et coutumes de cette contrée. II, 243 *et suiv.*

Dora, ou millet d'Inde, commun en Egypte. III, 221.
Dosithée, patriarche schismatique de Jérusalem. Extrait et réfutation d'un de ses ouvrages posthumes. II, 32.
Druses, peuple du mont Liban et des environs. Son origine, ses mœurs, etc. I, 228 et 451.
Duvarna, capitale du royaume de Tigra. II, 297.

E.

Echmiadzin, qu'on nomme aussi le monastère des Trois-Eglises; il est situé près d'Erivan. C'est la résidence du patriarche schismatique des Arméniens. On dit que c'étoit le palais de Tiridate, le premier roi chrétien d'Arménie, et qu'il le céda à S. Grégoire, qui en a été le premier patriarche. II, 93.
Eglise des missionnaires à Constantinople, sa description; liberté avec laquelle on y fait tous les exercices de la religion. I, 4. Eglise du Saint-Sépulcre à Jérusalem; par qui elle est desservie; sa structure, ses ornemens. I, 247. Eglise de la Croix dans la Thébaïde; sa description, et l'histoire de l'abbé Phanos ou Etienne, qui avoit anciennement gouverné ce monastère. III, 267.
Egypte, royaume d'Afrique; sa position, sa fertilité, ses monumens. III, 168. Plan d'un ouvrage sur l'Egypte ancienne et moderne. *Ibid.* 309. Marbres et pierres d'Egypte; son gouvernement, ses productions; le Nil, le Caire, Alexandrie, Thèbes, etc. *Ibid.* 426, 432 *et suiv.*
Eleuthère, fleuve qui tire sa source du mont Liban et se jette dans la mer de Phénicie. I, 238.
Emphras, ville d'Ethiopie très-grande, très-agréablement située et fort commerçante. II, 285.
Erivan; c'est la seule place forte que le roi de Perse possède en Arménie. II, 338.
Erzeron est la capitale de l'Arménie turque; on croit communément que c'est l'ancienne Théodosiopolis. II, 88 et 356.
Etablissement fait au collége de Louis-le-Grand pour élever douze enfans de différentes nations du Levant, sur le modèle de la fondation que Grégoire XIII avoit faite à Rome. I, 121.

Ethiopie. Voyage de M. Poncet, médecin, en Ethiopie. II, 238. Origine de ce royaume ; ses révolutions, son gouvernement, sa religion. *Ibid.* 317 *et suiv.*

F.

Fête qu'on célèbre dans toute la Perse en mémoire de la mort d'Ussein, fils d'Ali. II, 398.

Firman accordé aux missionnaires de Damas à la recommandation de M. le marquis de Bonnac, alors ambassadeur à la Porte. Forme dans laquelle ce firman est expédié. I, 464.

Fours à poulets. La construction de ces fours et les procédés de ceux qui les conduisent. III, 427.

Feu du Saint-Sépulcre. Histoire de ce prétendu feu saint. III, 229.

G.

Galani (Raymond), archevêque titulaire d'Ancyre; il résidoit à Constantinople, et étoit le supérieur de tous les catholiques de cette capitale. I, 3.

Gandova, rivière d'Ethiopie qui se décharge dans une autre rivière appelée Tekesel, c'est-à-dire l'*Epouvantable ;* toutes deux se jettent dans le Nil. II, 259.

Gedda, port de mer à une demi-journée de la Mecque. II, 308.

Gemiane (sainte) ; elle fut martyrisée sous l'empire de Dioclétien ; on lui a bâti une église en Egypte dans la plaine qui s'étend depuis Bolquas jusqu'à la mer. Histoire de la prétendue merveille qui s'y opère le jour de sa fête. III, 204.

Génois ; il y en a encore beaucoup qui se sont maintenus à Constantinople ; ils sont pour la plupart interprètes des ambassadeurs, ou médecins. I, 2.

Giesim, grosse bourgade au bord du Nil et au milieu d'une forêt dont les arbres sont très-singuliers. Voyez la description de quelques-uns de ces arbres. II, 257.

Girana, village d'Ethiopie situé sur une haute montagne d'où l'on découvre un très-beau pays. II, 260.

Girgé, capitale du Saïd, à cent lieues du Caire et à l'occident du Nil. III, 225.

Gondar, capitale de l'Ethiopie ; sa description, sa

magnificence réelle ou imaginaire : car le sieur Poncet qui en parle est un auteur suspect, comme nous l'avons déjà observé. II, 263.

Gouvernement ecclésiastique des Arméniens ; leur liturgie, les sacremens et la manière dont ils les administrent. Les fêtes et les jeûnes des Arméniens, leurs erreurs ; la principale est de ne reconnoître qu'une seule nature en Jésus-Christ ; ils sont Jacobites et de la même créance que les Coptes et les Suriens ; manière de traiter avec eux. Histoire d'un jeune Arménien catholique de Constantinople et de son repentir, après avoir pris le turban dans un moment d'ivresse. II, 98 jusqu'à 174.

Grottes de la Basse-Thébaïde et leur histoire. III, 253.

Guerry, bourgade sur le Nil, à l'extrémité de l'Egypte ; manière singulière de passer ce fleuve en cet endroit. II, 247.

Gumichkané, ville ; sa position voisine de quelques mines d'or et d'argent. II, 377.

Guilan (le) ; province de Perse ; sa situation, sa fertilité, et l'opinion de Strabon et de quelques autres historiens sur cette province. II, 423.

Guiray ; pourquoi le surnom de Guiray est affecté aux kans de Tartarie. II, 226.

H.

Haik ; il fut le premier roi d'Arménie, selon une ancienne histoire de Moïse de Choren ; on en compte cinquante-trois de la postérité de Haïk, et vingt-sept de la race des Arsacides. II, 82.

Hamadan, ville de Médie située au pied du mont Alvand, l'une des plus fertiles et des plus hautes montagnes de Perse ; c'est une branche du mont Taurus. On y voit le tombeau réel ou prétendu d'Esther et de Mardochée. II, 450.

Hélaoué, la dernière bourgade qui dépende du Grand-Seigneur, en allant du Caire en Ethiopie. II, 240.

Hippopotames, chevaux marins très-communs dans la Haute-Egypte vers les cataractes du Nil. III, 378.

Histoire du martyre de Marie-Thérèse, qui avoit été instruite par une femme Maronite. I, 146 *et suiv.*

Histoire d'un Turc de Damas et d'une jeune Hollandaise. I, 160 *et suiv.*
Histoire abrégée de Mahomet. I, 361.
Hôpital ; il y en a un magnifique à Damas où logent les caravanes ; la mosquée en est surtout remarquable ; celle encore qui porte le nom de saint Jean est un édifice d'une singulière beauté et d'une grande richesse. II, 53.
Huile ; quelles en sont les différentes espèces en Egypte. III, 218.

I.

Jabalchek, montagne habitée par des Arabes ; leurs mœurs et les fruits qu'on y recueillit dans une mission. I, 351.
Jaffa, autrefois *Joppé ;* elle a été presque entièrement ruinée par Saladin, et rétablie par saint Louis. I, 244.
Jardin des Oliviers ou de *Gethsemani ;* pour aller de ce jardin à Jérusalem on passe par le torrent de Cédron. I, 255.
Jéricho, ville dont il ne reste que le nom ; elle étoit dans une vaste plaine, peu éloignée du Jourdain, de la vallée de Josaphat et de Béthanie, où sont les ruines de la maison de Marthe et de Magdelaine. I, 253.
Ile de Saiut-Pierre à la pointe de la Sardaigne. I, 191.
Ile de Malte ; description de cette île. I, 191 *et suiv.*
Ile de Sapienza à la pointe de la Morée. I, 198.
Ispahan, capitale de Perse ; sa magnificence et celle des rois de Perse ; ses lois, son gouvernement. II, 438, 456 *et suiv.* On peut voir à la page 440 de ce même tome, ce qui concerne Pierre-Paul de Palma, archevêque d'Ancyre, ambassadeur du pape, de l'empereur et de la république de Venise auprès du roi de Perse ; son entrée à Ispahan ; son zèle et son affection pour les missionnaires.
Julpha ou *Julfa*, ville ou faubourg d'Ispahan ; il y a une église catholique du rit arménien ; MM. Chérimans en sont les membres les plus distingués ; caractère et mœurs de ces Arméniens. Persécution excitée à Julpha par les schismatiques. III, 84 *et suiv.*

K.

Kachan, c'est une ville de Perse des plus remarquables par sa grandeur, ses manufactures, son commerce, etc. II, 435.

Kajava, espèce de grande cage; les chameaux en portent deux, dans chacun desquels il tient un homme. II, 421.

Kalat, forteresse dans des gorges de montagnes où Thamas-Koulikan avoit déposé les dépouilles immenses du Mogol et de la Perse. III, 41.

Kederlou, gros village à un quart de lieue du confluent de l'Araxe et du Cyrus ou du Courk; manière dont se fait la pêche dans cette dernière rivière. II, 409 *et suiv.*

Kerdamadlou, endroit fort agréable sur les bords du Courk; manière dont on y dresse les tentes. II, 411.

Kioske, grand cabinet ou belveder ouvert de trois ou même de quatre côtés. I, 491.

Kom, ville considérable; on y voit les tombeaux des rois de Perse. II, 434 et 441.

L.

Lac : les trois lacs dont se tire tout le poisson qu'on sale et que l'on fume en Egypte, sont le lac *Brullos*, qui a quinze à dix-huit lieues de longueur sur quatre à cinq de largeur; le lac *Becheiré*, qui n'a tout au plus que cinq lieues de tour; et le lac *Manzalé*, qui a vingt-deux lieues de long, et cinq à six de large. III, 371.

Laurestan; c'est le royaume des Elamites où Chodorlahomor régnoit du temps d'Abraham; Courmabat en est aujourd'hui la capitale. II, 456.

Lesbos, île assez fertile et assez peuplée; elle a trois petits ports, Metelin, Navagia et Tokmak. I, 308.

M.

Machou, bourgade qui appartient au roi de Sennar, et fait le commencement du pays que nous appelons Barbarin. II, 242.

Maisons de Boutkouja, village dans le Guilan; leur forme et leur construction. II, 417.

Malvoisie, place, à ce qu'on dit, la meilleure de la Morée. I, 200.
Manfelout, ville de la Haute-Egypte ; à une demi-lieue de cette ville est le rendez-vous des caravanes de Sennar et d'Ethiopie. II, 238. III, 241.
Manière dont les missionnaires commencent les missions dans les villages du Levant. I, 126.
Marelicha, monastère singulier. I, 178.
Maronites ; d'où ils tirent ce nom ; leur attachement à la catholicité et la pureté de leur foi. I, 68. Les Jésuites avoient chez eux cinq établissemens. *Ibid.* 70.
Marserkis, monastère des pères Carmes; sa description. I, 175.
Maschet, une des plus grandes villes de Perse, et la capitale de la province du Korassan. III, 60.
Mecque (la), ville de l'Arabie-Heureuse, à quatre milles de la mer Rouge; elle est le lieu de la naissance de Mahomet. I, 217.
Médine, ville où se réfugia Mahomet, et dont il fit le siége de son empire. I, 218.
Mer Noire ou *mer Morte*, ou *lac de Loth* ; le Jourdain s'y décharge et y perd la salubrité de ses eaux. I, 254.
Mer Rouge ; dissertation du père Sicard sur le passage des Israélites à travers la mer Rouge, et textes cités pour appuyer son opinion. III, 323 et 357.
Michel (M.), est envoyé à Ispahan par Louis XIV ; il y est très-bien reçu; M. Gardane le remplace avec la qualité de consul ; il choisit les Jésuites pour chapelains du consulat. II, 369 *et suiv.*
Miconi, une des Cyclades de la mer Egée. I, 202.
Mission établie en Perse par les soins et sous la protection de Louis XIV. II, 340.
Mogol ; mœurs et coutumes des dames du Mogol. III, 23 *et suiv.*
Monastère de religieux grecs nommé Belmandé ; il est tout converti à la foi par les soins des pères Jésuites. I, 128.
Monocanons, livre fort en vogue chez les Grecs schismatiques. I, 327.
Montagne de Saint-Siméon Stylite ; elle n'est pas fort éloignée d'Alep. I, 344.

Mont Colzim dans la Thébaïde ; il sépare le monastère de Saint-Antoine de celui de Saint-Paul, et n'est pas loin de la mer Rouge. III, 293.

Mort exemplaire de deux apostats repentans et convertis. II, 37.

Mosquées, temples des Turcs; il y en a de très-belles ; elles sont nombreuses à Salonique : les Grecs y ont aussi douze ou treize églises ; la cathédrale est dédiée à saint Démétrius ; description de la fête qu'on célèbre en son honneur. I, 492.

Mulets, manière dont on les traite, ainsi que les chevaux dans les caravanes. II, 432.

Myrzas ; ils sont chez les Tartares comme nos gentilshommes honorés du titre de marquis ou de comte. II, 179.

N.

Nachivan, province de la Grande-Arménie ; il y a une ancienne et très-belle chrétienté conduite par les pères de saint Dominique. II, 339.

Naxie, île qui passe pour une des plus belles et des plus fertiles de l'Archipel. I, 35.

Nazareth, bourgade célèbre par le séjour qu'y a fait Notre-Seigneur. I, 273.

Nedé, nom d'une pâte singulière qu'on trouve à Memchié sur le Nil. III, 224.

Nequadé, ville episcopale sur le bord occidental du Nil. III, 233.

Niezova, rade assez fréquentée dans la sultanie de Derbent. II, 395.

Nil, fleuve d'Egypte ; où en sont les sources. II, 275. Manière d'éclaircir et de rafraîchir ses eaux. III, 170.

Nitre ou *Natron ;* remarques sur les lacs qui le produisent, et la manière de le recueillir. III, 421.

Nitrie, lac dans le désert de Sceté, d'où l'on tire le natron. III, 193.

O.

Ogara, province d'Ethiopie. II, 294.

Oreb, montagne; c'est à cent pas d'elle qu'on voit encore le rocher que frappa Moïse et dont il fit sortir de l'eau en abondance. *Voyez* sa description. III, 401.

Ouaral, espèce de lézard commun dans les déserts de la Thébaïde; il ressemble au crocodile, à l'exception qu'il est plus petit et qu'il ne vit que sur la terre. III, 306.

P.

Pathmos, île qui n'est qu'un grand rocher habité par des religieux et quelques Chrétiens; c'est l'endroit où saint Jean a écrit son Apocalypse. I, 314.

Patriarche (le) de Constantinople, sa simplicité, etc. I, 6. Les patriarches d'Alep et d'Alexandrie se réunissent au Pape et sont imités quelque temps après par le patriarche de Damas; éloge de ces prélats. I, 86. Le patriarche des Arméniens écrit au Pape et lui envoie sa profession de foi. II, 348.

Pêches; dissertation sur les différentes pêches qui se font en Egypte. III, 370.

Persans; il y en a encore qui suivent la religion des anciens Persans; quel est leur caractère et leur croyance. II, 473.

Persécution; les missionnaires y sont fort exposés. Histoire de celle que les schismatiques excitèrent contre eux, à Seyde, à Damas et à Alep. I, 184 *et suiv.*; et par deux vertabiets contre tous les Catholiques d'Erzeron. II, 359 *et suiv.*

Pidrakou; plante remarquable qui croît sur le penchant de cette montagne du Sirvan. II, 389.

Pigeons; on les lâche avec des billets sous l'aile; messagers très-communs à Alep. II, 42.

Piquet (M.), consul de France dans le Levant et très-favorable aux missions. I, 80.

Procession; il s'en fait une très-belle à Constantinople la nuit du samedi-saint. I, 366 *et suiv.*

Puits de Joseph; il est dans le château du Caire, et digne d'être remarqué à cause de sa construction. III, 172.

Q.

Quellec, machine faite comme un train de bois. II, 46.

Quous, ville de la Haute-Egypte; il s'y vend beaucoup

d'ustensiles de cuisine faits de pierre de baram. III, 238.

R.

Rama; c'est dans cette ville que les pélerins de Jérulem attendent la permission du cadi. I, 246.

Ramadan (le grand) ou carême des Turcs; combien il dure, comment on l'observe. I, 377 *et suiv.*

Rascht, ville très-commerçante de la province du Guilan; elle est à deux lieues de la mer Caspienne. II, 420 et 421.

Relation d'une mission faite au midi du mont Liban. Caractère et mœurs simples de ces peuples. I, 437 *et suiv.*

Remèdes envoyés de France; ils ouvrent aux missionnaires l'entrée des maisons, et leur donnent de grandes facilités pour prêcher la foi. I, 98 et 319.

Respect des Musulmans pour le Messie et pour sa sainte Mère; le Saint-Sépulcre est un des termes de leurs pélerinages. I, 387.

Révolte des mécontens du Sirvan réunis aux principaux chefs des Lesghis. III, 43.

Rit des Arméniens schismatiques, leur liturgie. II, 137.

S.

Sacrifice offert au Soleil, représenté en demi-relief sur une grande roche qui fait partie d'une montagne qui s'élève dans une plaine de sable dans la Thébaïde. III, 271.

Saint-Jean-d'Acre; il s'y trouve encore beaucoup de choses remarquables. I, 241.

Salonique, sa description par le père Souciet. I, 480. Saint Paul y prêcha l'évangile; deux de ses épîtres sont adressées à cette Eglise florissante dès l'origine du christianisme. *Ibid.* 481 *et suiv.* Dès que les Romains eurent réduit la Macédoine en province, Salonique en devint la capitale.... Andronic la vendit aux Vénitiens, à qui Amurath II l'enleva; elle est encore une ville considérable, et l'on y trouve quelques monumens qui sont les vestiges de son ancienne splendeur. *Ibid.* 483 *et suiv.* Les Juifs sont en grand

nombre à Salonique; ils forment presque la moitié des habitans. *Ibid.* 500. La mission de Salonique doit sa fondation au père Braconnier. II, 1. Histoire naturelle des environs de Salonique. II, 8 *et suiv.*

Samos, île assez fertile, presque toute habitée par des Chrétiens exposés aux vexations du Turc et des corsaires. I, 316.

Santorin, île de l'Archipel; il sort une île de la mer dans le golfe de Santorin. I, 49 *et suiv.*

Saravi, province d'Ethiopie; les chevaux y sont beaux et excellens. II, 296.

Sardes, autrefois capitale de la Lybie et séjour de Crésus, n'est plus aujourd'hui qu'un village. I, 336.

Sarepta; c'étoit anciennement une grande ville; ce n'est plus aujourd'hui qu'un champ labouré. I, 236.

Sauterelles; elles sont désolantes en Syrie; les Turcs ont quelquefois obligé les Chrétiens et les Juifs de faire avec eux une procession singulière pour implorer le secours du Ciel contre ce fléau. I, 336 et 337. L'industrie des sauterelles pour passer une rivière. *Ibid.* 447.

Schah-Thamas, héritier de Schah-Hussein, roi de Perse, donne sa confiance à Thamas-Koulikan, qui rétablit les affaires de ce prince. II, 480, etc.

Scio, île de l'Archipel; sa population, ses mœurs, ses productions, etc. I, 23.

Scopoli, petite île voisine du continent de Thessalie; elle est très-bien cultivée. II, 4.

Sectes; il y en a plusieurs qui divisent les Mahométans; leur caractère, etc. II, 454.

Selim, kan des Tartares et guerrier très-célèbre. II, 214.

Sené, plante médicale; il en vient en Nubie de deux espèces. III, 238.

Serké; depuis Serké jusqu'à Gondar, capitale d'Ethiopie, le pays est très-beau, bien planté, et très-bien cultivé. II, 258.

Seté ou *Sceté*, désert dont Pallade et Rufin nous ont fait une description; il avoit servi de retraite à plus de cinq mille religieux; on y comptoit alors plus de

cent monastères, il n'en reste aujourd'hui que quatre. III, 176 *et suiv.*

Setephé, petite ville sur les bords du Nil: aventure qui y arriva au père Sicard. III, 220.

Seyde, ville de Phénicie autrefois appelée Sidon; son origine, sa situation. I, 134.

Sinaï; voyage du père Sicard au mont Sinaï, en compagnie de dom André Sandar, archiprêtre maronite, et professeur en langue arabe au collége de Sapience. Description de cette montagne et du monastère célèbre habité par des religieux grecs de l'ordre de saint Basile. III, 397 *et suiv.*

Siout, ville du royaume de Sennar; on passe pour y aller sur le seul pont qui soit sur le Nil. II, 239.

Siphanto, île de l'Archipel dont le climat est fort doux et les habitans humains et laborieux: l'évêque grec y fait sa résidence, et sa juridiction est assez étendue. I, 283.

Smyrne en Ionie, ville très-commerçante et le centre d'une mission; elle est souvent affligée de pestes violentes et de tremblemens de terre. I, 15 et 206.

Stephan (le père), missionnaire en Crimée. Histoire des manœuvres du Cherim-Bey contre le kan de Tartarie; leur succès et les moyens que prend la Porte pour détruire la puissance des cherims. II, 227 *et suiv.*

Stephanos, intrigant qui supplante le patriarche des Arméniens; mais il est chassé à son tour. II, 349 *et suiv.*

Suez, petite ville au fond de la mer Rouge; c'est le port du Caire. II, 315.

Sultans; les sultans tartares sont les princes du sang. II, 178.

Suriens; les Suriens ou Jacobites; d'où leur vient ce nom; quelle est leur ignorance et leur opiniâtreté. I, 91.

Synode national des Maronites. Voyez *Concile.*

T.

Taman, ville et port de la Circassie. II, 219.

Tartares; les Tartares Circasses se nourrissent assez

bien, leur pays est beau, l'air y est très-sain, les hommes et les femmes sont d'une grande beauté, et ils ont pour voisins les Nogais noirs qui sont horribles, et les Kalmoucks, qui sont des espèces de monstres. II, 221 *et suiv.*

Tekeli, jeune princesse inhumée dans l'église des Jésuites de Constantinople. I, 3.

Térébinthe, vallée à une lieue de Jérusalem. I, 247.

Teme-Rouck, petite ville de Circassie. II, 219.

Thabor, montagne célèbre dans les saintes Écritures, à six ou sept lieues du mont Carmel. I, 278.

Thamas-Koulikan; son caractère; ses rares talens, ses expéditions militaires, sa cruauté, son ambition. II, 480. III, 1; *Ibid.* 31 *et suiv.* Il tourne ses armes contre le Mogol; histoire du succès de cette entreprise. III, 3 *et suiv.*

Thasso, île fort belle, non loin de la Cavale; sur la même côte on trouve le monastère du mont Athos, Lemnos, Negrepont, et un peu plus loin, les monts Olympe, Pelion, Ossa, le fleuve Penée et la vallée de Tempé. I, 22; et II, 17-22.

Tonctabas, ville de la province du Korassan. III, 50.

Tour (le père la), missionnaire en Crimée; il guérit le kan d'une plaie, et à cette occasion il obtient une patente de protection pour sa mission. II, 234.

Tour, ville appartenant au Grand-Seigneur; il y a un monastère du rit grec. II, 313.

Trebizonde; cette ville est dans la Cappadoce supérieure; elle est située sur la mer Noire, et célèbre pour avoir été la demeure des Comnènes. II, 375.

Tribut que payent les Tartares Nogais au kan de Crimée; manière dont ils rendent la justice; comment ils passent leur vie sous des tentes; jusqu'à quel point ils souffrent la faim, ainsi que leurs chevaux; description du pays qu'ils habitent: exemple de leur superstition. II, 214 *et suiv.*

Tripoli, ville considérable de Syrie. I, 118.

Turquemis (les); ils vivent sous des tentes, et n'ont point d'habitations fixes. II, 415.

Tyr; cette ville si célèbre n'est plus qu'un amas de ruines; on l'appelle aujourd'hui Sour. I, 238.

V.

Velas, rivière qui traverse le Guilan, province dans la sultanie d'Arasch. II, 413.
Vieillesse extrême et très-saine de quelques Maronites. I, 448 et 449.
Volga, grand fleuve; manière dont les Moscovites le font remonter à leurs bateaux. II, 396.
Voyage de Crimée en Circassie. II, 214.
Voyage en Ethiopie: manière d'y voyager lorsqu'on y vient par ordre de l'empereur. II, 260.

Y.

Yambo, ville assez grande; elle appartient au roi de la Mecque. II, 312.

Z.

Zengui (le), île du lac d'Agtamar en Arménie; c'est le siége d'un patriarche qui y réside, et dont la juridiction ne s'étend pas au-delà de l'île. II, 91.
Zurabec, ambassadeur du roi de Pologne auprès du roi de Perse; son départ de Chamakié, son équipage et sa route jusqu'à Ispahan. II, 406.

Fin de la Table des matières des Mémoires du Levant.

2922-707